UNIVERSITÉ DE LORRAINE
ATILF UMR 7118 (CNRS-UL)
École doctorale SLTC

Analyse morphologique des mots construits sur base de noms de personnalités politiques

Thèse
présentée et soutenue publiquement pour l'obtention du titre de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE
Mention *Sciences du Langage*
Par

Mathilde HUGUIN

Le 3 décembre 2021

Sous la direction de
Fiammetta NAMER & Stéphanie LIGNON

Composition du jury

Fiammetta NAMER	PR ATILF & Université de Lorraine	Directrice
Stéphanie LIGNON	MCF ATILF & Université de Lorraine	Co-directrice
Georgette DAL	PR STL & Université de Lille	Rapporteure
Richard HUYGHE	PR Université de Fribourg	Rapporteur
Vincent BALNAT	MCF HDR LILPA & Université de Strasbourg	Examinateur
Marie-Laurence KNITTEL	MCF HDR ATILF & Université de Lorraine	Examinatrice
Jean-Louis VAXELAIRE	PR NaLTT & Université de Namur	Examinateur

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à ce travail de recherche.

Je remercie en premier lieu mes directrices Fiammetta Namer et Stéphanie Lignon. Leur rigueur, leur exigence et leur humour m'ont permis de réaliser cette thèse dans les meilleures conditions possibles.

Je remercie vivement Georgette Dal et Richard Huyghe d'avoir accepté d'être mes rapporteurs, ainsi que Vincent Balnat, Marie-Laurence Knittel et Jean-Louis Vaxelaire, qui ont accepté de participer au jury. Vos idées, vos questions et vos commentaires me seront précieux pour la suite.

Je remercie l'entreprise Data-Observer sans qui je n'aurais pas pu collecter autant de données et construire MoNoPoLi. Je remercie plus spécialement Franck Avenel et Jean-François Thonin pour leur entrain à l'idée de créer un partenariat avec les SDL et Francesca Iannuzzi pour sa gentillesse et son intérêt pour mon travail.

Je remercie tous les membres du projet NHUMA, et particulièrement Wiltrud Mihatsch et Catherine Schnedecker pour m'avoir accueillie dans ce projet de recherche riche et stimulant. Je garde de très bons souvenirs de ces journées de travail.

Je remercie l'ensemble des morphologues, des sémanticiens, des lexicologues et des talistes avec qui j'ai pu échanger, même brièvement, et plus spécialement Nabil Hathout pour son enthousiasme sur mon sujet.

Je remercie les membres du laboratoire STL qui ont veillé à ce que mes années d'ATER à Lille se passent de façon idéale : notamment Dany Amiot, Georgette Dal, Annie Risler, Gerhard Schaden, Fayssal Tayalati et Delphine Tribout ; mais aussi les responsables administratifs et pédagogiques qui ont contribué à simplifier ma vie entre Nancy et Lille.

Le laboratoire ATILF a été un cadre de travail privilégié durant ces quelques années. J'en remercie tous les membres. Je souhaite le meilleur pour la suite aux doctorantes et doctorants avec qui j'ai partagé mon bureau.

Je remercie les membres de mon comité de suivi de thèse, Josette Rebeyrolle et Maurice Kauffer, qui ont été des oreilles attentives et bienveillantes.

Enfin, je remercie ma famille et mes amis pour leur présence et leur soutien. Par groupe, et par ordre alphabétique (sauf pour la première) : Maman, Amélien, Apoline, Estelle, Ilias, Jean-Baptiste, Katerine, Lénaïck, Myrto, Nicolas H., Olivier, Olive, Sybille, Virgil, Christian, Mahieu, Martine, Yaël, Adélie, Alice, Aristide, Didier, Émile, Geneviève, Jonathan G., Léonie, Marie L., Zélie, Adrien, Alissa, Aurélien C., Aurélien R., Axel, Brice, Carole, Céline, Charlie, Clément, Clémentine, Deniz, Éddy, Élise, Ève, Florent, Floriane, Géraldine, Gilles, Guillaume, Jean-Baptiste P., Jérémiah, Jonathan N., Justine, Kevin M., Laetitia, Lise B., Lucas, Manue, Marie P., Marie S., Marina, Mickael, Nicolas S., Olivia, Philippe, Pierre C., Pierre G.-S., Priscilla, Raphaëlle, Renaud, Romain, Sarah F., Sarah B., Simon, Solène, Stéphane, Stéphanie, Victor, Vincent.

Et, merci à Antoine pour sa patience.

Table des matières

Remerciements **v**

Table des matières **vii**

Liste des abréviations, sigles et symboles **xiii**

Liste des figures **xv**

Liste des tableaux **xvii**

Résumé **xxi**

Abstract **xxiii**

Introduction générale 1

I Anthroponyme, données et cadre théorique 7

1 L'anthroponyme **9**

1.1 Introduction 11

1.2 Catégorie nominale 11

1.2.1 Le nom dans les grammaires 12

1.2.2 Opposition entre nom propre et nom commun . . . 15

1.2.3 Noms propres modifiés 18

1.3 Noms propres 24

1.3.1 Ontologies de noms propres 24

1.3.2 Ontologies Nc *vs* ontologies Npr 34

1.3.3 Proposition d'ontologie 41

1.3.4 Typologie formelle 53

1.4 Anthroponymes 60
1.4.1 Terminologie utilisée 61
1.4.2 Pourquoi travailler sur des NPP ? 65
1.4.3 Définition de l'anthroponyme (version 1) 68
1.5 Sens de l'anthroponyme 70
1.5.1 L'anthroponyme est vide de sens 71
1.5.2 L'anthroponyme est un prédicat 77
1.5.3 L'anthroponyme a un sens 79
1.5.4 Les approches proposant un compromis 85
1.5.5 Choix théoriques 89
1.6 Définition de l'anthroponyme (version 2) 95

2 Constitution du corpus de désanthroponymiques 99
2.1 Introduction 102
2.2 Où trouver des désanthroponymiques ? 104
2.2.1 Néologismes 105
2.2.2 Occasionnalismes 110
2.2.3 Fonctions des occasionnalismes 115
2.2.4 Ressource utilisée 118
2.3 Utilisation de la Toile 120
2.3.1 Motivations 121
2.3.2 Accès au contenu de la Toile 125
2.4 Stratégie de collecte 132
2.4.1 Stratégie minimale 133
2.4.2 Stratégie maximale 139
2.5 Observations préliminaires 145
2.5.1 Formes de NPP 146
2.5.2 Séquences suffixales et patrons dérivationnels 148
2.5.3 Pourquoi générer des candidats *suffixés* ? 150
2.5.4 Classes de procédés et degrés de naturalité 152
2.5.5 Bilan 171
2.6 Génération des formes candidates 171
2.6.1 Programme 172
2.6.2 Production de l'output ($\Re 1$) 177
2.6.3 Variation de $\mathcal{G}$(Rad) de type (I) : suppressions 178
2.6.4 Variation de $\mathcal{G}$(Rad) de type (II) : ajouts 182
2.6.5 Variation de $\mathcal{G}$(Rad) de type (III) : substitutions . . . 186
2.6.6 Bilan 193
2.7 Candidats attestés : la base MONOPOLI 195
2.7.1 Collecte des formes candidates attestées 195
2.7.2 Premières observations 200
2.8 Conclusion 202

3 Cadrages théoriques 211
3.1 Introduction . . . 213
3.2 Catégorisation des modèles . . . 216
3.3 Morphème, arrangement et processus . . . 219
3.3.1 Morphème . . . 220
3.3.2 Item et arrangement . . . 221
3.3.3 Item et processus . . . 223
3.3.4 Évaluation . . . 223
3.4 Lexème et règle . . . 225
3.4.1 Du mot au lexème . . . 225
3.4.2 Espace thématique et polyonymes . . . 228
3.4.3 Sens du lexème et de l'anthroponyme . . . 235
3.4.4 Règles de construction de lexèmes . . . 237
3.4.5 Évaluation . . . 240
3.5 Famille et paradigme . . . 245
3.5.1 Familles et séries de lexèmes . . . 245
3.5.2 Familles et séries de NPP . . . 248
3.5.3 Paradigme : définition . . . 252
3.5.4 Irrégularités dérivationnelles . . . 256
3.5.5 Paradigme et NPP . . . 259
3.5.6 Patrons cumulatifs . . . 263
3.5.7 Morphologie des constructions . . . 265
3.5.8 L'analogie . . . 268
3.5.9 Évaluation . . . 270
3.6 Bilan et positionnements théoriques . . . 273

II Analyse des désanthroponymiques 283

4 Analyse morphologique 285
4.1 Introduction . . . 287
4.2 Préalables . . . 289
4.2.1 Historique . . . 289
4.2.2 Terminologie . . . 290
4.2.3 Improductivité et communisation . . . 292
4.2.4 Présentation des procédés . . . 295
4.3 Procédés extragrammaticaux . . . 296
4.3.1 Réduplication . . . 297
4.3.2 Mot-valisage . . . 301
4.3.3 Sécrétion et composition cachée . . . 306
4.3.4 Bilan . . . 315
4.4 Procédés ludiques et occasionnalismes . . . 317

4.4.1 Marquage occasionnalistique : *Montjoie Saint-Denis à bas la Macronie!* . . . 317
4.4.2 Suffixation allogène . . . 320
4.4.3 Bilan . . . 324
4.5 Procédés détournés et procédés marginaux . . . 325
4.5.1 Détournement de la composition . . . 326
4.5.2 Suffixation évaluative et surnoms . . . 330
4.6 Procédés grammaticaux centraux . . . 337
4.6.1 Les catégories sémantiques . . . 337
4.6.2 Amour, gloire et santé . . . 344
4.6.3 Des paroles et des actes . . . 352
4.6.4 Sciences et techniques . . . 358
4.6.5 Propriétés . . . 359
4.6.6 Bilan . . . 361
4.7 Conclusion . . . 363

5 Analyse formelle et choix du polyonyme 367
5.1 Introduction . . . 369
5.2 Éléments théoriques . . . 373
5.2.1 Théorie de l'optimalité . . . 373
5.2.2 Contraintes en morphologie . . . 377
5.2.3 Bilan . . . 384
5.3 Objectifs . . . 386
5.3.1 Spécificités des NPP . . . 386
5.3.2 Fréquences de sélection des polyonymes . . . 391
5.4 Respect des contraintes identifiées en morphologie . . . 394
5.4.1 Respect des contraintes formelles dans les désanthroponymiques issus du *NdF* . . . 395
5.4.2 Le choix du polyonyme est-il la conséquence de contraintes formelles? . . . 413
5.4.3 Bilan morphophonologique et graphique . . . 418
5.4.4 Respect des contraintes lexicales . . . 422
5.5 Insuffisance des contraintes identifiées . . . 428
5.6 Choix du polyonyme selon le procédé morphologique . . . 429
5.6.1 Procédés et genres discursifs . . . 433
5.6.2 Polyonymes et genres discursifs . . . 435
5.6.3 Bilan . . . 436
5.7 Choix du polyonyme selon le cotexte . . . 437
5.7.1 Définitions préalables . . . 438
5.7.2 Théorie de l'accessibilité et NPP . . . 441
5.7.3 Accessibilité et dérivation . . . 445
5.7.4 Facteurs influant sur la rigidité . . . 451

5.7.5 Bilan 458
5.8 Choix du polyonyme selon le genre du référent 459
5.8.1 Hiérarchies genrées 459
5.8.2 Femmes *vs* hommes : les chiffres 461
5.9 Avancées théoriques 465
5.9.1 Choix des polyonymes 465
5.9.2 Définition des polyonymes 466
5.10 Conclusion 468

Conclusion générale **475**

Bibliographie **485**

Annexes **III**

A Biographies **III**

B Constitution du corpus et de MONOPOLI **LIX**
B.1 Répertoire des patrons de construction LIX
B.2 Programme de génération des candidats LXXIII

C Analyse formelle et choix du polyonyme **LXXVII**
C.1 Les NPP simples et complexes LXXVII
C.2 Les $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$ LXXVIII
C.3 Fréquences des épenthèses LXXX
C.4 Les $\mathscr{C}_{\text{LEXICALES}}$ LXXXI
C.5 Choix du polyonyme selon le procédé morphologique . . . LXXXVI
C.6 Procédés et genres discursifs LXXXVII
C.7 Polyonymes et genres discursifs LXXXVIII
C.8 Polyonymes en contexte XC
C.9 Genre XC

Symboles et abréviations

Adj	adjectif
Adv	adverbe
Nc	nom commun
Npr	nom propre
V	verbe
NPP	**N**om propre de **P**ersonnalité **P**olitique française
NdF	nom de famille
MONOPOLI	base de données de **Mo**ts construits sur **No**ms propres de personnalités **Poli**tiques
TLFi	Trésor de la Langue Française informatisé
frWaC	corpus français des domaines .fr
‘’	paraphrase sémantique
POMME	lexème
SUBSTANCE	catégorie sémantique
>	relation dérivationnelle orientée
↔	relation de motivation réciproque
→	relation (au sens large, e.g. : morphologique, diachronique, etc.) entre deux unités lexicales
~	relation morphologique ou lexicale entre deux lexèmes ou deux mots-formes
*	agrammaticalité ou forme non attestée
⊕	concaténation formelle de deux séquences
⊖	suppression formelle d’une séquence
⇝	modification de trait(s) de phonème ou correspondance graphique d’une modification de trait de phonème
σ	syllabe

X*suff*	patron morphologique
/ni.ko.la/	découpage en syllabes phoniques
$\Re$	règle du programme de génération des candidats
$\mathscr{B}$	bloc de règle du programme de génération des candidats
$\mathscr{G}(\text{Rad}_i)$	graphie ($\mathscr{G}$) du radical (Rad) issu d'un polyonyme i où $1 \leq i \geq 3$ ou $1 \leq i \geq 6$
$\mathscr{G}(\text{Rad}_i)$'	variante graphique de $\mathscr{G}(\text{Rad}_i)$
$\mathscr{G}(\text{Suff}_j)$	chaîne de caractères correspondant à une des 90 séquences suffixales, $1 \leq j \geq 90$
$\mathscr{G}$(Candidat)	chaîne de caractères correspondant à un candidat
$\mapsto$	enchaînement de règles
$\Rightarrow$	sortie d'une règle de modification du radical
S(Pol)_k	série polyonymique
S(Ant)	série anthroponymique
F(Pol)_k	famille polyonymique
F(Ant)	famille anthroponymique
$\mathscr{R}_{\text{base}}$	radical du polyonyme sous sa forme libre
$\mathscr{R}_{\text{base}}$'	radical du polyonyme dans le dérivé
$\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$	contraintes de fidélité
$\mathscr{C}_{\text{F-GRAPHIE}}$	contrainte de fidélité graphique
$\mathscr{C}_{\text{F-PHONIE}}$	contrainte de fidélité phonique
$\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$	contraintes de taille
$\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$	contraintes dissimilatives
$\mathscr{C}_{\text{SYLLABATION}}$	contraintes de syllabation optimale
$\mathscr{C}_{\text{ANTI-HIATIQUE}}$	contrainte anti-hiatique
$\mathscr{C}_{\text{SÉRIE}}$	contraintes de série
$\mathscr{C}_{\text{FAMILLE}}$	contraintes de famille
OT	Optimality Theory (Théorie de l'Optimalité)
$\mathbb{D}_i$	fréquence d'infraction aux $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$

Liste des figures

1.1 Catégories de noms propres 42
1.2 Sous-catégories des phytonymes 43
1.3 Sous-catégories des zoonymes 43
1.4 Sous-catégories des pragmonymes 44
1.5 Sous-catégories des ergonymes 45
1.6 Sous-catégories des toponymes définies selon la nature du référent 46
1.7 Sous-catégories des toponymes définies selon la motivation du nom propre 47
1.8 Sous-catégories des anthroponymes collectifs 49
1.9 Sous-catégories des anthroponymes individuels définies selon la nature du référent 50
1.10 Sous-catégories des anthroponymes individuels : pseudonymes et surnoms 51
1.11 Sous-catégories des anthroponymes individuels définies par la législation française 52
1.12 Classement des travaux présentés selon le point de vue sur le sens du nom propre 71
1.13 Le compromis de Wilmet (1991, p. 115) 86
1.14 Structuration du sens de l'anthroponyme 92
1.15 Structuration du sens de l'anthroponyme : *Jean-Marie Le Pen* 92
1.16 Structuration du sens du nom commun : *table* 95

2.1 Naturalité des procédés morphologiques (Dressler et Kilani Schoch, 2005) 153
2.2 Règles ($\Re$) de génération des $\mathscr{G}$(Candidat) 175
2.3 Combinaisons de règles et arrêt du programme 176
2.4 Schématisation du protocole de collecte 196

3.1 Identification des morphèmes : le test de commutation . . 221
3.2 Représentation tridimensionnelle du lexème LAVER_{V} 228
3.3 Exemple de RCL : LAVER_{V} > $\text{LAVAGE}_{\text{Nc}}$ 238
3.4 RC-*age* 239
3.5 Représentation minimale de l'anthroponyme 241
3.6 Représentation minimale de l'anthroponyme *Christine Boutin* 242
3.7 Relations familiales et sérielles désanthroponymiques . . . 251

4.1 Présentation des procédés selon leur degré de naturalité $\mathscr{N}$ 287
4.2 Distribution des patrons de suffixation évaluative 330

5.1 Représentation minimale de *François Bayrou* 387
5.2 Fréquences de respect aux $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$ dans les construits sur le *NdF* 395
5.3 Fréquences des tailles de $\mathscr{R}_{\text{base}}$' selon la taille de $\mathscr{R}_{\text{base}}$ excluant les polyonymes avec une consonne latente 400
5.4 Infractions aux $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$: comparaison entre polyonymes 416
5.5 Genres discursifs et naturalité du procédé morphologique . 434
5.6 Fréquences des différents genres discursifs dans 100 dérivés du *prénom* et 100 dérivés du *NdF* 435
5.7 Échelle d'accessibilité selon Ariel (1990, p. 73) 442
5.8 Échelle d'accessibilité des polyonymes 444
5.9 Comparaison des fréquences des *prénoms* dans la langue et de l'utilisation des *prénoms* comme radicaux 454
5.10 Affiches de campagne de femmes politiques : Marine Le Pen et Hillary Clinton 456
5.11 Fréquences des désanthroponymiques construits sur le *prénom* selon le genre du référent 463
5.12 Distribution des dérivés issus du *prénom* 464

C.1 Mode d'adjonction des polyonymes à finale vocalique excluant les polyonymes avec les voyelles nasales ou une consonne latente LXXVIII
C.2 Fréquences de sélection des consonnes épenthétiques dans les construits sur le *NdF* LXXX
C.3 Distribution des dérivés issus du *prénom* (occurrences) . . XCI

Liste des tableaux

1.1 Les propriétés des noms propres modifiés 22
1.2 Ontologie de Zabeeh (1968, p. 53) 25
1.3 Ontologie de *Prolex* (Tran, 2006, p. 82) 30
1.4 Interrelations dans l'ontologie de *WordNet* : la requête *pig* . 35
1.5 Interrelations dans les ontologies de Nc *vs* Npr 40
1.6 Les polyonymes : terminologie utilisée 63
1.7 Nombre de polyonymes selon la structure interne de l'anthroponyme 64
1.8 Désignateur rigide *vs* désignateur accidentel 75
1.9 Exemple d'analyse en sémantique interprétative : *Neige noire* (Hébert, 2007) 82

2.1 Les genres discursifs néologènes et néolophores (Gérard, 2018) 120
2.2 Variations phoniques et graphiques de la stratégie maximale 140
2.3 Dérivation en *-erie* sur *Christiane Taubira* 144
2.4 Graphie et phonie des polyonymes de Dominique Strauss-Kahn 146
2.5 Répartition des patrons selon leur degré de naturalité . . . 156
2.6 Suffixes complexes : fusion de règles (Stump, 2017) 170
2.7 Alternances et variations phonologiques fréquentes en français (ℜ26 à ℜ36) 193
2.8 Base de données MONOPOLI (extrait) 199
2.9 Premier aperçu des procédés de MONOPOLI : fréquences et exemples 202

3.1 Emplois des polyonymes de *Dominique Strauss-Kahn* . . . 214
3.2 Principes fondamentaux des approches et modèles évalués 218

3.3 Polyonymes de *Dominique Strauss-Kahn* et *François Hollande* . . . 231
3.4 Déclinaisons latines de *Julius* . . . 234
3.5 Déclinaisons latines de *César* . . . 234
3.6 Familles et séries dérivationnelles (Hathout, 2009) . . . 246
3.7 Exemples de dérivés sur *Nadine Morano* et *Roselyne Bachelot* 248
3.8 Paradigme abstrait de l'adjectif en français . . . 253
3.9 Paradigme concret de l'adjectif $\text{GRAND}_{\text{Adj}}$ . . . 253
3.10 Paradigme dérivationnel comportant un PRÉDICAT VERBAL, un NOM D'ACTION et un NOM D'AGENT . . . 255
3.11 Exemples d'irrégularités dans les paradigmes anthroponymiques . . . 257
3.12 Paradigme polyonymique comportant : *NdF* du NPP, PARTISAN, IDÉOLOGIE, OPPOSANT, AVERSION . . . 260
3.13 Plurivocité sémantique dans le paradigme NPP, PARTISAN, IDÉOLOGIE, OPPOSANT, AVERSION . . . 261
3.14 La quatrième proportionnelle : *macronisme* . . . 268
3.15 La quatrième proportionnelle : *villepinade* . . . 269
3.16 Échec de la quatrième proportionnelle . . . 271

4.1 Distribution des procédés extragrammaticaux . . . 296
4.2 Sécrétion et composition cachée : patrons formels, mots modèles . . . 308
4.3 Distribution des procédés ludiques . . . 318
4.4 Référents des dérivés en *-et* . . . 334
4.5 Procédés grammaticaux centraux . . . 337
4.6 Catégories sémantiques de *FrSemCor* (Barque *et al.*, 2020) . 338
4.7 Catégories sémantiques des entités concrètes . . . 340
4.8 Catégories sémantiques des situations dynamiques . . . 341
4.9 Catégories sémantiques des situations statiques . . . 342
4.10 Catégories sémantiques des groupes et parties . . . 342
4.11 Autres catégories sémantiques . . . 343
4.12 Distribution des noms de partisans et d'idéologies . . . 345
4.13 Distribution des prédicats verbaux . . . 353
4.14 Schémas interprétatifs (Tribout, 2005) . . . 355
4.15 Interprétation des verbes désanthroponymiques . . . 356
4.16 Fréquences des principales catégories sémantiques des dérivés centraux de MONOPOLI . . . 363

5.1 Exemple d'analyse dans OT (cf. Tranel, 2000, p. 52) . . . 376
5.2 Fréquences d'utilisation des polyonymes des NPP simples 392

5.3 Fréquences d'utilisation des polyonymes des NPP complexes . . . 393
5.4 Interactions entre les $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$ dans les désanthroponymiques construits sur le *nom de famille* . . . 396
5.5 Variations phoniques de $\mathscr{R}_{\text{base}}$' vis-à-vis de $\mathscr{R}_{\text{base}}$ . . . 397
5.6 Variations graphiques du *NdF* dans le dérivé . . . 397
5.7 Fréquences de types des stratégies formelles pour les *NdF* à finale vocalique devant les suffixes à initiale vocalique selon la taille de $\mathscr{R}_{\text{base}}$ . . . 403
5.8 Fréquences d'occurrences des stratégies formelles pour les *NdF* à finale vocalique devant les suffixes à initiale vocalique selon la taille de $\mathscr{R}_{\text{base}}$ . . . 403
5.9 Fréquences d'infractions aux $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$ dans les dérivés du *NdF* : comparaison de MONOPOLI et de la base synthétique . . . 407
5.10 Similarité entre les consonnes épenthétiques et les consonnes du $\mathscr{R}_{\text{base}}$ ou du suffixe . . . 409
5.11 Fréquences d'infractions aux $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$: comparaison entre polyonymes . . . 414
5.12 Fréquences du choix du polyonyme en fonction de la taille du *NdF* (fréquences de types) . . . 417
5.13 Fréquences d'utilisation des polyonymes de *Dominique De Villepin* et *Philippe De Villiers* . . . 425
5.14 Fréquences d'utilisation des polyonymes de *Stéphane Le Foll* et *Jean-Yves Le Drian* . . . 427
5.15 Fréquences d'utilisation des polyonymes selon la naturalité du procédé . . . 430
5.16 Fréquences des polyonymes à proximité des désanthroponymiques selon le $\mathscr{R}_{\text{base}}$ utilisé . . . 448
5.17 Fréquences de types d'utilisation des polyonymes de NPP possédant un homonyme . . . 457
5.18 Fréquences des polyonymes en syntaxe selon le genre du référent . . . 461

B.1 Répertoire des patrons . . . LXXII
B.2 Règle de production de l'output . . . LXXIII
B.3 Règles de variations graphiques I : suppressions . . . LXXIV
B.4 Règles de variations graphiques II : ajouts . . . LXXIV
B.5 Règles de variations graphiques III : substitutions . . . LXXV

C.1 Fréquences des tailles de $\mathscr{R}_{\text{base}}$' selon la taille et le dernier phonème de $\mathscr{R}_{\text{base}}$ (calculs sur les types) . . . LXXIX

C.2 Fréquences des tailles de $\mathscr{R}_{\text{base}}$' selon la taille et le dernier phonème de $\mathscr{R}_{\text{base}}$ (calculs sur les occurrences) LXXX
C.3 Fréquences de types de chaque polyonyme par famille anthroponymique LXXXIII
C.4 Fréquences d'occurrences de chaque polyonyme par famille anthroponymique LXXXVI
C.5 Fréquences d'occurrences d'utilisation des polyonymes selon la naturalité du procédé LXXXVII
C.6 Fréquences des polyonymes en syntaxe à proximité des désanthroponymiques XC

Résumé

Cette thèse décrit le comportement morphologique de l'anthroponyme, nom propre référant à un être humain, en tant que base de construction morphologique. Pour ce faire, nous analysons des désanthroponymiques spécifiques : les dérivés morphologiquement construits sur des noms propres de personnalités politiques françaises contemporaines (e.g. *François Fillon* > *fillonophobie*).

Nous nous appuyons sur un corpus d'environ 6 500 formes construites et travaillons dans une démarche extensive, à partir de données contextualisées (50 000 contextes différents) issues de la Toile. Nous réalisons l'analyse morphologique de chaque désanthroponymique, qui est ensuite enregistrée dans la base de données MONOPOLI (*Mots construits sur Noms propres de personnalités Politiques*). Par rapport au lexique institutionnalisé standard, les désanthroponymiques de MONOPOLI sont originaux. Ils traduisent le plus souvent les avis de leurs inventeurs vis-à-vis des personnalités politiques. Ces locuteurs créent dans ce but des formes que l'on peut qualifier d'occasionnalismes. L'examen de chaque procédé morphologique permettant d'obtenir un désanthroponymique de MONOPOLI reflète cette originalité, révélant des modes de formation très variés, du plus régulier (e.g. *Emmanuel Macron* > *macronisme*) au plus atypique (e.g. *Marine Le Pen* > *marinose*).

Notre analyse montre que l'anthroponyme ne correspond pas aux définitions des unités manipulées en morphologie, qu'il s'agisse du morphème ou du lexème. En effet, l'anthroponyme réunit un ensemble d'unités lexicales dénommées *polyonymes* (comportant, *a minima*, le

prénom, le *nom de famille* et le *nom complet*) qui partagent une catégorie syntaxique et une composante sémantique bipartite constituée d'un sens *dénominatif instructionnel* et d'un sens *stéréotypique*. Comme les unités manipulées en morphologie sont insuffisantes pour rendre compte de l'anthroponyme et de ses dimensions, aucun modèle de la morphologie n'a les propriétés requises pour décrire le lexique qui en dérive. Cela a pour conséquence que les conditions de formation des unités du lexique général ne sont pas (entièrement) applicables au lexique désanthroponymique : la forme d'un dérivé de nom propre de personnalité politique est conditionnée non seulement par des contraintes formelles ou lexicales, mais aussi et surtout par des facteurs discursifs, pragmatiques et référentiels.

Notre analyse apporte un éclairage nouveau aux mécanismes en dérivation, à la définition linguistique de l'anthroponyme et vient plus largement questionner les unités et modèles manipulés par la morphologie.

Abstract

Title : Morphological analysis of words based on names of political figures

This thesis describes the morphological behavior of anthroponyms—i.e., proper names referring to human beings—as bases of morphological construction. We analyze specific deanthroponyms which are words morphologically based on the proper names of contemporary French political figures (e.g., *François Fillon* > *fillonophobe* 'fillonophobic').

We rely on a corpus of about 6,500 complex words (50,000 different contexts) from the Web. We perform the morphological analysis of each deanthroponym, which is then recorded in the database MONOPOLI (*Mots construits sur noms propres de Personnalité Politique* 'words based on politician proper names'). Compared to the standard institutionalized lexicon, MONOPOLI's deanthroponyms are original. They usually reflect the opinions of their inventors about political figures. For this purpose, these speakers create forms that can be described as nonce-formations. Examining the morphological constructions listed in MONOPOLI reflects this originality and reveals a wealth of processes, from the most regular (e.g., *Emmanuel Macron* > *macronisme* 'macronism') to more atypical (e.g., *Marine Le Pen* > *marinite* 'marinitis').

Our analysis shows that the anthroponym does not correspond to the definitions of the units manipulated in morphology, morpheme or lexeme. Anthroponyms bring together a set of lexical units called *sub-*

names (at least the *first name*, the *last name* and the *full name*) which share a syntactic category and a bipartite semantic component comprising a *denominative instructional* meaning and a *stereotypic* meaning. Since the units manipulated in morphology are insufficient to account for the anthroponym and its dimensions, no model of morphology has the properties required to describe the deanthroponymic lexicon. This entails that the conditions of formation of the units of the general lexicon are not (entirely) applicable to the deanthroponymic lexicon : the form of a derivative of a political figure's proper name is conditioned not only by formal or lexical constraints, but also and above all by discursive, pragmatic and referential factors.

Our analysis sheds new light on the mechanisms in derivation, on the linguistic definition of the anthroponym and more broadly questions the units and models used in morphology.

Introduction générale

La morphologie constructionnelle analyse les corrélations formelles et sémantiques qui existent dans le lexique. Dans ce cadre, nous étudions des mots construits sur noms propres de personnalités politiques. L'analyse de ces mots construits est intéressante parce qu'il s'agit souvent de créations spontanées et ludiques qui reflètent le potentiel créatif du locuteur. De plus, ces dérivés prennent pour bases des noms propres, qui ne sont pas toujours considérés comme appartenant aux catégories dites lexicales, et sont donc peu étudiés comme bases en morphologie. Notre but est de répondre à la question suivante : *Que nous apprend l'analyse des mots construits à base de noms propres de personnalités politiques au sujet de la morphologie et des propriétés linguistiques de l'anthroponyme ?*

Nous entreprenons cette étude parce que nous avons constaté (Huguin, 2015) que les noms propres de personnalités politiques (désormais NPP) sont des objets dont l'exploitation par la morphologie constructionnelle donne des résultats à la fois foisonnants et surprenants, cf. (1) [1]. Pourtant, à notre connaissance, aucun travail exhaustif en morphologie n'a été mené sur les dérivés d'anthroponyme, ou désanthroponymiques.

1. Pour chaque exemple, nous précisons entre parenthèses le nom propre de personnalité politique utilisé comme base de construction. Lorsque la source n'est pas indiquée, les exemples proviennent de notre base de données (cf. Chapitre 2). Par souci de lisibilité, la numérotation des exemples et celle des notes de bas de page recommence à chaque chapitre.

(1) a. Aubry a une chance. Si on se reporte à 1980, elle a un boulevard **mitterrandien** devant elle, et pourrait « **rocardiser** » Hollande. (*François Mitterrand*, *Michel Rocard*)

b. Second grand moment de cette soirée, qui en compta beaucoup, le **juppéiste** Benoist Apparu, aux côtés du **sarkozyste** (et **néo-fillonniste**) Éric Ciotti, lançant à Nathalie Saint-Cricq sur France 2 : "vous aussi, vous vous êtes plantés.". (*Alain Juppé*, *Nicolas Sarkozy*, *François Fillon*)

c. Cette accumulation de réglementations c'est une **Roselynade** (cf. vaccination anti-grippe) mais sans responsable. (*Roselyne Bachelot*)

d. À quand la prochaine **bachelotade** ? (*Roselyne Bachelot*)

e. C'est l'idée que l'homme politique doit être viril, macho, à la limite **dskesque** (sans la bizoune sexaplégique et l'idée qu'une femme est du matériel). (*Dominique Strauss-Kahn*)

f. Entre nous, on appelle cela une "**ramayadite**", un genre de maladie peu contagieuse, qui s'attrape avec l'air du temps, comme une grippe A médiatique. (*Rama Yade*)

Les désanthroponymiques sont des unités contemporaines non lexicalisées, c'est-à-dire absentes des dictionnaires. Leurs contextes d'apparition sont fréquemment ludiques et revendicatifs. Comme on le voit avec (1), les NPP qui servent de bases à ces dérivés sont souvent liés à un contexte sociétal ou politique qui évolue vite. L'aspect passager de la parole, des idéaux et de l'action politique des référents de ces NPP, ainsi que le caractère transitoire de la fonction qu'ils occupent, expliquent en partie la nature éphémère des désanthroponymiques issus de ces NPP. La carrière et la médiatisation des référents des NPP s'inscrivent dans une période délimitée, relativement courte. Par exemple, le nom *roselynade* en (1c) est apparu suite à la polémique provoquée par Roselyne Bachelot en 2010, lorsque cette dernière, alors ministre de la santé, a commandé trop de vaccins anti-grippe pour lutter contre une éventuelle épidémie de grippe H1N1, avant finalement d'annuler sa commande. Le contexte de *dskesque* en (1e) fait, quant à lui, écho aux scandales judiciaires impliquant Dominique Strauss-Kahn dans l'affaire du

viol d'une femme de chambre dans un hôtel à New-York. Comme en témoignent ces deux exemples, les dérivés de NPP entretiennent un lien fort avec l'actualité. L'étude de ces dérivés requiert donc la constitution d'un corpus dédié à partir d'une ressource contenant des données à la fois contemporaines et originales.

Avec les dérivés à base NPP, nous avons donc des données quantitativement importantes et jamais étudiées en détail. Ces deux facteurs constituent une motivation majeure pour entamer leur analyse dérivationnelle et l'observation d'exemples comme ceux de (1) soulève de nombreuses questions. Les désanthroponymiques requièrent d'abord que l'on vérifie s'ils correspondent aux descriptions existantes en morphologie. On peut plus généralement, d'ailleurs, se demander si les noms propres sont des bases dont le comportement morphologique est identique à celui des autres catégories du lexique, et en particulier à celui des noms communs, avec lesquels ils sont parfois confondus. Par exemple, la suffixation en *-iser* est un procédé peu sensible au type catégoriel de la base qu'il sélectionne et il est pour cela parfois qualifié de *verbaliseur* universel. On peut donc s'attendre à ce que cette permissivité s'étende aux bases noms propres, comme ce que l'on observe avec le verbe *rocardiser* dérivé du NPP Michel Rocard en (1a). En (1f), il est plus difficile d'affirmer que l'on a affaire au procédé typiquement observé dans le lexique car *-ite* y sélectionne habituellement un nom d'organe (e.g. *appendice*) pour désigner une inflammation qui y est localisée (e.g. *appendicite*). L'hésitation est d'autant plus grande que la fonction de *-ite* dans *ramayadite* (1f) est déviée de son mode d'action classique : ce faisant le locuteur exprime un avis négatif à l'égard de Rama Yade. On peut également s'interroger sur les conditions formelles et sémantiques de la formation des dérivés à base d'anthroponyme. L'observation des exemples (1) montre à ce propos une caractéristique formelle originale. Alors que les dérivés de (1a), (1b) et (1d) sont construits sur des *noms de famille*, les autres ont pour base un *prénom* (1c), un *sigle* (1e) ou même un *nom complet* (1f). Ce qui est encore plus surprenant, c'est qu'il s'agit parfois du même référent : *roselynade* (1c) et *bachelotade* (1d) sont deux dérivés en *-ade* construits à partir des différents noms du référent Roselyne Bachelot.

Notre hypothèse est que toutes ces particularités, discursives, pragmatiques et formelles sont liées à la catégorie de base de ces constructions et aux référents associés. Les NPP sont des noms propres d'humains. Comme les référents de NPP ont un rôle politique influant sur la société et la vie des Français, ils provoquent des réactions chez les locuteurs. Notre objectif est donc de détailler ces constructions afin de découvrir si l'étude des désanthroponymiques apporte un éclairage nouveau, d'une part, sur la description des procédés dérivationnels et d'autre part, sur l'emploi des NPP comme bases de construction morphologique, et peut-être plus généralement, sur les anthroponymes.

Notre thèse s'articule en cinq chapitres regroupés en deux parties.

La première partie, intitulée *Anthroponyme, données et cadre théorique*, répond aux trois objectifs suivants : évaluer les descriptions de l'anthroponyme que l'on trouve dans la littérature, présenter les données étudiées, et examiner la capacité des modèles morphologiques existants à représenter la construction désanthroponymique.

Dans le **Chapitre 1**, notre objectif est d'aboutir à une définition de l'anthroponyme appropriée pour une analyse morphologique. Pour cela, nous partons de la définition de la catégorie nominale, en observant les critères qui distinguent le nom commun et le nom propre. Ensuite, nous examinons le contenu de la catégorie nom propre : nous détaillons les différentes classes ontologiques qu'elle comporte. Nous présentons les NPP sur lesquels nous focalisons notre étude et leurs spécificités en les comparant aux autres types d'anthroponymes. Nous réalisons également une synthèse critique des travaux portant sur la description du sens de l'anthroponyme.

Le **Chapitre 2** présente la constitution du corpus de désanthroponymiques. Pour réunir les données à analyser, nous avons utilisé la Toile comme ressource car, comme nous le montrons, elle seule contient les données qui nous intéressent. Les blogs, forums et réseaux sociaux sont des supports d'expression où les locuteurs, peut-être plus qu'ailleurs, se permettent de créer des néologismes. Ils y commentent l'actualité et donc les faits et gestes des personnalités politiques. Ces types de sources

sont les plus à même de contenir des dérivés de NPP. Notre stratégie de constitution de corpus consiste à générer des désanthroponymiques candidats, c'est-à-dire des formes dont l'existence est, au départ, posée comme hypothétique, pour ensuite vérifier leur attestation en ligne et réunir leurs contextes d'apparition.

Le **Chapitre 3** est un état de l'art des outils et principes théoriques en morphologie destiné à identifier les approches les mieux adaptées pour analyser les désanthroponymiques. Pour cela, nous comparons les principes théoriques de trois grandes approches morphologiques : les approches morphémiques concaténatives et processuelles (Hockett, 1954), les approches lexématiques manipulant des règles (Fradin, 2003a) et les approches paradigmatiques de la morphologie constructionnelle (Bonami et Strnadová, 2019).

La seconde partie de notre thèse, intitulée *Analyse des désanthroponymiques*, répond aux objectifs suivants : détailler les patrons morphologiques permettant d'obtenir les dérivés de notre corpus et expliquer la forme des désanthroponymiques.

L'objectif du **Chapitre 4** est de décrire les moyens morphologiques qui servent à construire les désanthroponymiques. Pour effectuer cette description, nous utilisons l'échelle de la *Morphologie Naturelle* de Dressler et Kilani Schoch (2005). Cette échelle permet de répartir les procédés sur un continuum allant du plus irrégulier, dit *extragrammatical*, au plus attendu et régulier, dit *grammatical*, ce qui rend compte de la fréquence importante des mécanismes expressifs, et donc des dérivés originaux, présents dans le lexique désanthroponymique.

Dans le **Chapitre 5** nous analysons les désanthroponymiques du point de vue de leurs variations formelles selon un modèle à base de contraintes adapté de la *Théorie de l'Optimalité* (Prince et Smolensky, 1993). Nous cherchons à expliquer les choix formels des locuteurs lors d'une construction morphologique à base NPP. En effet, nous avons remarqué en observant les exemples sous (1) une caractéristique centrale dans le lexique désanthroponymique : un dérivé peut être construit sur

le *prénom*, le *nom de famille* ou encore le *nom complet* de la personnalité politique. Nous examinons plusieurs hypothèses qui peuvent expliquer les choix des locuteurs. Nous vérifions notamment si le choix d'un nom plutôt qu'un autre est phonologiquement motivé, s'il résulte de facteurs lexicaux, ou encore s'il est induit par des caractéristiques discursives, pragmatiques ou référentielles.

Trois annexes viennent compléter notre thèse. L'Annexe A comprend les biographies de chacun des NPP sélectionnés pour l'étude. L'Annexe B présente des informations nécessaires à la génération des formes qui ont été cherchées sur la Toile au Chapitre 2. Enfin, l'Annexe C contient des données quantitatives qui correspondent à l'analyse formelle menée au Chapitre 5.

Le corpus, dont le mode de constitution est présenté au Chapitre 2, est stocké dans la base de données morphologiques que nous nommons MONOPOLI, pour **Mo**ts construits sur **No**ms propres de personnalités **Poli**tiques. Cette base contient environ 6 500 désanthroponymiques contextualisés dans plus de 55 000 contextes différents. Chaque entrée de MONOPOLI décrit la relation qui existe entre un NPP et l'une des occurrences d'un de ses dérivés, et consigne les informations relatives à l'URL dans laquelle cette occurrence a été trouvée. Chaque entrée de MONOPOLI est également munie d'un ensemble d'annotations qui traduisent en une soixantaine de traits les descriptions morphologiques, phonologiques, sémantiques et discursives qui résultent de leur analyse dérivationnelle, effectuée aux Chapitres 4 et 5. Le lecteur pourra consulter et télécharger MONOPOLI à cette adresse : `https://perso.atilf.fr/mhuguin/accueil/these/corpus-monopoli/`.

Première partie

Anthroponyme, données et cadre théorique

Chapitre 1

L'anthroponyme

The only names of objects which connote nothing are proper names; and these have, strictly speaking, no signification.

(Mill, 1882, p. 43)

Sommaire

1.1 Introduction 11
1.2 Catégorie nominale 11
1.2.1 Le nom dans les grammaires 12
1.2.2 Opposition entre nom propre et nom commun . 15
1.2.3 Noms propres modifiés 18
1.3 Noms propres 24
1.3.1 Ontologies de noms propres 24
1.3.1.1 Zabeeh (1968) 24
1.3.1.2 Bauer (1985) 27
1.3.1.3 Savary *et al.* (2013) 29
1.3.1.4 Comparaison des trois ontologies 29
1.3.2 Ontologies Nc *vs* ontologies Npr 34
1.3.3 Proposition d'ontologie 41
1.3.3.1 Classification des phytonymes 42
1.3.3.2 Classification des zoonymes 43
1.3.3.3 Classification des pragmonymes 44
1.3.3.4 Classification des ergonymes 44
1.3.3.5 Classification des toponymes 45
1.3.3.6 Classification des anthroponymes 48

1.3.4 Typologie formelle 53
1.4 Anthroponymes 60
1.4.1 Terminologie utilisée 61
1.4.2 Pourquoi travailler sur des NPP? 65
1.4.3 Définition de l'anthroponyme (version 1) 68
1.5 Sens de l'anthroponyme 70
1.5.1 L'anthroponyme est vide de sens 71
1.5.2 L'anthroponyme est un prédicat 77
1.5.3 L'anthroponyme a un sens 79
1.5.4 Les approches proposant un compromis 85
1.5.5 Choix théoriques 89
1.6 Définition de l'anthroponyme (version 2) 95

1.1 Introduction

Notre objectif est de fournir une analyse de mots morphologiquement construits sur des noms propres particuliers : les anthroponymes de personnalités politiques. Par exemple, sous (1), *macronitude* est un nom commun construit sur le nom de famille de l'anthroponyme *Emmanuel Macron*.

(1) Hollande semble lui faciliter les choses, et Ségolène, la grenouille météo de Solférino, cache à peine ses penchants pour la **macronitude**...(*Emmanuel Macron*)

Le but de ce chapitre est de passer en revue les propriétés linguistiques de l'anthroponyme telles qu'elles sont présentées dans la littérature. L'anthroponyme est un nom propre de personne. Il existe un consensus dans les grammaires et manuels scolaires pour considérer les anthroponymes comme des noms propres et les noms propres comme appartenant à la catégorie nominale. Pour décrire l'anthroponyme, il semble ainsi naturel de revenir sur la définition de la catégorie nominale et la définition des noms propres.

Ce chapitre est divisé en cinq sections. Dans la première section (§1.2), après avoir abordé la question de la définition de la catégorie nominale, nous examinons les critères de distinction entre nom commun et nom propre. Nous discutons ensuite du contenu de la catégorie des noms propres (§1.3) pour enfin présenter la sous-catégorie des anthroponymes et justifier du choix de travailler sur des anthroponymes de personnalités politiques (§1.4). La quatrième section de ce chapitre est entièrement consacrée au sens de l'anthroponyme (§1.5). Nous y évaluons différentes théories concernant le sens de l'anthroponyme et choisissons la théorie la plus à même de rendre compte du sens des désanthroponymiques. Nous clôturons ce chapitre par un bilan qui présente une première définition provisoire de l'anthroponyme (§1.6).

1.2 Catégorie nominale

Le nombre de catégories syntaxiques, ou parties du discours, ainsi que leurs définitions ne font pas consensus dans les grammaires. Gre-

visse et Goosse (2008, p. 580) proposent onze catégories. On trouve dans le sommaire du chapitre intitulé « Les parties du discours » l'inventaire suivant : le nom, l'adjectif, le déterminant, le pronom, le verbe, l'adverbe, la préposition, la conjonction de subordination, la conjonction de coordination, l'introducteur et le mot-phrase. La *Grammaire de l'Académie* en recense dix : le nom, l'article, l'adjectif, le pronom, le verbe, le participe, l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection (Lamotte et Bescherelle, 1841, p. 9). Martin *et al.* (2004, p. 226) dans la *Grammaire Méthodique du Français* en citent neuf : le nom, l'article, l'adjectif, le pronom, le verbe, l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection. Malgré quelques différences, la catégorie nominale est toujours considérée comme une partie du discours et le nom propre est absent de ces listes. Dans ce qui suit, nous résumons Lallot (1988, p. 16) qui présente un historique de l'origine des parties du discours. Nous focalisons nos propos sur la catégorie nominale et cherchons à déterminer ses caractéristiques définitoires vis-à-vis des autres parties du discours.

1.2.1 Le nom dans les grammaires

La création de la catégorie des *noms* remonte à l'antiquité. Le terme ὄνομα (*onoma*), qui sera plus tard traduit par 'nom', apparaît chez Platon dans le *Cratyle* entre le V^{e} et le IV^{e} siècle av. J.C. (Basset, 2004, p. 295). Il est défini par opposition au ῥῆμα (*rhema*), traduit par 'verbe'. Ces deux mots n'ont alors pas la fonction de catégorie syntaxique qu'on leur connaît aujourd'hui. Le nom correspond au *thème* et le verbe au *rhème* (Basset, 2004). Combinés, le thème, i.e. ce dont on parle, et le rhème, i.e. ce que l'on en dit, forment le λόγος (*logos*), que l'on peut traduire par 'discours'. Noms et verbes sont donc des *parties* du *discours* à proprement parler. Ce n'est que chez Aristote, dans la *Poétique* (IV^{e} siècle av. J.C.), que le nom prend le sens métalinguistique qu'on lui connaît aujourd'hui. Le nom est une catégorie de mot et les catégories forment les *parties du discours*. Pour Aristote, il existe quatre parties du discours : le nom, le verbe, la conjonction et l'articulation. Le nom s'oppose au verbe qui prend morphologiquement la marque de temps. Selon Lallot (1988, p. 16), il est difficile de définir clairement les conjonctions et articulations à partir des textes d'Aristote.

On trouve des définitions plus précises des parties du discours chez les stoïciens (e.g. Zénon, Chrysippe, Diogène de Babylone, III^{e} siècle av. J.C.). Les stoïciens reprennent les quatre parties du discours d'Aristote et enrichissent leurs définitions par des distinctions morphologiques et sémantiques. Ils ajoutent une cinquième partie du discours : ils réservent le terme ὄνομα (*onoma*) pour le nom propre qu'ils distinguent du nom commun nommé προσηγορία (*prosègoria*) (Brunschwig, 1984). Cette bipartition repose sur le fait que le nom propre désigne « une qualité propre » et l'appellatif « une qualité commune » (Lallot, 1988, p. 16). On peut qualifier cette distinction de sémantico-référentielle. Il s'agit en effet de caractériser ce à quoi s'applique le mot dans la réalité. Il faut préciser que le terme *nom propre* est alors employé comme synonyme de *vrai nom* et non pas comme *propre à un individu* (pour la suite nous utilisons le terme *individu* pour désigner un exemplaire unique, que ce soit un humain, une chose, un événement, etc.). Cette distinction est conservée en latin où l'on trouve les termes *nomen* (ou *nomen proprium*) pour le nom propre et *vocabula* pour le nom commun. Les stoïciens définissent les autres parties du discours de la manière suivante : le verbe est un mot qui peut subir la flexion mais il ne varie pas en cas ; les cas sont réservés aux noms propres et appellatifs ; l'article varie en genre et nombre avec l'appellatif ou le nom propre ; la conjonction est une partie du discours invariable qui a une fonction de liaison.

Au II^{e} siècle av. J.C., le grammairien Denys de Thrace, un des fondateurs de la grammaire moderne occidentale, divise les parties du discours en huit catégories : l'article, le nom, le pronom, le verbe, le participe, l'adverbe, la préposition et la conjonction. Cet inventaire amène plusieurs remarques vis-à-vis des classements précédents et des catégories que l'on retrouve aujourd'hui. Le participe est une catégorie à part entière car il tient du nom et du verbe d'un point de vue morphologique. Il varie en cas mais aussi en temps. Le pronom a la capacité de remplacer un nom. L'adverbe est un mot invariable ajouté au verbe. L'adjectif est inclus dans les noms car il varie en cas. On remarque surtout que la distinction entre appellatif et nom propre, proposée par les stoïciens, n'est pas conservée par Denys de Thrace. Le critère sémantico-référentiel n'est pas suffisant pour distinguer les deux parties du dis-

cours qui varient en cas de la même manière. On trouve à propos du nom :

> « [l]e nom (onoma) est une partie de phrase casuelle, désignant un corps ou une action - un corps, par exemple *pierre*, une action, par exemple : *éducation* -, employé pour le commun ou pour le propre - le commun, par exemple *homme*, *cheval*, le propre, par exemple : *Socrate*. » (traduction du τέχνη γραμματική *Technè Grammatikè* de Lallot, 1985, p. 15)

Nom commun et nom propre sont définis sous la même partie du discours grâce à un critère morphosyntaxique et un critère sémantico-référentiel. Le nom varie en cas et désigne un corps ou une action.

Les grammaires d'aujourd'hui privilégient les critères morphosyntaxiques pour définir la catégorie nominale. Grevisse et Goosse (2008) regroupent également noms communs et noms propres sous l'appellation de *nom*. Le critère sémantique y est considéré comme insuffisant. Un nom peut désigner une chose, une action ou une propriété, mais un verbe ou un adjectif également (e.g. « Ce qui distingue *changement* de *changer*, *bonté* de *bon* n'est pas avant tout sémantique », Grevisse et Goosse, 2008, p. 582). Pour définir la catégorie nominale, les critères morphosyntaxiques sont donc préférés aux critères sémantiques :

> « [l]e nom ou substantif est un mot qui est porteur d'un genre, qui est **susceptible** de varier en nombre, **parfois** en genre, qui, dans la phrase, est accompagné **ordinairement** (surtout comme sujet) d'un déterminant, **éventuellement** d'une épithète. Il est apte à servir de sujet, d'attribut, d'apposition, de complément. » (Grevisse et Goosse, 2008, p. 582)

Les termes que nous avons mis en gras soulignent la difficulté à donner une définition unifiée de la catégorie nominale en se basant sur des critères morphosyntaxiques. On trouve des contre-exemples pour chacun de ces critères, chez les noms communs comme chez les noms propres. Le genre est sous-spécifié et dépend du sexe du référent pour les noms épicènes (e.g. *élève*, *Dominique*). Les noms en position attributive ne sont pas déterminés (e.g *Jacques est médecin*). Il existe des noms invariables en nombre comme les *pluralia tantum* (e.g. *Les Alpes*, *les funé-*

railles). La fonction n'est pas non plus un critère discriminant vis-à-vis des autres parties du discours. Un verbe peut apparaître en position sujet (e.g. *Manger est nécessaire*).

Ce bref historique montre que les critères pour définir la catégorie nominale ne font pas consensus. La nature des critères pris en compte fait varier le contenu de cette catégorie. La catégorie nominale du *Technè Grammatikè* contient les noms communs, les noms propres et les adjectifs qui varient tous en cas en grec. C'est le critère morphosyntaxique qui est important. Chez les stoïciens, les noms propres et les noms communs sont séparés en deux catégories distinctes. Le critère sémantico-référentiel prévaut sur le critère morphosyntaxique. Les critères morphosyntaxiques énoncés dans Grevisse et Goosse (2008, p. 582) et dans les grammaires grecques susmentionnées constituent des idiosyncrasies. Le seul critère pertinent pour définir la catégorie nominale est sémantico-référentiel. Un nom nomme ou désigne quelque chose dans la réalité. Dans la section suivante, nous discutons des critères de distinction entre nom propre et nom commun.

1.2.2 Opposition entre nom propre et nom commun

Nous venons de voir que nom propre et nom commun ont un temps été distingués en tant que parties du discours (chez les stoïciens). Cette distinction était alors sémantico-référentielle. En discours, le nom commun peut être employé pour désigner une classe d'individus alors que le nom propre est employé pour un individu unique. Le nom commun nomme une classe, le nom propre nomme un individu. Cette distinction constitue un premier critère d'opposition. Dans cette section, nous examinons les autres critères de distinction généralement proposés. Pour cela, nous commentons les critères avancés dans les grammaires. Nous comparons ensuite les traitements dictionnairiques des noms propres et noms communs et, pour finir, nous présentons ce que certains linguistes (e.g. Kleiber, 1991 ; Jonasson, 1991) ont qualifié d'emplois modifiés du nom propre.

Dans les grammaires modernes on trouve trois types de critères qui permettent de distinguer les noms propres des noms communs : des cri-

tères graphiques, des critères morphosyntaxiques et des critères sémantiques.

Grevisse et Goosse (2008) écrivent que les noms propres, contrairement aux noms communs, possèdent une majuscule, sont non déterminés et non modifiés. Ces critères, souvent proposés dans les grammaires du français, qu'elles soient normatives ou scolaires (e.g. Martin *et al.*, 2004, p. 335 ; Calle et Nosrée, 2011, p. 45), constituent des idiosyncrasies. Les noms communs, comme les noms propres, prennent par exemple une majuscule en allemand. Les noms propres prennent les marques de cas dans la plupart des langues casuelles. Les noms propres peuvent être pluralisés comme dans l'exemple (2).

(2) Emmanuel Macron est donc « en même temps » tous les **Emmanuels Macrons** contradictoires qui se succèdent sur les écrans : le mystique des Bernardins et le « teuffeur » de l'Élysée, le chef de guerre jupitérien et l'émotif de l'Aquarius, le promeneur royal de la cour du Louvre et l'adulescent qui « parle cash ». [1]

Vaxelaire (2005b, p. 89), qui dresse un bilan des critères d'opposition entre nom propre et nom commun, affirme que ces distinctions sont plus ou moins notables selon les langues mais que l'on ne peut pas fondamentalement les différencier en utilisant des propriétés morphosyntaxiques. Il est donc impossible de distinguer les noms propres des noms communs sur des critères graphiques et morphosyntaxiques.

Grevisse et Goosse (2008, p. 583) proposent aussi un critère sémantique pour scinder la catégorie nominale : le nom propre, contrairement au nom commun, ne dispose pas de définition, de signification. Pourtant, les noms propres sont bien enregistrés dans des dictionnaires. Noms propres et noms communs sont cependant enregistrés dans des dictionnaires de types différents.

Les noms propres sont généralement absents des *dictionnaires de langue*[2]. Selon Quemada (1967, p. 91), un dictionnaire de langue donne

1. Source consultée le 14 janvier 2019 : `https://www.atlantico.fr/imprimer-pdf/node/3436014`.
2. Le premier dictionnaire français, de Richelet (1680), contenait quelques noms

des informations linguistiques sur les signes linguistiques (e.g. prononciation, signification et combinatoire). À l'opposé, le *dictionnaire encyclopédique*, qui contient les noms propres, donne des informations sur les choses, autrement dit, les référents. Swanepoel (1996, p. 49) résume l'idée dominante que l'on retrouve chez de nombreux lexicographes (notamment dans la préface de Rey et Robert, 2003) : les noms propres ont un sens individuel référentiel à l'opposé des autres unités qui disposent d'un sens catégorisant.

La distinction – discutée – entre nom propre et nom commun serait donc sémantique. L'attribution de la partie du discours nom propre ou nom commun varie pourtant suivant les dictionnaires. Ces variations reflètent l'absence de consensus concernant les critères définitoires de l'une et l'autre des catégories. Vaxelaire (2005a) donne plusieurs illustrations à ce problème (voir aussi Lecomte-Hilmy, 1989). Le nom *Apocalypse*, qui désigne le dernier livre du Nouveau Testament, apparaît comme nom propre dans le *Petit Robert des noms propres* (2000) mais aussi dans le dictionnaire de langue *Nouveau Petit Robert* (2000). Le nom *Sagittaire*, en tant que nom de constellation, est également enregistré dans les deux dictionnaires. De tels exemples créent une ambiguïté. Si Apocalypse et Sagittaire sont des noms propres enregistrés dans le *Petit Robert des noms propres* (2000), alors le *Nouveau Petit Robert* (2000), qui est un dictionnaire de langue, enregistre aussi des noms propres (ou le dictionnaire des noms propres enregistre aussi des noms communs). Pourtant, un dictionnaire de langue n'enregistre normalement pas de nom propre. Pour Rey-Debove (1971), cette ambiguïté est une conséquence de la pluralisation possible de certains noms propres. Par exemple, le nom propre *Harpagon* est pluralisé dans le contexte sous (3).

(3) Vous ne connaissez pas tous les millionnaires ultramontains : ce sont de véritables **harpagons**. (*TLFi*)

Harpagon est tantôt considéré comme un nom commun, tantôt comme un nom propre, ou encore comme un nom propre dit *modifié* (Kleiber, 1991 ; Jonasson, 1991). La prochaine section est consacrée à la présentation des noms propres modifiés.

propres. Pour un aperçu sur les typologies des dictionnaires, nous renvoyons à Quemada (1967) et Campos Martín (2009).

1.2.3 Noms propres modifiés

L'étiquette de *nom propre modifié* résulte, selon Vaxelaire (2005a, p. 301), de la volonté de contourner la difficulté à distinguer les noms communs et les noms propres. Les noms propres modifiés sont définis par opposition à un emploi *prototypique du nom propre* (formule utilisée par Hébert, 1996 et Bosredon et Guérin, 2005, entre autres) sur des critères à la fois sémantiques, référentiels et morphosyntaxiques. L'usage de l'adjectif *prototypique* correspond à la définition donnée dans la version standard de la *Théorie du prototype* de Kleiber (1990). À partir de Kleiber (1990, p. 66), on peut définir le prototype comme la combinaison de propriétés typiques attribuées à une catégorie.

Les noms propres prototypiques combinent les propriétés typiques suivantes : ils sont employés nus (i.e. non déterminés, non complémentés) et font référence à un seul individu (cf. *usage référentiel* chez Jonasson, 1991, p. 64).

Les noms propres modifiés s'écartent de ces critères définitoires puisqu'ils n'apparaissent jamais nus. Syntaxiquement, ils sont déterminés et/ou modifiés, et, référentiellement, ils ne font pas toujours référence à l'individu porteur du nom.

Le nom propre *Paul* en (4a) est employé de façon prototypique. En (4b) le nom propre est modifié : il est déterminé et il ne fait plus référence à l'individu Picasso mais à ses œuvres (il s'agit de l'emploi *métonymique* défini dans la suite).

(4) a. **Paul** danse. (Jonasson, 1991, p. 64)

b. Les **Picasso** de la première salle sont mes préférés. (Gary-Prieur, 1996)

On compte, parmi les emplois modifiés, l'emploi *dénominatif*, l'emploi en *fractionnement*, l'emploi *métaphorique* ou *antonomasique*, l'emploi *métonymique* et l'emploi *exemplaire*. Voyons dans la suite, à quoi chaque emploi correspond.

- Dans l'emploi *dénominatif*, le nom propre est utilisé pour nommer ou dénommer un individu, un lieu, etc. (Leroy, 2004, p. 70). Un exemple est donné en (5a). En emploi dénominatif, le nom

propre est souvent paraphrasable par 'un individu nommé/appelé *Npr*', cf. (5b).

(5) a. Il y a une **Alice** dans ma classe.

b. = Il y a un individu nommé/appelé *Alice* dans ma classe.

- Le nom propre peut aussi être employé en *fractionnement*. Le nom propre fractionné désigne une partie seulement de son référent (chronologiquement, psychologiquement ou physiquement, Kleiber, 1991, p. 83). Dans (6), le nom propre *Paris* est employé en fractionnement. Il réfère toujours à la ville de Paris mais l'expansion du nom propre, i.e. le déterminant *un* et l'adjectif *ensoleillé*, vient restreindre la dénotation de la ville au seul *Paris sous le soleil* (*vs Paris sous la pluie*/*sous la neige*) [3].

(6) Nous avancions, main dans la main, dans les rues d'un **Paris** ensoleillé.

- En emploi *métaphorique*, le nom propre sert de comparateur (Kleiber, 1991, p. 83). En (7a), un enfant est comparé à Matisse. Le nom propre métaphorique *Matisse* s'applique donc à un autre référent que le référent d'origine. Les emplois métaphoriques peuvent être paraphrasés par des enclosures comme 'une sorte de/un vrai Npr', cf. (7b).

(7) a. Cet enfant est un **Matisse**.

b. = Cet enfant est une sorte de/un vrai **Matisse**.

- L'*antonomase* est également un emploi modifié du nom propre. Dans les grammaires, comme dans la *Grammaire Méthodique du Français* par exemple, l'antonomase est définie comme le passage du nom propre au nom commun et réciproquement (Martin *et al.*, 2004, p. 340). Les auteurs donnent comme exemple le nom commun *poubelle* issu, par un lien métonymique concepteur/objet,

3. Gary-Prieur (1991) distingue les emplois en fractionnement, où l'article est indéfini des emplois en *image*, où l'article est défini. Selon l'auteur, dans *Le Paris de mon enfance*, le locuteur réfère à une *image* de Paris et non pas une *portion* du référent. Il s'agit d'une *représentation* de Paris et non pas d'une *portion* de Paris. Selon nous, la distinction est difficile à maintenir car dans, une certaine mesure, toute portion de référent est bien une image de ce référent.

du nom propre du préfet éponyme qui en imposa l'usage. Flaux (1991, 2000) propose une définition différente et plus précise. Tout d'abord, il y a antonomase si un nom propre est utilisé comme un nom commun sur la base d'une comparaison (le nom *poubelle* est donc exclu des antonomases puisqu'il s'agit d'une *métonymie*, Flaux, 1991, p. 40). Ensuite, l'antonomase doit être effectuée sur le nom propre d'une personnalité jouissant d'une certaine notoriété. Lorsque le lien avec ce nom propre est totalement effacé de la mémoire des locuteurs, il ne s'agit plus d'une antonomase, il y a communisation à proprement parler (Flaux, 2000, p. 125). En (8a), on compare les qualités littéraires de Jean-Paul Sartre aux qualités de Victor Hugo : *Hugo* est une antonomase. Il n'y a pas d'antonomase selon Flaux (2000) en (8b) car *mégère* est un nom commun dont le lien avec le référent du nom propre d'origine, Mégère, la déesse grecque de la vengeance, n'est pas accessible à la majorité des locuteurs. Dans le cas d'un emploi antonomasique, le nom propre s'applique toujours à un autre référent que le référent d'origine et ce, sur la base d'une comparaison. Ainsi définie, l'antonomase du nom propre est similaire à l'emploi métaphorique défini *supra* (Flaux, 2000, p. 122). Flaux (2000, p. 122) distingue les antonomases lexicales des antonomases discursives. Les antonomases lexicales sont compréhensibles hors contexte et enregistrées dans les dictionnaires. Les antonomases discursives ne sont compréhensibles qu'en contexte. L'exemple (3) repris en (8c) est une antonomase lexicale car *harpagon* est enregistré au sens d'avare dans le dictionnaire. En (8d), *Vanessa* est une antonomase discursive car « le contenu sémantique qui lui est attaché ne passe pas les bornes du texte. » (Leroy, 2000).

(8) a. Sartre, ce **Hugo** de notre siècle. (Jonasson, 1990)

b. Il a épousé une **mégère**. (Flaux, 2000, p. 125)

c. Vous ne connaissez pas tous les millionnaires ultramontains : ce sont de véritables **harpagons**. (*TLFi*)

d. (Vanessa… Une fille mince, jolie, sensible, de 19 ans, qui a voulu « en finir avec tout ça » […]) Au service de réanimation de l'hôpital Pellegrin, le docteur Xavier Pommereau, psy-

chiatre, en voit tous les jours, des **Vanessa**, et même plusieurs fois par jour. (Jonasson, 1994, p. 129)

- Le nom propre peut aussi être employé de façon *métonymique*. En (9), le nom *Picasso* est utilisé pour faire référence à ses œuvres, par contiguïté (Jonasson, 1991, p. 64, voir aussi l'exemple (4b)).

(9) Il n'y a que trois ou quatre **Picasso** dans ce musée. (Leroy, 2004, p. 129)

- Finalement, le nom propre peut être employé comme *exemplaire* (Jonasson, 1994). Dans l'emploi exemplaire, le syntagme nominal qui contient le nom propre n'est constitué que du déterminant indéfini *un* et du nom propre. En (10), *un De Gaulle* est un exemplaire parmi les multiples traversées du désert. Contrairement à l'emploi métaphorique, le nom propre employé comme exemplaire ne sert pas à décrire autre chose que le référent d'origine (Jonasson, 1994, p. 233). Contrairement à l'emploi en fractionnement, le nom propre employé comme exemplaire ne provoque pas une division du référent.

(10) J'aime donc la traversée du désert d'un **De Gaulle** ou d'un **Mitterrand**. (Jonasson, 1994, p. 229 citant *Le Nouvel Observateur*)

Le nom propre peut aussi être employé de façon *autonymique* et l'autonymie se distingue des emplois modifiés car, dans cet emploi, il n'y a ni déterminant, ni modifieur. Les emplois autonymiques sont des emplois opaques où « le signe ne renvoie pas à un référent extra-linguistique, mais à lui-même »[4] (Perret, 2002, p. 55). En (11a), *Emmanuel Macron* est en emploi autonymique, il est paraphrasable par 'le mot *Npr*' cf. (11b). En (11c), le nom propre est utilisé pour désigner le référent qui correspond au nom *Emmanuel Macron* : le nom propre est prototypique. Pour distinguer les emplois autonymiques des emplois protypiques, i.e. référentiels, nous utilisons l'italique pour les premiers comme en (11a), par opposition à (11c).

(11) a. *Emmanuel Macron* est un nom propre.

4. Comme la plupart des emplois modifiés, l'autonymie n'est pas réservée au nom propre : tous les mots de la langue peuvent être employés de façon autonymique.

b. Le mot *Emmanuel Macron* est un nom propre.

c. Emmanuel Macron est Président de la République.

Le Tableau 1.1 présente un bilan des propriétés syntaxiques et référentielles des noms propres modifiés vis-à-vis de l'emploi prototypique (cellules colorées).

Emplois	Propriétés			
	Syntaxiques		Réf.	Autres
	Dét.	Compl.		
Prototypique	∅	∅	X	-
Dénominatif	Indéfini	À gauche	X	'Individu nommé *Npr*'
Fractionné	(In)défini	À droite	Partie de X	-
Métaphorique	Facultatif	Facultatif	Y	Enclosures
Métonymique	Facultatif	Facultatif	Y	Y est contiguë à X
Exemplaire	*un*	∅	X	-

TABLEAU 1.1 – Les propriétés des noms propres modifiés

Pour chaque emploi le Tableau 1.1 donne : le type de détermination (notée Dét. en colonne 2), la possibilité d'une complémentation et sa position vis-à-vis du nom propre (notée Compl. en colonne 3), le référent désigné par le syntagme nominal qui contient le nom propre (en colonne 4, où X désigne le référent originel et Y un autre référent). Nous avons ajouté les autres caractéristiques notables de chaque emploi (en colonne 5). Il peut s'agir de paraphrases (e.g. 'individu nommé *Npr*' pour l'emploi dénominatif) ou de tests (e.g. les enclosures pour l'emploi métaphorique).

Pour tenter de distinguer nom propre et nom commun et donc de définir les deux catégories, nous avons examiné des grammaires, comparé le traitement dictionnairique des deux unités et finalement présenté un certain nombre d'emplois dits modifiés. Les distinctions graphiques et morphosyntaxiques présentées dans les grammaires ne sont pas valides. Les traitements dictionnairiques ne sont pas uniformes puisque certains noms propres apparaissent dans les dictionnaires de langue et dans les ouvrages encyclopédiques. Les travaux de linguistique confirment la difficulté à définir distinctement nom propre et nom

commun. Syntaxiquement, les noms propres modifiés possèdent des propriétés qui les situent à la limite entre nom propre et nom commun et il semble difficile, voire impossible, de trancher entre les deux catégories. Ces emplois modifiés ne font eux-mêmes pas consensus. Par exemple, selon Coseriu (1955), en emploi métaphorique et métonymique les noms propres deviennent des noms communs (cf. exemples (7a) et (10)). Vaxelaire (2005a, p. 301) affirme que « [c]irconscrire la catégorie du nom propre se révèle extrêmement ardu. Le passage du nom propre au nom commun est courant et la limite entre la lexicalisation et la non-lexicalisation impossible à tracer nettement ». Au regard de la difficulté à séparer distinctement nom propre et nom commun, quelques auteurs (notamment Fabre, 1987) proposent que *nom propre* soit une fonction logique plus qu'une catégorie syntaxique. Selon Fabre (1987), le nom propre ne peut être défini que de façon pragmatique ou sociolinguistique d'où la difficulté à le définir de manière linguistique, c'est-à-dire comme une catégorie syntaxique. En conséquence, la différence entre nom propre et nom commun ne peut se faire qu'en contexte ou en discours.

Il nous reste deux critères à examiner pour tenter, malgré tout, de maintenir une distinction entre le nom propre et le nom commun. Le premier critère est sémantico-référentiel et nous vient des stoïciens (cf. §1.2.1). En discours, le nom commun peut être employé pour désigner une classe d'individus alors que le nom propre prototypique est employé pour un individu unique. Le second critère est sémantique. Selon les grammaires, les noms propres n'ont pas de signification. Selon les lexicographes, les noms propres ne possèdent pas de sens catégorisant mais un sens individuel référentiel, contrairement au nom commun. Ces deux critères de différenciation sont liés. Le premier critère est de nature sémantico-référentielle car il s'agit de la capacité d'une unité linguistique à désigner un individu ou une classe. Le second critère est uniquement sémantique et concerne les types de sens invoqués : nom propre et nom commun ne possèderaient pas le même type de sens. Nous examinerons en détail ces critères dans la suite de ce chapitre (cf. §1.5). Auparavant, nous nous intéressons au contenu de la catégorie nom propre.

1.3 Noms propres

Si l'on s'interroge sur le contenu de la catégorie nom propre, on constate que de nombreux travaux proposent une typologie de ces noms. On trouve des ontologies, fondées sur un classement des référents (e.g. Zabeeh, 1968 ; Bauer, 1985 ; Vaxelaire, 2005a ; Van Langendonck, 2007), mais aussi une typologie formelle, qui repose sur la structure interne des noms propres (e.g. la présence d'un déterminant ou non *Les Alpes vs Marie* cf. Jonasson, 1994 ; Gary-Prieur, 2016). Nous examinons ici ces deux sortes de typologies et nous commençons par les ontologies.

1.3.1 Ontologies de noms propres

Nous présentons les ontologies de Zabeeh (1968), Bauer (1985) et Agafonov *et al.* (2006), qui sont les plus utilisées selon Mandola (2017) puis nous les comparons. Nous utilisons le terme *ontologie* pour désigner un type spécifique de typologie qui repose (majoritairement) sur la nature du référent (nous présentons la définition du terme ontologie en §1.3.2). À l'intérieur des ontologies, nous parlerons de *catégories* pour désigner les classes majeures et de sous-catégories pour les catégories d'un niveau hiérarchique inférieur.

1.3.1.1 Zabeeh (1968)

Zabeeh (1968, p. 53) classe les noms propres en cinq catégories majeures : les noms de personnes, les noms de lieux, les noms de temps, les noms d'institutions, et les noms d'artefacts. Chaque catégorie est ensuite divisée pour un total de vingt-et-une sous-catégories comme présenté dans le Tableau 1.2 [5].

5. L'ontologie originelle est en anglais. Le Tableau 1.2 est traduit par nos soins et les exemples sont issus du tableau d'origine.

Noms de personnes	**Noms de lieux**
1. Premier et deuxième prénom 2. Patronyme *Macdonald** (fils de Donald) 3. Cognomen *Cicéron* 4. Nom de plume 5. Surnom* 6. Nom mythique *Zeus**, *Dieu* 7. Nom fictif *Pickwick**, *John Doe* 8. Nom de famille non hérité	1. Noms géopolitiques *Les États-Unis, la République Démocratique d'Allemagne de l'Est* 2. Villes - districts - états 3. Noms géographiques *l'Équateur, le Mont Blanc* 4. Noms astronomiques *l'Univers, la Lune, la Pléiade* 5. Noms fictifs *Yoknapatawpha*
Noms de temps	**Noms d'institutions**
1. Noms historiques *La Glorieuse Révolution**, *Le Vingtième Siècle** 2. Périodes *hiver***, *lundi***, *le jour du Jugement dernier**, *Pâques***	1. Politiques *le Parlement***, *l'Académie Française***, *le parti Communiste***, *la cour suprême*** 2. Économiques *Général Motors***, *Coca-Cola***
Noms d'artefacts	
1. Produits artistiques *Eroica***, *Vénus de Milo*, *Mickey Mouse***, *Hamlet*** 2. Items culturels *Tractatus Logico Philosophicus***, *Barbarossa* (plan de guerre) 3. Numéraux *un*** 4. Mythiques *Argo* (navire mythique), *Excalibur*	* Également utilisé comme description. ** Également utilisé comme nom commun.

TABLEAU 1.2 – Ontologie de Zabeeh (1968, p. 53)

L'ontologie de Zabeeh (1968) nous amène à faire quatre premières observations.

Premièrement, on remarque que les catégories de noms propres ne sont pas équilibrées. Les noms de temps, d'institutions et d'artefacts possèdent moins de subdivisions que les noms de lieux et de personnes (2 et 4 *vs* 8 et 5 sous-catégories). Nous verrons dans la suite que cette répartition est constante quelles que soient les ontologies de noms propres. Il s'agit en effet de la conséquence d'une nécessité sociale : nous avons besoin de nommer chaque individu humain et de nous localiser. Ce besoin nous conduit à créer plus de noms propres pour les humains

et les lieux et donc plus de sous-catégories au sein de ces catégories. La multiplicité des sous-catégories de noms de personnes est aussi la marque d'un anthropocentrisme : chaque humain se distingue de ce qui l'entoure, marque son unicité, par un ou plusieurs noms propres.

Deuxièmement, les catégories, comme les sous-catégories, ne sont pas mutuellement exclusives. Par exemple, *Waterloo* peut être inclus dans les *noms de lieux*, en tant que *nom de ville*, et aussi comme *nom de temps*, en tant qu'*événement historique* (cf. la polyréférence des noms propres en §1.3.2).

Troisièmement, les frontières des catégories et des sous-catégories sont incertaines. Par exemple, dans les *noms de personnes*, il est difficile de distinguer les sous-catégories *surnom*, *nom de plume* et *cognomen* car le nom de plume est le surnom pris par un auteur et le cognomen est un surnom donné dans l'antiquité romaine. Plus particulièrement, le cognomen appartient à la *tria nomina* (Heinzelmann, 1977). Chaque nom romain est constitué de trois parties : un *praenomen* (prénom), un *gentilice* ou *nomen* (nom de famille) et un *cognomen* (e.g. *Marcus Tullius Cicero*). À l'origine, le cognomen est un surnom personnel basé sur une caractéristique du référent, puis, il devient héréditaire. Pour cette raison, sans doute, Zabeeh (1968, p. 53) distingue le *cognomen* des *surnoms* qui ne sont généralement pas héréditaires. On peut s'interroger sur la pertinence de renseigner dans une ontologie des éléments diachroniques, qui ne sont plus attribués à des référents aujourd'hui.

La troisième remarque est en lien avec la quatrième et dernière remarque que nous effectuerons sur le Tableau 1.2 : certaines sous-catégories ne sont pas des noms propres.

Zabeeh (1968), qui suit Frege (1950), inclut les numéraux dans les noms propres (cf. n°3 dans les *Noms d'artefacts*) alors qu'ils sont traditionnellement analysés comme des noms communs ou des adjectifs numéraux. Selon G. Frege, les numéraux, quand ils sont utilisés comme des noms, sont des noms propres de nombre : dans la phrase *Quatre est un nombre pair*, *quatre* désigne et réfère à un individu unique, il n'y a

pas plusieurs quatre. Zabeeh (1968, p. 62), dans la suite de son ouvrage, revient sur la présence des numéraux dans son ontologie :

> « [a]ppeler des chiffres [nom propre] est trompeur non seulement parce que chaque chiffre est le nom d'un nombre en tant que propriété définie de ce nombre, mais aussi parce que, contrairement aux [noms propres], les chiffres ne sont pas attribués aux entités par une convention *ad hoc* » [6]

Nous sommes d'accord avec Zabeeh (1968) pour exclure les numéraux des noms propres et revenons sur l'attribution *ad hoc* du nom propre à un référent en §1.5. Les mêmes remarques sont valables pour certains noms de temps comme les jours de la semaine et les saisons (e.g. *lundi* et *hiver*, cf. n°2 dans les *Noms de temps*). Les noms des numéraux, des jours de la semaine et des saisons sont des noms communs pour les mêmes raisons.

1.3.1.2 Bauer (1985)

Bauer (1985) propose l'ontologie suivante, composée de cinq catégories.

Les anthroponymes sont des noms propres de personnes ou de groupes de personnes et contiennent, entre autres, les patronymes (e.g. *Depardieu*), les prénoms (e.g. *Gérard*), les pseudonymes (e.g. *Fantômas*) et les surnoms (e.g. *Ben*). Bauer (1985) remarque que les formes utilisées pour les zoonymes, i.e. les noms d'animaux, sont souvent des prénoms identiques – ou dont le fonctionnement est identique – aux noms donnés aux êtres humains. Les valeurs des uns et des autres peuvent effectivement être identiques comme *Médor*, nom d'un personnage du poème *Orlando furioso* de Ludovico Ariosto (XVI^{e} siècle), qui est aussi un nom propre fréquemment donné aux chiens en français.

Les toponymes sont des noms propres de lieux. Ils peuvent être subdivisés en noms de pays (e.g. *Albanie*), de villes (e.g. *Paris*), de mon-

6. [En anglais dans le texte] *« To call numerals PNs is misleading not only because each numeral is a name of a number qua a definite property of that number, but also because, unlike PNs, numerals are not assigned to entities by an* ad hoc *convention. ».*

tagnes (e.g. *les Alpes*), de quartiers (e.g. *Bastille*), de monuments (e.g. *la Tour Eiffel*), etc.

Les ergonymes sont des noms propres de réalisations ou découvertes humaines ayant une réalité matérielle. Ils contiennent les noms de marques (e.g. *Petit Bateau*), d'institutions (e.g. *le Conservatoire*), d'entreprises (e.g. *Microsoft*), d'objets mythiques (e.g. *Durandal*), de titres de livres ou de films (e.g. *Le Rouge et le Noir*, *Rubber*), etc.

Les praxonymes sont des noms propres de réalisations ou découvertes humaines non matérielles. Ils contiennent les noms de faits historiques (e.g. *les Trente Glorieuses*), de maladies (e.g. *la maladie d'Alzeihmer*), de théorèmes (e.g. *le théorème de Thalès*), d'événements culturels (e.g. *les Francofolies*), etc.

Les phénonymes sont des noms de phénomènes naturels. Ils regroupent les noms de tempêtes (e.g. *Lothar*), d'ouragans (e.g. *El Niño*), mais aussi les noms d'astres (e.g. *Neptune*), etc.

En comparaison avec l'ontologie de Zabeeh (1968), on remarque que la catégorie des anthroponymes correspond à la catégorie des noms de personnes, mais que les autres catégories ne coïncident pas. Là où Zabeeh (1968) distingue les noms de temps, d'institutions et d'artefacts, Bauer (1985) distingue les réalisations ou découvertes selon qu'elles sont matérielles (i.e. ergonymes) ou non (i.e. praxonymes) et ajoute les phénonymes qui recouvrent une partie des noms de lieux de Zabeeh (1968) (i.e. les noms astronymiques).

Leroy (2004, p. 33) indique à propos des catégories de Bauer (1985), qu'elles sont organisées de façon hiérarchique, allant du nom propre le plus prototypique au nom que l'on hésite à incorporer à la catégorie nom propre. Les anthroponymes et toponymes prototypiques (cf. §1.2.3) répondent effectivement positivement aux critères définitoires proposés par les grammaires. À l'inverse, l'appartenance de certains praxonymes, comme par exemple, les faits historiques (e.g. *les Trente Glorieuses*), à la catégorie nom propre est discutable parce qu'ils contiennent des déterminants et des modifieurs. La facilité d'attribution de la catégorie nom propre à une unité linguistique dépend donc en partie de sa forme (nous y revenons lors de la présentation de la typologie

formelle en §1.3.4).

1.3.1.3 Savary *et al.* (2013)

L'ontologie du projet *Prolex* (Savary *et al.*, 2013) se base en partie sur les travaux de Zabeeh (1968) et Bauer (1985) puisqu'ils conservent la majorité des catégories. *Prolex* a pour but de fournir des connaissances sur les noms propres, en créant un dictionnaire multilingue de noms propres et de leurs dérivés (Grass, 2014).

L'ontologie de *Prolex*, reproduite dans le Tableau 1.3, contient quatre catégories : les anthroponymes, les toponymes, les ergonymes et les pragmonymes. Les pragmonymes sont des noms d'événements qui correspondent aux noms de temps de Zabeeh (1968) et aux praxonymes et phénonymes de Bauer (1985). Selon Tran (2006, p. 80), chacune des catégories correspond à un trait syntaxico-sémantique très général : les anthroponymes sont [+humain], les ergonymes sont [+inanimé], les pragmonymes sont [+événement] et les toponymes sont [+locatif]. On peut déjà remarquer que ces traits sémantiques ne s'opposent pas : le trait [+locatif] d'un individu implique nécessairement le trait [+inanimé].

Comme le montre le Tableau 1.3, les anthroponymes sont divisés selon qu'ils désignent un individu unique ou un collectif d'individus. Parmi les noms propres collectifs, *Prolex* sépare les anthroponymes qui désignent un groupement volontaire d'individus, comme les noms propres d'associations (e.g. *les Restaurants du cœur*), des anthroponymes qui désignent un groupement fortuit, comme les noms propres de dynasties (e.g. *Carolingiens*). Dans les toponymes, *Prolex* isole les noms de lieux qui sont propres à un territoire déterminé des autres noms de lieux. Par exemple, un hydronyme, i.e. un nom propre de cours d'eau, qui peut occuper une zone géographique partagée entre plusieurs États (e.g. *l'Amazone*), n'est pas un *territoire défini*. Au total, *Prolex* compte vingt-neuf sous-catégories de noms propres.

1.3.1.4 Comparaison des trois ontologies

La comparaison des ontologies de Zabeeh (1968), de Bauer (1985) et de *Prolex* se résume en cinq points que nous allons développer dans la

Anthroponyme		
INDIVIDUEL	COLLECTIF	
	Fortuit	Volontaire
1. Célébrité *Platon, Blanche-Neige* 2. Patronyme *Dupont, Durant* 3. Prénom *Louis, Pierre* 4. Pseudo-anthroponyme *Pégase, Donald*	1. Dynastie *Carolingien, Ming* 2. Ethnonyme *Étrusque, Aztèque*	1. Association *les Restaurants du cœur, l'Union chrétienne-démocrate* 2. Ensemble *Les Beatles, le cercle de Prague* 3. Entreprise *Air France, Nestlé* 4. Institution *le Collège de France, Scotland Yard* 5. Organisation *la Croix-Rouge*
Toponyme		
TERRITOIRE DÉFINI	AUTRES	
1. Pays *le Portugal, l'Australie* 2. Région *l'Austrasie, la Californie* 3. Supranational *les Antilles, l'Eurasie*	1. Astronyme *l'étoile Polaire, Pluton* 2. Édifice *le Colisée, le palais Bourbon* 3. Géonyme *les Alpes, le désert de Syrie* 4. Hydronyme *le lac Léman, l'océan Pacifique* 5. Ville *Marseille, Chiang Rai* 6. Voie *la place Rouge, les Champs-Élysées*	
Ergonyme	**Pragmonyme**	
1. Objet *Durandal, la Toison d'or* 2. Œuvre *l'Avare, la Vénus de Milo* 3. Produit *Adidas, Coca-Cola* 4. Vaisseau *le Titanic, Apollo 11*	1. Catastrophe *Erika, Tchernobyl* 2. Fête *Noël, Halloween* 3. Histoire *le IIIe Reich, la bataille d'Austerlitz* 4. Manifestation *le Tour de France, la coupe Davis* 5. Météorologie *l'anticyclone des Açores, El Niño*	

TABLEAU 1.3 – Ontologie de *Prolex* (Tran, 2006, p. 82)

suite :

(a) la terminologie utilisée ne fait pas consensus ;

(b) il existe des catégories constantes dans les ontologies et elles correspondent aux catégories principales de la deixis (personne, lieu, temps) ;

(c) aucune ontologie ne permet d'englober tous les noms propres ;

(d) les catégories et les sous-catégories sont peu ou pas définies ;

(e) les ontologies contiennent des éléments qui ne sont pas des noms propres.

(a) La terminologie utilisée ne fait pas consensus. Dans la première ontologie, Zabeeh (1968) ne fait pas appel à une terminologie spécifique pour désigner ses catégories (cf. Tableau 1.2). Les termes *praxonyme*, utilisé dans Bauer (1985), et *pragmonyme*, utilisé par *Prolex*, sont des synonymes qui désignent les noms d'événements [7]. Dans les trois ontologies, la majeure partie des sous-catégories n'a pas de terme assigné alors même que certains termes sont utilisés en onomastique (e.g. les noms de région sont des *régionymes* selon l'*International Council of Onomastic Sciences*, ou ICOS, cf. Arcamone *et al.*, 2010). Les terminologies anglophones et francophones sont d'ailleurs moins riches que la terminologie onomastique utilisée dans les pays slaves, notamment présentée dans Mandola (2017, p. 26). Au sein des anthroponymes, Bauer (1985) utilise le terme *zoonyme* pour désigner les noms propres donnés aux animaux. Or, ce terme désigne aussi les noms communs désignant les animaux (e.g. *marmota marmota*, est le zoonyme ou le nom scientifique pour désigner les marmottes des Alpes). Les termes utilisés ne sont donc pas systématiquement réservés aux noms propres et peuvent concerner des désignations appartenant à des terminologies spécifiques.

(b) Dans toutes les ontologies examinées, on retrouve des catégories pour les noms de lieux, *toponymes*, les noms de personnes, *anthroponymes*, et les noms de périodes ou d'événements (nommés *noms de temps* dans Zabeeh, 1968 ; *praxonymes* et *phénonymes* dans Bauer, 1985 et *pragmonymes* dans *Prolex*). Ces catégories renvoient aux trois pôles

7. En onomastique slave, on trouve aussi les chrématonymes qui constituent une catégorie synonyme de ergonyme (Mandola, 2017, p. 28).

de la deixis : la personne, l'espace et le temps. Selon Molino (1982, p. 7), qui commente les ontologies de noms propres, il faut ajouter un quatrième pôle pour englober les noms propres qui désignent les productions humaines matérielles ou immatérielles. Cette dernière catégorie n'est pas stable : Zabeeh (1968) ajoute les noms d'institutions et d'artefacts, Bauer (1985) divise les réalités selon leur caractère matériel ou immatériel (ergonymes *vs* praxonymes), d'origine humaine ou non (ergonymes et praxonymes *vs* phénonymes).

(c) Aucune ontologie ne permet d'englober tous les noms propres. Par exemple, l'ontologie de *Prolex* rend compte des quatre pôles de la deixis, elle n'est cependant pas exhaustive puisque, d'un point de vue ontologique, les zoonymes ou les phytonymes, noms de plantes, sont absents. Les moyens utilisés dans le projet expliquent cette omission. *Prolex* utilise les outils du Traitement Automatique des Langues pour détecter les noms propres et, les formes utilisées pour les zoonymes sont bien souvent des prénoms, identiques aux noms donnés aux humains (raison pour laquelle Bauer, 1985 fait des zoonymes un cas particulier d'anthroponymes).

(d) On peut reprocher à chaque ontologie présentée le manque de précision concernant la définition des sous-catégories. Cette lacune conduit à des problèmes de délimitation et à des doutes concernant la catégorisation de certains noms propres. Par exemple, au sein des ergonymes, *Prolex* distingue les objets des produits (cf. n°1 et n°3 dans le Tableau 1.3). Sans précision, la catégorisation d'un nom propre dans l'une ou l'autre des sous-catégories peut s'avérer ambiguë (e.g. Durandal est un objet puisque c'est une épée, mais elle résulte bien d'une production).

(e) Certaines sous-catégories contiennent des éléments dont le statut de nom propre est discutable (voir à ce propos Molino, 1982). Dans les trois ontologies présentées, le critère pour intégrer le classement est sémantico-référentiel : chaque nom propre réfère à un individu unique (Maurel et Tran, 2005, p. 2). On peut distinguer deux situations problématiques vis-à-vis de cette définition : certains noms désignent un individu unique mais possèdent un sens lexical, ce sont des *Unica* (Kleiber,

2016) ; certains noms désignent une classe d'individus et possèdent un sens lexical.

- Les Unica sont des noms communs qui désignent un référent unique. Chez Zabeeh (1968), la *lune* est un nom astronomique classé dans les noms de lieux. Ce nom est effectivement monoréférentiel, mais c'est un nom commun (e.g. il apparaît dans le *TLFi* avec la définition 'Astre lumineux qui éclaire la terre pendant la nuit.'). Il s'agit donc d'un Unica et Kleiber (2016) conteste l'appartenance des Unica aux noms propres [8]. Selon l'auteur, les sens descriptifs attachés à ces noms font qu'il est tout à fait probable que d'autres individus soient désignés par ces mêmes noms. Par exemple, on peut imaginer un autre univers où une planète possède deux 'astres lumineux qui l'éclairent pendant la nuit' et donc deux lunes (c'est le cas pour la planète *Arrakis* dans *Dune* cf. Herbert, 2012). Zabeeh (1968) prend en compte cette particularité et ajoute des astérisques en notant que certains noms propres sont aussi utilisés comme des noms communs ou comme des descriptions (cf. Tableau 1.2).
- À l'inverse des Unica, une partie des anthroponymes collectifs, constituée des gentilés et des noms de dynasties, contrevient à l'unicité référentielle. Ces noms désignent effectivement une classe d'individus. Ils sont pourtant considérés comme des noms propres en français et sont inclus dans les ontologies de Bauer (1985) et *Prolex*.

La comparaison des trois ontologies nous a permis de décrire les problèmes liés à la création d'une ontologie. Il en ressort deux problématiques majeures. Ces ontologies sont, d'abord, soumises à la définition de nom propre. Les frontières de cette définition sont sujettes à discussion et peuvent varier selon les langues (e.g. les noms de langue sont des noms propres en anglais, pas en français). Ensuite, la création d'une ontologie présente les problèmes inhérents à toute tentative de classement : la subjectivité des critères définitoires de chaque catégo-

8. Nous avons déjà exclu les numéraux, les jours de la semaine et les saisons des noms propres *supra*. Même si Kleiber (2016) ne l'affirme pas directement, selon nous ces noms sont aussi des Unica.

rie. Une ontologie renferme un point de vue qui peut varier suivant les individus. Ici, cette difficulté est exacerbée par la nature des éléments à classer : les ontologies de noms propres doivent pouvoir englober l'ensemble des objets qui nous entourent, abstraits ou concrets, car, finalement, comme le précise Molino (1982), toute chose peut se voir attribuer un nom propre.

Dans la prochaine section nous présentons notre réflexion sur la création d'une ontologie de noms propres. Cette réflexion inclut à la fois de nouvelles critiques vis-à-vis des ontologies présentées mais aussi une réflexion sur le concept d'ontologie appliqué au nom propre. Nous verrons que les propriétés, notamment sémantiques, du nom propre font qu'il n'est pas possible de transposer les propriétés d'une ontologie contenant des noms communs à une ontologie contenant des noms propres. Pour effectuer cette réflexion, nous partons de la définition d'une ontologie.

1.3.2 Ontologies Nc *vs* ontologies Npr

L'ontologie est la science métaphysique philosophique qui étudie l'Être. Par extension, le terme *ontologie* est utilisé en Traitement Automatique des Langues mais aussi en Sciences Du Langage, entre autres, pour désigner le résultat de cette étude, et donc, un classement hiérarchique – mais pas seulement [9] – d'éléments appartenant à une même catégorie. Selon Bachimont *et al.* (2004, p. 46) :

> « [u]ne ontologie implique ou comprend une certaine vue du monde par rapport à un domaine donné. Cette vue est souvent conçue comme un ensemble de concepts – e.g. entités, attributs, processus – , leurs définitions et leurs interrelations. On appelle cela une conceptualisation. »

Comme le précise la définition, une ontologie doit décrire les interrelations entre les membres des catégories et, en linguistique, ces interrelations peuvent être formelles (e.g. homonymie) ou sémantiques (e.g. sy-

9. Francart (2013) distingue les taxonomies des ontologies sur ce critère. Les premières sont des classements hiérarchiques alors que les secondes contiennent des interrelations plus complexes.

nonymie, méronymie, polysémie et hypéronymie). Nous prendrons un exemple basé sur des noms communs et issu de *WordNet* (Miller, 1995 ; Fellbaum, 1998) pour expliquer nos propos, et verrons ensuite comment ces relations se traduisent vis-à-vis des noms propres.

WordNet est une base lexicale de l'anglais disponible en ligne. Elle contient des noms, verbes, adjectifs et adverbes organisés sous forme d'une ontologie. La requête *pig* ('cochon') donne, entre autres, les résultats organisés dans le Tableau 1.4.

Relations	Exemples
HYPERONYMIE	hyperonyme : *swine* (animaux omnivores à pattes courtes et corpulents) hyponyme : *porker* (porc engraissé pour fournir de la viande)
SYNONYMIE	*hog, grunter, squealer*
MÉRONYMIE	- *trotter* (pied de porc ou de mouton, en particulier utilisé comme aliment) - *pork, porc* (viande de porc ou de porc domestique)
HOMONYMIE	*pig* : bloc de métal brut (plomb ou fer) coulé d'un four de fusion
POLYSÉMIE	pig_1 : porc domestique pig_2 : personne grossière et désagréable

TABLEAU 1.4 – Interrelations dans l'ontologie de *WordNet* : la requête *pig*

Le nom commun *pig* possède des hyperonymes et des hyponymes, des synonymes, des méronymes (qui sont liés à *pig* par un lien de partie à tout), des homonymes et des copolysèmes. Le lien qui unit pig_1, l'animal, et pig_2, la personne grossière, est métaphorique. Cette analyse correspond à de la *polysémie régulière* au sens de Apresjan (1974, p. 16) :

> « la polysémie d'un mot A avec le sens a_i et a_j est appelée régulière si, dans la langue donnée, il existe au moins un autre mot B avec le sens b_i et b_j, qui sont sémantiquement distingués les uns des autres exactement de la même manière que a_i et a_j et si a_i et b_i, a_j et b_j ne sont pas synonymes » [10]

10. [En anglais dans le texte] *« Polysemy of a word A with the meaning a_i and a_j is called regular if, in the given language, there exist at least one other word B with the meaning*

Le lien entre pig_1 et pig_2 est régulier car il est courant d'utiliser le nom d'un animal en se basant sur la caractéristique (parfois supposée) d'un animal pour désigner un humain (e.g. *requin*, *ours*, *rapace*, *chien*).

On peut se demander si les mêmes relations conditionnent la structure des ontologies de noms propres. Ces relations sont *sémantiques* et, certes, nous n'avons pas encore examiné en détail le sens du nom propre, ou plus particulièrement de l'anthroponyme (nous l'abordons en §1.5). Nous avons néanmoins remarqué (cf. §1.2.2) que les lexicographes n'attribuent pas de sens lexical au nom propre mais un sens individuel référentiel, ou sens encyclopédique. Jusqu'ici, nous avons adopté le point de vue des lexicographes, et nous considérons que le nom propre n'a pas de sens. Après examen des différentes théories sur le sens du nom propre, notre avis, présenté en §1.5.5, sera sensiblement différent mais ne remettra pas en cause les résultats présentés dans la suite.

Dans les ontologies de noms propres comme ailleurs, la création des sous-catégories repose, idéalement, sur une relation d'hyperonymie, i.e. d'inclusion, avec les catégories. Il en va de même pour les noms propres enregistrés dans chaque sous-catégorie. Par exemple, dans *Prolex*, un astronyme, nom d'astre, est un cas particulier de toponyme, nom de lieu. Au niveau inférieur, le nom propre *Mars* est un cas particulier d'astronyme. En ce qui concerne l'ontologie de Bauer (1985), la présence des astres dans les phénonymes peut donc surprendre (*?les astres sont un cas particulier/une sorte/un type de phénomène naturel*). Concernant la relation d'hyperonymie, les ontologies de noms propres ne diffèrent pas des autres ontologies.

Il peut exister des liens de partie à tout entre les référents de certains noms propres. Les noms propres A et B sont dans une relation de méronymie si B désigne une partie du référent de A : A est le méronyme de B et B est l'holonyme de A (Warren, 1999). Par exemple, *Tours* est inclus dans le département *Indre-et-Loire* qui est inclus dans la *Région Centre* qui est incluse dans la *France*, en conséquence, les toponymes *Tours*,

b_i and b_j, which are semantically distinguished from each other in exactly the same way as a_i and aj and if a_i and b_i, a_j and b_j are non synonymous. ».

Indre-et-Loire et *Région Centre* sont chacun le méronyme du suivant. La relation de méronymie existe dans les ontologies de nom propre.

L'homonymie peut tout à fait concerner les noms propres. Les noms propres A et B sont dans une relation d'homonymie dès lors que A et B sont formellement identiques mais désignent des référents X et Y distincts et que les dénominations de X et Y, i.e. A et B, ne partagent aucun lien. Par exemple, les prénoms *Jean* de Jean Dujardin et de *Jean* de Jean Moulin sont homonymes. Comme il existe un stock constant de noms propres, et que lors de la dénomination d'un individu on puise, le plus souvent, dans ce stock existant, l'homonymie est beaucoup plus courante chez les noms propres que dans le reste du lexique.

Selon Maurel et Tran (2005, p. 6) qui étudient les relations sémantiques dans le projet *Prolex*, les noms propres entretiennent des liens de synonymie. Nous ne sommes pas d'accord et expliquons pourquoi *infra*. Maurel et Tran (2005, p. 6) classent les cas de synonymie selon les points de vue diachroniques cf. (12a), diatopiques cf. (12b) et diaphasiques cf. (12c).

(12) a. En 1997, le **Zaïre** est rebaptisé **République Démocratique du Congo**.

b. **Nantes** est nommé **Naoned** en Breton.

c. Les finalités sont différentes selon que l'on utilise **France** ou **République Française**.

Toujours selon Maurel et Tran (2005, p. 6), les synonymes sont différents des *alias* qui sont les différentes écritures possibles d'un même nom propre (abréviation, sigle, etc.) et dépendent de la langue considérée. Par exemple, le nom propre *Organisation des Nations Unies* a deux alias en français : *ONU* et *Nations Unies*. En anglais, *United Nations* possède un seul alias : *UN*. Comme les noms propres n'ont pas de sens lexical, nous ne parlerons pas de synonymie mais de *coréférence* dans la suite. Ainsi, les noms A et B sont dans une relation de coréférence si A et B désignent le même référent (e.g. *Zaïre* et *République Démocratique du Congo*). Nous conservons la notion d'alias qui permet de nommer les différentes écritures d'un même nom propre. Les noms propres coréférents peuvent donc être des alias mais pas nécessairement.

Selon Tran (2006, p. 82), certains noms propres sont polysémiques. Encore une fois, nous ne sommes pas d'accord et expliquons pourquoi *infra*. L'auteur, donne l'exemple de *Tempelhof* qui peut désigner l'ancien aéroport allemand ($Tempelhof_{\text{i}}$) et le quartier berlinois ($Tempelhof_{\text{j}}$). $Tempelhof_{\text{i}}$ et $Tempelhof_{\text{j}}$ sont alors copolysèmes et cette analyse correspond à de la *polysémie régulière* définie *supra*. L'utilisation d'un nom de lieu pour désigner un centre de transport est courante, le lien est donc régulier (e.g. ville de *Roissy*/aéroport de *Roissy*, ville d'*Orly*/aéroport d'*Orly*). Or, comme les noms propres n'ont pas de sens lexical, il est impossible qu'ils soient polysémiques. Comme nous l'avons remarqué, la relation est cependant régulière. L'utilisation d'un nom de lieu pour désigner un bâtiment situé dans la même aire géographique est ordinaire : nous parlerons donc de *polyréférence régulière* dans la suite. Nous distinguerons la relation de polyréférence régulière, qui existe entre deux noms propres différents (e.g. *Loire* : département et fleuve), des *facettes référentielles* d'un même nom propre (Cruse, 1995).

Nous empruntons la notion de facette, originellement utilisée en sémantique, et nous l'appliquons aux noms propres. Cruse (1995, p. 44) définit les facettes comme suit (voir aussi les *types pointés* de Pustejovsky, 1996, p. 93).

> « Les facettes sont des composants discrets d'un sens unique. Les facettes ne sont pas antagonistes. Elles sont néanmoins autonomes puisqu'elles possèdent des contraintes qui leurs sont propres et donc leurs propres conditions de vérités. Les mots à facettes multiples ne sont pas eux-mêmes ambigus, mais ils peuvent donner donner lieu à des phrases ambiguës. Chaque facette possède ses propres relations lexicales et les différentes facettes d'un mot forment un concept » [11]

11. [En anglais dans le texte] « *a facet is a discrete component of a single sense.[...].They are non-antagonistic.[...] They are autonomous. They give rise to identity constraints and the possibility of independent sets of truth conditions [...]. Multi-faceted words are not themselves ambiguous, but they may give rise to ambiguous phrases. [...] Each facet may be independently involved in lexical relations. [...] The different facets of a word sense form a gestalt.* ».

Par exemple, l'*Université de Lorraine* possède au moins trois facettes : une facette [+lieu], une facette [+humain] qui correspond au collectif humain, et une facette [+organisation] qui correspond à l'institution publique. Comme il s'agit d'un nom propre, les facettes ne sont pas sémantiques mais référentielles. Contrairement à la polyréférence régulière, les facettes référentielles d'un même nom propre ne nécessitent pas un acte de dénomination. Les facettes peuvent être mobilisées en même temps comme sous (13a) où le prédicat *consommer* sélectionne la facette référentielle [+humain] et *accueillir* s'applique aussi bien au lieu, qu'à l'institution. Les facettes peuvent faire l'objet de coprédication sans effet de zeugme, comme sous (13b) où le prédicat *s'étendre* sélectionne la facette [+lieu] et le prédicat *recruter* sélectionne les facettes [+humain] et [+organisation]. Selon le prédicat ou le contexte, les lectures peuvent aussi être totalement exclusives comme sous (13c), (13d) et (13e).

(13) a. L'**Université de Lorraine**, qui consomme 18 tonnes de papier par an, accueille de nombreux étudiants Erasmus. [+lieu] [+humain] [+organisation]

b. L'**Université de Lorraine** s'étend sur près de 10 000 m^2 et recrute tous les ans de nombreux Maîtres de conférence. [+lieu] [+humain] [+organisation]

c. L'**Université de Lorraine** a voté une motion contre le projet de loi proposé par le ministre. [+humain]

d. L'**Université de Lorraine** est une institution publique. [+organisation]

e. Il y a un banc au milieu de l'**Université de Lorraine**. [+lieu]

Les facettes référentielles permettent d'expliquer que certains noms propres appartenant à une catégorie ou une sous-catégorie donnée sont systématiquement utilisés pour désigner des référents d'une autre catégorie ou sous-catégorie (Agafonov *et al.*, 2006, p. 624).

- Certains anthroponymes sont systématiquement des ergonymes : les associations ou partis, les ensembles artistiques ou clubs sportifs et les organisations internationales (e.g. l'ONU peut être un groupement d'individus et un produit de l'activité humaine).

- Certains anthroponymes sont systématiquement des ergonymes et des toponymes : les entreprises et les établissements publics ou privés (e.g. l'Université de Lorraine peut être un groupement d'individus, un produit de l'activité humaine, i.e. une institution, et un lieu).
- Certains toponymes sont systématiquement des ergonymes : les villes, les quartiers et bâtiments (e.g. Le Louvre est un lieu et une marque déposée) ;
- Certains pragmonymes sont aussi des ergonymes : les manifestations artistiques ou sportives et les fêtes (e.g. Francofolies est un festival mais aussi une société).

Nous venons de montrer qu'il existe des points communs entre les ontologies de noms propres et de noms communs mais que les relations qui structurent les ontologies de noms communs ne sont pas toujours transposables aux ontologies de noms propres. Le Tableau 1.5 présente un bilan de notre réflexion.

Nom commun	Nom propre
HYPERONYMIE	HYPERONYMIE
mammifère > *félin* > *chat*	*toponyme* > *astronyme* > *mars*
MÉRONYMIE	MÉRONYMIE
pied ⊂ *corps*	*Tours* ⊂ *Indre-et-Loire*
HOMONYMIE	HOMONYMIE
avocat (fruit) ≠ *avocat* (métier)	*Jean* (*Moulin*) ≠ *Jean* (*Dujardin*)
SYNONYMIE	CORÉFÉRENCE
porc ≈ *cochon*	*Istanbul* ≈ *Constantinople*
POLYSÉMIE RÉGULIÈRE	POLYRÉFÉRENCE RÉGULIÈRE
rapace (animal et humain)	*Tempelhof* (aéroport et quartier)
FACETTE	FACETTE
livre (objet matériel et contenu symbolique)	*Université de Lorraine* (lieu, organisation et humain)

TABLEAU 1.5 – Interrelations dans les ontologies de Nc *vs* Npr

Alors que certains noms communs entretiennent des liens de synonymie, les noms propres, qui sont dépourvus de sens lexical, ne peuvent qu'être coréférents (i.e. désigner le même individu). Pour la même raison, les noms propres ne sont pas concernés par la polysémie mais

peuvent être polyréférentiels, c'est-à-dire qu'une même forme peut, dans certains cas, désigner des référents différents (qui entretiennent des liens métonymiques par ailleurs). Enfin, nous avons montré que le concept de facettes s'applique aux noms propres et permet d'expliquer pourquoi un même nom propre peut appartenir simultanément à plusieurs sous-catégories. Dans la suite, nous présentons notre propre ontologie des noms propres en exploitant les résultats que nous venons de présenter.

1.3.3 Proposition d'ontologie

Dans notre ontologie, nous respectons les principes généraux suivants. Nous conservons les catégories de *Prolex* adaptées de Bauer (1985). Ce premier niveau ontologique permet d'englober la majeure partie des noms propres (notamment lorsqu'il s'agit de reconnaissance automatique cf. Daille *et al.*, 2000). Par souci de catégorisation ontologique (au moins au niveau des catégories), nous ajoutons les zoonymes, noms propres d'animaux, et les phytonymes, noms de plantes. Nous obtenons les six catégories présentées dans la Figure 1.1 [12]. Chacune des catégories est divisée en sous-catégories en respectant le principe d'hyperonymie qui se traduit par la paraphrase suivante : une *sous-catégorie* est un cas particulier/une sorte/un type de *catégorie*. Notre terminologie utilise les termes donnés par l'ICOS (Arcamone *et al.*, 2010) et l'onomastique slave (Mandola, 2017). Lorsque cela est pertinent, nous proposons une subdivision ultérieure des sous-catégories, toujours en respectant un principe d'hyperonymie. Dans certains cas, la relation entre les sous-catégories relève de la méronymie. Par exemple, les dendronymes sont des noms propres d'arbre et les drimonymes des noms de forêt (cf. Figure 1.2). Les dendronymes peuvent donc être des holonymes (*parties*) des drimonymes (*tout*). Notre ontologie comprend des noms propres homonymes : un zoonyme et un anthroponyme peuvent avoir la même valeur (e.g. *Médor*). Elle contient aussi des noms propres coréférents (e.g. *Istanbul* et *Constantinople*) et des noms propres polyréférentiels (e.g. *Rhône* désigne un fleuve et un département). Nous commentons

12. Les catégories de la Figure 1.1 sont organisées suivant l'ordre de présentation de chaque catégorie dans la suite.

les contenus de chaque catégorie au fur et à mesure des présentations.

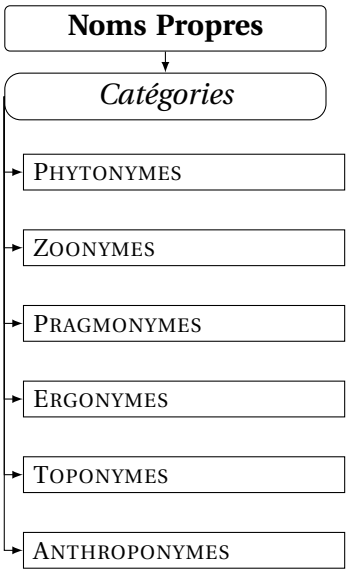

FIGURE 1.1 – Catégories de noms propres

1.3.3.1 Classification des phytonymes

Les phytonymes sont présentés dans la Figure 1.2. Parfois, nous n'avons pas trouvé d'exemple connu correspondant à la sous-catégorie considérée, dans les phytonymes c'est le cas pour les pragmatonymes, qui sont des noms de plante de culture. Cette absence peut, par exemple, être liée aux différences culturelles entre pays puisque le terme est originaire de la terminologie slave. Nous conservons néanmoins le terme dans notre ontologie car il suffit de baptiser un individu dans la réalité pour que la sous-catégorie des pragmatonymes devienne tangible. Nous n'avons trouvé que quatre sous-catégories dans les phytonymes. La terminologie peut, bien sûr, être étendue à toutes les espèces du règne végétal, ce que nous notons par [...]. Ce symbole sera d'ailleurs présent dans chaque figure pour indiquer la non exhaustivité des ontologies présentées.

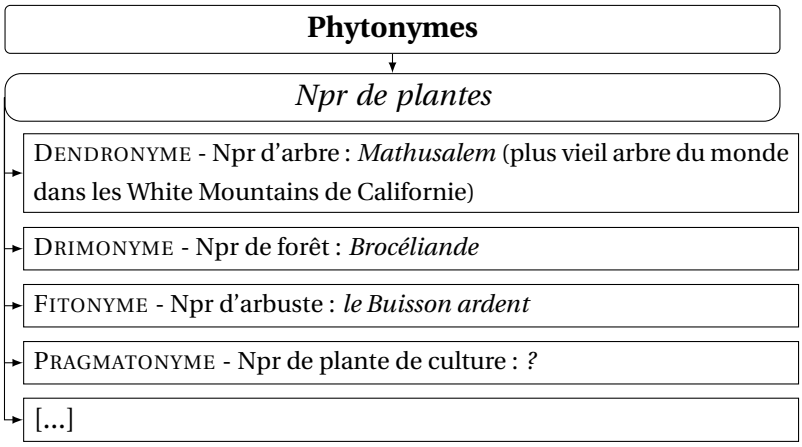

FIGURE 1.2 – Sous-catégories des phytonymes

1.3.3.2 Classification des zoonymes

Les zoonymes sont présentés dans la Figure 1.3. Cette figure montre que les sous-catégories, comme les catégories, ne sont pas mutuellement exclusives (cf. §1.3.1 et §1.3.2). Par exemple, un hipponyme, qui est un nom propre de cheval, peut aussi être un pragmatonyme, i.e. un nom propre d'animal d'élevage, mais pas systématiquement. Il s'agit alors des facettes référentielles d'un même individu (définies en §1.3.2). On remarque également que le terme pragmatonyme est polysémique car il est également présent dans la Figure 1.2 pour désigner les plantes de culture.

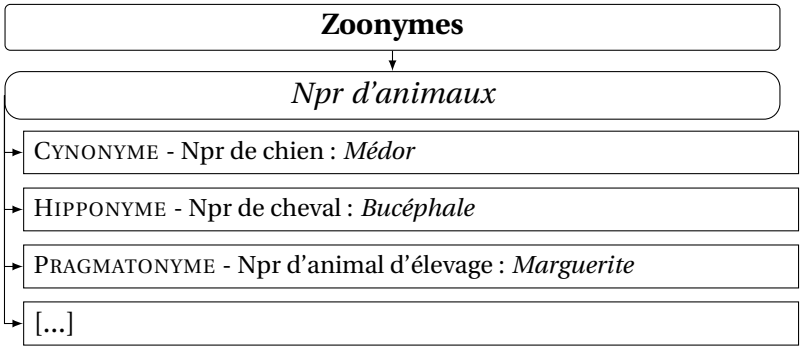

FIGURE 1.3 – Sous-catégories des zoonymes

1.3.3.3 Classification des pragmonymes

Les pragmonymes, qui sont des noms d'événements, sont présentés dans la Figure 1.4. Nous subdivisons la sous-catégorie des actionymes, les noms propres d'événements historiques, en actonyme (Npr d'accord diplomatique) et polémonyme (Npr de bataille) car ce sont des noms d'événements historiques. Comme dans *Prolex*, nous avons choisi d'intégrer les noms d'événements météorologiques (i.e. les anémonymes) dans les pragmonymes car la paraphrase qui rend compte du lien hypéronymique fonctionne : *Katrina* est un cas particulier d'*anémonyme* qui est lui même un cas particulier de *pragmonyme*. En onomastique slave, les anémonymes constituent parfois une catégorie à eux seuls comme dans le classement de Mandola (2017, p. 26).

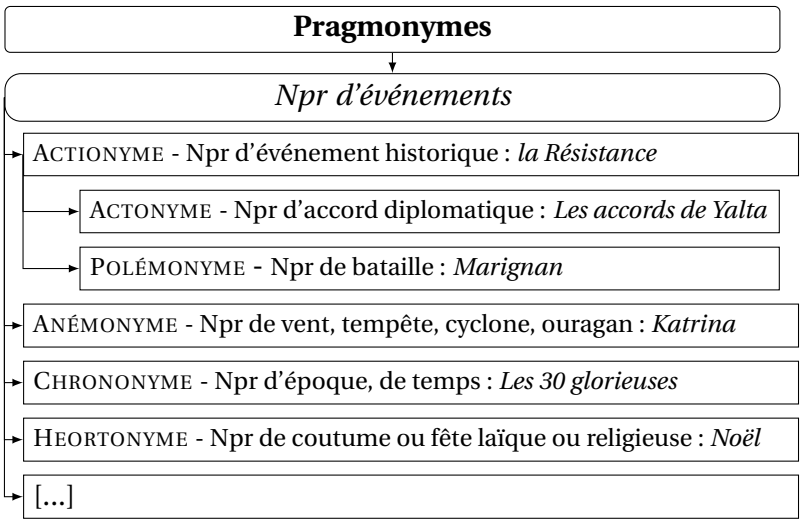

FIGURE 1.4 – Sous-catégories des pragmonymes

1.3.3.4 Classification des ergonymes

Les ergonymes, noms propres de produits de l'activité humaine, sont présentés dans la Figure 1.5. Comme précédemment, il est possible d'imaginer un terme pour chaque type de produit créé par l'homme : à la manière de la sous-catégorie tyronyme, qui désigne les noms de fromages.

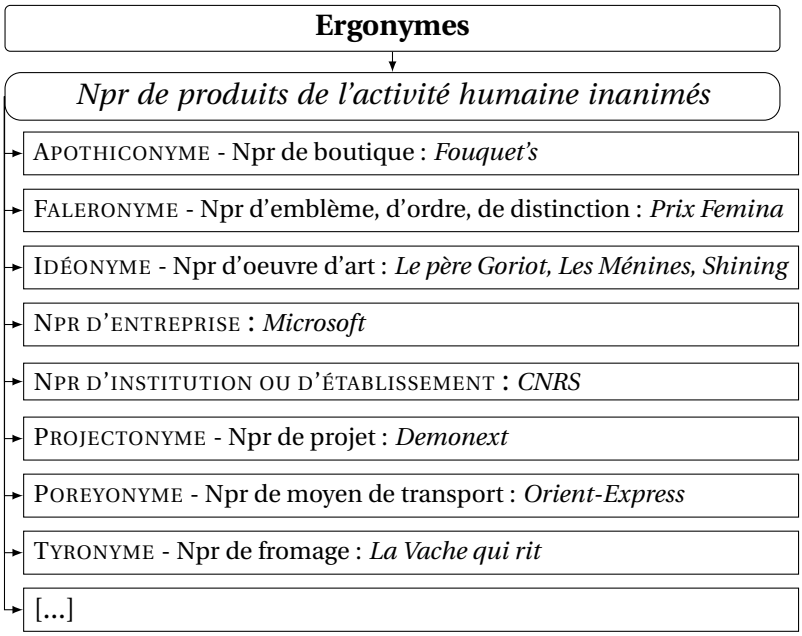

FIGURE 1.5 – Sous-catégories des ergonymes

1.3.3.5 Classification des toponymes

Les toponymes sont présentés dans les Figures 1.6 et 1.7. Le classement de Toponymes$_1$ (Figure 1.6), comme dans les classements précédents, repose sur la nature du référent. Par contre, le classement de Toponymes$_2$ (Figure 1.7) contient des sous-catégories qui sont définies par rapport à la motivation du nom propre. Cette motivation peut être culturelle, religieuse, politique, ou encore géographique. Par exemple, un choronyme est un nom propre de lieu motivé par une caractéristique géographique : *Chaumont* est un chroronyme car il vient de *chauve* et *mont* qui signifient 'le mont chauve', i.e. sans végétation.

Les deux classements des toponymes donnent des points de vue différents du même objet et un même nom propre peut apparaître dans chacune d'elles. Ainsi, dans Toponymes$_1$, *Saint-Jacques-de-Compostelle* est un oïkonyme, c'est-à-dire un nom de lieu habité, alors que dans Toponymes$_2$, c'est un hagiotoponyme, i.e. un nom de lieu qui évoque un saint.

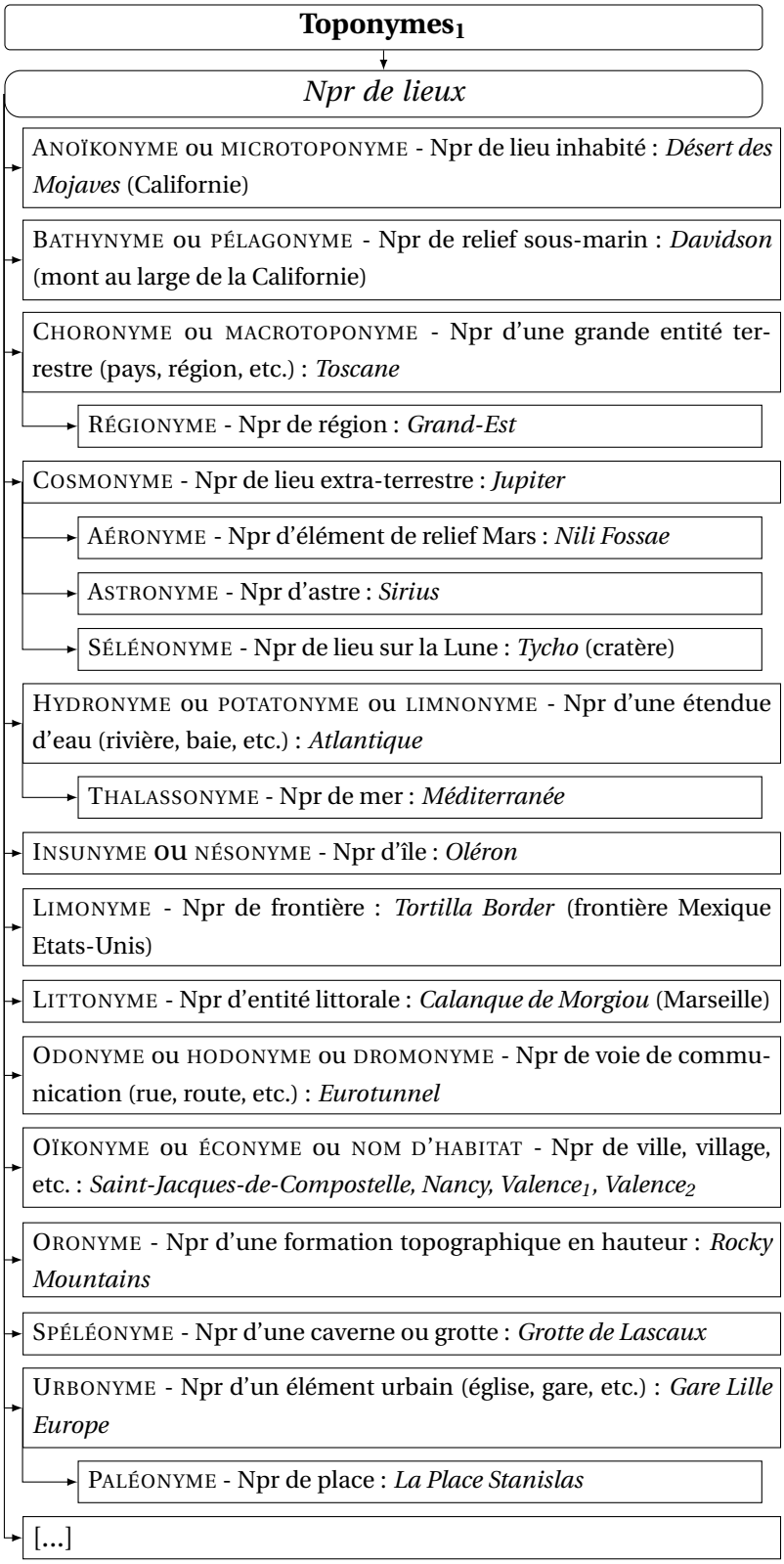

FIGURE 1.6 – Sous-catégories des toponymes définies selon la nature du référent

FIGURE 1.7 – Sous-catégories des toponymes définies selon la motivation du nom propre

Les toponymes présentent chacune des relations ontologiques identifiées en §1.3.2.

- La Place Stanislas (paléonyme) est une partie de Nancy (oïkonyme) : il s'agit de méronymie.
- La ville de Valence$_1$, dans la Drôme, possède un homonyme, Valence$_2$, en Espagne (nous abordons les traductions de noms propres dans la section §1.3.4).
- Les oïkonymes *Ankara*, *Angora* et *Ancyre* sont coréférents car *Angora* et *Ancyre* sont les anciens noms de la ville turque.
- *Saint-Jacques de Compostelle* est un oïkonyme en tant que ville mais ce nom propre réfère aussi au pèlerinage : le nom propre *Saint-Jacques de Compostelle* est donc polyréférentiel.
- Enfin, chaque nom de région peut aussi désigner l'institution politique et donc être un ergonyme : il s'agit des facettes référentielles du même individu.

1.3.3.6 Classification des anthroponymes

Nous terminons avec les anthroponymes, illustrés dans les Figures 1.8 à 1.11. Comme dans l'ontologie de *Prolex*, nous avons choisi de séparer les anthroponymes selon qu'ils désignent un collectif d'humains ou un individu unique.

La Figure 1.8 présente les collectifs d'humains. Les gentilés et les noms de dynastie sont sans doute les noms propres les plus sujets à controverse en français car ils désignent des classes d'individus et peuvent posséder un sens lexical. Par exemple, Zabeeh (1968, p. 53), comme Vaxelaire (2005b, p. 312), n'inclut pas les ethnonymes parmi les anthroponymes. Comme les noms communs, s'ils apparaissent au singulier, ils désignent un membre du groupe désigné par le pluriel. On relève d'ailleurs une incohérence : le gentilé *Italien*, au singulier, est un nom propre en français alors que *carolingien*, pris au singulier, est un nom commun.

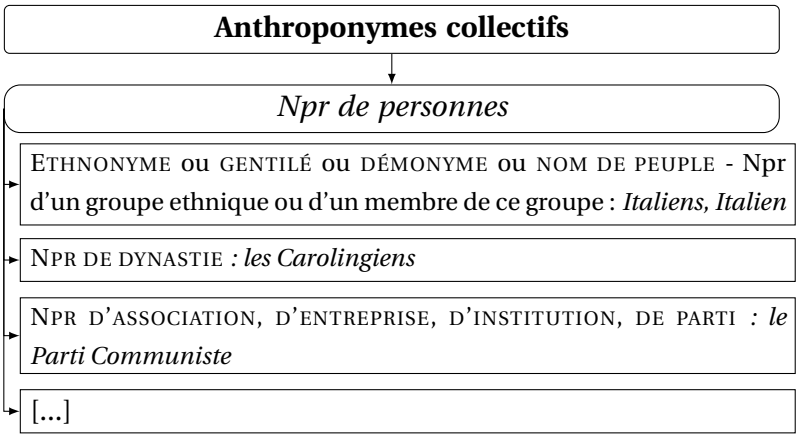

FIGURE 1.8 – Sous-catégories des anthroponymes collectifs

Les sous-catégories des anthroponymes individuels, comme les toponymes, ne créent pas une partition car leurs définitions sont basées sur des propriétés différentes. Par exemple, certaines sous-catégories, reposent sur l'origine du nom : les noms de famille patronymiques sont hérités du père (e.g. *Chirac* de Jacques Chirac, fils de François Chirac). D'autres sous-catégories reposent sur la fonction du nom propre dans la société : un allonyme est le Npr d'un auteur utilisé alors qu'il est le nom d'un autre (e.g. Boileau a écrit sous le nom de *Charles Cotin*). D'autres encore reposent sur la forme linguistique utilisée, ou le moyen morphologique qui a permis la création du Npr : un hypocoristique est un surnom dérivé d'anthroponyme (e.g. *Mimit* pour François Mitterrand). Par conséquent, nous avons choisi de présenter les anthroponymes individuels dans les trois Figures 1.9, 1.10 et 1.11. La Figure 1.9 contient des sous-catégories qui sont définies selon la nature ou une propriété du référent. La Figure 1.10 contient les sous-catégories d'anthroponymes utilisés comme pseudonymes et surnoms. La figure 1.11 contient les anthroponymes individuels dont la forme est conditionnée par la législation française.

La Figure 1.9, comme dans les classements des zoonymes, phytonymes, ergonymes et pragmonymes, donne des sous-catégories dont la définition repose sur la nature du référent ou sur une de ses propriétés. Par exemple, un ascétonyme est un nom de saint et un théonyme est un nom de dieu. À ce niveau, la terminologie est largement incomplète. On

pourrait par exemple ajouter des sous-catégories pour chaque individu anthropomorphe (e.g. les elfes : *Galadriel*) ou chaque profession (e.g. la sous-catégorie des noms d'auteurs est présente dans Vaxelaire, 2005b).

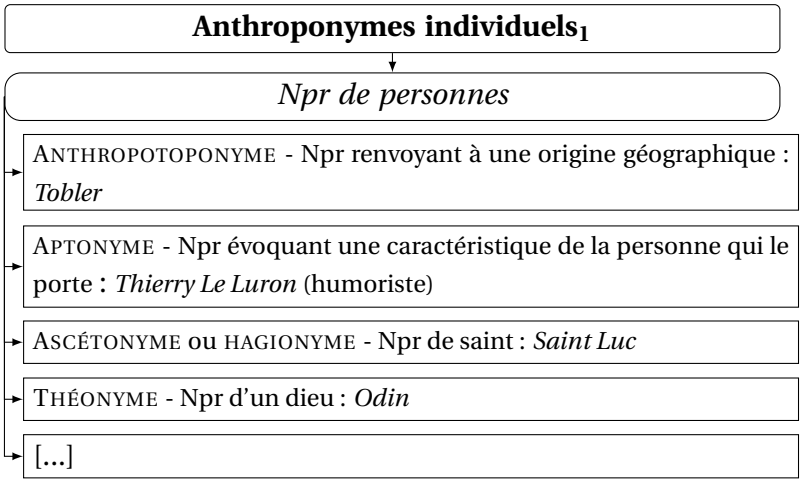

FIGURE 1.9 – Sous-catégories des anthroponymes individuels définies selon la nature du référent

La Figure 1.10 présente les différents pseudonymes et surnoms. Le nombre de subdivisions de ces sous-catégories justifie de les présenter dans un classement à part. Nous avons divisé ce classement en deux sous-catégories principales : les pseudonymes, qui sont des noms propres qui permettent à leur référent de cacher leur identité, et les surnoms, qui sont des noms propres qui s'ajoutent aux noms propres définis par la loi (présentés dans le prochain classement).
Parmi les pseudonymes, beaucoup font référence à des noms propres d'écrivains qui adoptent différentes stratégies pour cacher leur identité (e.g. *George Sand = Amantine Aurore Lucie Dupin de Francueil*). Certains pseudonymes mettent en jeu des mécanismes plus spécifiques. Ainsi, un allonyme consiste à se cacher derrière le nom d'un autre référent : d'aucuns maintiennent par exemple que *Shakespeare* cache en réalité plusieurs auteurs différents. L'hétéronymie est un autre sous-type de pseudonyme qui consiste à publier sous un nom fictif tout en créant une personnalité, elle aussi fictive, attachée à ce nom. *Fernando Pessoa* a, par exemple, utilisé le Npr *Alberto Caeiro*, en lui créant une personnalité de *néo-païen* (Binet, 2009).

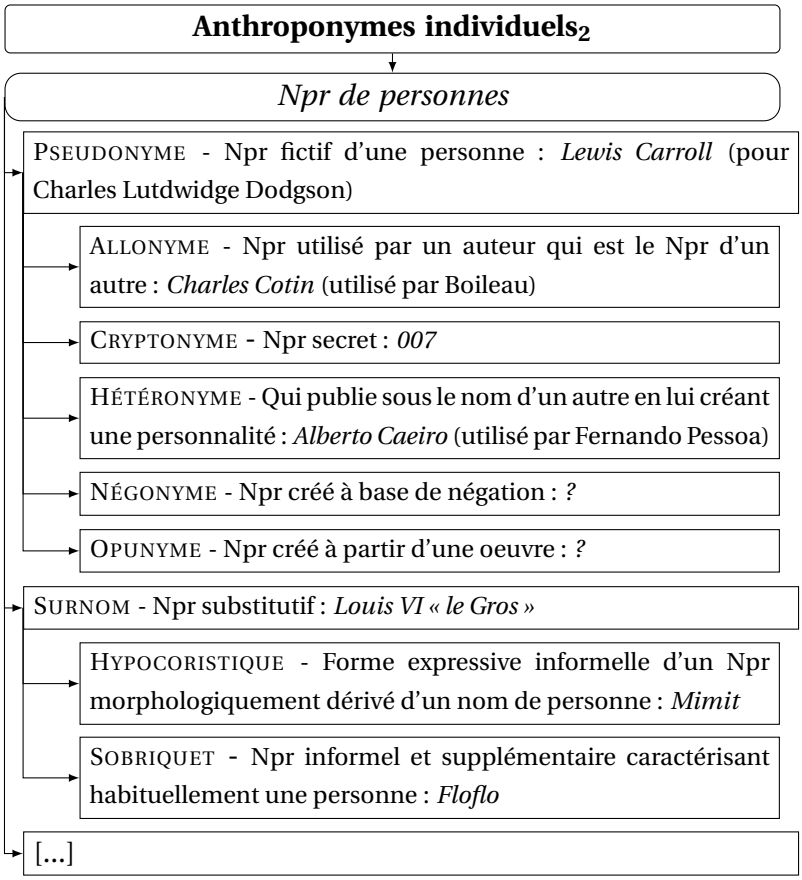

FIGURE 1.10 – Sous-catégories des anthroponymes individuels : pseudonymes et surnoms

La dernière figure des anthroponymes individuels, Anthroponymes individuels$_3$, présente les noms de personnes qui font l'objet d'une législation en France. Dans notre travail, ce sont particulièrement ces anthroponymes qui nous intéressent puisque nous travaillons sur des mots construits sur des noms de personnalités politiques françaises. Pour cette raison nous reviendrons sur ces anthroponymes individuels en §1.4.

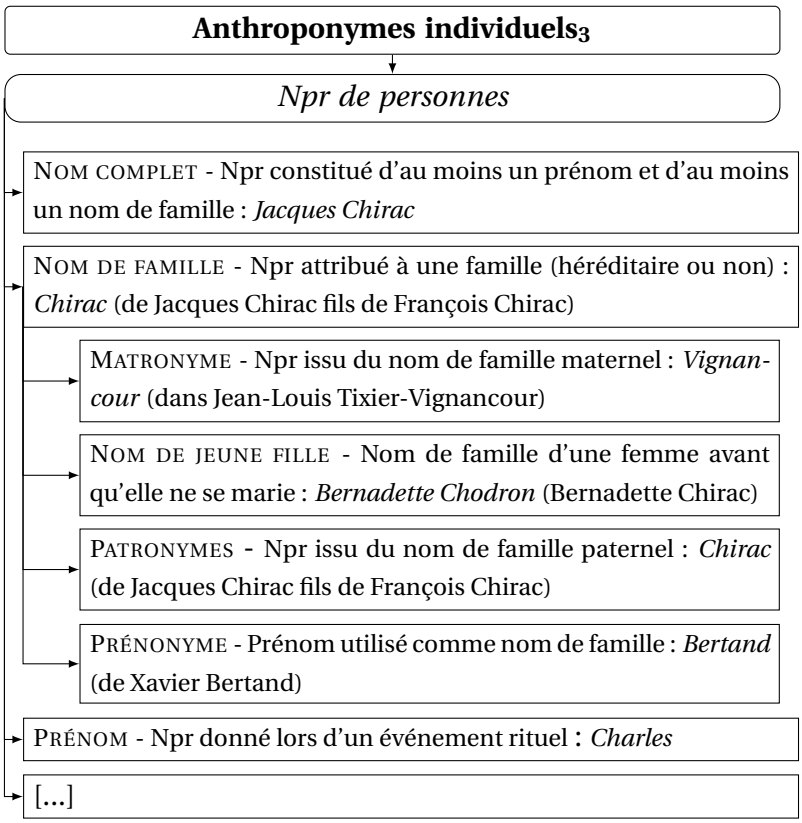

FIGURE 1.11 – Sous-catégories des anthroponymes individuels définies par la législation française

Les classifications des Figures 1.2 à 1.11 nous ont permis de faire de nouvelles remarques. L'entreprise ontologique dépend non seulement du point de vue du concepteur et de la définition de nom propre, mais aussi d'autres facteurs, comme le bagage culturel de la langue considérée et le type de propriété sélectionné pour définir les sous-catégories (type de référent, motivation du nom propre, législation en vigueur, etc).

Ce classement dépend aussi de la *forme* du nom propre. Les exemples des Figures 1.2 à 1.11 montrent que le contenu de la catégorie nom propre regroupe des éléments différents au niveau de leur structure formelle. À côté de noms propres qui ont une structure interne simple, qualifiée de monolexicale dans Maurel et Tran (2005, p. 4), comme le prénom *Charles*, on trouve des noms à structure interne complexe, dite polylexicale, comme *Le Sentier des Marmottes*. La variété des structures de noms propres, toute catégorie ontologique confondue, a conduit les chercheurs à en proposer une analyse formelle que nous détaillons dans la prochaine section.

1.3.4 Typologie formelle

Löfström et Schnabel (2010) décrivent en détail la structure interne des toponymes à travers plusieurs langues. Nous résumons leur propos dans la suite et montrons que leur analyse est généralement transposable aux autres catégories de noms propres.

Les noms propres peuvent avoir une structure simple ou une structure complexe. Les noms propres avec une structure simple ne sont pas décomposables en plusieurs mots [13], ou en radicaux et affixes (ou encore morphèmes selon Löfström et Schnabel, 2010). Ils sont donc non complexes et non construits. Les noms propres sous (14) ont tous une structure simple.

(14) a. Anthroponyme : *Jean* $[\text{Npr}]_{\text{Npr}}$, *Bryan* $[\text{Npr}]_{\text{Npr}}$ (américain)

b. Toponyme : *Paris* $[\text{Npr}]_{\text{Npr}}$, *Aachen* $[\text{Npr}]_{\text{Npr}}$ (allemand)

c. Pragmonyme : *Sirocco* $[\text{Npr}]_{\text{Npr}}$ (italien)

d. Ergonyme : *Sosh* $[\text{Npr}]_{\text{Npr}}$ (sous marque d'Orange)

Bryan, *Aachen* et *Sirocco* respectivement empruntés à l'américain, à l'allemand et à l'italien montrent évidemment que la structure simple n'est pas réservée au français. Alors que *Bryan* et *Sirocco* sont utilisés tels quels en français, le toponyme allemand *Aachen* est traduit par *Aix-la-Chapelle*. C'est un exemple d'*exonymisation* qui est l'adaptation d'un

13. Nous renvoyons au Chapitre 3 pour un examen des différentes acceptions du terme *mot*.

nom propre d'une langue source vers une langue cible. Le nom propre dans la langue source s'appelle l'endonyme, et le nom propre dans la langue cible, l'exonyme. Endonyme et exonyme sont donc systématiquement coréférents (cf. §1.3.2). L'exonymisation, qui n'est pas réservée aux noms propres simples, recouvre plusieurs phénomènes linguistiques : il peut s'agir d'une traduction (e.g. *Rocky Mountains* ≈ *Les Montagnes Rocheuses*), d'une translittération (e.g. Αθήνα ≈ Athènes), ou encore d'un choix arbitraire vis-à-vis de la langue source, comme c'est le cas pour *Aachen* et *Aix-la-Chapelle*. On remarque aussi que *Aachen* est un nom propre avec une structure simple en allemand, alors qu'en français *Aix-la-Chapelle* est complexe. Nous expliquons les différents cas de complexité dans la suite.

Les noms propres de (15) sont tous complexes, autrement dit, ils peuvent être décomposés en plusieurs éléments que ce soit des mots, des radicaux ou des affixes. Les mots des noms propres complexes peuvent être des noms communs ou propres, des adjectifs, des verbes, des adverbes, des mots grammaticaux, et ces mots peuvent être morphologiquement complexes et/ou comporter des marques de flexion (e.g. *américaines* dans *Samoa américaines*).

(15) *Germany*, *Georgette*, *Jean-Jacques*, *Vosges-Matin*, *Waffle Factory*, *Marque Avenue*, *Mangemort* (créature), *Craque-Bitume* (association), *Big Little* (parc d'attraction), *Baden-Baden*, *Seine-Saint-Denis*, *Strasbourg*, *Fribourg*, *Châteaugiron*, *Le Havre*, *Le Mans*, *L'Everest*/*Le Mont Everest*, *Grand Lac*, *Villeneuve*, *Highlands* (anglais 'hautes terres'), *Schwarzwald* (allemand 'forêt noire'), *Colombie britannique*, *Samoa américaines*, *Mont-sur-Meurthe*, *Belle-Ile-en-terre*, *Frankfurt am Main* (allemand 'Francfort-sur-le-Main'), *Stratford upon Avon* (anglais), *La ligue des droits de l'homme*, *La maladie de Parkinson*, *Les Champs Élysée*, *La Société Nationale des Chemin de fer Français*, *Les demoiselles ont eu 25 ans* (documentaire), *Viens je t'emmène* (chanson)

Certains des noms propres de (15), repris en (16), s'apparentent à des mots morphologiquement complexes. Nous nuançons nos propos car si l'on peut formellement déterminer plusieurs parties dans ces noms

propres, on ne peut pas vérifier leur complexité sémantique (nous avons effectivement maintenu *supra* que les noms propres n'avaient pas de sens lexical).

(16) a. *Germany* [Npr-suffixe]$_{Npr}$, *Georgette* [Npr-suffixe]$_{Npr}$

b. *Jean-Jacques* [Npr + Npr]$_{Npr}$, *Vosges-Matin* [Npr + Nc]$_{Npr}$, *Waffle Factory* [Nc + Nc]$_{Npr}$, *Marque Avenue* [Nc + Nc]$_{Npr}$, *Mangemort* (créature) [V + Nc]$_{Npr}$, *Craque-Bitume* (association) [V + Nc]$_{Npr}$, *Big Little* (parc d'attraction) [Adj + Adj]$_{Npr}$, *Baden-Baden* [Npr + Npr]$_{Npr}$

c. *Strasbourg* [? + Nc]$_{Npr}$, *Fribourg* [? + Nc]$_{Npr}$, *Châteaugiron* [Nc +?]$_{Npr}$

Au sein des noms propres morphologiquement complexes, on distingue les noms propres construits et les noms propres non construits.

- Les noms propres de (16a) s'apparentent à des mots morphologiquement construits par suffixation et les noms propres de (16b) sont, au moins formellement, composés de deux mots. Les unités qui composent les noms propres composés peuvent entretenir des liens syntaxico-sémantiques de détermination (e.g. *Marque Avenue* est une *avenue* de *marques*) ou de juxtaposition (e.g. *Jean-Jacques*). Ces composés contiennent parfois un constituant générique qui définit la catégorie ou la sous-catégorie à laquelle appartient le nom propre auquel est adjoint un élément spécifique (qui peut être un nom propre ou non). Par exemple, dans *Waffle Factory*, *Factory* est le constituant générique : il définit ce nom propre comme un ergonyme, et plus particulièrement un apothiconyme.
- Dans les noms propres morphologiquement complexes, certains ne sont pas construits. Les noms propres de (16c) comportent un constituant autonome en français (e.g. *bourg*) et un autre qui n'existe pas de manière autonome en français (e.g. *Stras-*).

En parallèle, certains des noms propres de (15), repris en (17), sont syntaxiquement complexes. Ils contiennent plusieurs unités lexicales et/ou grammaticales qui peuvent entretenir des liens de déterminé à déterminant (e.g. *Colombie britannique*). On trouve alors une multitude de structures syntaxiques différentes, allant de la simple combinaison d'un

déterminant et d'un nom propre, cf. (17a), aux phrases, cf. (17d), en passant par des syntagmes étendus, cf. (17b) et (17c). Par exemple, en (17a), les noms propres contiennent un article lexical (Gary-Prieur, 2000), qui est présent quel que soit le contexte (l'amalgame reste possible, e.g. *au Havre*). Parfois deux formes du même nom propre cohabitent : dans le couple *Le Mont Everest* et *L'Everest*, le second nom propre présente une ellipse de l'élément générique.

(17) a. *Le Havre* [Dét. Npr]$_{\text{Npr}}$, *Le Mans* [Dét. Npr]$_{\text{Npr}}$, *L'Everest*/*Le Mont Everest* [Dét. (Nc) Npr]$_{\text{Npr}}$

b. *Grand Lac* [Adj + Nc]$_{\text{Npr}}$, *Villeneuve* [Nom + Adj]$_{\text{Npr}}$, *Highlands* (anglais 'hautes terres') [Adj + Nom]$_{\text{Npr}}$, *Schwarzwald* (allemand 'forêt noire') [Adj + Nom]$_{\text{Npr}}$, *Colombie britannique* [Npr + Adj]$_{\text{Npr}}$, *Samoa américaines*[Npr + Adj]$_{\text{Npr}}$, *Seine-Saint-Denis* [Npr + Nc + Npr]$_{\text{Npr}}$

c. *Mont-sur-Meurthe* [Nc + Prép + Npr]$_{\text{Npr}}$, *Belle-Isle-en-Terre* [Adj + Nc + Prép + Nc]$_{\text{Npr}}$, *Frankfurt am Main* (allemand 'Francfort-sur-le-Main') [Npr + Prép + Dét + Npr]$_{\text{Npr}}$, *Stratford upon Avon* (anglais) [Npr + Prép + Npr]$_{\text{Npr}}$, *La ligue des droits de l'homme* [Dét + Nc + Dét + Nc + Prép + Dét + Nc]$_{\text{Npr}}$, *La maladie de Parkinson* [Dét + Nc + Prép + Npr]$_{\text{Npr}}$, *Les Champs Élysée* [Dét + Nc + Adj]$_{\text{Npr}}$, *La Société Nationale des Chemin de fer Français* [Dét + Nc + Adj + Dét + Nc + Prép + Nc + Adj]$_{\text{Npr}}$

d. *Les demoiselles ont eu 25 ans* (documentaire) [Dét + Nc + V + V + Adj + Nc]$_{\text{Npr}}$, *Viens je t'emmène* (chanson) [V + Pro + Pro + V]$_{\text{Npr}}$

En somme, les noms propres complexes peuvent résulter d'un processus syntaxique ou s'apparenter à un processus morphologique. On peut remarquer que la frontière entre les deux processus semble, comme ailleurs dans le lexique, assez difficile à identifier. Le fait que que les noms propres ne possèdent pas de sens lexical vient renforcer la difficulté à trancher pour l'un ou l'autre processus.

En analysant ces différentes structures, Löfström et Schnabel (2010) s'interrogent également sur leur corrélation avec les sous-catégories de

toponymes. Par exemple, et selon les auteurs, les noms de ville sont moins déterminés que les autres noms propres dans les langues indo-européennes. Il serait effectivement intéressant d'étudier ce phénomène plus en détail et de comparer systématiquement les structures de chaque catégorie. Nous n'entreprendrons pas cette recherche ici. Cependant, on peut prévoir que les ergonymes, qui contiennent notamment les noms d'œuvres présentent sûrement des structures beaucoup plus diverses que les autres catégories de noms propres, cf. (17d). Les anthroponymes, qui sont la catégorie de noms propres qui nous intéresse, présentent, quant à eux, majoritairement des structures simples sauf :

- le nom complet, qui résulte de la juxtaposition d'au moins un prénom et un nom de famille (e.g. *Emmanuel Macron*) ;
- les prénoms et noms de famille composés (e.g. *Jean-Pierre*, *Tixier-Vignancour*) ;
- les prénoms qui s'apparentent à des suffixés (e.g. *Henri* > *Henriette*) :
- les noms de famille avec une particule qui peuvent aussi comporter un déterminant (e.g. *Dominique De Villepin*) ;
- les surnoms qui peuvent prendre des formes très variées (e.g. *Le Petit Caporal*, surnom de Napoléon).

Les exemples que nous venons d'examiner soulèvent aussi deux problèmes que nous avons, pour le moment, laissés de côté.

Le premier problème concerne les limites formelles des noms propres. Pour Leroy (2004, p. 35), il peut être difficile de trouver les frontières des noms propres complexes. Effectivement, si l'État fournit parfois la forme du nom propre de manière officielle, c'est le cas de l'IGN qui donne le nom des toponymes, ce n'est pas toujours le cas. Dans l'exemple (17c), le nom propre peut être *La maladie de Parkinson* ou *maladie de Parkinson* ou uniquement *Parkinson*.

Le second problème est la compositionnalité du sens de certains noms propres. Nous avons pour l'heure affirmé que les noms propres étaient dénués de sens lexical et effectivement, le nom propre complet

Jean-Jacques Dumont ne fournit pas de contenu calculable à partir de ses parties. Néanmoins, le sens de *la Maladie de Parkinson* est partiellement déductible de ses constituants : on sait que c'est une maladie. Pourtant, on ne sait pas si *Parkinson* est le médecin qui l'a découverte, un malade atteint de ladite maladie, ou encore le lieu où elle serait apparue. Le sens de *La Société Nationale des Chemins de fer Français* à l'inverse, est totalement compositionnel puisqu'on peut l'interpréter à partir des éléments qui le composent. La distinction qui existe entre *Jean* et *La Société Nationale des Chemins de fer Français* a poussé certains auteurs (e.g. Strawson, 1950 ; Gardiner, 1954, p. 58) à distinguer les noms propres « purs » et les « dénominations propres » suivant la terminologie de Jonasson (1994) et Gary-Prieur (2016).

Les noms propres purs sont, pour les langues occidentales, les noms de personnes, de lieux ou d'animaux dont la fonction est spécialisée dans le rôle de noms propres (e.g. *Jean* pour le français).

Les dénominations propres sont descriptives et contiennent plusieurs unités lexicales et/ou grammaticales selon Carroll (1983, p. 345). Leur sens est généralement compositionnel. En d'autres termes, leur signification est la somme du sens de leurs constituants [14].

La différence entre nom propre pur et dénomination propre correspond à la différence que fait l'anglais entre *proper noun* et *proper name*. Dans les grammaires anglaises, comme la grammaire de Huddleston et Pullum (2002, p. 515), le *proper noun* est un nom qui désigne, par exemple, une personne ou un lieu, et qui est utilisé avec une capitale à son initiale. Le *proper name* est également un nom qui désigne une personne, un lieu, etc. mais qui consiste en un nom propre ou un syntagme nominal incluant un nom propre. Les *proper names* ont le statut syntaxique de syntagme nominal alors que les *proper nouns*, situés au niveau du mot, sont, ou peuvent être, la tête d'un syntagme nominal. Par exemple, en (18), [la maladie de Parkinson] est un *proper name* : c'est

14. En Traitement Automatique des Langues, les dénominations propres et les noms propres purs sont regroupés sous le concept général d'*entités nommées*. Les entités nommées réfèrent à une entité unique (voir entre autre Chinchor, 1998). Il peut s'agir de noms propres classiques (i.e. purs) mais aussi de noms propres au sens élargi (i.e. dénominations propres) ou encore d'expressions de quantité ou de temps (e.g. symboles monétaires).

un syntagme nominal (noté NP) dont la tête est un nom commun (*maladie*) et il contient un *proper noun* (*Parkinson*). À l'inverse, [Jean], qui constitue aussi un syntagme nominal, est un *proper noun*.

(18) $[\text{Jean}]_{\text{NP}}$ a $[\text{la maladie de Parkinson}]_{\text{NP}}$.

Selon Vaxelaire (2005a, p. 68), les *proper names* s'opposent sur le plan sémantique aux *appellatives* : les premiers désignent un individu unique et les seconds désignent une classe d'individus. Les *proper nouns* s'opposent sur le plan grammatical aux *common nouns*. Le termes de *dénomination propre* et de *nom propre pur* introduits ci-dessus permettent notamment de rendre compte de la nuance possible en anglais entre *proper name* et *proper noun*.

Pour Balnat (2017, p. 65), qui propose une étude diachronique de l'appellativisation des prénoms, la frontière entre dénomination propre et nom propre pur est temporelle. Les noms propres purs résultent d'une opacification de la motivation du nom propre (phénomène qualifié de *loi de dissociation onomastique* et de *fossilisation formelle* en onomastique). Balnat (2017, p. 66) donne l'exemple de certains prénoms dont le sens s'est opacifié. Dans *Mathilde* on retrouve les termes *hiltja*, *hilta* ('combat, bataille') issus du vieux-haut-allemand. On observe une opacification similaire dans les noms de famille français qui, au départ, étaient relatifs à des caractéristiques de leur référent comme les noms de métiers (e.g. *Maréchal* vient de maréchal-ferrant). L'auteur, qui cite Pulgram (1954), explique que cette opacification est due à la fonction sociolinguistique du nom propre qui doit permettre d'établir un lien univoque et non ambigu avec un référent (cf. aussi Leroy, 2004, p. 103). C'est cette fonction sociolinguistique qui donne lieu à une opacification du nom propre et bloque également une éventuelle évolution sémantique.

La typologie formelle interfère nécessairement avec les ontologies. Par exemple, si l'on choisit de créer un type réservé aux maladies dans l'ontologie, on peut se demander, si la forme requise dans cette ontologie est la dénomination propre (e.g. *la maladie de Parkinson*) ou, si seuls les noms propres purs doivent être renseignés (e.g. *Parkinson*). Dans la prochaine section, nous étudions en détail la catégorie des anthro-

ponymes puisque c'est dans cette catégorie que se trouvent les noms propres qui nous intéressent.

1.4 Anthroponymes

L'anthroponyme est le nom que l'on attribue à une personne ou un groupe de personnes. Comme nous l'avons montré en §1.3, cette catégorie ontologique fait consensus. L'anthroponyme est même la catégorie prototypique de nom propre pour de nombreux auteurs (e.g Jonasson, 1994, p. 22 ; Leroy, 2004, p. 33 ; Van Langendonck, 2007, p. 186) mais également dans les grammaires (e.g. Grevisse et Goosse, 2008, p. 583). Il répond le plus positivement aux critères définitoires du nom propre proposés par les grammaires et correspond à un nom propre pur dans les langues occidentales. En particulier, les anthroponymes sont fréquemment opaques en français.

Nous avons présenté le contenu de la catégorie anthroponyme dans les Figures 1.8 à 1.11. Ce contenu ne fait pas consensus. Van Langendonck (2007, p. 187) distingue comme nous, les noms de personnes en noms individuels, comme les prénoms, et noms collectifs, comme les ethnonymes, à l'inverse de Zabeeh (1968, p. 53) ou Vaxelaire (2005b, p. 312). Chez Jespersen (1949, p. 426), les noms de familles ne sont pas considérés comme des noms propres car, selon l'auteur, ils peuvent être pluralisés et décrire plusieurs individus. Nous avons aussi montré que l'ontologie des anthroponymes mélange des types définis sur des critères étymologiques, fonctionnels, morphologiques et sociétaux, voire législatifs. Par exemple, les notions de *prénom* et de *nom de famille* sont définies par l'administration alors que le terme *sigle* renvoie à la manière dont le nom a été construit. Dans la suite, nous ne nous intéressons qu'aux anthroponymes individuels et proposons une terminologie adaptée aux anthroponymes spécifiques que nous allons étudier (cf. Tableau 1.6 *infra*).

1.4.1 Terminologie utilisée

Parmi les anthroponymes, nous nous intéressons à une sous-catégorie définie de manière référentielle et absente des ontologies examinées : les anthroponymes de personnalités politiques françaises (nous justifions de ce choix dans la prochaine section, cf. §1.4.2). La forme des anthroponymes de personnalités politiques françaises est en partie conditionnée par le Code Civil français [15] qui stipule qu'il est obligatoire de posséder (au moins) un prénom et (au moins) un nom de famille. Une même personnalité politique peut donc être désignée par ces noms propres, mais aussi par d'autres noms propres, comme un *sigle*. Les contextes (19a) à (19f) illustrent, par exemple, la diversité des dénominations de Najat Vallaud-Belkacem.

(19) a. **Najat** est diplômée de l'Institut d'Études Politiques de Paris. [16]

b. Scolarité obligatoire de 3 à 18 ans : "un souffle" contre le décrochage, selon **Vallaud-Belkacem**. [17]

c. **Najat Vallaud-Belkacem** est nommée chez Ipsos en qualité de Directrice Générale Déléguée, « International research and social innovation » (Études internationales et Innovation sociale). [18]

d. Ce salopard est au PS donc protégé... Tous coupables de ces horreurs. **Vallaud** et cie dorment bien ? [19]

e. **Belkacem** veut un 3e enfant : donnons-lui du temps pour s'en occuper ! [20]

15. Cf. article 57 : https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006420911&cidTexte=LEGITEXT000006070721.
16. Source consultée le 13 janvier 2019 : http://www.najat-vallaud-belkacem.com/2018/02/23/najat-vallaud-belkacem-rejoint-ipsos/.
17. Source consultée le 30 mars 2019 : https://www.lexpress.fr/actualites/1/societe/scolarite-obligatoire-de-3-a-18-ans-un-souffle-contre-le-decrochage-selon-vallaud-belkacem_1832830.html.
18. Source consultée le 13 janvier 2019 : https://www.offremedia.com/ipsos-recrute-najat-vallaud-belkacem-comme-directrice-generale-deleguee.
19. Source consultée le 30 mars 2019 : https://twitter.com/lexpress/status/581744756188794880?fbclid=IwAR3FNYHGmF2y8Zi5zRZiNggExYuu8XZQlkOd2sihSKb8gM_IcrH9yLanOL0.
20. Source consultée le 30 mars 2019 : https://ripostelaique.com/belkacem-veut-un-3e-enfant-donnons-lui-du-temps-pour-sen-occuper.html.

f. Christiane Taubira et Anne Hidalgo ont enchaîné les louanges pour convaincre les 53% d'abstentionnistes du premier tour de se mobiliser et de voter « **NVB** ». [21]

Selon la terminologie employée dans *Prolex*, les différents types de noms illustrés en (19a)-(19f) constituent des *alias* d'un même nom propre (cf. §1.3). Pour rappel, les alias représentent les différentes écritures possibles d'un même nom propre et dépendent de la langue considérée. Les alias sont des noms propres coréférents, mais tous les noms propres coréférents ne sont pas des alias. Ainsi, *EUA* et *États-Unis* sont des alias de *États-Unis d'Amérique*, alors que *Byzance* et *Constantinople* sont coréférents d'*Istanbul* mais ne sont pas des alias. Les noms de personnalités ont donc des alias comme illustré dans les exemples (19a) à (19f) mais aussi des noms propres coréférents qui ne sont pas des alias. Effectivement, si le référent François Hollande peut être désigné par *François* cf. (20a), *Hollande* cf. (20b) ou *François Hollande* cf. (20c), il peut également l'être par le surnom péjoratif *Flamby*, comme sous (20d).

(20) a. **François** était un maître dans ce jeu-là. [22]

b. J'avais eu ce que je voulais, charognard, et passais la main à **Hollande**. [23]

c. Oh, mamy, oh, mamy j'ai le blues : l'officialisation de la rupture entre **François Hollande** et Ségolène Royal a agit comme un détonateur dans mon cerveau, d'ordinaire plutôt neutre. [24]

d. Vœux du Président : "Avant c'était **Flamby**, maintenant c'est Jupiter", dit Yves Thréard. [25]

21. Source consultée le 13 janvier 2019 : `http://www.francesoir.fr/actualites-elections/taubira-et-hidalgo-villeurbanne-un-duo-de-choc-pour-nvb`.
22. Source consultée le 22 février 2020 : `http://raymondbounaffou.over-blog.com/article-6835282.html`.
23. Source consultée le 22 février 2020 : `http://raymondbounaffou.over-blog.com/article-6835282.html`.
24. Source consultée le 22 février 2020 : `http://raymondbounaffou.over-blog.com/article-6835282.html`.
25. Source consultée le 10 février 2020 : `https://www.rtl.fr/actu/politique/voeux-du-president-avant-c-etait-flamby-maintenant-c-est-jupiter-dit-yves-threard-7781095033`.

Flamby n'est pas une variante graphique du nom propre *François Hollande* et ne correspond donc pas à un alias. Nous regroupons les noms propres coréférents sous le terme de *polyonyme* déjà utilisé par Polge (1974, p. 135). La polyonymie est définie comme les cas où un même signifié, dans notre analyse un même référent, correspond à plusieurs signifiants. Nous utiliserons ainsi le terme de polyonyme que nous définissons comme suit.

Définition 1

Polyonyme (définition provisoire 1) : membre (alias ou non) d'une liste de noms propres désignant le même référent.

Pour un même anthroponyme de personnalité politique, nous distinguons différents polyonymes que nous nommons au moyen des termes donnés dans la colonne 1 du Tableau 1.6.

Polyonyme	Exemple
Nom de famille (NdF)	*Vallaud-Blekacem*
Prénom	*Najat*
Nom complet	*Najat Vallaud-Belkacem*
1re partie du nom de famille	*Vallaud*
2de partie du nom de famille	*Belkacem*
Sigle	*NVB*
Surnom	*Lulu*

TABLEAU 1.6 – Les polyonymes : terminologie utilisée

La notion de polyonyme, telle que nous l'avons définie, amène quatre remarques.

Premièrement, la terminologie du Tableau 1.6 n'est pas propre aux anthroponymes de personnalités politiques françaises. Elle est également valable pour les autres types ontologiques de noms d'humains individuels (noms d'artistes, d'écrivains, etc.). Chaque français possède un *nom de famille*, un *prénom* et donc un *nom complet* ; chaque français peut recevoir un *surnom* ; lorsque cela est possible, chaque français peut

se voir désigné par une partie ou l'autre de son *nom de famille*, si celui-ci est composé, ou par un *sigle*.

Deuxièmement, le nombre de polyonymes est (en partie) prédictible selon la structure de l'anthroponyme tel que présenté dans le Tableau 1.7. Le tableau se lit de la manière suivante. Dans la première ligne, l'anthroponyme est composé d'un nom de famille simple et d'un prénom simple (e.g. *Ségolène Royal*) il dispose alors de 3 polyonymes (le *prénom*, le *nom de famille*, le *nom complet*). Si l'anthroponyme comporte un nom de famille simple et un prénom composé (e.g. *Jean-Pierre Chevènement*) on distingue 4 polyonymes (le *prénom composé*, le *nom de famille*, le *nom complet* et un *sigle*). Toutes les cellules grisées comportent un sigle. Néanmoins, le nombre de surnoms n'est pas prévisible.

	Prénom Simple	Prénom Composé
Nom de famille simple	3	4
Nom de famille composé	6	6
Nom de famille simple avec particule	5	5
Nom de famille composé avec particule	7	8

TABLEAU 1.7 – Nombre de polyonymes selon la structure interne de l'anthroponyme

Troisièmement, la définition de chaque polyonyme sera complétée au fur et à mesure de notre travail (cf. Chapitre 5 §5.9.2 pour un bilan complet) car il est incontestable qu'ils possèdent chacun leurs caractéristiques propres. Par exemple, les prénoms ou les surnoms sont privilégiés dans un contexte informel en français (*vs* nom complet).

Quatrièmement, si les anthroponymes constituent une catégorie universelle, on peut s'interroger sur l'universalité des polyonymes et sur l'universalité de la terminologie présentée dans le Tableau 1.6. Selon Menant (2011), le système anthroponymique d'Europe occidentale est relativement homogène. Les pays colonisateurs ont imposé leur système administratif, et donc souvent leur système anthroponymique, dans bon nombre de pays du monde, notamment en Afrique du

nord (e.g. sur la francisation des anthroponymes algériens cf. Yermèche, 2017). Néanmoins, le système anthroponymique varie considérablement suivant les cultures ou pays considérés. Par exemple, dans la tribu des Sereer au Sénégal, les individus reçoivent cinq *prénoms* au cours de leur vie, ce qui vient augmenter le nombre de polyonymes (Journet-Diallo, 2001). Dans certains cas, le polyonyme n'est pas opaque. Par exemple, chez les Soninkes (peuple d'Afrique de l'ouest), la fille ainée peut s'appeler *Sira*, sa cadette *Koumba*, puis, dans l'ordre *Henda*, *Tako*, *Tekhri*, *Nyatou*, ce qui indique la place dans la fratrie (Journet-Diallo, 2001). En français, le *prénom Octave*, aujourd'hui opaque, est hérité du latin où, là aussi, les *prénoms* indiquaient la place dans la fratrie (e.g. *primus* > *Primo*). La variété et les définitions des polyonymes sont donc conditionnées par des facteurs très divers : le lieu où l'on reçoit une dénomination, la loi qui s'y applique, la culture qui s'y rattache (traditionnelle ou religieuse) et aussi la mode au moment considéré. La notion de polyonyme est donc universelle, c'est le contenu et la définition même de chaque polyonyme qui dépendent de la société considérée.

Ces remarques montrent qu'en plus de sa fonction d'index, le nom propre peut avoir une fonction symbolique et peut aussi être l'indicateur d'une place, d'une fonction dans la société ou d'une origine géographique. Les anthroponymes de personnalités politiques françaises qui nous intéressent, bien que relativement opaques, traduisent parfois quelques informations de ce type (e.g. le nom *Rama Yade* est originaire d'Afrique, le nom *Dominique de Villepin* possède une particule qui indique une appartenance – ou une ancienne appartenance – à une certaine classe sociale). Dans la suite, nous justifions du choix de travailler sur ces anthroponymes spécifiques.

1.4.2 Pourquoi travailler sur des NPP ?

Nous avons choisi d'étudier des mots construits sur des anthroponymes de personnalités politiques pour deux raisons. D'une part, les personnalités politiques jouissent d'une certaine notoriété, et sont donc connues et reconnues. D'autre part, elles prennent des décisions qui influent directement sur la vie des citoyens. Pour ces raisons, les person-

nalités politiques et leurs actes sont souvent soumis au jugement des locuteurs. Cette particularité se traduit par le fait que les noms de personnalités politiques sont privilégiés, parmi les anthroponymes (e.g. les noms de sportifs, d'acteurs ou de musiciens), pour des constructions morphologiques (souvent néologiques et occasionnelles, cf. §2.2). Le choix de nous limiter à des anthroponymes dont les référents sont français est pragmatique. Cela facilite l'interprétation des mots construits sur ces noms qui peut s'appuyer sur les actions des personnalités. Dans l'exemple sous (21), l'auteur de l'article ajoute une note pour préciser le sens accordé à *balkanyser*. Le mot construit s'interprète directement sur les actes commis par le référent Patrick Balkany.

(21) Arnaud Clément en fait « une affaire de principe : même si cela ne coûte pas grand-chose à la Ville, je n'ai pas envie de voir notre collectivité castelroussine se **balkanyser** »(1). (1) Réference à Patrick Balkany, maire de Levallois-Perret, condamné en 1996 pour avoir utilisé à son usage personnel des employés municipaux. (*Patrick Balkany*)

Nous avons constitué une liste de quatre-vingt neuf anthroponymes de personnalités politiques françaises[26]. Dans la suite, nous utilisons le sigle NPP pour désigner un **N**om propre de **P**ersonnalité **P**olitique française. Nous avons sélectionné des noms de personnalités politiques ayant exercé une fonction de Président de la République, Premier Ministre, Ministre, Secrétaire d'État, Président ou Porte-parole de parti politique, ou encore Député, depuis 1981. Le choix de cette date est motivé par le besoin de limiter les données à étudier d'une part, et, d'autre part, la volonté de travailler sur des données contemporaines. En effet, il s'agit d'étudier des mots construits sur NPP récents, qui n'ont pas été impactés par le temps et dont le sens ne s'est pas opacifié (Bauer, 2000, p. 837). Par exemple, le mot *galvaniser* vient de l'anthroponyme *Luigi Galvani* (1737-1798). En 1791, Luigi Galvani, médecin italien, fait bouger les membres d'une grenouille morte grâce à des stimuli électriques. *Galvaniser* signifie à l'origine 'électriser' au sens propre, et par métaphore, on peut aujourd'hui *galvaniser des foules*. La majorité des locuteurs est incapable de reconnaître l'anthroponyme *Luigi Galvani* dans

26. Cette liste a été établie en 2015.

le dérivé *galvaniser*, le sens du dérivé de l'anthroponyme s'est donc opacifié. La date de 1981 permet également de comparer des constructions sur des NPP dont les référents ont désormais quitté le monde politique (e.g. Jacques Delors), à des mots construits sur des personnalités entrées plus récemment dans la sphère politique (e.g. Emmanuel Macron). La liste des quatre-vingt neuf NPP est donnée sous (22).

(22) *Alliot-Marie Michèle, Aubry Martine, Autain Clémentine, Ayrault Jean-Marc, Bachelot Roselyne, Balkany Patrick, Baroin François, Bayrou François, Bertrand Xavier, Besancenot Olivier, Besson Eric, Borloo Jean-Louis, Boutin Christine, Bové José, Buffet Marie-George, Buisson Patrick, Cahuzac Jérôme, Cambadélis Jean-Christophe, Cazeneuve Bernard, Chevènement Jean-Pierre, Chirac Jacques, Cohn-Bendit Daniel, Copé Jean-François, Darcos Xavier, Dati Rachida, De Villepin Dominique, De Villiers Philippe, Delanoé Bertrand, Delors Jacques, Désir Harlem, Douillet David, Duflot Cécile, Dupont-Aignan Nicolas, Estrosi Christian, Fabius Laurent, Filippetti Aurélie, Fillon François, Giscard d'Estaing Valéry, Gollnisch Bruno, Guéant Claude, Hamon Benoît, Hollande François, Hortefeux Brice, Hulot Nicolas, Joly Eva, Jospin Lionel, Jouanno Chantal, Juppé Alain, Kosciusko-Morizet Nathalie, Kouchner Bernard, Lagarde Christine, Laguiller Arlette, Lang Jack, Le Drian Jean-Yves, Le Foll Stéphane, Le Pen Jean-Marie, Le Pen Marine, Lebranchu Marylise, Lefebvre Frédéric, Macron Emmanuel, Mamère Noël, Mégret Bruno, Mélenchon Jean-Luc, Mitterrand François, Montebourg Arnaud, Morano Nadine, Moscovici Pierre, Pécresse Valérie, Peillon Vincent, Pellerin Fleur, Philippot Florian, Poutou Philippe, Raffarin Jean-Pierre, Rocard Michel, Royal Ségolène, Sapin Michel, Sarkozy Nicolas, Seguin Philippe, Strauss-Kahn Dominique, Tapie Bernard, Taubira Christiane, Touraine Marisol, Tron Georges, Vallaud-Belkacem Najat, Valls Manuel, Voynet Dominique, Wauquiez Laurent, Woerth Eric, Yade Rama*

L'Annexe A retrace les activités saillantes et résume la biographie des référents des noms en (22) [27]. Nous avons montré (cf. exemple (21)), et ver-

27. Ces informations sont issues du *Petit Robert des Noms Propres*. Sur les 89 NPP que nous avons sélectionnés, plus de la moitié (55 %) ne figure pas dans cette nomencla-

rons dans la suite, que ces informations référentielles, et donc les actes des référents, leurs pensées, leur manière d'être, la durée de leur carrière, leurs fonctions ou les impressions qu'ils suscitent ont un impact sur le sens des désanthroponymiques, sur le nombre d'occurrences de mots construits sur NPP, mais aussi sur la diversité morphologique de ces mots construits (i.e. les différents modes de constructions morphologiques ou la diversité des affixes en jeu).

1.4.3 Définition de l'anthroponyme (version 1)

Dans les trois premières sections de ce chapitre notre objectif était de définir la catégorie nominale, de délimiter les catégories nom propre et nom commun, de décrire le contenu de la catégorie nom propre, et de décrire le contenu de la catégorie anthroponyme.

La nature des critères définitoires de la catégorie nominale ne fait pas consensus dans la littérature. Seul le critère sémantico-référentiel permet de définir la catégorie : en discours le nom désigne et/ou dénomme un objet, une propriété ou une action.

Les grammaires s'accordent à répartir la catégorie nominale en noms propres et noms communs. Les critères graphiques et morpho-syntaxiques proposés pour distinguer les deux catégories sont idiosyncrasiques. Selon les lexicographes, les noms propres ne peuvent pas être définis comme les noms communs. Les deux catégories sont donc définies dans des dictionnaires différents : les noms propres sont enregistrés dans les dictionnaires encyclopédiques, et leurs définitions sont essentiellement référentielles. Ce traitement est la conséquence de propriétés référentielles et sémantiques du nom propre. Les noms propres s'appliquent à un individu et les noms communs s'appliquent une classe d'individus. Les noms propres véhiculent des informations encyclopédiques et les noms communs ont un sens lexical. Face à la difficulté à définir distinctement nom propre et nom commun, les linguistes ont défini un certain nombre d'emplois modifiés qui s'écartent syntaxiquement et référentiellement d'un emploi prototypique du nom propre.

ture. Nous avons donc eu recours à des informations de Wikipédia.

Les ontologies examinées ont montré que le contenu de la catégorie nom propre ne fait pas consensus. Nous avons proposé notre propre ontologie composée des phytonymes (noms de plantes), des zoonymes (noms d'animaux), des pragmonymes (noms d'événements), des ergonymes (noms de produits de l'activité humaine), des toponymes (noms de lieux) et des anthroponymes (noms de personnes). Nous avons subdivisé chaque catégorie grâce aux terminologies utilisées en onomastique. Nous avons aussi présenté une typologie formelle des noms propres. Certains auteurs proposent de distinguer les dénominations propres des noms propres purs car les premières possèdent un sens compositionnel (e.g. *la Confédération Générale du Travail vs Paula*). Nous avons montré que le nom propre peut être défini par sa fonction sociolinguistique : en discours, il permet d'établir un lien univoque avec un référent. En conséquence, le nom propre est voué à s'opacifier.

Les anthroponymes, catégorie des noms de personnes, sont une catégorie de noms propres qui fait consensus. Nous avons restreint l'étude des anthroponymes aux noms individuels et plus précisément aux noms propres de personnalités politiques françaises (NPP). Nous avons montré qu'un même référent de NPP peut être désigné par des noms différents que nous avons appelé ses polyonymes : le *prénom*, le *nom de famille*, le *nom complet*, la *1re partie du nom de famille*, la *2de partie du nom de famille*, un *sigle* et un *surnom*. Les polyonymes regroupent des noms propres coréférents. À titre provisoire, nous pouvons donc compléter la définition de l'anthroponyme, généralement limitée à 'nom propre de personne' (e.g. Molino, 1982).

Définition 2

Anthroponyme (définition provisoire 1) : catégorie de nom propre permettant d'établir un lien univoque avec un référent humain unique. Un anthroponyme regroupe plusieurs polyonymes qui désignent le même référent.

Dans la deuxième partie de ce chapitre, nous examinons les différentes théories relatives au sens du nom propre et plus spécifique-

ment au sens de l'anthroponyme. Deux raisons nous poussent à dresser cet état des lieux. En tant que noms propres de personnes, les anthroponymes héritent des propriétés de la classe nominale et des noms propres. Selon les grammaires, les noms propres n'ont pas signification et, selon les lexicographes, ils possèdent un sens référentiel. Par conséquent, les anthroponymes seraient vides de sens ou disposeraient d'un sens différent du sens des unités lexicales. De plus, lorsque l'on étudie les mots construits sur les noms de personnalités politiques, on se retrouve inévitablement confronté au problème du sens de l'anthroponyme. L'interprétation de l'exemple (21), repris sous (23), repose sur des connaissances à propos des actions du référent Patrick Balkany. On peut donc se demander si ces connaissances font partie du sens de l'anthroponyme.

(23) Arnaud Clément en fait « une affaire de principe : même si cela ne coûte pas grand-chose à la Ville, je n'ai pas envie de voir notre collectivité castelroussine se **balkanyser** »(1). (1) Réference à Patrick Balkany, maire de Levallois-Perret, condamné en 1996 pour avoir utilisé à son usage personnel des employés municipaux. (*Patrick Balkany*)

1.5 Sens de l'anthroponyme

Le sens du nom propre, tout d'abord étudié en logique et en philosophie, est abondamment traité à partir des années 1980 en linguistique (pour un panorama complet des approches nous renvoyons à Vaxelaire, 2005b). Dans cette section, nous montrons comment les principaux courants théoriques abordent la question du sens du nom propre.

Nous avons regroupé les différentes travaux étudiés selon le point de vue qu'ils adoptent à propos du sens de l'anthroponyme comme présenté dans la Figure 1.12. Nous présentons successivement : des travaux où le nom propre est vide de sens (cf. §1.5.1), la théorie de Kleiber (1981) pour qui le nom propre est un prédicat de dénomination (§1.5.2), des travaux où le nom propre a un sens (cf. §1.5.3) et des travaux qui

proposent un compromis entre ces différents points de vue (cf. §1.5.4). Notre objectif est de tracer le cheminement de pensée qui jalonne l'histoire de la théorie du sens appliquée au nom propre pour enfin choisir la théorie la plus adaptée à l'analyse de mots construits sur NPP (cf. §1.5.5). Nous focalisons donc notre propos – et adaptons les exemples – sur le sens de l'anthroponyme.

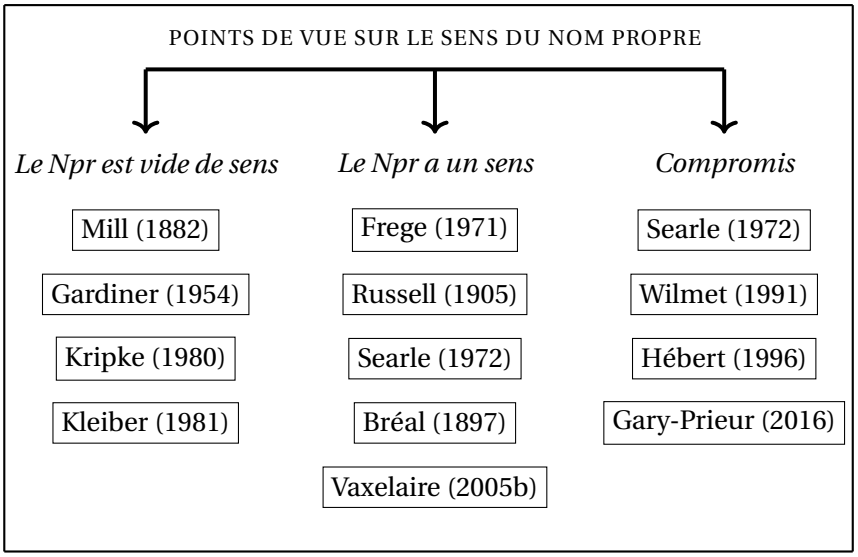

FIGURE 1.12 – Classement des travaux présentés selon le point de vue sur le sens du nom propre

1.5.1 L'anthroponyme est vide de sens

Mill (1882, p. 43) considère que le nom propre est vide de sens car il s'agit d'une simple étiquette qui ne possède pas de connotation. La *connotation* est définie comme l'ensemble des attributs partagés par les individus d'une classe[28]. Elle s'oppose à la dénotation qui est la propriété que possède un signe de renvoyer à une classe d'objets (*denotatum*) et aux individus de cette classe (*denotata*) (Lyons, 1977, p. 168).

28. Le terme *connotation*, au sens non philosophique du terme, englobe les propriétés supplémentaires du signe qui apparaissent en communication (souvent affectives ou appréciatives). Par exemple, *voiture* et *bagnole* dénotent le même objet du monde, c'est en termes de connotation qu'ils diffèrent. *Bagnole* apporte une connotation familière ou péjorative au message (Gary-Prieur, 1971, p. 96).

Selon Mill (1882), un anthroponyme comme *John* ne dit rien de l'individu qui le porte car il est dépourvu d'attribut. L'anthroponyme dénote mais ne connote pas, il réfère directement. La référence est l'opération mentale effectuée en contexte communicatif pour identifier le référent (Strawson, 1950). Le sens du nom propre se confond donc avec son référent. C'est la théorie de la référence directe (aussi appelée théorie référentialiste dans la suite).

À la suite de J. S. Mill, Gardiner (1954) considère le nom propre comme un mot dont la fonction discursive est référentielle. Il propose, en plus, de distinguer les noms propres *désincarnés* des noms propres *incarnés*. Un nom propre, sous sa forme dite désincarnée, est une pure forme phonique et graphique, une sorte de code (e.g. *Jean*). Un nom propre, sous sa forme incarnée, réfère à un individu particulier (e.g. *Aristote*, le philosophe grec). Jonasson (1994, p. 72), puis Leroy (2005, p. 4), qui dressent des bilans sur le sens du nom propre, précisent qu'il ne s'agit pas de deux groupes distincts mais de deux points de vue différents portant sur le même objet. À tout moment, un nom propre désincarné (e.g. *François*) peut s'incarner (e.g. *François Hollande*).

Toujours dans la lignée de J. S. Mill, Kripke (1980) développe la théorie de la référence directe. Il existe deux préconditions pour accepter les arguments de Kripke (1980) que nous présentons *infra*. Premièrement, pour S. Kripke, un mot est défini par des attributs *essentiels* ou *nécessaires*, i.e. qu'ils constituent la réalité permanente de la chose désignée, par opposition aux attributs *accidentels* ou *contingents* qui atteignent la chose désignée superficiellement (Lalande, 1997, p. 302). Deuxièmement, les attributs nécessaires qui définissent un mot doivent l'être dans tous les mondes possibles. Un monde possible est une situation contrefactuelle, i.e. un état possible du monde qui aurait pu exister sous certaines conditions (Kripke, 1980, p. 67). Trois types d'arguments, repris dans Marconi (1997), permettent à S. Kripke d'affirmer que le nom propre est vide de sens et, plus particulièrement, que le sens du nom propre ne comporte pas de description du référent, ce qui l'oppose aux tenants d'une théorie descriptiviste (cf. §1.5.3).

Le premier argument est sémantique. Si le sens de *Aristote* est consti-

tué de la description du référent 'le maître d'Alexandre le Grand', alors un énoncé comme (24) est tautologique. Or, cet énoncé n'est pas tautologique, il est informatif. Le sens du nom propre n'est donc pas une description du référent.

(24) Aristote fut le maître d'Alexandre le Grand.

Le deuxième argument est épistémologique. Imaginons que *Kurt Gödel* est défini comme 'celui qui a découvert le théorème d'incomplétude de l'arithmétique', et que, quelques années plus tard, on apprend que ce théorème a, en réalité, été découvert par un certain *Schmidt*. On ne dira pas pour autant que le nom propre *Kurt Gödel* réfère à l'individu Schmidt. Changer notre connaissance à propos d'un référent ne fait pas varier le nom du référent. *Kurt Gödel* réfère toujours à Kurt Gödel.

Le dernier argument est métaphysique selon Marconi (1997). Si *Aristote* est défini comme 'philosophe né à Stagire', alors, un énoncé comme (25) est analytique. Un énoncé analytique est un énoncé nécessaire, i.e. vrai en vertu de son sens *a priori*, sans vérification empirique.

(25) Aristote est né à Stagire.

À l'inverse, un énoncé synthétique repose sur des propriétés contingentes et peut être nié. Pour S. Kripke, on peut tout à fait imaginer un monde où Aristote est né à Athènes. Son lieu de naissance est un fait contingent ou accidentel. On ne peut donc pas affirmer qu'*Aristote* est défini par la description 'philosophe né à Stagire'.

Si l'on accepte les deux préconditions données *supra*, les arguments de Kripke (1980) sont convaincants : le sens du nom propre n'est pas une description du référent. Pour S. Kripke les noms propres, et *a fortiori* les anthroponymes, sont des *désignateurs rigides* qui désignent le même individu dans tous les mondes possibles, indépendamment des caractéristiques liées à cet individu puisque celles-ci sont contingentes. Les énoncés sous (26a) à (26c) nous permettent d'illustrer la définition de désignateur rigide.

(26) a. Situation réelle : Emmanuel Macron est Président de la République.

b. Situation contrefactuelle : Emmanuel Macron n'est pas Président de la République.

c. Situation contrefactuelle : *Emmanuel Macron n'est pas Emmanuel Macron.

(26b) et (26c) sont prononcés dans des mondes possibles. On peut facilement concevoir un monde où (26b) est vrai : imaginons que François Fillon ait remporté la présidentielle de 2017. Cependant, on ne peut pas concevoir un monde où (26c) est vrai. *Emmanuel Macron* est effectivement un *désignateur* : le nom propre désigne l'individu Emmanuel Macron. De plus, *Emmanuel Macron* est un désignateur *rigide* : le lien qui unit le nom propre au référent est essentiel. Quelque soit le monde imaginé, Emmanuel Macron, qu'il soit président, boulanger ou footballeur reste nécessairement nommé *Emmanuel Macron*. À l'inverse, un nom commun employé dans une description définie est un *désignateur accidentel* : il peut désigner un nombre infini d'individus pourvu que ces individus possèdent un ou plusieurs des attributs définitoires de ce nom commun. Soit l'énoncé sous (27a) prononcé dans notre monde. Il s'agit d'un énoncé descriptif où le nom commun *primeur*, employé dans la description définie *mon primeur*, permet de désigner un individu que nous nommons X.

(27) a. Situation réelle : Mon primeur a de belles courgettes.

b. Situation contrefactuelle : Mon primeur n'est pas primeur.

Contrairement à l'exemple (26c), on peut tout à fait imaginer un monde où l'individu X qui correspond la description *mon primeur* n'est pas *primeur*, i.e. où (27b) est vrai. Comme l'illustre le Tableau 1.8 ci-après, on peut par exemple imaginer que X, mon primeur dans la réalité, est coiffeur dans une situation contrefactuelle, et que l'individu Y, mon coiffeur dans la réalité, est primeur dans une situation contrefactuelle. La description définie *mon primeur* désigne l'individu X dans notre monde mais pas de manière rigide puisque dans le monde imaginaire c'est l'individu Y, qui était désigné par *mon coiffeur* qui est *mon primeur*.

	Situation réelle	Situation contrefactuelle
Désignateurs	Référents	
Emmanuel Macron	Emmanuel Macron	Emmanuel Macron
mon primeur	X	Y
mon coiffeur	Y	X

TABLEAU 1.8 – Désignateur rigide *vs* désignateur accidentel

Pour expliquer le moyen dont la référence s'effectue, Kripke (1980) introduit également deux notions qui ont leur importance et sont reprises par la suite : la notion *d'acte de baptême* et la notion de *chaîne causale de la référence*. Pour lui, le lien qui unit un nom propre à son référent est instauré par l'acte de baptême et ce lien est appris par transmission de bouche à oreille : c'est la chaine causale de la référence. Kripke (1980, p. 79) précise que le locuteur qui utilise le nom propre est relié à une chaîne de communication à une extrémité de laquelle se trouve l'individu auquel il fait référence. Celui qui apprend un nom propre doit savoir, de celui qui lui a appris, qui est le référent et il doit avoir l'intention de l'utiliser avec la même référence. La référence dépend « non seulement de ce que nous pensons nous même, mais des autres gens de la communauté, de l'histoire du chemin suivi par le nom pour nous atteindre » (Kripke, 1980, p. 83). Autrement dit, la référence est un mécanisme causal qui dépend de notre appartenance à une communauté linguistique.

En somme, J. S. Mill, A. Gardiner et S. Kripke ont en commun de considérer le nom propre comme une forme dépourvue de sens et désignant directement un référent. Si l'on considère qu'un signe est nécessairement doté d'un signifiant et d'un signifié, ce principe écarte de fait les noms propres du système linguistique. La théorie de la référence directe ne permet pas d'analyser un certain nombre d'exemples. Les énoncés d'identités comme (28), où les deux noms propres *Hesperus* et *Phosphorus* désignent le même référent Vénus, ne peuvent être résolus (Récanati, 1983, p. 107).

(28) Hesperus est Phosphorus.

Si un nom propre réfère directement, l'énoncé de (28) est strictement

identique aux énoncés sous (29). Pourtant les trois énoncés de (29) sont clairement tautologiques et (28) est informatif.

(29) a. ?Hesperus est Hesperus.

b. ?Phosphorus est Phosphorus.

c. ?Venus est Venus.

La théorie référentialiste ne permet pas non plus d'expliquer le sens dont se chargent les antonomases. L'exemple (30) est un message publié sur un forum. Le scripteur accuse un autre participant au forum de mentir à propos d'un film. Le nom propre *Cahuzac* ne pointe plus vers le référent initial mais vers un nouveau référent et il permet d'attribuer une propriété du référent initial à ce nouveau référent : il s'agit d'une antonomase (cf. emplois modifiés §1.2.2). Les théories référentialistes ne permettent pas d'expliquer que *Cahuzac* s'interprète comme un synonyme de 'menteur' (ou *Cahuzac* n'est plus un nom propre).

(30) Le problème c'est que c'est un **Cahuzac** il s'enferme dans son mensonge et arrive pas à en sortir. (*Jérôme Cahuzac*)

La théorie de la référence directe est également insuffisante pour analyser le dérivé de l'exemple (23) repris en (31). La connaissance du lien entre le nom propre *Balkany* et l'individu Patrick Balkany est insuffisante. Il faut, en plus, savoir que Patrick Balkany a été condamné en 1996 pour avoir utilisé à son usage personnel des employés municipaux pour comprendre le verbe *balkanyser*.

(31) Arnaud Clément en fait « une affaire de principe : même si cela ne coûte pas grand-chose à la Ville, je n'ai pas envie de voir notre collectivité castelroussine se **balkanyser** ». (*Patrick Balkany*)

Finalement, la théorie de la référence directe peut conduire à deux conclusions différentes. Premièrement, on peut considérer que le référent est le sens du nom propre, à ce propos, Vaxelaire (2005b, p. 550) précise qu'il est assez incongru de postuler que le référent, une entité extra-linguistique, soit le sens d'un nom. Deuxièmement, on peut considérer que le nom propre est vide de sens et nous venons de montrer à travers quelques exemples que cela pose problème et notamment pour analyser des désanthroponymiques.

1.5.2 L'anthroponyme est un prédicat

Kleiber (1981, p. 385) propose que le nom propre soit un « prédicat de dénomination » [29]. À l'opposé d'un nom commun qui est doté d'un sens lexical, i.e. défini par les attributs partagés par sa classe, le nom propre peut être remplacé par 'l'individu appelé /N/ (x)'. Dans cette paraphrase, (x) est l'argument, i.e. le référent, et /N/ est le nom propre. Le signifiant apparaît dans le signifié (Kleiber, 1981, p. 397). L'exemple (32) illustre la proposition de G. Kleiber.

(32) Nicolas Sarkozy est petit.
= L'individu appelé /Nicolas Sarkozy/ est petit.

Quelques années plus tard, dans son article *Sur le rôle cognitif des noms propres* (Kleiber, 2007), G. Kleiber renonce à l'appellation de prédicat de dénomination. Il observe en effet que la paraphrase 'l'individu appelé /N/' est *désignative* et non *dénominative* contrairement au nom propre lui même. Par *dénomination* nous entendons, à la suite de Kleiber (2001b, p. 4), d'une part la relation qui s'établit entre une unité de langue X et un objet du monde y, où *X dénomme y*, et, d'autre part, l'unité de langue en question X (i.e. X est une dénomination). La *désignation* repose sur ce même schéma, *X désigne y*, mais la dénomination nécessite une nomination préalable, i.e. un acte de baptême. La distinction, entre dénomination et désignation, toujours selon G. Kleiber, peut être mise en évidence par des tests utilisant des prédicats désignatifs (*désigner*, *référer à*, etc.) et dénominatifs (*est le nom de*, *se nommer*, etc.). Si en (33a), l'énoncé est acceptable, et qu'il devient agrammatical en (33b) et (33c), c'est parce que *le légume avec lequel on fait les frites* est un syntagme désignatif et non pas dénominatif. La dénomination correspondante est *pomme de terre* (ces exemples sont empruntés à Kleiber, 1984, p. 82, qui les emprunte à Rey-Debove, 1978, p. 320).

(33) a. Le légume avec lequel on fait les frites *désigne* / *renvoie à* / *réfère* au tubercule comestible introduit en France par Parmentier.

b. * Le légume avec lequel on fait les frites *est le nom* du tubercule comestible introduit en France par Parmentier.

29. La théorie descriptiviste nominale ou TDN de Engel (1984) s'en approche.

c. * Le tubercule comestible introduit en France par Parmentier *s'appelle* / *se nomme* le légume avec lequel on fait les frites.

Ainsi, *Emmanuel Macron* permet de *dénommer* le Président de la République actuel, alors que *le Président de la République désigne* Emmanuel Macron. Autrement dit, *le Président de la République* n'est pas le nom d'Emmanuel Macron mais une paraphrase qui peut le désigner. Lorsque le nom propre est justement en emploi dénominatif (cf. §1.2.2), lors d'un acte de baptême comme en (34a), la paraphrase de Kleiber (1981) ne fonctionne pas, e.g. (34b) (Leroy, 2004, p. 112).

(34) a. Son parrain et sa marraine l'avaient baptisé Sébastien.

b. *Son parrain et sa marraine l'avaient baptisé l'individu appelé /Sébastien/.

Si le nom propre n'a pas de sens, comme dans les théories référentialistes examinées sous §1.5.1, l'inconvénient en morphologie est immédiat. Dans le cas de la thèse de Kleiber (1981), l'inconvénient est moins direct. La théorie du prédicat de dénomination permet d'expliquer le sens de certains désanthroponymiques, comme le dérivé sous (35a) : *boutinienne* peut être paraphrasé par 'de l'individu appelé /Christine Boutin/'. Toutefois, la théorie de G. Kleiber ne permet pas d'interpréter pleinement le sens dont s'est chargé le dérivé sous (35b). Si l'on connaît les référents Christine Boutin (personnalité de droite opposée au mariage homosexuel) et Conchita Wurst (chanteur homosexuel drag queen), on peut aussi interpréter le dérivé *christineboutiniste* (35b) comme synonyme de 'homophobe' ou 'transphobe'.

(35) a. J'ai entendu cette femme sur France info : je ne pense pas qu'elle réclame l'euthanasie de gaité de cœur, et quand elle dit que la souffrance est intolérable et que plus rien ne la soulage, j'ai plus tendance à la croire qu'à acquiescer à la rhétorique **boutinienne**. (*Christine Boutin*)

b. Si je ne trouve pas que Conchita Wurst a fait la meilleure prestation de l'Eurovision, ça fait de moi une fasciste **christineboutiniste**? (*Christine Boutin*)

La thèse de G. Kleiber ne permet donc pas d'expliquer toutes les créations de sens sur un anthroponyme d'un point de vue morphologique.

1.5.3 L'anthroponyme a un sens

En logique, Frege (1971) défend l'idée que les noms propres ont un sens. Contrairement à S. Kripke, pour G. Frege le sens est le mode de donation de la référence. Comme dans les triangles de la signification d'Ogden et Richards (1923) et Peirce et Buchler (1940, p. 112), c'est le sens du nom propre qui nous permet de référer à un individu. Pour G. Frege, le sens des noms propres est un ensemble de descriptions définies. Le but initial de G. Frege est de résoudre les énoncés d'identité où deux noms sont coréférents, comme en (28) repris en (36a).

(36) a. Hesperus est Phosphorus.

b. ?Hesperus est Hesperus.

Si l'énoncé (36a) n'est pas tautologique, contrairement à (36b), c'est parce que les deux expressions *Hesperus* et *Phosphorus* partagent le même référent (Vénus), mais pas le même sens : Hesperus est 'l'étoile du matin' et Phosphorus 'l'étoile du soir' (voir aussi Reboul, 2001). (36a) est informatif et peut faire l'objet d'une vérification alors que (36b) est totalement trivial pour un locuteur et ne nécessite aucune vérification. Les noms propres, qui renferment un ensemble de propriétés du référent, sont qualifiés de descriptions déguisées. C'est la théorie descriptiviste du sens du nom propre.

Russell (1905) partage la théorie descriptiviste de G. Frege [30]. Il ajoute cependant une distinction terminologique. Il oppose les *noms propres* et les *noms logiquement propres* (Vaxelaire, 2005b, p. 550). Les noms logiquement propres s'appliquent toujours en contexte à un seul objet et ne sont, eux, jamais descriptifs puisque ce à quoi ils réfèrent dépend uniquement du contexte. Les déictiques comme *ceci* ou *cela* sont des noms logiquement propres car, en dehors d'un contexte, il est impossible de leur prêter un attribut. Par exemple, *ceci* désigne une pièce d'or dans le contexte en (37a) mais trois roses en (37b). Pour B. Russell *ceci* n'a pas de contenu descriptif, contrairement au nom propre ou à l'anthroponyme.

30. Selon Engel (1984), les thèses de B. Russell et G. Frege diffèrent mais ces différences sont du domaine de la logique, elles ne sont pas utiles à notre propos.

(37) a. Tenez, ma sœur, lui dit-elle en lui mettant dans la main une pièce d'or qui était cachée sous son oreiller, vous mettrez **ceci** dans le tronc des pauvres malades. (*TLFi*)

b. « Est-ce qu'on ne pourrait pas enlever **ceci** ? » (...). Il désignait par « **ceci** » trois roses fanées dont un maître d'hôtel bien intentionné avait cru devoir décorer la table. (*TLFi*)

Nous avons montré que G. Frege base sa théorie descriptiviste sur l'analyse des énoncés d'identité (cf. *Hesperus est Phosphorus*). J. Searle vient étayer cette argumentation avec un argument basé sur l'analyse des énoncés existentiels [31]. Si le sens des noms propres se réduit à leur référence, il est impossible de les employer dans des énoncés existentiels (Searle, 1972, p. 218) : d'un point de vue logique, on ne peut pas considérer que *Cerbère* réfère à quoi que ce soit dans l'énoncé *Cerbère n'existe pas*. *Cerbère* véhicule donc un ensemble de descriptions. D'après J. Searle, le sens du nom propre est un *faisceau*, i.e. un ensemble dont le nombre n'est pas spécifié, de descriptions définies. Searle (1972) explique le mode de donation de la référence grâce aux notions d'intension et d'extension. L'*intension* d'un signe contient les propriétés communes aux individus de la classe désignée ou de l'individu désigné. L'intension s'oppose à l'*extension* qui contient la liste des individus de la classe : dans le cas du nom propre, il n'y a qu'un seul individu. Selon Searle (1972), l'extension d'un nom propre (i.e. sa référence) est fixée au moyen d'une disjonction logique d'un ensemble d'intensions, i.e. grâce au faisceau de descriptions. En d'autres termes, le sens du nom propre permet la référence.

G. Frege, B. Russel et J. Searle sont des philosophes logiciens qui ont en commun d'attribuer un sens au nom propre. En parallèle, certains linguistes partagent ce point de vue, c'est notamment le cas de Bréal (1897). Selon Bréal (1897, p. 198), les noms propres sont surchargés de sens parce qu'ils sont les noms les plus « individuels » [32]. Ce principe suppose que la référence informe en retour sur le sens individualisé. Soit, par exemple, le nom propre *John Smith*. Au départ, cet an-

31. J. Searle s'inspire de Ludwig Wittgenstein qui a, au demeurant, changé d'avis sur les noms propres entre 1922 et 1953.

32. Cette théorie est partagée par Jespersen (1924, p. 66).

throponyme est au moins défini par quelques traits généraux, tels que [+humain] et [+masculin]. Plus tard, lorsque l'on connaît le référent du nom propre *John Smith*, le sens du nom propre devient plus significatif que toute autre partie du discours, c'est-à-dire que le sens de *John Smith* se charge d'attributs descriptifs du référent John Smith. La théorie de M. Bréal implique un sens différent attribué à chaque personne nommée *John Smith*, et un sens différent pour chaque personne qui le connaît, selon la perception qu'elle se fait de cet individu.

Plus récemment, J. L. Vaxelaire attribue lui aussi un sens au nom propre et son raisonnement le conduit à des résultats proches de l'analyse de M. Bréal. Vaxelaire (2005b) analyse le sens du nom propre dans le cadre de la sémantique interprétative de Rastier (1987). Nous résumons Hébert (2007) pour en présenter les principes généraux. En sémantique interprétative, le signe linguistique minimal est le morphème (nous revenons sur la définition du morphème au Chapitre 3). Une lexie est une unité fonctionnelle composée d'un ou plusieurs morphèmes (e.g. *eau*, *pomm-e d-e terr-e*[33]). Le sémème est le signifié (noté 'signifié') d'un morphème et la sémie est le signifié d'une lexie. Les sèmes (notés /sème/) constituent le signifié d'une unité linguistique :

- un sème générique note une appartenance à une classe sémantique (notée //classe sémantique//) [34] ;
- un sème spécifique distingue un membre de tous les autres membre de la même classe ;
- un sème inhérent est définitoire d'un signe ;
- un sème afférent apparaît en contexte [35] ;
- un sème actualisé est mobilisé en contexte ;
- un sème virtualisé est neutralisé par le contexte.

33. -e est un morphème pour Vaxelaire (2005b).
34. Il existe une distinction entre les sèmes microgénériques qui notent les classes minimales d'interdéfinition, les sèmes mésogénériques qui notent le domaine (par exemple : *chim.*, *phys.* dans un dictionnaire) et les sèmes macrogénériques qui notent les dimensions (i.e. des classes de généralité supérieure regroupées par oppositions, e.g. //animé// *vs* //inanimé//) (Hébert, 2007).
35. Un *sème afférent localement* est propre à un idiolecte et un *sème afférent socialement normé* appartient à un sociolecte, autrement dit il est partagé par une communauté linguistique.

Selon Rastier (1999), la *signification* d'un mot est une donnée stable, indépendante du contexte et son *sens* représente les différentes acceptions que le mot peut prendre en discours, il dépend du cotexte et des conditions d'énonciation (locuteurs, lieux, temps, etc.). La signification est donc l'ensemble des sèmes inhérents d'une unité définie hors contexte. L'ensemble des sèmes actualisés en contexte constitue le sens de cette unité. Le Tableau 1.9, qui nous permet d'illustrer la terminologie présentée, donne une partie de l'analyse en sèmes du titre du roman *Neige noire* d'Hubert Aquin (1978). Dans le Tableau 1.9, la deuxième ligne contient un ensemble de sèmes mobilisés dans le titre *Neige noire*. Les sens de *neige* et *noire*, sont dans la première colonne. ∅ note que le sème n'est pas mobilisé dans le sens considéré (e.g. le sème /précipitation/ n'est pas dans le sens de *noire*). Le sème /précipitation/ est un sème générique de 'neige' car 'neige' appartient à la classe des //précipitations// (comme 'pluie', etc.). Ce sème est inhérent et actualisé car mobilisé dans ce contexte. /blancheur/ est un sème spécifique de 'neige' puisqu'il permet de distinguer 'neige' de 'pluie' au sein des //précipitations//. Ce sème est virtualisé car la co-occurrence de *neige* et *noire* annule la couleur initiale. À l'inverse, le sème /noirceur/ est afférent à 'neige' parce qu'il n'apparaît que grâce à ce contexte spécifique [36].

	Sèmes			
	/précipitation/	/blancheur/	/couleur/	/noirceur/
'neige'	générique inhérent actualisé	spécifique inhérent virtualisé	∅	spécifique afférent actualisé
'noire'	∅	∅	générique inhérent actualisé	spécifique inhérent actualisé

TABLEAU 1.9 – Exemple d'analyse en sémantique interprétative : *Neige noire* (Hébert, 2007)

Vaxelaire (2005b) propose que le sens des noms propres soit ana-

36. Lorsque qu'un même sème est mobilisé par plusieurs unités dans un même contexte il y a *isotopie*. Dans l'exemple du Tableau 1.9, /noirceur/ constitue une isotopie spécifique.

lysable comme le sens des noms communs grâce à des sèmes. Par exemple, *Nicolas* est au moins défini par quelques sèmes inhérents, tels que /animé/, /français/ et /sexe masculin/. Plus on connaît un individu, plus le sens de son anthroponyme est chargé de sèmes afférents, dont le nombre et le type sont, de ce fait, imprédictibles. S'il s'agit de Nicolas Sarkozy, on peut ajouter /ancien président/, /petit/, /membre des Républicains/, etc. Pour Vaxelaire (2005b, p. 826), à la différence des autres mots, les noms propres possèdent un grand nombre de sèmes afférents. Les prénoms, par exemple, possèdent trois sèmes inhérents, /animé/, /humain/ et /sexe féminin/ ou /sexe masculin/, mais, puisqu'ils sont associés à des valeurs sociales, religieuses, des modes et des origines géographiques, ils possèdent beaucoup de sèmes afférents (e.g. le prénom *Lénaïck* véhicule le sème afférent /breton/). Vaxelaire (2005b, p. 832) montre que le cadre théorique de la sémantique interprétative permet d'analyser les emplois modifiés (cf §1.2.2). L'exemple (38) reprend l'antonomase présentée en (3). Le passage du nom propre au nom commun se réalise lorsque le sème afférent /avare/ du nom propre *Harpagon* devient un sème inhérent d'*harpagon*.

(38) Vous ne connaissez pas tous les millionnaires ultramontains : ce sont de véritables **harpagons** (Dumas père, *Monte-Cristo*, 1846, p. 101).

Pour autant, une analyse dans le cadre de la sémantique interprétative laisse de côté un certain nombre d'exemples. Tout d'abord, Vaxelaire (2005b, p. 826-827) note que les prénoms épicènes et la mondialisation des prénoms posent problème : il est impossible, hors contexte, d'attribuer un sexe à *Claude* et, si *Kévin* possède à l'origine le sème inhérent /américain/, il existe aujourd'hui bon nombre de *Kevin* partout dans le monde, qui ne sont pas américains. Selon nous, les unités manipulées dans le cadre de la sémantique interprétative posent également problème et notamment le morphème (cf. nous y revenons en détail au Chapitre 3). Par exemple, Vaxelaire (2005b, p. 826) décompose le prénom *Marie* en deux morphèmes qui contiennent les traits /animé/ et /humain/ pour *Mari-* et /sexe féminin/ pour *-e*. On ne peut pas analyser tous les prénoms féminins avec cette même structure car dans *Édith*, qui est mono-morphémique, les trois sèmes /animé/, /humain/ et /sexe

féminin/ sont portés par le morphème *Édith*. Selon le découpage morphémique du prénom *Marie*, le morphème est une unité graphique qui n'a pas nécessairement de réalisation sonore (e.g. *-e*). On peut alors se demander si le *-e* du prénom *Antoine* est aussi un morphème mais dépourvu du sème de genre. Ensuite, nous avons montré que la sémantique interprétative est efficace pour analyser les antonomases lexicales (définies en §1.2.2), comme en (38), où *harpagon* est enregistré au sens d'avare dans le dictionnaire, mais les antonomases discursives posent question. Soit l'antonomase de (30) reprise en (39). En (39), on peut se demander si le trait /menteur/ est réellement inhérent à *Cahuzac*, qui n'est pas enregistré dans le dictionnaire.

(39) Le problème c'est que c'est un **Cahuzac** il s'enferme dans son mensonge et arrive pas à en sortir. (*Jérôme Cahuzac*)

Enfin, la sémantique interprétative laisse en suspens certaines questions liées à l'analyse d'un mot construit sur un nom de personnalité politique. Soit l'exemple (31) repris en (40a).

(40) a. Arnaud Clément en fait « une affaire de principe : même si cela ne coûte pas grand-chose à la Ville, je n'ai pas envie de voir notre collectivité castelroussine se **balkanyser** ». (*Patrick Balkany*)

b. **Balkanyser** : se dit d'un justiciable qui cherche à s'innocenter sur les réseaux sociaux. (*Patrick Balkany*)

c. Ou comment **Balkanyser** la Justice. (*Patrick Balkany*)

Si on analyse le verbe *balkanyser* comme *harpagon supra*, on peut dire que le sème afférent /employer frauduleusement des employés municipaux/ de *Balkany* devient inhérent dans le verbe *balkanyser*. Pourtant, en (40b), c'est le sème afférent /s'innocenter sur les réseaux sociaux/ qui devient inhérent, et, en (40c), c'est le sème /échapper à la justice/. Cette analyse conduit à postuler autant de sens différents que de sèmes afférents à *Patrick Balkany*. Une autre possibilité est de supposer qu'aucun des sèmes /employer frauduleusement des employés municipaux/, /s'innocenter sur les réseaux sociaux/ et /échapper à la justice/ n'est inhérent car les verbes *balkanyser* ne sont pas lexicalisés, i.e. enregistrés dans des dictionnaires (nous revenons plus précisément sur la notion

de lexicalisation en §2.2.1). Cette incertitude montre que les sèmes sont des unités difficiles à manipuler – d'autant plus sur des néologismes – puisque le choix entre sème inhérent ou afférent et sème virtualisé ou actualisé reste à la charge du sémanticien.

1.5.4 Les approches proposant un compromis

Dans la littérature sur le nom propre, on trouve plusieurs types de compromis concernant son sens. En philosophie, Searle (1958), présenté *supra*, conclut en proposant deux réponses à la question de savoir si les noms propres ont un sens. Premièrement, les noms propres n'ont pas de sens, si l'on considère que les noms propres sont employés pour décrire les caractéristiques d'un objet. Deuxièmement, les noms propres ont un sens, si l'on considère que le sens est le lien logique entre un nom propre et les caractéristiques du référent. Il réconcilie ainsi les théories millienne (du vide de sens) et frégéenne (où le sens du nom propre est une description). Pour Searle (1958), le débat est donc avant tout de savoir ce que l'on entend par *sens du nom propre*. Wilmet (1991) répond à cette question en distinguant trois niveaux linguistiques : la langue, le discours (on retrouve la dichotomie langue/parole de Saussure, 1916), et l'acte de dénomination.

Wilmet (1991, p. 115) propose un compromis entre les différentes théories sur le sens (ou l'absence de sens) de l'anthroponyme. L'auteur, pour qui chacun a raison dans son cadre référentiel ou théorique, propose le compromis représenté dans la Figure 1.13. Au premier niveau, le nom propre dans la langue est une étiquette sans sens, i.e comportant un signifiant *Sa* et un signifié vide Δ. La deuxième étape, qui correspond au deuxième niveau, est l'attribution du nom propre à un référent R. En discours, au troisième niveau, le sens du nom propre, vide jusqu'alors, et donc disponible, peut éventuellement se charger d'un contenu $\sum$ correspondant à une(des) description(s) de ce référent.

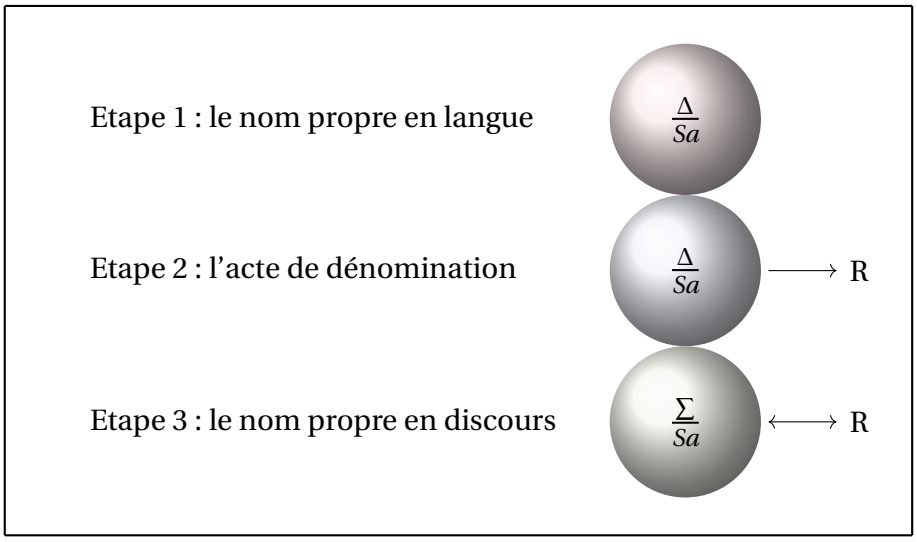

FIGURE 1.13 – Le compromis de Wilmet (1991, p. 115)

Hébert (1996), qui analyse le nom propre dans le cadre de sémantique interprétative résumée *supra*, présente une tripartition des noms propres qui ressemble au compromis de Wilmet (1991). Hébert (1996, p. 42) répartit les noms propres en trois classes selon leur sémie.

> 1. Les noms néologiques ou assimilables aux néologismes, comme *Jxpty*, sont vides de signification.
> 2. Les noms spécialisés contiennent en inhérence seulement des sèmes génériques : e.g. /humain/ et /sexe masculin/ pour *Guy*.
> 3. Les noms à notoriété possèdent en inhérence, à l'instar de bien des noms communs, tous types de sèmes : e.g. *Achille*, lorsqu'il désigne le héros, contient les sèmes /humain/, /sexe masculin/, /mythologie/, /héros grec/, /le plus brave/, etc.

Les trois classes de Hébert (1996) peuvent se superposer avec les trois niveaux de Wilmet (1991). Un nom propre néologique est vide de signification car nous ne l'avons pas encore attribué à un référent (cf. Étape 1 de la Figure 1.13). Un nom spécialisé est, par habitude, attribué à un certain type de référent, on peut donc classer ce nom propre dans une catégorie (i.e. anthroponyme, toponyme etc. cf. Étape 2 de la Figure 1.13). Les

noms à notoriété correspondent au troisième niveau de Wilmet (1991) (cf. Étape 3 de la Figure 1.13).

On peut également considérer les propositions de M.-N. Gary-Prieur comme un compromis. Gary-Prieur (1994, 2016) établit une bipartition sémantique du nom propre : le nom propre dispose d'un *sens dénominatif instructionnel* et d'un *contenu*. Selon Col et Aptekman (2016), un sens instructionnel contient des instructions, i.e. des informations ou des directives, sur la manière dont l'interlocuteur doit percevoir le mot et les instructions dépendent du contexte (voir à ce propos les travaux sur la sémantique des points de vue, e.g. Raccah, 2002). Par exemple, Col et Aptekman (2016) analysent l'occurrence de *voilà* dans l'exemple (41a). L'instruction de *voilà* est donnée en (41b) et, grâce à celle-ci, l'interlocuteur sait qu'il doit regrouper des éléments dispersés qui sont en (41a) un ensemble d'informations : *être recherché*, *ne pas être auteur du meurtre*, etc.

(41) a. Mais **voilà**, il est depuis recherché par la police dans le cadre d'une enquête sur une affaire de meurtre. Mais si John McAfee assure ne pas être l'auteur de cet assassinat, il n'est néanmoins pas décidé à se laisser interroger par la police.

b. Instruction de *voilà* : convoque sur la scène verbale des éléments dispersés (entités ou procès) ; évoque leur regroupement dans un ensemble perceptible.

De la même manière, selon Gary-Prieur (1994, 2016), un des deux sens du nom propre est instructionnel.

Le sens dénominatif instructionnel du nom propre correspond à une règle sémantique où l'interlocuteur doit : « faire correspondre à la forme reconnue comme [nom propre] un individu dont les interlocuteurs du discours savent qu'il porte ce nom » (Gary-Prieur, 2016, p. 48). Cette règle est similaire à la règle des déictiques comme *je* ou *ici*. Pour interpréter *je*, il faut retrouver qui a prononcé le *je*. Pour interpréter *ici*, il faut situer le lieu de l'énonciation (cette vision est simplifiée, cf. le numéro de *Langue Française* 197, Vuillaume, 2018).

Le second sens du nom propre, nommé *contenu*, est défini comme suit.

Le contenu du nom propre est « un ensemble de propriétés attribuées au référent initial de ce nom propre dans un univers de croyance » (Gary-Prieur, 1994, p. 51). Gary-Prieur (1994, p. 51) emprunte la notion d'univers de croyance à Martin (1987) et le définit comme l'ensemble des propositions considérées comme vraies pour le locuteur.

La théorie de M.-N. Gary-Prieur propose donc une sorte de compromis entre les théories de G. Kleiber et les théories de G. Frege et B. Russell. Le sens dénominatif instructionnel est une adaptation du prédicat de dénomination de Kleiber (1981) et le contenu correspond aux descriptions définies contenues dans le sens du nom propre selon Frege (1971) et Russell (1905). En (42a), le sens dénominatif instructionnel est convoqué. En (42b), il faut faire intervenir des informations relatives au référent, c'est-à-dire le *contenu* de *Victor Hugo*, comme par exemple 'grand écrivain français', pour interpréter la métaphore.

(42) a. À l'oral du bac, mon petit frère a eu un texte de **Victor Hugo**.
b. Mon petit frère se prend pour le **Victor Hugo** du XX^{e} siècle.

Le contenu de Gary-Prieur (1994, 2016) n'est pas sans rappeler la définition des stéréotypes donnée dans Putnam (1975). H. Putnam abandonne les notions de sens et d'intension (définie sous §1.5.3), trop ambiguës, pour définir un terme grâce à une « forme normale de description du sens » contenant notamment un « marqueur sémantique » (*semantic marker*) et des « stéréotypes » (Putnam, 1975, p. 191). Le « marqueur sémantique » est une catégorie sémantique très générale (e.g. *humain*, *animal*). Les *stéréotypes* sont un ensemble de connaissances qui décrivent un membre normal de la classe. Ils doivent être acquis pour utiliser un mot mais peuvent tout à fait être niés pour un individu de la classe (Fradin et Marandin, 1979, p. 62-65). Soit l'exemple (43), issu de Fradin et Marandin (1979, p. 61).

(43) Corbeau : **grand** oiseau (passereaux) **au plumage noir, au bec fort et légèrement recourbé, réputé charognard.**

Chacun des éléments que nous avons mis en gras constitue un stéréotype de *corbeau*. Ils peuvent être faux pour un individu donné : un corbeau sans plume, ou avec un bec droit, reste un corbeau. Cependant,

un locuteur français doit être conscient que ces stéréotypes font partie du sens de *corbeau*, et sont généralement partagés, pour utiliser ce mot correctement. Il est possible d'analyser le sens des antonomases sur NPP grâce à la notion de stéréotype.

(44) Le problème c'est que c'est un **Cahuzac** il s'enferme dans son mensonge et arrive pas à en sortir. (*Jérôme Cahuzac*)

En (44), un lecteur peut tout à fait penser que Jérôme Cahuzac n'a jamais menti, que c'est un honnête homme et que la justice s'est trompée. Cependant, il doit avoir conscience que le stéréotype *menteur* est associé à l'individu pour comprendre le lien métaphorique de cet énoncé. La notion de stéréotype est donc particulièrement efficace pour expliquer le sens dont se chargent les antonomases sur des anthroponymes et expliquer la substance du *contenu* défini par Gary-Prieur (2016).

1.5.5 Choix théoriques

Nous avons montré que les théories référentialistes, où le nom propre est vide de sens, ne permettent pas d'analyser tous les emplois des noms propres et, plus particulièrement, qu'elles ne permettent pas de rendre compte du sens des mots construits sur NPP. Dans la suite, nous choisissons donc une théorie qui attribue un sens au nom propre.

Au cours de notre présentation critique, nous avons mis en évidence deux particularités sémantiques de l'anthroponyme nommées (A) et (B) dans la suite. (A) En discours, l'anthroponyme établit un lien univoque avec un référent. Il faut identifier ce référent, savoir qui porte le nom propre pour comprendre pleinement un énoncé. (B) Dans certains cas (cf. exemple (42b)), l'interlocuteur ou le lecteur doit disposer d'informations sur le référent de l'anthroponyme pour interpréter l'énoncé où l'anthroponyme intervient. Nous devons donc choisir un modèle qui rend compte de ces deux particularités.

La proposition de sens dénominatif instructionnel, et de règle sémantique, de Gary-Prieur (2016) répond à la caractéristique (A). Les théories descriptivistes de Frege (1971), Russell (1905) et Searle (1958),

l'analyse en sèmes inhérents et afférents de Vaxelaire (2005b) et la notion de contenu de Gary-Prieur (2016) ont en commun de considérer que le sens de l'anthroponyme contient un ensemble d'informations sur le référent. Ces travaux rendent compte de la deuxième particularité sémantique identifiée (B). De plus, la notion d'univers de croyance de Gary-Prieur (2016) empruntée à Martin (1983) a l'avantage de rendre compte du caractère contingent ou accidentel des informations présentes dans le *contenu* de l'anthroponyme. Un individu X pourra tout à fait penser qu'*Aristote est né à Athènes* et un autre individu, Y, *à Stagire* : les croyances de X et Y peuvent être différentes. Toutefois, certains contextes nécessitent que chaque interlocuteur ait connaissance de l'univers de croyance de l'autre pour ne pas mettre en péril l'acte de communication. En (45), il faut partager les connaissances suivantes pour comprendre la métaphore *une sorte de Le Pen de gauche* : Jean-Marie Le Pen est un homme politique d'extrême droite ouvertement antisémite et Dieudonné est un humoriste qui caricature très souvent les juifs orthodoxes (les deux ont été condamnés à plusieurs reprises). Il s'agit donc de stéréotypes attachés à Jean-Marie Le Pen (Putnam, 1975). Il faut connaître les stéréotypes généralement attribués à un mot pour comprendre les différents énoncés où ce mot apparaît.

(45) L'humoriste, alors candidat à l'élection présidentielle, y tenait ces propos : "Antisémite n'existe pas parce que juif n'existe pas. (...) Les juifs, c'est une secte, une escroquerie, c'est une des plus graves parce que c'est la première". C'était le commencement du "cas" Dieudonné. Elie Semoun avait estimé à l'époque que son ancien partenaire était devenu "une sorte de **Le Pen** de gauche".[37]

L'interprétation des mots construits sur NPP met en jeu les mêmes mécanismes sémantiques (A) et (B). Sous (46), il suffit d'identifier le référent porteur du NPP pour interpréter *bayrouiste* comme 'partisan de François Bayrou'.

(46) Voilà, aucun **bayrouiste** ne répond à ma question : pourquoi ce soutien ? (*François Bayrou*)

37. Source consultée le 16 septembre 2021 : `https://www.lyoncapitale.fr/actualite/dieudonne-s-est-reconcilie-avec-dieu/`.

Sous (47), on peut aussi interpréter le dérivé en identifiant le référent de *Ségolène Royal* et donner le sens 'faire comme Ségolène Royal' à *ségolèniser*. La convocation des connaissances sur Ségolène Royal permet cependant une interprétation plus précise. Pour comprendre pleinement l'énoncé, il faut savoir que le scripteur fait référence aux multiples excuses présentées par Ségolène Royal pour des propos insultants tenus par Nicolas Sarkozy[38].

(47) Sans vouloir « **ségolèniser** », je présente mes excuses à mon lectorat très nombreux en cette période pré-électorale... (*Ségolène Royal*)

L'interprétation des NPP, des NPP modifiés, comme l'interprétation des mots construits sur NPP met en jeu les deux mécanismes (A) et (B). Pour la suite nous adoptons donc un point de vue similaire au point de vue de M.-N. Gary-Prieur. Selon nous, l'anthroponyme dispose de ce que nous nommons deux composantes sémantiques. La première composante sémantique de l'anthroponyme est un sens dénominatif instructionnel qui contient une instruction (ce sens correspond au mécanisme (A)). À la suite de Gary-Prieur (2016) nous définissons le sens dénominatif instructionnel de l'anthroponyme comme suit.

Définition 3

Sens dénominatif instructionnel : mécanisme qui fait correspondre à la forme reconnue comme anthroponyme un individu dont les interlocuteurs du discours savent qu'il porte ce nom.

La seconde composante sémantique correspond au *contenu* de Gary-Prieur (1994, 2016) et au mécanisme (B). Nous nommons cette seconde composante *sens stéréotypique* en vertu du fait que ce type de sens fait référence à la définition des stéréotypes de Putnam (1975).

38. Il tient des propos insultants envers Zapatero en 2009 (cf. `https://www.lemonde.fr/politique/article/2009/04/18/royal-presente-ses-excuses-apres-les-propos-de-sarkozy-sur-zapatero_1182599_823448.html`) et lors d'un discours à Dakar où il affirme que « l'Homme africain n'est pas entré dans l'histoire ».

Définition 4

Sens stéréotypique : ensemble de connaissances partagé par une communauté linguistique à propos du référent initial de l'anthroponyme.

Nous structurons le sens de l'anthroponyme comme présenté dans la Figure 1.14.

Anthroponyme		
(S)	Sens dénominatif instructionnel	Sens stéréotypique

FIGURE 1.14 – Structuration du sens de l'anthroponyme

La Figure 1.15 donne un exemple pour le NPP *Jean-Marie Le Pen*. Il faut préciser que la cellule contenant le sens stéréotypique ne renseigne que quelques uns des stéréotypes rattachés au référent du NPP.

Jean-Marie Le Pen		
(S)	Jean-Marie Le Pen	Condamné pour racisme, incitation à la haine, antisémitisme, négationnisme ; Fondateur du Front National ; Père de Marine Le Pen ; Nationaliste ; Engagé pendant la guerre d'Algérie ; Borgne [...]

FIGURE 1.15 – Structuration du sens de l'anthroponyme : *Jean-Marie Le Pen*

Notre structuration bipartite du sens de l'anthroponyme amène deux remarques.

La première remarque concerne le lien éventuel entre les deux composantes sémantiques. Comme nous l'avons développé dans l'article Huguin (2018b), les deux composantes sémantiques de l'anthroponyme ne sont pas totalement indépendantes l'une de l'autre. Le lien entre le sens dénominatif instructionnel et le sens stéréotypique ne relève

pas d'un mécanisme sémantique mais plutôt d'une expérience extra-linguistique. Généralement, on attribue un nom à un référent (acte de baptême) et on apprend des choses à son sujet. Lors de l'utilisation d'un NPP en contexte, ou d'un mot construit sur NPP, les deux composantes sémantiques peuvent être mobilisées en même temps (cf. exemple (47)). Les pointillés entre les deux composantes sémantiques dans la Figure 1.14 rendent compte du fait qu'elles peuvent être indépendantes mais également co-mobilisées. Il ne s'agit donc pas de polysémie. Notons qu'un NPP ne peut pas être polysémique puisque ses composantes sémantiques dépendent intrinsèquement d'un référent, par définition unique (ce que nous avions déjà affirmé sous §1.3).

La seconde remarque concerne la différence entre la conception du sens de l'anthroponyme proposée et le sens des autres noms propres et des noms communs. Les exemples (48a) à (48e) contiennent des mots construits sur chacune des catégories de nom propre présentées en §1.3 (cf. Figure 1.1). Chacun de ces dérivés nécessite que l'on identifie le référent porteur du nom propre, respectivement : les Gilets Jaunes, King Kong, Nuit Debout, Harley Davidson et Marseille. De plus, chacun des dérivés véhicule un ou plusieurs des stéréotypes portés par le nom propre : le 'manque d'organisation et de revendications collectives' pour *les Gilets Jaunes*, la 'grandeur' pour *King Kong*, le 'militantisme des classes supérieures' pour *Nuit debout*, les 'motards, tatouages, blousons de cuir' pour *Harley Davidson*, et enfin le 'soleil' et la 'mer' pour *Marseille*. À chaque fois le recours au référent porteur du nom est nécessaire et le nom propre évoque, ou nécessite d'évoquer des stéréotypes. Notre proposition de structuration bipartite du sens de l'anthroponyme semble donc valable pour les autres catégories de noms propres.

(48) a. Anthroponyme (collectif) : Campagne mondiale avec la môme suédoise, manifestations massives de bobos écolos en Allemagne, ratées en France, l'écologisme comme le **giletjaunisme** est sans programme de changement de société. [39] (*les Gilets Jaunes*)

39. Source consultée le 23 février 2020 : `https://proletariatuniversel.blogspot.com/2019/09/giletjaunisme-rebel-without-cause.html`.

b. Zoonyme : Je ne suis pas du tout sûr de moi, mais je le connais donc à 15 mètres de lui, je découvre mes dents en un sourire **kingkongesque**, et je tente d'énergiser mes neurones… putain mais qui c'est ? [40] (*King Kong*)

c. Pragmonyme : Les antifa du VIIIeme et les **nuitdeboutistes** sont des privilégiés. Tout comme les veilleurs ils ne représentent pas la France et ses travailleurs. Je suis triste que le Paris de la Commune soit aux mains de ces gens là. [41] (*Nuit Debout*)

d. Ergonyme : Et voici enfin le chédeuvre **harleydavidsonien** flowère powère bien d'cheu nous dont Fonda et Hopper s'inspirent largement : *À tout casser* de John Berry (1968) avec Johnny Hallyday, Eddie Constantine, Michel Serrault et Catherine Allégret. [42] (*Harley Davidsonien*)

e. Toponyme : La couleur solaire, associée par la publicité au bleu du ciel et de la mer, qui invitait à l'évasion, au voyage, à la fête voire à « l'estrambord », acheva de « **marseilliser** » l'image de cette boisson, cousine méditerranéenne de l'ouzo, du raki ou de l'arak. (Edmond Échinard, Pierre Échinard, Médéric Gasquet-Cyrus, Marseille pour les Nuls, 2013) (*Marseille*)

Il est éventuellement possible de modéliser le sens d'un nom commun grâce aux deux composantes sémantiques définies : l'une instructionnelle, l'autre stéréotypique. Soit l'exemple (49). Pour que cet énoncé soit compris et efficace, d'une part, l'interlocuteur doit identifier le référent du nom *table* et, d'autre part, l'interlocuteur sait qu'il peut poser le plat sur la table car la propriété 'être une surface plane' est un stéréotype partagé à propos de ce nom commun. On peut donc structurer le sens du nom *table* comme le sens d'un anthroponyme cf. Figure 1.16.

(49) Pose le plat sur la **table** !

40. Source consultée le 23 février 2020 : `https://blog.matoo.net/2003/05/14/mistaken-identity/`.
41. Source consultée le 23 février 2020 : `http://m.nouvelobs.com/reaction/1626320/page.php?p=6`.
42. Source consultée le 23 février 2020 : `https://www.arretsurimages.net/articles/le-vrai-faux-chopper-deasy-rider`.

table		
(S)	table	surface plane, en hauteur, munie d'un ou plusieurs pieds [...]

FIGURE 1.16 – Structuration du sens du nom commun : *table*

À ce niveau, il n'existe aucune différence entre le sens d'un nom commun et le sens d'un nom propre, contrairement à ce que proposent, par exemple, les grammaires et les lexicographes (cf. §1.2.2). Cependant, il existe bien des différences. Premièrement, les deux composantes du sens d'un nom commun ne s'appliquent pas à un individu mais à une classe d'individu. Ensuite, dans le compromis de Wilmet (1991, p. 115), l'auteur propose que l'ensemble d'informations à propos du référent contenu dans le sens du nom propre intervienne *a posteriori*, i.e. après la dénomination, ou l'*acte de baptême* comme le nomme S. Kripke. Le fait que les descriptions du référent interviennent *a posteriori* constitue un argument pour distinguer les noms communs des noms propres. Dans le cas d'un nom commun, on nomme un objet à partir d'attributs présents *a priori* dans le sens. Dans le cas d'un nom propre, on nomme un objet, et le sens de ce nom propre se remplit éventuellement d'informations *a posteriori*. Pour reprendre l'exemple (49), un objet du monde reçoit la dénomination *table* car cet objet valide les attributs présents dans le sens de la classe d'objets *table a priori*.

1.6 Définition de l'anthroponyme (version 2)

Dans la première partie de ce chapitre, nous avons examiné les critères de distinction entre nom propre et nom commun, détaillé le contenu de la catégorie nom propre et présenté les anthroponymes de personnalités politiques sélectionnés. Nous avons alors dressé une première définition de l'anthroponyme.

Définition 2

Anthroponyme (définition provisoire 1) : catégorie de nom propre permettant d'établir un lien univoque avec un référent humain unique. Un anthroponyme regroupe plusieurs polyonymes qui désignent le même référent.

Dans la deuxième partie du chapitre, nous avons présenté et critiqué différents points de vue sur le sens du nom propre. Nous avons regroupé les différents travaux à propos du sens du nom propre selon le point de vue qu'ils adoptent. Nous reprenons ci-dessous les points importants de notre présentation.

- Les théories référentialistes de Mill (1882), Gardiner (1954) et Kripke (1980) aboutissent à la conclusion que l'anthroponyme est vide de sens.
- Selon Kleiber (1981), l'anthroponyme est un prédicat de dénomination.
- Les théories descriptivistes de Frege (1971), Russell (1905) et Searle (1958) attribuent un sens au nom propre composé de descriptions du référent.
- L'analyse en sémantique interprétative de Vaxelaire (2005b) conduit l'auteur à définir le sens de l'anthroponyme comme le sens du nom commun. L'anthroponyme est défini par un ensemble de sèmes inhérents et afférents.
- Finalement, plusieurs auteurs ont montré qu'il était possible de trouver un compromis entre ces différents points de vue. Les compromis de Wilmet (1991) et Gary-Prieur (2016) sont sans doute les plus importants pour notre réflexion. M. Wilmet montre qu'en définitive, chaque point de vue sur le sens du nom propre est acceptable, selon le niveau où l'on se situe. L'anthroponyme est un simple signifiant en langue. Il est ensuite attribué à un référent par un acte de dénomination. En discours, le sens du nom propre se charge d'informations relatives au référent. Gary-Prieur (2016) qui partitionne le sens de l'anthroponyme rend compte du lien dénominatif entre un anthroponyme et un référent et des stéréotypes

qui lui sont rattachés.

Nous avons montré en analysant des anthroponymes en contexte qu'ils doivent comporter une composante sémantique bipartite pour être interprétés. L'anthroponyme possède ainsi un *sens dénominatif instructionnel*, et un *sens stéréotypique*. Nous pouvons donc formuler une deuxième définition de l'anthroponyme en y intégrant ces nouveautés.

Définition 5

Anthroponyme (définition provisoire 2) : catégorie de nom propre permettant d'établir un lien univoque avec un référent humain unique. Un anthroponyme regroupe plusieurs polyonymes qui désignent le même référent. L'anthroponyme dispose de deux composantes sémantiques : (1) un sens dénominatif intructionnel et (2) un sens stéréotypique construit *a posteriori*.

Ce chapitre nous a permis de mettre en avant deux caractéristiques qui semblent propres à l'anthroponyme. Premièrement, l'anthroponyme se réalise syntaxiquement sous la forme de différents polyonymes dont la définition est rappelée ci-dessous. Le nombre de polyonymes et leur définition est en partie liée à la législation du pays considéré. En français, cet ensemble regroupe au moins trois polyonymes : un *prénom*, un *nom de famille* et un *nom complet* auxquels peuvent s'ajouter les *1re et 2de parties du nom de famille* et un *sigle* si celui-ci est composé. Notre travail d'analyse des mots construits sur NPP permettra d'affiner la définition de chacun des polyonymes.

Définition 1

Polyonyme (définition provisoire 1) : membre (alias ou non) d'une liste de noms propres désignant le même référent.

Deuxièmement, l'anthroponyme dispose de deux composantes sémantiques : un sens dénominatif instructionnel et un sens stéréotypique, dont les définitions sont rappelées ci-dessous.

Définition 3

Sens dénominatif instructionnel : mécanisme qui fait correspondre à la forme reconnue comme anthroponyme un individu dont les interlocuteurs du discours savent qu'il porte ce nom.

Définition 4

Sens stéréotypique : ensemble de connaissances partagé par une communauté linguistique à propos du référent initial de l'anthroponyme.

Nous avons montré que cette structuration sémantique bipartite pouvait être étendue aux autres noms propres mais aussi, dans une certaine mesure, aux noms communs. Néanmoins, et contrairement au sens d'un nom commun, le contenu du sens stéréotypique est appris *a posteriori* de l'acte de baptême d'un référent. Cette dernière caractéristique, propre au nom propre, est liée à sa fonction sociolinguistique : établir un lien univoque avec un individu. Une fois cette dénomination *ad hoc* établie, le sens stéréotypique se charge de connaissances acquises par l'expérience et nécessaires pour utiliser le NPP en discours.

Chapitre 2

Constitution du corpus de désanthroponymiques

[...] there are cases in which the data needed to answer or explore a question cannot be found in a standard corpus because the phenomenon under consideration is rare (sparse data), belongs to a genre or register not represented in the corpus, or stems from a time that the corpus data do not cover (for example, it is too new). In these cases, the web seems a good and convenient source of data.

Lüdeling *et al.* (2007, p. 7)

Sommaire

2.1 Introduction 102
2.2 Où trouver des désanthroponymiques ? 104
2.2.1 Néologismes 105
2.2.2 Occasionnalismes 110
2.2.3 Fonctions des occasionnalismes 115
2.2.4 Ressource utilisée 118
2.3 Utilisation de la Toile 120
2.3.1 Motivations 121
2.3.1.1 Valider une hypothèse 122
2.3.1.2 Étendre une description 122

2.3.1.3 Expliquer le choix d'un radical 123
2.3.1.4 Prédire le comportement de suffixes rivaux 124
2.3.2 Accès au contenu de la Toile 125
2.3.2.1 Les corpus existants 126
2.3.2.2 Les outils 129
2.3.2.3 La solution de collecte choisie 131
2.4 Stratégie de collecte 132
2.4.1 Stratégie minimale 133
2.4.1.1 Principes théoriques 133
2.4.1.2 Application et évaluation 135
2.4.2 Stratégie maximale 139
2.4.2.1 Suppression de phonème(s) 141
2.4.2.2 Ajout de phonème(s) 141
2.4.2.3 Modification du timbre vocalique 142
2.4.2.4 Autres modifications de traits de phonèmes 143
2.4.2.5 Bilan 144
2.5 Observations préliminaires 145
2.5.1 Formes de NPP 146
2.5.2 Séquences suffixales et patrons dérivationnels . . 148
2.5.3 Pourquoi générer des candidats *suffixés*? 150
2.5.4 Classes de procédés et degrés de naturalité 152
2.5.4.1 Formes extragrammaticales 157
2.5.4.2 Composés néoclassiques 161
2.5.4.3 Dérivés par suffixation évaluative 165
2.5.4.4 Dérivés par suffixation centrale 167
2.5.4.5 Dérivés par suffixation complexe 168
2.5.5 Bilan 171
2.6 Génération des formes candidates 171
2.6.1 Programme 172
2.6.1.1 Principes généraux 172
2.6.1.2 Combinaisons de règles et arrêt du programme 176
2.6.2 Production de l'output ($\Re 1$) 177
2.6.3 Variation de $\mathscr{G}$(Rad) de type (I) : suppressions . . 178
2.6.4 Variation de $\mathscr{G}$(Rad) de type (II) : ajouts 182
2.6.5 Variation de $\mathscr{G}$(Rad) de type (III) : substitutions . 186
2.6.6 Bilan 193

2.7 Candidats attestés : la base MoNoPoli 195
2.7.1 Collecte des formes candidates attestées 195
2.7.2 Premières observations 200
2.8 Conclusion 202

2.1 Introduction

Le premier objectif de ce chapitre est d'expliquer comment nous avons obtenu nos données. En effet, notre étude des mots construits sur noms propres de personnalités politiques (NPP) s'appuie sur l'analyse d'un corpus de désanthroponymiques authentiques. La procédure d'acquisition de ces dérivés comporte deux tâches, une tâche de génération de candidats et une tâche de vérification de leur attestation par une collecte, dont voici d'ores et déjà les principes généraux.

La tâche de génération consiste à construire des formes candidates, c'est-à-dire des mots dérivés [1] de notre liste de NPP (cf. (22) Chapitre 1) dont l'existence est posée comme hypothétique. Ces désanthroponymiques candidats sont conçus sous leur forme graphique car c'est ainsi que nous les recherchons lors de la collecte. Les exemples sous (1), dérivés du NPP *François Fillon*, donnent un aperçu des candidats que nous avons fabriqués. Ils montrent que nous faisons varier les séquences suffixales [2]. En (1a) on a, par exemple, les suffixes `able`, `ade`, `age` ou `aire` [3] combinés à `fillon`. Pour chacune des séquences suffixales nous faisons aussi varier les polyonymes (cf. Définition 1 §1.4.1), i.e. les noms qui réfèrent à la personnalité politique. En (1b), on utilise le *prénom* dans `françoissisme`, le *nom de famille* dans `fillonisme` et le *nom complet* dans `françoisfillonisme`. Enfin, lorsque c'est pertinent, la procédure de combinaison du polyonyme et de l'exposant s'accompagne de variations graphiques du polyonyme qui sont explicitées en §2.6. Par exemple, en (1c), on a ajouté un `o` entre le polyonyme et le composant `logie` pour générer `fillonologie`. Le candidat `fillonnologie` comporte aussi un `n` supplémentaire. Notons dès maintenant que les

1. Le terme *dérivé* est à considérer au sens large comme synonyme de 'fabriqué à partir de' car tous les candidats ne sont pas construits par un procédé de *dérivation*, cf. §2.5.2 et §2.5.4.
2. Nous avons considéré comme des *séquences suffixales* tous les éléments apparaissant à *droite* d'un radical d'une forme de NPP dans un mot construit. La dénomination englobe des éléments de nature différente (e.g. des suffixes dérivationnels à proprement parler, des constituants néoclassiques, des désinences flexionnelles, des séquences issues de sécrétion) que nous détaillons en §2.5.2.
3. Pour signaler que nous utilisons des chaînes de caractères graphiques, nous utilisons une police différente.

variantes graphiques du polyonyme dans les candidats sont souvent la transcription de changements phonologiques.

(1) a. fillon**able**, fillon**ade**, fillon**age**, fillon**aire**, fillon**ais**, fillon**aise**, fillon**al**, fillon**ard**, fillon**arde**, fillon**ardier**, fillon**ardière**, fillon**arder**, fillon**ardère**, fillon**âtre**, fillon**ateur**, fillon**atrice**, fillon**ax**, fillon**el**, fillon**ère**, fillon**erie**, fillon**esque**, fillon**eté**, fillon**ette**, fillon**eur**, fillon**euse**, fillon**eux**, fillon**éen**, fillon**éenne**, fillon**éien**, fillon**éienne**, fillon**èque**, fillon**iaque**, fillon**ible**, fillon**icien**, fillon**ide**, fillon**ie**, fillon**ien**, fillon**ienne**, fillon**ier**, fillon**ière**, fillon**ification**, fillon**ifier**, [...]

b. **françois**isme, **fillon**isme, **françoisfillon**isme, [...]

c. fillonlogie, fillon**o**logie, fillo**nn**ologie, [...]

Ensuite, la tâche de collecte consiste à utiliser l'ensemble des formes candidates comme requêtes sur la Toile afin d'en tester l'attestation. Par exemple, parmi les 49 désanthroponymiques hypothétiques de (1), seuls les 18 dérivés de (2a) sont attestés. Pour chaque forme attestée, nous conservons plusieurs contextes d'emploi, e.g. (2b) et (2c). Les contextes sont assurément déterminants pour assigner certaines propriétés aux désanthroponymiques (e.g. catégorie syntaxique). Par exemple, en (2b) le dérivé *fillonaise* est un adjectif qui modifie le nom recteur *maxime*. La même forme est utilisée en (2c), mais cette fois comme un nom propre, servant à désigner le référent François Fillon.

(2) a. *fillonable, fillonade, fillonage, fillonais, fillonaise, fillonard, fillonerie, fillonesque, fillonette, filloneur, filloneuse, filloneux, fillonie, fillonien, fillonienne, fillonière, fillonisme, fillonologie*

b. Y en a, y sont bien à deux endroits : chez eux et chez les autres! C'est bien sûr la maxime **fillonaise** qui me vient immédiatement à l'esprit. (*François Fillon*)

c. Pour les primaires, sarkosy va être chahuté! Il y a pas mal de prétendants, la jupette, la **fillonaise**, jafarine, bertrandisme,

lemairisme, copéiste, ils ont leur mot à dire ! (*François Fillon*)

Au final, nous organisons ces données collectées dans la base de données lexicales de **Mo**ts construits sur **No**ms propres de personnalités **Poli**tiques (désormais MONOPOLI).

Le second objectif de ce chapitre est de justifier des choix effectués pour acquérir les désanthroponymiques. Effectivement, chacune des deux tâches que nous venons de présenter contient plusieurs éléments qui résultent d'une sélection motivée. Parmi ces éléments, citons ainsi, l'utilisation de la Toile comme ressource, plutôt qu'un corpus existant, ou encore le choix des séquences suffixales utilisées pour générer des formes candidates.

Pour répondre à ces deux objectifs, ce chapitre s'organise en six parties. La prochaine partie contient la réflexion qui nous a amenée à choisir la Toile comme ressource pour collecter des désanthroponymiques (§2.2). Nous présentons ensuite les motivations qui poussent le morphologue à utiliser les données du Web et les outils qui permettent d'y accéder (§2.3). Puis, nous expliquons quelle stratégie nous appliquons pour construire les dérivés candidats (§2.4) et décrivons les données qui nous permettent d'atteindre cet objectif (e.g. la liste de séquences suffixales, §2.5). Après avoir montré comment nous avons généré les désanthroponymiques hypothétiques (§2.6) nous présentons finalement notre protocole de collecte et le contenu initial de la base de données MONOPOLI (§2.7).

2.2 Où trouver des désanthroponymiques ?

Pour savoir quelle ressource utiliser pour chercher nos données désanthroponymiques, il faut s'interroger sur les caractéristiques de ces dernières. On peut, par exemple, se demander si leur création est récente ou encore si elles sont propres à un genre discursif particulier.

Rappelons d'abord que la liste de NPP qui nous sert à générer des formes candidates contient des NPP dont les référents sont relativement

connus puisqu'ils ont occupé une fonction de premier plan dans la politique française (e.g. président, député, cf. §1.4.2). Ils sont aussi contemporains puisqu'ils ont eu ce rôle entre 1981 et aujourd'hui (e.g. Jacques Chirac, Emmanuel Macron).

Les propriétés des référents de NPP conditionnent une partie des propriétés des désanthroponymiques. Comme nous avons sélectionné des noms de personnalités actuelles, on s'attend corrélativement à ce que les dérivés de NPP soient des créations récentes, i.e. des *néologismes* (§2.2.1). Ensuite, si les référents de NPP prennent des décisions qui impactent directement la vie des Français, on présume que les désanthroponymiques interviennent dans des jeux de mots, des blagues, des critiques ou des revendications effectués par les locuteurs/scripteurs. Autrement dit, on suppose que les mots construits que nous allons collecter occupent parfois, selon le contexte, des fonctions argumentatives ou humoristiques et qu'ils vérifient certaines des propriétés des *occasionnalismes* (§2.2.2 et §2.2.3). Pour parfaire cette première ébauche de caractérisation, nous dressons dans les prochaines sections un bilan définitoire sur les notions de néologisme et d'occasionnalisme.

2.2.1 Néologismes

C'est un consensus : le néologisme est un *mot nouveau*. De fait, on pourrait s'attendre à ce que les néologismes soient identifiés unanimement par les locuteurs (Sablayrolles, 2002). Or, une expérience de 1974, dont les résultats sont donnés dans la revue *Langages n° 36*, montre qu'il n'en est rien : le taux de désaccord entre locuteurs est extrêmement fort (Gardin *et al.*, 1974). Sur les 17 expérimentateurs linguistes, qui doivent repérer des mots néologiques dans *Le Point*, deux individus, en moyenne, relèvent la même séquence. Plus de la moitié des segments relevés ne le sont que par un unique observateur. Cette étude souligne le caractère instable et individuel de ce qui est ressenti comme *nouveau* (cf. aussi l'expérience de Lombard et Huyghe, 2020).

Comme nous le formulons dans la Définition 4, il est nécessaire de préciser pour qui, par rapport à quel référentiel et jusqu'à quand un mot peut être considéré comme *nouveau*. Ce sont ici les concepts de

lexique, de *communauté linguistique* et d'*institutionnalisation*, que l'on peut distinguer de la *lexicalisation*, qui nous permettent de définir ce qu'est un néologisme. C'est pourquoi nous délimitons chacun d'entre eux en nous basant essentiellement sur le bilan de Hohenhaus (2005).

Définition 6

Néologisme : mot ou expression ressenti comme nouveau par rapport au lexique institutionnalisé de l'individu ou de la communauté linguistique considérée.

Une communauté linguistique est un ensemble, plus ou moins grand, de locuteurs/scripteurs. Un locuteur/scripteur appartient à plusieurs communautés linguistiques qui s'enchâssent et/ou possèdent des intersections. Le niveau d'idiosyncrasie de la langue utilisée dans une communauté s'atténue en fonction de la taille croissante de la communauté. La plus petite communauté est le couple et la plus grande est l'ensemble des locuteurs/scripteurs d'une langue, en passant par la famille, les groupes de travail, etc. Si l'on souhaite atteindre un degré de généralité linguistique, c'est souvent la dernière communauté qui nous intéresse : l'ensemble des locuteurs/scripteurs d'une langue donnée. Ainsi définie, la communauté linguistique est un concept aux contours flous et donc une entité idéalisée. Ce qui est évidemment crucial pour une communication réussie c'est que le lexique utilisé soit partagé par les membres de la communauté linguistique.

Le lexique contient une liste[4] finie de listèmes stockés dans la mémoire du locuteur/scripteur et leurs possibilités de combinaison (Brinton et Traugott, 2005, p. 9). Les listèmes sont des mots mais aussi, pour Jackendoff (2002), des expressions idiomatiques ou des phrases. Hohenhaus (2005) ajoute que si l'on conçoit le lexique comme un réseau neuronal, les mots y sont attachés à des degrés divers selon un ensemble de facteurs comme, par exemple, leur fréquence en langue ou la taille de leur famille morphologique. La

4. Plus qu'une liste, les preuves psycholinguistiques semblent montrer qu'il s'agit d'une structure ou d'un réseau associatif (Jackendoff, 2002).

nomenclature des dictionnaires est souvent, et par défaut, considérée comme le lexique de notre communauté linguistique. Pourtant, les mots du dictionnaire ne représentent pas forcément le lexique d'une communauté mais plutôt des choix effectués par des lexicographes, éventuellement dans un but commercial, pour les dictionnaires papier. Ils enregistrent quelquefois des mots appartenant à des terminologies spécifiques ou des mots obsolètes (cf. Dal et Namer, 2012 pour une présentation critique du contenu des dictionnaires). Quoi qu'il en soit, le caractère néologique d'un mot doit être évalué par rapport à un lexique de référence et le dictionnaire constitue souvent cette référence.

L'institutionnalisation est l'intégration d'un mot, avec une forme et une signification particulière, dans le stock de mots existants [5] (Lipka, 1992, p. 95 ; Bauer, 1983 et Quirk *et al.*, 1985 partagent cette définition). L'entrée d'un mot dans un dictionnaire est possiblement une preuve que le mot est institutionnalisé pour une partie de la communauté linguistique. Parmi les désanthroponymiques, certains y sont référencés. Le dérivé *stalinisme*$_{\text{Nc}}$, est par exemple attesté depuis 1929 (selon le *TLFi*) et enregistré depuis longtemps dans les dictionnaires. Sa forme et son sens sont stables, il s'agit donc d'une unité institutionnalisée.

La lexicalisation est le processus de changement phonologique, syntaxique ou sémantique d'une unité du lexique au cours du temps [6]. L'opacification est un type de lexicalisation sémantique. Le désanthroponymique *calepin*$_{\text{Nc}}$, qui vient du nom propre *Ambrogio Calepino*, en est un exemple. Ambrogio Calepino est un lexicographe italien auteur d'un dictionnaire publié en 1502. À la suite de cette publication, le mot *calepin*$_{\text{Nc}}$ est utilisé pour désigner le dictionnaire par métonymie. À cette époque, on emmène son dictionnaire en voyage, notamment pour l'annoter. Cette ha-

5. [En anglais dans le texte] *« the integration of a lexical item, with a particular form and meaning, into the existing stock of words as a generally acceptable and current lexeme »* (Lipka, 1992, p. 95).

6. Pour Hohenhaus (2005), la *lexicalisation* est aussi parfois synonyme d'*institutionnalisation*. Pour éviter toute confusion, nous utilisons le terme *lexicalisation* pour les changements diachroniques et nous utiliserons *institutionnalisation* pour parler de l'entrée d'un mot dans le lexique.

> bitude sociale explique le sens actuel de *calepin*$_{\text{Nc}}$, qui désigne usuellement un 'carnet de notes'. Aujourd'hui, les locuteurs n'ont généralement pas conscience de sa motivation originelle : il est dit *opaque*.

Les innovations lexicales (ou néologismes) doivent être considérées comme telles relativement au lexique institutionnalisé d'une communauté. Précisons que nous concevons l'innovation sur une échelle, c'est-à-dire qu'un mot peut être ressenti comme plus ou moins nouveau selon son degré d'institutionnalisation (cf. l'*échelle de néologicité* de Sablayrolles, 2009). Ce qui est néologique pour une personne peut donc être familier pour une autre. Aussi, notre définition, très générale, englobe [7] les néologismes dits *de forme* où la forme est nouvelle, et les néologismes dits *sémantiques*, où une forme pré-existante est utilisée avec un sens nouveau (Pruvost et Sablayrolles, 2016, p. 53 ; Cartier, 2018a, p. 101).

Notre caractérisation converge avec celle de Cartier (2018a, p. 37) qui définit l'innovation lexicale comme une paire forme-sens déviant de l'usage mémorisé pour la communauté linguistique considérée. Nous suivons également A. Rey quand il précise que *néologisme* est une étiquette qui dépend d'un jugement relatif et repose sur un sentiment individuel, parfois commun, de nouveauté (Rey, 1976, p. 13).

À l'inverse, notre définition n'est pas équivalente à celles de Hohenhaus (1998) et Mattiello (2017). Pour Hohenhaus (1998) un néologisme est formé par un moyen régulier, contrairement à l'occasionnalisme. Mattiello (2017) écrit, quant à elle, qu'un néologisme est « un mot nouveau accepté par la communauté linguistique et destiné à enrichir le lexique » [8]. Même si notre définition s'en approche, nous n'affirmons pas qu'un néologisme est *destiné* à enrichir le lexique. Il peut tout à fait ne jamais intégrer le lexique ou intégrer le lexique, puis devenir obsolète. Nous sommes d'accord avec Cartier et Sablayrolles (2008) qui affirment que « la néologicité est un état transitoire : soit le néologisme tombe dans l'oubli, soit il se répand ». À la différence de Hohenhaus (1998), nous

7. Elle englobe aussi les six types de néologismes décrits dans Lombard et Huyghe (2020).

8. [En anglais dans le texte] *« a new word that is accepted by the speech community and meant to enrich the language lexicon »* (Mattiello, 2017, p. 25).

ne tenons pas compte du caractère régulier (ou productif, cf. §2.2.2) du procédé utilisé pour créer le néologisme (cf. §2.5.4). La persistance du néologisme dans le lexique et la régularité du procédé utilisé pour le construire ne sont pas des critères suffisants pour définir un néologisme. Ils ne permettent pas non plus de l'opposer à l'occasionnalisme, comme nous le verrons dans ce qui suit.

Les quelques exemples de cette section montrent que les mots construits sur des anthroponymes peuvent être enregistrés dans les dictionnaires et opaques (cf. *calepin*$_{\text{Nc}}$) ou bien institutionnalisés mais motivés, i.e. transparents (cf. *stalinisme*$_{\text{Nc}}$). Les désanthroponymiques présentent donc différents niveaux d'ancrage dans le lexique. Toutefois, parmi eux, les mots dérivés des NPP que nous avons sélectionnés ont d'autant plus de chance d'être des néologismes que les référents de ces NPP sont nos contemporains. Les exemples de (3) illustrent cette première caractéristique. La nouveauté, ou la sensation de nouveauté, y est signalée explicitement par les locuteurs/scripteurs qui qualifient les désanthroponymiques (en gras) de *mots nouveaux* et de *néologismes* (soulignés). Cette première caractéristique nous conduit à sélectionner la Toile, qui contient énormément de nouveautés, afin de construire notre corpus (nous y revenons en §2.2.4).

(3) a. À propos de sémantique un mot nouveau en politique : la **macronisation**. (*Emmanuel Macron*)

b. Mais vous aimez les néologismes, je dirais même, si vous me le permettez, que vous semblez éprouver quelque jouissance à les utiliser : le participe passé « **chiraquisé** », dans le sens de « se mettant à ressembler à chirac, agissant comme lui », semble bien innocent, mais pourrait être lourd de sous-entendus. (*Jacques Chirac*)

c. C'est à ce moment que les commentateurs forgent le néologisme « **villepinisme** » pour désigner le discours, la pratique politique et l'influence au sein de l'ump du nouveau premier ministre. (*Dominique de Villepin*)

2.2.2 Occasionnalismes

La définition d'occasionnalisme ne fait pas consensus. Un occasionnalisme est aussi un mot *nouveau*. Pourtant, cette notion ne se superpose pas toujours avec celle de néologisme alors que l'on pourrait avoir tendance à les confondre. Par exemple, nous avons vu que pour P. Hohenhaus un néologisme est formé par un moyen régulier et que ce critère lui permet d'opposer néologisme et occasionnalisme (nous commentons ce critère dans la suite).

Voici trois définitions d'*occasionnalisme* que nous allons examiner et évaluer.

Occasionnalisme$_1$ Pour Hansen *et al.* (1990) et Buzassyova (1999), les occasionnalismes sont créés par un locuteur à un moment donné pour répondre à un besoin immédiat (voir aussi Štekauer, 2002, p. 97). Ce sont des unités de la *parole* qui s'opposent aux unités de la *langue*. Rappelons (Saussure, 1916, p. 30) que la parole est définie comme la production langagière individuelle, c'est-à-dire qu'elle possède un fort degré d'idiosyncrasie, tandis que la langue est un produit social, c'est-à-dire un système partagé. Selon cette première définition, l'utilisation des occasionnalismes est strictement conditionnée et limitée à un contexte donné et à un auteur : un occasionnalisme n'a pas vocation à être institutionnalisé et n'est partagé par aucune communauté linguistique.

Occasionnalisme$_2$ Hohenhaus (1998, 2007) définit les occasionnalismes comme des formations *ad-hoc* dépendantes du contexte, déviantes vis-à-vis des règles de constructions établies, et non lexicalisables. On remarque déjà que cette seconde définition est plus restrictive que la première car elle inclut un jugement d'acceptabilité sur ce qui est régulier et ce qui est déviant. Hohenhaus (2007) oppose deux notions, qu'il utilise pour caractériser les occasionnalismes : la productivité et la créativité (il suit notamment Lyons, 1977 et Bauer, 1983, 2001b).

- P. Hohenhaus reprend la définition de **productivité** de Schultink (1961, p. 113) que nous traduisons ci-dessous.

> « La productivité en tant que phénomène morphologique est la possibilité qu'ont les utilisateurs de former involontairement un nombre incalculable de mots nouveaux, au moyen d'une règle morphologique, qui est à la base de certains mots qu'ils connaissent. » [9]

- La **créativité** est une notion qui, contrairement à la productivité, mobilise la *conscience* et l'*intentionnalité* du locuteur/scripteur lors du processus de formation d'un mot. Un processus « de création (conscient, voire ingénieux) [qui] n'est pas, ou pas complètement, régi par des règles » [10] (Hohenhaus, 2007, p. 16).

D'après ces définitions, et toujours selon P. Hohenhaus, l'occasionnalisme est construit par un moyen non productif. Il est intentionnel et créatif.

Occasionnalisme$_3$ Pour Świątek (2014, p. 207), les occasionnalismes réfèrent à une phase de la vie d'un mot, i.e. sa naissance. Chaque mot institutionnalisé doit avoir traversé la phase *occasionnalisme* et la phase *néologisme* est l'étape suivante dans le cycle de vie du mot.

Les définitions 1 et 2 sont axées sur la fonction discursive de l'occasionnalisme et son caractère original vis-à-vis du lexique existant. La définition 3 repose sur un aspect temporel, comme celle de néologisme. Aucune de ces positions n'est entièrement satisfaisante et voici pourquoi.

La première définition mêle des critères pragmatiques ou sociologiques (*unité de la parole*), des critères diachroniques (*n'a pas vocation à s'institutionnaliser*) et des critères fréquentiels (*une utilisation*). Or, rien

9. [En néerlandais dans le texte] *« Onder produktiviteit als morfologisch fenomeen verstaan we dan de voor taalgebruikers bestaande mogelijkheid door middel van het morfologisch procédé dat aan de vorm-betekeniscorrespondentie van sommige hun bekende woorden ten grondslag ligt, onopzettelijk een in principe niet telbaar aantal nieuwe formaties te vormen. ».*

10. [En anglais dans le texte] *« a process of (conscious, even ingenious) creation that is not, or not completely, rule-governed. ».*

ne permet *a priori* de vérifier ces deux derniers critères. En synchronie, il est impossible de savoir si oui ou non une unité est destinée à s'institutionnaliser. En dehors d'un corpus borné, on ne peut pas savoir si un occasionnalisme est limité à une seule utilisation. D'ailleurs, si tel est le cas, il s'agit d'une autre notion, définie par sa fréquence en corpus : l'hapax.

La deuxième définition présente les occasionnalismes comme des unités intentionnellement *déviantes*. Pourtant, nous pensons comme Dal et Namer (2016b) que les occasionnalismes peuvent tout à fait résulter d'une règle productive. Ce constat, étayé par des données vient contredire le contraste, entre productivité et créativité, formulé par Hohenhaus (2007) et présenté *supra*. Nous sommes d'accord avec P. Hohenhaus pour dire que l'intentionnalité est une caractéristique définitoire essentielle de l'occasionnalisme. Mais, tout en croyant se démarquer, ou en se démarquant effectivement, le scripteur peut employer un procédé régulier. On trouve parmi les occasionnalismes aussi bien des formes construites par des mécanismes fréquemment utilisés en langue que des formes plus rares, plus originales ou encore déviantes vis-à-vis du système morphologique. Par exemple, l'occasionnalisme *oid-y* ('oïde-ique') en (4a) est considéré comme déviant par Hohenhaus (2005, p. 363) car sa base, *-oid* ('*-oïde*'), est un élément suffixoïde. À l'inverse, les occasionnalismes en gras dans (4b), empruntés à Dal et Namer (2016a), résultent d'une règle productive (les nominalisations en *-age*). Ils sont des occasionnalismes car ils occupent une fonction sociolinguistique particulière. Aussi, divers moyens discursifs (parallélismes, chiasmes) ou métadiscursifs (guillemets, commentaires), décrits dans le travail de Dal et Namer (2016a), indiquent le caractère intentionnel d'un occasionnalisme (nous les décrivons en §4.4.1). Dans (4b), l'utilisation répétée de la même opération morphologique dans plusieurs dérivés successifs, nommée *rafale*, crée un effet humoristique. Cette rafale de déverbaux donne aussi l'impression d'une activité répétitive rituelle.

(4) a. It's an **oid-y** world out there. Tabloids run factoids about humanoids on steroids. In a world gone synthetic, why should movies offer something as organic as a hero? Welcome, then, to the age of the heroid.

'C'est un monde oïde-ique. Les tabloïdes exécutent des factoïdes sur les humanoïdes sous stéroïdes. Dans un monde devenu synthétique, pourquoi les films devraient-ils offrir quelque chose d'aussi organique qu'un héros ? Bienvenue donc à l'ère de l'héroïde.'

b. Papotage, copinage, **discutage**, **mangeage** (Vérigoud, comme dit Chuck Berry) et **reposage**.

C'est donc l'intentionnalité plus que la créativité ou la productivité qui caractérise l'occasionnalisme. Pour Dal et Namer (2016b, p. 73), les créations intentionnelles contribuent d'ailleurs à mesurer la productivité d'un processus. Leurs définitions de productivité et de créativité sont différentes de celle de P. Hohenhaus données précédemment.

- Dal et Namer (2016b) abordent la productivité d'un point de vue qualitatif et quantitatif. D'un point de vue qualitatif, dit *informel*, la productivité est la capacité pour un processus particulier d'être utilisé pour créer des nouveaux mots. D'un point de vue quantitatif, la productivité peut correspondre à trois mesures statistiques différentes qui doivent être effectuées en corpus (nommées *realized productivity*, *expanding productivity* et *potential productivity*, Baayen, 2009). La productivité mesurée la plus fréquente (*potential productivity*, selon Dal, 2003b) se fonde sur la nature hapaxique de la forme examinée : il s'agit du nombre d'hapax construits par une opération morphologique donnée, ramené à l'ensemble des occurrences construites par cette même opération morphologique.
- La créativité est alors « un cas particulier de faible productivité : en d'autres termes, elle correspond au pôle bas du continuum de la productivité » [11] (Dal et Namer, 2016b, p. 79).

De fait, peu importe que le mot soit réellement nouveau et occasionnel ou qu'il soit institutionnalisé, s'il est hapaxique dans le corpus considéré, il intervient dans le calcul de la productivité. Quoiqu'il en soit, cela montre que conscience et intentionnalité ne sont pas nécessairement incompatibles avec productivité.

11. [En anglais dans le texte] *« creativity is a particular case of especially low productivity : in other words, it corresponds to the low pole of the productivity continuum. ».*

La troisième définition d'occasionnalisme, où il est l'étape antérieure à celle du néologisme, n'inclut pas l'idée de fonction discursive qui apparaît dans les deux premières. Elle ne situe l'occasionnalisme que sur une échelle temporelle puisqu'il est qualifié de *jeune néologisme*. Dans cette définition, c'est la frontière entre les deux étapes qui s'avère difficile, sinon impossible, à déterminer. Comme nous l'avons précisé en §2.2.1, la néologicité ne peut exister qu'en tant qu'échelle. Ajouter une étape préliminaire à celle de néologisme ne nous semble donc pas nécessaire.

Alors que pour Świątek (2014), occasionnalisme et néologisme ne sont que des étapes, nous pensons à la suite de Lipka (1992), Bauer (2001b, p. 40), Hohenhaus (2005) et Guz (2010) que les deux conceptions, étape ou mot, ne sont pas fondamentalement antinomiques. Cependant, occasionnalisme et néologisme sont des notions qui ne se situent pas sur le même plan. Un néologisme est une innovation lexicale ou est ressenti comme une innovation par les locuteurs/scripteurs et/ou les auditeurs/lecteurs. Un occasionnalisme est créé intentionnellement par le locuteur/scripteur pour répondre à un besoin discursif particulier dans un contexte donné. Autrement dit, le néologisme est défini par rapport à un axe temporel et cette notion est opératoire tant du point de vue de la production que de la réception. L'occasionnalisme est défini vis-à-vis d'une fonction contextuelle ou discursive et la notion n'est opératoire que du côté de la production (du côté locuteur/scripteur). Les définitions de néologisme et d'occasionnalisme ne doivent pas être confondues.

En somme, les occasionnalismes sont des unités *jugées nouvelles par le locuteur/scripteur* et dont la création est *intentionnelle*. Les occasionnalismes peuvent être déviants, ou non, et s'institutionnaliser, se lexicaliser ou à l'inverse devenir obsolètes. L'avenir de l'occasionnalisme, comme la productivité forte, ou faible, du procédé morphologique utilisé, ne sont pas des paramètres pertinents pour délimiter la notion d'occasionnalisme. Surtout, les occasionnalismes occupent une *fonction sociolinguistique* propre à un contexte donné. Pour terminer notre examen de la notion, et vérifier dans quels cas les désanthroponymiques

peuvent être qualifiés d'occasionnalismes, voyons quelles sont ces différentes fonctions.

2.2.3 Fonctions des occasionnalismes

Rappelons d'abord les motivations générales qui conduisent à l'innovation lexicale. Pour Kastovsky (1986, p. 594-595), il en existe deux (cf. aussi Sablayrolles, 2000 et Roché, 2011a).

- La *dénomination* consiste à donner un nom à une nouvelle entité extralinguistique.
- La *recatégorisation syntaxique* consiste à nominaliser, verbaliser, adjectiviser, ou adverbialiser des phrases existantes.

Ce sont les deux rôles généraux des néologismes dans la langue. Dans les exemples sous (5), empruntés à Kastovsky (1986, p. 594-595), *unmurder* ('dé-tuer') *unmarry* ('dé-marier') et *uncreate* ('dé-créer') sont des dénominations nouvelles qui s'appliquent à des actions possibles dans l'univers fictionnel[12] du roman de science fiction *Up the line* (Silverberg, 1985). Le dérivé *pottyness* ('dingu-ité') en (5b) est une recatégorisation syntaxique puisqu'il s'agit de la nominalisation de l'adjectif *potty* ('dingue').

(5) a. The Time Patrol also had to **unmurder** Capistrano's great-grandmother, **unmarry** him from the pasha's daughter in 1600, and **uncreate** those three kids he had fathered.
'La Patrouille Temporelle a également dû détuer la grand-mère de Capistrano, le démarier de la fille du pacha en 1600, et décréer les trois enfants qu'il avait engendrés.'

b. ... and whether our own conversation doesn't sound a little potty. It's the **pottiness**, you know, that's so awful.
'... et si notre propre conversation ne semble pas un peu dingue. C'est la dinguité, tu sais, c'est tellement horrible.'

Cependant, la dénomination et la recatégorisation syntaxique ne sont pas suffisantes pour décrire les différentes fonctions des occasionna-

12. Dans cet univers fictionnel, les voyages dans le temps sont possibles, et la *Time Patrol* a pour rôle de réparer ou d'effacer des actions effectuées par les voyageurs temporels.

lismes et les besoins qui motivent leur création (ou leur apparition s'ils sont déjà attestés).

Les occasionnalismes occupent des fonctions discursives ou (méta)communicationnelles variées toutes en lien avec la *performance* (Dal et Namer, 2018). Rappelons que cette dernière est définie comme la capacité à produire un mot nouveau, par opposition à la *compétence*, qui consiste à savoir utiliser ou reconnaître une unité du lexique (Chomsky, 1965). Hohenhaus (2007, p. 16) attribue plusieurs fonctions aux occasionnalismes, qui viennent éventuellement se superposer à la fonction dénominative et à la fonction de recatégorisation syntaxique. Voici lesquelles.

- La *deixis textuelle* entre en jeu lors de créations motivées par la référence à un élément présent dans le contexte. On doit l'introduction de la deixis en construction à Downing (1977, p. 818) qui donne l'exemple suivant : un de ses amis a reçu l'ordre de s'asseoir sur le *apple-juice seat* (littéralement le 'siège-jus-de-pomme'), c'est-à-dire le siège devant lequel un verre de jus de pomme avait été placé. En dehors de ce contexte, la création est opaque pour les membres de la communauté linguistique.
- L'*hypostatisation* est le fait de poser l'existence du concept nommé indépendamment de son existence réelle. Les exemples de (5a) sont aussi des cas d'hypostatisation car *détuer* et *décréer* ne sont possibles que dans un univers fictionnel.
- Une des autres fonctions des occasionnalismes est d'*attirer l'attention* des interlocuteurs. Pour cette raison, ils interviennent dans des jeux de mots qui sont exploités dans la publicité (e.g. le slogan *j'optimisme* de l'enseigne Carrefour, *Bronde*, ni brune, ni blonde, de L'Oréal Paris) ou dans titres de journaux. (6a) et (6b) sont, par exemple, deux titres du *Canard Enchaîné*.

(6) a. De quoi **Sarkoze** ? (*Nicolas Sarkozy*)

b. À quand le "**Tapiethon**" ? (*Bernard Tapie*)

- Les occasionnalismes occupent aussi des fonctions *métacommunicationnelles*. Autrement dit, ils peuvent indirectement constituer des commentaires sur le matériel linguistique utilisé. C'est

par exemple le cas de la réduplication *mad mad* en (7) (nommée *Identical Constituent Compounding* dans Hohenhaus, 1998, 2004 et *Contrastive Reduplication* dans Ghomeshi *et al.*, 2004). En dupliquant la séquence, le locuteur/scripteur commente indirectement la définition de *mad* ('folle'), le degré de folie de l'individu concerné. La duplication s'interprète comme 'complètement/extrêmement folle'.

(7) She's mad [...] Not **mad mad**, but, you know. Out of control. (Hohenhaus, 2007, p. 26)
'Elle est folle [...] Pas folle folle, mais, tu sais. Hors de contrôle.'

- Enfin, pour Hohenhaus (2007, 2015), une des fonctions extrême de l'occasionnalisme est l'*anti-dénomination*. Dans certaines circonstances, l'objectif même du locuteur/scripteur est d'inventer un mot qui ne sera jamais répertorié dans le lexique. La forme créée n'a pas pour but de nommer, classer ou référencer quelque chose d'existant. C'est de cette manière que P. Hohenhaus définit le *non-mot*. L'exemple sous (8) permet d'illustrer la fonction anti-dénominative de certains occasionnalismes. Le syntagme *packet of sliced hippopotamus* ('paquet d'hippopotame en tranche') et le mot-composé *suitcase sauce* ('sauce de valise') ont la même fonction expressive : afficher la frustration du locuteur/scripteur de ne pas pouvoir trouver les ingrédients recherchés dans la cuisine. Ces unités présentent un décalage sémantico-pragmatique par rapport au monde tel qu'on le conçoit. D'une part, un hippopotame est trop gros pour pouvoir être découpé en tranches et celles-ci rentreraient de toutes façons difficilement dans un paquet. D'autre part, une sauce doit être composée d'un matériau comestible liquide. En d'autres termes les formes en gras de (8) ne réfèrent pas à des éléments extralinguistiques existants ou même plausibles.

(8) [pre-context : British hotel owner Basil Fawlty is trying to rustle up a Waldorf salad for a choosy American guest but can't find the ingredients, and says :] "There's no celery, there's no grapes ... walnuts! That's a laugh, easier to find a **packet of sliced hippopotamus** in **suitcase sauce** than a walnut in this bloody kitchen." (cf.

> Hohenhaus, 2015, p. 276 qui cite Cleese et Booth, 1989).
> '[contexte : le propriétaire d'un hôtel britannique, Basil Fawlty, essaie de préparer une salade Waldorf pour un invité américain exigeant mais ne peut pas trouver les ingrédients, et dit :] Il n'y a pas de céleri, il n'y a pas de raisin … pas de noix! C'est une blague, c'est plus facile de trouver un paquet d'hippopotame en tranches cuisiné à la sauce de valise qu'une noix dans cette damnée cuisine.'

En synthèse, les occasionnalismes occupent alors diverses fonctions qui ne sont pas mutuellement exclusives, allant de la dénomination jusqu'à l'anti-dénomination, en passant par le commentaire métacommunicationnel. Selon la fonction qu'ils occupent, les occasionnalismes pourront éventuellement s'institutionnaliser, s'ils ne le sont pas déjà, voire, par la suite se lexicaliser. Cet examen nous permet d'établir la Définition 7.

Définition 7

Occasionnalisme : mot (ou expression) jugé nouveau par son créateur et utilisé intentionnellement pour répondre à un besoin immédiat dans un contexte donné. Dans ce contexte, l'occasionnalisme doit satisfaire une fonction discursive ou (méta)communicationnelle qui peut se superposer à une fonction dénominative ou à une fonction de recatégorisation syntaxique.

2.2.4 Ressource utilisée

Pour savoir quelle ressource utiliser pour réunir des désanthroponymiques, il est nécessaire de déterminer certaines de leurs propriétés *a priori*. Les définitions 6 et 7, que nous venons de poser, nous permettent de vérifier que les désanthroponymiques qui nous intéressent sont des néologismes et parfois des occasionnalismes, cf. (9). Le dérivé *macroniser* en (9a) est un néologisme puisque le référent du nom propre est contemporain et absent du dictionnaire *Nouveau Petit Robert 2021* (pris

dans ce cas comme lexique de référence). En (9b), le désanthroponymique *macronade* s'entend comme une analogie à *pommade*. Le dérivé a pour but d'attirer l'attention des lecteurs et occupe également une fonction d'hypostatisation. La rafale des six mots en *-ade* (soulignés) dans laquelle il s'insère est un indice donné par le scripteur qui nous permet d'affirmer que c'est un occasionnalisme.

(9) a. Allez vous faire **macroniser** ! C'est un peu le message délivré par le duo de l'exécutif qui n'a pas hésité à dégainer le 49.3 pour faire passer en force la loi Macron sans vote de l'assemblée. (*Emmanuel Macron*)

b. Je suis votre homme providentiel jeune charmeur, un brun rebelle, champion de la gaffe aguicheuse, de tout ce qui peut faire le buzz, tous les bus presque gratuits, c'est macron, les dimanches travaillés, c'est macron, l'actionnariat salarié, c'est macron, le numérique, la french touch… encore macron, achetez vite ma **macronade** : elle guérit tous les malades, et empêche toutes les bastonnades, elle provoque des embrassades, rejoignez nous chers camarades, car nous sommes tous en croisade pour éviter la débandade. (*Emmanuel Macron*)

Pour collecter des désanthroponymiques, il faut donc trouver une ressource qui fournit des innovations lexicales récentes et potentiellement intentionnelles.

Gérard (2018) consacre justement une partie de son travail à l'influence du genre de discours sur l'innovation lexicale. Il montre que certains genres sont *néologènes*, i.e. qu'ils poussent les locuteurs/scripteurs à l'innovation lexicale, et certains sont *néolophores*, i.e. qu'ils poussent les locuteurs/scripteurs à diffuser l'innovation lexicale. Le Tableau 2.1, issu de Gérard (2018), donne des exemples de genres discursifs [±néologènes] et [±néolophores]. On voit par exemple que les *lettres de motivation* sont un genre de discours qui n'est ni néologène, ni néolophore. Notre objectif est, à l'inverse, d'avoir accès en priorité à des genres néologènes, voire néolophores, comme les Tweets.

	+ Néologène	- Néologène
+ Néolophore	Tweet	Chronique du langage
	Parole de rap	Manuel spécialisé
- Néolophore	Enseigne de boutique	Certificat de décès
	Roman de fantasy	Lettre de motivation

TABLEAU 2.1 – Les genres discursifs néologènes et néolophores (Gérard, 2018)

C. Gérard montre, comme attendu, que les néologismes sont plus fréquents dans les genres de l'opinion (éditorial, critique, tribune libre, etc.) que dans les genres de l'information (reportage, portrait, etc.). Les néologismes, comme les occasionnalismes, sont généralement plus fréquents dans des contextes moins formels, parfois satiriques. Ainsi, pour obtenir le maximum de chance d'acquérir des néologismes (et des occasionnalismes), il faut chercher là où les locuteurs/scripteurs se sentent libres d'écrire (parfois n'importe quoi) en vue d'une diffusion la plus large possible. Les réseaux sociaux, forums et blogs, qui sont des genres propres à la Toile, sont des espaces de publication qui offrent cette liberté. Pour constituer notre corpus de désanthroponymiques, nous utilisons donc la Toile comme ressource car elle seule donne accès à ces genres discursifs en temps réel. Nous expliquons comment nous l'avons utilisée après avoir rappelé ses caractéristiques et les avantages qu'elle présente.

2.3 Utilisation de la Toile

Ce qu'on appelle la Toile (ou le Web) est la partie accessible d'Internet (Dal et Namer, 2015b). Précisons qu'Internet est le nom du réseau informatique auquel accèdent 92% des français selon *Internet World Stats*[13]. La Toile comporte une partie visible, c'est-à-dire indexée par les moteurs de recherche commerciaux, et une partie profonde (*deep web*), accessible uniquement *via* des moteurs de recherche ou outils spécialisés comme TOR (*The Onion Router*, Bergman, 2001). La partie visible de la Toile représenterait seulement 4% du contenu d'Internet, ce qui est

13. Source consultée le 11 janvier 2019 : `https://www.internetworldstats.com/stats9.htm`.

déjà considérable : le moteur de recherche Google® a, par exemple, indexé, depuis sa création, 130 milliards de pages et donne accès en 2020 à 6 milliards de pages au moins (*World Wide Web Size*[14]). Les données de ces pages indexées sont volatiles car certaines pages indexées à un moment donné ne le sont plus quelques temps après, et, à l'inverse, il y en existe de nouvelles. Cette instabilité conduit souvent le linguiste qui souhaite utiliser le contenu textuel du Web à stocker les données. Les bases de données ou corpus construits à partir de la Toile sont parfois mis à la disposition des chercheurs et nous présentons des exemples en §2.3.2. Avant cela, voyons quels sont les avantages à utiliser la Toile pour une analyse morphologique.

2.3.1 Motivations

Ces dernières décennies, le Web a gagné une importance considérable en tant que ressource, pour les travaux en linguistique, et particulièrement en morphologie dérivationnelle. En effet, la Toile comporte beaucoup de néologismes, le plus souvent contextualisés, parfois uniques. Quantité, contexte et rareté sont des qualités qui vont intéresser la description morphologique. Pour le montrer, nous résumons les résultats de quatre études basées sur l'analyse de données de la Toile (pour d'autres exemples nous renvoyons à Lüdeling *et al.*, 2007, Fradin *et al.*, 2008 et Dal et Namer, 2015b, entre autres). Dans la première (§2.3.1.1), Plénat *et al.* (2002) utilisent la Toile pour valider une hypothèse. Ensuite (§2.3.1.2), nous résumons Hathout *et al.* (2004) qui se servent du Web pour réviser une analyse existante. Enfin (§2.3.1.3 et §2.3.1.4), nous présentons les travaux de Dal et Namer (2010) et Lindsay et Aronoff (2013), qui, chacun à leur manière, recourent à la Toile pour expliquer la forme de certains dérivés. Dal et Namer (2010) s'intéressent au choix du radical des noms en *-ité* en français et Lindsay et Aronoff (2013) à la concurrence suffixale entre *-ic* et *-ical* en anglais.

14. Source consultée le 27 août 2020 : `https://www.worldwidewebsize.com/`.

2.3.1.1 Valider une hypothèse

Plénat *et al.* (2002) vérifient une conjecture formulée il y a plusieurs décennies. En 1940, en analysant l'adjectif *Silvio-pelliqueste*, dérivé de *Silvio Pellico*, E. Pichon fait l'hypothèse suivante : la forme *-este* se substitue au suffixe attendu *-esque* (*silvio-pelliquesque*) pour éviter la redondance du phonème /k/ présent dans la base et dans le suffixe (/silvjopelikɛsk/ *vs* /silvjopelikɛst/). Les fouilles manuelles que M. Plénat entreprend en 1997 lui permettent de repérer les trois dérivés en *-este* de (10a) (Tanguy, 2012, p. 99). Cependant, ces dérivés sont tous trois du même auteur : Frédéric Dard, par ailleurs connu pour ses nombreuses innovations lexicales. L'exploration automatique de la Toile, au moyen du programme *Webbaffix* (décrit en §2.3.2.2) a permis de repérer les 51 autres dérivés donnés en (10b).

(10) a. *astraqueste, grandiloqueste, dingueste*

b. *dingueste, hageste, iagueste, langueste, marqueste, pragmatiqueste, punkeste, titaniqueste, algueste, bangueste, big-bangueste, blagueste, blogueste, borgueste, bouledogueste, bouygueste, cirqueste, darkeste, dukeste, fiasqueste, fliqueste, gagueste, gangueste, jack-langueste, haddockeste, loqueste, luna-parkeste, mandrakeste, orqueste, pâqueste, pétanqueste, planckeste, ringueste, rockeste, stringueste, swingueste, tankeste, tongueste, turqueste, zingueste, zoukeste*

L'hypothèse de E. Pichon a pu être vérifiée, à relativement grande échelle, grâce à la Toile. Cette dernière fournit un réservoir assez grand pour vérifier des hypothèses qui reposent sur des constructions rares, comme la substitution de *-este* au suffixe *-esque*.

2.3.1.2 Étendre une description

L'objectif de l'enquête présentée dans Hathout *et al.* (2004) est de confronter les hypothèses théoriques existantes concernant la suffixation en *-able* aux données authentiques. Traditionnellement (e.g. Dubois, 1962 et Leeman-Bouix, 1992), la suffixation en *-able* est décrite comme suit : elle opère sur des bases verbales transitives et forme des adjectifs qui s'appliquent à l'argument patient du verbe de base (e.g.

manger > *mangeable*). Les dénominaux en -*able* (e.g. *corvée* > *corvéable*, *ministre* > *ministrable*) sont, quant à eux, considérés comme marginaux.

L'approche extensive adoptée par Hathout *et al.* (2004) consiste à collecter le plus grand nombre possible d'attestations du phénomène étudié pour en dégager des régularités. Pour étayer les limites des hypothèses antérieures, les auteurs ont collecté 5 000 adjectifs en -*able*. Ils ont alors montré que les adjectifs déverbaux pouvaient qualifier n'importe quel participant de l'événement (sauf l'agent), comme le thème (11a), la période (11b), le lieu (11c).

(11) a. La sur-pêche et le non respect de la taille **pêchable** en Guadeloupe a entraîné une forte régression de la population.

b. Ne parlons pas du mois d'août... **Impêchable**!

c. 3 km de rives **pêchables**, bien aménagées pour le lancer.

Grâce à l'étendue du corpus de travail, Hathout *et al.* (2004, p. 81) relèvent et analysent également des cas de constructions dénominales, totalement ignorées jusqu'alors (e.g. *piscine* > *piscinable*, *musée* > *muséable*). Dans leur enquête, c'est l'utilisation massive de données contextualisées (5 000 dérivés) issues de la Toile, qui a permis aux auteurs de réviser de manière significative les descriptions existantes.

2.3.1.3 Expliquer le choix d'un radical

Dal et Namer (2010) étudient des noms de propriétés ethniques. Ce sont des noms suffixés en -*ité* qui désignent à la fois la propriété de ceux qui appartiennent/sont liés à un lieu et/ou au lieu lui-même. Ces dérivés sont construits, soit sur des toponymes (e.g. *Portugal* > *portugalité*), soit sur des adjectifs ethniques (e.g. *africain* > *africanité*). Le but de l'étude est d'expliquer la variation de catégorie de la base, qui semble sans rapport avec le sens du dérivé. Pour atteindre cet objectif, les auteurs ont opéré une collecte massive de noms de propriétés ethniques sur la Toile. Elles ont sélectionné 145 toponymes (e.g. *Italie*$_{\text{Npr}}$) et ont ensuite couplé chaque toponyme à l'adjectif ou aux adjectifs ethniques correspondants (e.g. *Italie* est couplé à *italien* et *Hongrie* est couplé à

hongrois et *magyar*) pour obtenir une liste de 411 unités lexicales. Ces 411 bases servent à leur tour à construire un ensemble de formes nominales en *-ité* (e.g. *italité* et *italianité*) qui sont utilisées comme requêtes sur la Toile.

L'analyse des données attestées a montré que l'issue du choix entre le toponyme et l'adjectif ethnique est fonction de contraintes phonologiques sur la forme de sortie du dérivé. Par défaut, le nom en *-ité* est construit sur l'adjectif (e.g. *italien* > *italianité*), mais le toponyme peut lui être préféré pour éviter, par exemple, la succession rapprochée de phonèmes identiques ou proches présents à la frontière entre le radical de la base et le suffixe. Par exemple, *yéménité* /jemenite/, construit sur *Yémen*, est préféré à *yéménitité* /jemenitite/, construit sur *yéménite*. Sans la Toile, des résultats aussi importants quantitativement n'auraient pas pu être obtenus. Les autres ressources textuelles disponibles, i.e. surtout les dictionnaires français et les journaux numérisés, ne contiennent que très peu de noms de propriétés ethniques en *-ité*. Les dérivés trouvés sur la Toile ont permis aux auteurs de fournir une explication à un phénomène formel (la sélection d'une base plutôt qu'une autre) qui ne possède pas de motivation sémantique.

2.3.1.4 Prédire le comportement de suffixes rivaux

Lindsay et Aronoff (2013) réalisent une étude quantitative des formes adjectivales de l'anglais en *-ic* et *-ical* collectées *via* Google®. Pour réunir ces dérivés, les auteurs ont construit automatiquement des candidats en suivant une démarche similaire à celle de Dal et Namer (2010) présentée en §2.3.1.3. Ils ont collecté 11 966 adjectifs en *-ic* et *-ical* enregistrés dans le dictionnaire *Webster's 2nd International Dictionary* (e.g. *sulfuric*). Ils ont ensuite systématiquement associé à la forme en *-ic* le concurrent en *-ical*, et réciproquement (e.g. la forme non institutionnalisée *sulfurical* est appariée à *sulfuric*) puis utilisé ces paires de formes comme requêtes sur la Toile.

À partir de l'analyse des adjectifs collectés, Lindsay et Aronoff (2013) ont montré que les dérivés en *-ic* et *-ical* peuvent coexister comme synonymes. Cependant les fréquences de chaque attestation indiquent

que certaines combinaisons base-affixe sont privilégiées. La suffixation en *-ic* est globalement plus productive [15] (e.g. *electronic* est préféré à *electronical*), mais la suffixation en *-ical* est favorisée sur les bases se terminant par *-ology* (e.g. *theological* est plus fréquent que *theologic*). En somme, les auteurs montrent l'existence de niches, notamment formelles, favorisant l'emploi d'un suffixe au détriment de l'autre. Ils prédisent ainsi les conditions de rivalité de ces suffixes.

Les quatre études que nous venons de résumer montrent que la Toile est utile pour collecter des raretés lexicales contexualisées. Ces données peuvent démontrer le bien fondé d'une intuition ou montrent les limites d'une idée reçue. Le Web donne accès à du matériel textuel en quantité suffisante pour modéliser et ensuite prédire les conditions de concurrence radicale ou de concurrence affixale. Dans la prochaine section, nous présentons les manières d'accéder à son contenu et, enfin, le moyen que nous avons retenu pour collecter les désanthroponymiques.

2.3.2 Accès au contenu de la Toile

La Toile est la seule ressource appropriée pour collecter des mots construits sur NPP car elle contient, par l'intermédiaire des forums, blogs et réseaux sociaux, des mots absents des autres ressources disponibles (cf. §2.2.4). Faisons tout d'abord remarquer que la Toile est qualifiable de *ressource* car si l'on suit la définition de *corpus* donnée par Teubert (2009) rappelée ci-dessous (qui s'approche de la définition de Sinclair, 1996), la Toile n'est pas un corpus.

> « Le corpus est une collection, réglée par des principes, de données du langage empirique, de textes (ou de fragments de textes), qui sont des échantillons d'un discours donné, dotés en conséquence d'une valeur représentative. »

La Toile n'est pas conçue pour être un échantillon représentatif de la langue mais elle permet de construire des corpus ou des bases de données de grande ampleur. C'est d'ailleurs ainsi que nous allons procéder.

15. Dans cette étude, la productivité est mesurée à partir des ETM, i.e. du nombre de pages indexées renvoyé par Google®. Elle correspond aux différences relatives entre les nombres de pages renvoyés par le moteur de recherche pour chaque candidat.

Comme nous le montrons dans la prochaine section, la façon la plus simple d'accéder au contenu du Web est de profiter de corpus existants qui échantillonnent déjà son contenu (§2.3.2.1). Il est également possible d'utiliser des outils pour extraire soi-même du contenu textuel de la Toile (§2.3.2.2).

2.3.2.1 Les corpus existants

Pour collecter des désanthroponymiques, nous avons la possibilité d'exploiter des ressources existantes construites à partir du contenu textuel de la Toile comme par exemple le corpus *frWaC*[16] (Baroni *et al.*, 2009), le corpus construit grâce à l'outil *Logoscope*[17] (Gérard *et al.*, 2017) ou encore celui accessible sur la plateforme *Néoveille*[18] (Cartier, 2017, Cartier, 2018b). Nous présentons ces trois corpus car ils possèdent chacun des avantages vis-à-vis de notre objectif : *frWaC* est un échantillon du domaine français de la Toile, les corpus de *Logoscope* et *Néoveille* sont susceptibles de nous intéresser car ils contiennent spécifiquement des contextes comprenant des néologismes.

Le *frWaC* est un corpus organisé sous la forme d'une base de données librement interrogeable en ligne. Il se compose de textes totalisant 1,3 milliards de mots téléchargés à partir du domaine français de la Toile avant 2007. Pour interroger *frWaC*, on dispose d'une interface qui utilise un langage de requête en corpus, ce qui constitue un avantage pour l'utilisateur. Par exemple, il est possible de rechercher toutes les formes qui commencent par la chaîne de caractère `chirac` pour collecter des mots construits sur *Jacques Chirac*. Les désanthroponymiques de (12) sont deux exemples de résultats obtenus.

(12) a. Il avait une autre façon de sauver l'honneur : dénoncer le truquage et la fraude . Au lieu de quoi, il s'est rendu à Brazzaville chez un autre dinosaure **chiracophile**, le dictateur congolais Denis Sassou Nguesso. (*Jacques Chirac*)

16. Le *frWaC* est accessible à cette adresse : `https://www.sketchengine.eu/frwac-french-corpus/`.
17. Le corpus du *Logoscope* est accessible à cette adresse : `http://logoscope.unistra.fr/`.
18. *Néoveille* est accessible à cette adresse : `https://tal.lipn.univ-paris13.fr/neoveille/html`.

b. Il fuyait un redoutable moustique d'Europe, le Sarkosus Carpathus Urticans qui vibrionnait partout en répandant la **chirackungunya**, cette étrange maladie qui donnait une fièvre électorale permanente. (*Jacques Chirac*)

Contrairement au *frWaC*, le *Logoscope* n'est pas un corpus mais « un outil d'observation linguistique semi-automatisé qui scrute les sites internet [...] à la recherche de néologismes » (Gérard *et al.*, 2017). Les résultats du *Logoscope* sont accessibles *via* une plateforme en ligne qui stocke les néologismes parus dans six quotidiens français (*La Croix*, *Les Échos*, *Libération*, *Le Monde*, *Le Figaro* et *L'Équipe*) entre 2014 et 2018. La veille néologique de *Logoscope* est aujourd'hui terminée. Pour être enrichie, la plateforme était connectée à des flux RSS (*Really Simple Syndication*) de journaux, i.e. des fichiers mis à jour en continu qui stockaient une liste de contenus et permettaient, moyennant un abonnement, de les récupérer automatiquement et quotidiennement. Dans ces textes, le *Logoscope* détectait automatiquement des néologismes candidats. Cette procédure fonctionnait grâce à une liste d'exclusion qui contenait plus de 2 millions de formes notamment issues du Corpus français de la base Wortschatz [19]. Chaque mot absent de cette liste était alors considéré comme *nouveau*. Les candidats néologiques étaient ensuite validés manuellement et intégrés à la plateforme si, et seulement si, ils étaient réutilisés au moins une fois par la suite dans le corpus considéré. On note que la définition de néologisme utilisée était plus restrictive que la nôtre puisque cette procédure éliminait de fait les hapax [20]. Après validation, chaque néologisme était annoté manuellement suivant ce que Gérard *et al.* (2017) nomment des *variables lexicales* (i.e. catégorie grammaticale et procédé d'innovation utilisé) et des *variables contextuelles* (e.g. position intratextuelle, thème du texte, nom du média, date). Un automate prenait ensuite le relai pour suivre et enregistrer la fréquence d'utilisation du néologisme dans les articles parus ultérieurement. La

19. Le Corpus français de la base Wortschatz est un corpus élaboré dans le projet Leipzig Corpora Collection cf. *Leipzig Corpora Collection : French mixed corpus based on material from 2012. Leipzig Corpora Collection.* Dataset. `https://corpora.uni-leipzig.de?corpusId=fra_mixed_2012`.

20. Les hapax sont toutefois archivés à cette adresse : `http://logoscope.unistra.fr/hapax/dbLogoscope.html` (consultée le 4 janvier 2021).

plateforme contient aujourd'hui 1 493 néologismes contextualisés dont certains construits sur NPP, comme le néologisme *pro-fillon* de (13).

(13) À l'image de leur favori , les centristes **pro-fillon** se font discrets. Proximité géographique oblige, ceux-ci se recrutent surtout dans l' ouest de la France. (*François Fillon*)

Néoveille[21] est le nom d'une plateforme conçue avec une démarche qui s'apparente à celle du *Logoscope* et qui stocke des néologismes issus de sept langues (Cartier, 2017, Cartier, 2018b). Pour ce faire, *Néoveille* est connectée à des flux RSS de journaux français mais aussi étrangers. Les néologismes du français sont extraits d'un corpus composé de 242 titres de presse française, belge, algérienne, canadienne et sénégalaise, récupérés sur internet. Chaque contenu journalistique est quotidiennement analysé d'un point de vue morphosyntaxique (i.e. segmentation en mots, lemmatisation), et, les néologismes candidats sont automatiquement identifiés par comparaison avec un dictionnaire de référence qui fonctionne comme la liste d'exclusion du *Logoscope*. À ce dictionnaire, s'ajoutent différents filtres qui excluent, par exemple, les graphies erronées orthographiquement et les noms propres. Les candidats présélectionnés sont validés par des experts linguistes et décrits au moyen d'un certain nombre d'attributs comme leur mode de formation (e.g. mot-valisage, suffixation, etc. Cartier, 2019). En un peu plus de deux ans (de juin 2015 à fin 2017), *Néoveille* a réussi à enregistrer 22 000 néologismes correspondant à 726 222 occurrences (à partir de 35 000 néologismes candidats, dans 1 143 912 articles, soit 92 millions de mots). Certains sont des désanthroponymiques comme *balkanymania* dérivé de *Patrick Balkany* contextualisé en (14).

(14) Reste qu'il serait alors réélu à coup sûr, la **balkanymania** locale étant ce qu'elle est… (*Patrick Balkany*)

Comme nous l'avons vu avec (12), (13) et (14), chacun des corpus présentés s'appuie sur des données de la Toile et contient des désanthroponymiques. En conséquence, chacun d'eux peut être exploité pour construire notre corpus. Cependant, les sources utilisées pour collecter

21. Le projet regroupe plusieurs laboratoires de Sorbonne-Paris-Cité (LIPN, LDI, CLILLAC-ARP, ERTIM), les acteurs du groupe EMPNEO et l'Université de São Paulo (USP).

des néologismes de *Logoscope* et *Néoveille* sont uniquement journalistiques. Or, nous abstenir de l'accès à des forums ou à des réseaux sociaux risque de nous priver des formes produites par les locuteurs/scripteurs dans le but d'interagir dans l'immédiateté, i.e. des éventuels occasionnalismes (cf. §2.2). À l'inverse, le *frWac* contient, comme le Web, tous les genres discursifs. Cependant, *frWac* a été conçu avant 2007, ce qui ne permet pas de récupérer des créations récentes. En d'autres termes, utiliser un corpus existant ne nous permet pas d'accéder à des dérivés récents et originaux, mêmes si ces ressources sont élaborées à partir de la Toile. Nous choisissons de ne pas utiliser ces corpus, même en partie, pour obtenir un corpus homogène : nous souhaitons à la fois pouvoir dater précisément notre collecte et nous baser sur une source unique dans le but d'effectuer des comparaisons entre les données collectées. Les outils que nous présentons maintenant donnent un accès immédiat à tout le contenu de la Toile.

2.3.2.2 Les outils

Les moteurs de recherche et les robots qui utilisent les applications constructeurs nommées API (*Application Programming Interfaces*) sont deux types d'outils qui peuvent nous permettre d'accéder au contenu textuel de la Toile. Nous discutons de la possibilité d'utiliser chacun d'eux après avoir expliqué leur fonctionnement.

Les moteurs de recherche commerciaux tels que Google®, Bing® ou Yahoo!® sont des moyens triviaux d'accès aux données de la Toile. Ils fonctionnent à partir de robots d'indexation, nommés *crawlers*[22], qui parcourent les sites et recherchent de nouvelles adresses ou URL (*Uniform Resource Locator*). Chaque nouvelle URL identifiée peut alors être indexée dans la base de données du moteur de recherche et devient accessible à l'utilisateur par le biais de sa requête manuelle.

Un autre moyen d'accéder au contenu indexé d'un moteur de recherche est l'utilisation d'un robot qui exploite les API du moteur de re-

22. L'utilisateur peut aussi utiliser son propre robot d'indexation. *Heritrix* (Sigurðsson, 2005) en est un exemple (pour d'autres exemples cf. Dal et Namer, 2015b). Cette technique est cependant réservée à l'informaticien car la création du robot nécessite des connaissances aguerries en programmation.

cherche. Les API sont des applications constructeurs qui donnent aussi accès au contenu de la Toile indexée. Les outils *Webaffix* (Tanguy et Hathout, 2003) et *WaliM* (Namer, 2003) sont deux robots conçus pour utiliser ces API. Or, aujourd'hui, l'accès aux API est soit fermé aux utilisateurs, soit payant, selon de le moteur de recherche. Il est par exemple monayable depuis 2009 pour Google® et 2011 pour Yahoo!® (Tanguy, 2012, p. 83). De fait, *Webaffix* et *WaliM* ne sont plus utilisables (ou plus utilisables gratuitement). Nous présentons néanmoins leur fonctionnement car notre méthode de collecte s'inspire des mêmes principes. En effet, comme nous l'expliquons dans la suite, nous disposons d'une licence pour exploiter des API.

Le robot *WaliM* (pour *Web et validation en Morphologie*) utilisait une liste de mots, qu'il fallait générer en amont. Les contextes contenant ces formes construites étaient ensuite recherchés *via* des requêtes automatiques au moyen d'API : d'abord celles du moteur de recherche Yahoo!®, puis de Bing® à la fermeture du premier. Chaque requête était une forme artificiellement fabriquée dont *WaliM* cherchait à vérifier l'attestation. En d'autres termes, le robot *WaliM* permettait d'élaborer un corpus qui décrivait en extension les termes d'une hypothèse. On examinait ensuite la validité de l'hypothèse selon les résultats obtenus. L'approche scientifique possible avec *WaliM* était donc hypothético-déductive (Tanguy, 2012). Dans une telle démarche, les résultats sont tributaires de la liste de départ, ce qui peut engendrer du silence, c'est-à-dire une absence de résultat, puisqu'on ne trouve, au mieux, que ce que l'on cherche. À l'inverse, le bruit est minimisé parce que la liste de départ est contrôlée. Nous verrons en §2.4 que notre stratégie s'inscrit également dans une démarche hypothético-déductive.

Webaffix permettait la détection d'unités lexicales *via* les API d'Altavista® grâce à deux types d'exploration. Le premier se servait d'un mécanisme identique à *WaliM* (i.e. les requêtes appartenaient à une liste de mots prédéfinie). Le second type d'exploration n'était pas limité à des formes appartenant à une liste mais permettait la recherche de motifs grâce à l'emploi d'expressions régulières. Ce mécanisme est qualifié d'*inductif* par Tanguy (2012, p. 93) : dans cette approche on

ne cherche plus à vérifier une hypothèse spécifique (dans le sens où on ne génère pas en amont des formes dérivées) mais à recueillir automatiquement des formes. Par exemple, l'utilisateur pouvait obtenir une liste de mots comportant une séquence donnée (e.g. le suffixe -*esque*). Il s'agissait, par la suite, de construire des généralisations à partir de l'observation de données collectées. Ce mécanisme nécessitait un important travail de filtrage des résultats puisque, par exemple, la collecte des formes contenant potentiellement un affixe renvoyait nécessairement du bruit (e.g. *table* contient la séquence -*able* homomorphe au suffixe, cf. Tanguy et Hathout, 2003 ; Tanguy, 2012). Quoiqu'il en soit, l'utilisation de ces deux robots offrait l'avantage considérable d'automatiser les requêtes Web. En outre, le second type d'exploration de *Webaffix* offrait la possibilité de collecter des formes auxquelles le chercheur ne s'attendait pas.

2.3.2.3 La solution de collecte choisie

Dans la mesure où les moteurs de recherche procèdent constamment à de nouvelles indexations, ils donnent accès non seulement à des formes enregistrées depuis longtemps mais aussi à des créations très récentes. Cependant, puisqu'il n'y a plus de moteur de recherche qui autorise encore l'utilisation non payante de robots, chaque requête doit être effectuée isolément. Pour explorer automatiquement le contenu de la Toile, nous avons besoin soit d'un robot comme *Webaffix* ou *WaliM* qui aurait accès à des API, soit d'une base de données comme *frWac*, mais alimentée en continu par des contenus récents.

Nous ne disposons pas d'un corpus comme le *frWaC* qui contiendrait des données récentes. Par contre, les entreprises de veille disposent généralement de contrat avec des moteurs de recherche permettant l'accès à leurs API. Ces entreprises mettent en place des processus de surveillance, en temps réel, pour informer des marques, des institutions ou encore des personnalités sur un thème défini. L'une d'elle, Data-Observer[23] (cf. §2.7), est sous contrat avec Bing® et a conçu un programme de fouille de la Toile au moyen de l'API de ce moteur de re-

23. Site internet de l'entreprise : `http://data-observer.com/fr/`.

cherche. Pour bénéficier de cet outil, nous avons conclu un partenariat avec cette entreprise.

Grâce à ce partenariat, notre collecte suit une approche semblable à la méthode décrite avec *WaliM*. Notre démarche est hypothético-déductive : nous avons généré une liste de candidats désanthroponymiques et nous avons ensuite cherché les contextes dans lesquels les membres de cette liste sont attestés sur la Toile. Le Web est ainsi interrogé *via* les API du moteur de recherche Bing® grâce au robot de Data-Observer. Nous expliquons quelle est la stratégie adoptée pour construire notre liste de candidats désanthroponymiques dans la prochaine section.

2.4 Stratégie de collecte

Pour construire notre corpus d'étude, nous avons choisi de générer automatiquement des formes de désanthroponymiques pour ensuite vérifier leur attestation. Ces dérivés potentiels sont construits à partir d'un NPP et d'une séquence suffixale : *Olivier Besancenot* et *-iste* donnent, entre autres, les candidats `olivieriste` et `besançenotiste`. La liste de formes de NPP et les séquences suffixales utilisées sont sélectionnés suivant des critères expliqués en §2.5.

A priori, deux stratégies sont envisageables pour générer des désanthroponymiques candidats. Nous qualifions la première stratégie de *minimale* (§2.4.1) car seuls des candidats morphologiquement bien formés sont générés. Cela sous-entend qu'ils respectent un ensemble de contraintes de bonne formation notamment de nature morphophonologique. Les contraintes de bonne formation sont des principes généraux invariants qui conduisent, en principe, à des désanthroponymiques plus simples, plus euphoniques, plus naturels. Nous qualifions la seconde stratégie de *maximale* (§2.4.2). Elle consiste à générer toutes les formes possibles, sans se préoccuper de leur adéquation à des principes de bonne formation morphophonologiques.

Chacune des deux stratégies correspond à une hypothèse théorique. La première stratégie suppose que les locuteurs/scripteurs appliquent

toujours les contraintes et/ou qu'on ne s'intéresse qu'aux désanthroponymiques bien formés. La seconde stratégie correspond à l'hypothèse selon laquelle le locuteur/scripteur s'affranchit, au moins parfois, et, peut-être plus particulièrement en situation de création spontanée, des contraintes de bonne formation. La présentation de chacune des deux stratégies nous permet d'évaluer chaque hypothèse et d'expliquer notre choix.

2.4.1 Stratégie minimale

Avec la stratégie minimale, les dérivés candidats sont générés en veillant à respecter des contraintes de bonne formation morphophonologiques. La théorie des contraintes de bonne formation, telle qu'elle est utilisée en morphologie, est une adaptation de la *Théorie de l'Optimalité* de Prince et Smolensky (1993) qui est une théorie phonologique. §2.4.1.1 donne une présentation succincte des principes généraux de son adaptation en morphologie. Nous renvoyons au Chapitre 5 pour une présentation plus complète. Nous évaluons la stratégie minimale en §2.4.1.2.

2.4.1.1 Principes théoriques

La théorie des contraintes de bonne formation suppose que les locuteurs ont intériorisé des contraintes morphophonologiques qui conditionnent la forme des dérivés morphologiques. Inconsciemment, les locuteurs tendent à construire un mot optimal. Pour respecter les contraintes, c'est-à-dire éviter certains dérivés trop grands, trop petits ou non harmonieux, ils mettent en place, de manière automatique, des *stratégies réparatrices*. Les stratégies réparatrices modifient notamment la forme du radical de la base utilisé dans le mot construit[24]. Par exemple, pour éviter de construire un dérivé trop grand les locuteurs peuvent tronquer le radical de la base, i.e. supprimer des phonèmes. C'est en partie ce qui explique la formation du gentilé *ougandais*$_{\text{Adj/Nc}}$, cf. (15), plutôt que **ougandaais* sur *Ouganda*. « En partie » seulement, car les contraintes morphophonologiques se cumulent ou s'opposent.

24. Il existe d'autres types de stratégies réparatrices (détaillés au Chapitre 5) mais la modification du radical suffit pour notre explication.

Dans le dérivé *ougandais*$_{\text{Adj/Nc}}$, au moins deux contraintes s'allient et conduisent le locuteur à privilégier la même stratégie réparatrice. En supprimant des phonèmes, les locuteurs évitent également l'hiatus /aɛ/ car l'hiatus est considéré comme disphonique. En (15), et pour la suite, ⊖ symbolise la suppression d'une séquence formelle (graphique ou phonique), et ⊕ symbolise la concaténation de deux séquences formelles. Aussi, chaque exemple est divisée en deux lignes : l'une contient la phonie et l'autre la graphie du dérivé.

(15) (/ugãda/ ⊖ /a/) ⊕ /ɛ/ > /ugãdɛ/ (*/ugãdaɛ/)
(Ouganda ⊖ a) ⊕ ais > ougandais (*ougandaais)

Si certaines contraintes font privilégier une même forme, d'autres contraintes sont parfois antagonistes. En tronquant le radical de la base *Ouganda*, cf. (15), les locuteurs enfreignent une contrainte dite de *fidélité* car on ne retrouve pas l'intégralité de la base dans le dérivé.

Voici une présentation succincte des principales contraintes phonologiques identifiées en dérivation pour le français.

- Les contraintes de **fidélité** imposent une correspondance entre l'input et l'output d'une construction morphologique (Roché et Plénat, 2014). On retrouve formellement la base dans le mot construit, sans ajout ou suppression de matériel phonique. C'est le cas en (16) où la forme de la base apparaît entièrement dans le dérivé.

(16) /ʃəval/ ⊕ /ɛ̃/ > /ʃəvalɛ̃/
cheval ⊕ in > chevalin

- Les contraintes **dissimilatives** proscrivent la répétition de deux (séquences de) phonèmes identiques ou proches dans des syllabes adjacentes (Plénat, 2011). La troncation de la dernière rime de /goldorak/ dans /goldoresk/, cf. (17), permet d'éviter la succession des deux sons /k/ dans la même syllabe.

(17) (/goldorak/ ⊖ /ak/) ⊕ /ɛsk/ > /goldoresk/ (*/goldorakɛsk/)
(Goldorak ⊖ ak) ⊕ esque > goldoresque (goldorakesque)

- Les contraintes de **taille** sanctionnent les radicaux trop longs ou trop petits : en français la taille idéale pour le radical d'une base

est de deux syllabes et la taille idéale d'un dérivé est de trois syllabes (Plénat, 2009b). La troncation de /goldorak/ dans /goldorɛsk/, cf. (17), permet aussi de respecter les contraintes de taille car le dérivé est trisyllabique /gol.do.rɛsk/ et le radical de la base dans le dérivé est dissyllabique /gol.dor/. La forme du dérivé de (17) est donc au moins determinée par les contraintes dissimilatives et celles de taille.

- Les contraintes de **syllabation** conditionnent la structure des syllabes dans le mot construit de la façon suivante : une syllabe en français est, au mieux, pourvue d'une attaque consonantique, d'un noyau vocalique et dépourvue de coda et de constituant complexe (Roché, 2011a). Ces contraintes proscrivent, par exemple, les hiatus, comme nous l'avons vu dans le dérivé *ougandais* en (15).

2.4.1.2 Application et évaluation

La génération de formes candidates, comme la construction d'un dérivé désanthroponymique par un locuteur/scripteur, consiste, dans le cas le plus simple, à concaténer la forme d'un NPP à un exposant suffixal. Dans le dérivé de (18a), le radical de la base utilisé dans le dérivé de NPP est **identique** à celui de la base. Cependant, en appliquant la stratégie minimale, nous cherchons aussi à produire des variantes radicales pour imiter le mécanisme de construction présent instinctivement chez l'humain. Les locuteurs utilisent une autre forme que le radical de la base, i.e. un radical **allomorphe** à celui de la base, quand la simple concaténation conduit à une ou plusieurs infractions aux contraintes morphophonologiques que nous venons de présenter. Par exemple, on peut imaginer les variantes radicales produites dans les dérivés *copétiste* en (18b) et *taubirie* en (18c). Elles seraient le résultat des stratégies réparatrices, i.e. l'épenthèse et la troncation, adoptées par les locuteurs pour respecter une ou plusieurs des contraintes. L'épenthèse /t/ du dérivé *copétiste* /copetist/, en (18b), permet de respecter la contrainte de syllabation : la consonne épenthétique sert à éviter l'hiatus qui est engendré lors de la concaténation /kope/ ⊕ /ist/. La troncation du radical /tobira/ en /tobir/ dans le dérivé *taubirie*, cf. (18c), permet de respecter

au moins deux contraintes : la contrainte de taille, car la base trisyllabique /to.bi.ra/ est tronquée, et aussi la contrainte de syllabation, car la concaténation /tobira/ ⊕ /i/ provoque un hiatus.

(18) a. Concaténation
/sarkozi/ ⊕ /fob/ > /sarkozifob/
`sarkozy` ⊕ `phobe` > `sarkozyphobe`

b. Epenthèse
(/kope/ ⊕ /t/) ⊕ /ist/ > /kopetist/
(`copé` ⊕ `t`) ⊕ `iste` > `copétiste`

c. Troncation
(/tobira/ ⊖ /a/) ⊕ /i/ > /tobiri/
(`taubira` ⊖ `a`) ⊕ `ie` > `taubirie`

En synthèse, la stratégie minimale nous conduit à construire des formes dérivées qui mobilisent un radical identique à celui de la base, si cela permet de respecter les contraintes de bonne formation, ou un radical allomorphe à celui de la base, si la simple concaténation conduit à une infraction. L'objectif de cette méthode est de calquer les stratégies (réparatrices) mises en place instinctivement par les locuteurs, et supposées par le linguiste, pour obtenir un dérivé optimal.

Pourtant, l'observation de quelques désanthroponymiques attestés montre que les locuteurs n'adoptent pas toujours la même stratégie pour une même base et un même affixe. En d'autres termes, ils ne privilégient pas tous, et pas toujours, la même contrainte, ce qui peut donner plusieurs formes de sortie pour un même NPP, un même polyonyme et une même séquence suffixale. Roché (2010) et Roché et Plénat (2014) l'ont déjà remarqué pour d'autres types de dérivés. Ainsi, les dérivés de (18b) et (18c) sont attestés mais ils coexistent avec d'autres désanthroponymiques construits avec les mêmes polyonymes (*Copé* et *Taubira*) et les mêmes suffixes (*-iste* et *-ie*), cf. (19) et (20).

(19) a. [...] et je suis pas du tout **copétiste**. (*Jean-François Copé*)

b. Le **copéiste** Elie Aboud est en ballottage très favorable [...]. (*Jean-François Copé*)

c. [...] qu'il soit « **copéniste** » ou ethnico-religioso-communautariste. (*Jean-François Copé*)

(20) a. Je rejoins Raymond : vous vous foutez de qui en **Taubirie**? (*Christiane Taubira*)

b. Sinon il faut un système carcéral digne de ce nom et arrêter de vivre en **Taubiradie**. (*Christiane Taubira*)

c. Male ou Femelle LOUBIER (pour respecter la loi **taubiranie**), selon vos propos "l'amour auto déclaré entre deux personnes" fonde le "mariage". (*Christiane Taubira*)

d. Mais où sommes-nous? En France? Au pays vallsie? Ou hollandie, ou **taubirarie**? (*Christiane Taubira*)

e. Il risque très peu en **taubirasie**... no problemo. (*Christiane Taubira*)

Ces exemples montrent que chaque locuteur peut adopter, (in)consciemment, une stratégie réparatrice « personnelle ». Pour appliquer la stratégie minimale, il nous faudrait nécessairement savoir quelle contrainte prédomine sur quelle autre. Or, si on observe régulièrement plusieurs variantes en sortie d'un processus de construction morphologique, c'est que l'ordonnancement des contraintes est individuel[25]. L'ordre d'application des contraintes n'est pas une constante universelle (ou même propre au français). Il s'agit plutôt d'organisations individuelles qui fluctuent sûrement selon plusieurs paramètres comme l'âge, le niveau d'étude, l'origine géographique, l'appartenance à telle ou telle communauté linguistique, et sans doute même le contexte de l'innovation lexicale. Cette observation nous amène à présenter le premier argument qui nous conduit à rejeter la stratégie minimale : on ne connaît pas l'organisation des contraintes morphophonologiques. Même si les contraintes morphophonologiques ne s'organisent pas de façon hiérarchique, elles ont un impact sur la forme des dérivés que nous étudions au Chapitre 5.

25. La théorie originelle de Prince et Smolensky (1993) admet une hiérarchie entre les contraintes qui est propre à chaque langue mais l'adaptation de la théorie qui est faite en morphologie ne suppose pas (ou pas toujours) de hiérarchie, cf. Hathout (2009). Nous en discutons aussi au Chapitre 5.

Dans le même temps, les exemples (19) et (20) montrent que les locuteurs ne respectent pas systématiquement les contraintes de bonne formation. Par exemple, les contraintes de fidélité sont systématiquement enfreintes dans les dérivés de (20). Surtout, si le locuteur souhaite choquer ou amuser son lectorat, il peut utiliser une création originale qui contrevient, cette fois-ci volontairement, au standard morphologique du lexique institutionnalisé. Parmi les désanthroponymiques de (21a), *kosciusko-morizetiste* contient 7 syllabes (/ko.sjys.ko.mo.ri.zɛ.tist/), soit un nombre de syllabes trop élevé pour respecter les contraintes de taille. Le désanthroponymique *sarkozyziste* en (21b) enfreint quant à lui les contraintes dissimilatives car il présente deux fois la structure phonémique /zi/ dans des syllabes adjacentes : /sarkozizist/. Chercher des formes qui respectent les modèles supposés nous prive donc de collecter des créations formellement inattendues. Plus particulièrement, cela peut nous empêcher de collecter certains désanthroponymiques qui sont des occasionnalismes (cf. §2.2.2). En effet, et même si nous avons montré que cela n'était pas systématique, les désanthroponymiques sont souvent des occasionnalismes, et ces derniers peuvent être atypiques vis-à-vis du système morphologique. Quelquefois, le non respect d'une contrainte morphophonologique lors d'une innovation lexicale permet au locuteur de parvenir à son objectif énonciatif, qu'il soit de faire rire ou de choquer.

(21) a. Désormais, chez les républicains, on est sarkoziste, juppéiste, fillionien, mairiste, coppéiste, **kosciusko-morizetiste** à droite et hollandiste, vallseur, ô pardon, vallsiste, montebourgeois, royaliste, matronien, etc. chez les socialistes… (*Nathalie Kosciusko-Morizet*)

b. Je m'en fous je ne suis ni **ségoliniste** ni **sarkozyziste**. (*Ségolène Royal*, *Nicolas Sarkozy*)

Enfin, même si nous ne souhaitions voir figurer que des désanthroponymiques bien formés dans notre corpus, nous ne saurions pas comment faire. En effet, avec la stratégie minimale, le morphologue doit lister, en amont de la génération des formes candidates, les contraintes morphophonologiques qui opèrent en dérivation et, spécifiquement, sur base anthroponymique. Or, personne, à notre connaissance, n'a étu-

dié particulièrement la dérivation sur les anthroponymes, ni recensé les différentes contraintes conditionnant la forme de leurs dérivés. Les créations desanthroponymiques vont donc au delà des préconisations morphophonologiques que le linguiste pourrait lister. Plus généralement, nous ne connaissons peut être pas l'ensemble des contraintes qui conditionnent le lexique construit. Au Chapitre 5, nous chercherons à vérifier si des contraintes d'autres natures, i.e. non morphophonologiques, déterminent la forme des dérivés de NPP.

Pour conclure, la stratégie minimale est abandonnée pour trois raisons. Premièrement, l'ordonnancement des contraintes phonologiques n'est pas connu. Deuxièmement, cette stratégie ne permet pas d'accéder à des créations formellement inattendues et, troisièmement, nous ne sommes pas en mesure de lister l'intégralité des contraintes qui opèrent lors d'une construction désanthroponymique.

2.4.2 Stratégie maximale

La stratégie maximale consiste à générer plusieurs formes à partir d'un même NPP et d'un même exposant suffixal : à la fois celles qui résultent des réparations formelles dues au respect des contraintes et celles qui semblent dysphoniques, trop grandes ou trop petites. C'est parce que nous ne savons pas quelle contrainte prédomine que nous produisons plusieurs variantes radicales possibles pour une même forme de NPP. Les désanthroponymiques candidats sont donc construits à partir de radicaux de NPP, d'un jeu de variantes de ces radicaux, et d'une liste de séquences suffixales.

(22) donne 9 exemples de candidats construits à partir du polyonyme *Sarkozy* et du suffixe -*able*. Chaque candidat est suivi de sa transcription phonologique dans laquelle nous marquons la frontière entre radical et affixe par un tiret. On voit que la forme phonologique du polyonyme dans le dérivé hypothétique est différente dans chacun d'entre-eux. Le premier candidat est construit avec un radical identique à celui du polyonyme /sarkozi/ et tous les autres avec une variante radicale, autrement dit un radical allomorphe. La stratégie maximale nécessite de lister les différentes variantes radicales possibles en français. Les

mécanismes qui produisent ces variantes sont présentés dans la suite (§2.4.2.1 à §2.4.2.4).

(22) `sarkozyable` /sarkozi-abl/, `sarkozable` /sarkoz-abl/, `sarkozyssable` /sarkozis-abl/, `sarkozysable` /sarkoziz-abl/, `sarkozytable` /sarkozit-abl/, `sarkozylable` /sarkozil-abl/, `sarkozydable` /sarkozid-abl/, `sarkozynable` /sarkozin-abl/, `sarkozyrable` /sarkozir-abl/

Comme nous l'avons déjà précisé, nous générons des graphies de formes candidates. De fait, nous prévoyons aussi des variations de nature graphique. En effet, le radical de la base exploité dans le dérivé peut tout à fait être identique à celui de la base mais comporter des variations graphiques, selon les possibilités de l'orthographe française (nous donnons des exemples dans le Tableau 2.2 *infra*). Notons que l'existence d'une variation phonologique ne se traduit pas toujours par une variation graphique. Un candidat peut comporter un radical identique ou allormorphe à celui de sa base, et la séquence graphique qui correspond à la base dans le dérivé peut, ou non, être identique à la graphie du polyonyme, comme présenté dans le Tableau 2.2. Le Tableau 2.2 montre, par exemple, que le candidat `darcossien` présente une variation graphique qui ne traduit aucune modification phonologique puisque *Darcos* se prononce /darkos/ dans le candidat.

	Identité radicale	Variante radicale
Identité graphique	/sarkozi/ > /sarkozifob/ `sarkozy` > `sarkozyphobe`	/darkos/ > /darkozism/ `darcos` > `darcosisme`
Variante graphique	/darkos/ > /darkosjɛ̃/ `darcos` > `darcossien`	/tobira/ > /tobirjɛ̃/ `taubira` > `taubirien`

TABLEAU 2.2 – Variations phoniques et graphiques de la stratégie maximale

La procédure de génération des formes candidates à proprement parler est détaillée en §2.6. L'objectif des prochaines sous-sections est de présenter les mécanismes phonologiques qui vont guider la manière dont nous allons générer les radicaux allomorphes, i.e. cases grisées du Tableau 2.2. Les variantes radicales régulières peuvent en effet être réparties en quatre groupes suivant le changement phonologique effectué

sur le radical : la suppression de phonème(s) (§2.4.2.1), l'ajout de phonème(s) (§2.4.2.2), les modifications du timbre vocalique (§2.4.2.3) et les autres modifications de traits de phonème(s) (§2.4.2.4).

2.4.2.1 Suppression de phonème(s)

La suppression de phonème(s) regroupe les mécanismes de troncation et d'haplologie.

La troncation est la suppression d'un segment phonologique (final ou initial) du radical de la base. En (23a), on voit que que la dernière rime de la base est supprimée lors de la concaténation formelle avec le suffixe. L'haplologie désigne la simplification d'une séquence de segments identiques ou proches obtenue à la suite d'une opération d'affixation (Corbin et Plénat, 1992). En (23b), cette séquence est le phonème /i/. Dans l'exemple, nous supprimons le /i/ du radical de la base, mais nous aurions pu choisir de supprimer le /i/ du suffixe. En effet, pour Corbin et Plénat (1992), l'haplologie n'est pas une troncation mais reflète la possibilité qu'ont certains éléments phonémiques de se superposer. La suppression/superposition de phonème(s) peut dépendre de la taille de la base, des phonèmes présents dans la base et dans l'exposant suffixal, ou encore de la structure des syllabes du dérivé.

(23) a. (/tobira/ ⊖ /a/) ⊕ /ien/ > /tobirjɛ̃/
(taubira ⊖ a) ⊕ ien > taubirien

b. (/sarkozi/ ⊖ /i/) ⊕ /ist/ > /sarkozist/
(sarkozy ⊖ y) ⊕ iste > sarkoziste

2.4.2.2 Ajout de phonème(s)

L'épenthèse, la prononciation d'une consonne latente et l'insertion de voyelle thématique consistent en l'ajout de phonème(s) au radical de la base utilisé dans le dérivé.

L'épenthèse désigne l'ajout d'un phonème consonantique au radical de la base et avant l'exposant suffixal si celui-ci débute par une voyelle, cf. (24a). La prononciation d'une consonne latente se définit également par l'addition d'un phonème consonantique au radical de la base

mais, à la différence de l'épenthèse, ce phonème est la réalisation d'une consonne présente sur la face graphique de la base, cf. (24b) (Tribout, 2010, p. 102). Contrairement à l'épenthèse, la consonne latente est prononcée lors de certaines opérations flexionnelles et en contexte de liaison. Le /t/ dans la séquence *petit homme* /pətitom/ est une consonne latente. Enfin, l'ajout de voyelle thématique, spécifiquement /o/ ou /i/, cf. (24c), se manifeste surtout lorsque la construction morphologique mobilise un ou plusieurs éléments grec(s) ou latin(s) (cf. §2.5.4.2).

(24) a. (/tobira/ ⊕ /t/) ⊕ /ist/ > /tobiratist/
(`taubira` ⊕ `t`) ⊕ `iste` > `taubiratiste`

b. (/baʃlo/ ⊕ /t/) ⊕ /jɛ̃/ > /baʃlotjɛ̃/
(`bachelot` ⊕ `t`) ⊕ `ien` > `bachelotien`

c. (/ʃirak/ ⊕ /o/) ⊕ /log/ > /ʃirakolog/
(`chirac` ⊕ `o`) ⊕ `/logue` > `chiracologue`

2.4.2.3 Modification du timbre vocalique

La modification du timbre vocalique, ou apophonie, consiste en un changement de qualité d'une voyelle.

La voyelle peut subir un changement d'aperture, i.e. un abaissement/haussement, cf. (25a). Les modifications de traits, quels qu'ils soient, sont désormais symbolisées par ⇝. On peut aussi modifier le lieu d'articulation d'une voyelle, i.e. postérioriser/antérioriser une voyelle, cf. (25b). Notons à ce propos que les apophonies /ɛ/ > /a/ et /œ/ > /ɔ/, lorsqu'elles ont lieu devant les suffixes savants, sont connues sous le nom de *Learned Backing* depuis Dell et Selkirk (1978) (Plénat, 1997, e.g. dans mer_{Nc} > $marin_{\text{Adj}}$). Les apophonies sont parfois la conséquence de la modification structurelle des syllabes lors de l'adjonction de l'affixe. Par exemple, le /ɛ/ de /se.go.lɛn/ est en syllabe phonique fermée (terminée par une consonne). Selon les règles phonologiques du français, il se modifie en /e/ en syllabe phonique ouverte dans /se.go.le.nism/.

(25) a. (/segolɛn/ ⇝ /segolen/) ⊕ /ism/ > /segolenism/
(`ségolène` ⇝ `ségoléne`) ⊕ `isme` > `ségolénisme`

b. (/ortəfø/ ⇝ /ortəfor/) ⊕/jɛ̃/ > /ortəforjɛ̃/
(`hortefeux` ⇝ `hortefor`) ⊕ `ien` > `horteforien`

2.4.2.4 Autres modifications de traits de phonèmes

Les autres modifications de traits de phonèmes regroupent le (dé)voisement, la (dé)nasalisation, la palatalisation, l'assibilation et l'occlusivation. En dérivation, ces modifications touchent principalement les phonèmes finaux du radical de la base et sont la conséquence de l'influence des phonèmes à l'initiale du suffixe. C'est plus généralement ce l'on appelle le phénomène d'*assimilation*, qui tend à réduire les différences entre phonèmes.

- Le (dé)voisement consiste à sélectionner une consonne sonore/sourde en lieu et place d'une consonne sourde/sonore, cf. (26). Cette modification dépend notamment du phonème suffixal en contact avec le radical de la base : en (26) c'est le caractère voisé de la voyelle /i/ qui conduit au voisement de la consonne /s/.

(26) (/darkos/ $\rightsquigarrow$ /darkoz/) $\oplus$ /ism/ > /darkozism/
(`darkos` $\rightsquigarrow$ `darkos`) $\oplus$ `isme` > `darkosisme`

- La (dé)nasalisation consiste à sélectionner une syllabe orale correspondant à une voyelle nasale ou inversement. En (27), c'est l'adjonction d'un exposant suffixal qui débute par la voyelle orale /i/ qui induit la dénasalisation de la voyelle nasale /$\tilde{\varepsilon}$/.

(27) (/but$\tilde{\varepsilon}$/ $\rightsquigarrow$ /butin/) $\oplus$ /ist/ > /butinist/
(`boutin` $\rightsquigarrow$ `boutin`) $\oplus$ `iste` > `boutiniste`

- La palatalisation consiste à substituer une consonne occlusive par une palatale (antérieure), le plus souvent dans le contexte d'une voyelle antérieure, e.g. (28).

(28) (/ʃirak/ $\rightsquigarrow$ /ʃiraʃ/) $\oplus$ /ist/ > /ʃiraʃist/
(`chirac` $\rightsquigarrow$ `chirach`) $\oplus$ `iste` > `chirachiste`

- L'assibilation/occlusivation consiste à sélectionner l'occlusive/continue à la place de la continue/occlusive correspondante, e.g. (29).

(29) (/naʒat/ $\rightsquigarrow$ /naʒas/) $\oplus$ /j$\tilde{\varepsilon}$/ > /naʒasj$\tilde{\varepsilon}$/
(`najat` $\rightsquigarrow$ `najat`) $\oplus$ `ien` > `najatien`

2.4.2.5 Bilan

Pour générer des désanthroponymiques hypothétiques nous adoptons une stratégie maximaliste. La stratégie maximale conduit à utiliser le plus de variantes radicales possibles, selon les possibilités présentées de §2.4.2.1 à §2.4.2.4, et selon la forme du NPP et la forme de la séquence suffixale. Par exemple, nous générons les vingt-et-une formes du Tableau 2.3 à partir d'un unique NPP *Christiane Taubira* et d'un unique suffixe *-erie*. On voit que trois procédés formels (colonne 2) permettent d'obtenir dix-neuf radicaux différents (colonne 1). Un même procédé, peut aussi être utilisé pour former plusieurs radicaux. Dans le tableau, il y a par exemple sept façons de former un radical avec une consonne épenthétique selon la consonne choisie.

Radicaux	**Procédés**	**Candidats**
Radicaux identiques		
/kristjantobira/	Concaténation	christianetaubiraerie
/tobira/		taubiraerie
/kristjan/		christianerie
/kristjan/		christiannerie
Radicaux allomorphes		
/kristjantobiras/	Épenthèse	christianetaubirasserie
/kristjantobiraz/		christianetaubiraserie
/kristjantobirat/		christianetaubirateriе
/kristjantobiral/		christianetaubiralerie
/kristjantobirad/		christianetaubiraderie
/kristjantobiraz/		christianetaubirazerie
/kristjantobiran/		christianetaubiranerie
/kristjantobirar/		christianetaubirarerie
/tobiras/		taubirasserie
/tobiraz/		taubiraserie
/tobirat/		taubirateriе
/tobiral/		taubiralerie
/tobirad/		taubiraderie
/tobiraz/		taubirazerie
/tobiran/		taubiranerie
/tobirar/		taubirarerie
/kristjantobir/	Troncation	christianetaubirerie
/tobir/		taubirerie

TABLEAU 2.3 – Dérivation en *-erie* sur *Christiane Taubira*

Le choix de la consonne épenthétique, et, plus généralement les principes de construction sur lesquels se fondent la stratégie maximale sont détaillés en §2.6. Ces principes sont exprimés sous la forme d'un programme de génération de formes candidates qui reconstitue automatiquement les membres potentiels de la famille dérivationnelle de chaque NPP. Ce programme adjoint l'une après l'autre toutes les séquences suffixales que nous avons pré-sélectionnées à droite de toutes les formes radicales possibles que peut revêtir chaque polyonyme d'un NPP. Comme il génère des formes graphiques de candidats, le programme va appliquer des modifications graphiques à des chaînes de caractères, et ce, en partie pour traduire les procédés à l'origine des variations phonologiques que nous venons de présenter.

En termes de bénéfices et de coûts, la stratégie maximale provoque beaucoup plus de bruit que la stratégie minimale. Rationnellement, plus le nombre de requêtes est important, plus le bruit est important. Néanmoins, le bruit est un inconvénient qui a moins de répercussions que le silence provoqué par la stratégie minimale. Aussi, nous prévoyons un post-traitement humain afin d'éliminer les contextes collectés qui sont non pertinents, i.e. qui contiennent des homonymes ou des erreurs typographiques (nous donnons des exemples en §2.7). En outre, cette stratégie nous permet de collecter des créations formelles plus inattendues, cf. (21a), et, potentiellement, plus d'occasionnalismes que la stratégie minimale qui obéit aux standards morphologiques.

2.5 Observations préliminaires

Pour générer des désanthroponymiques hypothétiques, nous nous sommes inspirée des observations faites dans notre travail de 2015 (Huguin, 2015). Dans cette étude liminaire, nous avons analysé 2 076 désanthroponymiques contextualisés, principalement issus du Web. Les résultats de cette étude nous indiquent quelles formes de NPP (§2.5.1) et quelles séquences suffixales (§2.5.2) sont attestées dans les documents authentiques et, par conséquent, sont les plus appropriées pour construire nos dérivés candidats.

2.5.1 Formes de NPP

Les formes que prend l'anthroponyme dans les mots construits dans le corpus de Huguin (2015) nous ont guidée dans l'élaboration des principes initiaux de notre programme de génération des dérivés candidats.

Rappelons d'abord que nous avons défini l'anthroponyme comme la combinaison d'un certain nombre de polyonymes désignant le même référent : le *prénom*, le *nom de famille*, le *nom complet*, et éventuellement la *1re partie du nom de famille*, la *2de partie du nom de famille* et un *sigle* ou un *surnom* (cf. §1.6 Définition 5, Chapitre 1). Nous avons observé que chaque polyonyme peut être utilisé de manière syntaxiquement autonome pour désigner le référent de NPP. Nous avons aussi montré que le nombre de polyonymes est en partie prévisible et dépend de la structure interne de l'anthroponyme (cf. Tableau 1.7). Ainsi, si le *nom de famille* est composé chaque partie peut aussi être utilisée isolément pour désigner le référent (e.g. *Belkacem* de *Vallaud-Belkacem*). Chaque polyonyme semble caractérisé par des propriétés discursives et pragmatiques distinctes : par exemple, un *surnom* n'est pas souvent utilisé dans un registre formel contrairement au *nom de famille* ou *nom complet* (qui sont parfois précédés d'un titre de civilité, comme *Madame*, *Mademoiselle* ou *Monsieur*). Les polyonymes ne sont donc pas uniquement des formes, graphiques ou phoniques, et nous chercherons à préciser leurs propriétés dans la suite de la thèse (cf. Chapitre 3 et Chapitre 5). Le Tableau 2.4 donne, en guise d'exemple, les polyonymes du NPP *Dominique Strauss-Kahn*.

Polyonyme	Graphie	Phonie
NdF	`Strauss-Kahn`	/stroskan/
Prénom	`Dominique`	/dominik/
Nom complet	`Dominique Strauss-Kahn`	/dominikstroskan/
1re partie du NdF	`Strauss`	/stros/
2de partie du NdF	`Kahn`	/kan/
Sigle	`DSK`	/deɛska/

TABLEAU 2.4 – Graphie et phonie des polyonymes de Dominique Strauss-Kahn

Dans notre travail de 2015, nous avons montré que la forme de cha-

cun de ces polyonymes peut aussi être utilisée en construction morphologique. En (30a), le dérivé est formé sur le *nom de famille*, en (30b) sur le *prénom*, en (30c) sur la forme du *nom complet*. En (30d), le dérivé est construit sur la *1re partie du nom de famille* et le dérivé de (30e) sur l'autre partie. La forme d'un *sigle* peut également être utilisée comme en (30f).

(30) a. Entendons-nous, je n'ai jamais été '**strauss-kahnien**'. (*Dominique Strauss-Kahn*)

b. Encore plus fort, Dame Le Pen dans sa progression, le **Dominiqueur-fou**, seul de la gôche à faire deuxième... (*Dominique Strauss-Kahn*)

c. "Libé" précise encore, pour qui n'aurait pas encore mesuré son admirable orthodoxie **dominiquestrausskahnienne**, que "l'Etat doit bien sûr savoir se réformer". (*Dominique Strauss-Kahn*)

d. Du même niveau que le très **straussophile** Nobs qui écrit tout un article sur le fait que la communauté guinéenne de New York se scandalise de ce qu'une femme peule a osé aller travailler dans un grand hôtel... (*Dominique Strauss-Kahn*)

e. Faisons une collecte pour DSK : un **Kahnthon** ?

f. François Dufour est devenu il y a 10 mois « **dskologue** non officiel ». (*Dominique Strauss-Kahn*)

De plus, si l'anthroponyme contient une particule, comme *Philippe De Villiers*, le dérivé peut être construit sur la séquence comportant le *nom de famille* précédé de la particule, cf. (31a) ou non, cf. (31b).

(31) a. Idéologie pétainiste-megretiste-gollnishiste-lepeniste-**devilliersiste**-barberotiste-naziste. (*Philippe De Villiers*)

b. Les villiersards sont accusés par les anti-villiersards de favoriser une **villiersisation** des esprits. (*Philippe De Villiers*)

Quel que soit le nombre de polyonymes correspondant à un NPP, ils sont tous exploitables en construction. Le programme de génération des formes candidates va se servir de variations graphiques de chaque polyonyme pour construire des dérivés hypothétiques en leur adjoignant tour à tour chacune des séquences suffixales présentées dans la suite.

2.5.2 Séquences suffixales et patrons dérivationnels

Les désanthroponymiques obtenus dans Huguin (2015) comportent 90 séquences graphiques différentes, cf. (32). Elles correspondent aux exposants de 73 patrons dérivationnels, notés X*suff*, cf. (33) (nous expliquons la différence numérique *infra*). Ce sont les séquences de (32) que nous utilisons pour la génération des candidats. Nous employons la dénomination *séquence suffixale* plutôt que *suffixe* car cette dernière pourrait être tenue comme abusive. En effet, pour établir cette liste nous avons sélectionné tous les éléments apparaissant à droite d'une forme de polyonyme de NPP (e.g. *-us* dans *boutinus* < *Christine Boutin*) et tous ne sont pas des suffixes à proprement parler. Par exemple, *-logue* est traditionnellement décrit (Cottez, 1982) comme un *constituant de composition néoclassique* (cf. §2.5.4.2). Le qualificatif *suffixal* indique, quant à lui, seulement la position de l'élément, i.e. à droite.

(32) *-able, -ade, -age, -aire, -ais, -aise, -al, -ard, -arde, -âtre, -ateur, -atrice, -ax, -el, -er, -ère, -erie, -esque, -eté, -ette, -eur, -euse, -eux, -éen, -éenne, -iaque, -icien, -ide, -ie, -ien, -ienne, -ier, -ière, -ification, -ifier, -in, -ine, -ique, -ir, -isant, -isation, -isé, -iser, -isme, -issime, -istan, -iste, -isterie, -ite, -ité, -itude, -ium, -ius, -ix, -o, -oïa, -oïde, -ois, -oise, -ose, -ote, -ou, -ounet, -ounette, -um, -us, -cratie, -lâtre, -lâtrie, -leptique, -logie, -logiste, -logue, -mania, -maniaque, -manie, -mètre, -pathe, -pathie, -phage, -phile, -philie, -phobe, -phobie, -phrénie, -rama, -scope, -sphère, -thèque, -thon*

(33) X*able*$_{\text{Adj}}$, X*ade*$_{\text{Nc}}$, X*age*$_{\text{Nc}}$, X*aire*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*ais*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*al*$_{\text{Adj}}$, X*ard*1$_{\text{Adj/Nc}}$, X*ard*2$_{\text{Adj/Nc}}$, X*âtre*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*ax*$_{\text{Npr}}$, X*cratie*$_{\text{Nc/Npr}}$, X*er*$_{\text{V}}$, X*erie*$_{\text{Nc}}$, X*esque*$_{\text{Adj}}$, X*et*$_{\text{Adj/Nc/Npr}}$, X*eur*1$_{\text{Adj/Nc}}$, X*eur*2$_{\text{Nc}}$, X*eux*1$_{\text{Adj}}$, X*eux*2$_{\text{Adj/Nc}}$, X*iaque*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*icien*$_{\text{Adj/Nc}}$(*-ique* + *-ien*), X*ide*1$_{\text{Adj}}$, X*ide*2$_{\text{Nc}}$, X*ie*$_{\text{Nc}}$, X*ien*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*ier*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*ification*$_{\text{Nc}}$(*-ifier* + *-ion*), X*ifier*$_{\text{V}}$, X*in*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*ique*$_{\text{Adj}}$, X*ir*$_{\text{V}}$, X*isation*$_{\text{Nc}}$(*-iser* + *-ion*), X*iser*$_{\text{V}}$, X*isme*$_{\text{Nc}}$, X*issime*$_{\text{Adj}}$, X*istan*$_{\text{Npr}}$, X*iste*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*isterie*$_{\text{Nc}}$(*-iste* + *-erie*), X*ite*$_{\text{Nc}}$, X*ité*$_{\text{Nc}}$, X*itude*$_{\text{Nc}}$, X*ium*$_{\text{Nc/Npr}}$, X*ius*$_{\text{Nc/Npr}}$, X*ix*$_{\text{Npr}}$, X*lâtre*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*lâtrie*$_{\text{Nc}}$, X*leptique*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*logie*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*logiste*$_{\text{Adj/Nc}}$(*-logue* + *-iste*), X*logue*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*mania*$_{\text{Nc}}$, X*maniaque*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*manie*$_{\text{Nc}}$, X*mètre*$_{\text{Nc}}$, X*o*$_{\text{Adj/Nc}}$,

X*oïa*$_{\text{Nc}}$, X*oïde*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*ois*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*ose*$_{\text{Nc}}$, X*ot*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*ou*$_{\text{Adj/Nc/Npr}}$, X*ounet*$_{\text{Adj/Nc/Npr}}$, X*pathe*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*pathie*$_{\text{Nc}}$, X*phage*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*phile*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*philie*$_{\text{Nc}}$, X*phobe*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*phobie*$_{\text{Nc}}$, X*phrénie*$_{\text{Nc}}$, X*rama*$_{\text{Nc}}$, X*scope*$_{\text{Nc}}$, X*sphère*$_{\text{Nc}}$, X*thèque*$_{\text{Nc}}$, X*thon*$_{\text{Nc}}$, X*um*$_{\text{Nc/Npr}}$, X*us*$_{\text{Nc/Npr}}$

La comparaison de (32) et (33) amène quatre commentaires.

- Contrairement aux autres éléments de (32), *-er* et *-ir* sont des marques flexionnelles qui permettent d'obtenir des verbes converts suivant les patrons Xer$_{\text{V}}$ et X*ir*$_{\text{V}}$.
- Une même séquence suffixale peut intervenir dans différents patrons puisqu'il s'agit uniquement d'une forme graphique et phonologique. Par exemple, *-eur* /œr/ est présent dans des noms d'agents (Huyghe et Tribout, 2015, Wauquier *et al.*, 2020), et une séquence homomorphe apparaît dans des noms de propriétés (comparer *marcheur*$_{\text{Adj/Nc}}$ et *blancheur*$_{\text{Nc}}$). Il y a conséquemment deux patrons : X*eur*1$_{\text{Adj/Nc}}$ et X*eur*2$_{\text{Nc}}$.
- Un patron de (33) enclot quelquefois plusieurs séquences de (32). C'est ce qui explique que (32) contient 90 séquences suffixales mais que (33) ne liste que 72 patrons différents.
    - Les noms communs d'humains qui possèdent des féminins et masculins différents (e.g. *mélenchonard*$_{\text{Adj/Nc}}$ et *mélenchonarde*$_{\text{Adj/Nc}}$) sont aussi issus d'un même patron (i.e. X*ard*$_{\text{Adj/Nc}}$).
    - *-éen(ne)*, *-èr(e)*, *-el*, *-eté* et *-ide* sont respectivement les allomorphes de *-ien(ne)* (Lignon et Plénat, 2009), *-ièr(e)* (Roché, 2006), *-al* (Koehl, 2012), *-ité* (Plénat *et al.*, 2008) et *-oïde* (*TLFi*). Ils sont donc regroupés sous X*ien*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*ier*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*al*$_{\text{Adj}}$, X*ité*$_{\text{Nc}}$, X*oïde*$_{\text{Adj}}$. Tous les allomorphes ne sont cependant pas listés : e.g. X*able*$_{\text{Adj}}$ connaît les deux allomorphes *-ible* et *-uble* qui ne figurent pas en (32) car ils sont absents de notre recensement de 2015. En plus, ils sont très peu productifs en français (Fradin, 2003a, p. 268). Ils ne sont donc pas utilisés pour générer des candidats.
- Enfin, comme le laissent entendre les formes de (32), les noms et adjectifs sont générés au singulier. Sauf les variantes flexionnelles

participiales -*isé* et -*isant* de X*iser*$_V$ (qui peuvent aussi donner des adjectifs), les verbes sont générés à l'infinitif.

Pour chacun des patrons utilisé dans la génération des dérivés candidats, nous renvoyons à un ou plusieurs ouvrage(s) de référence (article, monographie) dans le Tableau B.1 de l'Annexe B. Nous dressons aussi un état de l'art sur chacun d'eux lors de notre analyse au Chapitre 4. Avant cela, nous effectuons une première présentation générale des différents patrons de construction dans §2.5.4. Nous les classons suivant la typologie de la *Morphologie Naturelle* proposée par Dressler et Kilani Schoch (2005). Cette typologie permet de classer les procédés du plus régulier, i.e. du plus naturel, au plus original, voire déviant. Ce choix est motivé par la forte tendance des désanthroponymiques à obéir à des besoins énonciatifs, plutôt que dénotatifs (voir aussi Zwicky et Pullum, 1987). Nous avons effectivement souligné en §2.2 que les dérivés de NPP sont souvent des occasionnalismes et donc des mots créés pour répondre à un besoin immédiat dans un contexte donné. Ils s'écartent alors souvent de ce que l'on qualifie de la *prototypicité constructionnelle*, plus *naturelle*, pour répondre à des besoins ludiques.

Nous présentons les principes de la morphologie naturelle en §2.5.4 et la hiérarchisation des procédés selon leur éloignement aux critères de naturalité dans les sections 2.5.4.1 à 2.5.4.4. Nous montrons à chaque fois comment les patrons de (33) s'insèrent dans cette hiérarchie. Au préalable, nous justifions de notre choix d'utiliser uniquement des séquences qui s'adjoignent à droite des NPP.

2.5.3 Pourquoi générer des candidats *suffixés*?

Les raisons pour lesquelles nous ne générons que des formes converties ou suffixées sont en partie de nature technique. En effet, les outils de Data-Observer ne permettent pas de collecter des formes candidates contenant les espaces ou les tirets qui peuvent parfois apparaître dans les préfixés et les composés (e.g. *anti-sarkozy*). On peut également ajouter que circonscrire notre étude à des *suffixés* répond à une contrainte temporelle puisque nous réduisons la taille du corpus à analyser.

À ces contraintes techniques se greffe une décision méthodologique. Plutôt que de choisir *a priori* un ensemble d'affixes sélectionnés pour une productivité homogène ou encore une régularité dénotative (e.g. des procédés formant seulement des noms d'agents ou des noms de propriétés), nous avons choisi d'approfondir notre analyse de 2015 en conservant les mêmes patrons. Ceux-ci conduisent à collecter des désanthroponymiques présentant une diversité sur les plans dénotatifs et évaluatifs, et, aussi, d'analyser des mots construits par des modes de formation allant du régulier à l'inédit (nous détaillons cette variété en §2.5.4).

Le fait de ne générer que des candidats *suffixés* a nécessairement des répercussions sur les résultats de nos analyses : nous ne prétendons pas offrir, à l'issue de ce ce travail, un panel exhaustif de toutes les constructions morphologiques qui peuvent prendre pour base un anthroponyme, et plus spécifiquement un NPP. À titre d'exemple, nous ne serons pas en mesure d'évaluer la capacité de la composition ordinaire à s'appliquer aux anthroponymes. Nous verrons toutefois que nous allons collecter indirectement certaines formes préfixées et composées (cf. §2.7.2).

Néanmoins, les résultats que nous allons présenter ne sont pas conditionnés par le type de procédé étudié. En effet, notre objectif principal est de savoir comment caractériser l'anthroponyme comme unité de base de la morphologie. Nous avons montré qu'il possède un sens bipartite et qu'il se réalise en un ensemble de polyonymes (cf. Chapitre 1). Il reste à déterminer comment les procédés morphologiques manipulent ces deux composantes : quels sont les polyonymes utilisés en construction et pourquoi? Quel sens de l'anthroponyme retrouve-t-on dans les dérivés? Cet objectif et les réponses à ces questions ne dépendent pas intrinsèquement du type d'opération morphologique analysée. Les modes de formation par préfixation, composition ou suffixation non traités dans cette thèse apporteront des résultats nouveaux et complémentaires. Ils ouvriront certainement de nouveaux horizons en matière d'analyse des désanthroponymiques. Toutefois, ils ne remettent pas en cause ce que nous allons montrer dans la suite de notre tra-

vail. Les spécificités du NPP, tant formelles que sémantiques et pragmatiques, dans le domaine de la construction morphologique ne sont pas conditionnées par les procédés étudiés. L'analyse des désanthroponymiques met en évidence des réalités difficiles à discerner dans le lexique général (e.g. des nouvelles contraintes qui pèsent sur la forme des dérivés, cf. Chapitre 5). Ces nouveautés sont visibles grâce aux propriétés de l'anthroponyme, et notamment grâce au lien fort qu'il entretient avec l'extralinguistique. Elles ne sont donc pas subordonnées au type de procédé considéré. Nos résultats ne pourront qu'être confortés par l'extension de notre étude à d'autres types de procédés.

2.5.4 Classes de procédés et degrés de naturalité

Pour présenter les patrons utilisés dans la génération des candidats nous utilisons le modèle de Dressler (2000). Le modèle de la *Morphologie Naturelle* de Dressler (2000) repose sur une conception universaliste de la langue. « Naturel » est à comprendre comme « cognitivement simple » (Kilani Schoch, 1988). La prédiction de la *Morphologie Naturelle* est que moins un processus morphologique est naturel, plus il sera marginal, rare ou inexistant. C'est parce que la typologie de Dressler (2000) prend en compte les procédés récréatifs (i.e. l'extragrammaticalité, la marginalité) et que ces derniers sont prépondérants dans le lexique désanthroponymique que nous choisissons ce modèle pour classer nos patrons de construction. Il est à noter que nous utiliserons aussi la typologie de Dressler (2000) lors de notre analyse morphologique des désanthroponymiques, au Chapitre 4.

Dressler (2000), puis Dressler et Kilani Schoch (2005) construisent une typologie des procédés morphologiques basée sur la naturalité ou la régularité, comme schématisée dans la Figure 2.1. Ils distinguent la morphologie régulière, qualifiée de *grammaticale*, dans laquelle ils différencient la morphologie *prototypique* ou *centrale* et la morphologie *marginale*, de la morphologie non régulière, dite *extragrammaticale*.

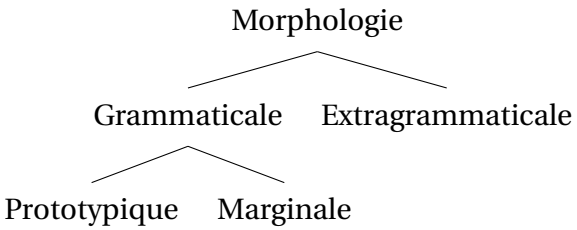

FIGURE 2.1 – Naturalité des procédés morphologiques (Dressler et Kilani Schoch, 2005)

Selon Fradin *et al.* (2009) un procédé relève du domaine extragrammatical si :

(34) a. il est conscient ;

b. il est situé en bas d'une échelle de prototypicité typologique des procédés (cf. critères de (35)) ;

c. il n'est pas productif (cf. §2.2.2) ;

d. il entre en interaction avec les différents modules de la grammaire (e.g. la syntaxe).

Comme le précise Fradin (2003a), si ces critères ne sont pas précis, c'est parce que la morphologie extragrammaticale se définit par la négative : elle est globalement ce que la morphologie grammaticale n'est pas. Voyons donc plus en détail ce qu'est la morphologie grammaticale.

Dressler et Kilani Schoch (2005, p. 94) donnent sept critères qui définissent la morphologie grammaticale. Ce sont ces critères qui définissent la morphologie grammaticale *prototypique* que nous opposons à *marginale* dans la suite (cf. §2.5.4.3).

(35) a. Les règles de la morphologie grammaticale manipulent simultanément forme et sens.

b. Elles s'appliquent de manière régulière et prédictible.

c. Une règle morphologique s'applique à une classe distincte de base (notamment distincte par sa catégorie lexicale).

d. Le changement sémantique est additionnel.

e. Les règles morphologiques produisent des lexèmes nouveaux, distincts de leur base.

f. La morphologie centrale fait l'objet d'un savoir inconscient.

g. La morphologie centrale est productive.

Fradin *et al.* (2009, p. 25) remarquent que les critères (35a) à (35e) sont consensuels. Un procédé régulier crée un mot nouveau, formellement et sémantiquement. On peut ajouter que les critères (35a) à (35e) s'apparentent de prime abord aux principes qui décrivent le *canon dérivationnel*, i.e. le mot construit idéal, au sens de Corbett (2007, 2010). Chez Corbett (2010), le canon répond à deux principes que nous traduisons et résumons comme suit.

> **Principe 1.** Un dérivé canonique possède des indicateurs clairs de son statut synchronique : il est constitué d'une base et d'un marqueur dérivationnel et chaque composant peut être substitué par une/un autre base ou marqueur, son sens est déductible de la base et de l'instruction sémantique associée au patron dérivationnel utilisé, sa forme est transparente, on y voit la base et l'exposant de formation.**Principe**
>
> **2.** Le dérivé canonique est entièrement différent de sa base : le dérivé est une nouvelle unité du lexique, il est sémantiquement plus complexe que sa base.

Le premier principe détaille l'exigence de compositionnalité que doit revêtir un dérivé régulier et le second correspond aussi au critère (35e) de Dressler et Kilani Schoch (2005). Le dérivé canonique diffère cependant du dérivé prototypique car ce dernier correspond à ce qui existe de plus naturel dans l'ensemble des langues du monde, tandis que le canon correspond aux propriétés idéales d'un mot construit. Or, ce qui est le plus partagé n'est pas nécessairement le plus canonique. En ce sens, prototype et canon sont, sinon contradictoires, au moins différents. Le classement de W. U. Dressler conduit à privilégier les procédés les plus partagés, le concept de canonicité, à fabriquer un système idéal qui ne correspond à aucune langue du monde. On remarque aussi que l'intentionnalité et la productivité, i.e. (35f) et (35g) sont absents des principes définitoires du canon. Ce sont des critères plus difficiles à vérifier et leur présence pour qualifier un procédé de prototypique est discutable. Nous avons rappelé que la productivité nécessite des mesures en corpus (cf.

§2.2.2). L'intentionnalité n'est, quant à elle, pas toujours vérifiable. En plus, un dérivé peut tout à fait être intentionnel et construit par un procédé productif (cf. les dérivés en *-age* de l'exemple (4b) §2.2.2) ou, à l'inverse, être grammatical mais construit par un procédé qui n'est plus productif. La non-intentionnalité et la productivité ne sont pas toujours des critères nécessaires pour décider si un procédé est grammatical.

Le Tableau 2.5 donne la répartition des patrons que nous allons présenter du plus extragrammatical au plus grammatical. La naturalité y est considérée comme un continuum qui permet de répertorier les procédés morphologiques sans que les frontières entre chaque type de morphologie (centrale, marginale et extragrammaticale) soient toujours parfaitement établies ou étanches. Cette échelle peut varier suivant le procédé considéré. Comme le précise Fradin (2003a, p. 208) un procédé de suffixation peut être plus ou moins central, plus ou moins marginal. Le Tableau 2.5 n'a donc qu'une valeur indicative. On y trouve les patrons de (33) répartis en 7 catégories.

(A) contient 11 patrons non décrits à notre connaissance, cf. §2.5.4.1. Nous faisons l'hypothèse qu'ils sont extragrammaticaux, car absents du lexique général et vérifions cette hypothèse dans notre analyse au Chapitre 4.

(B) donne deux patrons qui résultent de sécrétion, cf. §2.5.4.1.

(C) renferme 22 patrons de composition néoclassique définie en §2.5.4.2.

(D) contient 10 patrons marginaux qui relèvent plus spécifiquement de suffixation évaluative, dont nous donnons la définition sous §2.5.4.3.

(E) comprend les patrons qui permettent d'obtenir des verbes converts, cf. §2.5.4.4.

(F) contient les patrons de suffixation centrale, cf. §2.5.4.4.

(F)' contient aussi des patrons centraux mais ceux-ci présentent une complexité (formelle et sémantique) que nous présentons en §2.5.4.5.

		Procédés	Patrons
Degré de naturalité : -	(A)	Patrons non décrits	X*ax*$_{\text{Npr}}$, X*ium*$_{\text{Nc/Npr}}$, X*ius*$_{\text{Nc/Npr}}$, X*ix*$_{\text{Npr}}$, X*istan*$_{\text{Npr}}$, X*oïa*$_{\text{Nc}}$, X*um*$_{\text{Nc/Npr}}$, X*us*$_{\text{Nc/Npr}}$
	(B)	Sécrétion	X*itude*$_{\text{Nc}}$, X*thon*$_{\text{Nc}}$
	(C)	Composition néoclassique	X*oïde*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*cratie*$_{\text{Nc/Npr}}$, X*lâtre*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*lâtrie*$_{\text{Nc}}$, X*leptique*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*logie*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*logue*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*mania*$_{\text{Nc}}$, X*maniaque*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*manie*$_{\text{Nc}}$, X*mètre*$_{\text{Nc}}$, X*pathe*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*pathie*$_{\text{Nc}}$, X*phage*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*phile*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*philie*$_{\text{Nc}}$, X*phobe*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*phobie*$_{\text{Nc}}$, X*phrénie*$_{\text{Nc}}$, X*rama*$_{\text{Nc}}$, X*scope*$_{\text{Nc}}$, X*sphère*$_{\text{Nc}}$, X*thèque*$_{\text{Nc}}$
	(D)	Suffixation évaluative	X*ard*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*âtre*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*et*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*eux*1$_{\text{Adj/Nc}}$, X*esque*$_{\text{Adj}}$, X*issime*$_{\text{Adj}}$, X*o*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*ot*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*ou*$_{\text{Adj/Nc/Npr}}$, X*ounet*$_{\text{Adj/Nc/Npr}}$
	(E)	Conversion	X*er*$_{\text{V}}$, X*ir*$_{\text{V}}$
	(F)	Suffixation centrale	X*able*$_{\text{Adj}}$, X*ade*$_{\text{Nc}}$, X*age*$_{\text{Nc}}$, X*aire*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*ais*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*al*$_{\text{Adj}}$, X*ard*$_{1\text{Adj/Nc}}$, X*erie*$_{\text{Nc}}$, X*eur*1$_{\text{Adj/Nc}}$, X*eur*2$_{\text{Nc}}$, X*eux*2$_{\text{Adj/Nc}}$, X*iaque*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*ide*1$_{\text{Adj}}$, X*ide*2$_{\text{Nc}}$, X*ie*$_{\text{Nc}}$, X*ien*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*ier*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*ifier*$_{\text{V}}$, X*in*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*ique*$_{\text{Adj}}$, X*iser*$_{\text{V}}$, X*isme*$_{\text{Nc}}$, X*iste*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*ite*$_{\text{Nc}}$, X*ité*$_{\text{Nc}}$, X*ois*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*ose*$_{\text{Nc}}$
+	(F)'	Suffixation complexe	X*icien*$_{\text{Adj/Nc}}$ (*-ique* + *-ien*), X*ification*$_{\text{Nc}}$ (*-ifier* + *-ion*), X*isation*$_{\text{Nc}}$ (*-iser* + *-ion*), X*isterie*$_{\text{Nc}}$ (*-iste* + *-erie*), *logiste*$_{\text{Adj/Nc}}$ (*-logue* + *-iste*)

TABLEAU 2.5 – Répartition des patrons selon leur degré de naturalité

2.5.4.1 Formes extragrammaticales

Parmi les patrons de (32), ceux de (36) sont *extragrammaticaux*.

(36) X*ax*$_{\text{Npr}}$, X*ium*$_{\text{Nc/Npr}}$, X*ius*$_{\text{Nc/Npr}}$, X*ix*$_{\text{Npr}}$, X*istan*$_{\text{Npr}}$, X*oïa*$_{\text{Nc}}$, X*um*$_{\text{Nc/Npr}}$, X*us*$_{\text{Nc/Npr}}$, X*itude*$_{\text{Nc}}$, X*thon*$_{\text{Nc}}$

Les procédés extragrammaticaux qui opèrent en français sont la troncation, la siglaison, l'acronymisation, la réduplication, le mot-valisage, l'affixation sécrétive et la composition cachée [26] (Fradin, 2003a, p. 209).

La troncation consiste à supprimer un ou plusieurs phonèmes à droite et/ou à gauche de la base, e.g. *Sarkozy*$_{\text{Npr}}$ > *Sarko*$_{\text{Npr}}$. Elle est formellement irrégulière car le nombre de phonèmes supprimés n'est pas entièrement prévisible [27] mais le résultat de la troncation correspond généralement à un mot prosodique minimal, constitué de deux syllabes (Plénat, 1993). Le tronqué et sa base sont homocatégoriels et homoréférentiels et la troncation n'a pas de pouvoir dénotationnel : sur base NPP le résultat de la troncation produit donc un nouveau polyonyme, cf. (37). Elle apporte parfois un changement connotatif : *Sarko*$_{\text{Npr}}$ est dit *marqué* car plus familier que *Sarkozy*$_{\text{Npr}}$. Quand le tronqué est bien institutionnalisé, c'est l'emploi de la forme complète qui est marqué (comparer *métro*$_{\text{Nc}}$ et *métropolitain*$_{\text{Nc}}$). Comme nous nous intéressons aux affixes, la troncation ne fait pas partie des moyens utilisés pour former des dérivés.

(37) a. Avec un tel acharnement d'une justice au service de l'exécutif en place, **sarko** est toujours là. [28] (*Nicolas Sarkozy*)

26. Les *langages cryptés* comme le Verlan ou le Javanais sont aussi cités parmi les formes extragrammaticales mais ce ne sont pas des *procédés* à proprement parler. Aucun désanthroponymique étudié ne relève d'un langage crypté.

27. La présence d'un /o/ dans base peut venir favoriser la troncation à cet endroit : e.g. *information*$_{\text{Nc}}$ > *info*$_{\text{Nc}}$, *Ségolène*$_{\text{Npr}}$ > *Ségo*$_{\text{Npr}}$. Ce faisant, les locuteurs rapprochent le tronqué des dérivés évaluatifs avec le suffixe /o/ comme *prolétaire* > *prolo* (Dressler et Kilani Schoch, 2005, p. 97).

28. Source consultée le 13 décembre 2020 : `https://rmc.bfmtv.com/point-de-vue/l-election-de-nicolas-sarkozy-une-bonne-nouvelle-pour-la-gauche-641569.html`.

b. De toute façon, **mélench** c'est la crème du fond du pot de la politique française. [29] (*Jean-Luc Mélenchon*)

La siglaison/acronymisation forme des mots à partir des initiales de tout ou partie de bases polylexicales (Plénat, 1993). Les sigles sont épelés, *Dominique Strauss-Kahn*$_{\text{Npr}}$ > *DSK*$_{\text{Npr}}$ /deɛska/, mais pas les acronymes, *Michèle Alliot-Marie*$_{\text{Npr}}$ > *MAM*$_{\text{Npr}}$ /mam/. Formellement, ce procédé n'est pas totalement prévisible et il manipule parfois des unités grammaticales (e.g. *Agence Nationale Pour l'Emploi* > *ANPE*$_{\text{Npr}}$). Le sigle/acronyme et sa base sont homocatégoriels et homoréférentiels. Pour qu'il y ait sigle ou acronyme sur NPP, l'anthroponyme doit être constitué d'un prénom composé, (38a), et/ou d'une particule/ d'un article, (38b) et (38c), et/ou d'un nom de famille composé, (38d). La création du désanthroponymique est aussi favorisée par la notoriété du référent de NPP. Comme les désanthroponymiques tronqués, les sigles et acronymes viennent s'ajouter à la liste des polyonymes du NPP base. Ils peuvent alors à leur tour servir de base à d'autres procédés de construction morphologique, comme *DSK* en (39).

(38) a. *Jean-Luc Mélenchon*$_{\text{Npr}}$ > *JLM*$_{\text{Npr}}$

b. *Dominique De Villepin*$_{\text{Npr}}$ > *DDV*$_{\text{Npr}}$

c. *Jean-Marie Le Pen*$_{\text{Npr}}$ > *JMLP*$_{\text{Npr}}$

d. *Dominique Strauss-Kahn*$_{\text{Npr}}$ > *DSK*$_{\text{Npr}}$

(39) Ce matin, toute la **dskie** socialiste est prompte à s'enthousiasmer pour les demis mots prononcés par l'ancien ministre des finances, absent de la vie politique. (*Dominique Strauss-Kahn*)

La réduplication consiste à dupliquer tout ou partie de la base, (40). Elle est irrégulière en français car la séquence dupliquée n'est pas toujours prévisible : il s'agit le plus souvent de la dernière syllabe ou de la dernière rime de la base. Même si c'est le cas en (40), la réduplication ne se limite pas à la formation d'hypocoristiques appréciatifs ou dépréciatifs. Le construit peut désigner une autre classe d'individus/un autre individu que sa base (e.g.

29. Source consultée le 13 décembre 2020 : `https://twitter.com/9kdi_/status/1327198342363934720`.

doux$_{\text{Adj}}$ > *doudou*$_{\text{Nc}}$). Notre liste d'exposants de (32) ne nous permet pas d'obtenir de désanthroponymiques réduplicatifs : c'est le hasard qui nous a permis de collecter *moranono*$_{\text{Npr}}$ (40a).

(40) a. On a vu la **moranono** sur bfm ; à mon avis, elle, c'est de naissance. (*Nadine Morano*)

b. C'est que le voilà parti comme en quatorze, le petit **Macroncron**, avec sa chetron [= *tronche* en Verlan] de premier communiant bien sage et son espèce de mouvement à la con pour lequel il a déjà trouvé plein de couillons prêts à aller porter, tels les apôtres en leur temps, la Bonne Nouvelle chez les Gentils… et même les autres.[30] (*Emmanuel Macron*)

Le mot-valisage permet de construire une forme composite à partir de deux bases qui possèdent, le plus souvent, un ou plusieurs segments phonologiques en commun, e.g. (41). Parfois, les deux bases ne partagent pas directement de séquence commune mais sont construites par la permutation d'un phonème ou d'une syllabe, i.e. par *métathèse*, comme dans *inrockuptible*$_{\text{Npr}}$ formé sur *incorruptible*$_{\text{Adj}}$ + *rock*$_{\text{Nc}}$. Même si Fradin *et al.* (2009, p. 39) relèvent quelques schémas sémantiques réguliers, l'interprétation d'un mot-valise, comme sa forme, est rarement prédictible et le contexte est déterminant. Lorsqu'il exploite un NPP le mot-valise permet souvent d'exprimer un jugement sur le référent. Par exemple, *chiracaille*$_{\text{Npr}}$, (41a), qualifie *Jacques Chirac*$_{\text{Npr}}$ (et son gouvernement) de *racaille*$_{\text{Nc}}$. Notre liste de séquences suffixales ne nous permet pas d'obtenir de désanthroponymiques mot-valises. Les mots-valises de notre corpus, comme celui de (41b), ont été obtenus par hasard.

(41) a. *Chirac*$_{\text{Npr}}$ + *racaille*$_{\text{Nc}}$ > *chiracaille*$_{\text{Npr}}$
Chiracaille : Marre de ce gouvernement antisémite ! (*Jacques Chirac*)

b. *Mélenchon*$_{\text{Npr}}$ + *mélancolique*$_{\text{Adj}}$ > *mélencholique*$_{\text{Adj}}$
L'épisode récent illustré par la tentative **mélencholique** de

30. Source consultée le 13 décembre 2020 : `https://nouratinbis.wordpress.com/2016/05/29/les-costards-de-macroncon/`.

> reconquérir l'énergie critico-thymotique (en gros la colère et la fierté de la classe ouvrière) accaparée par l'extrême droite était vouée à l'échec, pour un tas de raisons. (*Jean-Luc Mélenchon*)

L'affixation sécrétive est un procédé de changement de segmentation où une partie non affixale d'un *mot modèle* est réanalysée comme un affixe. Le sens lié à la construction de dérivés avec l'affixe sécrété contient une partie seulement du sens du mot modèle (Fradin, 2000). Par exemple, *-gate* est sécrété de *watergate*$_{\text{Npr}}$. Le mot modèle désigne originellement un bâtiment, puis le scandale des écoutes effectuées dans ce bâtiment qui conduisent à la démission de Richard Nixon. Dans le dérivé *fillongate*$_{\text{Nc}}$ (42), on ne conserve que le sens de 'scandale médiatique' du mot modèle. Parmi la liste de (33), les patrons de (43) résultent de sécrétion. Dans l'exemple (43a), on retrouve 'événement de vaste envergure ayant pour but de rassembler des fonds' présent dans *téléthon*$_{\text{Npr}}$ mais le sens de 'télévision' a totalement disparu (Lasserre, 2016, p. 338).

(42) « **Fillongate** » ou « tribunal médiatique »? Ces questions qui minent la droite française.[31] (*François Fillon*)

(43) X*itude*$_{\text{Nc}}$, X*thon*$_{\text{Nc}}$

a. Tiens un **aubrython**! Ça me rappelle le **sarkothon** que raillaient la gauche! (*Martine Aubry*, *Nicolas Sarkozy*)

La composition cachée réside en la création d'un mot à partir de deux bases. À l'inverse de la composition ordinaire, la composition cachée utilise formellement une partie seulement d'une des deux bases (e.g. les éléments *télé-*, *-ciel*, dans *téléfilm*$_{\text{Nc}}$ < *télévision*$_{\text{Nc}}$ + *film*$_{\text{Nc}}$, *didacticiel*$_{\text{Nc}}$ < *didactique*$_{\text{Nc}}$ + *logiciel*$_{\text{Nc}}$) et, à l'inverse de la sécrétion, le contenu sémantique des deux bases est maintenu dans le mot construit. Par exemple, un *téléfilm*$_{\text{Nc}}$ est un '*film* produit pour la *télévision*', un *didacticiel*$_{\text{Nc}}$ est un '*logiciel didactique*'. *A priori*, notre liste (33) ne contient pas de patron qui s'apparente à des procédés de composition cachée.

31. Source consultée le 22 janvier 2021 : `https://www.letemps.ch/monde/fillongate-tribunal-mediatique-questions-minent-droite-francaise`.

La nature de certains patrons de (33) est clairement agrammaticale car ils ne sont pas décrits dans le lexique général : il s'agit des patrons de la catégorie (A) du Tableau 2.5 redonnés en (44). Ils servent souvent à renommer les référents des noms propres de base et apportent une évaluation sur ce même référent (cf. §4.3). Nous viendrons analyser le comportement de chacun d'entre eux lors de notre analyse morphologique au Chapitre 4.

(44) X*ax*$_{\text{Npr}}$, X*ium*$_{\text{Nc/Npr}}$, X*ius*$_{\text{Nc/Npr}}$, X*ix*$_{\text{Npr}}$, X*istan*$_{\text{Npr}}$, X*oïa*$_{\text{Nc}}$, X*um*$_{\text{Nc/Npr}}$, X*us*$_{\text{Nc/Npr}}$

Par exemple, les éléments *-us* et *-ix* dans les formes *cazeneuvus*$_{\text{Npr}}$ et *hamonix*$_{\text{Npr}}$ sous (45a) et (45b) semblent être des imitations de formes latines peut-être créées par analogie avec les noms des personnages d'*Astérix et Obélix*. Comme les hypocoristiques, ces dérivés sont homoréférentiels et homocatégoriels avec leur base. Nous verrons au Chapitre 4 si cet emploi est occasionnel ou si, au contraire, il s'agit véritablement d'un patron ayant une certaine affinité (exclusive) avec les anthroponymes.

(45) a. Les propos outrageants n'égaleront pas le niveau supérieur dont fait preuve le pro-consul **cazeneuvus**. (*Bernard Cazeneuve*)

b. Depuis qu'**hamonix**, le barde du temps des cerises bien rouges est allé de son couplet, dans le village socialiste, c'est la mêlée : il y a ceux qui veulent revoir la loi, ceux qui sont pour le rappel à la loi... (*Benoît Hamon*)

2.5.4.2 Composés néoclassiques

Dans la liste (33), les patrons de (46) sont généralement analysés comme des patrons de composition néoclassique. X désigne alors le premier composant (ici, l'une des formes du NPP) et la séquence restante est un constituant néoclassique. Pour les identifier comme tels nous nous basons à la fois sur des travaux de référence (cf. Tableau B.1 en Annexe B.1) et sur des référencements dictionnairiques (e.g. *-leptique* est signalé comme « élément formant exolingue » dans le *TLFi*).

(46) X*oïde*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*cratie*$_{\text{Nc/Npr}}$, X*lâtre*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*lâtrie*$_{\text{Nc}}$, X*leptique*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*logie*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*logue*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*mania*$_{\text{Nc}}$, X*maniaque*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*manie*$_{\text{Nc}}$, X*mètre*$_{\text{Nc}}$, X*pathe*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*pathie*$_{\text{Nc}}$, X*phage*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*phile*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*philie*$_{\text{Nc}}$, X*phobe*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*phobie*$_{\text{Nc}}$, X*phrénie*$_{\text{Nc}}$, X*rama*$_{\text{Nc}}$, X*scope*$_{\text{Nc}}$, X*sphère*$_{\text{Nc}}$, X*thèque*$_{\text{Nc}}$

Les constituants néoclassiques sont des éléments lexicaux d'origine grecque ou latine qui ne fonctionnent généralement pas comme atomes syntaxiques en français. Ils apparaissent à droite ou à gauche dans les composés néoclassiques (e.g. *graphe* dans *graphologie*$_{\text{Nc}}$, *lithographe*$_{\text{Nc}}$) qui appartiennent principalement à des terminologies scientifiques (e.g. *hébéphrénie*$_{\text{Nc}}$). Cependant, de plus en plus de travaux (Dal et Amiot, 2008, Díaz-Negrillo, 2014, Lasserre et Montermini, 2014, Namer et Villoing, 2015a) tendent à montrer que ces patrons sont détournés par les locuteurs à des fins énonciatives, et principalement humoristiques (e.g. *toutoulogue*$_{\text{Nc}}$, *orchidoclaste*$_{\text{Adj}}$).

La notion de composant néoclassique a des frontière floues et beaucoup s'interrogent sur la nature exacte de ces entités : s'agit-il du radical allogène d'un lexème ou s'agit-il d'un affixe? Le statut de constituant néoclassique des éléments à droite dans les patrons de (46) est remis en cause par des auteurs qui tentent d'établir des critères stables pour distinguer composants néoclassiques et affixes. Pour Dal et Amiot (2008), une partie de ces constituants s'est grammaticalisée (ou est en voie de grammaticalisation) pour devenir des suffixes. Lasserre et Montermini (2014) et Lasserre (2016) considèrent que composition et affixation sont les pôles d'un continuum. Selon les propriétés de la construction considérée, les patrons de (46) se placent sur ce continuum et sont plus ou moins des patrons de suffixation et plus ou moins des patrons de composition néoclassique. Ces résultats nous intéressent particulièrement car les patrons de (46), utilisés pour créer des désanthroponymiques, n'ont pas toujours les caractéristiques typiques des composés néoclassiques. Il semblerait donc que ce qui a été montré pour le lexique général soit transposable tel quel dans le lexique désanthroponymique. Pour le montrer, rappelons d'abord quels sont les critères de distinction entre affixes et constituants néoclassiques.

La distinction entre affixes et constituants néoclassiques ne fait pas consensus. Lasserre et Montermini (2014) discutent trois types de critères pour les distinguer (cf. aussi Lasserre, 2016, p. 61 ou Iacobini, 1999, p. 391).

1. Critères distributionnels. Les affixes ont une position fixe (e.g. *-iste* dans *mélenchoniste*$_{\text{Adj/Nc}}$) alors que celle des constituants peut varier : *graphe*$_{\text{Nc}}$ est à gauche dans *graphologie*$_{\text{Nc}}$ mais à droite dans *lithographe*$_{\text{Nc}}$. Les affixes ne peuvent pas former un mot avec un autre affixe, alors que les constituants néoclassiques peuvent servir de base à une dérivation (e.g. *graphe*$_{\text{Nc}}$ > *graphisme*$_{\text{Nc}}$).

2. Critère formel. La composition néoclassique, contrairement à l'affixation, se sert parfois d'une voyelle thématique, /o/ ou /i/, qui vient s'intercaler entre les deux constituants. On peut discuter de la pertinence de maintenir ce critère strictement formel. En effet, que la voyelle soit présente (par exemple pour des raisons morphophonologiques) ou non, cela ne nous renseigne pas sur le statut, affixal ou lexématique, de l'unité considérée.

3. Critères sémantiques. Une forme suffixale en tant que telle ne possède aucun sens alors que le sens d'un constituant néoclassique est du type dénotatif/lexical, comme un lexème (cf. Chapitre 3). Par exemple, l'élément *lud*$_{\text{Nc}}$ dans *ludique*$_{\text{Adj}}$ possède un sens plein qui nous vient du lexème nominal latin *ludus* signifiant 'jeu'. Dans ce dérivé, le suffixe *-ique* n'est pas porteur d'une quelconque signification. Il n'est que le résultat de l'opération formelle qui accompagne l'opération sémantico-syntaxique d'adjectivisation du nom *jeu*$_{\text{Nc}}$.

Les désanthroponymiques de (47) présentent chacun une séquence traditionnellement assimilée à un constituant néoclassique. Voyons comment ils font écho aux propriétés que nous venons de donner.

1. Structurellement, les exposants de (47), utilisés dans les désanthroponymiques, n'apparaissent qu'à droite, comme des suffixes, puisque nous n'avons cherché que ces formes. On remarque qu'ailleurs, *-logie*, *-mètre*, *-phobe* peuvent, à l'inverse des suffixes, fonctionner comme bases pour des procédés de dérivation : *logique*$_{\text{Nc}}$, *métrique*$_{\text{Nc}}$, *phobie*$_{\text{Nc}}$. On peut alors se demander s'il

s'agit des mêmes lexèmes, ou s'il existe à chaque fois un lexème homomorphe d'un affixe.

2. Formellement, les désanthroponymiques de (47) ne présentent pas systématiquement de /o/ thématique, mais nous avons déjà noté la faiblesse de ce critère.

3. Sauf lorsqu'ils sont utilisés comme base, il nous semble difficile de déterminer si le constituant néoclassique a un sens dénotatif/lexical (e.g. -*phobe* dans *valssophobe*$_{\text{Adj}}$). En effet, ce sens peut tout à fait venir de l'opération de construction dérivationnelle (si l'on considère -*phobe* comme l'affixe d'un procédé dérivationnel appliqué à *Valls*). Ajoutons que les exposants de (47a) à (47c) sont utilisés de manière détournée pour faire une plaisanterie. Le désanthroponymique *rocardologie*$_{\text{Nc}}$, cf. (47a), qui est présenté comme une figure de style, est construit par analogie avec les autres figures comme la *palilogie*$_{\text{Nc}}$, la *perissologie*$_{\text{Nc}}$ ou encore l'*antilogie*$_{\text{Nc}}$. Ce premier désanthroponymique permet au locuteur d'ironiser sur le style de Michel Rocard. En (47b), le locuteur crée le nom d'un outil qui n'existe pas : le *boutinomètre*$_{\text{Nc}}$ (cf. hypostatisation §2.3.2.2) pour souligner l'attitude homophobe de Christine Boutin. La *moranophrénie*$_{Nc}$, cf. (47c), désigne une maladie, elle aussi inventée par le locuteur pour l'occasion. Aucun de ces désanthroponymiques n'appartient réellement à une terminologie, littéraire, biologique, technologique ou médicale. L'utilisation des exposants néoclassiques permet aux locuteurs de « faire comme si » le propos était sérieux alors qu'il s'agit plutôt de plaisanter. Cet usage détourné vient créer un décalage entre le constituant savant et le propos critique et/ou humoristique des locuteurs. Ce décalage est ainsi particulièrement efficace pour créer un occasionnalisme. Cependant ce décalage ne permet pas de statuer sur la nature sémantique des constituants/patrons en jeu dans les désanthroponymiques. Lasserre (2016, p. 264) est plus tranchée car elle affirme que sur des bases anthroponymiques, les exposants -*phobe* et -*phile* ont totalement perdu leur sens lexical originel pour fonctionner comme des affixes, i.e. comme les marques phonologiques de procédés dérivationnels. Les désanthropony-

miques en *-phobe* désignent des opposants aux NPP et ceux en *-phile* des partisans.

(47) a. La **rocardologie** non répertoriée par le gradus, il s'agit d'une figure de style propre à Michel Rocard, qui tend à rendre n'importe quel discours incompréhensible pour le commun des mortels. (*Michel Rocard*)

b. Une synthévoix retentit dans ma coque aqueuse : gilc97342, le **boutinomètre** révèle que vous portez l'anomalie génétique n°58439, gène de l'homosexualité. (*Christine Boutin*)

c. **Moranophrénie** à un stade avancé : il croit qu'il est intelligent alors il se permet de dire des tas de conneries.(*Nadine Morano*)

d. Désolé pour l'erreur de typographie de notre **vallsophobe** infographe d'origine française (*Manuel Valls*)

e. Si je dis que je hais la loi macron suis je un macronphobe. (*Emmanuel Macron*)

f. Quant au "durafour crématoire", je ne vois pas du tout le rapport : je n'ai rien d'une **lepenophile**. (*Jean-Marie Le Pen*)

g. Comment pourrait-on s'exprimer contre cette si belle maxime d'un **bayrouphile** convaincu, lui aussi grand démocrate ?(*François Bayrou*)

En somme, les résultats obtenus par ailleurs (Lasserre et Montermini, 2014, Namer et Villoing, 2015a) sont transposables au lexique désanthroponymique. Les séquences utilisées dans les patrons de (46) ont un statut flou et oscillent entre le lexème néoclassique et le suffixe. Le contraste entre les éléments exogènes, parfois techniques, et la nature des bases NPP – qui ne sont *a priori* pas sujettes à la création d'un technolecte – donne un résultat humoristique. Ces patrons sont propices à la création d'occasionnalismes.

2.5.4.3 Dérivés par suffixation évaluative

Le seul procédé marginal que nous allons étudier est la suffixation évaluative. Les patrons de (48) apparaissent dans des dérivés évaluatifs.

La suffixation *évaluative* est non prototypique si on l'oppose à la suffixation dite *conceptuelle* que nous avons appelée *centrale* ou *dénotative* (Fradin *et al.*, 2009 voir aussi Amiot et Stosic, 2015). Cette dernière construit un nouveau lexème à partir du sens du lexème de base, tandis que la suffixation évaluative apporte une information du locuteur « sur le fait narré, ses participants, ou sur l'acte d'énonciation » (Fradin *et al.*, 2009, p. 235). Un patron est évaluatif s'il contient une variable pragmatique nécessaire à la description de sa signification (Dressler *et al.*, 2017, p. 495). Les évaluations apportées par les procédés évaluatifs se font par rapport à une norme implicite (comme la taille du référent) contenue dans les bases (Grandi, 2002). Généralement, l'évaluation porte sur une dimension mesurative (grand/petit) ou une dimension appréciative (bon/mauvais). La suffixation évaluative est donc souvent homocatégorielle, homoréférentielle, mais, surtout, elle apporte une connotation différente au sens de la base.

(48) X*ard*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*âtre*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*et*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*eux*1$_{\text{Adj/Nc}}$, X*esque*$_{\text{Adj}}$, X*issime*$_{\text{Adj}}$, X*o*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*ot*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*ou*$_{\text{Adj/Nc/Npr}}$, X*ounet*$_{\text{Adj/Nc/Npr}}$

Les désanthroponymiques évaluatifs impliquent le plus souvent l'avis (*qualitatif*) du locuteur sur le référent porteur du NPP, cf. (49). Ce type d'évaluation est nommé *pôle locuteur* dans Fradin (2003b) et Fradin *et al.* (2009) car c'est du locuteur que vient l'évaluation. La suffixation évaluative sur base NPP, permet ainsi aux locuteurs d'exprimer leur avis à propos du référent. En (49a), le dérivé est formé par le patron diminutif X*et*$_{\text{Adj/Nc/Npr}}$. Celui-ci permet habituellement au locuteur/scripteur d'exprimer une proximité affective entre lui et le référent. Ici, la proximité n'est que fictive, il s'agit pour le créateur d'exprimer son antipathie envers Roselyne Bachelot.

(49) a. Et, **Roselynette**, ma sœur, surtout ne recommence pas la même bourde de chez bourde chaque année prochaine avec la grippe du bonobo, du canard ou du furet ! (*Roselyne Bachelot*)

b. Aurait-il menti ? Comme pour "demain j'arrête la langue de bois", alors ? C'est pô ben, mon **copénounet**, c'est pô ben ! (*Jean-François Copé*)

Le dérivé de (49b), montre que parfois, l'exposant, habituellement mobilisé pour apporter une opinion favorable, est détourné de cet emploi mélioratif. Le contexte s'avère souvent déterminant pour juger de l'opinion, dans ce cas, négative, du locuteur envers le référent du NPP.

2.5.4.4 Dérivés par suffixation centrale

Parmi notre liste de séquences suffixales de (32) celles qui interviennent dans des patrons centraux sont données en (50). On peut ajouter les patrons X*er*$_{\text{V}}$ et X*ir*$_{\text{V}}$ à cette liste dans le sens où la création de déverbaux par conversion est un procédé assez régulier. « assez » seulement car les procédés de conversion ne manipulent pas la forme et ne valident donc pas le critère (35a), définitoire des procédés centraux.

(50) a. X*able*$_{\text{Adj}}$, X*ade*$_{\text{Nc}}$, X*age*$_{\text{Nc}}$, X*aire*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*ais*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*al*$_{\text{Adj}}$, X*ard*$_{1\text{Adj/Nc}}$, X*erie*$_{\text{Nc}}$, X*eur*1$_{\text{Adj/Nc}}$, X*eur*2$_{\text{Nc}}$, X*eux*2$_{\text{Adj/Nc}}$, X*iaque*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*ide*1$_{\text{Adj}}$, X*ide*2$_{\text{Nc}}$, X*ie*$_{\text{Nc}}$, X*ien*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*ier*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*ifier*$_{\text{V}}$, X*in*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*ique*$_{\text{Adj}}$, X*iser*$_{\text{V}}$, X*isme*$_{\text{Nc}}$, X*iste*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*ite*$_{\text{Nc}}$, X*ité*$_{\text{Nc}}$, X*ois*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*ose*$_{\text{Nc}}$

Sans anticiper sur l'analyse effectuée au Chapitre 4, on peut déjà remarquer que parmi ces patrons, certains sont déjà identifiés comme opérant sur base anthroponymique (51a), mais pas tous (51b).

(51) a. Identifiés sur base anthroponymique : X*able*$_{\text{Adj}}$, X*ade*$_{\text{Nc}}$, X*age*$_{\text{Nc}}$, X*aire*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*ais*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*al*$_{\text{Adj}}$, X*ard*$_{1\text{Adj/Nc}}$, X*erie*$_{\text{Nc}}$, X*eur*1$_{\text{Adj/Nc}}$, X*eur*2$_{\text{Nc}}$, X*eux*2$_{\text{Adj/Nc}}$, X*iaque*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*ide*1$_{\text{Adj}}$, X*ide*2$_{\text{Nc}}$, X*ie*$_{\text{Nc}}$, X*ien*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*ifier*$_{\text{V}}$, X*in*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*ique*$_{\text{Adj}}$, X*iser*$_{\text{V}}$, X*isme*$_{\text{Nc}}$, X*iste*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*ite*$_{\text{Nc}}$, X*ité*$_{\text{Nc}}$, X*ois*$_{\text{Adj/Nc}}$

b. Non identifiés sur base anthroponymique : X*ier*$_{\text{Adj/Nc}}$, X*ose*$_{\text{Nc}}$

On trouve dans la littérature consacrée au lexique construit en français des analyses portant sur les bases NPP des dérivés instanciant les patrons de (51a). Les sens des désanthroponymiques construits avec ces procédés sont souvent compatibles avec le caractère humain et agentif des NPP. À titre d'exemple, il est tout à fait naturel de créer un nom d'idéologie en *-isme* sur une personnalité politique qui théorise ou met en pratique des opinions politiques, cf. (52). Les noms de partisans en *-iste* ou *-ien* sont attendus pour la même raison, cf. (52b).

(52) a. Mais au sortir de cette lecture, que sait-on de plus sur le **duflotisme**? (*Cécile Duflot*)

b. On respire mieux en sortant dans la rue en se disant qu'une personne sur trois qu'on croise n'est ni un facho, ni un **sarkozyste** ou un **vallsien**, et pense aussi quelque part que cette société est pourrie, et qu'il faut en changer. (*Nicolas Sarkozy*, *Manuel Valls*)

2.5.4.5 Dérivés par suffixation complexe

Dans le Tableau 2.5 qui répertorie les patrons selon leur naturalité, nous avons classé les derniers patrons de suffixation à part, dans une classe intitulée *suffixation complexe*, cf. (53). Ces procédés sont tout de même centraux mais voici la démonstration qui nous pousse à les considérer comme *complexes*.

(53) a. X*icien*$_{\text{Adj/Nc}}$ (-*ique* + -*ien*), X*ification*$_{\text{Nc}}$ (-*ifier* + -*ion*), X*isation*$_{\text{Nc}}$ (-*iser* + -*ion*), X*isterie*$_{\text{Nc}}$ (-*iste* + -*erie*), *logiste*$_{\text{Adj/Nc}}$ (-*logue* + -*iste*)

(54) présente des désanthroponymiques construits avec les patrons X*ification*$_{\text{Nc}}$ et X*isation*$_{\text{Nc}}$. On peut analyser -*ification* et -*isation* comme des exposants complexes qui combinent respectivement -*iser* + -*ion* et -*ifier* + -*ion*. Cette analyse est motivée par les faits et arguments suivants.

- Premièrement, nous n'avons pas trouvé d'attestation des verbes *taubirifier* et *ledrianiser*. Les dérivés *taubirification*, cf. (54a), *ledrianisation*, cf. (54b), sont reliés directement, formellement et sémantiquement, aux NPP.
- Deuxièmement, certains dictionnaires en ligne (e.g. le dictionnaire *Sensagent* du *Parisien*, le *Wiktionnaire*) enregistrent les séquences comme -*isation* sous la dénomination *suffixe*.
- Troisièmement, l'analyse que nous présentons pour X*isation*$_{\text{Nc}}$ et X*ification*$_{\text{Nc}}$ a déjà été proposée à plusieurs reprises (e.g. Roché, 2009, Lignon *et al.*, 2014, Dal et Namer, 2015a et Stump, 2017). Cet amalgame d'affixes s'observe dans d'autres langues que le français. Par exemple, Stump (2017) analyse les dérivés construits en

anglais avec ces suffixes complexes grâce à ce qu'il nomme des *rule conflation* que l'on pourrait traduire par *fusions de règles*. Nous présentons brièvement leur principe dans ce qui suit.

(54) a. Les délinquants auraient tort de se priver, avec la **taubirification** de ce que l'on ose encore nommer "justice" ils n'ont guère de soucis à se faire. (*Christiane Taubira*)

b. En attendant, les médias du monde entier se sont transformés en champ de bataille géant où les ledrianards (les partisans de l'homme politique, ndlr) sont accusés par les anti-ledrianards (leurs plus farouches opposants, ndlr) de favoriser une **ledrianisation** des esprits, non sans rappeler les heures les plus sombres de notre histoire. (*Jean-Yves Le Drian*)

La fusion, notée [A + B], de deux règles A et B, où A a pour exposant l'affixe a et B l'affixe b a pour effet d'adjoindre l'affixe ab. C'est ce qui est illustré en (55) qui reprend l'exemple de Stump (2017). La règle de construction de verbes X*ate*$_{\text{V}}$ (A) et la règle de nominalisation en X*ion*$_{\text{Nc}}$ (B) peuvent être fusionnées en une seule règle. La fusion de règles permet d'expliquer les cas où le verbe X*ate*$_{\text{V}}$ (A) n'est pas attesté. Il ne s'agit pas toujours d'une simple *composition* des règles A et B car [A + B] effectue la même opération (préfixation ou suffixation) que la règle B qui est donc déterminante[32].

(55) Fusion de règles
A : X -*ate* = V (*hyphen, valid* → *hyphenate, validate*)
B : V -*ion* = N (*hyphenate, validate* → *hyphenation, validation*)
[A + B] : X -*at*-*ion* = N (*hyphen, valid* → *hyphenation, validation*)

Le Tableau 2.6 présente nos exemples en utilisant la notation de Stump (2017). Nous avons trouvé 3 occurrences de *hollandifier*$_{\text{V}}$ et 3 de *bachelotiser*$_{\text{V}}$ mais aucune de *ledrianiser*$_{\text{V}}$ ou *taubirifier*$_{\text{V}}$ (∅ indique que les dérivés ne sont pas attestés). La colonne [A + B] traduit le fait que la

32. [En anglais dans le texte] *« Where A is a rule that affixes a and B is a rule that affixes b, the conflation of A with B is a rule [A + B] that affixes b, where (i) b is the result of applying A to b and (ii) [A + B] effects the same operation (prefixation or suffixation) as B. ».*

règle A n'est attestée sur aucune des bases *Christiane Taubira* et *Jean-Yves Le Drian* mais que les désanthroponymiques sont attestés *comme si* l'enchaînement de règles A B avait eu lieu.

NPP	>	RÈGLE A	>	RÈGLE B	[A + B]
Christiane Taubira	>	∅	>	∅	*taubirification*
François Hollande	>	*hollandifier*	>	*hollandification*	–
Jean-Yves Le Drian	>	∅	>	∅	*ledrianisation*
Roselyne Bachelot	>	*bachelotiser*	>	*bachelotisation*	–

TABLEAU 2.6 – Suffixes complexes : fusion de règles (Stump, 2017)

Sémantiquement, il est tout à fait possible d'interpréter le mot construit par [A + B] directement sur le NPP. Il est transparent. Par exemple, X*iser*$_{\text{V}}$ décrit habituellement une situation quelconque dont X est l'un des participants. Ici, le sens de X*iser*$_{\text{V}}$ à partir du NPP *Jean-Yves Le Drian* serait stéréotypiquement associé à ce que l'on sait du référent Jean-Yves Le Drian. Au lieu d'exprimer cette situation par une proposition comportant X*iser*$_{\text{V}}$ (e.g. 'les partisans de LREM ledrianisent les esprits'), le locuteur/scripteur emploie un groupe nominal dont le nom tête est la nominalisation du verbe (i.e. 'la ledrianisation des esprits'). Qui plus est, cette nominalisation est courante dans le style journalistique et celui des intervenants qui imitent (consciemment ou non) ce style dans leurs commentaires politiques. La fusion de règles permet donc d'expliquer le décalage entre certaines descriptions morphologiques, qui décrivent par exemple -*iser* et -*ion* comme des suffixes indépendants, et les perceptions et productions des locuteurs qui se passent parfois de la base verbale intermédiaire. Pour la suite, nous considérons -*isation* et -*ification* comme des suffixes à part entière.

Nous vérifierons au Chapitre 4 si les autres séquences suffixales complexes sont aussi des exposants de fusions de règles, -*icien*, -*logiste*, -*isterie*. En effet, chaque désanthroponymique ne possède pas la base attestée nécessaire pour reconstituer la chaîne dérivationnelle supposée qui mènerait du NPP au désanthroponymique considéré : *bayrou-logue*$_{\text{Adj/Nc}}$ est non attesté cf. (56).

(56) Le Modem mourra de ses contradictions, car Bayrou est un **Bayroulogiste** centriste croyant, non-pratiquant. (*François Bayrou*)

2.5.5 Bilan

Nous avons montré que notre liste (32) nous permet de collecter tous les types de désanthroponymiques, du plus régulier, au plus extragrammatical. Un même exposant peut aussi apparaître dans plusieurs types de procédés. Ce n'est qu'en étudiant le désanthroponymique en contexte qu'il est possible de déterminer à quelle catégorie (suivant la Figure 2.1) le procédé appartient.

Les NPP, peut-être plus que d'autres types de base, vont entrer en jeu dans ces procédés évaluatifs et extragrammaticaux car les locuteurs veulent partager leur avis sur les personnalités politiques. Ils souhaitent tantôt convaincre leur interlocuteur, tantôt le faire rire ou encore le choquer. Les procédés extragrammaticaux, qui sont intrinsèquement intentionnels (cf. critères définitoires (34)), sont les plus à mêmes de fabriquer des occasionnalismes qui répondront à ces fonctions discursives. Nous supposons que les locuteurs vont parfois détourner les procédés centraux pour les mêmes raisons : les référents de NPP, leurs idées et leurs actions provoquent, presque systématiquement, des réactions chez les locuteurs français. Ces opinions peuvent s'exprimer à travers les constructions morphologiques à base NPP.

2.6 Génération des formes candidates

Les données sources de notre programme de génération des formes candidates sont des graphies : des polyonymes des 89 NPP de (22) et des séquences suffixales de (32). (57a) et (57b) en sont des exemples. Rappelons que nous utilisons des chaînes de caractères graphiques afin d'obtenir des désanthroponymiques hypothétiques, eux aussi, sous leur forme graphique, comme en (57c). Ce choix est motivé par notre méthode de collecte : le programme de Data-Observer, qui utilise nos candidats comme requêtes sur les API de Bing® (cf. §2.3.2.3), manipule des chaînes de caractères graphiques.

(57) a. martineaubry, martine, aubry, stéphanelefoll, stéphane, lefoll, foll, najatvallaudbelkacem, najat, vallaudbelkacem, vallaud, belkacem, nvb [...]

b. able, erie, ification, isme, isterie, ix, logue, mètre, oïa, thon, us [...]

c. lebranchutiste, mariniste, lepenard, copétien, chiraquisme, bayrolesque, bachelotade, hollandounet, françoisiste, dominiqueur, [...]

Pour générer des candidats comme (57c), le programme crée l'ensemble des associations possibles entre un polyonyme et un suffixe. Une association est une simple concaténation du polyonyme et du suffixe ou bien une concaténation qui s'accompagne de variations graphiques. Le programme est composé de 36 règles qui permettent, seule ou à plusieurs, de produire ces combinaisons. Les règles réalisent des transformations graphiques que l'on peut interpréter phonologiquement. Elles sont donc l'expression graphique des variations phonologiques présentées en §2.4.2. Par exemple, une troncation phonologique est matérialisée par une suppression de lettre(s). Voyons maintenant plus précisément comment fonctionne le programme (§2.6.1) et le détail de chacune des règles (de §2.6.2 à §2.6.5).

2.6.1 Programme

La présentation du programme se divise en deux sous-sections : la première décrit les principes généraux du programme (§2.6.1.1) et la seconde donne ses conditions d'arrêt (§2.6.1.2).

2.6.1.1 Principes généraux

Nous nommons :

- $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ la graphie ($\mathcal{G}$) du radical (Rad) issu d'un polyonyme i (e.g. taubira) ; $1 \leq i \leq 3$ ou $1 \leq i \leq 6$ car le nombre de polyonymes i varie entre 1-3 et 1-6 selon le NPP considéré (cf. Tableau 1.7 Chapitre 1) ;
- $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$' une variante graphique de $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ (e.g. taubir) ;

- $\mathcal{G}$(Suff$_j$) la chaîne de caractères qui correspond à une des 90 séquences suffixales j de (32) (e.g. `iste`) (i.e. $1 \leq j \leq 90$) ;
- $\mathcal{G}$(Candidat) la chaîne de caractères qui correspond à un candidat généré (e.g. `taubiraiste`).

Le programme crée différentes associations pour un même polyonyme et un même suffixe, i.e. toutes les combinaisons (58). Le résultat d'une combinaison est une forme graphique de candidat $\mathcal{G}$(Candidat). Les combinaisons (58) correspondent à deux types de constructions possibles. Dans la première (58a), le candidat est obtenu par une concaténation, notée $\oplus$, entre une graphie de polyonyme et un exposant. C'est le mécanisme qui génère `taubiraphobe` en (59a). Dans la seconde association (58b), la concaténation est précédée d'une ou plusieurs variations de la forme graphique du radical du polyonyme, symbolisée(s) par $\Rightarrow$. C'est le mécanisme qui permet de générer `taubiraophobe` en (59b).

(58) a. $\mathcal{G}(\text{Rad}_i) \oplus \mathcal{G}(\text{Suff}_j) = \mathcal{G}(\text{Candidat})$

b. $\begin{cases} \mathcal{G}(\text{Rad}_i) \Rightarrow \mathcal{G}(\text{Rad}_i)' \\ \mathcal{G}(\text{Rad}_i)' \oplus \mathcal{G}(\text{Suff}_j) = \mathcal{G}(\text{Candidat}) \end{cases}$

(59) a. `taubira` $\oplus$ `phobe` = `taubiraphobe`

b. $\begin{cases} \texttt{taubira} \Rightarrow \texttt{taubirao} \\ \texttt{taubirao} \oplus \texttt{phobe} = \texttt{taubiraophobe} \end{cases}$

Ce sont les règles du programme qui produisent les différentes associations de (58). Une règle sélectionne toujours deux arguments : la graphie d'un radical, $\mathcal{G}$(Rad$_i$) ou $\mathcal{G}$(Rad$_i$)', et la graphie d'un suffixe, $\mathcal{G}$(Suff$_j$). Le déclenchement d'une règle est contrôlé par la valeur de ses arguments. Les règles ne modifient que $\mathcal{G}$(Rad$_i$) ou $\mathcal{G}$(Rad$_i$)', jamais $\mathcal{G}$(Suff$_j$).

La Figure 2.2 liste les 36 règles (notées $\Re$) contenues dans le programme. Dans cette figure, `V` et `C` symbolisent les catégories *voyelle* et *consonne* de chaque caractère alphabétique. Les noms des règles correspondent aux variations phonologiques ou graphiques qui caractérisent le dérivé candidat. Chaque règle fait l'objet d'une description détaillée en §2.6.2, §2.6.4, §2.6.3 et §2.6.5. Il faut noter que les classements (blocs grisés) n'ont rien à voir avec l'ordre d'application des règles que nous expliquons en §2.6.1.2 mais permettent, notamment, de classer les

règles suivant leur rôle dans le programme. Le premier bloc comporte une seule règle, $\Re 1$, qui est la règle de production de l'output. De fait, on peut déjà préciser que $\Re 1$ s'applique toujours et en dernier, pour concaténer la graphie (modifiée ou non) d'un polyonyme et la graphie d'une séquence suffixale. Les blocs suivants contiennent des règles qui modifient quant à elles $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$' (ce qui sous-entend que le résultat d'une altération du radical peut être l'entrée d'une autre règle).

Le type (I) contient des règles qui suppriment un ou plusieurs caractère(s) graphique(s) de $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$'.

Le type (II) comprend les règles qui ajoutent un ou plusieurs caractère(s) graphique(s) à $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$'.

Le type (III) regroupe les règles qui susbtituent un ou plusieurs caractère(s) graphique(s) à un autre dans $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$'.

Les changements graphiques produits par ces règles (e.g. (58b)) sont la conséquence de deux types de variations, exemplifiés en (60) et présentés en §2.4.2 (cf. Tableau 2.2). Ils peuvent traduire les variations phonologiques qui ont lieu entre la prononciation du polyonyme en syntaxe et celle du polyonyme dans le dérivé hypothétique. Par exemple, en (60a), l'insertion graphique d'une consonne entre la forme graphique du polyonyme et celle du suffixe traduit une épenthèse : /tobira/ > /tobiratist/ (cf. §2.4.2.2). Il s'agit parfois de variations graphiques qui ne traduisent aucune variation phonologique, comme le doublement consonantique en (60b) où le polyonyme /darkos/ se prononce de la même manière dans le candidat /darkosist/.

(60) a. $\begin{cases} \texttt{taubira} \oplus \texttt{t} \Rightarrow \texttt{taubirat} \\ \texttt{taubirat} \oplus \texttt{iste} = \texttt{taubiratiste} \end{cases}$

b. $\begin{cases} \texttt{darcos} \oplus \texttt{s} \Rightarrow \texttt{darcoss} \\ \texttt{darcos} \oplus \texttt{iste} = \texttt{darcossiste} \end{cases}$

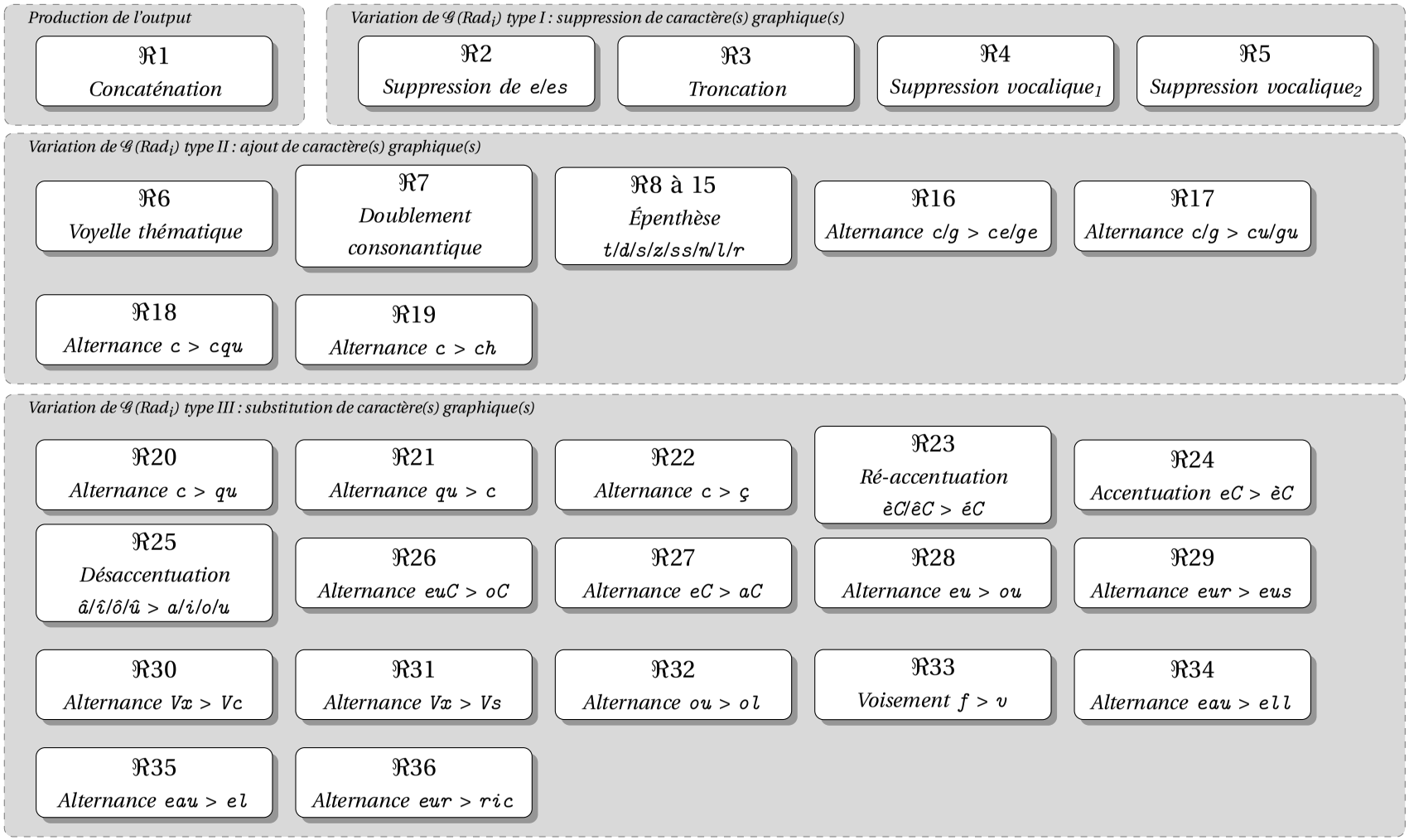

FIGURE 2.2 – Règles (ℜ) de génération des $\mathscr{G}$(Candidat)

2.6.1.2 Combinaisons de règles et arrêt du programme

À l'intérieur du programme, les règles que nous venons de lister s'organisent en quatre blocs notés $\mathscr{B}1$ à $\mathscr{B}4$. La Figure 2.3 schématise l'organisation de ces blocs.

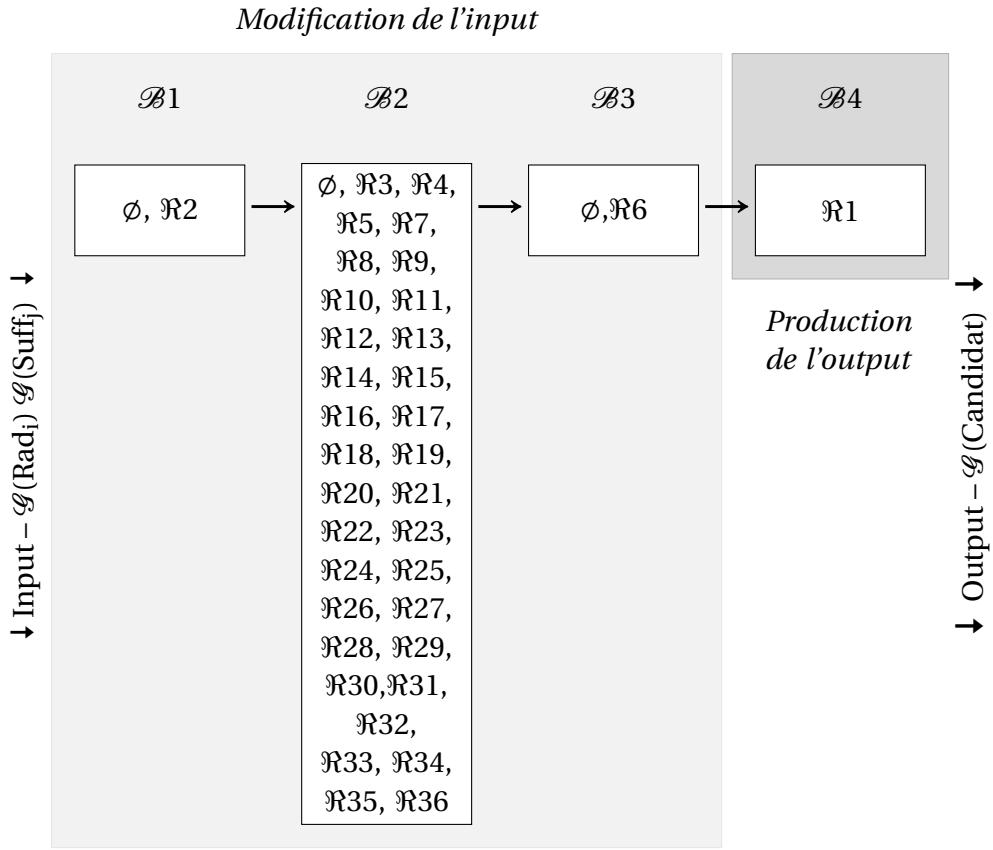

FIGURE 2.3 – Combinaisons de règles et arrêt du programme

Les quatre blocs constituent le programme et prennent deux inputs : la liste de $\mathscr{G}(\text{Rad}_i)$ et celle de $\mathscr{G}(\text{Suff}_j)$. Le programme est orienté et acyclique. Autrement dit, les inputs passent part $\mathscr{B}1$, puis $\mathscr{B}2$, $\mathscr{B}3$ et le programme s'arrête lors de l'application du dernier bloc, $\mathscr{B}4$, qui donne pour output un $\mathscr{G}$(Candidat). Chaque bloc $\mathscr{B}$ est au moins composé d'une règle. S'il est composé de plusieurs règles, elles sont en distribution complémentaire. En plus, $\mathscr{B}1$, $\mathscr{B}2$ et $\mathscr{B}3$ sont facultatifs, ce que nous symbolisons par $\emptyset$. Seul $\mathscr{B}4$, qui contient la règle de concaténation de la graphie du radical et de la séquence suffixale, i.e. $\Re 1$, est obli-

gatoire. C'est ℜ1 qui produit, dans tous les cas, l'output candidat. L'activation d'un bloc, et celle d'une règle, dépendent toujours de la valeur de ses inputs, i.e. de $\mathscr{G}(\text{Rad}_\text{i})$ ou $\mathscr{G}(\text{rad}_\text{i})$' et de $\mathscr{G}(\text{Suff}_\text{j})$. Ces conditions sont détaillées lors de la description des règles dans les prochaines sections. Cette organisation conduit à 136 combinaisons de règles possibles, suivant la formule [1].

$$\begin{aligned} \sum_{\Re \neq 0} \mathscr{C}_\Re &= \sum_{1 \leq w \leq 2} \mathbb{P} w_{\mathscr{B}1} \cdot \sum_{1 \leq x \leq 34} \mathbb{P} x_{\mathscr{B}2} \cdot \sum_{1 \leq y \leq 2} \mathbb{P} y_{\mathscr{B}3} \cdot \sum_{z=1} \mathbb{P} z_{\mathscr{B}4} \qquad [1] \\ &= 2 \cdot 34 \cdot 2 \cdot 1 \\ &= 136 \end{aligned}$$

Le nombre ($\sum$) de combinaisons ($\mathscr{C}$) de règles ($\Re$) est égal au produit (noté $\cdot$) de la somme ($\sum$) du nombre de possibilités $\mathbb{P}$ contenues dans chaque bloc. Par exemple, dans $\mathscr{B}1$ $\mathbb{P} = 2$, et dans $\mathscr{B}2$ $\mathbb{P} = 34$, etc. Les lettres *w*, *x*, *y* et *z* correspondent à la position de la possibilité (règle ou absence de règle $\emptyset$) dans le bloc, ainsi : $1 \leq w \leq 2$, $1 \leq x \leq 34$, $1 \leq y \leq 2$ et $y = 1$. Au final, tous les polyonymes tentent les 136 combinaisons possibles mais, pour générer un $\mathscr{G}$(Candidat), ils doivent valider les conditions d'application de chacune des règles de la combinaison.

Pour chaque règle, nous allons maintenant voir sa définition, ses conditions de déclenchement, et, lorsque cela est pertinent, i.e. lorsque la variation n'est pas uniquement graphique, l'interprétation phonologique du changement graphique produit par la règle. Les Tableaux B.2 à B.5 fournis en Annexe B.2 récapitulent la correspondance phonie/graphie de chaque règle.

2.6.2 Production de l'output (ℜ1)

ℜ1 concatène les données qu'elle reçoit en entrée, i.e. la forme graphique d'un radical d'un polyonyme et la forme graphique d'une séquence suffixale, comme en (61). Nous expliquons ses conditions d'application *infra*.

> $\Re 1$: *Concaténation*
> Concaténer $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$' et $\mathcal{G}(\text{Suff}_j)$.
> • Conditions sur $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$' : ne se termine pas par `e` ou `es` sauf si le `e` final est issu de $\Re 16$.
> • Condition sur $\mathcal{G}(\text{Suff}_j)$: $\emptyset$.

(61) $\Re 1 : \mathcal{G}(\text{Rad}_i) \oplus \mathcal{G}(\text{Suff}_j) = \mathcal{G}(\text{Candidat})$
`copé` $\oplus$ `isme` = `copéisme` (*Jean-François Copé*)

$\Re 1$ est bloquée si $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ se termine par la séquence `e` ou `es` (supprimées par $\Re 2$ cf. §2.6.3) sauf si ce `e` est issu de l'application de $\Re 16$. En effet, $\Re 16$ ajoute `e` aux radicaux qui finissent par `c` ou `g` devant les $\mathcal{G}(\text{Suff}_j)$ qui débutent par `a`, `o` ou `u`. Cela peut notamment traduire l'assibilation des phonèmes /k/ et /g/ devant certaines voyelles (cf. exemple (78b) §2.6.4). Les inputs `marine` (*Marine Le Pen*) ou `jacques` (*Jacques Chirac*) bloquent toujours l'activation de $\Re 1$ mais $\Re 1$ s'active si elle reçoit, par exemple, `montebourge` et `ois` en entrée.

Remarquons que $\Re 1$ peut être la traduction graphique de n'importe quelle altération phonologique transparente graphiquement : une assibilation, cf. (62a), un voisement cf. (62b), une dénasalisation cf. (62c), un changement d'aperture cf. (62d) ou encore une réalisation d'une consonne latente cf. (62d).

(62) a. `najat` $\oplus$ `ien` = `najatien` (*Najat Vallaud-Balkacem*)
(/naʒat/ $\rightsquigarrow$ /naʒas/) $\oplus$ /jɛ̃/ = /naʒasjɛ̃/

b. `fabius` $\oplus$ `iste` = `fabiusiste` (*Laurent Fabius*)
(/fabjus/ $\rightsquigarrow$ /fabjuz/) $\oplus$ /ist/ = /fabjuzist/

c. `boutin` $\oplus$ `iste` = `boutiniste` (*Christine Boutin*)
(/butɛ̃/ $\rightsquigarrow$ /butin/) $\oplus$ /ist/ = /boutinist/

d. `bachelot` $\oplus$ `iste` = `bachelotiste` (*Roselyne Bachelot*)
(/baʃəlo/ $\oplus$ /t/ $\rightsquigarrow$ /baʃəlot/) $\oplus$ /ist/ = /baʃəlotist/

2.6.3 Variation de $\mathcal{G}$(Rad) de type (I) : suppressions

$\Re 2$ à $\Re 5$ suppriment un ou plusieurs caractère(s) du radical graphique qu'elles reçoivent en entrée.

ℜ2 supprime la séquence finale e ou es de $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$. Évidemment, cette règle ne s'applique que si le polyonyme se termine par cette séquence. Si cette condition est remplie, ℜ2 s'applique avant toutes les autres règles (cf. Figure 2.2).

> ℜ2 : *Suppression de* e/es
> Supprimer e ou es en fin de $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$.
> • Condition sur $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$: se termine par e ou es.
> • Condition sur $\mathcal{G}(\text{Suff}_j)$: $\emptyset$.

L'exemple (63) illustre le fonctionnement de ℜ2. Comme la majeure partie des exemples d'application de règle de variation de $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$' qui suivront, il contient trois éléments. Sur la première ligne, (63a), on trouve un modèle attesté de la variation induite par la règle que nous sommes en train de présenter : graphiquement on ne trouve pas le e de Lénine dans léniniste. (63b) est un exemple d'application de la règle considérée (ℜ2) sur $\mathcal{G}$(Rad), ici jacques de *Jacques Chirac*. La troisième ligne, (63c), fournit un $\mathcal{G}$(Candidat), i.e. le résultat de l'application de la règle que nous sommes en train de présenter (ici ℜ2) suivie de ℜ1. Si aucun polyonyme de NPP ne répond à la condition d'application de la règle présentée, autrement dit que la règle ne s'applique pas relativement à notre liste de polyonymes, seule la première ligne demeure (c'est le cas pour ℜ30 par exemple).

(63) a. Modèle : *Lénine*$_{\text{Npr}}$ > *léniniste*$_{\text{Adj/Nc}}$

b. ℜ2 : jacques ⇒ jacqu (*Jacques Chirac*)

c. ℜ2 ↦ ℜ1$_{\text{iste}}$ = jaquiste

ℜ2 ne correspond à aucune règle de modification phonologique : les séquences e ou es matérialisent généralement un schwa ou e caduc [33] et ne sont donc pas prononcées en fin de mot en français standard.

ℜ3 supprime la séquence graphique qui correspond à la dernière rime du polyonyme. Sachant que ℜ2 a déjà été appliquée, cette rime est le plus souvent transcrite par une des structures de (64).

33. La séquence finale es peut traduire graphiquement la prononciation /ɛs/ (e.g. *boules quies* /bulkjɛs/). Néanmoins, cette prononciation est très peu fréquente. Elle est aussi absente de notre liste de polyonymes.

(64) a. `Vqu` /`Vgu` : `ique` dans `dominique` (*Dominique De Villepin*)

b. `V` : `a` dans `taubira` (*Christiane Taubira*)
`VC` : `ot` dans `besancenot` (*Olivier Besancenot*)
`VCC` : `ent` dans `chevènement` (*Jean-Pierre Chevènement*)
`VV` : `oo` dans `borloo` (*Jean-Louis Borloo*)
`VVC` : `ain` dans `autain` (*Clémentine Autain*)
`VVCC` : `ault` dans `ayrault` (*Jean-Marc Ayrault*)

$\Re 3$ ne s'applique que si le polyonyme a une taille supérieure à deux syllabes phoniques, i.e. si graphiquement il possède au moins trois voyelles séparées chacune par une ou plusieurs consonnes [34], cf. (65b).

> $\Re 3$: *Troncation*
> Supprimer la séquence finale de $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$' si elle correspond à une des structures de (64).
> • Conditions sur $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$' : est supérieur à deux syllabes phoniques, se termine par `V`, `VC`, `VCC`, `VV`, `VVC`, `VVCC` ou `Vqu`/`Vgu`.
> • Condition sur $\mathcal{G}(\text{Suff}_j)$: $\emptyset$.

(65) a. Modèle : $Canada_{\text{Npr}} > canadien_{\text{Adj/Nc}}$

b. $\Re 3$: `taubira` $\Rightarrow$ `taubir` (*Christiane Taubira*)

c. $\Re 3 \mapsto \Re 1_{\text{ien}}$: `taubirien`

$\Re 3$ correspond à une règle phonologique de troncation, cf. (66a), ou à une haplologie, cf. (66b).

(66) a. (`taubira` $\ominus$ `a`) $\oplus$ `esque` > `taubiresque` (*Christiane Taubira*)
(/tobira/ $\ominus$ /a/) $\oplus$ /ɛsk/ > /tobirɛsk/

b. (`sarkozy` $\ominus$ `y`) $\oplus$ `iste` > `sarkoziste` (*Nicolas Sarkozy*)
(/sarkozi/ $\ominus$ /i/) $\oplus$ /ist/ > /sarkozist/

$\Re 4$ supprime la première voyelle de la séquence finale de $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$' si cette séquence appartient à la liste (67) et que $\mathcal{G}(\text{Suff}_j)$ débute par une voyelle, cf. (68b).

34. Ce décompte conduit *a priori* à deux erreurs : les e caducs sont comptés comme des voyelles à part entière et les hiatus sont comptés comme une seule voyelle. Nous n'avons pas ce problème car notre corpus ne contient pas de polyonyme de plus de deux syllabes avec un hiatus.

(67) `aon`, `ain`, `aim`, `ein`, `eim`, `eun`

> $\Re 4$: *Suppression vocalique*$_1$
> Supprimer l'antépénultième lettre de $\mathscr{G}(\text{Rad}_i)$ ou ou $\mathscr{G}(\text{Rad}_i)$'.
> • Condition sur $\mathscr{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathscr{G}(\text{Rad}_i)$' : se termine par `aon`, `ain`, `aim`, `ein`, `eim` ou `eun`.
> • Condition sur $\mathscr{G}(\text{Suff}_j)$: débute par une voyelle.

(68) a. Modèle : *copain*$_{\text{Nc}}$ > *copinage*$_{\text{Nc}}$

b. $\Re 4$: `autain` ⇒ `autin` (*Clémentine Autain*)

c. $\Re 4 \mapsto \Re 1_{\text{age}}$: `autinage`

Les séquences de (67) correspondent aux 6 trigraphes qui traduisent les 4 voyelles nasales du français. $\Re 4$ correspond donc parfois à une règle phonologique de dénasalisation, cf. (69a), ou à un changement d'aperture, cf. (69b).

(69) a. (`autain` ⇝ `autin`) ⊕ `iste` > `autiniste` (*Clémentine Autain*)
(/otɛ̃/ ⇝ /otin/) ⊕ /ist/ > /otinist/

b. (`germaine` ⇝ `germin`) ⊕ `iste` > `germininiste`
(/ʒɛrmɛn/ ⇝ /ʒɛrmin/) ⊕ /ist/ > /ʒɛrminist/

$\Re 5$ s'applique quand $\mathscr{G}(\text{Suff}_j)$ commence par une voyelle graphique et supprime la seconde voyelle de la séquence finale du polyonyme si cette séquence appartient à (67), cf. (70b), ou bien vaut `air` ou `oin`.

> $\Re 5$: *Suppression vocalique*$_2$
> Supprimer l'avant-dernière lettre de $\mathscr{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathscr{G}(\text{Rad}_i)$'.
> • Condition sur $\mathscr{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathscr{G}(\text{Rad}_i)$' : se termine par `aon`, `ain`, `aim`, `ein`, `eim`, `eun`, `oin`, `air`.
> • Condition sur $\mathscr{G}(\text{Suff}_j)$: débute par une voyelle.

(70) a. Modèle : *pain*$_{\text{Nc}}$ > *panifier*$_{\text{V}}$

b. $\Re 5$: `autain` ⇒ `autan` (*Clémentine Autain*)

c. $\Re 5 \mapsto \Re 1_{\text{ifier}}$: `autanifier`

$\Re 5$ peut traduire graphiquement le processus de dénasalisation de la dernière voyelle du polyonyme, si celle-ci est transcrite par un

des trigraphes de (67), cf. (71a). Avec la séquence `oin`, la suppression de `i` correspond à un changement plus complexe : /w/ est supprimé et /ɛ̃/ est dénasalisé, cf. (71b). La suppression du `i` de `air` permet de rendre compte de l'alternance ɛ > a (/skalɛr/ > /skalarite/ : `scalaire` > `scalarité`), c'est-à-dire du déplacement d'une voyelle moyenne vers l'arrière, cf. (71c).

(71) a. (`autain` ⇝ `autan`) ⊕ `isme` > `autanisme` (*Clémentine Autain*)
(/otɛ̃/ ⇝ /otan/) ⊕ /ism/ > /otanism/

b. (`baroin` ⇝ `baron`) ⊕ `ien` > `baronien` (*François Baroin*)
/barwɛ̃/ ⇝ /baron/ ⊕ /jɛ̃/ > /baronjɛ̃/

c. (`claire` ⇝ `clar`) ⊕ `iste` > `clariste`
(/klɛr/ ⇝ /klar/) ⊕ /ist/ > /klarist/

2.6.4 Variation de $\mathcal{G}$(Rad) de type (II) : ajouts

ℜ6 à ℜ19 consistent en l'ajout d'un ou plusieurs caractère(s) graphique(s).

ℜ6 ajoute un `o` à la fin du polyonyme, cf. (73b). Elle s'applique si et seulement si (i) le radical se termine par autre chose que `e` ou `es` et si $\mathcal{G}$(Suff$_j$) commence par une consonne. Dans les faits, $\mathcal{G}$(Suff$_j$) correspond à la graphie d'un constituant néoclassique (ou en comporte un comme `logiste`), cf. (72).

(72) `cratie`, `lâtre`, `lâtrie`, `leptique`, `logie`, `logiste`, `logue`, `mania`, `maniaque`, `manie`, `mètre`, `pathe`, `pathie`, `phage`, `phile`, `philie`, `phobe`, `phobie`, `phrénie`, `rama`, `scope`, `sphère`, `thèque`, `thon`

> ℜ6 : *Voyelle thématique*
> Ajouter `o` en fin de $\mathcal{G}$(Rad$_i$) ou $\mathcal{G}$(Rad$_i$)'.
> • Condition sur $\mathcal{G}$(Rad$_i$) ou $\mathcal{G}$(Rad$_i$)' : ne se termine pas par `e` ou `es`.
> • Condition sur $\mathcal{G}$(Suff$_j$) : commence par une consonne.

(73) a. Modèle : *islam*$_{\text{Nc/Npr}}$ > *islamophobie*$_{\text{Nc}}$

b. $\Re 6$: `taubira` ⇒ `taubirao` (*Christiane Taubira*)

c. $\Re 6 \mapsto \Re 1_{\text{phobie}}$: `taubiraophobie`

Phonologiquement, $\Re 6$ traduit l'insertion d'une voyelle thématique. L'origine grecque des exposants dont la graphie est donnée en (72) nous a conduit à choisir le phonème /o/, transcrit par le graphème `o`, plutôt que le phonème /i/ que l'on retrouve plutôt devant un élément de composition savante d'origine latine (e.g. -*cide* dans *herbicide*).

$\Re 7$ double la dernière consonne du polyonyme, cf. (74b), sauf si celle-ci vaut `j`, `q`, `v`, `w` et `x` qui ne sont jamais doublées en français.

> $\Re 7$: *Doublement consonantique*
> Doubler la dernière lettre de $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$'.
> • Condition sur $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$' : se termine par `b`, `c`, `d`, `f`, `g`, `h`, `k`, `l`, `m`, `n`, `p`, `r`, `s`, `t` ou `z`.
> • Condition $\mathcal{G}(\text{Suff}_j)$: débute par une voyelle.

(74) a. Modèle : $bon_{\text{Adj}} > bonnifier_{\text{V}}$

b. $\Re 7$: `macron` ⇒ `macronn` (*Emmanuel Macron*)

c. $\Re 7 \mapsto \Re 1_{\text{ifier}}$: `macronnifier`

$\Re 7$ traduit parfois un dévoisement comme en (75).

(75) (`marylise` ⇝ `maryliss`) ⊕ `iste` > `marylissiste` (*Marylise Lebranchu*)
(/mariliz/ ⇝ /marilis/) ⊕ /ist/ > /marilisist/

$\Re 8$ à $\Re 15$ insèrent une consonne à la fin de $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$' et ces dernières s'interprètent phonologiquement dans le candidat comme des épenthèses. L'examen de l'ensemble des désanthroponymiques de Huguin (2015), dont 264 avec une épenthèse, a permis de sélectionner les 8 (séquences de) consonnes épenthétiques les plus vraisemblables : `t`, `d`, `s`, `z`, `ss`, `n`, `l` et `r`, cf. (76). Chaque règle se charge de l'insertion d'une épenthèse.

(76) a. Le **Bayroutage** ne marche plus. (*François Bayrou*)

b. Ca devient **taubiradesque**! (*Christiane Taubira*)

c. J'accuse les élus locaux des grandes agglomérations,[...] de **taubirariser** les juges [...]. (*Christiane Taubira*)

d. Hollande a pris le pouvoir avec les voix FN et **Bayrousienne**. (*François Bayrou*)

e. Les écoutes de l'Élysée prouvent que le pouvoir actuel dispose d'un très bon **hortefeuniste**. (*Brice Hortefeux*)

f. Même si je ne suis pas **bayroussien**, je suis en droit de supposer qu'il a autant de chance que les autres. (*François Bayrou*)

g. On le voit avec la blogosphère, très **bayrouliste**, ou avec les profs transfuges du PS... (*François Bayrou*)

> ℜ8 à ℜ15 : *Epenthèse*
> Ajouter `t`, `d`, `s`, `z`, `ss`, `n`, `l` ou `r` en fin de $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$'.
> • Condition sur $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$' : se termine par une voyelle mais ne vaut pas `gu` ou `qu`.
> • Condition sur $\mathcal{G}(\text{Suff}_j)$: débute par une voyelle.

(77) a. Modèle : $coco_{\text{Nc}} > cocotier_{\text{Nc}}$

b. ℜ8 : `taubira` ⇒ `taubirat` (*Christiane Taubira*)

c. ℜ8 ↦ ℜl_{ier} : `taubiratier`

ℜ16 à ℜ19 ajoutent l'une des séquences graphiques `e`[35], `u`, `qu` et `h` à la fin des radicaux graphiques qui se terminent par `c` ou `g` de manière à former les variantes radicales en `ge`, `ce`, `cu`, `gu`, `cqu` et `ch`. ℜ16 à ℜ19 ne s'activent que si $\mathcal{G}(\text{Suff}_j)$ débute par certaines voyelles (selon la règle `a`, `o` et `u` ou `e` et `i`).

ℜ16 ajoute `e` après les consonnes `c` ou `g` en fin de polyonyme devant des séquences suffixales qui présentent les initiales `a`, `o` ou `u`, cf. (78b).

> ℜ16 : *Alternance* `c/g > ce/ge`
> Ajouter `e` en fin de $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$'.
> • Condition sur $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$' : se termine par `c` ou `g`.
> • Condition sur $\mathcal{G}(\text{Suff}_j)$: débute par `a`, `o` ou `u`.

35. Cette adjonction a l'air de contredire ℜ2 cependant elle permet de maîtriser la présence de la lettre `e` dans les graphies de radicaux : cette lettre n'est souhaitable qu'en présence des consonnes `c` et `g`.

(78) a. Modèle : *bourg*$_{\text{Nc}}$ > *bourgeois*$_{\text{Nc}}$

b. $\Re$16 : `montebourg` ⇒ `montebourge` (*Arnaud Montebourg*)

c. $\Re$16 ↦ $\Re$1$_{\text{ois}}$: `montebourgeois`

$\Re$17 ajoute `u` après les consonnes `c` ou `g` en fin de polyonyme devant des séquences suffixales qui présentent les initiales `e` ou `i`, cf. (79b).

> $\Re$17 : *Alternance* `c/g > cu/gu`
> Ajouter `u` en fin de $\mathcal{G}$(Rad$_i$) ou $\mathcal{G}$(Rad$_i$)'.
> • Condition sur $\mathcal{G}$(Rad$_i$) ou $\mathcal{G}$(Rad$_i$)' : se termine par `c` ou `g`.
> • Condition sur $\mathcal{G}$(Suff$_j$) : débute par `e` ou `i`.

(79) a. Modèle : *blog*$_{\text{Nc}}$ > *blogueur*$_{\text{Nc}}$

b. $\Re$17 : `montebourg` ⇒ `montebourgu` (*Arnaud Montebourg*)

c. $\Re$17 ↦ $\Re$1$_{\text{eur}}$: `montebourgueur`

$\Re$18 ajoute `qu` après la consonne `c` en fin de polyonyme devant des séquences suffixales qui présentent les initiales `e` ou `i`, cf. (80b).

> $\Re$18 : *Alternance* `c > cqu`
> Ajouter `qu` en fin de $\mathcal{G}$(Rad$_i$) ou $\mathcal{G}$(Rad$_i$)'.
> • Condition sur $\mathcal{G}$(Rad$_i$) ou $\mathcal{G}$(Rad$_i$)' : se termine par `c`.
> • Condition sur $\mathcal{G}$(Suff$_j$) : débute par `e` ou `i`.

(80) a. Modèle : *grec*$_{\text{Nc}}$ > *grecquisme*$_{\text{Nc}}$

b. $\Re$18 : `chirac` ⇒ `chiracqu` (*Jacques Chirac*)

c. $\Re$18 ↦ $\Re$1$_{\text{isme}}$: `chiracquisme`

$\Re$19 ajoute `h` après la consonne `c` en fin de polyonyme, cf. (81b).

> $\Re$19 : *Alternance* `c > ch`
> Ajouter `h` en fin de $\mathcal{G}$(Rad$_i$) ou $\mathcal{G}$(Rad$_i$)'.
> • Condition sur $\mathcal{G}$(Rad$_i$) ou $\mathcal{G}$(Rad$_i$)' : se termine par `c`.
> • Condition sur $\mathcal{G}$(Suff$_j$) : débute par une voyelle.

(81) a. Modèle : `sec`$_{\text{Adj}}$ > `sécher`$_{\text{V}}$

b. $\Re$19 : `chirac` ⇒ `chirach` (*Jacques Chirac*)

c. $\Re 19 \mapsto \Re 1_{\text{er}}$: `chiracher`

$\Re$16, $\Re$17, $\Re$18 sont parfois la traduction graphique de la prononciation de consonnes latentes, (82a). $\Re$16 correspond aussi à l'assibilation des phonèmes /k/ ou /g/, cf. (82b). $\Re$17 et $\Re$18, traduisent éventuellement l'occlusivation des phonèmes /s/ ou /ʒ/, cf. (82c) et $\Re$19 peut rendre compte de la palatalisation de /k/ ou /s/, cf. (82d) .

(82) a. (`montebourg` ⊕ `u`) ⊕ `iser` > `montebourguiser` (*Arnaud Montebourg*)
(/mõtbur/ ⊕ /g/) ⊕ / ize/ > /mõtburgize/

b. (`montebourg` ⊕ `e`) ⊕ `ois` > `montebourgeois` (*Arnaud Montebourg*)
(/mõtbur/ ⇝ /mõtburʒ/) ⊕ /ad/ > /mõtburʒwa/

c. (`bric` ⊕ `qu`) ⊕ `esque` > `bricquesque` (*Brice Hortefeux*)
(/bris/ ⇝ /brik/) ⊕ /ɛsk/ > /brikɛsk/

d. (`chirac` ⊕ `h`) ⊕ `esque` > `chirachesque` (*Jacques Chirac*)
(/ʃirak/ ⇝ /ʃiraʃ/) ⊕ /ɛsk/ > /ʃiraʃɛsk/

2.6.5 Variation de $\mathcal{G}$(Rad) de type (III) : substitutions

16 règles font intervenir à la fois un ajout et une suppression de caractère(s) graphique(s).

$\Re$20, $\Re$21 et $\Re$22 remplacent la lettre `c` de fin de polyonyme, par `ç` ou par `qu`, et vice-versa, cf. (83b), (84b) et (85b).

> $\Re$20 : *Alternance* `c > qu`
> Remplacer `c` par `qu` en fin de $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$'.
> • Condition sur $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$' : se termine par `c`.
> • Condition sur $\mathcal{G}(\text{Suff}_j)$: débute par `e` ou `i`.

(83) a. Modèle : *chic*$_{\text{Adj}}$ > *chiquissime*$_{\text{Adj}}$

b. $\Re$20 : `chirac` ⇒ `chiraqu` (*Jacques Chirac*)

c. $\Re 20 \mapsto \Re 1_{\text{issime}}$: `chiraquissime`

> $\Re$21 : *Alternance* `qu > c`
> Remplacer `qu` par `c` en fin de $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$'.
> • Condition sur $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$' : se termine par `qu`.
> • Condition sur $\mathcal{G}(\text{Suff}_j)$: débute par `e` ou `i`.

(84) a. Modèle : $musique_{\text{Nc}} > musicien_{\text{Adj}}$
b. $\Re$21 : `dominiqu` ⇒ `dominic` (*Dominique Strauss-Kahn*)
c. $\Re 21 \mapsto \Re 1_{\text{icien}}$: `dominicien`

> $\Re$22 : *Alternance* `c > ç`
> Remplacer `c` par `ç` en fin de $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$'.
> • Condition sur $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$' : se termine par `c`.
> • Condition sur $\mathcal{G}(\text{Suff}_j)$: débute `a`, `o` ou `u`.

(85) a. Modèle : $tracer_{\text{V}} > traçage_{\text{Nc}}$
b. $\Re$22 : `bric` ⇒ `briç` (*Brice Hortefeux*)
c. $\Re 22 \mapsto \Re 1_{\text{age}}$: `briçage`

$\Re$20, i.e. l'alternance `c > qu`, peut traduire l'occlusivation du phonème /s/, cf. (86a). $\Re$21 et $\Re$22, i.e. les alternances `c > ç` et `qu > c`, matérialisent parfois l'assibilation du phonème /k/, cf. (86b).

(86) a. (`bric` ⊖ `c` ⊕ `qu`) ⊕ `esque` > `briquesque` (*Brice Hortefeux*)
(/bris/ ⇝ /brik/) ⊕ /esk/ > /brikesk/
b. (`dominiqu` ⊖ `qu` ⊕ `c`) ⊕ `ifier` > `dominicifier` (*Dominique De Villepin*)
(/dominik/ ⇝ /dominis/) ⊕ / ifje/ > /dominisifje/

$\Re$23, $\Re$24 et $\Re$25 modifient ou suppriment l'accent des voyelles présentes dans la dernière syllabe du polyonyme, cf. (87b), (88b) et (89b).

> $\Re$23 : *Ré-accentuation* `èC/êC > éC`
> Remplacer `è` ou `ê` par `é` en fin de $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$'.
> • Condition sur $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$' : se termine par `è` ou `ê` suivi d'une consonne.
> • Condition sur $\mathcal{G}(\text{Suff}_j)$: débute par une voyelle.

(87) a. Modèle : *Athène*$_{\text{Npr}}$ > *athénien*$_{\text{Adj/Nc}}$

b. $\Re$23 : `ségolèn` ⇒ `ségolén` (*Ségolène Royal*)

c. $\Re$23 ↦ $\Re$1$_{\text{ien}}$: `ségolénien`

> $\Re$24 : *Accentuation* `eC > èC`
> Remplacer `e` par `è` en fin de $\mathcal{G}$(Rad$_i$) ou $\mathcal{G}$(Rad$_i$)'.
> • Condition sur $\mathcal{G}$(Rad$_i$) ou $\mathcal{G}$(Rad$_i$)' : se termine par `er` ou `et`.
> • Condition sur $\mathcal{G}$(Suff$_j$) : débute par une voyelle.

(88) a. Modèle : *premier*$_{\text{Adj}}$ > *premièreté*$_{\text{Nc}}$

b. $\Re$24 : `xavier` ⇒ `xavièr` (*Xavier Bertrand*)

c. $\Re$24 ↦ $\Re$1$_{\text{eté}}$: `xavièreté`

> $\Re$25 : *Désaccentuation* `â/î/ô/û > a/i/o/u`
> Remplacer `â/î/ô/û` par `a/i/o/u` respectivement.
> • Condition sur $\mathcal{G}$(Rad$_i$) ou $\mathcal{G}$(Rad$_i$)' : se termine par `â`, `î`, `ô` ou `û` suivi d'une consonne.
> • Condition sur $\mathcal{G}$(Suff$_j$) : $\emptyset$.

(89) a. Modèle : *infâme*$_{\text{Adj}}$ > *infamie*$_{\text{Nc}}$

b. $\Re$25 : `benoît` ⇒ `benoit` (*Benoît Hamon*)

c. $\Re$25 ↦ $\Re$1$_{\text{ie}}$: `benoitie`

Phonologiquement, $\Re$23 et $\Re$24 correspondent parfois à une modification de l'aperture de la voyelle, (90a) et (90b) tandis que $\Re$25 produit seulement une variation orthographique du français, (90c) .

(90) a. (`ségolèn` ⊖ `èn` ⊕ `én`) ⊕ `esque` > `ségolénesque` (*Ségolène Royal*)
(/segolɛn/ ⇝ /segolen/) ⊕ /esk/ > /segolenɛsk/

b. (`xavier` ⊖ `er` ⊕ `èr`) ⊕ `eté` > `xavièreté` (*Xavier Bertrand*)
(/gzavje/ ⇝ /gzavjɛ/) ⊕ /te/ > /gzavjɛrte/

c. (`benoît` ⊖ `ît` ⊕ `it`) ⊕ `isme` > `benoitisme` (*Benoît Hamon*)
(/bənwa/ ⇝ /bənwa/) ⊕ /ism/ > /bənwatism/

ℜ26 remplace la séquence euC, présente en fin de polyonyme par oC si $\mathcal{G}(\text{Suff}_j)$ débute par une voyelle et à condition que le polyonyme ne termine pas par oeuC (pour ne pas obtenir oeuC > ooC), (91b).

> ℜ26 : *Alternance* euC > oC
> Remplacer eu par o en fin de $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$'.
> • Conditions sur $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$' : se termine par eu suivi d'une consonne, ne vaut pas oeuC.
> • Condition sur $\mathcal{G}(\text{Suff}_j)$: débute par une voyelle.

(91) a. Modèle : *fleur*$_{\text{Nc}}$ > *floral*$_{\text{Adj}}$

b. ℜ26 : fleur ⇒ flor (*Fleur Pellerin*)

c. ℜ26 ↦ $\Re 1_{\text{al}}$: *floral*

ℜ27 remplace la séquence eC présente en fin de polyonyme par aC si $\mathcal{G}(\text{Suff}_j)$ débute par une voyelle, cf. (92b). C est différente de s (cf. ℜ2).

> ℜ27 : *Alternance* eC > aC
> Remplacer e par a en fin de $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$'.
> • Conditions sur $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$' : se termine par e suivi d'une consonne différente de s.
> • Condition sur $\mathcal{G}(\text{Suff}_j)$: débute par une voyelle.

(92) a. Modèle : *constitutionnel*$_{\text{Adj}}$ > *constitutionnalité*$_{\text{Nc}}$

b. ℜ27 : emmanuel ⇒ emmanual (*Emmanuel Macron*)

c. ℜ27 ↦ $\Re 1_{\text{ité}}$: emmanualité

ℜ28 remplace le e de la séquence eu présente en fin de polyonyme par o si $\mathcal{G}(\text{Suff}_j)$ débute par une voyelle, cf. (93b).

> ℜ28 : *Alternance* eu > ou
> Remplacer e par o en fin de $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$.
> • Condition sur $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$' : se termine par eu.
> • Condition sur $\mathcal{G}(\text{Suff}_j)$: débute par une voyelle.

(93) a. Modèle : *jeu*$_{\text{Nc}}$ > *jouer*$_{\text{V}}$

b. ℜ28 : hortefeu ⇒ hortefou (*Brice Hortefeux*)

c. $\Re 28 \mapsto \Re 1_{\text{ier}}$: `hortefouier`

$\Re 29$ remplace le `r` de la séquence `eur` présente en fin de polyonyme par `s` si $\mathcal{G}(\text{Suff}_j)$ débute par une voyelle, cf. (94b).

> $\Re 29$: *Alternance* `eur > eus`
> Remplacer `r` par `s` en fin de $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$'.
> • Condition sur $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$' : se termine par `eur`.
> • Condition sur $\mathcal{G}(\text{Suff}_j)$: débute par une voyelle.

(94) a. Modèle : *chanteur*$_{\text{Nc}}$ ~ *chanteuse*$_{\text{Nc}}$

b. $\Re 34$: `fleur` ⇒ `fleus` (*Fleur Pellerin*)

c. $\Re 29 \mapsto \Re 1_{\text{isme}}$: `fleusisme`

$\Re 30$ remplace le `x` des séquences `eux` et `oux` présentes en fin de polyonyme par `c` si $\mathcal{G}(\text{Suff}_j)$ débute par une voyelle, (95b).

> $\Re 30$: *Alternance* `Vx > Vc`
> Remplacer `x` par `c` en fin de $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$'.
> • Condition sur $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$' : se termine par `oux` ou `eux`.
> • Condition $\mathcal{G}(\text{Suff}_j)$: débute par une voyelle.

(95) a. Modèle : *doux*$_{\text{Adj}}$ > *doucement*$_{\text{Adv}}$

b. $\Re 35$: `hortefeux` ⇒ `hortefeuc` (*Brice Hortefeux*)

c. $\Re 30 \mapsto \Re 1_{\text{iste}}$: `hortefeuciste`

$\Re 31$ remplace le `x` de la séquence `eux` présente en fin de polyonyme par `s` si $\mathcal{G}(\text{Suff}_j)$ débute par une voyelle, (96b).

> $\Re 31$: *Alternance* `Vx > Vs`
> Remplacer `x` par `s` en fin de $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$'.
> • Condition sur $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$' : se termine par `eux`.
> • Condition $\mathcal{G}(\text{Suff}_j)$: débute par une voyelle.

(96) a. Modèle : *chanceux*$_{\text{Adj}}$ ~ *chanceuse*$_{\text{Adj}}$

b. $\Re 36$: `hortefeux` ⇒ `hortefeus` (*Brice Hortefeux*)

c. $\Re 31 \mapsto \Re 1_{\text{iste}}$: `hortefeusiste`

ℜ32 remplace le `u` de la séquence `ou` présente en fin de polyonyme par `l` si $\mathcal{G}(\text{Suff}_j)$ débute par une voyelle, cf. (97b).

> ℜ32 : *Alternance* `ou > ol`
> Remplacer `u` par `l` en fin de $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$.
> • Condition sur $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$' : se termine par `ou`.
> • Condition $\mathcal{G}(\text{Suff}_j)$: débute par une voyelle.

(97) a. Modèle : *Pompidou*$_{\text{Npr}}$ > *pompidolien*$_{\text{Adj}}$

b. ℜ29 : `bayrou` ⇒ `bayrol` (*François Bayrou*)

c. ℜ32 ↦ $\Re 1_{\text{ien}}$: `bayrolien`

ℜ33 remplace la séquence `f` présente en fin de polyonyme par `v` si $\mathcal{G}(\text{Suff}_j)$ débute par une voyelle, cf. (98). (98) ne donne pas d'exemple de l'application de ℜ33 sur un polyonyme, car aucun $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$' ne remplit les conditions d'application de la règle. Il en est de même pour les exemples des règles suivantes. Ces règles figurent néanmoins dans notre programme car elles permettent de disposer d'une méthode généraliste, i.e. capable de créer des dérivés hypothétiques à partir de n'importe quelle liste de bases.

> ℜ33 : *Voisement* `f > v`
> Remplacer `f` par `v` en fin de $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$'.
> • Condition sur $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$' : se termine par `f`.
> • Condition sur $\mathcal{G}(\text{Suff}_j)$: débute par une voyelle.

(98) Modèle : *vif*$_{\text{Adj}}$ > *vivement*$_{\text{Adv}}$

ℜ34 remplace le `au` de la séquence `eau` présente en fin de polyonyme par `ll` si $\mathcal{G}(\text{Suff}_j)$ débute par une voyelle.

> ℜ34 : *Alternance* `eau > ell`
> Remplacer `au` par `ll` en fin de $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$.
> • Condition sur $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$ ou $\mathcal{G}(\text{Rad}_i)$' : se termine par `eau`.
> • Condition $\mathcal{G}(\text{Suff}_j)$: débute par une voyelle.

(99) Modèle : *beau*$_{\text{Adj}}$ > *bellement*$_{\text{Adv}}$

ℜ35 remplace le `au` de la séquence `eau` présente en fin de polyonyme par `l` si $\mathcal{G}$(Suff$_j$) débute par une voyelle, cf. (100).

> ℜ35 : *Alternance* `eau > el`
> Remplacer `au` par `l` en fin de $\mathcal{G}$(Rad$_i$) ou $\mathcal{G}$(Rad$_i$)'.
> • Condition sur $\mathcal{G}$(Rad$_i$) ou $\mathcal{G}$(Rad$_i$)' : se termine par `eau`.
> • Condition sur $\mathcal{G}$(Suff$_j$) : débute par une voyelle.

(100) Modèle : *ruisseau*$_{\text{Nc}}$ > *ruisseler*$_{\text{V}}$

ℜ36 remplace la séquence `eur` présente en fin de polyonyme par `ric` si $\mathcal{G}$(Suff$_j$) débute par une voyelle, cf. (101).

> ℜ36 : *Alternance* `eur > ric`
> Remplacer `eur` par `ric` en fin de $\mathcal{G}$(Rad$_i$) ou $\mathcal{G}$(Rad$_i$)'.
> • Condition sur $\mathcal{G}$(Rad$_i$) ou $\mathcal{G}$(Rad$_i$)' : se termine par `teur`.
> • Condition $\mathcal{G}$(Suff$_j$) : débute par une voyelle.

(101) Modèle : *moteur*$_{\text{Nc}}$ > *motricité*$_{\text{Nc}}$

Comme nous l'avons illustré dans les exemples *modèles*, ℜ26 à ℜ36 sont la correspondance graphique d'alternances phonologiques fréquentes en flexion et/ou en dérivation, cf. Tableau 2.7. Cette liste sélective repose sur la possibilité d'identifier graphiquement le premier membre de l'alternance. Par exemple, nous n'avons pas retenu l'alternance présentée par le couple *frais* ~ *fraiche* car, graphiquement, il ne traduit pas une variation reproduite par ailleurs : les autres adjectifs en `s` ne font pas leur féminin en `che` (e.g. *épais*, *bas*, *gros*, *métis*).

ℜ	Graphie	Phonie	Exemple
		Alternances vocaliques	
26	`euC > oC`	/œC/ > /ɔC/	*docteur*$_{\text{Nc}}$ > *doctoral*$_{\text{Nc}}$
27	`eC > aC`	/ɛ/ > /a/	*formel*$_{\text{Adj}}$ > *formalité*$_{\text{Nc}}$
28	`eu > ou`	/ø/ > /u/	*jeu*$_{\text{Nc}}$ > *jouer*$_{\text{V}}$
		Alternances consonantiques	
29	`eur > euse`	/œr/ > /øz/	*trompeur*$_{\text{Adj}}$ ~ *trompeuse*$_{\text{Adj}}$
30	`Vx > Vc`	/V/ > /Vs/	*doux*$_{\text{Adj}}$ > *doucement*$_{\text{Nc}}$
31	`Vx > Vs`	/V/ > /Vz/	*époux*$_{\text{Adj}}$ ~ *épouse*$_{\text{Adj}}$
33	`f > v`	/f/ > /v/	*naïf*$_{\text{Adj}}$ ~ *naïve*$_{\text{Adj}}$
		Alternances vocalique et consonantique	
32	`ou > ol`	/u/ > /ɔl/	*mou*$_{\text{Adj}}$ ~ *molle*$_{\text{Adj}}$
34	`eau > ell`	/o/ > /ɛl/	*beau*$_{\text{Adj}}$ ~ *belle*$_{\text{Adj}}$
35	`eau > el`	/o/ > /əl/	*ruisseau*$_{\text{Nc}}$ > *ruisseler*$_{\text{V}}$
36	`eur > ric`	/œr/ > /ris/	*protecteur*$_{\text{Adj/Nc}}$ ~ *protectrice*$_{\text{Adj/Nc}}$

TABLEAU 2.7 – Alternances et variations phonologiques fréquentes en français (ℜ26 à ℜ36)

2.6.6 Bilan

Pour construire notre programme nous avons choisi une stratégie maximaliste, présentée en §2.4.2. Les règles que nous venons de décrire et leur organisation (cf. Figure 2.3) nous permettent de générer plusieurs formes candidates possibles pour un même NPP, un même polyonyme et une même séquence suffixale.

Les candidats sous (102) et (103) témoignent de la diversité des formes générées. (102) présente tous les outputs que l'on peut obtenir à partir d'un unique NPP *François Bayrou* et d'un seul suffixe `able`. On voit que tous les polyonymes du NPP sont utilisés (*nom complet, nom de famille* et *prénom*) et que chacun d'eux se réalise suivant différentes formes (e.g. *Bayrou* : `bayrou`, `bayarouss`, etc.) selon les règles de variation du radical qu'il a activées. (103) montre le nombre d'outputs (ici 158) que l'on peut obtenir avec un seul polyonyme, le nom de famille *Hulot*, d'un seul NPP (*Nicolas Hulot*), et des 90 séquences suffixales sélectionnées.

(102) françoisbayrouable, françoisbayroussable, françoisbayrousable, françoisbayroutable, françoisbayroulable, françoisbayroudable, françoisbayrouzable, françoisbayrounable, françoisbayrourable françoisbayrolable, bayrouable, bayroussable, bayrousable, bayroutable, bayroulable, bayroudable, bayrouzable, bayrounable, bayrourable, bayrolable, françoisable, françoissable (*François Bayrou*)

(103) hulotable, hulotade, hulotage, hulotaire, hulotais, hulotaise, hulotal, hulotard, hulotarde, hulotâtre, hulotateur, hulotatrice, hulotax, hulotel, hulotère, huloter, hulotère, huloterie, hulotesque, huloteté, hulotette, huloteur, huloteuse, huloteux, hulotéen, hulotéenne, hulotèque, hulotiaque, huloticien, hulotide, hulotie, hulotien, hulotienne, hulotification, hulotifier, hulotin, hulotine, hulotique, hulotir, hulotisant, hulotisation, hulotisé, hulotiser, hulotisme, hulotissime, hulotistan, hulotiste, hulotisterie, hulotite, hulotité, hulotitude, hulotium, hulotius, hulotix, huloto, hulotoïa, hulotoïde, hulotois, hulotoise, hulotose, hulotote, hulotou, hulotounet, hulotounette, hulotum, hulotus, hulotocratie, hulotolâtre, hulotolâtrie, hulotoleptique, hulotologie, hulotologiste, hulotologue, hulotomania, hulotomaniaque, hulotomanie, hulotomètre, hulotopathe, hulotopathie, hulotophage, hulotophile, hulotophilie, hulotophobe, hulotophobie, hulotophrénie, hulotorama, hulotoscope, hulotosphère, hulotothèque, hulotothon, hulottable, hulottade, hulottader, hulottage, hulottaire, hulottais, hulottaise, hulottal, hulottard, hulottarde, hulottâtre, hulottateur, hulottatrice, hulottax, hulottel, hulotter,

`hulottère, hulotterie, hulottesque, hulotteté, hulottette, hulotteur, hulotteuse, hulotteux, hulottéen, hulottéenne, hulottèque, hulottiaque, hulotticien, hulottide, hulottie, hulottien, hulottienne, hulottier, hulottière, hulottification, hulottifier, hulottin, hulottine, hulottique, hulottir, hulottisant, hulottisation, hulottisé, hulottiser, hulottisme, hulottissime, hulottistan, hulottiste, hulottisterie, hulottite, hulottité, hulottitude, hulottium, hulottius, hulottix, hulotto, hulottoïa, hulottoïde, hulottois, hulottoise, hulottose, hulottote, hulottou, hulottounet, hulottounette, hulottum, hulottus` (*Nicolas Hulot*)

Au final, **110 658** $\mathscr{G}$(Candidat) sont générés. La validité de ces formes candidates est vérifiée en ligne.

2.7 Candidats attestés : la base MONOPOLI

Cette pénultième section présente notre protocole de collecte à l'issue duquel nous ne conservons, parmi les formes générées candidates, que les unités attestées. Ces unités sont organisées sous la forme d'une base de données baptisée MONOPOLI (**Mo**ts construits sur **No**ms propres de personnalités **Poli**tiques), dont nous présentons la structure générale (§2.7.1). Une première analyse morphologique du contenu de MoNoPoli conclut cette section : nous y décrivons les procédés rencontrés et les fréquences d'emplois (§2.7.2).

2.7.1 Collecte des formes candidates attestées

Nous avons vu que l'utilisation du Web pour une collecte de grande ampleur requiert des outils adaptés. Les moteurs de recherche monnayent désormais l'utilisation de leurs API ce qui complique la tâche du chercheur linguiste (cf. §2.3.2). Pour cette raison, nous avons mis en place un partenariat avec Data-Observer qui dispose d'un contrat avec

Bing® et a l'accès à ses API pour l'interrogation automatique de la Toile.

Data-Observer est une entreprise implantée à Marseille, Clichy et Void-Vacon qui développe des outils technologiques permettant de délivrer des veilles et des analyses des données de la Toile. Comme le précise Data-Observer, « [la] veille sur le web consiste à cibler, collecter, indexer et classer toutes les informations clés qui intéressent une organisation (entreprise, marque, institution) »[36]. L'entreprise se charge de traiter des données textuelles, i.e. de les extraire de la Toile pour les structurer, les analyser et les présenter selon les besoins du client (*data visualization*). Data-Observer dispose de ses propres robots d'indexation et également des programmes de collecte qui utilisent les API du moteur de recherche Bing®. Ce sont ces programmes que nous utilisons.

Bing® (anciennement *Live Search*, *Windows Live Search* et *MSN Search*) est un moteur de recherche commercial élaboré par la firme Microsoft en 2009. À la suite de Google®, Alta Vista® et Yahoo !®, Bing® rend ses API disponibles à partir de 2005. Le nombre de requêtes est alors limité à environ 1 000 par jour (cf. Tanguy, 2013, p. 14). Depuis 2012, cet accès est payant.

La Figure 2.4 schématise le protocole de collecte mis en place avec Data-Observer. Chacune des 110 658 formes candidates est utilisée comme requête, i.e. soumise à Bing® par le programme de Data-Observer.

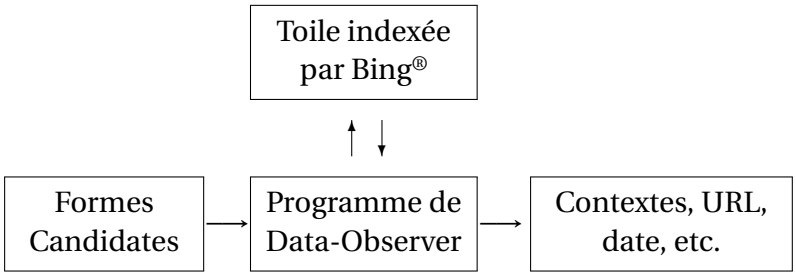

FIGURE 2.4 – Schématisation du protocole de collecte

36. Source consultée le 28 mars 2020 : `https://data-observer.com/do-search/`.

Le nombre de résultats par requête étant limité (2 000 transactions journalières), la collecte a été étalée du 1 décembre 2016 au 26 janvier 2017. Pour limiter le bruit, c'est-à-dire le nombre de résultats non pertinents, nous avons créé et alimenté en continu une liste noire d'URL. Par exemple, *Cahuzac* est le *nom de famille* de Jérôme Cahuzac mais c'est également une commune du Sud-ouest de la France. Les candidats `cahuzacois` et `cahuzacoise` sont donc indexés dans des URL où le mot construit s'interprète comme un gentilé [37]. Les sites répertoriant les gentilés figurent sur cette liste noire. Quand une requête produit un résultat non nul, Data-Observer extrait le contexte où apparaît le désanthroponymique et le nombre total de résultats déclarés par Bing®. Quoiqu'approximative cette valeur donne une idée de la fréquence relative de l'ensemble des résultats et permet donc d'effectuer des comparaisons d'emplois de chaque forme.

L'ensemble des désanthroponymiques attestés, leurs contextes, les URL, et le nombre de pages associé à chaque requête sont enregistrés dans un fichier dans un format tabulé. Nous avons ensuite procédé à un nettoyage de ce fichier afin d'éliminer le bruit (originaire d'URL non enregistrées dans la liste noire). Ce post-traitement humain a, par exemple, consisté à supprimer les entrées des candidats qui étaient homographes à des lexèmes attestés avec un autre sens. Par exemple, les formes *hollandais*$_{\text{Adj/Nc}}$ et *hollandaise*$_{\text{Adj/Nc}}$ (*François Hollande*) renvoient massivement aux gentilés et à l'adjectif ethnique correspondant, e.g. (104a). Elles n'ont que très peu de chance d'être trouvées dans un contexte où elles se rapprochent du NPP *François Hollande*, mais c'est parfois le cas, e.g. (104b).

(104) a. Pour concurrencer les Portugais sur la route de l'Orient malais, les états généraux des Provinces-Unies décidèrent en 1602 la fusion de plusieurs petites compagnies pour créer la Compagnie **hollandaise** des Indes orientales, la VOC ou Vereenigde Oostindische Compagnie.

b. La france **hollandaise**, symbolisée par le président « normal » du même nom, c'est celle que l'on retrouve avec tristesse

37. Par exemple, à cette adresse, consultée le 15 janvier 2019 : `https://www.habitants.fr/cahuzac33100/services-publics`.

> quand on a eu la chance de prendre quelques vacances à l'étranger.

L'ensemble des unités lexicales morphologiquement construites servent à alimenter une base de données baptisée MONOPOLI. Cette base contient **5 034 désanthroponymiques** différents qui se réalisent dans **55 036 occurrences**.

Chaque entrée de MONOPOLI décrit l'une des occurrences d'un désanthroponymique indexée dans une page sur internet, cf. Tableau 2.8. À cette étape, une entrée comporte le NPP base (colonne 1), le polyonyme et le suffixe utilisés (colonne 2 et 3). Les six autres champs contiennent principalement les informations fournies par l'API de Bing® : le contexte gauche du désanthroponymique[38] (colonne 4), le désanthroponymique (colonne 5), le contexte droit (colonne 6), l'URL[39], la date de collecte, et le nombre de pages déclaré par Bing® pour une requête donnée (colonne 7). Par exemple, ce nombre vaut 4 pour la requête *alainjuppéique*. Précisons que MONOPOLI ne contient pas toujours autant d'entrées qu'il y a de pages indexées par le moteur de recherche. Plusieurs raisons viennent expliquer cette différence.

- Nous avons supprimé certains contextes collectés qui contenait du bruit.
- Le nombre de pages indexées est parfois supérieur au nombre de pages réellement accessibles. Par exemple, pour la requête *joly-mania* Google® déclare 51 résultats mais seulement 15 pages sont consultables.
- Nous avons limité à 1000 le nombre de contextes différents et donc d'entrées pour une même requête même si celle-ci renvoie plus de 1000 résultats différents.

38. Par défaut, les contextes gauche et droit contiennent 50 mots chacun.
39. L'URL et la date de collecte ne sont pas données dans le Tableau 2.8.

Col. 1	*Col. 2*	*Col. 3*	*Col. 4*	*Col. 5*	*Col. 6*	*Col. 7*
NPP	Polyonyme	Suff.	Contexte gauche	Construit	Contexte droit	Nb pages
Alain Juppé	alain juppé	iste	*face à l'islam alain juppéiste ou*	alainjuppéique	*telle est la question ?*	4
François Hollande	hollande	isme	*nous aurons donc en cas de victoire de la droite, une extrapolation de ce que fut le*	hollandisme	*et pour la grande majorité des français...*	3700
Jacques Chirac	chirac	phobie	*la*	chiracophobie	*sport national*	17
Éva Joly	joly	mania	*la «*	jolymania	*» s'estompe.*	11
Rachida Dati	dati	ique	*l'"hystérie"*	datique	*(folles dépenses vestimentaires, grossesse hypermédiatique,...*	118
Nadine Morano	morano	erie	*la*	moranerie	*de la semaine*	35

TABLEAU 2.8 – Base de données MONOPOLI (extrait)

Aussi, pour deux entrées différentes d'un même désanthroponymique, MONOPOLI contient parfois des contextes identiques. En effet, deux pages différentes indexées par le moteur de recherche peuvent partager le même contenu car celui-ci est partagé ou reproduit dans d'autres documents. Par exemple, le contexte (105), collecté avec la requête *vallso*, apparaît dans 5 entrées de MONOPOLI car il a été partagé *via* 5 URL différentes.

(105) Qu'est-ce que la zemmourisation des esprits, finalement, sinon la propagande conjuguée, efficace et **sarko-vallsocompatible** du front national allié au Likoud.

MONOPOLI est également la structure qui héberge les résultats de nos analyses présentées aux Chapitres 4 et 5. Au total 62 champs caractérisent la relation entre le désanthroponymique et le NPP de base et contiennent notamment des propriétés morphologiques, morphophonologiques et morphosémantiques.

2.7.2 Premières observations

Notre corpus de désanthroponymiques comporte des dérivés *attendus*, i.e. dont la forme est produite au moyen de l'un des procédés présentés à la section 2.5.4. Les dérivés *attendus* sont produits par des procédés de suffixation (106a), conversion (106b), composition néoclassique (106c) et obtenus au moyen de modes de formation extragrammaticaux dont nous avons vu quelques exemples en §2.5.4.1, comme la sécrétion en -*thon* (106d), et que nous détaillons au Chapitre 4.

(106) a. Pourquoi ces merdes ne tombent pas pour infraction au code de la route, fausse déclaration d'impôt, et j'en passe, comme tout citoyen **sarkozéen**. (*Nicolas Sarkozy*)

b. Une chose est claire, ils n'avaient pas qu'à se **sarkozer**. (*Nicolas Sarkozy*)

c. Je viens d'être promue **cambadélisologue**. (*Jean-Christophe Cambadélis*)

d. Tiens un **aubrython**! (*Martine Aubry*)

En plus, notre méthode a ramené accidentellement des unités lexicales *inattendues*. Ces dérivés *inattendus* sont construits au moyen de procédés de suffixation dont les exposants sont absents de notre liste de départ (107a), mais ils sont aussi formés par composition (107c), préfixation (107b) et par d'autres procédés qu'il conviendra de détailler lors de notre analyse du Chapitre 4. Par exemple, c'est en recherchant les attestations des candidats `marisme` et `bayrouiste`, nous avons obtenu des occurrences du nom préfixé *anti alliot-marisme*$_{\text{Nc}}$ et de l'adjectif composé *hollandais-bayrouiste*$_{\text{Adj}}$. D'autres dérivés inattendus sont enregistrés dans MONOPOLI parce qu'attestés dans le contexte d'un candidat recherché : *macronfolie* en (107d) est dans le contexte de `macronmanie`.

(107) a. Peut-être faudrait-il interdire les bânânes et le "Ya bon bânâniâ" pour être **taubirament** correct !

b. Est-ce qu'une vague d'**anti "alliot-marisme"** peut déferler sur la circonscription [...] ? (*Michèle Alliot-Marie*)

c. Politiquement je suis un dangereux **hollandais-bayrouiste** tendance social-démocrate cogne-mou... (*François Hollande,François Bayrou*)

d. [...] sinon la **macronfolie** nous guette ! (*Emmanuel Macron*)

Au total, dans notre corpus, **2 672 désanthroponymiques** différents (soit 41% du corpus) sont des mots qui ne correspondent pas à des candidats recherchés et **3 830 désanthroponymiques** sont des formes attendues. Nous proposons une première présentation de la répartition des procédés de notre corpus en distinguant, comme nous l'avons fait dans ce chapitre (cf. §2.5.4) et comme nous le faisons lors de notre analyse, les dérivés *grammaticaux*, des dérivés *extragrammaticaux*. Les dérivés grammaticaux sont construits par les procédés de suffixation, préfixation, conversion et compositions standard et néoclassique, selon les fréquences données dans le Tableau 2.9. Nous ajoutons aussi une catégorie : les dérivés comptabilisés dans *autres* correspondent à des désanthroponymiques qu'il s'agit de catégoriser au Chapitre 4.

Procédés	Fréquences	Exemples
Procédés grammaticaux	89,92%	*jospinisme*$_{\text{Nc}}$
Suffixation	42,78%	*chiraquiste*$_{\text{Nc}}$
Préfixation	5,12%	*ex-bovétiste*$_{\text{Adj}}$
Conversion	2%	*bayrouir*$_{\text{V}}$
Composition néoclassique	7,80%	*taubiraphile*$_{\text{Adj/Nc}}$
Composition	32,22%	*raciste-lepenniste*$_{\text{Adj}}$
Procédés extragrammaticaux	4,24%	*hollanditude*$_{\text{Nc}}$
Autres	5,86%	*sarkozix*$_{\text{Npr}}$

TABLEAU 2.9 – Premier aperçu des procédés de MONOPOLI : fréquences et exemples

Signalons enfin que les fréquences apparaissant dans le Tableau 2.9 correspondent à ce que nous appelons des fréquences de types (Dal et Namer, 2015a). Lorsque cela est pertinent nous distinguons deux types de fréquences : les fréquences de types (*type frequency*) et les fréquences d'occurrences (*token frequency*) dont nous donnons les définitions ci-dessous (Bybee, 2003, p. 604-605).

Les fréquence de types sont calculées à partir des lexèmes différents. Nous préférons parler de *types* plutôt que de *lexèmes* car nous ne sommes pas en mesure d'affirmer que les désanthroponymiques sont des lexèmes (suivant la définition donnée au Chapitre 3). Ce sont souvent des néologismes et des occasionnalismes, comme nous l'avons montré en §2.2, et le lexème correspond souvent à une unité institutionnalisée, i.e. à un listème (cf. §2.2.1).

Les fréquences d'occurrences sont calculées sur les mots-formes, c'est-à-dire en tenant compte du nombre d'occurrences relatif à chaque type.

2.8 Conclusion

Ce chapitre avait deux objectifs : expliquer la procédure appliquée pour construire notre corpus d'analyse et justifier des choix méthodologiques et théoriques effectués.

Pour savoir où collecter des désanthroponymiques, il est nécessaire de déterminer certaines de leurs caractéristiques *a priori*. Nous nous attendons à collecter des dérivés de NPP récents, car les NPP sélectionnés renvoient à des personnalités politiques actuelles (cf. (22)). Nous supposons également qu'une partie des désanthroponymiques occupe une fonction discursive originale, car les activités des référents de NPP favorisent leur apparition dans des contextes humoristiques ou revendicatifs. Ces deux caractéristiques nous ont poussée à examiner en détail les définitions de néologisme et d'occasionnalisme. Ces dernières présentent le problème majeur d'être parfois confondues entre elles. Pourtant, une frontière peut être dressée entre les néologismes qui sont des mots nouveaux relativement à un lexique de référence (ou un corpus) et les occasionnalismes qui sont des créations intentionnelles ressenties comme nouvelles par le scripteur ou locuteur. Après examen de chacun des critères définitoires de l'une et l'autre notion nous avons élaboré les définitions 6 et 7.

Définition 6

Néologisme : mot ou expression ressenti comme nouveau par rapport au lexique institutionnalisé de l'individu ou de la communauté linguistique considérée.

Définition 7

Occasionnalisme : mot (ou expression) jugé nouveau par son créateur et utilisé intentionnellement pour répondre à un besoin immédiat dans un contexte donné. Dans ce contexte, l'occasionnalisme doit satisfaire une fonction discursive ou (méta)communicationnelle qui peut se superposer à une fonction dénominative ou à une fonction de recatégorisation syntaxique.

Les mots construits sur NPP peuvent parfois être des occasionnalismes car ils résultent d'un besoin de la part des locuteurs de commenter, approuver, critiquer, ou encore moquer une action politique dans

l'immédiateté. Par exemple, les contextes sous (108) sont des réactions aux actions de l'ancienne ministre Christiane Taubira, Garde des Sceaux de 2012 à 2016.

(108) a. La **taubiratitude** de la ministre socialiste de la justice est la défense des délinquants. (*Christiane Taubira*)

b. Oui, tous les jours le mordor **hollando-taubirao-socialo-nihiliste** pénètre et asservit le Gondor que fut le royaume de France et la république française qui lui a succédé. (*Christiane Taubira*)

c. Je suis tombé dans la **taubiramania**... c'est un peu exagéré comme détournement bien sûr, mais elle défend l'ouverture du mariage aux couples de même sexe avec tant de ferveur... (*Christiane Taubira*)

d. À partir du moment où l'on pense que "la nature peut se tromper", il y aura aussi, à terme, le remboursement par la sécu de la chirurgie pour les transexuels. Une garde des sceaux qui cite Nietzsche... à quand le surhomme, l'**homo taubiratus**? (*Christiane Taubira*)

(108a) et (108b) sont des réactions à la réforme de la justice de 2014. La réforme prévoit notamment la suppression des peines planchers pour les personnes en situation de récidive et la création de peines sans emprisonnement. Dans les exemples (108a) et (108b), les locuteurs utilisent les désanthroponymiques *taubiratitude* et *hollando-taubirao-socialo-nihiliste* pour appuyer leur mécontentement. (108c) et (108d) sont des réactions à la loi de 2013 autorisant le mariage homosexuel. Dans (108c), *taubiramania* vient appuyer la réaction euphorique du locuteur à l'inverse du désanthroponymique de (108d) qui témoigne de son dépit. Les désanthroponymiques de ces exemples sont des néologismes tels que nous les avons définis en Définition 6 mais qui présentent en plus une dimension argumentative dans le sens où ils sont destinés à provoquer ou à accroître l'adhésion de l'interlocuteur, mais aussi une dimension affective puisque les locuteurs les utilisent pour exprimer leurs avis et leurs émotions. C'est l'analyse des contextes qui nous conduit à affirmer que les désanthroponymiques qui s'y trouvent sont des occasion-

nalismes. La définition d'occasionnalisme semble donc capitale pour caractériser une partie de nos données.

Les mots dérivés des NPP que nous avons sélectionnés sont peu ou pas institutionnalisés. Nous avons utilisé la Toile comme ressource pour construire notre corpus d'étude car c'est la seule ressource qui permet à la fois d'accéder à des innovations lexicales, i.e. à des néologismes, et à des supports enrichis en continu, susceptibles de contenir des désanthroponymiques analysables comme des occasionnalismes. Le Web, notamment grâce aux données des réseaux sociaux et des forums, contient des mots construits dans l'immédiateté par un large panel de locuteurs. Leech (2007, p. 145) affirme ainsi :

> « [qu'en] fournissant des preuves de néologismes, de nouveaux usages de mots et de collocations la Toile l'emporte sur d'autres corpus en raison de sa taille et de sa constante évolution. » [40]

En examinant les motivations du morphologue pour utiliser le contenu textuel de la Toile, nous avons montré que le Web permet : de confirmer quantitativement des hypothèses (Plénat *et al.*, 2002), d'étendre des règles morphologiques (Hathout *et al.*, 2004) et d'expliquer des phénomènes formels sans corrélations sémantiques comme la concurrence entre bases (Dal et Namer, 2010) ou la compétition affixale (Lindsay et Aronoff, 2013).

Les seules façons d'acquérir des données du Web sont d'utiliser des corpus pré-existants, qui échantillonnent son contenu, ou d'utiliser un moteur de recherche pour accéder directement à la partie visible de la Toile. Nous avons montré que les corpus existants ne sont pas adaptés à notre recherche car ils sont souvent basés sur un seul type de source (e.g. *Néoveille* est construite à partir des flux RSS de journaux) et ne sont pas forcément récents. L'autre solution est elle freinée par la difficulté d'automatiser l'exploration du Web. En effet, les moteurs

40. [En anglais dans le texte] *« In providing evidence for neologisms, new word usages, and collocations the web wins out against other corpora because of its sheer size and because it is always being updated ».*

de recherche monnayent aujourd'hui les requêtes robotisées qui utilisent les applications constructeurs. Pour recueillir automatiquement des désanthroponymiques, nous avons donc décidé d'établir un partenariat avec une entreprise de veille. Elle dispose d'un contrat avec le moteur de recherche commercial Bing® lui donnant accès à ses API. Nous appliquons une méthode hypothético-déductive pour construire notre corpus d'étude (à la manière du robot *WaliM* cf. §2.3.2.2). C'est un programme qui génère des formes hypothétiques de désanthroponymiques, selon des principes rappelés dans la suite. Ces formes sont ensuite utilisées comme requêtes pour vérifier leur attestation et collecter les contextes qui s'y attachent. Pour générer les formes candidates deux stratégies sont envisageables : une dite *minimale* et une dite *maximale*.

La stratégie minimale consiste à ne générer que des dérivés qui respectent les contraintes de bonne formation morphophonologiques. Rappelons que ces contraintes sont des principes morphotactiques intériorisés par les locuteurs. Ils les conduisent inconsciemment à construire des mots qui tendent vers un optimal dérivationnel. Les contraintes s'allient ou s'opposent pour privilégier cette forme optimale. Or, ces contraintes sont multiples, et nous avons montré que nous ne connaissons pas leur ordonnancement qui est sûrement idiosyncrasique. De fait, il nous est impossible de prédire quelle forme sera *la* forme dérivée optimale, et donc d'appliquer la stratégie minimale. En plus, cette méthode présente le désavantage d'être très coûteuse en amont pour un rappel très faible. En effet, le morphologue doit y prédire tous les mécanismes morphophonologiques possibles en construction et surtout les organiser entre eux. Cette prédiction conduit à générer peu de formes, et donc à chercher et collecter peu de désanthroponymiques. Aussi, cela suppose que les locuteurs respectent systématiquement les contraintes de bonne formation. Seulement, nous avons montré que, parfois, les locuteurs forment volontairement des désanthroponymiques trop longs ou peu euphoniques, notamment pour créer un effet ludique. Ainsi, la stratégie minimale conduit à du silence puisqu'elle nous empêche de trouver ces formes *déviantes*.

La stratégie maximale consiste, à l'inverse, à générer le plus de formes possibles, quitte à enfreindre plusieurs principes morphotactiques. Cette stratégie engendre beaucoup de bruit. Elle permet en contrepartie de collecter plus de formes, car plus de formes sont utilisées comme requêtes. La stratégie maximale est intéressante pour le morphologue pour deux raisons. En traitant un grand nombre de données elle permet de distinguer les propriétés qui peuvent être considérées comme pertinentes des idiosyncrasies : plus un phénomène se vérifie sur un grand nombre de données lexicales, plus ce phénomène mérite d'être décrit comme une propriété qui conditionne l'architecture du lexique. Mais ce n'est pas tout puisqu'à l'inverse notre méthode permet de relever des phénomènes rares et moins prévisibles, qui, sans la stratégie maximaliste de génération des formes candidates, seraient passés inaperçus.

Pour générer les candidats, nous nous sommes servie d'observations et de données de notre travail liminaire de 2015 (Huguin, 2015). Nous avons remarqué que tous les polyonymes qui désignent une personnalité politique française peuvent être utilisés en construction morphologique. Cette observation nous conduit à ajouter une propriété à la définition de polyonyme 1 donnée au Chapitre 1.

Définition 8

Polyonyme (définition provisoire 2) : membre (alias ou non) d'une liste de noms propres désignant le même référent. Chaque polyonyme peut être utilisé librement en syntaxe et la forme de chaque polyonyme peut être utilisée comme radical en dérivation.

En 2015, nous avons aussi listé 90 séquences suffixales repérées dans des désanthroponymiques, cf. (32). Nous nous sommes servie de cette liste pour générer des formes candidates. Elle contient non seulement des suffixes mais aussi des désinences flexionnelles infinitives, des éléments traditionnellement analysés comme des constituants néoclassiques, des suffixes complexes, des suffixes évaluatifs, des séquences issues de sécrétion et des séquences dont la nature reste à vérifier. C'est en

utilisant les principes de naturalité de Dressler et Kilani Schoch (2005) que nous avons classé les séquences suffixales de la liste (32) en fonction de la nature des procédés dans lesquels ils interviennent.

- Certains suffixes interviennent dans des procédés grammaticaux réguliers. Par exemple, le dérivé *mitterandisme* de (109) est construit par un procédé qui valide les critères des procédés prototypiques (cf. §2.5.4.4).

(109) On doit pour cela se défaire des fantômes qui viennent encore nous hanter comme le rocardisme et le **mitterrandisme**... (*François Mitterrand*)

- D'autres sont les exposants de procédés marginaux (cf. §2.5.4.3) qui forment des dérivés évaluatifs. Le dérivé *Hollandounet*, en (110), est un nom propre qui désigne toujours le référent François Hollande. Le locuteur exprime ici son appréciation envers le référent François Hollande et le contexte nous fait comprendre que cette évaluation est négative.

(110) **Hollandounet** va pouvoir enfin annoncer qu'ayant rempli la condition qu'il s'était fixée, à savoir l'inversion de la courbe du chômage, il peut se « représenter »! (*François Hollande*)

- D'autres séquences suffixales, enfin, entrent en jeu dans des procédés extragrammaticaux, plus irréguliers (cf. §2.5.4.1). Par exemple, en (111) la fonction du désanthroponymique (en gras) s'approche de l'hypostatisation définie sous §2.2.2 : l'origine *sarkozythèque*, n'existe pas. Nous sommes en présence d'un mot-valise, collecté par hasard en utilisant le constituant *-thèque*. L'auteur de cette création semble exprimer son mépris pour le comportement du référent de NPP, qu'il qualifie indirectement de primaire.

(111) Je vois que ton pays d'origine est **sarkozythèque**. (*Nicolas Sarkozy + australopithèque*)

Nous ne générons que des désanthroponymiques qui s'apparentent à des *suffixés*. Or, nous avons montré que même si cela ne nous permettait pas de présenter une monographie exhaustive des constructions à

base NPP, cela n'allait pas impacter les résultats fondamentaux de notre recherche. Notre objectif principal est de décrire comment une unité comme l'anthroponyme, avec un sens bipartite et un ensemble de polyonymes, est utilisée en construction. Nous cherchons notamment à décrire pourquoi tel ou tel polyonyme est utilisé en dérivation ou quel type de sens est privilégié lors de la construction. Une des questions est également de déterminer la nature (e.g. morphèmes, lexèmes, radicaux, autre) des anthroponymes et des polyonymes vis-à-vis du lexique. Ces différentes analyses et réflexions ne dépendent pas intrinsèquement du type de procédé étudié.

En suivant la stratégie maximaliste et à partir de l'ensemble des formes de NPP et de celles des séquences suffixales, notre programme a généré les formes graphiques de 110 658 candidats désanthroponymiques. Le programme établit systématiquement la corrélation graphique des variations phonologiques qui existent entre une base et un mot construit. Ces corrélations sont enregistrées dans 36 règles qui se combinent pour générer les candidats qui sont ensuite recherchés sur la Toile. Enfin, ces candidats ont été utilisés comme requêtes sur Bing® et la collecte des résultats nous a permis de réunir 55 036 occurrences de 5 034 désanthroponymiques différents. On remarque que seul 4,5% des candidats sont effectivement attestés. La qualité de ce moteur de recherche a une influence sur les résultats de notre collecte. Bing® est effectivement moins puissant que son concurrent Google® ce qui explique en partie les résultats obtenus. Google® contient 4 fois plus de pages indexées que Bing® [41].

Ajoutons enfin que notre méthodologie est reproductible. Le programme peut être réutilisé sur d'autres NPP et avec d'autres suffixes moyennant sans doute quelques ajustements. Il peut aussi être adapté pour définir des règles dans une autre langue. En revanche, une autre collecte sur Bing® ne peut pas conduire aux mêmes résultats. L'inconstance de la Toile et la qualité du moteur de recherche ont des répercussions sur nos analyses. Nous ne parlons pas de forme *inexistante* mais

41. Ce chiffre est tiré de `https://www.worldwidewebsize.com/` (le 9 décembre 2020).

de forme *non attestée* et, nous n'effectuons pas d'analyse quantitative (ou uniquement pour indiquer une tendance).

Chapitre 3

Cadrages théoriques

Certainly, when I began this journey, the morpheme, both the term and the notion, seemed so modern, so scientific, while the word was out of fashion and undefined. Morphemes were, after all, atomic units in a way that words could never be, and if linguistics were to have any hope of being a science, it needed atomic units.

Aronoff (2018, p. 3)

Sommaire

3.1 Introduction 213
3.2 Catégorisation des modèles 216
3.3 Morphème, arrangement et processus 219
3.3.1 Morphème 220
3.3.2 Item et arrangement 221
3.3.3 Item et processus 223
3.3.4 Évaluation 223
3.4 Lexème et règle 225
3.4.1 Du mot au lexème 225
3.4.2 Espace thématique et polyonymes 228
3.4.3 Sens du lexème et de l'anthroponyme 235
3.4.4 Règles de construction de lexèmes 237
3.4.5 Évaluation 240

3.4.5.1 Unité anthroponymique 240
3.4.5.2 Orientation et binarité 242
3.5 Famille et paradigme 245
3.5.1 Familles et séries de lexèmes 245
3.5.2 Familles et séries de NPP 248
3.5.3 Paradigme : définition 252
3.5.4 Irrégularités dérivationnelles 256
3.5.5 Paradigme et NPP 259
3.5.6 Patrons cumulatifs 263
3.5.7 Morphologie des constructions 265
3.5.8 L'analogie 268
3.5.9 Évaluation 270
3.6 Bilan et positionnements théoriques 273

3.1 Introduction

Pour analyser des mots morphologiquement construits sur des anthroponymes, nous avons besoin de définir les unités manipulées en morphologie et la manière de concevoir une construction morphologique. Le but de ce chapitre est de présenter les unités et cadres théoriques existants et de les évaluer par rapport aux propriétés de l'anthroponyme et des désanthroponymiques. Dans le Chapitre 1, nous avons défini l'anthroponyme comme suit :

> **Définition 5**
>
> Anthroponyme (définition provisoire 2) : catégorie de nom propre permettant d'établir un lien univoque avec un référent humain unique. Un anthroponyme regroupe plusieurs polyonymes qui désignent le même référent. L'anthroponyme dispose de deux composantes sémantiques : (1) un sens dénominatif intructionnel et (2) un sens stéréotypique construit *a posteriori*.

Cette définition assigne deux propriétés singulières à l'anthroponyme qui sont, en conséquence, valables pour les noms de personnalités politiques (NPP) qui nous intéressent. Premièrement, un anthroponyme dispose de différents polyonymes que nous avons définis dans les Chapitres 1 et 2 :

> **Définition 8**
>
> Polyonyme (définition provisoire 2) : membre (alias ou non) d'une liste de noms propres désignant le même référent. Chaque polyonyme peut être utilisé librement en syntaxe et la forme de chaque polyonyme peut être utilisée comme radical en dérivation.

Le Tableau 3.1 montre que les polyonymes du NPP *Dominique Strauss-Kahn* s'emploient librement en syntaxe (colonne 2) et servent de base en dérivation (colonne 3, ces exemples reprennent les contextes (30) du Chapitre 2).

Polyonymes		En syntaxe	En morphologie constructionnelle
NdF	*Strauss-Kahn*	Le **Strauss-Kahn** est knock-out.	Entendons-nous, je n'ai jamais été **strauss-kahnien**.
Prénom	*Dominique*	Tous disent aujourd'hui que le **Dominique** est un chaud lapin !	Encore plus fort, Dame Le Pen dans sa progression, le **Dominiqueur-fou**, seul de la gôche à faire deuxième...
Nom complet	*Dominique Strauss-Kahn*	**Dominique Strauss-Kahn** lance son club de réflexion.	"Libé" précise encore, pour qui n'aurait pas encore mesuré son admirable orthodoxie **dominiquestrauss-kahnienne**, que "l'Etat doit bien sûr savoir se réformer".
1re partie du NdF	*Strauss*	Le **Strauss** vient de se marier pour la quatrième fois.	Du même niveau que le très **straussophile** Nobs [...].
2de partie du NdF	*Kahn*	Le **Kahn** est connu depuis toujours pour être ce qu'il est, un makro ni plus ni moins.	Faisons une collecte pour DSK : un **Kahnthon** ?
Sigle	*DSK*	**DSK** accueilli par les Femen à son procès.	François Dufour est devenu il y a 10 mois « **dskologue** non officiel ».

TABLEAU 3.1 – Emplois des polyonymes de *Dominique Strauss-Kahn*

L'autre propriété remarquable de la Définition 8 est que l'anthroponyme possède deux composantes sémantiques qui peuvent être mobilisées, isolément ou conjointement, lors de l'interprétation de désanthroponymiques. La première composante est un sens dénominatif instructionnel. Il s'agit de faire correspondre à la forme reconnue comme anthroponyme un individu dont les interlocuteurs du discours savent qu'il porte ce nom. En (1) [1], le dérivé peut être interprété sur le sens dénominatif de sa base : 'de Christine Boutin'.

(1) J'ai entendu cette femme sur France info : je ne pense pas qu'elle réclame l'euthanasie de gaité de cœur, et quand elle dit que la souffrance est intolérable et que plus rien ne la soulage, j'ai plus tendance à la croire qu'à acquiescer à la rhétorique **boutinienne**. (*Christine Boutin*)

La seconde composante est un sens stéréotypique construit *a posteriori* de l'acte de baptême du référent. Ce sens comprend un ensemble de connaissances à propos du référent de l'anthroponyme partagées par une communauté linguistique. En (2), le dérivé s'interprète sur le sens dénominatif comme 'partisan de Christine Boutin', mais, on comprend aussi grâce au sens stéréotypique du NPP, qu'il est synonyme d''homophobe, transphobe'.

(2) Si je ne trouve pas que ConchitaWurst a fait la meilleure prestation de l'Eurovision, ça fait de moi une fasciste **christineboutiniste**? (*Christine Boutin*)

Pour choisir le modèle théorique le plus approprié pour l'analyse des désanthroponymiques, nous devons donc résoudre deux problèmes. Tout d'abord, l'unité d'analyse du modèle choisi doit être en mesure de représenter les propriétés de l'anthroponyme que nous venons de rappeler soit : une multiplicité de formes qui co-réfèrent à un même individu, et une double dimension sémantique dont les composantes sont co-mobilisables en fonction du contexte. Les modèles théoriques en morphologie définissent et adoptent principalement deux types d'unités : le morphème (e.g. Lieber, 1980) et le lexème (e.g. Fradin, 2003a). Nous cherchons donc à savoir laquelle de ces unités est la

1. (1) et (2) reprennent (35a) et (35b) du Chapitre 1.

plus appropriée pour modéliser les propriétés anthroponymiques. Ensuite, le modèle choisi doit permettre d'analyser de manière unifiée l'ensemble des dérivés de NPP, i.e. de rendre compte à la fois des régularités présentes dans le lexique désanthroponymique mais aussi des décalages sens/forme que présentent certains mots construits sur NPP.

Dans la section 3.2, nous présentons les principes qui nous permettent de classer les approches et les modèles morphologiques que nous évaluons dans les trois sections suivantes, à savoir : les approches à base morphème (§3.3), la morphologie lexématique (§3.4) et les approches paradigmatiques de la morphologie (§3.5). Pour conclure le Chapitre 3, un bilan présente les unités et les principes théoriques nécessaires à nos analyses (§3.6).

3.2 Catégorisation des modèles

Les approches de la morphologie peuvent être décrites et classées à partir de trois grandes oppositions définies dans les travaux de Stump (2001, p. 1) et Blevins (2016, p. 14). Stump (2001, p. 1) oppose d'une part les théories lexicales aux théories inférentielles et, d'autre part, les théories incrémentales aux théories réalisationnelles. Blevins (2016, p. 14) divise les théories selon qu'elles adoptent une démarche constructive ou abstractive.

- Dans les théories **lexicales** les marques dérivationnelles ou flexionnelles sont dans le lexique qui contient des morphèmes (cf. §3.3.1), i.e. des formes systématiquement associées à un contenu sémantique ou morphosyntaxique. On leur oppose les théories **inférentielles** où le lien entre le contenu sémantique ou morphosyntaxique d'un mot et sa structure morphologique est analysé par des règles. Les affixes ne sont pas des signes stockés dans le lexique mais l'expression de ce contenu sémantique ou morphosyntaxique.
- Dans les théories **incrémentales** l'acquisition de contenu sémantique ou morphosyntaxique est concomitant à l'ajout d'affixes dé-

rivationnels ou flexionnels. À l'inverse, dans les théories **réalisationnelles** c'est l'association d'un mot avec des propriétés sémantiques ou morphosyntaxiques particulières qui conduit à l'introduction d'affixes dérivationnels ou flexionnels.

- Dans une démarche **constructive** on analyse la formation d'un mot complexe à partir d'un ensemble d'éléments primitifs, e.g. à partir d'unités inférieures aux mots comme les radicaux et les affixes. Par contraste, dans une démarche **abstractive** les mots sont premiers alors qu'ils constituent le résultat dans une démarche constructive. L'analyse d'une collection de mots se généralise en abstractions d'où émergent les structures partagées (affixes, radicaux, lexèmes cf. Bonami, 2014, p. 11).

En synthèse, l'opposition entre les théories lexicales et les théories inférentielles rend compte du statut des marques dans le modèle considéré, e.g. des affixes. Elle distingue les approches où ces marques sont enregistrées dans le lexique des autres. L'opposition entre les théories incrémentales et les théories réalisationnelles différencie les approches où le complexe est une simple concaténation d'unités (e.g. morphèmes ou radicaux et affixes) et les approches où le complexe résulte d'une fonction appliquée à une unité (morphème ou lexème). Enfin, l'opposition entre les théories constructives et abstractives cible le mécanisme d'analyse, suivant qu'il se focalise sur l'input de la construction (constructive) ou son output (abstractive). Les deux premières oppositions sont incompatibles avec une approche abstractive. En effet, on ne peut pas caractériser le mécanisme d'obtention du complexe (incrémental ou réalisationnel) dans une approche abstractive qui établit des généralisations *a posteriori* en analysant l'output de la construction (cf. §3.5).

Le croisement des valeurs de chacune des oppositions définit les principes fondamentaux des approches morphologiques que nous allons évaluer sous la forme de quatre caractéristiques résumées dans le Tableau 3.2. Ces caractéristiques, qui découlent en partie des oppositions de Stump (2001) et Blevins (2016), sont : (i) le type d'unité manipulée (le morphème, le lexème ou une famille ou un fragment de famille morphologique), (ii) le statut des marques, à savoir est-ce qu'elles

sont enregistrées dans le lexique (théorie lexicale), ou non (théorie inférentielle), (iii) le mode d'obtention du complexe, i.e. par concaténation d'unités minimales (théorie incrémentale) ou par l'application d'une fonction (théorie réalisationnelle), et (iv), le mécanisme d'analyse, qui peut être basé sur l'input (constructif) ou l'output (abstractif). Le Tableau 3.2 complète la caractéristique de chaque approche par un ou plusieurs exemples de modèles qui s'y rattachent.

Morphème, arrangement et processus
a. Item et arrangement
Unité : morphème
Statut des marques : théorie lexicale
Obtention du complexe : théorie incrémentale
Mécanisme : constructif
Exemple de modèle : Lieber (1980)
b. Item et processus
Unité : morphème
Statut des marques : théorie inférentielle
Obtention du complexe : théorie incrémentale
Mécanisme : constructif
Exemples de modèles : Boas (1911)
Lexème et règle
Unité : lexème
Statut des marques : théorie inférentielle
Obtention du complexe : théorie réalisationnelle
Mécanisme : constructif
Exemple de modèle : Fradin (2003a)
Famille et paradigme
Unité : (famille ou fragment de famille de) lexèmes
Mécanisme : abstractif
Exemple de modèle : Bochner (1993), Bonami et Strnadová (2019)

TABLEAU 3.2 – Principes fondamentaux des approches et modèles évalués

Nous divisons ainsi les modèles de la morphologie en trois types et chacun fait l'objet d'une section dans la suite du chapitre.

Morphème, arrangement et processus regroupe deux approches qui utilisent le morphème comme unité. Dans l'une, *Item et arrange-*

ment (Hockett, 1954), une unité complexe est une combinaison de morphèmes alors que dans l'autre, *Item et processus* (Hockett, 1954), elle est produite par une fonction appliquée à un morphème. Ces deux approches sont constructives puisqu'elles envisagent la construction d'un mot complexe à partir d'arrangements ou de processus appliqués à des morphèmes.

Lexème et règle est le nom qui nous permet de regrouper les modèles où la construction d'un lexème complexe est conçue comme une règle appliquée à un lexème base. Le modèle de la *Morphologie lexématique* développé par Fradin (2003a) est représentatif de cette approche inférentielle et réalisationnelle. Fradin (2003a, p. 79) inscrit son modèle dans l'approche dite *Mot et paradigme* (opposé à *Item et arrangement* et *Item et processus* dans Hockett, 1954). Nous préférons *Lexème et règle* à *Mot et paradigme* car ce dernier nom renvoie à des approches tantôt abstractives (e.g. Robins, 1959), tantôt constructives (e.g. Matthews, 1976), et que l'utilisation du terme *paradigme* recouvre plusieurs réalités (cf. §3.5.3). Nous renvoyons à Blevins (2013) et Bonami (2014, p. 12) pour un bilan sur l'évolution de l'approche *Mot et paradigme*.

Famille et paradigme regroupe des modèles où l'unité de base est la famille (de mots-formes ou de lexèmes). Cette approche est abstractive car les unités et processus de constructions ne sont définissables que comme des abstractions obtenues *a posteriori* à partir de collections de mots qui entretiennent des relations formelles et sémantiques (Strnadová, 2014b, p. 202).

3.3 Morphème, arrangement et processus

Cette section contient d'abord la présentation de la définition du morphème (§3.3.1), dont on doit la dénomination au linguiste polonais Baudouin de Courtenay. Puis, nous donnons les principes généraux des deux approches morphématiques *Item et arrangement* et *Item et processus* (§3.3.2 et §3.3.3). Nous déterminons ensuite si l'une des deux approches morphématiques est opératoire pour nos analyses et vérifions l'adéquation des propriétés du morphème à celles de l'anthroponyme

(§3.3.4).

3.3.1 Morphème

Depuis la fin du 19^{e} siècle, le morphème est souvent présenté comme l'unité de la morphologie (Aronoff, 1976, 2007). Selon Hockett (1958, p. 123), il est la plus petite unité significative de la langue. Les propriétés classiques du morphème sont rappelées par Anderson (1992, p. 50) :

> « Les morphèmes sont des unités linguistiques atomiques homogènes et indivisibles. Chaque morphème d'un mot donné est phonologiquement représenté par un morphe, et chaque morphe représente exactement un morphème. Les morphes sont systématiquement et uniquement (pas nécessairement biunivoquement) liés à la forme phonémique de surface. Les morphèmes sont disposés dans une structure de Constituants Immédiats, ce qui produit une analyse de la structure interne d'un mot similaire à la structure d'un arbre syntaxique. Les mots sont composés uniquement de morphèmes. »[2]

L'identification des morphèmes fait appel à différents tests, comme le test de commutation (Touratier, 2012 ; cf. aussi Harris, 1942 ; Lyons, 1968, p. 182). Ce test consiste à vérifier qu'une portion d'énoncé (ou suite de phonèmes) commute avec une autre dans un contexte identique, que cette portion est minimale, i.e. qu'elle n'est pas décomposable en plus petites unités, et, qu'elle apparaît dans un autre contexte avec le même sens.

Soient les exemples (3a) à (3d).

2. [En anglais dans le texte] *« Morphemes are homogeneous and indivisible atomic units of linguistic form. Each morpheme in a given word is phonologically represented by exactly one morph*[3]*, and each morph represents exactly one morpheme. The morphs themselves are consistently and uniquely (though not necessarily biuniquely) related to surface phonemic form. The morphemes are arranged into a structure of Immediate Constituents, which yields a sort of Phrase Marker as the analysis of a word's internal structure. Words are exhaustively composed of morphemes. ».*

(3) a. Mathieu, jeune **macroniste** : 'c'est un peu l'homme providentiel qui arrive une fois par siècle'. (*Emmanuel Macron*)

b. Fils de l'ex directeur de l'UNESCO, Amadou Mahtar Mbow, le financier Fara Mbow est proche, depuis les années 80, de l'homme d'affaires français Alexandre Djouhri, un **chiraquiste** proche de Dominique de Villepin, en contact jadis avec Béchir Saleh [...]. (*Jacques Chirac*)

c. Le **macronisme** existe-t-il ? (*Emmanuel Macron*)

d. « Le **chiraquisme**, c'est fini. Je pense que c'est une page politique définitivement tournée. » (*Jacques Chirac*))

Les désanthroponymiques des exemples (3a) à (3d) peuvent être décomposés en unités minimales. La commutation de chacune des unités répond à la formule AC : BC : : AD : BD (Mugdan, 2015), *macroniste* : *chiraquiste* : : *macronisme* : *chiraquisme*, où chacun des symboles A, B, C, et D correspond à une unité minimale avec un sens constant, cf. Figure 3.1. On peut conclure *a priori* que *macron-*, *chiraqu-*, *-iste* et *-isme*, sont quatre morphèmes.

Morphe		Sens constant	
macron-	-iste	'Emmanuel Macron'	'partisan de'
↕	↕	↕	↕
chiraqu-	-isme	'Jacques Chirac'	'idéologie de'

FIGURE 3.1 – Identification des morphèmes : le test de commutation

3.3.2 Item et arrangement

Dans l'approche *Item et arrangement*, le lexique contient un ensemble de morphèmes, i.e. les items, et les règles de la combinatoire de ces morphèmes, i.e. les arrangements (Hockett, 1954, p. 214).

Une combinaison de morphèmes s'inspire des règles syntaxiques génératives (X-bar) où une tête sélectionne un ou plusieurs compléments.

On distingue deux types de morphèmes définis par une forme phonologique, un sens et une catégorie syntaxique. Tous deux appartiennent à une catégorie majeure, i.e. à la catégorie des noms, verbes, adjectifs ou adverbes.

- Le morphème radical ou racine est un morphème simple (comme *boutin* dans *boutin+iste*, cf. *infra*).
- Le morphème affixal est un morphème *tête*. C'est lui qui sélectionne le morphème radical.

Ainsi, dans un modèle relevant de *Item et arrangement*, comme par exemple le modèle de Lieber (1980), les morphèmes affixaux possèdent, en plus d'une catégorie syntaxique, des spécifications catégorielles qui sont des contraintes de sélection du morphème radical. Par exemple, le nom *boutiniste*, contextualisé en (4), s'analyse comme la concaténation de deux morphèmes dont les entrées lexicales sont données en (5) suivant les conventions de notation de Lieber (1980, p. 66). Le suffixe *-iste* sélectionne des noms (propres) pour former des noms de partisans, ce qui est noté par $]_{\text{Npr}}_]_{\text{Nc}}$ en (5b) où _ indique la place du morphème affixal. (5c) donne la représentation crochetée du mot complexe.

(4) Après la rmiste millionnaire, le **boutiniste** en hlm voici... le député-maire UMP qui touche les assedics ? (*Christine Boutin*)

(5) Entrées lexicales des morphèmes

a. Radical *boutin* :

/butɛ̃/
Npr
'boutin'

b. Suffixe *-iste* :

/ist/
$]_{\text{Npr}}_]_{\text{Nc}}$
'partisan de'

c. $[[\text{boutin}]_{\text{Npr}}\text{iste}]_{\text{Nc}}]_{\text{Nc}}$

L'approche *Item et arrangement* est incrémentale. La construction morphologique est donc une stricte concaténation de chaque morphème affixal à chaque morphème radical, moyennant les contraintes enregistrées dans chaque entrée lexicale. Une telle approche possède

l'avantage d'être assez simple car la construction est une concaténation d'unités qui combinent une forme, une catégorie et un sens (Fradin, 2003a, p. 37). Il existe un parallélisme systématique entre le signifiant et le signifié.

3.3.3 Item et processus

Dans l'approche *Item et processus* (e.g. le modèle de Boas, 1911) le lexique ne contient que les morphèmes radicaux. Un affixe est une fonction qui s'applique au radical. Le mot construit est obtenu par l'application d'une fonction à la forme radicale, i.e. un processus (Hockett, 1954). Autrement dit, l'argument d'un affixe est un morphème radical ou le résultat de l'application antérieure d'une autre fonction à un morphème radical.

Par exemple, et à la manière de Hockett (1954, p. 229) [4], on peut analyser le nom *boutiniste* comme suit : à la forme racine /butɛ̃/ est appliquée la fonction de 'partisan', cf. (6a) et le marqueur formel de la fonction est /ist/.

(6) a. F_{PARTISAN}(*Boutin*) → *boutiniste*

À la différence de *Item et arrangement*, il ne s'agit plus ici d'une simple concaténation mais d'un processus. Néanmoins, et comme précédemment, les radicaux sont sélectionnés suivant des critères imposés par des éléments ayant un pouvoir prédicatif (les affixes).

3.3.4 Évaluation

C'est aujourd'hui consensuel : les approches morphématiques ont un pouvoir opérationnel limité. Cela a été montré par M. Aronoff (Aronoff, 1976, 1994, 2007, 2018), et de nombreux morphologues à sa suite (e.g. Fradin, 2003a ; Blevins, 2006). Les principes de ces approches sont non seulement inadaptés pour analyser le lexique construit en général, mais aussi celui des désanthroponymiques qui, comme nous allons le

4. Hockett (1954, p. 229) donne des exemples qui concernent la flexion, nous adaptons ces exemples à un cas de dérivation puisque c'est précisément ce qui nous intéresse.

voir, fait appel aux mêmes types d'opérations dérivationnelles (nous ne reprenons pas l'ensemble des arguments avancés par les auteurs précités).

Item et arrangement comme *Item et processus* sont des approches incrémentales. Cette conception conduit à considérer que tout changement sémantique est corrélé à un changement formel, et inversement. Or, il existe bon nombre de dérivés non compositionnels, i.e. où la forme et le sens ne sont pas en lien biunivoque. L'absence de marquage de la conversion *cahuzac*, cf. (7a), ou le surmarquage non compositionnel de *promacroniste*, cf. (7b), sont des caractéristiques qui contreviennent aux principes fondamentaux des approches morphématiques.

- Pour conserver la condition de biunivocité dans un modèle morphématique, les conversions sont analysées avec un suffixe privé de représentation phonémique appelé morphème zéro (∅ en (7a)). Le problème est qu'une fois admise l'existence de morphèmes zéros, rien ne permet de limiter leur nombre (cf. aussi Fradin, 2003a, p. 60 et Tribout, 2010, p. 34 pour un bilan sur les problèmes engendrés par les converts).
- En (7b), le dérivé ne peut s'interpréter que comme 'pour/favorable à Macron'. Le morphème *pro-* signifie 'favorable à', mais *-iste* n'est pas corrélé à un sens. De fait, soit *pro-* et *-iste* sont un seul et même morphème, soit *-iste* n'est pas un morphème. La première solution envisage le morphème comme une unité discontinue ce qui est contradictoire avec la définition même de morphème. La seconde solution est impossible car, dans une approche morphématique, le lexique est constitué de morphèmes et rien que de morphèmes (sans reste).

(7) a. *Cahuzac* + ∅ → *cahuzac*
Richelieu avait déjà fait chou blanc en imposant les nobles : les puissants (les **cahuzacs** de l'époque) ne les payaient pas [...]. [5] (*Jérôme Cahuzac*)

5. Source consultée le 3 juin 2020 : `https://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140110trib000809037/1814-l-autre-anniversaire-l-autre-revolte-fiscale.html`.

b. *pro* + *Macron* + *iste* → *promacroniste*
[...] il ratisse à gauche et à droite et surtout dans la droite dite "républicaine" où il a déjà séduit le maire de Nice, Christian Estrosi qui le rejoint avec son clan **promacroniste**. [6] (*Emmanuel Macron*)

Le lexique construit, désanthroponymique ou non, transgresse les conditions de biunivocité qui doivent être satisfaites entre les éléments formels qui le constituent et leur sens. La bijection de la nature incrémentale de *Item et arrangement* et *Item et processus* sont des freins suffisants pour rejeter les approches morphématiques mais aussi le morphème pour nos analyses.

3.4 Lexème et règle

Dans cette section, nous présentons le lexème (§3.4.1) et discutons de ses propriétés formelles (§3.4.2) et sémantiques (§3.4.3). Nous vérifions la compatibilité de ces attributs avec ceux des anthroponymes. Nous expliquons ensuite les principes généraux du modèle de la *Morphologie Lexématique* élaboré par Fradin (2003a) (§3.4.4) et évaluons son fonctionnement pour analyser les désanthroponymiques (§3.4.5).

3.4.1 Du mot au lexème

Le lexème est un type de *mot* spécifique. Depuis Saussure (1916), le mot est généralement défini comme un signe linguistique pourvu d'un signifiant et d'un signifié. Pour Bloomfield (1926, p. 156), il s'agit d'une forme qui peut être énoncée seule avec un sens. Cette définition, unique, est insuffisante car *mot* renvoie à plusieurs réalités linguistiques comme le remarque Matthews (1974) (cf. Haspelmath, 2011 pour un bilan critique de la notion de mot). Matthews (1974, p. 24) distingue trois types de mots dont les définitions sont rappelées *infra* et illustrées avec les exemples (8).

6. Source consultée le 2 novembre 2020 : `http://www.lafranceliberee.fr/journal-pages/economie/page.html`.

Mot : unité constitutive d'une phrase, porteuse des valeurs flexionnelles imposées par la syntaxe, pourvue d'un signifiant et d'un signifié. P. Matthews propose de réserver l'emploi de *mot* à cette définition. Les 3 formes *mangeais*, *mangeais* et *mange* sous (8a), (8b) et (8c) sont 3 mots différents.

Mot-forme : unité phonologique qui correspond au signifiant de F. Saussure. Cette unité permet de rendre compte des liens d'homonymie entre certains *mots* : dans (8a) et (8b), /mãʒɛ/ est un mot-forme unique.

Lexème : unité caractérisée par un sens lexical stable, un ensemble de propriétés syntaxiques, et qui fait abstraction des valeurs de la flexion contextuelle, autrement dit le lexème est le représentant abstrait d'un paradigme flexionnel. Les 3 formes du verbe *mangeais*, *mangeais* et *mange* sont l'actualisation d'un unique lexème MANGER$_V$ noté, par convention, en petites capitales.

(8) a. Je **mangeais** une pomme.
b. Tu **mangeais** une pomme.
c. Il **mange** une pomme.

Fradin (2003a, p. 84) propose des variantes aux définitions de P. Matthews. Celles-ci prennent appui sur les trois oppositions binaires concret/abstrait, type/occurrence, lexical/grammatical, explicitées ci-après.

Mot-occurrence : unité lexicale ou grammaticale concrète constitutive d'une phrase (occurrence) pourvue d'un signifiant et d'un signifié.

Mot-forme : unité lexicale ou grammaticale concrète type pourvue d'un signifiant et d'un signifié (correspond au *mot* de P. Matthews) ;

Lexème : unité lexicale abstraite type pourvue d'un signifiant et d'un signifié.

Grammème : unité grammaticale abstraite pourvue d'un signifiant et d'un signifié.

- Un mot est *concret* s'il est analysé avec les valeurs flexionnelles imposées par la syntaxe dans le contexte où il apparaît, sinon il est *abstrait*.

- Un mot est un *type* s'il désigne une classe. Ses instances concrètes et particulières en sont les *occurrences*.
- Un mot est *lexical* s'il valide les propriétés suivantes : il appartient à une classe ouverte, il peut être la tête d'un syntagme de même catégorie, il constitue l'output d'une construction morphologique et il a une fonction catégorématique, c'est-à-dire qu'il catégorise un objet du monde ou introduit un référent dans le discours (Fradin, 2003a, p. 14), sinon il est *grammatical*. Les noms, les adjectifs, les verbes et les adverbes sont des mots lexicaux. Les prépositions, les conjonctions, les pronoms et les déterminants sont des mots grammaticaux.

À titre illustratif, l'énoncé (9) contient 9 mots-occurrences (*les*, *sarkozystes*, *pensent*, *comme*, *des*, *sarkozystes*, *et*, *comme*, *Nicolas*), 7 mots-formes (seule l'une des deux occurrences de *sarkozystes* et *comme* est comptabilisée : *les*, *sarkozystes*, *pensent*, *comme*, *des*, *et*, *Nicolas*), les actualisations de 3 lexèmes ($\text{SARKOZYSTE}_{\text{Nc}}$, PENSER_{V}, $\text{NICOLAS}_{\text{Npr}}$[7]) et celles de 4 grammèmes (LE, $\text{COMME}_{\text{Conj}}$, UN_{Det}, ET_{Conj}).

(9) Les sarkozystes pensent comme des sarkozystes et comme Nicolas.

Les dimensions définitoires du lexème sont illustrées dans la Figure 3.2. Le contenu de chaque dimension est constitué de ce qui est partagé par l'ensemble du paradigme flexionnel. La forme phonologique, notée (F), /lav/ est le radical utilisé dans le paradigme de LAVER_{V}. Suivant l'analyse défendue par Bonami et Boyé (2003, 2005) le paradigme d'un verbe ou adjectif peut être représenté par un *espace thématique* où figurent les relations de dépendances entre les différents radicaux qui apparaissent dans les formes du paradigme. Cet espace thématique constitue la dimension formelle du lexème (cf. §3.4.2). Ici cet espace est réduit au singleton /lav/, unique valeur radical dans la flexion de LAVER_{V}. Les propriétés syntaxiques du lexème, notées (C), sont ici réduites à la valeur de la PDD. Le contenu de la dimension sémantique, est noté (S) (cf. §3.4.3).

7. Nous suivons Fradin (2003a) qui comptabilise les *prénoms* comme des lexèmes, nous en discutons dans la suite.

(F)	/lav/
(C)	V
(S)	‘laver’

FIGURE 3.2 – Représentation tridimensionnelle du lexème LAVER$_V$

On retiendra que le lexème est le représentant abstrait d'un paradigme flexionnel. Il est défini par l'ensemble des propriétés qui sont spécifiques de ce paradigme. Chez les auteurs précités (i.e. Matthews, 1974 et Fradin, 2003a), cette définition est exprimée par le produit de trois valeurs qui synthétisent ces propriétés : un radical ou un réseau de radicaux communs aux membres du paradigme et qui est/sont nécessairement suffisant(s) pour le reconstituer, la partie du discours et le contenu sémantique partagé par ces membres.

Les questions fondamentales que pose notre étude sont de savoir si l'anthroponyme possède les propriétés requises pour être un lexème et si, à l'inverse, la structure du lexème est suffisante pour représenter les caractéristiques de l'anthroponyme. La première question obtient une réponse positive. Si l'anthroponyme possède une forme phonologique (/nikolasarkozi/), une dimension sémantique, et que l'on étend aux noms propres la catégorie syntaxique possédée par le lexème, il possède le minimum de propriétés requises pour en être un. La seconde question revient à déterminer à quelle dimension correspondent les polyonymes et si le sens du lexème peut être bipartite puisque c'est le cas de l'anthroponyme. Notre hypothèse initiale est que l'ensemble des polyonymes constitue un réseau de radicaux appartenant au même lexème à l'image de l'*espace thématique* de Bonami et Boyé (2003, 2005). Pour vérifier cette hypothèse, nous rappelons les caractéristiques de l'espace thématique et les comparons aux propriétés des polyonymes dans la prochaine section.

3.4.2 Espace thématique et polyonymes

Nous l'avons précisé (§3.4.1), le point de vue défendu par Bonami et Boyé (2003) est que la dimension formelle d'un lexème verbal réalise un

espace thématique. Bonami et Boyé (2005) étendent la notion d'espace thématique aux adjectifs. Voyons quels sont les principales caractéristiques de l'espace thématique.

L'espace thématique d'un lexème comprend un ensemble de radicaux indexés, ou thèmes, systématiquement sélectionnés pour construire une case du paradigme flexionnel. Les relations entre les radicaux, régies par des règles d'implication, sont appelées règles de dépendance. Il suffit alors de renseigner certains radicaux dans l'entrée lexicale d'un lexème pour déduire l'intégralité du paradigme flexionnel.

L'espace thématique est une solution proposée pour expliquer les cas d'allomorphie radicale. Par exemple, la flexion du verbe BOIRE$_V$ utilise trois radicaux allomorphes différents : /bwa/ dans (*je*) *bois*, /bwav/ dans (*ils*) *boivent* et /byv/ dans (*nous*) *buvions*[8]. L'espace thématique rend ainsi explicite l'adéquation entre la dimension phonologique du lexème et l'idée que les formes fléchies sont interprédictibles.

En dérivation, Bonami *et al.* (2009), Roché (2010) ou Tribout (2012) expliquent que les règles sont aussi sensibles aux cases de l'espace thématique. Même si cette condition n'est pas toujours satisfaite, une règle de construction de lexème sélectionne de manière privilégiée une case de l'espace thématique (Bonami *et al.*, 2009).

En somme, l'espace thématique vérifie les propriétés suivantes.

La prédictibilité : le nombre de thèmes est prédictible suivant la catégorie syntaxique du lexème considéré.

L'implicativité : il existe des relations de dépendance entre les radicaux.

L'univocité : les règles morphologiques flexionnelles, et moins systématiquement les règles dérivationnelles, opèrent chacune sur un thème spécifique.

La nature formelle des radicaux : l'espace thématique contient des radicaux ou thèmes qui correspondent à ce qu'Aronoff (1994)

8. Les relations de dépendance entre les radicaux permettent notamment de prédire que le radical utilisé pour un verbe à la troisième personne du pluriel au présent de l'indicatif est identique au radical du subjonctif singulier (i.e. /bwav/ *ils boivent*).

nomme des *morphomes*. Ce sont de pures formes morphologiques qui n'ont ni propriété syntaxique ni propriété sémantique ou pragmatique.

La notion d'espace thématique a l'avantage de permettre d'enregistrer plusieurs formes dans la dimension formelle du lexème. C'est, d'une certaine manière, ce que nous cherchons à modéliser afin d'enregistrer les polyonymes sous un même NPP. On peut donc se demander si cette organisation est pertinente pour décrire la relation entre les polyonymes et le NPP.

Voici les propriétés des NPP qui vont nous permettre de répondre à cette question.

- Chaque polyonyme peut être utilisé librement en syntaxe (cf. Chapitre 2). Cette propriété les oppose à certains radicaux qui sont purement dérivationnels et ne sont jamais autonomes en français (e.g. /lyd/ dans LUDIQUE$_{\text{Adj}}$). Les radicaux flexionnels ne sont visibles en syntaxe que munis d'une marque flexionnelle.
- Les polyonymes possèdent un sens et des propriétés pragmatiques. Comme ils partagent un même contenu sémantique, ils ne sont pas des morphomes contrairement aux radicaux. De plus, ils disposent chacun de propriétés contextuelles ou pragmatiques différentes, ce qui n'est pas non plus le cas des radicaux. En effet, certains contextes syntaxiques font privilégier certains polyonymes. La présence des titres de civilités comme *madame* ou *monsieur*, ou de titres tels *Docteur* et *Maître*, nécessite l'utilisation du *nom complet* ou du *nom de famille* (même s'ils sont interchangeables sans créer d'agrammaticalité cf. *infra*). La distribution des polyonymes répond à des normes pragmatiques ou sociales. Le *surnom* indique généralement une proximité entre le référent et le locuteur, à l'inverse du *nom complet*. Chaque polyonyme dispose donc de propriétés contextuelles et pragmatiques qui lui sont propres.
- Alors que dans un espace thématique le nombre de cellules dépend de la catégorie syntaxique du lexème, dans l'absolu rien ne permet de limiter le nombre de polyonymes. Les NPP possèdent *a*

minima 3 à 6 polyonymes, e.g. Tableau 3.3 (cf. Chapitre 1, §1.4.1). Pourtant, il n'est pas possible de prédire exactement le nombre de polyonymes d'un NPP. Le nombre de *surnoms* est imprévisible. Nous n'avons pas connaissance de *surnom* pour (*Dominique Strauss-Kahn*) .

Polyonymes	*Dominique Strauss-Kahn*	*François Hollande*
NdF	*Strauss-Kahn*	*Hollande*
Prénom	*Dominique*	*François*
Nom complet	*Dominique Strauss-Kahn*	*François Hollande*
1re partie du NdF	*Strauss*	
2de partie du NdF	*Kahn*	
Sigle	*DSK*	
Surnom	?	*Flamby*

TABLEAU 3.3 – Polyonymes de *Dominique Strauss-Kahn* et *François Hollande*

- Les polyonymes sont toujours interchangeables en syntaxe. Cette interchangeabilité peut créer un décalage pragmatique, mais jamais une agrammaticalité. Ce n'est pas le cas des radicaux flexionnels qui sont systématiquement sélectionnés pour un contexte déterminé (i.e. des valeurs de traits flexionnels données) sans quoi l'énoncé est agrammatical. Le premier contexte de (10) est une citation contenant une occurrence du *nom de famille* du NPP *Emmanuel Macron*. Nous avons ensuite remplacé le polyonyme original par les autres dénominations d'Emmanuel Macron. On trouve un décalage en (10c) et (10d) où l'on ne s'attend ni à l'utilisation du *prénom* ni à l'utilisation d'un *surnom* de la part d'un journal national. Nous verrons (cf. Chapitre 5) que l'utilisation d'un polyonyme dépend aussi de l'utilisation d'autres polyonymes plus identifiants (e.g. le *nom complet*) dans le cotexte.

(10) a. Covid-19 : **Macron** va présenter mercredi un nouveau durcis-

sement des mesures.[9] (*Emmanuel Macron*)

b. Covid-19 : [**Emmanuel Macron**] va présenter mercredi un nouveau durcissement des mesures.

c. Covid-19 : [**Emmanuel**] va présenter mercredi un nouveau durcissement des mesures.

d. Covid-19 : [**Manu**] va présenter mercredi un nouveau durcissement des mesures.

- Chacun des polyonymes d'un même NPP peut être sélectionné par la même règle de construction, ce qui n'est normalement pas le cas des radicaux de l'espace thématique. Par exemple, en (11), chacun des polyonymes de *Ségolène Royal* est utilisé comme radical d'un dérivé en -*esque*.

(11) a. Bref la « dialectique **ségolénesque** ». (*Ségolène Royal*)

b. C'est exact, et c'est précisément sur le néant intellectuel **royalesque** que Bayrou a émergé. (*Ségolène Royal*)

c. Rappelez-vous aussi, puisqu'on parle d'humour, la promesse **ségolène-royalesque** du smic à 1 500€, qu'elle défendit mordicus pendant toute une campagne... (*Ségolène Royal*)

- L'implication qui existe entre les différents polyonymes n'est pas de même nature que celle qui existe entre les radicaux de l'espace thématique (cf. Tableau 1.7, Chapitre 1). Les règles de dépendances entre les radicaux permettent de déterminer quels sont les radicaux identiques ou différents dans le paradigme flexionnel. L'implication qui existe entre les polyonymes permet de déterminer en partie, mais en partie seulement, leur forme et leur nombre. Le *nom complet* regroupe en effet le *prénom* et le *nom de famille*. L'existence d'un *nom de famille* composé entraîne souvent l'existence de trois autres polyonymes, respectivement les *1re et 2de parties du nom de famille* et un *sigle* qui sont formellement apparentés. En plus, la forme du *surnom* s'apparente parfois à un

9. Source consultée le 28 octobre 2020 : `https://www.mediapart.fr/journal/fil-dactualites/271020/covid-19-macron-va-presenter-mercredi-un-nouveau-durcissement-des-mesures`.

autre polyonyme comme pour le *surnom Manu* d'Emmanuel Macron qui est une forme diminutive du *prénom*, cf. (12a). Parfois au contraire, la forme est totalement différente (et donc imprédictible), cf. (12b).

(12) a. "Ça va **Manu**?" : le calvaire du collégien recadré par Emmanuel Macron. (*Emmanuel Macron*) [10]

b. Affublé de nombreux surnoms, dont le plus connu reste "**Flamby**", le président avait fait fi des critiques, du moins, en apparence, comme il l'avait confié au micro de Franceinfo. (*François Hollande*) [11]

- L'examen des langues casuelles montre que les polyonymes possèdent chacun des paradigmes flexionnels différents. Par exemple, les Tableaux 3.4 et 3.5 donnent des extraits des paradigmes flexionnels des polyonymes *Jules* et *César* (cf. §1.3.1 sur la *tria nomina* latine). Ces tableaux montrent que les polyonymes ne prennent pas les mêmes marques flexionnelles et surtout qu'ils possèdent des déclinaisons qui leur sont propres, i.e. qu'ils ne varient pas suivant les mêmes traits : le *nom de famille* varie selon le genre du référent, pas le *surnom*. Les polyonymes ne sont donc pas différents radicaux de l'espace thématique.

Les Tableaux 3.4 et 3.5 amènent à penser qu'un polyonyme est plus proche d'un lexème que du radical d'un lexème. En effet, *Julius* et *Caesar* peuvent être considérés comme des abstractions de paradigmes flexionnels, mais uniquement s'ils sont désincarnés, i.e. qu'ils ne réfèrent pas à un individu (cf. §1.5.1). Incarnés, les trois polyonymes *Caius Iulius Caesar* ont en commun de désigner Jules César. Le fait qu'ils partagent une composante sémantique, une catégorie syntaxique et fonctionnent parfois ensemble constituent trois arguments pour ne pas les considérer comme trois lexèmes différents. Les polyonymes sont donc des unités linguistiques de nature lexicale constitutives du NPP qui permettent toutes de référer à un même individu, dans des contextes différents. À

10. Source consultée le 22 mars 2021 : `https://www.lecourrieraustralien.com/ca-va-manu-le-calvaire-du-collegien-recadre-par-emmanuel-macron/`.
11. Source consultée le 22 mars 2021 : `https://www.gala.fr/l_actu/news_de_stars/francois-hollande-surnomme-flamby-ce-quil-en-pense_453173`.

partir de l'événement extra-linguistique qu'est l'acte de baptême du référent, elles se partagent un sens bipartite mais conservent des propriétés qui leur sont propres (e.g. connotations, emplois syntaxiques différents).

	SG			PL		
	MASC	FEM	NEUTRE	MASC	FEM	NEUTRE
Nominatif	Julius	Juliă	Julium	Juliī	Juliae	Juliă
Vocatif	Julie	Juliă	Julium	Juliī	Juliae	Juliă
Accusatif	Julium	Juliăm	Julium	Juliōs	Juliās	Juliă
Génitif	Juliī	Juliae	Juliī	Juliōrŭm	Juliārŭm	Juliōrŭm
Datif	Juliō	Juliae	Juliō	Juliīs	Juliīs	Juliīs
Ablatif	Juliō	Juliā	Juliō	Juliīs	Juliīs	Juliīs

TABLEAU 3.4 – Déclinaisons latines de *Julius*

	SG	PL
Nominatif	Caesar	Caesarēs
Vocatif	Caesar	Caesarēs
Accusatif	Caesarem	Caesarēs
Génitif	Caesaris	Caesarum
Datif	Caesarī	Caesaribus
Ablatif	Caesarĕ	Caesaribus

TABLEAU 3.5 – Déclinaisons latines de *César*

On peut conclure qu'il n'y a pas d'analogie possible entre le lien qui unit l'anthroponyme et les différents polyonymes et le lien qui unit un lexème à un ensemble de radicaux. L'organisation des polyonymes ne suit pas celle de l'espace thématique. Les polyonymes ne sont pas des pures formes morphophonologiques sans contenu sémantique, et sans propriétés contextuelles ou distributionnelles. Ce sont des éléments de nature lexicale qui partagent des propriétés référentielles (ils désignent le même référent), formelles (certains sont formellement issus d'autres) et sémantiques (ils partagent le même sens bipartite). L'anthroponyme est une unité qui subsume les différents polyonymes. Comparé au lexème, il nécessite un niveau de description supplémentaire (cf. §3.4.5.1).

3.4.3 Sens du lexème et de l'anthroponyme

L'objectif de cette section est de vérifier si le sens du lexème est de même nature que le sens de l'anthroponyme, i.e. si l'un et l'autre possèdent les mêmes propriétés.

Le contenu de la dimension sémantique du lexème et la nature du sens que l'on y trouve font débat. Il s'agit notamment de savoir si les unités dites polysémiques, comme *fille* définie sous (13a) et (13b), constituent un unique lexème ou deux lexèmes différents.

(13) a. FILLE$_1$: 'individu féminin'

b. FILLE$_2$: 'descendant de sexe féminin'

Face à cette problématique deux points de vue s'opposent. Soit le sens du lexème est sous-spécifié et il n'existe qu'un seul lexème FILLE, soit il est spécifique, et on distingue deux lexèmes FILLE$_1$ et FILLE$_2$.

Pour Mayo *et al.* (1995), Miller et Sag (1997) et Koenig (1999) le sens du lexème est unique et sous spécifié (Kerleroux et Fradin, 2003a, p. 2). C'est cette unicité sémantique qui permet, couplée à l'existence d'un unique paradigme flexionnel, de définir le lexème comme une *unité* à proprement parler. Le lexème est conçu comme une unité sous-spécifiée et le contexte permet la spécification sémantique du mot-forme. L'absence de sens spécifique permet d'opposer le lexème et le mot-forme, comme l'absence de valeurs flexionnelles contextuelles oppose le lexème à ses mots-formes (Kerleroux et Fradin, 2003b, p. 2).

À l'inverse, pour Kerleroux et Fradin (2003b), Fradin (2003a, p. 235) et Fradin et Kerleroux (2009) la signification du lexème est une donnée stable, reconnue de façon intersubjective, et pleinement spécifiée (cf. aussi Bonami et Tribout, 2012 et Bonami *et al.*, 2018). C'est l'analyse du sens de lexèmes construits sur des bases polysémiques qui mène les auteurs à cette conclusion. Par exemple, le lexème construit FILLETTE$_{\text{Nc}}$ ne peut s'interpréter que sur FILLE$_1$ ('individu féminin') et pas sur FILLE$_2$ ('descendant de sexe féminin') (cf. Kerleroux et Fradin, 2003b pour d'autres exemples). Les lexèmes FILLE$_1$ et FILLE$_2$ ont le même paradigme flexionnel mais sont deux lexèmes différents. Kerleroux et

Fradin (2003b) postulent alors l'existence d'une unité plus abstraite qu'ils nomment *flexème* et qui regroupe l'ensemble des lexèmes possédant le même paradigme flexionnel. Les opérations de flexion opèrent sur des flexèmes et les opérations de construction sur des lexèmes (Bonami *et al.*, 2018). FILLE$_1$ et FILLE$_2$ partagent le même paradigme flexionnel mais ont deux familles dérivationnelles différentes. Le flexème est sous-spécifié.

À cette étape, il ne s'agit plus seulement de vérifier que le sens de l'anthroponyme est de même nature que celui du lexème. Il faut aussi prouver (ou réfuter) que le sens bipartite de l'anthroponyme n'est pas constitué de deux sens qui entretiennent des liens de polysémie et vérifier que l'anthroponyme n'est pas une unité de même nature qu'un flexème. Rappelons brièvement ce que nous avons dit du sens de l'anthroponyme au Chapitre 1.

L'anthroponyme dispose de deux composantes sémantiques : un sens dénominatif instructionnel et un sens stéréotypique. Le sens de la base NPP intervenant dans le construit peut être dénominatif, comme en (14a) où *hortefeusien* s'interprète comme 'de Brice Hortefeux'. Le dérivé de (14b) peut aussi être paraphrasé grâce au sens dénominatif du NPP comme 'qui a des caractéristiques qui s'apparentent à la politique de Brice Hortefeux'. Néanmoins, le construit ne s'interprète entièrement que si l'on sait que Brice Hortefeux est de droite, qu'il a été ministre de l'Immigration, a mis en place des lois qui limitent le regroupement familial et qu'il est connu pour avoir procédé à de nombreuses expulsions du territoire et reconduites à la frontière. Ces connaissances sont acquises *a posteriori* de l'acte de baptême du référent. Elles constituent le sens stéréotypique du NPP que l'on retrouve dans le dérivé.

(14) a. Et avec le sourire **hortefeusien** du devoir accompli s'il vous plait ! (*Brice Hortefeux*)

b. Si j'émigre dans l'hémisphère sud je ne chercherai pas à obtenir la nationalité de ce pays d autant plus qu'il me faudra dix ans pour devenir malgache c'est certainement un pays **hortefeuxiste** il faut mériter c'est con la nationalité du pays il faut que je respecte la "fiavanana" les aliments "fady" i.e.

qu'il est interdit de manger, que j'apprenne où se trouvent les pierres sacrées et que je ne m'assoie pas dessus! (*Brice Hortefeux*)

Une unité est polysémique si les deux sens considérés renvoient à des référents différents et si les sens de l'unité polysémique sont reliés. Par exemple, CONCIERGE$_{Nc}$ possède deux acceptions données sous (15). Il s'agit de polysémie régulière (cf. §1.3.2). Les deux significations sont dérivables par un mécanisme sémantique reproduit ailleurs dans le lexique (e.g. BOUCHER$_{Nc}$, ORFERVRE$_{Nc}$) : celui qui associe une personne occupant une profession à l'attitude fantasmée qui est censée la caractériser à cause de cette occupation.

(15) a. CONCIERGE$_1$: 'Personne qui a la garde d'un immeuble.'

b. CONCIERGE$_2$: 'Personne qui aime les potins, les commérages.'

Or, on sait désormais que les sens de l'anthroponyme renvoient au même individu : le référent du NPP. Chez les NPP, il n'y a pas de glissement sémantique d'un sens vers l'autre contrairement aux noms communs polysémiques. Le lien entre sens dénominatif instructionnel et sens stéréotypique relève d'un mécanisme extra-linguistique d'apprentissage : la connaissance des propriétés du référent venant peu à peu constituer le sens stéréotypique. L'anthroponyme dispose donc d'un sens constitué de deux composantes qui n'entretiennent pas de lien de polysémie (cf. §1.5.5 au Chapitre 1 et également Huguin, 2018b).

Notre conclusion est que le sens du lexème et le sens de l'anthroponyme ne sont pas de même nature. La dimension sémantique du lexème, spécifiée ou non, n'est pas en adéquation avec la bipartition sémantique de l'anthroponyme. La dimension sémantique du lexème est insuffisante pour modéliser les propriétés sémantiques de l'anthroponyme. Dit autrement, le NPP n'est pas un flexème du point de vue de ses propriétés sémantiques.

3.4.4 Règles de construction de lexèmes

La *Morphologie Lexématique*, décrite par Fradin (2003a), est un modèle inférentiel, réalisationnel et constructif (cf. §3.2). La construction

morphologique en dérivation y est conçue comme l'application d'une Règle de Construction de Lexème (RCL) à un lexème base. Une RCL opère indépendamment sur les trois dimensions définitoires du lexème base. Les variations formelles entre le lexème base et le lexème construit sont traitées dans la dimension formelle du lexème. Cela sous-tend que les règles n'imposent pas qu'un changement sémantique soit marqué formellement ou qu'il soit toujours marqué de manière uniforme (Fradin, 2003a, p. 109-115).

La Figure 3.3 schématise la règle qui permet d'obtenir le dérivé *lavage*$_{\text{Nc}}$ à partir de la base *laver*$_{\text{V}}$. Dans ce cas précis, mais ce n'est pas systématique, chaque niveau subit une modification. On adjoint formellement le suffixe -*age* au radical du verbe, le dérivé est un nom commun masculin et il désigne l''action de laver'. C'est l'existence d'un ensemble de couples de lexèmes bases et lexèmes construits présentant les mêmes propriétés formelles, catégorielles et sémantiques qui permet la généralisation, et donc d'établir l'existence d'une règle abstraite. Les dérivés BROYAGE$_{\text{Nc}}$ (< BROYER$_{\text{V}}$), SÉCHAGE$_{\text{Nc}}$ (< SÉCHER$_{\text{V}}$), AFFÛTAGE $_{\text{Nc}}$ (< AFFUTER$_{\text{V}}$) entretiennent les mêmes relations avec leur base que *lavage*$_{\text{Nc}}$ avec *laver*$_{\text{V}}$. Il s'agit d'un extrait de *série dérivationnelle morphologique* (Hathout, 2011), plus précisément des lexèmes issus du même procédé morphologique (cf. §3.5.1).

LAVER	LAVAGE
/lav/	/lavaʒ/
V	Nc masc.
'laver'	'action de laver'

FIGURE 3.3 – Exemple de RCL : LAVER$_{\text{V}}$ > LAVAGE$_{\text{Nc}}$

La systématicité sérielle du procédé de dérivation permet d'établir la règle abstraite RCL-*age*, schématisée dans la Figure 3.4. Cette règle forme des noms communs qui désignent des actions, sur des verbes, en adjoignant le suffixe /aʒ/ au radical du verbe noté /X/.

X > XAGE	
/X/	/X/ + /aʒ/
V	Nc. masc.
'X'	'action de X'

FIGURE 3.4 – RC-*age*

Une règle isole et généralise les mécanismes constructionnels à partir d'une série morphologique dérivationnelle. Elle permet également d'effectuer des prédictions. À partir d'un certain type de base on peut ensuite, dans une certaine mesure, prévoir les dérivés.

La *Morphologie Lexématique* présente l'avantage de considérer qu'une règle de construction est une fonction (caractère réalisationnel du modèle). Un avantage supplémentaire est apporté par le processus constructionnel qui peut s'appliquer indépendamment à chacune des dimensions définitoires du lexème. Cette séparation permet d'analyser des dérivés qui présentent des décalages sens/forme comme par exemple, la conversion *cahuzac*, cf. (7a) repris ci-dessous (pour une présentation des autres avantages cf. Fradin, 2003a, *Chapitre IV*). Dans un cadre lexématique, la conversion est une opération de dérivation au même titre que l'affixation (e.g. BEURRE$_{Nc}$ > BEURRER$_{V}$). La RCL n'opère que sur le syntactique (moyennant parfois des arrangements phonologiques comme la prononciation d'une latente). Il n'est pas nécessaire de postuler des affixes zéros comme dans *Item et arrangement* (cf. §3.3.4).

(16) Richelieu avait déjà fait chou blanc en imposant les nobles : les puissants (les **cahuzacs** de l'époque) ne les payaient pas [...]. (*Jérôme Cahuzac*)

En synthèse, la *Morphologie Lexématique* est un modèle plus efficace que les modèles morphématiques présentés *supra* pour deux raisons. Premièrement, il est réalisationnel. Secondement, il utilise les dimensions du lexème et permet de distinguer, pour une même construction, les opérations de nature formelle, catégorielle et sémantique. Voyons maintenant si ce modèle est pertinent pour l'analyse des désanthroponymiques.

3.4.5 Évaluation

Le premier frein à l'utilisation de la *Morphologie lexématique* est l'unité d'analyse : nous avons montré que le NPP n'est pas un lexème. En partant des différences dégagées entre le lexème et l'anthroponyme, nous proposons (§3.4.5.1) une ébauche provisoire de la structure de l'anthroponyme. Nous montrons ensuite que les principes fondamentaux des règles, à savoir l'orientation et la binarité, constituent des limites à l'application du modèle (§3.4.5.2). Ces principes, fondamentalement constructivistes (cf. §3.2), ont déjà été remis en cause par plusieurs auteurs (e.g. Blevins, 2016) et modèles théoriques (e.g. Booij, 2010) que nous présentons dans la section 3.5.

3.4.5.1 Unité anthroponymique

Lors de notre comparaison des propriétés du lexème avec celles de l'anthroponyme (cf. §3.4.2 et §3.4.3), nous avons démontré que :

- les polyonymes ne sont pas de simples radicaux mais des unités lexicales réunies sous l'anthroponyme (depuis le baptême du référent) en vertu du fait qu'elles partagent une catégorie syntaxique et un sens (bipartite) commun ;
- le sens de l'anthroponyme n'est pas de même nature que celui du lexème. Le premier est bipartite et contient une composante de nature instructionnelle et une, plus instable, qualifiée de stéréotypique. En comparaison, le sens du lexème est monopartite et c'est une donnée stable, de nature lexicale.

Ainsi, ni l'anthroponyme, ni les polyonymes ne sont des lexèmes.

Pourtant, le lexème possède des avantages : la séparation et l'autonomie des dimensions de cette unité en construction font la force des principes de la *Morphologie Lexématique*. Une opération dérivationnelle peut intervenir sur la dimension formelle, catégorielle ou sémantique sans pour autant intervenir dans les trois dimensions de manière concomitante. Nous allons donc capitaliser sur les aspects du lexème que nous jugeons pertinents pour définir et modéliser une structure provisoire de l'anthroponyme.

La Figure 3.5 contient notre première proposition de modélisation de l'unité anthroponymique. Comparée au lexème, l'unité que nous manipulons dispose *a minima* d'un niveau supplémentaire nommé (Polyonyme), et d'une dimension sémantique bicompartimentée. Le nombre de cellules de (Polyonyme) varie minimalement entre 3 et 6. Chaque cellule (Polyonyme) d'un polyonyme est directement reliée à sa propre dimension formelle notée ($F_{Polyonyme}$) contenant, à tout le moins, le radical du polyonyme noté $/\chi_i/$. *A contrario* de ($F_{Polyonyme}$), la catégorie syntaxique (Catégorie) et le sens (Sens), et ses deux compartiments, sont des caractéristiques définitoires partagées par l'ensemble des polyonymes. Les pointillés entre les deux composantes sémantiques indiquent que les sens peuvent (ou non) être co-mobilisés en syntaxe comme en dérivation (cf. §3.1 exemples (1) et (2)). Aussi, nous continuons à noter l'anthroponyme en italique, pour le différencier du lexème, et utilisons le *nom complet* pour forme citationnelle.

Anthroponyme			
(Polyonyme)	*Prénom*	*NdF*	*Nom complet*
($F_{Polyonyme}$)	$/\chi_1/$	$/\chi_2/$	$/\chi_3/$
(Catégorie)	Npr		
(Sens)	Sens dénominatif instructionnel		Sens stéréotypique

FIGURE 3.5 – Représentation minimale de l'anthroponyme

La Figure 3.6 exemplifie nos propos, i.e. renseigne chacune des dimensions de l'anthroponyme *Christine Boutin*.

Christine Boutin			
(Polyonyme)	*Christine*	*Boutin*	*Christine Boutin*
($F_{Polyonyme}$)	/kristin/	/butɛ̃/	/kristinbutɛ̃/
(Catégorie)	Npr. fém.		
(Sens)	Christine Boutin		Femme politique, de droite, catholique, ancienne ministre, mariée à son cousin, etc.

FIGURE 3.6 – Représentation minimale de l'anthroponyme *Christine Boutin*

3.4.5.2 Orientation et binarité

Signalons avant tout que les Règles de Construction de Lexème (RCL) sont un progrès conséquent vis-à-vis des approches morphématiques (e.g. l'analyse de l'antonomase (16)). Cependant, elles sont réalisationnelles et constructives (cf. §3.2). Elles permettent de construire, à partir d'un lexème base plus simple, un lexème plus complexe formellement et/ou sémantiquement. Elles sont, de fait, binaires et orientées.

Pourtant, l'orientation et la binarité ne sont pas les seules options pour analyser le lexique construit. Ces deux options sont, par exemple, remises en cause lors de *dérivations croisées* (Becker, 1993), cf. (17a), ou de *dérivations à doubles motivations* (Roché, 2011b), cf. (18a). Nous allons voir que ces contestations sont valables pour le lexique construit en général mais aussi pour les désanthroponymiques parce que les NPP mobilisent souvent les mêmes procédés.

- Les *dérivations croisées* sont définies par Becker (1993, p. 9) comme des cas où deux lexèmes, morphologiquement reliés, sont mutuellement interprétables l'un à partir de l'autre. Becker (1993, p. 9) donne l'exemple de la suffixation substitutive, cf. (17a) [12], où les dérivés sont obtenus par troncation mutuelle. Ni FASCISTE$_{Nc}$ ni FASCISME$_{Nc}$ ne sont analysables sur une base plus simple en synchronie. Néanmoins, l'un et l'autre peuvent s'interpréter mutuellement l'un à partir du sens de l'autre. Formellement, le suffixe

12. Ces exemples sont empruntés à Sassen (1981) et traduits par nos soins.

-iste se substitue à *-isme*, ou l'inverse. Ces exemples remettent en cause l'orientation des règles.

(17) a. $\text{FASCISME}_{\text{Nc}} \leftrightarrow \text{FASCISTE}_{\text{Nc}}$
$\text{PESSIMISME}_{\text{Nc}} \leftrightarrow \text{PESSIMISTE}_{\text{Nc}}$

- Roché (2011b) appelle *double motivation* l'interprétation multiple qu'un dérivé en *-isme* entretient avec d'autres membres de sa famille de dérivés en *-iste*. L'auteur montre que dans certaines familles morphologiques des dérivés possèdent une motivation primitive, i.e. vis-à-vis de leur base, mais aussi une motivation réciproque ou transversale, i.e. vis-à-vis d'un autre membre de la famille morphologique, cf. (18a). Par exemple, en synchronie on peut interpréter l'$\text{ESCLAVAGISME}_{\text{Nc}}$ sur sa base, $\text{ESCLAVE}_{\text{Nc}}$, comme l''idéologie favorisant l'esclavage', mais aussi sur l'autre dérivé $\text{ESCLAVAGISTE}_{\text{Nc}}$ comme l''idéologie des esclavagistes'. Parfois, cf. (18b), il n'existe (ou ne subsiste) que l'interprétation transversale. $\text{PESSIMISME}_{\text{Nc}}$ et $\text{PESSIMISTE}_{\text{Nc}}$ ne peuvent être analysés comme construits que s'il on admet une substitution suffixale. Comme les NPP utilisent les mêmes procédés dérivationnels, ils montrent le même système sémantique. Le nom commun *chiraquiste*$_{\text{Nc}}$, contextualisé sous (19a), peut tout à fait s'interpréter sur le nom commun *chiraquisme*$_{\text{Nc}}$ sous (19b) comme 'partisan du chiraquisme' (Roché, 2007, 2011b et aussi Chapitre 4). L'inverse est aussi possible, le *chiraquisme*$_{\text{Nc}}$ est alors 'l'idéologie des chiraquistes', cf. (18c).

(18) a. Double motivation

$$\begin{array}{ccc} \text{ESCLAVAGE}_{\text{Nc}} & > & \text{ESCLAVAGISME}_{\text{Nc}} \\ & & \updownarrow \\ \text{ESCLAVAGE}_{\text{Nc}} & > & \text{ESCLAVAGISTE}_{\text{Nc/Adj}} \end{array}$$

b. Motivation transversale

$$\begin{array}{c} \text{PESSIMISME}_{\text{Nc}} \\ \updownarrow \\ \text{PESSIMISTE}_{\text{Nc/Adj}} \end{array}$$

c. Double motivation et NPP

$$\begin{array}{ccc} \textit{Chirac}_{\text{Npr}} & > & \textit{chiraquisme}_{\text{Nc}} \\ & & \updownarrow \\ \textit{Chirac}_{\text{Npr}} & > & \textit{chiraquiste}_{\text{Nc/Adj}} \end{array}$$

(19) a. Les anti-sarkozy de droite font-ils confiance à François Fillon, qui reçoit le vote des sarkozystes, ou à Alain Juppé le **chiraquiste**? (*Jacques Chirac*)

b. M. Sarkozy va donc jouer à fond cette carte-là. Ce sera sa troisième stratégie de rupture. En début de quinquennat, rupture d'avec le **chiraquisme** soporifique. (*Jacques Chirac*)

Jusqu'ici, nous avons montré la nécessité, de distinguer les niveaux d'analyse, comme c'est possible avec le lexème (notamment avec l'exemple de la conversion). La présentation des dérivations croisées et de la dérivation à double motivation traduisent deux besoins supplémentaires pour nos analyses. En (18c) *supra*, les unités nécessaires pour la description complète de *chiraquisme*$_{\text{Nc}}$ sont la base, *Chirac*$_{\text{Npr}}$, mais aussi l'autre dérivé de la même famille *chiraquiste*$_{\text{Nc}}$. Pour décrire intégralement le système dérivationnel désanthroponymique, nous devons pouvoir analyser des liens sémantiques ou formels plurivoques. Les dérivations croisées, comme la dérivation à double motivation, ont en commun d'être non orientées et/ou non binaires. Elles mettent en relation des dérivés de la même famille morphologique, i.e. obtenus à partir de la même base (cf. §3.5.1 pour une définition plus précise).

En somme, une approche constructiviste, basée sur l'input de la construction morphologique n'est pas nécessairement la seule méthode d'analyse et surtout, la méthode à privilégier. Dans la suite (§3.5), nous examinons des modèles qui sont non binaires et/ou non orientés qui donnent accès, lors de l'analyse morphologique, à un ou plusieurs membres la même famille morphologique. Ce sont des modèles *abstractifs*, i.e. qui adoptent le point de vue de l'output de la construction, et que nous avons regroupés sous le nom de *Famille et paradigme*.

3.5 Famille et paradigme

Nous venons de montrer la nécessité de nous tourner vers une approche abstractive lors d'une analyse morphologique. C'est en analysant les outputs des constructions, i.e. les désanthroponymiques attestés, au sein de leurs séries et familles morphologiques que nous pourrons expliciter et systématiser les relations formelles et sémantiques qui régissent l'organisation des désanthroponymiques. Les modèles qui manipulent les familles sont des modèles *paradigmatiques* de la morphologie.

Cette section s'organise comme suit. Nous examinons tout d'abord les définitions de famille et série (§3.5.1) pour voir dans quelle mesure elles sont applicables dans le lexique désanthroponymique (§3.5.2). Puis, nous discutons de la définition de paradigme (§3.5.3). Nous présentons ensuite quelques unes des irrégularités visibles dans le lexique désanthroponymique (§3.5.4). Cela nous permet de décrire les difficultés d'analyse que l'on va rencontrer et de spécifier nos besoins (§3.5.5), en amont de la présentation des modèles paradigmatiques de Bochner (1993) et Booij (2010) (§3.5.6 et §3.5.7). Ensuite, nous montrons l'intérêt du mécanisme analogique en construction (§3.5.8) et évaluons les modèles présentés et le mécanisme d'analogie (§3.5.9).

3.5.1 Familles et séries de lexèmes

De manière générale, une famille/série dérivationnelle correspond à un ensemble de lexèmes apparentés formellement et sémantiquement. Hathout (2009, p. 38) distingue les familles et séries au niveau lexical et au niveau morphologique, cf. Tableau 3.6.

La famille dérivationnelle morphologique contient des lexèmes construits sur une base commune, e.g. CHAMPIGNON$_{Nc}$, CHAMPIGNONNER$_{V}$, CHAMPIGNONNIÈRE$_{Nc}$.

La famille dérivationnelle lexicale inclut des éléments de plusieurs familles morphologiques, e.g. CHAMPIGNON$_{Nc}$, CHAMPIGNONNIER$_{V}$ mais aussi FONGIQUE$_{Adj}$, FONGICIDE$_{Nc}$ ou MYCOLOGIE$_{Nc}$. Ces familles sont complémentaires d'un point de vue lexical car CHAM-

PIGNON$_{Nc}$, FONGUS$_{Nc}$ et MYCÈTE$_{Nc}$ sont synonymes et que FONGIQUE$_{Adj}$ est l'adjectif relationnel de CHAMPIGNON$_{Nc}$.

La série dérivationnelle morphologique contient des lexèmes construits par un même procédé dérivationnel, e.g. les noms d'actions déverbaux en *-ion* COMPILATION$_{Nc}$ (< COMPILER$_{V}$), PRODUCTION$_{Nc}$ (< PRODUIRE$_{V}$), SUCCION$_{Nc}$ (< SUCER$_{V}$), VISION$_{Nc}$ (< VOIR$_{V}$).

La série dérivationnelle lexicale généralise les séries dérivationnelles morphologiques, e.g. LOCOMOTION$_{Nc}$ appartient à la série lexicale de COMPILATION. Ces lexèmes ne sont pas de la même série morphologique car ils ne vérifient pas la même relation formelle et sémantique avec leur base. Les relations formelle (/X/ > /Xjɔ̃/) et sémantique ('X' > 'action de X') s'appliquent en effet à COMPILATION$_{Nc}$, pas à LOCOMOTION$_{Nc}$. En effet, alors que COMPILATION$_{Nc}$ s'analyse sur COMPILER$_{V}$, LOCOMOTION$_{Nc}$ ne s'analyse pas comme construit sur une base plus simple en synchronie.

	Morphologique	Lexicale
Famille	CHAMPIGNON, CHAMPIGNONNER,CHAMPIGNONNIÈRE	CHAMPIGNON, CHAMPIGNONNER, CHAMPIGNONNIÈRE, FONGIQUE, MYCOLOGIE
Série	COMPILATION, PRODUCTION, SUCCION	COMPILATION, PRODUCTION, SUCCION, LOCOMOTION

TABLEAU 3.6 – Familles et séries dérivationnelles (Hathout, 2009)

Comparons maintenant ces groupements familiaux et sériels avec les désanthroponymiques de (20) et (21). *A priori mélenchonien*$_{Adj}$ et *mélenchonarde*$_{Nc}$ appartiennent à la même famille morphologique, cf. (20). Par contre, *jean-lucmélenchonade*$_{Nc}$ n'appartient pas vraiment à cette même famille morphologique, ni tout à fait à la même famille dérivationnelle lexicale. En effet, dans une famille lexicale la différence de forme est corrélée à une différence de radicaux (savant *vs* ordinaire). Or cela ne correspond pas à ce que montre l'analyse des désanthropo-

nymiques car les différents polyonymes, *Mélenchon* et *Jean-Juc Mélenchon*, ne sont pas des radicaux.

(20) a. Ce n'est pas étonnant qu'un des observateurs bienveillants du style **mélenchonien** ait été pendant la campagne présidentielle Christian Salmon.(*Jean-Luc Mélenchon*)

b. C'est Françoise Morvan, une "petite célébrité" des colonnes de l'Huma, de Marianne, le Monde, Libé etc., une **mélenchonarde** connue pour sa haine viscérale et sa *reductio ad hitlerum* systématique de toute affirmation populaire bretonne. (*Jean-Luc Mélenchon*)

c. Dimanche 5 mai, **jean-luc mélenchonade**, le guignol populiste de service a appelé ses militants incultes à l'insurrection [...]. (*Jean-Luc Mélenchon*)

En (21), *hollandie*$_{\text{Nc}}$, *valssie*$_{\text{Nc}}$ et *royalie*$_{\text{Nc}}$ constituent un extrait de série morphologique. Néanmoins, comme avec les familles, on ne sait pas situer *ségolène royalie*$_{\text{Nc}}$ ou *ségolénie*$_{\text{Nc}}$ dans l'architecture sérielle des désanthroponymiques. Ils appartiennent en quelque sorte à cette même série morphologique, mais en constituent un sous-ensemble. En tout cas, ils n'appartiennent pas à la même série dérivationnelle lexicale telle que nous l'avons définie ci-dessus, à la suite de Hathout (2011).

(21) a. La vraie gauche (entendez tout sauf "**hollandie**" "**valssie**" "**royalie**") n'a pas peur. (*François Hollande, Manuel Valls, Ségolène Royal*)

b. **Ségolène royalie**. (*Ségolène Royal*)

c. Mais la capitale historique de la **Ségolènie** reste indéniablement Melle. (*Ségolène Royal*)

Si l'on souhaite regrouper les désanthroponymiques en familles et en séries, les définitions de Hathout (2009) sont adaptées mais insuffisantes. Les familles et séries sont constituées de lexèmes. Conséquemment, elles ne permettent pas d'exprimer tous les niveaux relationnels nécessaires à la description des désanthroponymiques et des NPP qui, nous l'avons vu, disposent d'une dimension définitoire supplémentaire.

Pour élaborer nos propres définitions (§3.5.2), nous laissons de côté l'opposition entre lexical et morphologique. Cette terminologie pourrait

laisser penser, soit que les polyonymes sont des radicaux ce qui n'est pas le cas (cf. §3.4.2), soit que les polyonymes entretiennent un lien de synonymie identique à celui de CHAMPIGNON$_{Nc}$ et MYCÈTE$_{Nc}$. Or, les deux lexèmes CHAMPIGNON$_{Nc}$ et MYCÈTE$_{Nc}$ ne sont pas subordonnés à une autre entité alors que les différents polyonymes d'un même NPP appartiennent au même anthroponyme et partagent un sens bipartite.

3.5.2 Familles et séries de NPP

Le Tableau 3.7 donne des dérivés des polyonymes des NPP *Nadine Morano* et *Roselyne Bachelot*. Nous les utilisons pour circonscrire les groupements dérivationnels qui vont nous être nécessaires pour nos analyses.

	Nadine Morano	
NdF	*moranoade*	*moranoien*
	moranade	*moranien*
	moranonade	–
Prénom	*nadinade*	*nadinien*
Nom complet	*nadinemoranade*	*nadinemoranien*
	Roselyne Bachelot	
NdF	*bachelotade*	*bachelotien*
Prénom	*roselynade*	*roselynien*
Nom complet	*roselynebachelotade*	*roselynebachelotien*
	Suffixation en *-ade*	Suffixation en *-ien*

TABLEAU 3.7 – Exemples de dérivés sur *Nadine Morano* et *Roselyne Bachelot*

Chaque désanthroponymique du Tableau 3.7 s'inscrit (au moins) dans les cinq relations familiales et sérielles que nous nommons (A) *série familiale*, (B) *série polyonymique*, (C) *série anthroponymique*, (D) *famille polyonymique* et (E) *famille anthroponymique*, et dont nous donnons ci-dessous la définition.

(A) La *série familiale*, notée SF$_i$, comprend tous les désanthroponymiques construits sur les polyonymes d'un même NPP *i* avec le même procédé dérivationnel. Dans notre travail, l'indice *i* désigne

l'un des 89 NPP sélectionnés ($1 \leq i \leq 89$). Autrement dit, la série familiale est la série anthroponymique (définie *infra*) réduite aux membres de la famille polyonymique (définie *infra*).
$SF_{Nadine\ Morano}$ = {*nadinade, moranade, nadinemoranade*}

(B) La *série polyonymique*, notée $S(Pol)_k$, comprend tous les désanthroponymiques construits sur le même type de polyonyme *k*, avec le même procédé dérivationnel. Il s'agit d'une sous-série de la série anthroponymique (définie *infra*). L'indice *k* correspond à un des polyonymes de la liste du NPP, i.e. $3 \leq k \leq 6$ selon le NPP en jeu.
$S(Pol)_{prénom}$ = {*nadinade, roselynade,* [...]}

(C) La *série anthroponymique*, notée S(Ant), est l'union ∪ de toutes les séries polyonymiques $S(Pol)_k$ (autrement dit $S(Pol)_k \subset S(Ant)$). On peut aussi la définir comme l'union de toutes les séries familiales (autrement dit $SF_i \subset S(Ant)$).
$S(Ant) = \cup S(Pol)_k$
= {{*nadine, roselynade,* [...] } ∪ {*moranade, bachelotade,* [...]} ∪ {*nadinemoranade, roselynebachelotade,* [...] } ∪ {[...]}}

(D) La *famille polyonymique* notée $F(Pol)_k$ comprend tous les désanthroponymiques construits sur le même type de polyonyme *k* d'un même NPP. C'est également la sous-famille anthroponymique réduite à un polyonyme.
$F(Pol)_{prénom}$ = {*nadinade, nadinien,* [...]}

(E) La *famille anthroponymique*, notée F(Ant), est l'union ∪ de toutes les familles polyonymiques $F(Pol)_k$ (autrement dit $F(Pol)_k \subset F(Ant)$).
$F(Ant) = \cup F(Pol)_k$
= {{*nadinade, nadinien,* [...]} ∪ {*moranoade, moranoien,* [...]} ∪ {*nadinemoranoade, nadinemoranoien,* [...]} ∪ {[...]}}

Il peut être intéressant d'effectuer une dernière subdivision qui, elle, repose uniquement sur une distinction formelle. Dans le Tableau 3.7 {*moranade,moranien*} constitue la variante, notée $F(Pol)_k$', de la $F(Pol)_k$ constituée de {*moranoade, moranoien*}. Cette dernière subdivision n'est pas tout à fait comparable à la famille lexicale car la variation

de la forme du radical d'un polyonyme n'est pas de type savante *vs* ordinaire (e.g FONGIQUE, CHAMPIGNON, cf. §3.5.1). Cette distinction sera particulièrement pertinente lorsqu'il s'agira d'étudier les stratégies formelles mises en place par les locuteurs pour construire des désanthroponymiques au Chapitre 5. La *variante polyonymique* qui comporte le plus de désanthroponymiques indique le radical privilégié. Ce dernier montre ce qui compte le plus formellement (e.g. conserver tout le radical polyonyme, éviter les hiatus) pour les locuteurs lors d'une dérivation à base NPP.

La Figure 3.7 schématise les relations familiales et sérielles désanthroponymiques que nous venons de définir. Par souci de lisibilité, nous n'y présentons pas les variantes polyonymiques (i.e. *moranonade*, *moranade* et *moranoade*). Chaque case d'un treillis symbolise un dérivé. Chaque treillis comporte les dérivés formés à partir d'un même polyonyme *k* d'un NPP, i.e. une famille polyonymique $F(Pol)_k$. Un triplet de treillis horizontaux contient l'ensemble des dérivés d'un même NPP soit sa famille anthroponymique F(Ant). L'ensemble des cases noircies indique précisément les positions des dérivés *jospinade*, *bachelotade*, *roselynade*, *moranonade*, *nadinade* et *nadinemoranade* : soit un extrait de série anthroponymique S(Ant). Les cases noircies et alignées verticalement *jospinade*, *bachelotade* et *moranonade* sont un extrait de série polyonymique $S(Pol)_k$. Les cases noircies et alignées horizontalement sont une série familiale SF. Aussi, le schéma ne contient que des NPP disposant de 3 polyonymes, il peut bien sûr être étendu horizontalement à ceux en possédant plus.

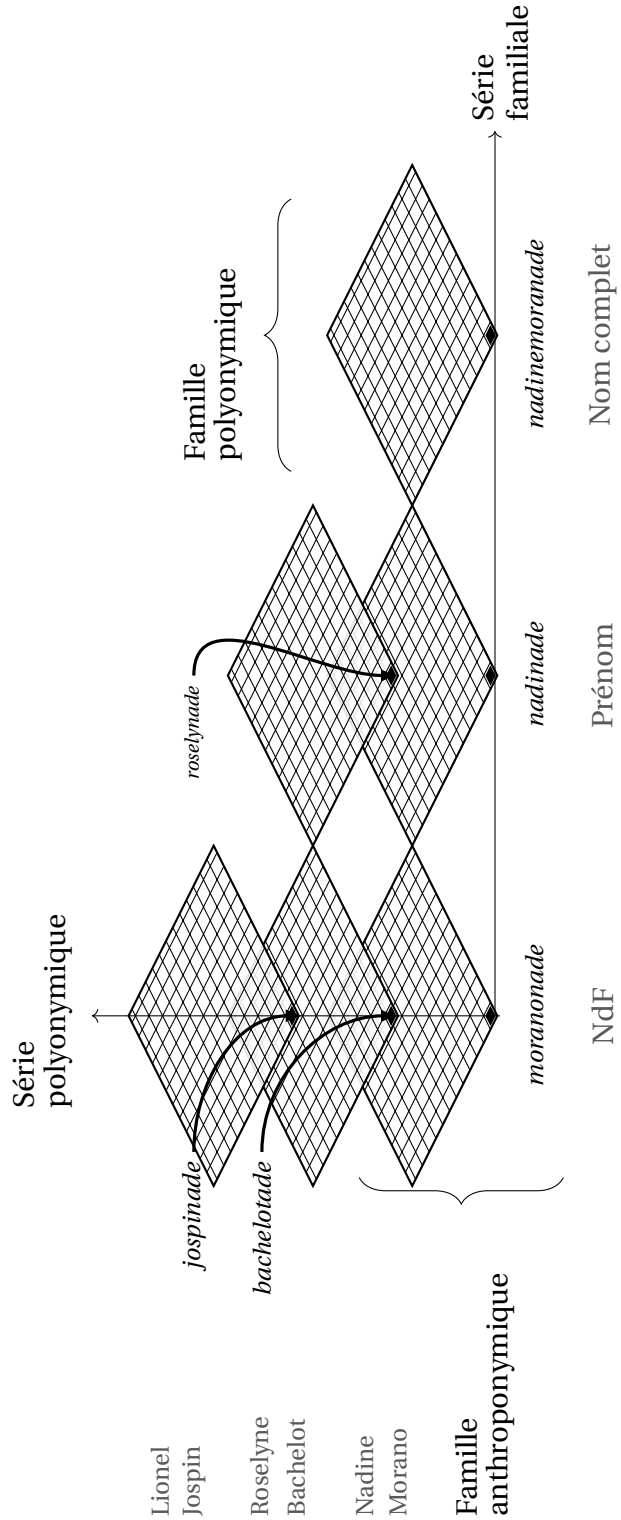

FIGURE 3.7 – Relations familiales et sérielles désanthroponymiques

À partir des définitions de Hathout (2009), nous avons tenté d'établir une analogie entre l'organisation familiale et sérielle du lexique construit (hors désanthroponymique) et l'organisation des désanthroponymiques. Nous avons montré que les dérivés de NPP ne s'organisent pas exactement comme d'autres familles et séries de lexèmes. Ceci est la conséquence de l'existence des polyonymes qui engendrent un niveau de relations supplémentaires.

Précédemment, nous avons montré l'intérêt d'utiliser plusieurs lexèmes de la même série dérivationnelle pour généraliser les processus de construction et établir des RCL. Or, l'évaluation de la *Morphologie Lexématique* a aussi montré la nécessité de disposer d'un modèle à la fois non binaire et non orienté. Les relations plurivoques (examinées dans les dérivations croisées et dérivations à double motivation) peuvent notamment être exprimées en utilisant des lexèmes de la même famille dérivationnelle. Dans notre étude, nous ne manipulerons pas des familles de lexèmes mais des (fragments de) familles et séries anthroponymiques et polyonymiques.

Le Tableau 3.7 *supra*, qui enregistre des dérivés de *Nadine Morano* et *Lionel Jospin* montre que la dérivation se déclenche par ensembles (*moranoade*, *nadinade*, ...). Ces ensembles sont les différents groupements sériels et familiaux que nous venons de définir. Ce fonctionnement est *paradigmatique* au sens où la formation d'un élément semble coextensif à celle de tous les autres. En d'autres termes, si on a un NPP on s'attend à ce que les dérivés de ce NPP s'organisent en familles et en séries comme dans la Figure 3.7. Ces familles et séries forment un système complexe où les désanthroponymiques partagent des relations formelles et sémantiques. Pour décrire ce système morphologique, et donc ces relations formelles et sémantiques non binaires, nous allons évaluer des modèles paradigmatiques de la morphologie. Avant cela, nous examinons la définition de *paradigme* dans la prochaine section.

3.5.3 Paradigme : définition

La notion de *paradigme* vient de la morphologie flexionnelle. Le paradigme flexionnel est défini de façon consensuelle comme :

> « un espace à n-dimensions où les dimensions sont les attributs (ou propriétés) utilisés pour classer les mots-formes ». [13] (Wunderlich et Fabri, 1995, p. 239)

Carstairs-McCarthy (1994, p. 739) distingue deux définitions de *paradigme*. Le paradigme$_1$ (ou paradigme abstrait) est un ensemble de traits morphosyntaxiques (cellules) systématiquement associés à une catégorie syntaxique donnée. Le Tableau 3.8 donne, par exemple, le paradigme$_1$ propre aux adjectifs du français. On voit que la définition de Wunderlich et Fabri (1995) correspond au paradigme abstrait de Carstairs-McCarthy (1994).

MASCULIN SINGULIER	MASCULIN PLURIEL
FÉMININ SINGULIER	FÉMININ PLURIEL

TABLEAU 3.8 – Paradigme abstrait de l'adjectif en français

Le paradigme$_2$ (ou paradigme concret) consiste en l'ensemble des formes contenues dans les cellules pour un lexème donné, i.e. les formes qui instancient les cases du paradigme$_1$, cf. Tableau 3.9.

grand	*grands*
grande	*grandes*

TABLEAU 3.9 – Paradigme concret de l'adjectif GRAND$_{\text{Adj}}$

Aussi, les modèles paradigmatiques sont dominants en morphologie flexionnelle (e.g. Stump, 2001). En dérivation, depuis Van Marle (1984) plusieurs auteurs défendent aussi une approche paradigmatique, en particulier Bauer (1997), Booij (1997), Hathout et Namer (2018a) ou Bonami et Strnadová (2019), mais la définition de paradigme dérivationnel n'est pas unanimement partagée. En comparant plusieurs travaux, il est tout de même possible de généraliser certaines des propriétés du

13. [En anglais dans le texte] « *A paradigm is an n-dimensional space whose dimensions are the attributes (or features) used for the classification of word forms.* ».

paradigme dérivationnel.

Pour Bauer (1997, p. 244), (i) un paradigme est un ensemble de formes morphologiquement reliées qui partagent une même base ou un même type de base, (ii) les formes du paradigme partagent sémantiquement plus que le sens de la base et (iii) le paradigme fournit un exemple de réalisations typiques. Autrement dit, un paradigme est l'abstraction d'un réseau de mots morphologiquement apparentés qui partagent des relations sémantiques plurivoques. C'est également le point de vue défendu par Hathout et Namer (2018b, p. 385) qui écrivent que « [l]es paradigmes dérivationnels sont des réseaux de mots interconnectés qui reproduisent les motifs (i.e. les régularités) formés par les nombreuses relations, de toute nature, que chacun des membres du paradigme entretient avec les autres. Ces réseaux s'agrègent au sein des familles dérivationnelles, se superposent pour former des séries dérivationnelles connectées au sein d'analogies ». Enfin, Bonami et Strnadová (2019) définissent un *système paradigmatique* comme un ensemble de familles morphologiques superposables dont les membres sont indifféremment des mots-formes ou des lexèmes. À partir de ces caractéristiques, et pour la suite, nous retiendrons la définition de *paradigme* suivante qui généralise les points de vue précédents et que nous commentons dans la suite :

Définition 9

Paradigme : empilement de (fragments de) familles assurant l'alignement des membres de même rang et qui entretiennent des relations de contraste identiques.

Les fragments de familles sont des extraits de famille dérivationnelle. Les membres du paradigme sont, selon les modèles, des mots-formes et/ou des lexèmes et les relations de contraste sont avant tout des relations morphosémantiques. Nous verrons que la définition de paradigme, adaptée aux NPP et aux désanthroponymiques, recouvre deux réalités car ils s'insèrent dans deux types de familles (cf. §3.5.5). Avant cela, et pour que la comparaison soit claire, nous illustrons la définition

avec un exemple de paradigme qui ne mobilise pas de désanthroponymique.

Le Tableau 3.10 représente le paradigme dérivationnel formé par les prédicats verbaux liés à des noms d'agents et à des noms d'actions (Bonami et Strnadová, 2019). Les trois fragments de familles qui instancient ce paradigme entretiennent les mêmes relations de contraste morphosémantique et les membres de ces familles sont interprédictibles. L'existence d'un prédicat verbal désignant une action, induit l'existence du nom de l'agent pouvant effectuer cette action et l'existence du nom de l'action correspondante.

PRÉDICAT VERBAL	NOM D'ACTION	NOM D'AGENT
LAVER	LAVAGE	LAVEUR
GONFLER	GONFLAGE	GONFLEUR
BALAYER	BALAYAGE	BALAYEUR

TABLEAU 3.10 – Paradigme dérivationnel comportant un PRÉDICAT VERBAL, un NOM D'ACTION et un NOM D'AGENT

La définition de paradigme dérivationnel que nous avons donnée est minimale car elle ne n'est pas contraignante. Elle ne pose aucune condition sur la taille du fragment de famille morphologique considéré. Dans le Tableau 3.10, seuls trois membres constituent le fragment, mais on peut en imaginer beaucoup plus. Perpendiculairement, notre définition ne précise pas combien de familles doivent être alignées pour concevoir un paradigme. Le Tableau 3.10 empile trois extraits de familles alors qu'en réalité de nombreux extraits de famille réalisent ce paradigme (e.g. $\text{NETTOYER}_{\text{V}}$, $\text{NETTOYAGE}_{\text{Nc}}$, $\text{NETTOYEUR}_{\text{Nc}}$). Nous ne donnons pas non plus de contrainte sur la nature des membres de l'empilement (lexèmes ou mots-formes).

La forme et le sens des membres du paradigme, tel que nous l'avons défini, peuvent sembler peu réguliers et difficilement prédictibles. On peut, par exemple, remarquer que la famille de LAVER_{V}, $\text{LAVAGE}_{\text{Nc}}$, $\text{LAVEUR}_{\text{Nc}}$ contient aussi un NOM DE LIEU avec le lexème $\text{LAVERIE}_{\text{Nc}}$. Cependant, aucun autre fragment de famille du Tableau 3.10 ne contient

de NOM DE LIEU. Nous examinons ces apparentes irrégularités dérivationnelles dans la prochaine section.

3.5.4 Irrégularités dérivationnelles

Pour Štekauer (2014, p. 357), l'une des différences les plus fréquemment remarquées entre flexion et dérivation est la régularité des paradigmes flexionnels et l'absence de régularité en dérivation. Les irrégularités dérivationnelles sont des arguments présentés pour remettre en cause la pertinence du paradigme dérivationnel qui serait moins cohésif et cohérent que celui flexionnel (Pounder, 2000, p. 86). Par exemple, la compétition suffixale, les doublons synonymes et les vides lexicaux sont des irrégularités dérivationnelles qui fragiliseraient la cohésion du paradigme. Nous les définissons ci-dessous et les illustrons au moyen des désanthroponymiques du Tableau 3.11.

Le Tableau 3.11 contient des fragments de familles anthroponymiques de *Nadine Morano, Arlette Laguiller* et *Nicolas Sarkozy* (1 à 3). Chaque colonne contient des désanthroponymiques qui s'inscrivent dans une des quatre séries anthroponymiques décrites dans la première ligne : PARTISAN$_{Nc}$, OPPOSANT$_{Nc}$ et DOCTRINE$_{Nc}$. Une ligne est consacrée à une famille polyonymique (le symbole – indique la non attestation d'un dérivé). Une cellule contient une série familiale, i.e. les dérivés d'un NPP obtenus par un procédé morphosémantique mais à partir des différents polyonymes. L'empilement des familles anthroponymiques alignées en séries anthroponymiques forme un *paradigme anthroponymique* que nous allons examiner. À l'intérieur de celui-ci, l'empilement des familles polyonymiques dont les membres sont alignés en séries polyonymiques forment trois *paradigmes polyonymiques* selon le type de polyonyme considéré.

	NPP	PARTISAN$_{Nc/Adj}$	OPPOSANT$_{Nc/Adj}$	DOCTRINE$_{Nc}$
1.	*Nadine*	*nadiniste*	*nadinophobe*	*nadinisme*
	Morano	*moraniste*	*moranophobe*	*moranoisme*
	Nadine Morano	*nadinemoraniste*	*nadinemoranophobe*	*nadinemoranisme*
2.	*Arlette*	*arlettiste*	–	*arlettisme*
	Laguiller	*laguilleriste*	–	*laguillerisme*
	Arlette Laguiller	–	–	–
3.	*Nicolas*	*nicolasiste*	–	*nicolasisme*
	Sarkozy	*sarkozien, sarkoziste*	*sarkozophobe*	*sarkozyisme*
	Nicolas Sarkozy	*nicolasarkozette*	*nicolassarkozyphobe*	–

TABLEAU 3.11 – Exemples d'irrégularités dans les paradigmes anthroponymiques

1) Les premières irrégularités visibles sont les vides lexicaux symbolisés par – et définis comme suit.

Vides lexicaux : la dérivation au moyen de l'affixe *a*, à partir de la base X, conduit à un vide lexical si le dérivé est non attesté et qu'il est pourtant attendu d'un point de vue syntaxico-sémantique (Lehrer, 1970).

Par exemple, le Tableau 3.11 présente un vide lexical : il n'y a pas de nom d'opposant à Arlette Laguiller. Ce vide lexical s'évalue donc par rapport au sens des mots attestés. En comparaison avec la flexion, les vides lexicaux créent une asymétrie au sein du paradigme dérivationnel qui n'est pas instancié dans sa globalité. Cependant, et comme l'ont récemment montré Bonami et Strnadová (2019), les irrégularités présentées pour la dérivation sont similaires à des décalages que l'on associe traditionnellement à la structure des paradigmes flexionnels. Ainsi, les vides lexicaux sont tout à fait comparables à de la défection (Sims, 2006 e.g. FALLOIR$_V$: **je faus*).

2) Le Tableau 3.11 comporte également des cas de ce que l'on appelle la *compétition suffixale*.

Compétition suffixale : deux suffixes a et b sont concurrents ou en compétition s'ils sont utilisés pour créer la même catégorie syntaxico-sémantique de dérivé à partir de la même catégorie syntaxico-sémantique de base (Aronoff, 2019 et Fradin, 2019).

Pour dériver un nom de partisan d'un anthroponyme, le français dispose de plusieurs procédés mettant en jeu des suffixes concurrents comme *-ien* et *-iste*. La compétition suffixale provoque un contraste formel dans le paradigme du Tableau 3.11 : *sarkozien* ~ *laguilleriste*. Or, cette apparente distorsion ne remet pas en cause la nature paradigmatique des modèles qui maitrisent la compétition affixale (e.g. Bonami et Strnadová, 2019, cf. §3.5.7). La définition de série permet d'aligner des membres qui ne partagent aucune propriété formelle (e.g. *sarkozien*, *nadinemoraniste*). Il suffit qu'ils partagent un contraste morpho-sémantique avec les dérivés de leur famille polyonymique ou anthroponymique.

3) Enfin, le fragment la famille anthroponymique de *Nicolas Sarkozy* contient des *doublons synonymes*.

Doublons synonymes : deux dérivés Xa et Xb sont des doublons synonymes s'ils mettent en jeu des affixes concurrents a et b à partir d'une base commune X et que le choix de Xa ou Xb en contexte n'est pas motivé sémantiquement ou syntaxiquement.

Les doublons occupent la même cellule du paradigme (e.g. *sarkozien* et *sarkoziste*). Ils trouvent également leur pendant côté flexionnel puisqu'ils correspondent approximativement à ce que Thornton (2012) définit comme de la surabondance en flexion, i.e. la présence de deux formes dans la même case du paradigme$_2$ (e.g. ASSOIR$_V$: *assois* et *assieds*).

En synthèse, un ensemble d'irrégularités renforce *a priori* l'idée qu'un paradigme dérivationnel manquerait de cohésion, à l'opposé d'un paradigme flexionnel. En plus, dans les familles anthroponymiques, les irrégularités sont démultipliées. Chaque irrégularité peut être constatée à la fois au niveau de la famille anthroponymique mais aussi au niveau de la famille polyonymique. Le vide lexical est particulier à ce propos car, si on regarde une famille anthroponymique, la probabilité d'existence du vide lexical est inversement proportionnelle au nombre de polyonymes : plus il existe de polyonymes, moins il existe de chance de ne pas trouver d'attestation de dérivé sur au moins un des polyonymes. En synthèse, l'apparente irrégularité dérivationnelle trouve son pendant du côté flexionnel, ce qui nous conduit à nous associer à ceux qui affirment que les irrégularités ne sont pas un obstacle à la définition de paradigme en dérivation (e.g. Bonami et Strnadová, 2019).

3.5.5 Paradigme et NPP

Le Tableau 3.12 présente un extrait de ce que nous appelons paradigme polyonymique. Il nous permet de présenter les arguments qui nous poussent à adopter une approche paradigmatique.

NPP	Nom de famille	PARTISAN$_{Nc/Adj}$	IDÉOLOGIE$_{Nc}$	OPPOSANT$_{Nc}$	AVERSION$_{Nc/Adj}$
Arnaud Montebourg	*Montebourg*	*montebourgeois*	*montebourgisme*	—	*montebourgphobie*
François Bayrou	*Bayrou*	*bayrouiste*	*bayrouie*	*bayrouphobe*	*bayrouphobie*
Bruno Mégret	*Mégret*	*mégretien*	*mégretisme*	—	—
Nicolas Sarkozy	*Sarkozy*	*sarkoziste*	*sarkozisme*	*sarkophobe, anti-sarkozien*	*sarkophobie*
Nadine Morano	*Morano*	*moranien*	*moranisme*	*moranophobe*	*moranophobie*

TABLEAU 3.12 – Paradigme polyonymique comportant : *NdF* du NPP, PARTISAN, IDÉOLOGIE, OPPOSANT, AVERSION

La première colonne donne cinq NPP. Les colonnes suivantes décrivent des séries polyonymiques comportant des dérivés issus du *nom de famille* de chacun des référents des NPP de la première colonne. Le premier dérivé désigne un partisan (e.g. un *montebourgeois* est un 'partisan d'Arnaud Montebourg'), le second une idéologie ou doctrine attribuée à la personnalité politique (e.g. le *bayrouisme* est l''idéologie portée par François Bayrou'), le troisième nomme ou qualifie les personnes hostiles au NPP (e.g. un *bayrouphobe* est un 'opposant à François Bayrou'), et enfin, la quatrième colonne comporte le nom abstrait corrélé au nom ou à l'adjectif d'opposant (e.g. la *moranophobie* est l''état de ceux qui sont hostiles à Nadine Morano'). Les tirets indiquent que les désanthroponymiques ne sont pas attestés dans notre corpus.

L'organisation paradigmatique du Tableau 3.12 montre qu'il existe plusieurs régularités (et irrégularités) sémantiques et formelles au sein des familles polyonymiques.

- Sémantiquement, les membres du paradigme du Tableau 3.12 sont interprédictibles. Cognitivement, l'existence d'une personnalité politique entraîne l'existence d'une idéologie, de partisans et donc d'opposants et de noms désignant l'aversion pour cette personnalité. Un même désanthroponymique peut avoir plusieurs interprétations, comme c'est le cas pour *sarkophobe*. Le Tableau 3.13 montre que le dérivé en *-phobe* s'interprète aisément à partir du sens de chacun des autres membres du paradigme de la famille polyonymique. Ajoutons aussi que chaque membre d'une famille peut aussi, selon le contexte, s'interpréter suivant l'une ou l'autre des composantes sémantiques de l'anthroponyme.

	Gloses	Généralisations
sarkophobe	'opposant de Nicolas Sarkozy'	'opposant de NPP'
	'adepte de sarkophobie'	'adepte de AVERSION'
	'opposant au sarkozisme'	'opposant à l'IDÉOLOGIE'
	'opposant aux sarkozistes'	'opposant aux PARTISANS'

TABLEAU 3.13 – Plurivocité sémantique dans le paradigme NPP, PARTISAN, IDÉOLOGIE, OPPOSANT, AVERSION

- Les membres du paradigme du Tableau 3.12 sont tous issus du *nom de famille* du NPP considéré. Or, il est tout à fait possible de reproduire cette même organisation sur les autres polyonymes des NPP, comme le *prénom*, moyennant des conditions que nous étudions au Chapitre 5. Par exemple, le NPP *Nadine Morano* engendre aussi la famille polyonymique : *nadiniste*, *nadinisme* et *nadinophobe*, cf. (22a). Le paradigme est alors partiellement réalisé car *nadinophobie* est non-attesté dans notre corpus.

(22) a. Je ne suis pas un "**Nadiniste**"... (*Nadine Morano*)

b. Le **Nadinisme** ou alors le Morénisme!! Elle deviendra intouchable. (*Nadine Morano*)

c. Le seul point commun entre celle que certains surnomment Houlamenteuse* et un maitre, c'est les trois points d'exclamation à la fin des phrases. Mr Gruik **Nadinophobe**. (*Nadine Morano*)

Ces différentes caractéristiques montrent que nous avons besoin d'une modélisation paradigmatique pour les raisons suivantes.

Il faut prendre en compte des logiques qui dépassent un niveau binaire et orienté qui ne comprendrait que la base NPP et le dérivé. Les désanthroponymiques sont parfois interprétables les uns à partir des autres, e.g. *sarkophobe* et *sarkophobie* sont mutuellement interprétables l'un à partir de l'autre.

Nous avons aussi besoin d'un système capable de représenter la co-construction des différentes familles polyonymiques en parallèle au sein d'une même famille anthroponymique. Aussi, *nadinisme*, *moranoisme* et *nadinemoranisme* sont construits sur chacun des polyonymes de *Nadine Morano* et forment une série familiale. Alors que le lexique construit non désanthroponymique s'organise de façon paradigmatique, les désanthroponymiques présentent une double organisation paradigmatique. Il est possible d'empiler des fragments de familles anthroponymiques, mais aussi des fragments de familles polyonymiques. Enfin, nous devons pouvoir analyser la construction de dérivés sémantiquement corrélés à chacune des composantes sémantiques du NPP de

base, i.e. qui s'interprètent sur le sens dénominatif instructionnel et/ou sur le sens stréréotypique.

Les deux modèles et l'approche présentés dans la suite, répondent en partie à nos exigences. Dans le modèle des *Patrons cumulatifs* (§3.5.6) de Bochner (1993) la construction morphologique est conçue comme non binaire et multiorientée (inspirée de Jackendoff, 1975). Dans la *Morphologie des constructions* (§3.5.7) de Booij (2010), il est possible de reconstituer les membres d'une famille morphologique qui entretiennent des liens dérivationnels plurivoques. L'analogie (§3.5.8) qui obéit au principe d'une quatrième proportionnelle où un quatrième terme d est déductible des trois autres *a*, *b* et *c* suivant le schéma *a : b = c : d* est particulièrement efficace pour analyser les désanthroponymiques originaux (e.g. Dal, 2003a). Nous évaluons au §3.5.9 les deux modèles ainsi que la pertinence d'une approche analogique.

3.5.6 Patrons cumulatifs

Bochner (1993, p. 67) appelle *ensemble cumulatif* un ensemble de lexèmes corrélés comme (23).

(23) {CAUSE, CAUSAL, CAUSALITÉ}

Les relations entre CAUSE_{Nc} $\text{CAUSAL}_{\text{Adj}}$ d'une part, et $\text{CAUSAL}_{\text{Adj}}$ $\text{CAUSALITÉ}_{\text{Nc}}$ d'autre part, peuvent être traduites par les deux patrons sous (24). Dans (24a), X symbolise le radical et Z le sens du lexème base. Dans (24b), X' est le radical de CAUSAL et Z' son sens (nous traduisons Bochner, 1993, p. 67).

(24) a. $\begin{bmatrix} /\text{X}/ \\ \text{Nc} \\ \text{Z} \end{bmatrix} \leftrightarrow \begin{bmatrix} /\text{Xal}/ \\ \text{Adj} \\ \text{relatif à Z} \end{bmatrix}$

b. $\begin{bmatrix} /\text{X'}/ \\ \text{Adj} \\ \text{Z'} \end{bmatrix} \leftrightarrow \begin{bmatrix} /\text{X'ite}/ \\ \text{Nc.f.} \\ \text{état d'être Z'} \end{bmatrix}$

Bochner (1993) propose alors de cumuler ces deux patrons comme sous (25). On voit que l'unification formelle des patrons (24b) et (24a) donne /Xalite/. L'assemblage des patrons rend explicite les relations que

chaque membre d'une même famille dérivationnelle entretient avec les autres, e.g. entre CAUSE$_{Nc}$ et CAUSALITÉ$_{Nc}$.

(25) $\left\{ \begin{bmatrix} /X/ \\ Nc \\ Z \end{bmatrix}, \begin{bmatrix} /Xal/ \\ Adj \\ \text{relatif à Z} \end{bmatrix}, \begin{bmatrix} /Xalite/ \\ Nc.f. \\ \text{état relatif à Z} \end{bmatrix} \right\}$

Tout sous-ensemble d'un patron cumulatif est lui même un patron (cumulatif). Autrement dit, tous les lexèmes prédits par un patron cumulatif ne sont pas nécessairement attestés (Strnadová, 2014b, p. 207). C'est par exemple le cas dans {BANAL, BANALITÉ} qui instancie (26a). Le sous-patron instancié par {BANAL, BANALITÉ} est donné en (26b).

(26) a. $\left\{ \begin{bmatrix} /X/ \\ Adj \\ Z \end{bmatrix}, \begin{bmatrix} /Xalite/ \\ Nc.f. \\ \text{état relatif à Z} \end{bmatrix} \right\}$

b. $\left\{ \begin{bmatrix} /banal/ \\ Adj \\ banal \end{bmatrix}, \begin{bmatrix} /banalite/ \\ Nc.f. \\ \text{état relatif au fait d'être banal} \end{bmatrix} \right\}$

Comme on le voit avec cet exemple, les sous-patrons comme (26a) sont intéressants pour l'analyse des désanthroponymiques. En effet, nous avons remarqué que les paradigmes anthroponymiques comportent des vides lexicaux (cf. Tableau 3.12). Les ensembles de (27) illustrent nos propos pour les désanthroponymiques. Comparé à (27a), le membre *cohnbenditiser* n'est pas attesté (27b). Les sous-patrons de Bochner (1993) permettent d'intégrer dans le même modèle d'analyse des paradigmes complets et d'autres incomplets.

(27) a. {*Raffarin*, *raffariniser*, *raffarisation*}

b. {*Cohn-Bendit*, *cohnbenditisation*}

Pour conclure, le modèle de Bochner (1993) s'organise de façon paradigmatique car les patrons généralisent des extraits de familles dérivationnelles. Le modèle met en relation plusieurs lexèmes en dépassant le cadre binaire des règles et répond ainsi en partie à nos exigences. Cependant, Bochner (1993) manipule des lexèmes. Telle que nous l'avons définie, notre unité n'est qu'en partie compatible avec les principes théoriques qui manipulent les lexèmes puisque l'anthroponyme inclut des

dimensions lexématiques. Simplement, elle ne s'y limite pas puisqu'elle dispose d'une dimension supplémentaire (Pol) et que le contenu, notamment sémantique, n'est pas de même nature. Nous verrons les répercussions de ces différences lors de l'évaluation du modèle de Bochner (1993) (§3.5.9).

3.5.7 Morphologie des constructions

Dans la *Morphologie des Constructions* (Booij, 2010), une construction morphologique est modélisée par un schéma qui exprime la généralisation de propriétés formelles et sémantiques partagées par un ensemble de lexèmes construits (ou d'expressions figées, de locutions etc.). Les schémas sont hiérarchisés, i.e. un schéma peut être généralisé par un schéma plus abstrait. L'instanciation d'un schéma par des lexèmes est le niveau le plus bas dans la hiérarchie.

Par exemple, le dérivé CRAPULERIE$_{Nc}$ contextualisé en (28) peut s'interprèter comme 'l'acte d'une crapule'. (29) est un exemple de schéma, noté entre <>, qui exprime la relation entre CRAPULE$_{Nc}$ et CRAPULERIE$_{Nc}$. La double flèche y indique la correspondance entre la forme à gauche et le sens à droite. Les indices notent les corrélations entre les parties formelles et sémantiques des lexèmes. L'indice *i* fait correspondre à la forme *crapule* le sens 'crapule'. L'autre indice, *j*, atteste de la corrélation entre la forme *crapulerie*, la catégorie syntaxique (nom commun féminin) et le sens du lexème construit. ACT (29) symbolise qu'il s'agit d'un acte physique.

(28) Vols à la Marine, pillages à la Guerre, fripouilleries, **crapuleries** partout. Nous vivons avec des hommes de cauchemar... (*TLFi*)

(29) < [[crapule]$_{Nc.f._i}$ erie]$_{Nc.f._j}$ ↔ [action d'une crapule$_i$]$_{ACT_j}$ >

On remarque que les dérivés FRIPOUILLERIE$_{Nc}$ (< FRIPOUILLE$_{Nc}$) et CANAILLERIE$_{Nc}$ (<CANAILLE$_{Nc}$) partagent tous avec leur base une relation similaire à celle qui existe entre CRAPULE$_{Nc}$ et CRAPULERIE$_{Nc}$. Il est donc possible de généraliser cette relation comme en (30). (30) exprime la généralisation des propriétés formelles et sémantiques des couples cités. La forme du lexème est remplacée par la variable x. Son sens est généralisé par HUM pour humain.

(30) $< [[x]_{Nc_i} \text{ erie}]_{Nc.f._j} \leftrightarrow [\text{action de } HUM_i]_{ACT_j} >$

En fait, (30) est un sous-type de construction en *-erie*. En effet, d'un point de vue catégoriel, les noms communs suffixés en *-erie* peuvent être construits sur des noms communs ou des adjectifs comme GAUCHE$_{Adj}$ > GAUCHERIE$_{Nc}$. (32) généralise la suffixation en *-erie*. Cette fois on note, avec le symbole N/A, que la catégorie de la base est partiellement sous-déterminée. La base *i* ne désigne pas nécessairement un humain, car il peut s'agir d'un adjectif : HUM est donc abandonné au profit de SEM, totalement sous-spécifié.

(31) $< [[x]_{N/A_i} \text{ erie}]_{Nc.f._j} \leftrightarrow [\text{acte de } SEM_i]_{ACT_j} >$

Il est encore possible de généraliser ce schéma pour englober plus largement tous les dérivés en *-erie* qui peuvent être construits sur des bases nominales, adjectivales mais aussi verbales (CAJOLER$_V$ > CAJOLERIE$_{Nc}$). Sémantiquement, ces dérivés appartiennent à des catégories sémantiques diverses puisqu'ils désignent parfois des actes concrets, des comportements abstraits, qui peuvent aussi être neutres ou péjoratifs. Cette dernière généralisation est donnée en (32).

(32) $< [[x]_{C_i} \text{ erie}]_{Nc.f._j} \leftrightarrow [SEM_i]_{S_j} >$

Pour récapituler, (33) donne la hiérarchie partielle (car nous ne fournissons qu'une branche et qu'une instanciation) des dérivés en *-erie* en partant du plus général jusqu'à l'instanciation par la paire de lexème CRAPULE$_{Nc}$ CRAPULERIE$_{Nc}$.

(33) a. $< [[x]_{C_i} \text{ erie}]_{Nc.f._j} \leftrightarrow [SEM_i]_{S_j} >$

b. $< [[x]_{N/A_i} \text{ erie}]_{Nc.f._j} \leftrightarrow [\text{acte de } SEM_i]_{ACT_j} >$

c. $< [[x]_{Nc_i} \text{ erie}]_{Nc.f._j} \leftrightarrow [\text{action de } HUM_i]_{ACT_j} >$

d. $< [[\text{crapule}]_{Nc_i} \text{ erie}]_{Nc.f._j} \leftrightarrow [\text{action d'une crapule}_i]_{ACT_j} >$

Les noms féminins en *-ade*, cf. (34), sont souvent des concurrents de ceux en *-erie* (cf. Chapitre 4). Grâce au mécanisme d'ascendance des schémas que nous venons de présenter, il est tout à fait possible d'englober, sous le même schéma, des constructions concurrentes (Todaro, 2017, p. 55 ou Masini et Audring, 2018, p. 370 pour des exemples). Le schéma (35) s'abstrait de la forme suffixale, notée SUFF à gauche, pour

englober dans la même hiérarchie l'ensemble des dérivés concurrents. Comme la subordination fonctionne avec un système d'héritage, les schémas subséquents héritent des propriétés formelles et sémantiques des schémas parents. En d'autres termes, le modèle de Booij (2010) répond à une de nos exigences qui est de traiter dans un même modèle d'analyse des suffixes concurrents (e.g. *sarkozien*, *laguilleriste*, cf. Tableau 3.11) mais aussi des polyonymes concurrents (nous y revenons lors de l'évaluation en §3.5.9).

(34) Ce n'est pas la première **couillonnade** que je fais, dit Lecca, et je suis toujours vivant.(*TLFi*)

(35) $< [[x]_{C_i}\ \text{SUFF}]_{\text{Nc.f.}_j} \leftrightarrow [\text{SEM}_i]_{S_j} >$

$< [[x]_{C_i}\ \text{erie}]_{\text{Nc.f.}_j} \leftrightarrow [\text{SEM}_i]_{S_j} >$ $< [[x]_{C_i}\ \text{ade}]_{\text{Nc.f.}_j} \leftrightarrow [\text{SEM}_i]_{S_j} >$

En outre, G. Booij propose d'ajouter à son dispositif d'ascendance hiérarchique un mécanisme spécifique appelé *schéma du deuxième ordre*. Ce type de schéma permet de corréler les constructions qui entretiennent des relations indirectes ou croisées, comme $\text{ESCLAVAGE}_{\text{Nc}}$, $\text{ESCLAVAGISTE}_{\text{Nc}}$ et $\text{ESCLAVAGISME}_{\text{Nc}}$ (ou *Chirac*, *chiraquiste* et *chiraquisme*, cf. §3.4.5). Un schéma de deuxième ordre est un ensemble d'au moins deux schémas reliés de façon paradigmatique (noté ≈). Les schémas de deuxième ordre permettent de rendre compte des constructions qui entretiennent une relation dérivationnelle indirecte ou d'expliquer l'interprétation mutuelle qui existe entre les membres d'une même famille (cf. Booij et Masini, 2015, p. 50). Rappelons que $\text{ESCLAVAGISTE}_{\text{Nc}}$ et $\text{ESCLAVAGISME}_{\text{Nc}}$ peuvent s'interpréter chacun suivant leur base commune, mais ils peuvent aussi s'interpréter l'un à partir de l'autre. C'est grâce au schéma de deuxième ordre que l'on peut modéliser ce dernier lien. L'exemple sous (36) présente l'instanciation du schéma de deuxième ordre qui lie les noms d'idéologies en *-isme* et les noms de partisans en *-iste*.

(36) $< [[\text{esclavage}]_{\text{Nc}_Z}\text{isme}]_{\text{N}_i} \leftrightarrow [\text{IDEOLOGIE qui prône l'esclavage}]_{\text{SEM}_i} > \approx < [[\text{esclavage}]_{\text{Nc}_Z}\text{iste}]_{\text{N}_j} \leftrightarrow [\text{partisan de SEM}_i]_{\text{Nc}_j} >$

Si, comme Bochner (1993), Booij (2010) manipule des lexèmes, son

modèle semble plus à même de rendre compte du lexique désanthroponymiques. La *Morphologie des constructions* permet notamment l'analyse unifiée de la concurrence affixale et des dérivations à double motivation. Nous évaluons ce modèle vis-à-vis des spécificités du lexique désanthroponymique en §3.5.9.

3.5.8 L'analogie

L'analogie repose sur le principe d'une quatrième proportionnelle où un quatrième terme est déductible des trois autres (cf. Dal, 2003a et Rainer, 2007). Le Tableau 3.14 donne un exemple de quatrième proportionnelle. L'existence des trois mots *Chirac*, *chiraquisme* et *Macron* permet, par une règle de trois, de trouver le terme *macronisme*.

Chirac	*chiraquisme*
Macron	—

TABLEAU 3.14 – La quatrième proportionnelle : *macronisme*

Dal (2003a) précise que l'Académie explique les mots construits par le phénomène de l'analogie dès 1694 mais que le principe d'analogie est abandonné pendant les années générativistes pour deux raisons. D'une part, les générativistes se placent dans une démarche de description de langue du côté du linguiste expert et l'analogie se place du côté du locuteur. D'autre part, le concept d'analogie qui est paradigmatique, surfacique et basé sur le mot, est incompatible avec les règles transformationnelles qui sont syntagmatiques, profondes et basées sur le morphème. Là où l'analogie décrivait de façon antérieure des phénomènes réguliers, elle se retrouve, soit totalement abandonnée, soit utilisée pour, justement, expliquer des phénomènes rares et totalement improductifs. L'analogie est réactivée au XXIe siècle puisque la notion de règle n'est plus aussi hégémonique et que la notion de morphème est peu à peu abandonnée. La volonté de replacer le locuteur au centre de l'analyse linguistique et de simplifier les descriptions morphologiques ont également favorisé cette réhabilitation.

L'analogie fait émerger des micro-régularités. Elle permet d'établir les conditions d'une relation entre deux formes, sur la base d'un seul

exemplaire, sans qu'il n'y ait de règle symbolique activée chez le locuteur. Par exemple, G. Dal analyse des cas de substitution affixale. Certains noms en *-eur*/*-ice* peuvent être analysés comme construits sur le lexème verbal correspondant (ACCOMPAGNER$_{V}$ > ACCOMPAGNATEUR$_{Nc}$/ACCOMPAGNATRICE$_{Nc}$). Pourtant, les noms en *-eur* et *-ice* de la liste sous (37) n'ont pas de verbe correspondant. Analysés dans un modèle à base de règles, les noms de cet exemple sont construits par substitution (cf. les dérivations croisées §3.4.5). Dans une démarche analogique, ces noms s'inscrivent dans une équation proportionnelle où *factrice* est à *facteur* ce qu'*actrice* est à *acteur*.

(37) *facteur ~ factrice*
acteur ~ actrice
appariteur ~ apparitrice
littérateur ~ littératrice
prestidigitateur ~ prestidigitatrice
sénateur ~ sénatrice

Dans le lexique désanthroponymique, l'analogie est profitable pour analyser les dérivés originaux ou ludiques (cf. Chapitre 2). Les désanthroponymiques à visée humoristique sont souvent construits par mimétisme, à partir d'une forme présente dans le lexique mental d'un locuteur. Par exemple, le dérivé *raffarinade*, qui désigne des expressions idiomatiques où des phrases chocs prononcées fréquemment par Jean-Pierre Raffarin cf. (38), a été fortement médiatisé. Son existence incite à la création de *villepinade*, comme présenté dans le Tableau 3.15 : une *villepinade* est à *Villepin* ce qu'une *raffarinade* est à *Raffarin*.

(38) Côté économique, **raffarinade** et **villepinade** peuvent être montrées du doigt (*Jean-Pierre Raffarin*, *Dominique De Villepin*)

Raffarin	*raffarinade*
Villepin	*villepinade*

TABLEAU 3.15 – La quatrième proportionnelle : *villepinade*

En (39), *sarkozix*, *tapix*, *johnnyx*, *alliomarix* et *carlabrunix* sont des désanthroponymiques originaux dans le sens où aucun lexème construit institutionnalisé ne résulte du même procédé morphologique.

Ils ne peuvent pas être analysés avec une règle puisque cette dernière exprime avant tout une généralisation sérielle du lexique. Dans ce cas précis, la quatrième proportionnelle est peut être la méthode la plus à même de rendre compte des dérivés, surtout que les autres formes de la proportionnelle sont utilisées en rafale dans l'énoncé.

(39) « Le héros est petit, il a un gros nez, il est mégalo et il dirige à lui tout seul la Gaule ! » voici donc les aventures de **sarkozix** et de ses joyeux acolytes : fillus, **tapix**, **johnnyx**, **alliomarix**, **carlabrunix** et bien d'autres... (*Nicolas Sarkozy*, *Bernard Tapie*, *Michèle Alliot-Marie*)

Si l'analogie est efficace pour rendre compte de la substitution affixale ou des dérivés originaux, on peut se demander si elle est réellement nécessaire et efficace pour rendre compte des spécificités de l'anthroponyme et de ses dérivés.

3.5.9 Évaluation

Les modèles de Bochner (1993) et Booij (2010) et l'approche analogique présentent chacun des atouts que nous recherchons pour l'analyse du lexique désanthroponymique.

Le modèle de Bochner (1993) permet à la fois d'exprimer des relations sémantiques plurivoques (e.g. *Raffarin*, *raffariniser* et *raffarinisation*) et d'analyser les désanthroponymiques même dans le cas où la base attendue n'est pas attestée (e.g. *Cohn-bendit* et *cohn-benditisation* où *cohn-benditiser* n'est pas attesté).

Le modèle de Booij (2010) permet, grâce à l'héritage multiple des schémas de construction de traiter le concurrence affixale (*sarkozien*, *laguilleriste*) et, grâce aux schémas de deuxième ordre, d'analyser les liens sémantiques entre les séries (*chiraquiste*, *chiraquisme*).

L'analogie explique, quant à elle, assez facilement les constructions originales (e.g. *sarkozix*, *tapix*), du moment que l'on connaît les premiers membres de la quatrième proportionnelle.

Pourtant, aucun d'eux ne donne accès à tous les outils nécessaires à l'analyse complète du lexique dérivé de NPP. Sont en cause les spé-

cificités de l'unité NPP qui en font un objet différent du lexème, unité fondamentale des modèles de Bochner (1993) et Booij (2010).

L'analogie est uniquement basée sur la copie formelle. Elle est incompatible avec les anthroponymes qui ont des propriétés sous-entendues (polyonyme et sens bipartite) qui ne sont pas accessibles pas la forme. Par exemple, il n'est pas possible d'obtenir la forme du dérivé en *-ifier* à partir d'*Elisabeth Badinter* en ayant comme premiers membres de l'analogie *Dominique Strauss-Kahn*, *Dskifier* et *Elisabeth Badinter*, cf. Tableau 3.16. L'analogie n'est pas assez complexe pour exprimer la dimension polyonymique (Pol) qui existe dans un anthroponyme. *Elisabeth Badinter* ne possède pas de polyonyme *sigle* parce que le *nom complet* ne possède pas de partie composée. Le couple *Dominique Strauss-Kahn* et *DSKifier* ne peut pas servir de modèle à cette construction.

Dominique Strauss-Kahn	*DSKifier*
Elisabeth Badinter	–

TABLEAU 3.16 – Échec de la quatrième proportionnelle

Les patrons cumulatifs ne renseignent que des propriétés formelles, catégorielles et sémantiques. Par exemple, le patron (40b) donne un extrait de la famille polyonymique du *prénom* ({*nadine*, *nadiniste*}) et le patron (40c) un extrait de celle du *nom de famille* ({*morano*, *moranoiste*}). D'une part, le lien entre les deux patrons, et donc entre les polyonymes n'est pas exprimé et d'autre part les sens bipartites des polyonymes ne sont pas non plus renseignés dans les patrons. Si l'on souhaite intégrer les différents polyonymes dans ce modèle, on ne peut le faire qu'en admettant ce que l'on pourrait appeler des *patrons de patrons*. Ces patrons, plus abstraits, généraliseraient les propriétés des sous-patrons : (40a) généralise (40b) et (40c). En l'état, le modèle de Bochner (1993) n'est pas adapté à la description du lexique désanthroponymique.

(40) a. $\left\{ \left[\begin{array}{c} \textit{Nadine Morano} \\ \text{Npr} \\ \text{'Nadine Morano'|'femme politique'} \end{array} \right], \left[\begin{array}{c} \textit{Nadine Morano} + /\text{ist}/ \\ \text{Nc.m} \\ \text{'partisan de Nadine Morano'} \end{array} \right] \right\}$

b. $\left\{ \left[\begin{array}{c} /\text{nadin}/ \\ \text{Npr} \\ \text{‘Nadine Morano’} \end{array} \right], \left[\begin{array}{c} /\text{nadinist}/ \\ \text{Nc.m} \\ \text{‘partisan de Nadine Morano’} \end{array} \right] \right\}$

c. $\left\{ \left[\begin{array}{c} /\text{morano}/ \\ \text{Npr} \\ \text{‘Nadine Morano’} \end{array} \right], \left[\begin{array}{c} /\text{moranoist}/ \\ \text{Nc.m} \\ \text{‘partisan de Nadine Morano’} \end{array} \right] \right\}$

Les schémas de construction s'organisent en hiérarchies qui distinguent la forme et le sens des bases et des dérivés. *A priori*, ils ne donnent pas non plus accès au réseau de polyonymes qui peuvent être sélectionnés pour construire les familles polyonymiques puisqu'ils manipulent des lexèmes. Néanmoins, nous avons montré que certains schémas se subordonnent à d'autres qui expriment leur généralisation. En (40) nous proposons une ébauche d'intégration des polyonymes dans le modèle de Booij (2010). On imagine qu'un premier schéma exprime la généralisation de la construction sur NPP. (40) montre que l'on construit des noms masculins qui désignent des partisans de NPP. Puis, pour chaque NPP, ce schéma se décompose en trois (ou six) schémas spécifiques à chaque polyonyme, précédés du symbole ⟶. De plus, SEM peut, elle aussi, être la généralisation du sens composite de l'anthroponyme. Le système d'héritage multiple permet, à la manière du traitement de la concurrence affixale, d'hériter d'un des polyonymes et d'un ou plusieurs sens du NPP. On obtient donc des schémas spécifiques à chaque type de polyonyme. Pourtant, cette modélisation présente encore des inconvénients, notamment sémantiques. En effet, l'ascendance est assez complexe puisqu'il faut tripler chaque schéma polyonymique pour obtenir, pour chacun d'eux, un schéma avec le sens dénominatif, un schéma avec le sens stéréotypique et un schéma où les deux composantes sémantiques sont mobilisées. En (41), nous proposons, par exemple, d'étendre les sous-schémas relatifs au polyonyme *nom complet*. Si, tel quel, le modèle permet de rendre compte de la forme et du sens des désanthroponymiques, il n'explique pas les conditions de sélection d'un polyonyme plutôt qu'un autre et dans quelle(s) circonstance(s) une interprétation sémantique est privilégiée (ou non) sur l'autre.

(40) $<[[\text{NPP}]_{\text{Npr}_i}\ \text{iste}]_{\text{Nc.m}_j} \leftrightarrow [\text{partisan de SEM}_i]_{\text{hum}_j}>$

$\longrightarrow$ <[[prénom]$_{Npr_i}$ iste]$_{Nc.m_j}$ $\leftrightarrow$ [partisan de SEM$_i$]$_{hum_j}$ >

$\longrightarrow$ <[[NdF]$_{Npr_i}$ iste]$_{Nc.m_j}$ $\leftrightarrow$ [partisan de SEM$_i$]$_{hum_j}$>

$\longrightarrow$ <[[nom complet]$_{Npr_i}$ iste]$_{Nc.m_j}$ $\leftrightarrow$ [partisan de SEM$_i$]$_{hum_j}$>

(41) <[[nom complet]$_{Npr_i}$ iste]$_{Nc.m_j}$ $\leftrightarrow$ [partisan de SEM$_i$]$_{hum_j}$>

a. Sens dénominatif instructionnel :
<[[nom complet]$_{Npr_i}$ iste]$_{Nc.m_j}$ $\leftrightarrow$ [partisan de l'individu X$_i$]$_{hum_j}$>

b. Sens stéréotypique :
<[[nom complet]$_{Npr_i}$ iste]$_{Nc.m_j}$ $\leftrightarrow$ [individu avec des idées identiques à X$_i$]$_{hum_j}$>

c. Sens dénominatif instructionnel et sens stéréotypique :
<[[nom complet]$_{Npr_i}$ iste]$_{Nc.m_j}$ $\leftrightarrow$ [partisan de l'individu X$_i$ et avec des idées identiques à X$_i$]$_{hum_j}$>

3.6 Bilan et positionnements théoriques

Aux Chapitres 1 et 2 nous avons montré que l'anthroponyme dispose d'une pluralité de polyonymes et d'un sens bipartite (cf. §3.1).

Le Chapitre 3 avait deux objectifs. D'une part, nous y avons évalué différents modèles de la morphologie afin de choisir les principes théoriques les plus pertinents pour nos analyses des désanthroponymiques. D'autre part, nous avons cherché à déterminer si l'anthroponyme tel que nous l'avons défini dans les chapitres précédents vérifie les propriétés du morphème ou du lexème.

En §3.2, nous avons montré que nous pouvions, généralement, diviser les modèles de la morphologie en trois types d'approches, en nous servant des principes généraux définis par Stump (2001) et Blevins (2016). Les approches morphématiques, lexicale ou inférentielle, sont incrémentales. Les approches à base lexème sont inférentielles, réalisationnelles et constructives. En d'autres termes, elles modélisent la construction morphologique grâce à des règles qui s'appliquent à un lexème base multidimensionnel pour donner un lexème construit. Les approches paradigmatiques décrivent la construction morphologique comme l'insertion d'un mot dans un réseau de relations formelles et

sémantiques réalisé par les différentes familles et séries. Elles sont abstractives.

En §3.3, nous avons présenté le morphème et les approches *Item et arrangement* et *Item et processus*. Dans *Item et arrangement* les affixes sont des signes enregistrés dans le lexique alors qu'ils ne le sont pas dans *Item et processus*. Quoiqu'il en soit, le principe incrémental de ces deux approches où un contenu sémantique est en lien biunivoque avec une forme, ne permet pas d'analyser efficacement le lexique construit et de fait, le lexique désanthroponymique où l'on observe souvent les mêmes constructions. L'antonomase qui est un type de conversion réservé au nom propre en est l'exemple par excellence. La dérivation de *Cahuzac* (anthroponyme) à *cahuzac* (nom commun) ne peut être analysée que par le truchement d'un morphème zéro dans un cadre morphématique parce que ce dérivé n'est pas le produit d'un ajout concomitant de sens et de forme. La bijection des approches morphématiques les rend non opératoires. Cette non opérabilité fait aujourd'hui consensus. Les approches *Item et arrangement, Item et processus* et l'unité morphème ont été écartées.

En §3.4, nous avons rappelé la définition du lexème et présenté les principes de la *Morphologie lexématique* suivant Fradin (2003a). Le lexème est une abstraction obtenue à partir des propriétés partagées par l'ensemble des mots-formes du même paradigme flexionnel et il est tridimensionnel. Il comprend une dimension formelle, parfois structurée en un espace thématique (Bonami et Boyé, 2003, 2005), qui enregistre un ou plusieurs radicaux, une dimension syntaxique qui précise la partie du discours et une dimension sémantique qui enregistre un sens qui peut, ou non, être spécifié (Fradin et Kerleroux, 2009). Si l'anthroponyme vérifie les dimensions du lexème (il dispose d'une forme, d'une catégorie et d'un sens), nous nous sommes demandé si le lexème permettait de rendre compte des propriétés de l'anthroponyme qui enregistre plusieurs polyonymes et comporte un sens bipartite.

Pour vérifier que les polyonymes ne sont pas des radicaux de l'espace thématique nous avons comparé leurs propriétés respectives (cf. §3.4.2). L'espace thématique est une structure implicative qui enregistre

des radicaux dont le nombre, la forme et la sélection en flexion (et parfois en dérivation) sont des éléments (co-)prédictibles. En comparaison, les polyonymes valident les propriétés suivantes.

La lexicalité : les polyonymes ne sont pas des morphomes mais des unités du lexique disposant d'au moins une forme et d'un sens bipartite.

L'autonomie syntaxique : les polyonymes sont autonomes en syntaxe.

L'interchangeabilité : les polyonymes sont interchangeables en syntaxe sans provoquer d'agrammaticalité. Cela peut néanmoins créer un décalage pragmatique.

La semi-prédictibilité : le nombre minimum de polyonymes est prédictible. Un NPP possède *a minima* entre 3 et 6 polyonymes selon qu'il contient une forme dite *composée* (e.g. *Strauss-Kahn* de *Dominique Strauss-Kahn*). Cette prédictibilité n'est pas totale car le nombre de *surnoms* n'est pas prévisible.

La semi-implicativité : l'existence et la forme de certains polyonymes conditionnent l'existence et la forme d'autres polyonymes. La forme composée du *NdF* peut éventuellement engendrer deux autres polyonymes qui sont les parties du composé et un *sigle*. Ces derniers lui sont formellement apparentés.

La non univocité dérivationnelle : un même procédé dérivationnel peut sélectionner n'importe quel polyonyme. Autrement dit, la sélection d'un polyonyme par une règle n'est pas univoque.

L'observation des systèmes des langues flexionnelles (cf. les cas latins Tableaux 3.4 et 3.5) a montré que chaque polyonyme dispose aussi de son propre espace thématique. Les polyonymes ne sont donc pas des radicaux et leur organisation diffère de celle de l'espace thématique.

Sémantiquement, nous avons vu (cf. §3.4.3) que, selon les auteurs, le sens du lexème était conçu comme sous-spécifié ou non. Le premier point de vue (la sous-spécification) oppose lexème et mot-forme : c'est le contexte qui permet la spécification sémantique. Le second point de vue est appuyé par l'analyse de dérivés de lexèmes polysémiques. Un seul sens, parmi les diverses acceptions d'un mot polysémique, est nécessaire pour interpréter ces dérivés (e.g. $\text{FILLE}_{\text{Nc}} > \text{FILLETTE}_{\text{Nc}}$). Aussi les

sens d'un nom polysémique sont reliés par un mécanisme sémantique régulier dans la langue (e.g. la métaphore). À l'inverse, les deux composantes sémantiques de l'anthroponyme ne sont pas dérivables l'une à partir de l'autre. Contrairement aux noms communs polysémiques, les sens de l'anthroponyme sont parfois co-mobilisés en contexte ou dans un dérivé. Les deux parties du sens bipartite de l'anthroponyme n'entretiennent donc pas un lien de polysémie. Le sens du lexème, spécifié ou non, ne rend pas compte de cette bipartition et de cette co-mobilisation possible. En somme, le lexème ne rend pas compte des propriétés de l'anthroponyme qui n'est donc pas un lexème.

Nous avons montré, lors de la présentation des règles de la *Morphologie lexématique* (cf. §3.4), l'intérêt de distinguer les dimensions formelle, catégorielle et sémantique pour analyser les désanthroponymiques. Cette séparation permet de résoudre certains décalages sens/forme, comme celui présent dans les antonomases, qui mettent en échec les modèles morphématiques. Une règle opère de façon autonome sur chacune des dimensions du lexème base pour donner un lexème construit, plus complexe, formellement et/ou sémantiquement. Les dimensions lexématiques sont un atout que nous souhaitons conserver.

Lors de l'évaluation de la *Morphologie lexématique* (cf. §3.4.5) nous avons signalé que le premier frein à son application pour nos analyses est la non adéquation entre les dimensions définitoires lexématiques et anthroponymiques. Nous avons alors proposé une ébauche de modélisation de la structure de l'anthroponyme dans la Figure 3.5 reproduite ci-dessous. L'anthroponyme inclut les dimensions du lexème mais il dispose, en plus, d'une dimension nommée (Pol) comprenant les polyonymes. Chaque polyonyme dispose de sa propre dimension formelle notée (F_{Pol}), mais ils partagent leur catégorie syntaxique (C) et leur sens (S). Ce dernier est modélisé sous la forme d'une dimension sémantique bi-compartimentée capable d'accueillir le sens dénominatif instructionnel et le sens stéréotypique. La frontière entre les compartiments est perméable afin de rendre compte de la co-mobilisation possible des deux sens, et ce, en syntaxe comme en dérivation.

Anthroponyme			
(Polyonyme)	*Prénom*	*NdF*	*Nom complet*
($F_{Polyonyme}$)	$/\chi_1/$	$/\chi_2/$	$/\chi_3/$
(Catégorie)	Npr		
(Sens)	Sens dénominatif instructionnel		Sens stéréotypique

Représentation minimale de l'anthroponyme

Dans le cadre d'une analyse morphologique, il faut donc considérer la notion de base de construction morphologique à deux niveaux lorsque l'on s'intéresse à la dérivation à base d'anthroponyme : un niveau anthroponymique et un autre polyonymique.

- D'une part, la base anthroponymique de *mélenchoniste*$_{Adj}$ en (42) est l'anthroponyme *Jean-Luc Mélenchon*$_{Npr}$.
- D'autre part, la base polyonymique du même dérivé *mélenchoniste*$_{Adj}$ en (42) est le polyonyme *Mélenchon*$_{Npr}$.

(42) C'est ici que nous aborderons le deuxième point de la stratégie **mélenchoniste**, l'occupation du terrain médiatique pour faire passer ses idées européistes sous couvert d'une hypothétique "europe sociale". (*Jean-Luc Mélenchon*)

Nous avons aussi montré que le système constructiviste des règles utilisées en *Morphologie lexématique* est insuffisant pour analyser uniformément le lexique construit, et de fait, le lexique désanthroponymique. Une règle ne rend pas compte des relations sémantiques qui connectent les désanthroponymiques d'un même NPP (e.g. dérivations à double motivation). Nous avons alors conclu que nous avions besoin d'une approche non orientée et non binaire qui mette en relation plusieurs désanthroponymiques interdépendants sémantiquement et/ou formellement (e.g. *chiraquisme*, *chiraquiste*). Cette conception est possible avec des modèles qui manipulent des familles morphologiques, et donc qui adoptent une approche paradigmatique.

Dans §3.5 nous avons montré comment les notions fondamentales des approches paradigmatiques, i.e. les séries, familles et paradigmes,

sont adaptables pour la description des désanthroponymiques. Pour ce faire, nous avons comparé les définitions de séries et de familles (Hathout, 2009) avec l'organisation des désanthroponymiques. Il en ressort que les définitions sont adaptées mais relativement insuffisantes car l'existence des polyonymes crée des dimensions familiales et sérielles supplémentaires. L'observation des désanthroponymiques attestés nous a permis de définir deux types de groupements sériels, la *série polyonymique* et la *série anthroponymique*, cf. Définition 10 et Définition 11, deux types de groupements familiaux, la *famille polyonymique* et la *famille anthroponymique*, cf. Définition 12 et Définition 13, et un groupement mêlant des critères définitoires de la famille et de la série : la *série familiale*, cf. Définition 14.

Définition 10

Série polyonymique : notée $S(Pol)_k$, groupement qui comprend tous les désanthroponymiques construits sur le même type de polyonyme *k*, avec le même procédé. $3 \leq k \leq 6$ selon le NPP en jeu.

Définition 11

Série anthroponymique : notée S(Ant), union $\cup$ de toutes les séries polyonymiques $S(Pol)_k$, i.e. $S(Pol)_k \subset S(Ant)$.

Définition 12

Famille polyonymique : notée $F(Pol)_k$, groupement qui comprend tous les désanthroponymiques construits sur le même type de polyonyme *k* d'un même NPP.

Définition 13

Famille anthroponymique : notée F(Ant), union ∪ de toutes les familles polyonymiques $F(Pol)_k$, i.e. $F(Pol)_k \subset F(Ant)$.

Définition 14

Série familiale : notée SF_i, groupement qui comprend tous les désanthroponymiques construits sur les polyonymes d'un même NPP *i* avec le même procédé.

Nous avons ensuite comparé plusieurs travaux (cf. §3.5.3) dans le but de dégager une définition minimale de paradigme, cf. Définition 9.

Définition 9

Paradigme : empilement de (fragments de) familles assurant l'alignement des membres de même rang et qui entretiennent des relations de contraste identiques.

À ce titre, les NPP sont originaux car, comme ils disposent de deux niveaux familiaux, il disposent de deux dimensions paradigmatiques. L'empilement de (43a) et (43b), moyennant l'alignement sériel de chacun des membres, constitue un *paradigme polyonymique*. L'empilement de (43c) et (43d) moyennant l'alignement sériel de chacun des membres, donne un *paradigme anthroponymique*. Nous définissons ces deux types de paradigme en Définition 15 et en Définition 16.

(43) a. $F(Pol)_{prénom}$ = {*nadinade, nadinien,* [...]}

b. $F(Pol)_{prénom}$ = {*lionelade, lionelien,* [...]}

c. F(Ant) = {{*nadinade, nadinien,* [...]} ∪ {*moranoade, moranoien,* [...]} ∪ {*nadinemoranoade, nadinemoranoien,* [...]} ∪ {[...]}}

d. F(Ant) = {{*lionelade, lionelien,* [...]} ∪ {*jospinade, jospinien,* [...]} ∪ {*lioneljospinade, lioneljospinien,* [...]} ∪ {[...]}}

Définition 15

Paradigme polyonymique : empilement de (fragments de) familles polyonymiques assurant l'alignement des membres de même rang et qui entretiennent des relations de contraste identiques.

Définition 16

Paradigme anthroponymique : empilement de paradigmes polyonymiques.

Les irrégularités contenues dans les paradigmes dérivationnels (doublons synonymiques ou les vides lexicaux) sont démultipliées dans le lexique désanthroponymiques qui peut présenter l'irrégularité au niveau de la famille anthroponymique ou au niveau de la famille polyonymique (cf. §3.5.4). Cependant, la cohérence des paradigmes dérivationnels ne doit pas être remise en cause du fait des irrégularités qu'ils présentent. Comme l'ont récemment montré Bonami et Strnadová (2019), en comparant et en intégrant flexion et dérivation sous le même modèle, les irrégularités ne sont pas un frein à l'analyse unifiée du lexique, à condition de disposer d'une approche paradigmatique.

Les définitions de série, famille et paradigme nous ont permis de dresser un bilan sur les besoins nécessaires à nos analyses en §3.5.5. Comme le reste du lexique, les formes et les sens des désanthroponymiques montrent que l'on doit se détacher d'un modèle constructiviste. Le lexique désanthroponymique présente en plus des régularités formelles et sémantiques spécifiques. Il existe une co-construction des désanthroponymiques pour un même NPP dans chacune des familles polyonymiques et un sens bipartite mobilisable dans chaque construction, peu importe le polyonyme.

À partir de ce bilan, nous avons présenté les modèles de Bochner (1993) (cf. §3.5.6) et Booij (2010) (cf. §3.5.7) et l'approche analogique (cf. §3.5.8). Même si aucun d'eux ne répond entièrement à nos exigences, nous avons montré qu'ils présentent tous des principes réutilisables

pour nos analyses.

L'analogie est un mécanisme déductif où un quatrième mot est induit des trois autres. Elle est tout particulièrement pertinente pour expliquer les constructions ludiques occasionnelles car elle ne repose que sur une copie formelle. Elle ne permet pas d'accéder à la structure interne des NPP ce qui est un frein considérable à son utilisation.

Dans le modèle des *Patrons cumulatifs* (Bochner, 1993), la construction morphologique est modélisée par un schéma non binaire. Un des points forts de ce modèle réside dans les sous-patrons qui permettent de décrire grâce au même modèle, des familles polyonymiques apparemment incomplètes, i.e. dont certains membres ne sont pas attestés. Aussi, nous avons montré que la création de *patrons de patrons* permettrait éventuellement de rendre compte du niveau polyonymique.

Dans la *Morphologie des Constructions* (Booij, 2010), la hiérarchie des schémas permet d'analyser les cas de concurrence suffixale. Les schémas de deuxième ordre permettent également d'analyser les liens sémantiques qui existent entre les membres de séries polyonymiques différentes (e.g. *chiraquisme* et *chiraquiste*). En outre, nous avons montré qu'il était peut-être possible d'intégrer l'analyse des désanthroponymiques en utilisant le système de subordination de schémas. En (44), un schéma générique subsume un schéma propre au *prénom* et un autre propre au *nom de famille*, [...] symbolise les autres polyonymes.

(44)
$$< [[\text{NPP}]_{C_i}\ \text{SUFF}]_{x_j} \leftrightarrow [\text{SEM}_i]_{S_j} >$$
$$\swarrow \qquad\qquad \searrow$$
$$<[[\text{prénom}]_{C_i}\ \text{SUFF}]_{x_j} \leftrightarrow [\text{SEM}_i]_{S_j}> \quad <[[\text{NdF}]_{C_i}\ \text{SUFF}]_{x_j} \leftrightarrow [\text{SEM}_i]_{S_j}> [...]$$

Cependant, pour rendre compte du sens bipartite et de la comobilisation éventuelle de chacun des sens, chaque branche propre à un unique polyonyme doit aussi donner lieu à trois sous-schémas. C'est ce que nous présentons en (45), où les sous-schémas relatifs au *prénom* sont identifiés par $\longrightarrow$: ils partagent le même polyonyme, mais se spécifient au niveau sémantique. Un tel système permet de prédire que tout procédé qui affecte un NPP, affecte ses différents polyonymes

et ses composantes sémantiques. Seulement, cette modélisation n'explique pas dans quelles conditions un polyonyme, ou un sens, est favorisé.

(45) $<[[\text{prénom}]_{C_i}\ \text{SUFF}]_{x_j} \leftrightarrow [\text{SEM}_i]_{S_j}>$
$\longrightarrow <[[\text{prénom}]_{C_i}\ \text{SUFF}]_{x_j} \leftrightarrow [\text{Sens dénominatif}_i]_{S_j}>$
$\longrightarrow <[[\text{prénom}]_{C_i}\ \text{SUFF}]_{x_j} \leftrightarrow [\text{Sens stéréotypique}_i]_{S_j}>$
$\longrightarrow <[[\text{prénom}]_{C_i}\ \text{SUFF}]_{x_j} \leftrightarrow [\text{Sens dénominatif et stéréotypique}_i]_{S_j}>$

Pour conclure, on peut désormais affirmer que l'anthroponyme n'est pas (seulement) un lexème, tel qu'il est défini en *Morphologie lexématique*. Nous avons pu établir une ébauche de la structure définitoire qui pourrait être celle de l'anthroponyme (cf. Figure 3.5). Ce sont aussi les spécificités de l'anthroponyme, i.e. l'existence d'un ensemble de polyonymes et d'un sens bipartite, qui rendent partiellement inopérants les modèles présentés. Nous avons prouvé qu'il est nécessaire d'adopter une approche paradigmatique pour se départir de l'orientation et de la binarité de la construction morphologique. Nous allons analyser notre corpus désanthroponymique en adoptant le point de vue de l'output pour dégager des systématicités au sein des différents groupements sériels et familiaux que nous avons définis.

À cette étape, on ne peut pas décrire avec précision les conditions d'accès au sens bipartite, s'il y en a, et les contraintes qui pourraient porter sur les différents polyonymes et leur mobilisation en dérivation. La première question est étudiée lors de l'analyse des différents procédés morphologiques au Chapitre 4, la seconde question fait l'objet du Chapitre 5.

Deuxième partie

Analyse des désanthroponymiques

Chapitre 4

Analyse morphologique

Le Npr a une possibilité minimale de productivité morphologique (morphologie dérivationnelle). Si l'on exclut les hypocoristiques, souvent obtenus – comme nous l'avons vu – de façon très originale –, les Npr semblent avoir, moins que les Nc, la possibilité de s'adjoindre préfixes, suffixes ou mots pour engendrer dérivés et composés.

Molino (1982, p. 10)

Sommaire

4.1 Introduction 287
4.2 Préalables 289
4.2.1 Historique 289
4.2.2 Terminologie 290
4.2.3 Improductivité et communisation 292
4.2.4 Présentation des procédés 295
4.3 Procédés extragrammaticaux 296
4.3.1 Réduplication 297
4.3.1.1 Post-réduplication partielle 297
4.3.1.2 Pré-réduplication partielle 299
4.3.2 Mot-valisage 301
4.3.3 Sécrétion et composition cachée 306
4.3.3.1 Tiens un *aubrython*! 307

4.3.3.2 Ségo parle de *fillonitude* 309
4.3.3.3 Bienvenue au *Hollandistan*! 310
4.3.3.4 Entre fachosphère et *mélenchosphère*, il y a collusion 312
4.3.3.5 *Hollandorama* : la politique au niveau des égouts 313
4.3.3.6 *Besancenolais*, *Moranoïa* et *Lepenax* . . 314
4.3.4 Bilan 315
4.4 Procédés ludiques et occasionnalismes 317
4.4.1 Marquage occasionnalistique : *Montjoie Saint-Denis à bas la Macronie!* 317
4.4.2 Suffixation allogène 320
4.4.3 Bilan 324
4.5 Procédés détournés et procédés marginaux 325
4.5.1 Détournement de la composition 326
4.5.1.1 Composition standard 326
4.5.1.2 Compositions itératives 328
4.5.2 Suffixation évaluative et surnoms 330
4.5.2.1 Superlatifs 332
4.5.2.2 Diminutifs antiphrastiques 333
4.5.2.3 Surnoms et noms de partisans antipathiques 334
4.5.2.4 Bilan 336
4.6 Procédés grammaticaux centraux 337
4.6.1 Les catégories sémantiques 337
4.6.2 Amour, gloire et santé 344
4.6.2.1 Idéologies et partisans 344
4.6.2.2 Lieux et langues 347
4.6.2.3 Passion et détestation 348
4.6.2.4 Médecine 350
4.6.3 Des paroles et des actes 352
4.6.3.1 Verbes 352
4.6.3.2 Noms d'actions 357
4.6.4 Sciences et techniques 358
4.6.5 Propriétés 359
4.6.6 Bilan 361
4.7 Conclusion 363

4.1 Introduction

L'objectif de ce chapitre est d'étudier les différents procédés morphologiques ayant servi à construire les désanthroponymiques dans le corpus de MONOPOLI.

Dans notre présentation, les procédés sont hiérarchisés selon leur situation sur une échelle de naturalité allant de -$\mathcal{N}$ à +$\mathcal{N}$ telle qu'elle est établie chez Dressler (2000), cf. Figure 4.1. Nous renvoyons au Chapitre 2 où nous avons présenté cette hiérarchie, les principes qui la sous-tendent et les critères qui permettent de situer chaque mode de construction sur ce continuum. Rappelons que nous utilisons cette typologie car les désanthroponymiques en couvrent l'entièreté. Nous débuterons par l'analyse des procédés extragrammaticaux (les moins naturels) pour finir par la description des procédés grammaticaux, i.e. marginaux puis centraux.

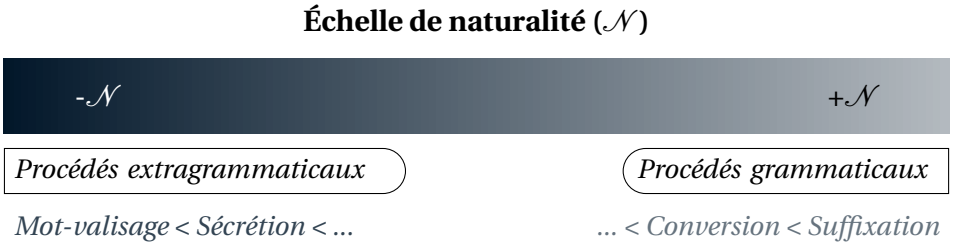

FIGURE 4.1 – Présentation des procédés selon leur degré de naturalité $\mathcal{N}$

L'étude morphologique de notre corpus nécessite de présenter la synthèse des travaux antérieurs qui décrivent les procédés qui construisent les désanthroponymiques de MONOPOLI. Pour chacun d'eux, nous nous demandons d'abord si l'analyse existante inclut les bases anthroponymiques. Si non, nous cherchons à montrer si les résultats obtenus à partir de l'examen du lexique général, i.e. non désanthroponymique, sont transposables à nos données. En d'autres termes, nous déterminons si le procédé est compatible, sémantiquement et/ou catégoriellement, à une extension aux bases NPP. Si, au contraire, le procédé est nouveau ou que les études précédentes de ce procédé ne sont pas extrapolables à nos données, nous cherchons à savoir ce que les NPP ont de particulier vis-à-vis du reste du lexique.

Par exemple, nous verrons que les procédés en -*iste* et -*isme* vérifient l'hypothèse d'une adaptabilité totale. En effet, le comportement des dérivés formés au moyen de ces patrons correspond exactement aux noms de partisans et d'idéologies étudiés par Roché (2007, 2011b), qui inclut d'ailleurs les bases NPP dans son analyse (cf. §4.6.2.1). Nous verrons également que les principes du procédé de suffixation en -*âtre*, marqueur péjoratif dans le lexique désadjectival et dénominal (*beau*$_{\text{Adj}}$ > *bellâtre*$_{\text{Adj}}$, *musique*$_{\text{Nc}}$ > *musicâtre*$_{\text{Nc}}$), sont extensibles aux bases NPP (cf. §4.5.2.3). Nous verrons aussi que le caractère *individuel* et *humain* des référents de NPP, et le fait qu'ils occupent des fonctions politiques et qu'ils sont médiatisés conduisent les locuteurs à modifier ou même détourner des patrons existants (e.g. X*ien* donne des surnoms évaluatifs cf. §4.5.2). Enfin, notre corpus contient également des désanthroponymiques résultant de procédés morphologiques non attestés dans le lexique général, et relevant de la production spontanée (e.g. X*ix*$_{\text{Npr}}$ cf. §4.4.2).

Notre analyse va consister à préciser comment chacun des procédés de construction opère vis-à-vis des propriétés de l'anthroponyme décrites depuis le Chapitre 1. Nous avons montré (cf. Définition 5) qu'un anthroponyme possède un sens bipartite et se réalise sous la forme d'un ensemble de polyonymes. Ce sont ces deux particularités qui le rendent original comparé au lexème (cf. Chapitre 3). Nous nous demandons donc si certains patrons vont privilégier le sens dénominatif instructionnel ou le sens stéréotypique de la base NPP et pourquoi. Concernant les polyonymes, nous constatons que le *nom de famille* est majoritairement sélectionné quel que soit le procédé (cf. §5.3.2). Le choix du polyonyme ne dépend pas (ou pas seulement) du procédé morphologique. L'analyse des critères qui motivent le choix d'un polyonyme est l'objet du Chapitre 5.

Le chapitre respecte le plan suivant. En §4.2, nous présentons un rapide historique des études portant sur les désanthroponymiques, nous fixons la terminologie onomastique que nous allons utiliser et évacuons certaines idées préconçues sur la dérivation à base nom propre. Puis, nous analysons chaque type de construction morphologique en étu-

diant, d'abord, les dérivés insolites et extragrammaticaux (§4.3) puis, les modes de formation à visée exclusivement ludique (§4.4), les formations détournées et marginales (§4.5) et enfin les procédés grammaticaux plus centraux (§4.6).

4.2 Préalables

4.2.1 Historique

Avant les années 1990, les quelques auteurs qui s'intéressent particulièrement à la dérivation sur base nom propre en français, e.g. Laugesen (1974) et Dugas (1982), s'attachent principalement à recenser des dérivés ou les suffixes en jeu dans ces dérivés. Laugesen (1974), dans l'article intitulé *Mots dérivés de noms d'auteurs*, qualifie d'ailleurs cet objet de recherche de *no man's land*. L'auteur y recense les différentes constructions sur des noms d'auteurs (e.g. *Molière*$_{\text{Npr}}$ > *prémolieresque*$_{\text{Adj}}$) à partir d'un relevé manuel dans des revues, romans et essais. Cette entreprise est prolongée par Dugas (1982) sans qu'une analyse exhaustive ne soit engagée. Selon Molino (1982), les noms propres sont en fait considérés comme des bases peu appropriées pour la construction morphologique, qu'il s'agisse de dérivation ou de composition (nous y revenons en §4.2.3). Enfin, Schweickard (1992) recense les procédés opérant sur noms propres (pas seulement les anthroponymes) dans plusieurs langues européennes dont le français.

À partir des années 2000, l'inventaire de Laugesen (1974) et Dugas (1982) des suffixes qui s'appliquent à des noms propres se poursuit dans le travail de Leroy (2008). Le projet *Prolex* (Savary *et al.*, 2013) qui a pour but de fournir un dictionnaire multilingue de noms propres et de leurs dérivés permet également de prolonger ce travail (cf. aussi Chapitre 1 §1.3.1.3).

En parallèle, on trouve de plus en plus régulièrement [1] des exemples de désanthroponymiques dans des travaux de morphologues ou de lexi-

1. Nous n'affirmons pas qu'il n'y n'en a pas du tout avant les années 2000. Un chapitre est, par exemple, consacré aux désanthroponymiques dans la grammaire du suffixe *-et(te)* de Dal (1997).

cologues en français (e.g. *Newton*$_{\text{Npr}}$ > *newtonianisme*$_{\text{Nc}}$ Roché, 2007), en italien (e.g. *Beatles*$_{\text{Npr}}$ > *beatlesco*$_{\text{Adj}}$ 'beatlesque' Seidl, 2004) ou en allemand (e.g. *Mozart*$_{\text{Npr}}$ > *Mozartsche*$_{\text{Nc}}$ 'mozartien' Grass, 2014), pour ne citer que ces langues. Dans ces études, les dérivés de noms propres sont soit considérés comme les autres dénominaux, soit traités dans une section à part comme dans la thèse de Lignon (2000) sur le patron X*ien*$_{\text{Adj/Nc}}$, le travail sur X*iser*$_{\text{V}}$ de Leroy (2005) ou la thèse sur les adjectifs dénominaux de Chovanova (2011). Tous ceux qui ont étudié les dérivés sur noms propres et se sont intéressés aux différences et similitudes avec les dérivés dénominaux ont étudié l'aspect sémantique du procédé : les auteurs précités remarquent de façon consensuelle que des connaissances encyclopédiques sont parfois nécessaires à l'interprétation des dérivés d'anthroponymes. Personne à notre connaissance n'a pointé du doigt le fait que chez les noms propres, plus particulièrement chez les anthroponymes de référents connus (cf. §1.6), le radical apparaissant sur le dérivé correspond à l'une des multiples formes que prend le NPP en syntaxe, i.e. un des polyonymes. La seule remarque sur l'utilisation des polyonymes en construction est de Laugesen (1974) et elle est prescriptive. L'auteur signale que les dérivés *doivent* être construits sur des *noms de famille* et que, si ces derniers comportent une particule, elle doit être supprimée (*De Gaulle*$_{\text{Npr}}$ > *gaullisme*$_{\text{Nc}}$). Comme nous l'avons déjà précisé, nous étudions en détail les choix qui motivent cette sélection au Chapitre 5 et nous verrons que cette sélection n'est pas sytématique et qu'elle est loin d'être aussi simple qu'il n'y paraît.

4.2.2 Terminologie

Depuis le début de notre travail, nous utilisons le terme désanthroponymique que nous empruntons aux travaux de *déonomastique*, sans avoir expliqué ce choix. Cette section nous permet d'expliquer la terminologie utilisée et de justifier de l'abandon d'autres termes.

Pour Buchi (1991, p 139), la science déonomastique (La Stella, 1982), qui est la science consacrée aux mots *issus* des noms propres, se situe au croisement de la lexicologie et de l'onomastique (Fabre, 1987). Curieusement la morphologie n'est pas mentionnée dans cette défini-

tion alors même que l'on mentionne les mots *issus* et donc potentiellement des dérivés de noms propres. Comme en onomastique, les travaux de déonomastique s'inscrivent majoritairement dans une perspective diachronique ce qui explique (peut-être) l'absence du terme *morphologie* souvent associé à une analyse synchronique. La déonomastique consiste par exemple à établir des datations ou à retrouver des étymons (voir par exemple Buchi, 2002). Pour cette raison, nous ne nous servons pas des résultats des déonomasticiens mais leur empruntons une partie de leur terminologie.

Par extension, en plus de désigner une science, le terme *déonomastique* est utilisé pour désigner l'objet de cette science i.e. tout mot issu d'un nom propre (Gaeta, 2010; Balnat, 2017). Les déonomastiques regroupent au moins les *détoponymiques* (e.g. l'eau-de-vie *armagnac* doit son nom à l'ancienne province *Armagnac*) et les *désanthroponymiques*, qui regroupent les mots issus de NPP qui nous intéressent. Pour les auteurs précités, les désanthroponymiques comme les détoponymiques ne sont pas nécessairement des dérivés morphologiques, il peut s'agir de locutions ou de figements syntaxiques.

Les termes *déonyme* et *éponyme* ou encore *onomatisme* sont parfois synonymes de *déonomastique*. Selon Arcamone *et al.* (2010), les *déonymes* sont plus spécifiquement des noms communs issus de noms propres (Npr → déonyme$_{\text{Nc}}$), comme *tweed*$_{\text{Nc}}$ (issu de *Tweed*$_{\text{Npr}}$ 'rivière écossaise'). Le terme *éponyme* peut aussi désigner un nom commun issu d'un nom propre (Npr → éponyme$_{\text{1-Nc}}$, e.g. chez Arcamone *et al.*, 2010), ou bien le nom propre qui est à la base d'une autre unité linguistique, parfois nommée *onomatisme* (Éponyme$_{\text{2-Npr}}$ → onomatisme, déonomastique, e.g chez La Stella, 1982, selon Buchi, 1991, p 139).

Nous abandonnons les termes *éponyme* et *déonyme* qui sont trop ambigus car polysémiques. Nous continuerons à utiliser *déonomastiques* pour parler des mots issus de noms propres en général, de *désanthroponymiques* pour parler des mots morphologiquement construits sur anthroponymes (directement ou indirectement), regroupant, au sens large, les construits (dérivés, composés et formes extragrammati-

cales) de toutes les catégories syntaxiques confondues (y compris les noms propres).

4.2.3 Improductivité et communisation

Nous avons déjà signalé (cf. §4.1) que le nom propre, en tant que base de construction morphologique, a été ignoré pendant longtemps ou n'apparaissait que de façon ponctuelle dans des études consacrées à des suffixes particuliers. Il apparaît aussi, plus rarement, dans des études sur la conversion (e.g. *Marivaux*$_{\text{Npr}}$ > *marivauder*$_{\text{V}}$ Tribout, 2010, p. 169), peut-être encore plus rarement dans des études sur la composition. Nous n'avons trouvé qu'un seul exemplaire dans le corpus VN$_{\text{Adj/Nc}}$ de Villoing (2002, p. 82). Il s'agit du composé *lèse-Elzévir*$_{\text{Nc}}$ (crime de ~), qui utilise le *nom de famille* d'une famille d'imprimeurs hollandais. Les dérivés de noms propres se présentent aussi dans des analyses qui ne sont pas propres à un procédé particulier : dans son analyse de l'allomorphie affixale Montermini (2018, p 425) cite le dérivé *Béréstroïka*$_{\text{Nc}}$ (< *Bérégovoy*$_{\text{Npr}}$) formé par sécrétion à partir de *péréstroïka* (sur la sécrétion cf. §4.3.3).

L'étude des déonomastiques souffre de deux idées reçues étroitement liées et qu'il convient de discuter. Premièrement, plusieurs auteurs, comme Gary-Prieur (2016), avancent que le nom propre a une faible *productivité morphologique*. Il s'agit d'un sens de *productivité* différent de celui que nous avons vu en §2.2.2 car M. N. Gary-Prieur suggère par là que le nom propre est moins sélectionné qu'une autre catégorie syntaxique comme base de construction morphologique. Secondement, certains (e.g. Molino, 1982, p. 10) font l'hypothèse que le nom propre peut être utilisé comme base s'il est devenu un nom commun, en d'autres termes, s'il y a une *communisation* préalable (e.g. *Tartuffe*$_{\text{Npr}}$ > *tartuffe*$_{\text{Nc}}$ > *s'entartuffier*$_{\text{V}}$). Avant de commenter ces affirmations, précisons que les deux auteurs ne développent pas d'argument, il s'agit uniquement d'observations.

La prétendue improductivité dérivationnelle du nom propre (soulignée par Gary-Prieur, 2016) est une évidence si l'on adopte une théorie du nom propre comme un objet vide de sens et dont la seule fonc-

tion est référentielle (cf. §1.5.1 au Chapitre 1). Nous avons vu au Chapitre 3 qu'un procédé morphologique sélectionne le sens de la base pour construire une signification plus élaborée. Si le nom propre est vide de sens, il ne peut pas servir de base. La construction morphologique sur base nom propre est alors impossible. C'est l'avis de Lehman et Martin-Berthet (2000, p. 5) qui excluent tout bonnement les noms propres du système linguistique : « ils ne sont pas des mots de la langue, parce qu'ils n'ont pas de sens » (cf. à ce propos Leroy, 2005). Pour contourner ce problème, Molino (1982, p. 10) et Jonasson (1994, p. 34) font l'hypothèse d'une *communisation* préalable, i.e. d'une transition de la catégorie nom propre à la catégorie nom commun, avant l'application du procédé morphologique. Cette étape a pour but de donner un sens lexical au nom propre originel qui peut alors s'appliquer à une classe d'individus et non plus à un individu unique. Les auteurs ne disent pas que cette étape est nécessaire puisqu'ils concèdent que les adjectifs comme *français*$_{\text{Adj}}$ (< *France*$_{\text{Npr}}$) sont dérivés de noms propres. Cependant, ils signalent que les noms propres, une fois communisés sont plus aptes à servir de base à la construction morphologique.

Ce transfert catégoriel est tout à fait possible. Balnat (2017, p. 81) cite l'exemple du prénom *Lolita*$_{\text{Npr}}$ qui a donné le déonomastique *lolita*$_{\text{Nc}}$ qui signifie 'nymphette, jeune fille plutôt mignonne'. Dans ce processus, *Lolita*$_{\text{Npr}}$ perd son caractère individuel. Par conséquent, *lolita*$_{\text{Nc}}$ peut s'appliquer à une classe d'individus. Néanmoins, la communisation, si elle est parfois possible, n'est pas une étape nécessaire et voici pourquoi.

Les premiers éléments en défaveur de la nécessité de la communisation en dérivation sont développés par Leroy (2008) et Leroy et Roger (2014). Leroy et Roger (2014) s'interrogent sur la construction des verbes en *-iser* sur base anthroponymique. Elles réagissent à l'étape de communisation en montrant que celle-ci complique outre mesure l'analyse. Selon Leroy et Roger (2014, p. 236), le verbe *juppéiser* s'interprète directement à partir du sens de l'anthroponyme *Alain Juppé* comme 'transformer en Juppé'. Il faut pour cela admettre que l'anthroponyme possède ce sens dénominatif.

Nous pouvons ajouter deux arguments aux remarques de S. Leroy

pour rejeter l'étape de communisation.

D'abord, la communisation est parfois impossible. Comme nous l'avons illustré avec l'exemple de *lolita*$_{\text{Nc}}$ ('nymphette, jeune fille plutôt mignonne') *supra*, la communisation consiste à attribuer à une classe d'individus les traits stéréotypiquement associés à la personne portant le nom propre qui est transféré. Or, pour que le procédé se déclenche, il faut que ces traits existent, i.e. que l'on soit en mesure d'identifier une opinion émise par un ensemble de locuteurs à propos du référent du nom propre. L'opinion en question présuppose une certaine renommée ou célébrité. Cela exclut les anthroponymes dont le référent n'est pas un personnage public. En effet, cette opinion (l'ensemble de stéréotypes) n'existe pas pour tous les noms propres et pour tous les locuteurs. En conséquence, en dehors d'un idiolecte propre à une communauté linguistique (très) restreinte, personne n'est en mesure d'interpréter un dérivé sur *Mathilde Huguin*, ou plus spécifiquement de créer un sens à partir de *Mathilde Huguin*.

Le second argument est le suivant. Par *communisation*, J. Molino et K. Jonasson supposent un transfert entre les deux catégories nominales que sont les noms propres et noms communs (cf. Chapitre 1). Pour que le nom commun résultant de communisation possède un sens, il est déjà nécessaire que le nom propre de base en possède un également. En ces termes, et si l'on admet que nom propre et nom commun sont deux catégories syntaxiques différentes, la communisation a toutes les caractéristiques d'une construction morphologique non marquée : la conversion, et, dans ce cas, l'antonomase (cf. §1.2.3) est une opération morphologique. Si la conversion est possible, pourquoi douter de l'existence des autres types de constructions prenant pour base directe un nom propre, i.e. l'affixation ou la composition? Le nom propre et, de fait, l'anthroponyme et les NPP, sont donc des bases possibles pour l'application d'une opération de construction et nous rejetons l'hypothèse d'une communisation préalable qui est inutile.

Nous venons de dresser un rapide historique des études consacrées aux désanthroponymiques, principalement en français car nous étudions des désanthroponymiques obtenus par des patrons opérant en

français. Nous avons aussi justifié la terminologie utilisée et rejeté une partie des idées reçues sur la dérivation anthroponymique.

4.2.4 Présentation des procédés

Au Chapitre 2 nous avons donné une présentation succincte des procédés identifiés dans la formation des désanthroponymiques de MONOPOLI. Ces dérivés sont construits par suffixation (1a), préfixation (1b), conversion (1c), et composition (1d). MONOPOLI contient également des formes plus originales, comme le dérivé *taubiranus* en (1e) ou *hollandistan* en (1f), qui ne sont pas cataloguées dans la littérature, et dont l'analyse reste à faire.

(1) a. Il y a si longtemps que la gauche n'a pas gouverné qu'il sera de plus en plus difficile de trouver des candidats expérimentés, dans l'acception « **aubrienne** » du terme. (*Martine Aubry*)

b. Critiquer Woerth : de l'**anti-woerthoisisme**. (*Éric Woerth*)

c. Sarkozy ne pouvait pas **sarkozyer** tout le monde une deuxième fois. (*Nicolas Sarkozy*)

d. Une évidence, certes, mais qui s'est fracassée sur la logique comptable de la **sarko-woerthienne** révision générale des politiques publiques. (*Nicolas Sarkozy*, *Éric Woerth*)

e. Serait-il infecté par le virus **taubiranus** guyanus qui conduit à faire libérer les pires délincus récidivus dans la nature ? (*Christiane Taubira*)

f. Le roi du **hollandistan**, caillera, cela se peut-il donc ? (*François Hollande*)

Dans la suite, nous débutons l'analyse de ces formes par les désanthroponymiques constructionnellement les plus atypiques, i.e. obtenus par les procédés les moins réguliers. Auparavant, il convient d'effectuer deux remarques.

D'abord, même si la notion d'occasionnalisme ne se superpose pas à celle d'extragrammaticalité, nous allons voir que les désanthroponymiques extragrammaticaux sont typiquement occasionnalistiques. En

conséquence, nous étudions les critères qui permettent d'identifier un désanthroponymique comme un occasionnalisme juste après la section consacrée à l'extragrammaticalité. À ce moment là, nous verrons aussi que la construction de certains désanthroponymiques résulte d'un mode de formation exclusivement ludique.

Ensuite, nos données nous amènent à distinguer les modes de constructions extragrammaticaux suivant les critères définitoires donnés en (35) au Chapitre 2 des procédés détournés qui possèdent certaines propriétés des procédés réguliers. Ces détournements, comme nous le verrons, sont effectués pour répondre aux besoins énonciatifs du locuteur/scripteur.

Dans la suite, nous étudions d'abord les procédés extragrammaticaux (§4.3) répertoriés comme tels dans la littérature puis les procédés ludiques et les marquages qui permettent d'identifier les occasionnalismes (§4.4). Concernant les détournements vers des procédés grammaticaux, nous les examinons dans la section 4.5, en analysant certains des exemples les plus représentatifs. Nous terminons par les dérivations qui semblent conformes au fonctionnement du lexique général (§4.6).

4.3 Procédés extragrammaticaux

Le Tableau 4.1 donne la répartition des procédés extragrammaticaux : le nombre de types inclus dans chaque procédé, le nombre d'occurrences (Occ.) et le taux d'hapax (i.e. le nombre de cas où un type correspond à une unique occurrence).

Procédés extragrammaticaux	Types	Occ.	Hapax
Réduplication	24	48	57%
Mot-valisage	100	140	75%
Sécrétion/composition cachée	152	1 087	46%
Total	276	1 275	54%

TABLEAU 4.1 – Distribution des procédés extragrammaticaux

Plus de la moitié (54%) des formes extragrammaticales sont hapaxiques. Ce chiffre confirme indirectement que ce sont des créations originales. Les formations extragrammaticales sont en effet guidées par une volonté de démarquage. Comme nous le verrons à travers les exemples de cette section, ce sont souvent des constructions dont la *forme*, atypique et rare, ce qui indique le caractère occasionnel du désanthroponymique. Ce caractère occasionnel est souvent confirmé par l'analyse du contexte qui présente une structure discursive remarquable (e.g. rime, chiasme, cf. §4.4.1). Dans la suite, une section est consacrée à chacun des procédés, selon l'ordre du Tableau 4.1.

4.3.1 Réduplication

Nous avons défini la réduplication en §2.5.4.1. En observant nos données, on distingue deux catégories de réduplication (Inkelas, 2014, Raimy, 2012), suivant le matériel redupliqué et le sens associé au procédé. Elles sont exemplifiées en (2a) et (2b). Nous décrivons chacune d'entre-elles dans la suite.

(2) a. Par contre, avec Aaron, juste avant qu'il ne parte, on a vu la **moranono** sur BFM. (*Nadine Morano*)

b. Les militants ont choisi la ligne dure, **sarkozo-sarkozyste**. (*Nicolas Sarkozy*)

4.3.1.1 Post-réduplication partielle

Notre corpus ne contient qu'une seule forme dérivée suivant la première catégorie de réduplication, cf. (2a). Cependant un rapide examen de la Toile témoigne de la présence d'autres désanthroponymiques formés par ce même procédé, e.g. (3). La fonction de ce procédé est la formation de surnom hypocoristique du référent du NPP (Huguin, 2018a). Formellement, il s'agit de *post-réduplication partielle*, schématisée $X\sigma\sigma_{Npr}$, car c'est la dernière syllabe du polyonyme, notée σ, qui est dupliquée moyennant parfois des ajustements pour satisfaire à des contraintes morphophonologiques (McCarthy et Prince, 1995, Plénat, 1999b). Dans *lepépén* /ləpepɛn/ (3c), la coda /n/ de la dernière syllabe

du radical de la base est supprimée pour satisfaire la contrainte de syllabation optimale, et éviter */ləpɛnpɛn/. Le même mécanisme s'observe avec la forme *Cahuzazac* /kayzazak/ (3d).

(3) a. Sujet : omg [Oh my God] **Sarkozyzy** se représente.[2] (*Nicolas Sarkozy*)

b. Plus rien, ou presque ne semble se passer dans l'univers entier, lequel gravite exclusivement autour du petit **Macroncron** et de ses challengers foutus d'avance.[3] (*Emmanuel Macron*)

c. Garaud 83 ans souffre d'Alzheimer, la pauvre. # Gagaraud qui soutient # **Lepépén** c'est le renouveau de la France.[4] (*Marine Le Pen*)

d. Mouny, j'entends que **Cahuzazac** déclare avoir songé au suicide.[5] (*Jérôme Cahuzac*)

La réduplication à fonction expressive sur base anthroponymique est un procédé commun à de nombreuses langues (Rubino, 2005, p. 19). Citons par exemple, Katranides (1970) pour le grec, Newman et Ahmad (1992, p. 159) pour le hausa (langue du Niger), cf. (4a), et Ponsonnet (2018) pour le barunga kriol (créole australien), cf. (4b). La réduplication partielle entraîne un changement tonal en (4a). Contrairement à (4a) et à nos exemples (3), l'exemple (4b) illustre une réduplication totale.

(4) a. *Saalè*$_{\text{Npr}}$ > *Sàaleele*$_{\text{Npr}}$ 'mon cher petit Sale'

b. *Pino*$_{\text{Npr}}$ > *Pinopino*$_{\text{Npr}}$ 'petit Pino'

En français, Plénat (1999b) fournit une étude complète des hypocoristiques à redoublement sur base anthroponyme, c'est-à-dire des dérivés qui présentent des caractéristiques formelles et sémantiques identiques aux désanthroponymiques que nous sommes en train d'analyser

2. Source consultée le 4 juin 2021 : https://www.jeuxvideo.com/forums/42-51-48182065-1-0-1-0-omg-sarkozyzy-se-represente.htm.
3. Source consultée le 4 juin 2021 : https://nouratinbis.wordpress.com/2017/04/02/on-sest-drolement-fait-niquer/.
4. Source consultée le 31 août 2021 : https://twitter.com/hashtag/Lep%C3%A9p%C3%A9n?src=hash.
5. Source consultée le 31 août 2021 : https://www.forums.supertoinette.com/recettes-557954-culture-desinvolture-et-epluchures?start=16065.

(voir aussi Plénat, 2003). Il explique qu'à de très rares exceptions près, ce mode de formation opère sur les *prénoms* pour donner majoritairement des diminutifs dissyllabiques. À ce titre, nos données sont originales car basées sur le *nom de famille* et non sur le *prénom*. Ce choix des locuteurs/scripteurs permet au lecteur d'identifier le référent du NPP (nous revenons sur l'identification du référent grâce aux différents polyonymes au Chapitre 5). Le canal écrit diminue aussi le nombre d'informations contextuelles accessibles permettant d'identifier le référent du NPP (cf. aussi §5.4.3). Le scripteur doit donc produire un dérivé transparent. Nous verrons également lors de l'étude de la suffixation évaluative (cf. §4.5.2) que la création de surnoms sur le *nom de famille* est loin d'être un phénomène marginal.

4.3.1.2 Pré-réduplication partielle

MONOPOLI contient 23 désanthroponymiques qui instancient le patron abstrait X*o*X*suff* comme les dérivés de (5). En (5a) *suff* vaut -*iste* et il vaut -*ien* en (5b).

(5) a. Les militants ont choisi la ligne dure, **sarkozo-sarkozyste**. (*Nicolas Sarkozy*)

b. En témoigne le remaniement ministériel, qui fait la part plus que belle aux **chiraco-chiraquiens** : il s'apparente à la formation de la tortue, notent les bons observateurs de la vie politique. (*Jacques Chirac*)

À première vue, le procédé en jeu pour obtenir ces dérivés ressemble à de la composition. On pourrait voir dans *sarkozo-sarkozyste*$_{\text{Adj}}$ et *chiraco-chiraquien*$_{\text{Nc}}$ un cas particulier de la composition X*o*Y*suff*. Les désanthroponymiques de (5) pourraient être formés sur le modèle *franco-canadien*$_{\text{Adj/Nc}}$, lui-même composé à partir de la base X tronquée de *français*$_{\text{Adj/Nc}}$ et de Y *canadien*$_{\text{Adj/Nc}}$ (Dal et Amiot, 2008). Comme dans *franco-canadien*$_{\text{Adj/Nc}}$, on retrouve dans *sarkozo-sarkyste* la voyelle intercalaire /o/ typiquement associée à des formes composées, généralement des composés néoclassiques (cf. §2.5.4.2), i.e. comportant le radical d'un lexème hérité du grec ou du latin. Dans *franco-canadien*$_{\text{Adj/Nc}}$, la voyelle est détournée dans le sens où elle ne marque pas le caractère

savant d'un radical mais constitue un marqueur iconique de composition (Dal et Amiot, 2008).

Cependant, dans les dérivés de (5), contrairement aux composés qui sont constitués de deux bases distinctes, c'est toujours le même radical (tronqué) de X que l'on retrouve dans chaque constituant : le constituant *sarkozo* /sarkozo/ et le constituant *sarkozyste* /sarkozist/ sont issus du même polyonyme *Sarkozy*. Cet élément constitue un premier obstacle, de nature formelle, à l'analyse de *sarkozo-sarkozyste*$_{\text{Adj}}$ et *chiraco-chiraquien*$_{\text{Nc}}$ comme des composés. Le deuxième obstacle est sémantique. Le sens des désanthroponymiques de (5) ne correspond ni à de la coordination (6a), ni à de la subordination (6b), ni à de l'attribution (6c) si l'on suit la classification des composés de Scalise et Bisetto (2011) (cf. §4.5.1.1). Sémantiquement, *sarkozo-sarkozyste* (5a) s'interprète comme 'très/typiquement/exclusivement sarkozyste' (6d) et les *chiraco-chiraquiens* (5b) sont des 'individus très/typiquement/exclusivement chiraquiens'. Ce sens consiste en une amplification ou une exagération de la propriété dénotée par la base et cette valeur sémantique existe dans des cas de réduplication. Les désanthroponymiques de (5) ne sont donc pas composés mais présentent des caractéristiques de la réduplication.

(6) 'la ligne sarkozo-sarkozyste'

a. ≠ 'la ligne sarkozyste et sarkozyste'

b. ≠ 'la ligne sarkozyste de sarkozyste'

c. ≠ 'la ligne sarkozyste qui est sarkozyste'

d. 'la ligne très/typiquement/exclusivement sarkozyste'

Cette polarisation intensificatrice et restrictive existe notamment en syntaxe. Dans certaines réduplications syntaxiques dont nous avons parlé au Chapitre 2 (cf. Hohenhaus, 2004, Ghomeshi *et al.*, 2004), le réduplicant permet d'effectuer un commentaire métadiscursif sur l'autre terme. En (7)[6] la réduplication *mad mad* 'folle folle' signifie 'très/complètement X'. Lorsque ce sont des noms en jeu la paraphrase

6. Cet exemple reprend l'exemple (7) (emprunté à Hohenhaus, 2007, p. 26) du Chapitre 2.

associée peut-être 'exclusivement X' : e.g. *je veux de la salade salade* signifie 'uniquement/exclusivement de la salade' (pas de la *salade de thon* ou de la *salade composée*). Ces paraphrases possèdent des valeurs sémantiques équivalentes à celles que nous avons déterminées pour les désanthroponymiques de (5).

(7) She's mad [...] Not **mad mad**, but, you know. Out of control.
'Elle est folle [...] Pas folle folle, mais, tu sais. Hors de contrôle.'

Il s'agit en syntaxe, comme en dérivation, soit d'intensifier une propriété soit de restreindre la classe référentielle désignée à des référents qui possèdent des propriétés prototypiques de la classe (Kleiber, 1990). L'intensification et la restriction sont des valeurs sémantiques bien connues pour la réduplication (Moravcsik, 1978, p. 321) et attestées dans de nombreuses langues (e.g. anglais, italien, français, turc, soudanais). En français, la réduplication sert exclusivement à des fins évaluatives comme ici, ou dans les hypocoristiques basés sur les *prénoms* (e.g. *Florence*$_{\text{Npr}}$ > *Floflo*$_{\text{Npr}}$ cf. Plénat, 1999b) mais aussi dans ceux basés sur des *noms de famille* étudiés dans la section précédente.

Nous analysons donc les désanthroponymiques X*o*X*suff* comme résultant de réduplication et plus spécifiquement de pré-réduplication partielle car le reduplicant X*o* est à gauche et ne reprend pas formellement l'intégralité de la base. Ajoutons enfin que le procédé identifié n'est pas propre aux bases anthroponymiques puisqu'il s'applique également aux adjectifs ethniques comme *français* qui donne *franco-français*$_{\text{Adj}}$ 'très/typiquement/exclusivement français'.

4.3.2 Mot-valisage

Notre corpus contient 100 formes analysables comme des mots-valises, e.g. (8), suivant la définition donnée en §2.5.4.1 et rappellée ci-dessous. Le désanthroponymique *borloolique* (8a) s'interprète comme 'alcoolique comme Jean-Louis Borloo' et *jusqu'au boutiniste* en (8b) signifie 'jusqu'au-boutiste comme Christine Boutin'.

(8) a. *Borl**oo***$_{\text{Npr}}$ + *alc**oo**lique*$_{\text{Adj}}$ > *borloolique*$_{\text{Adj}}$
/borlo/ + /alkolik > /borlolik/

Ah, bravo, c'est toujours les mêmes qui trinquent avec vous les rouges, d'abord il est même pas **borloolique**, alco, enfin l'autre, là! (*Jean Louis Borloo*)

b. *jusqu'au-**bout**iste*$_{\text{N/Adj}}$ + ***Bout**in*$_{\text{Npr}}$ > *jusqu'au-boutiniste*$_{\text{Adj}}$
/ʒyskobutist/ + /butɛ̃/ > /ʒyskobutinist/
Christine fond en larmes. Un inconnu offre des fleurs à « Christine ». Au point de tomber dans la caricature « **jusqu'au-boutiniste** »? « J'ai été enfermée dans une case d'affreuse tradi. J'ai sans doute contribué à cette image mais elle m'a été insupportable. Quand je me suis vue ainsi, je ne me suis pas reconnue », se souvient-elle. (*Christine Boutin*)

Les mots-valises sont des unités composites formées à partir de deux bases, rarement plus (Grésillon, 1984) qui possèdent souvent un ou plusieurs segments phonologiques en commun : celui-ci est mis en évidence par du gras en (8). Fradin *et al.* (2009) précisent que les mots-valises ont *nécessairement* un segment en commun (ce qui peut les distinguer des composés), mais Fradin (2015) donne des exemples où aucun segment n'est partagé (e.g. *épidermabrasion*). Pour les distinguer formellement des composés standards, où le radical des deux bases est conservé intégralement, nous considérons qu'un mot-valise répond aux critères de (9).

(9) a. **Critère formel :** le mot-valise est formé sur deux bases et soit renferme une séquence commune aux deux bases (Fradin *et al.*, 2009) soit ne conserve pas l'intégrité formelle d'au moins une des deux bases (i.e. efface une séquence ou contrevient à la linéarité e.g. *rajolivissant*).

b. **Critère sémantique :** le sens du mot-valise est le résultat d'une relation (imprédictible) entre les sens (intègres) des deux bases.

c. **Critère pragmatique :** le mot-valise ne s'inscrit pas dans une série morphologique, il n'est assignable à aucun patron de régularité. Le contexte est donc indispensable pour son interprétation (Lehrer, 1996, p. 366).

Catégoriellement, les mots-valises de notre corpus sont des noms

communs (10a) et propres (10b), des adjectifs (10c) et des verbes (10d). Les unités utilisées avec les NPP pour former le mot-valise sont des noms communs, adjectifs, noms propres et des verbes.

(10) a. *Pré**cre**sse*$_{\text{Npr}}$ + *dé**cré**pitude*$_{\text{Nc}}$ > *pécressitude*$_{\text{Nc}}$
'décrépitude provoquée par Valérie Pécresse'
CNRS : les bourses de docteurs ingénieurs (bdi) tombent en **pécressitude**! (*Valérie Pécresse*)

b. *Copé*$_{\text{Npr}}$ + ***É**néide*$_{\text{Npr}}$ > *copéide*$_{\text{Npr}}$
'Enéide de Jean-François Copé'
Une épopée poétique encore plus passionnante que la "**copéide**", l'aventure de jean-françois copé vers le mont olympe de l'ump. (*Jean-François Copé*)

c. *Sarkoz**y***$_{\text{Npr}}$ + *autor**i**taire*$_{\text{Adj}}$ > *sarkozytaire*$_{\text{Adj}}$
'autoritaire comme Nicolas Sarkozy'
Mais la mémoire collective s'exerce à court terme et tous les déboires que nous a fait subir et fait encore subir cet état **sarkozytaire** sont déjà oubliés. (*Nicolas Sarkozy*)

d. *Taubi**ra***$_{\text{Npr}}$ + *mar**i**er*$_{\text{V}}$ > *taubirier*$_{\text{V}}$
'marier grâce à la loi de Christiane Taubira'
Maintenant qu'Hollande et Taubira ont fait passer leur loi en force il peut en "**taubirier**" à la pelle chaque semaine. (*Christiane Taubira*)

Notre objectif est de vérifier si la nature anthroponymique d'au moins un des constituants modifie les résultats formels et sémantiques obtenus et présentés dans les travaux antérieurs et plus spécifiquement par Fradin (2015) (cf. aussi Bat-El, 1996, 2006 et Gries, 2004).

Les mots-valises de notre corpus peuvent présenter quatre structures formelles différentes selon la (non) troncation des bases[7]. Ces

7. Dans 34% des mots-valises les radicaux des bases ne sont pas tronqués : *Bayrou*$_{\text{Npr}}$ /beru/ + *roulette*$_{\text{Nc}}$ /rulɛt/ > *bayroulette*$_{\text{Nc}}$ /berulɛt/. Dans 4% les deux radicaux sont tronqués : *Sarkoz(y)*$_{\text{Npr}}$ /sarkozi/ + *(catilin)aire*$_{\text{Nc}}$ /katilinɛr/ > *sarkozaire*$_{\text{Nc}}$ /sarkozɛr/. Dans 8% le radical du polyonyme du NPP est tronqué : *Ségo**(lène)***$_{\text{Npr}}$ /segolɛn/ + ***au**toritaire*$_{\text{Adj}}$ /otoritɛr/ > *Ségotoritaire*$_{\text{Adj}}$ /segotoritɛr/. Dans 54% des cas, le radical de la base non NPP est tronqué : *copé*$_{\text{Npr}}$ /kope/ + *(Én)**é**ide*$_{\text{Npr}}$ /eneid/ > *copéide*$_{\text{Npr}}$ /kopeid/.

structures se retrouvent chez Fradin (2015), comme avant lui chez Bauer (1983, p. 234), Fradin *et al.* (2009) ou Mattiello (2013, p. 113). Toutes respectent la linéarité des bases et 73% des mots-valises présentent une haplologie (*Mor**ano***$_{\text{Npr}}$ /morano/ + ***ano**blir*$_{\text{V}}$ /anoblir/ > *moranoblir*$_{\text{V}}$ /moranoblir/).

Sémantiquement, les relations entre les bases des mots-valises de notre corpus sont conformes à la classification de Fradin (2015), qui identifie cinq interprétations possibles selon l'interaction des sens des bases des mots-valises : argumentale, intersective, causale, équative et coordonnée, dont les définitions sont rappelées ci-après. Les quatre premières relations sémantiques peuvent se faire sur base NPP, contrairement à la dernière [8]. Suivant nos analyses, le sens de presque la moitié (43%) des mots-valises est argumental, suivi de l'interprétation intersective, puis de celle causale et enfin de l'interprétation équative.

- Dans l'interprétation *argumentale*, l'un des constituants est un des arguments de l'autre. Ainsi, un *élévache*$_{\text{Nc}}$ est un endroit où l'on élève des *vaches*$_{\text{Nc}}$: *vache*$_{\text{Nc}}$ est l'argument interne de *élevage*$_{\text{Nc}}$. 43% des mots-valises de notre corpus ont cette interprétation, comme *moranoblir* en (11) qui s'interprète comme 'anoblir les valeurs de Nadine Morano'.

(11) **Moranoblir** : (v) Donner de la valeur morale et de la légitimité à ce qui en était jusque là légitimement privé. (*Nadine Morano*)

- Dans l'interprétation *intersective*, l'un des constituants modifie l'autre. Un *ennuiversel*$_{\text{Nc}}$ est un *ennui*$_{\text{Nc}}$ qui a la caractéristique d'être *universel*$_{\text{Adj}}$. 30% des mots-valises de notre corpus ont ce type d'interprétation : en (12) *lepenible* signifie que 'Marine Le Pen est pénible'.

(12) Concernant M. **Lepenible**, Élisabeth Badinter a parfaitement expliqué, dans la presse, qu'elle ironisait – c'est clair que M. Le Pen n'est pas soucieuse de laïcité. (*Marine Le Pen*)

8. Il est tout à fait possible d'imaginer un mot-valise comportant deux NPP avec une interprétation coordonnée, e.g. *Merkozy*$_{\text{Npr}}$ qui désigne le duo formé par *Angela Merkel*$_{\text{Npr}}$ et *Nicolas Sarkozy*$_{\text{Npr}}$, est attesté sur la Toile.

- Dans l'interprétation *causale*, un des constituants est interprétable comme la cause de l'autre. Un *photocopillage*$_{\text{Nc}}$ est un *pillage*$_{\text{Nc}}$ causé par les *photocopies*$_{\text{Nc}}$. 16% des désanthroponymiques ont une interprétation causale comme *taubiraté* de (13) ('raté à cause des lois de Christiane Taubira').

(13) Casse-tête juridique : un transexuel donne naissance à un enfant. On appellera ça un **Taubiraté** de la vie. (*Christiane Taubira*)

- Dans l'interprétation *équative* (Kleiber, 1990), qui concerne 11% de nos mots-valises, l'un des deux constituants dit de quelle espèce est le référent de l'autre. En (14), le mot-valise *duflodocus* signifie que 'Cécile Duflot est une sorte de diplodocus'.

(14) **Duflodocus** : ministre herbivore aux cris stridents. (*Cécile Duflot*)

- Dans l'interprétation dite *coordonnée*, l'apport sémantique des constituants est équivalent. Si *x* est *optimystique*$_{\text{Adj}}$, alors *x* est *optimiste*$_{\text{Adj}}$ et *mystique*$_{\text{Adj}}$.

Fradin *et al.* (2009, p. 39) signalent en note que, sur base anthroponymique, le sens du mot-valise active souvent des informations stéréotypiques relatives au référent. Dans notre corpus c'est exactement ce qui se produit : la convocation d'au moins un des stéréotypes du NPP est systématique pour comprendre le mot-valise mais aussi pour identifier la base combinée au NPP dans le mot-valise. Par exemple, il faut savoir que Christiane Taubira a légalisé le mariage homosexuel pour comprendre (15a) formé à partir des unités lexicales *marier* et *Taubira*. De même, il faut savoir que Christiane Taubira a réformé la justice pour comprendre la critique de (15b).

(15) a. Maintenant qu'Hollande et Taubira ont fait passer leur loi en force il peut en "**Taubirier**" à la pelle chaque semaine. (*Christiane Taubira*)

b. « Et un **Taubiratage**, un... Prison de Sequedin : la spectaculaire évasion de Redoine Faïd *via* Le Parisien ». (*Christiane Taubira*)

Les mots-valises de notre corpus ne constituent sans doute qu'un petit échantillon de ce que le mot-valisage peut réaliser à base NPP.

Notre analyse de cet échantillon montre qu'ils correspondent aux descriptions existantes à la fois formellement et sémantiquement. On construit donc des mots-valises à base NPP comme avec d'autres catégories syntaxiques de bases, moyennant la convocation de stéréotypes, comme nous venons de le montrer.

4.3.3 Sécrétion et composition cachée

Dans MONOPOLI, 152 désanthroponymiques sont issus de sécrétion, e.g. (16a), ou de composition cachée, e.g. (16b). Nous traitons conjointement la sécrétion (16c) et la composition cachée (16d) car dans chacun de ces procédés un morceau de constituant (*-gate* dans (16c), et *-tique* dans (16d)) est combiné à un autre constituant (Fradin, 2015, Mattiello, 2018).

(16) a. Mais oui, allez braves gens de l'UMP, après avoir payé pour Sarkozy, ouvrez vos portefeuilles pour le **balkanython**. (*Patrick Balkany*)

b. "Censure de la **Boutinitude**" où l'on voit que l'expression de Christine Boutin dépasse les limites de la modération nétinique. (*Christine Boutin*)

c. Sécrétion : *Monicagate, Irangate, Westlandgate, Rubygate* (*Watergate*$_{\text{Npr}}$)

d. Composition cachée : *bureautique, domotique, éducatique, ludotique, monnétique* (*informatique*$_{\text{Nc}}$)

Composition cachée et sécrétion sont formellement indifférenciables et ne peuvent être distinguées que par le sens. En effet, rappelons (cf. §2.5.4.1) que la composition cachée est un cas de composition où l'on utilise formellement une partie seulement d'une des deux bases. L'affixation sécrétive est un procédé de changement de segmentation où une partie non affixale d'un *mot modèle* est réanalysée comme un affixe. Le sens lié à la construction de dérivés avec l'affixe sécrété contient une partie seulement du sens du mot modèle (Fradin, 2000). C'est cet amenuisement sémantique qui permet de distinguer sécrétion et composition cachée. Dans la composition cachée l'intégralité des sens des deux bases est conservée intacte (Mattiello, 2007).

- Le *Monicagate*$_{\text{Npr}}$ (16c) désigne le 'scandale entre Monica Lewinsky et Bill Clinton'. On ne retrouve pas le sens intégral du mot-modèle *Watergate*$_{\text{Npr}}$ dans le dérivé mais uniquement le sens de 'scandale'. Il s'agit de sécrétion.
- La *bureautique*$_{\text{Nc}}$ (16d) désigne un 'ensemble de techniques informatiques visant à automatiser les activités de bureau'. Le sens de *informatique*$_{\text{Nc}}$, comme celui de *bureau*$_{\text{Nc}}$, est entièrement conservé dans le construit. Il s'agit de composition cachée.

La composition cachée et la sécrétion se situent sur un continuum entre le mot-valisage, que nous venons de présenter (cf. §4.3.2), et la suffixation (Ronneberger-Sibold, 2006, Warren, 1990). C'est l'existence de séries morphologiques de composés, e.g. (16d), qui permettent de distinguer la composition cachée du mot-valisage puisque, dans les deux cas, le sens des deux bases est conservé. Dans le cas d'une sécrétion, lorsqu'avec le temps, le lien avec le mot-modèle est totalement perdu, on se retrouve avec un nouveau procédé de suffixation résultant d'un processus de grammaticalisation. Dans notre corpus, la différenciation de ces procédés peut être difficile à établir, notamment pour des raisons sémantiques, comme nous allons le voir.

Les noms et adjectifs de MONOPOLI analysables comme des composés cachés ou des dérivés par sécrétion se retrouvent dans huit séries formelles données dans le Tableau 4.2. On remarque que les formes en X*thon*, X*itude*, X*istan* et X*sphère* sont les plus fréquentes. La dernière colonne du tableau contient le ou les mots qui ont pu servir de modèle aux locuteurs/scripteurs dans leur création. Ces mots-modèles vont nous aider à déterminer si nous avons à faire à de la composition cachée, de la sécrétion ou encore si l'affixe s'est grammaticalisé et que l'on se trouve face à un procédé de suffixation.

4.3.3.1 Tiens un *aubrython*!

X*thon*$_{\text{Nc}}$ a été étudié par Lasserre (2016, p. 338) qui analyse l'élément *-thon* comme une fraction de *téléthon*$_{\text{Nc}}$ (mot-valise combinant *télévision*$_{\text{Nc}}$ et *marathon*$_{\text{Nc}}$). À partir de *téléthon*$_{\text{Nc}}$, un nouvel affixe sécrétif a

Patrons	Types	*Mot(s) modèle(s)*
X*thon*	55	*téléthon*
X*itude*	50	*attitude*
X*istan*	15	*Pakistan, Turkménistan (...)*
X*sphère*	14	*fachosphère/twittosphère*
X*rama*	7	*panorama*
X*(ol)ais*	6	*Beaujolais*
X*ax*	2	*Xanax*
X*anoïa*	2	*paranoïa*
Total	151	

TABLEAU 4.2 – Sécrétion et composition cachée : patrons formels, mots modèles

émergé. Il est impliqué dans des noms de 'collecte de fonds à destination de X' pour lesquels X désigne le destinataire de la collecte, comme *Sarko* (*Nicolas Sarkozy*) dans *sarkothon*$_{\text{Nc}}$ en (17a). Il permet aussi la création de noms qui désignent un 'événement de vaste envergure ayant un lien avec X' comme *vallsothon*$_{\text{Nc}}$ en (17b)$_{\text{Nc}}$. Le *vallsothon*$_{\text{Nc}}$ désigne une 'action en défaveur de Manuel Valls' : il s'agit de la pétition contre la *loi Travail* (ou *loi El Khomri*, adoptée en 2016). L'analyse de nos dérivés coïncide exactement avec les résultats de Lasserre (2016, p. 341). Formellement, *-thon* se comporte comme un suffixe sécrété à partir du mot-modèle *téléthon*$_{\text{Nc}}$. Sémantiquement, on ne retrouve pas l'entièreté du sens de *téléthon*$_{\text{Nc}}$ dans les dérivés puisqu'il ne s'agit jamais d'un événement télévisuel, et enfin, les 55 X*thon*$_{\text{Nc}}$ de notre corpus forment une série sémantiquement homogène. Il s'agit d'un patron de sécrétion.

(17) a. Affaire bygmalion : l'UMP à nouveau soupçonné de surfacturation appelle à toutes les bonnes âmes charitables après le **sarkothon**, voilà l'heure du **copéthon**! (*Nicolas Sarkozy*, *Jean-François Copé*)

b. Révolte sur le web, **vallsothon**, syndicalisme d'action : mille canaux pour un rejet de la loi travail... (*Manuel Valls*)

4.3.3.2 Ségo parle de *fillonitude*

La nature du segment -*itude* est discutée par Koehl (2012) car plusieurs formes homomorphes cohabitent en français (cf. aussi Koehl et Lignon, 2014). Ces formes correspondent à des marques de procédés différents, **(i)** un procédé de suffixation hérité du latin, **(ii)** un procédé de composition cachée créant des noms d'attitude et **(iii)** un procédé de suffixation créant des noms de propriétés porteurs d'une valeur morphopragmatique ludique.

(i) Il existe un suffixe -*itude* hérité du latin -*tudo* (Daude, 2002). On le retrouve dans des noms de mesure (e.g. *longitude*$_{\text{Nc}}$), des lexèmes nominaux désadjectivaux de propriétés physiques ou psychologiques (e.g. *béatitude*$_{\text{Nc}}$), ou dans des noms d'appartenance à des groupements d'humains (e.g. *négritude*$_{\text{Nc}}$).

(ii) Une partie des néologismes en -*itude* s'écarte de cette description, car il s'agit systématiquement de noms d'*attitude* (Koehl, 2012, p. 293) : la *coolitude* est l''attitude d'être cool'. Comme l'élément -*itude* est issu d'*attitude* et que le sens du mot-modèle est conservé dans les construits, il s'agit ici de composition cachée (cf. aussi Lasserre, 2016, p. 323).

(iii) Enfin, parmi les nombreux nouveaux noms en -*itude* on trouve toutes sortes de noms de propriétés (Koehl, 2012, p. 300). Ces derniers sont créés pour répondre à un besoin ludique. Spécifiquement, ils font écho à l'erreur commise par Ségolène Royal qui, en 2012, utilise *bravitude*$_{\text{Nc}}$ en lieu et place de *bravoure*$_{\text{Nc}}$ dans un discours. Depuis, -*itude* est utilisé dans des noms de propriétés pour provoquer un effet humoristique : e.g. à la place de -*ité* pour *alscacianitude*, à la place de -*esse* dans *tristitude* (Koehl, 2012, p. 300). Comme en **(i)** il s'agit d'un procédé de suffixation, mais contrairement au procédé de **(i)**, les dérivés de **(iii)** sont pragmatiquement marqués. Ils sont porteurs d'une charge ironique qui fait écho au néologisme de Ségolène Royal.

Dans notre corpus, il est souvent difficile de déterminer si nous sommes en présence de (ii) ou (iii). En (18), la *bayroutitude*$_{\text{Nc}}$ désigne 'l'attitude de François Bayrou' et la *ségolènitude* est 'l'attitude de Ségo-

lène Royal' mais le fait que l'on mentionne Ségolène Royal les connecte à (iii). La paraphrase avec *attitude* semble moins convaincante pour rendre compte du sens des dérivés en (19a) ('l'attitude d'Emmanuel Macron') ou (19c) ('l'attitude de Christine Lagarde'), et elle est inopérante pour traduire le sens de *copitude* et *borlitude* en (19c). Comme les bases sont des NPP, la référence ironique au *bravitude* de Ségolène Royal dans le désanthroponymique est presque toujours incontournable. Elle est d'ailleurs citée nommément dans les contextes de (18), (19a) et(19c) qui contient également une rafale renforçant l'ironie du scripteur.

(18) Ne comprenez-vous pas qu'ils en ont assez de la **ségolènitude**, de la **bayrouitude**, et des discours simplistes et rabâchés des extrémistes de tous bords... (*Ségolène Royal*, *François Bayrou*)

(19) a. Hollande semble lui faciliter les choses, et Ségolène, la grenouille météo de Solférino, cache à peine ses penchants pour la **macronitude**. (*Emmanuel Macron*)

b. La "**lagarditude**" du jour :"la faillite de Lehman Brother devrait avoir un impact limité en France". (*Christine Lagarde*)

c. Avec la démultiplicitude, notre maire se serait-il laissé séduire par la bravitude de Ségolène et s'éloignerait-il de ses potes copé et borloo ? Non. À première vue sa **copitude** et sa **borlitude** sont intactes. (*Jean-François Copé*, *Jean-Louis Borloo*)

Notre conclusion est identique à celle de Koehl (2012) : les formes en *-itude* résultent soit de composition cachée, soit sont le résultat d'un procédé de suffixation sans que l'on puisse trancher. Dans tous les cas, elles sont aujourd'hui chargées pragmatiquement d'une valeur humoristique.

4.3.3.3 Bienvenue au *Hollandistan*!

Notre corpus contient 15 noms propres en *-istan*, cf. (20), et tous désignent des noms de lieux où exercent les référents de NPP.

(20) a. Pourquoi ne pas coller le nom de chacun des 12 départements pendant qu'ils y sont ? **Wauquiezistan** ça sonnait mieux non ? (*Laurent Wauquiez*)

b. Le petit train-train de la honte dans la catégorie humeurs et gueule de bois en **sarkozistan**, les tramways ne se nomment pas Désir et encore moins Harlem (blague breveté CM2). (*Nicolas Sarkozy*)

Nous n'avons pas trouvé d'analyse des noms propres en *-istan* dans les travaux de morphologie (par exemple chez Mattiello, 2007, 2013, 2017). La finale *-istan* n'est pas non plus répertoriée dans le *TLFi* ou les dictionnaires d'éléments de formation comme celui de Cottez (1982). Certains internautes considèrent pourtant *-istan* comme un suffixe et lui ont dédié une entrée dans le *Wiktionnaire*[9], qui donne deux types d'information. Selon la plateforme collaborative, la forme vient du suffixe *-stan*, qui désigne un 'lieu' en persan (*dari*). On la retrouve dans des noms de pays ou régions d'Asie comme le *Turkménistan*$_{\text{Npr}}$ ou le *Kirghizistan*$_{\text{Npr}}$. La forme *-istan*, comportant la voyelle /i/, serait une métanalyse d'*Afghanistan* que les locuteurs interprètent comme 'le pays des Afghans' et découpent donc en /afgã/ + /istã/.

Les dérivés de NPP en *-istan* sont des pays imaginaires où règne le despotisme ou la corruption incarnée par le NPP. Le *wauquiezistan*$_{\text{Npr}}$ (20a) est le 'lieu dirigé par Laurent Wauquiez de manière autoritaire/malhonnête' (la région Auvergne-Rhône-Alpes). Le *sarkozistan*$_{\text{Npr}}$ (20b) est le 'lieu où exerce Nicolas Sarkozy de manière autoritaire/malhonnête' (la France). Si l'on examine les toponymes en *-istan* (*Afghanistan*$_{\text{Npr}}$, *Kurdistan*$_{\text{Npr}}$, *Pakistan*$_{\text{Npr}}$), on remarque que les pays associés sont souvent, en guerre, non-démocratiques, ou considérés par la presse occidentale comme corrompus. On peut donc établir une corrélation sémantique entre les propriétés des référents des toponymes et les référents (imaginaires) X*istan* de notre corpus. Le contexte du néologisme *Zemmouristan*$_{\text{Npr}}$, cf. (21), créé par Jean-Luc Mélenchon lors d'un débat, illustre tout à fait nos propos, car il contient les propriétés que Jean-Luc Mélenchon rattache au pays nommé *Zemmouristan*$_{\text{Npr}}$.

(21) Pour le candidat LFI à la présidentielle, "le **Zemmouristan**, ça existe" : "Un pays où les femmes sont rabaissées, où il y a la peine de mort qui vous plaît, un pays où les homosexuels sont punis et

9. Source consultée le 26 mai 2020 : `https://fr.wiktionary.org/wiki/-istan`.

> un pays où on n'adhère pas aux conventions internationales sur les réfugiés, ça s'appelle l'Arabie Saoudite !" [10]

L'originalité de ce moyen de formation est qu'il est impossible de déterminer un unique mot-modèle. On peut faire l'hypothèse que la série des noms de lieux institutionnalisés fait pression pour générer la forme /istã/. *-istan* est donc un élément sécrété, mais, contrairement aux formes sécrétées analysées dans la littérature [11], il est issu d'une série morphologique.

4.3.3.4 Entre fachosphère et *mélenchosphère*, il y a collusion

MONOPOLI contient 14 noms communs en *-sphère*, cf. (22). Les dérivés désignent des collectifs d'humains, i.e. 'un/l'ensemble des (internautes) partisans du référent du NPP'.

(22) a. Trop c'est trop ! Pas nous, pas ça ! Claironne ce texte, étrangement co-signé par l'**aubrysphère** et quelques cache-sexe écolo-intellos. (*Martine Aubry*)

b. Je me demande ce que la **ségosphère** et la **bayrousphère** foutent ici. (*Ségolène Royal, François Bayrou*)

L'analyse de ces dérivés est *a priori* ambiguë puisque *-sphère* n'est pas utilisé pour signifier la 'sphère de X' mais plutôt 'l'ensemble des partisans de X qui ont un rôle actif pour promouvoir ses idées'. Les sens des X*sphère* de (22) font écho aux possibles mots-modèles *fachosphère*, qui désigne la 'communauté des internautes (et sites internet associés) œuvrant à la propagande des idées d'extrême droite', et/ou *twittosphère*, qui désigne la 'communauté de personnes utilisant twitter'. Ce sont à chaque fois des groupements d'humains qui utilisent X si X est un nom d'outil (*blog*$_{\text{Nc}}$ > *blogosphère*$_{\text{Nc}}$), ou diffusent et défendent les idées de X, si X est un nom d'humain (*Dieudonné*$_{\text{Npr}}$ > *dieudosphère*$_{\text{Nc}}$, cf. Lasserre,

10. Source consultée le 9 septembre 2021 : https://www.ladepeche.fr/2021/09/23/debat-melenchon-melenchon-les-dix-meilleures-punchlines-9809289.php.

11. Mattiello (2018) donne par exemple une liste de mots-modèles apparentés à chaque forme sécrétée qu'elle identifie en anglais.

2016, p. 321 [12]). Nous pouvons considérer que -*sphère* est sécrété d'un de ces deux mots-modèles parce qu'il s'agit d'un 'collectif de partisans'.

4.3.3.5 *Hollandorama* : la politique au niveau des égouts

Il y a deux hypothèses pour décrire les 7 dérivés en -*rama* de notre corpus. Selon le *TLFi*, -(*o*)*rama* est un élément formant tiré du grec θέα-μα 'spectacle'. On retrouve ce sens dans les mots construits à partir des noms communs *foot* et *musique* en (23a) et (23b). En parallèle, on peut supposer que -*rama* est un fragment de *panorama* ce qui nous amène à nous interroger sur la nature (composition/sécrétion) du procédé morphologique utilisé.

(23) a. Exposition "**Footorama**" : le sport dans tous ses états à Lille ! [13]

b. **Musicorama** est le nom d'un spectacle musical présenté le plus souvent à l'Olympia de Paris, entre 1957 et 1975, organisé et diffusé par Europe 1. [14]

Les désanthroponymiques en -*rama* ont la particularité d'être souvent utilisés comme titres, cf. (24a), avant un article qui dresse un bilan de la politique du référent de NPP. En (24b), le dérivé *borloorama* est le nom d'une 'action qui donne une vue d'ensemble des soutiens à Jean-Louis Borloo'. Il en va de même pour les autres X*rama* de notre corpus : il ne s'agit jamais de spectacle. Ces désanthroponymiques sont plus proches du sens du mot-modèle $panorama_{\text{Nc}}$, et ne gardent de ce constituant que le sens de 'vue d'ensemble'. X*rama* relèverait donc de sécrétion.

(24) a. **Hollandorama**. Nous y sommes, enfin, l'ancien président de sinistre mémoire, qui camouflait à grand peine ses envies d'autocratie [...]. (*François Hollande*)

12. Ces exemples sont empruntés à (Lasserre, 2016, p. 321) mais signalons qu'elle n'en donne pas d'analyse morphologique.
13. Source consultée le 21 juillet 2021 : `https://www.lavoixdunord.fr/art/region/footorama-a-lille-comme-une-mise-en-bouche-avant-ia19b57399n3460515`.
14. Source consultée le 21 juillet 2021 : `https://fr.wikipedia.org/wiki/Musicorama`.

b. J'ai lancé un nouveau sondage [intitulé] "**borloorama**" pour savoir ce que les gens retiennent de Borloo à ce jour. (*Jean-Louis Borloo*)

4.3.3.6 *Besancenolais*, *Moranoïa* et *Lepenax*

Nous regroupons les trois dernières séries de désanthroponymiques X*olais*, X*anoïa* et X*ax* car elles contiennent peu de dérivés (respectivement 6, 2 et 2).

Les dérivés en *-(ol)ais* désignent des vins dont les propriétés font écho aux stéréotypes que l'on attribue aux référents de NPP, cf. (25). Ils sont formés avec les finales *-olais* /olɛ/ (25a) ou *-ais* /ɛ/ (25b) de *Beaujolais*$_{\text{Npr}}$. Par exemple, le vin *lepénolais* est une *vendange tardive*, parce que le référent du Jean-Marie Le Pen est depuis longtemps en politique, il peut *tourner au vi-nègre* parce que le référent a été condamné pour violence raciale.

(25) a. Le **lepénolais** nouveau : voilà une vendange tardive qu'il faut avoir à l'œil car il a plus d'un tonneau dans son sac et peut tourner au "vi-négre" à tout moment. Le **bayrounolais** nouveau : insipide et inodore, ce petit "trou du cru" va avec tout et avec tout le monde. Pour trinquer aux enterrements de première classe seulement. Le **buffénolais** nouveau : c'est un vrai rouge qui tache (et qui fait tâche). Ce cépage hors d'âge se récolte à la faucille. (*Jean-Marie Le Pen*, *François Bayrou*, *Marie-George Buffet*)

b. Le **duflottais** (pas mal coupé d'eau!), le **joliais** (très rigoureux!), le **chevènementais** (ancien qui se remet au goût du jour!).

Les désanthroponymiques en *-anoïa* sont construits sur le modèle de *paranoïa*$_{\text{Nc}}$. Il s'agit soit d'une peur (26a) soit d'une maladie (26b) et la glose sémantique associée est 'peur/maladie causée par le référent du NPP'.

(26) a. Par contre votre **taubiranoïa** ne correspond guère à votre qualité d'honnête homme. (*Christiane Taubira*)

b. Je suis sûr que ça fera très plaisir à M. Asselin, mais concernant la **moranoïa**, la lefébvrite et le mamisme, je suggère plutôt ceci[...]. (*Nadine Morano*)

Les désanthroponymiques en *-ax*, cf. (27), font, quant à eux écho, au *Xanax*$_{\text{Npr}}$, un médicament tranquillisant. Les dérivés ont une interprétation ergonymique : ce sont des médicaments qui ont, métaphoriquement, certaines des propriétés des référents du NPP (ou dont l'effet est celui que ferait le référent s'il était un médicament) : e.g. le *lepenax*$_{\text{Npr}}$ (< *Jean-Marie Le Pen*) provoque *de violents effets secondaires* parce que le référent du NPP est lui-même violent.

(27) Il y a bien le **lepenax**, mais il provoque de violents effets secondaires, le ségolènol 500 comme dit plus haut ne soigne que la droite de votre corps, et le **chirax** est un médoc un peu dépassé. (*Jean-Marie Le Pen*, *Jacques Chirac*)

Les propriétés formelles et sémantiques des dérivés en *-olais*, *-anoïa* et *-ax* laissent penser qu'il s'agit de sécrétion. Or, nous n'avons pas pu trouver d'autre attestation de formes avec ces séquences finales. Le peu de formes attestées correspondant à ces modes de formation fantaisistes induit une hésitation concernant l'interprétation des désanthroponymiques. Cette incertitude fait que ne nous pouvons pas conclure sur le type de procédé en jeu.

4.3.4 Bilan

L'analyse de nos dérivés extragrammaticaux a montré que les anthroponymes politiques sont sélectionnés dans (au moins) deux types de procédés de réduplication.

Les *noms de famille* peuvent, comme les *prénoms*, être utilisés comme base pour créer des hypocoristiques à redoublement (*Cahuzac*$_{\text{Npr}}$ > *Cahuzazac*$_{\text{Npr}}$). L'intégrité de la base est conservée dans ces post-réduplications partielles, sans doute pour des raisons d'identification du référent : à l'écrit, et sur la Toile, il est nécessaire de pouvoir identifier le référent du NPP utilisé comme base, et cela passe par l'intégrité de la graphie du polyonyme.

Les anthroponymes, comme certains adjectifs ethniques, sont les bases de pré-réduplication partielle à valeur intensificatrice. Ce procédé consiste à dupliquer un dérivé de NPP qui désigne une propriété pour en intensifier/exagérer sa valeur (*hollando-hollandais*$_{\text{Nc}}$). Comme les NPP possèdent un sens stéréotypique et sont les dépositaires d'opinions politiques, sociales ou environnementales, l'exagération d'une propriété les concernant est une caractéristique sémantique prévisible.

Nous avons montré que les mots-valises de MONOPOLI ont des caractéristiques formelles et sémantiques identiques à celles décrites par Fradin (2015). Nous avons aussi remarqué que le sens stéréotypique du NPP est systématiquement utilisé pour l'interprétation d'un mot-valise issu de ce même NPP.

L'analyse des désanthroponymiques de 4.3.3 nous a permis d'obtenir les résultats suivants. L'analyse des désanthroponymiques en *-rama*, *-anoïa*, *-olais* et *-ax* nous a conduite à l'identification des mots-modèles (respectivement *panorama*$_{\text{Nc}}$, *paranoïa*$_{\text{Nc}}$, *Beaujolais*$_{\text{Npr}}$ et *Xanax*$_{\text{Npr}}$) dont les dérivés ne conservent qu'une portion de sens (respectivement 'vue d'ensemble', 'peur/maladie', 'vin' et 'médicament'). Il s'agirait donc de sécrétion, hypothèse qui nécessiterait d'être étayée par une analyse sur un corpus étendu tant le nombre de dérivés analysés est faible. Les désanthroponymiques en *-thon* et *-itude* s'alignent exactement sur les descriptions existantes, notamment celles de Lasserre (2016) et Koehl (2012). X*thon* est un patron de sécrétion obtenu à partir du mot-modèle *téléthon*$_{\text{Nc}}$. Certains désanthroponymiques en *-itude* sont formés par composition cachée, et désignent des attitudes. Les autres sont obtenus par suffixation, ce sont des noms de propriété. La charge pragmatique des X*itude* de notre corpus fait presque systématiquement écho à la déclaration ségolénienne. Enfin, même si nous n'avons pas pu délimiter de mot-modèle pour les dérivés en *-istan* et en *-sphère* (mais plutôt une série de mots-modèles), nous avons montré qu'il s'agit de procédés de sécrétion. X*istan* permet d'obtenir une série sémantiquement homogène de noms de 'pays où exerce le référent de NPP de manière autoritaire/malhonnête' et X*sphère* des '(internautes) partisans du référent du NPP'.

4.4 Procédés ludiques et occasionnalismes

Les occasionnalismes sont des mots créés intentionnellement pour répondre à un besoin immédiat, provoqué par le contexte (cf. Définition 7 au Chapitre 2). Ce besoin peut être de faire rire, de dénoncer, de choquer ou d'attirer l'attention. Comme nous l'avons souligné (cf. §2.2.2), Dal et Namer (2016a) ont analysé et listé un certain nombre de marqueurs permettant l'identification des occasionnalismes. Cette section résume la présentation de ces indices, i.e. des procédés, structures syntaxiques ou marques typographiques, permettant d'identifier les occasionnalismes. Parmi ces marquages se trouvent des moyens de formation ludiques, cf. Tableau 4.3 *infra*, qu'on ne trouve généralement pas sur l'échelle de naturalité des procédés morphologiques. Par exemple, les dérivés de (28) sont formés par échangisme, procédé qui fait partie des marqueurs présentés dans le travail de Dal et Namer (2016a) que nous allons définir en §4.4.1. Nous présentons ensuite (§4.4.2) un nouveau procédé ludique permettant d'identifier les occasionnalismes et que nous nommons la *suffixation allogène*, cf. (28b). La suffixation allogène est un procédé de suffixation qui emprunte un exposant suffixal à d'autres langues comme le latin (e.g. de désanthroponymiques en *-(i)us*, *-(i)um* ou *-ix*). Ce procédé n'est pas extragrammatical en soit, puisqu'il s'agit bien de suffixation, mais les affixes sont des emprunts et les dérivés ont une fonction exclusivement ludique ce qui justifie d'analyser ces dérivés en dehors des procédés extragrammaticaux ou grammaticaux.

(28) a. **Bouto** et **Moranin**? (*Christine Boutin*, *Nadine Morano*)

b. Oui **marinix**, **philippotix**, maronix, brioix, jeanmaignix, sain justix , aliotix sont d'irréductibles gaulois et ni islaminus ni la woua chinetong impériale des usx n'auront le dernier mot ni **sarkozix** le traitix ni hollandunulus le nulus. (*Marine Le Pen*,*Florian Philippot*, *Nicolas Sarkozy*)

4.4.1 Marquage occasionnalistique : *Montjoie Saint-Denis à bas la Macronie!*

Dal et Namer (2016a) analysent les procédés et les structures qui fa-

Procédés ludiques	Types	Occ.
Échangisme	10	79
Autres	31	105
Suffixation allogène	339	1 943
Total	380	2 127

TABLEAU 4.3 – Distribution des procédés ludiques

cilitent le repérage des occasionnalismes. Parmi ces indices, elles distinguent les *marquages métadiscursifs* des *marquages discursifs*. Nous illustrons chacun avec des exemples de notre corpus, quand cela est possible.

Les marquages métadiscursifs signalent la présence de l'occasionnalisme soit avec des signes de ponctuation, comme les guillemets [15], e.g. (29a), soit avec des commentaires métalinguistiques, e.g. (29b).

(29) a. Faut pas "**ayraulter**", c'est sûr... (*Jean-Marc Ayrault*)

b. À perdre la raison, un blog militant. Longtemps **royaliste**, maintenant **montebourgeois** (je ne sais pas si ça se dit comme ça). (*Ségolène Royal, Arnaud Montebourg*)

Les marquages discursifs sont des motifs syntaxiques parmi lesquels on retrouve les rafales, les cas d'échangismes dont nous avons donné un exemple en (28), les parallélismes et les chiasmes.

- Les rafales sont définies par Tanguy (2012) comme des structures syntaxiques qui comportent au moins trois termes de la même série morphologique, e.g. (30a) ou (30b). Dal et Namer (2016a) étendent la notion de rafale aux structures qui comportent plusieurs termes formés par des procédés concurrents (à partir d'une même base ou non). Le contexte (31a) contient des dérivés d'anthroponymes issus de procédés concurrents : la suffixation en *-iser* et la conversion (cf. §4.6.3.1). Les rafales sont très fréquentes dans les contextes de nos données.

15. 10% des contextes de notre corpus contiennent des guillemets autour du désanthroponymique.

(30) a. Il y a de quoi devenir phobe : **hollandephobe**, **vallsphobe**, **taubiraphobe**, **belkacemophobe**, **gauchophobe**, **antifaphobe**, **imamophobe**, **racaillophobe**. (*François Hollande*, *Manuel Valls*, *Christiane Taubira*, *Najat Vallaud-Belkacem*)

b. Personnellement je vais donc, si vous m'y autorisez, aller m'en battre l'œil et trouver un petit coin d'herbe tranquille d'où je pourrais, popcorn à la main, regarder les virils affrontements provoqués finalement par des sondages d'après-vote dont tout le monde se tamponne royalement. (ainsi que **sarkozyment**, **bayroument**, **bovément**, **laguillerement**, **besancenottement**, schivardiment, **buffettement**, **voynettement**, **devilliersement**, **lepenement** et nihousement car je ne voudrais pas froisser les sacro-saintes lois du temps de parole).[16] (*Nicolas Sarkozy*, *François Bayrou*, *José Bové*, *Arlette Laguiller*, *Olivier Besancenot*, *Marie-George Buffet*, *Dominique Voynet*, *Philippe De Villiers*, *Jean-Marie Le Pen*)

(31) a. On pourrait en trouver d'autres : pompidoler, **chiraquir**, cotyser, **miterrandiser**, and so and so. (*Jacques Chirac*, *François Mitterrand*)

- L'échangisme (terme que Dal et Namer, 2016a empruntent à Lignon et Plénat, 2009) est le procédé qui conduit à échanger une séquence entre deux structures (cf. aussi exemple (28a)). Il peut s'agir de suffixes mais pas uniquement. En (32a), les rimes finales des *noms de famille* (*Villep-in* /vilp-ɛ̃/ ↔ *Sarkoz-y* /sarkoz-i/) sont permutées. En (32b) il y a une double permutation, à la fois des *prénoms* (*Na-dine* /na-din/ ↔ *Ro-bert* /ro-bɛr/) et *noms de famille* (*Mo-ra-no* /mo-ra-no/ ↔ *Mé-nard* /me-nar/). Ces désanthroponymiques viennent en soutien formel au contenu du discours qui parle de la *fusion* de la politique des deux référents. Les échangismes sont assez rares dans notre corpus, mais facilement iden-

16. MONOPOLI ne contient que 3 contextes contenant des adverbes en *-ment*, essentiellement parce que nous ne les avons pas recherchés. Dal (2018) considère que les rares formes désanthroponymiques en *-ment* sont en fait des jeux échoïques, formés par analogie avec des expressions semi-figées (cf. aussi Amiot et Flaux, 2005). Nos rares exemples correspondent exactement à sa description.

tifiables contrairement aux parallélismes et chiasmes présentés dans la suite.

(32) a. **Villepy et Sarkozin**. (*Dominique De Villepin, Nicolas Sarkozy*)

b. **Nabert Moranard** et **Rodine Mérano**, totale fusion. (*Robert Ménard, Nadine Morano*)

- Le parallélisme est un procédé qui conduit à dupliquer un schéma AB en un schéma parallèle A'B'. En (33), les désanthroponymiques s'insèrent par exemple dans deux phrases qui sont chacune le parallèle de l'autre. Le terme *con* est mis en parallèle de *fürher* et *mamiste* en parallèle de *villepiniste*.

(33) [« C'est un con » lâche Sarkozy parlant d'un **mamiste**.]$_{AB}$
[« C'est un fürher » rétorque sans plus de nuance un **villepiniste**.]$_{A'B'}$
(*Nicolas Sarkozy, Dominique De Villepin*)

- Les chiasmes, cf. (34), sont des structures miroirs où un schéma AB est reproduit à l'inverse B'A'. Notre corpus ne contient pas de chiasme.

(34) [[Moderniser]$_{A}$ [l'Islam]$_{B}$] plutôt qu'[[islamiser]$_{B'}$ [la modernité.]$_{A'}$] (Dal et Namer, 2018, p. 210)

En plus des marquages décrits par Dal et Namer (2016a), nous pouvons ajouter que la suffixation allogène est un procédé ludique qui permet d'identifier qu'un désanthroponymique est un occasionnalisme. Nous présentons son fonctionnement dans la prochaine section.

4.4.2 Suffixation allogène

Les données analysées dans cette section sont les 339 désanthroponymiques que nous avons répertoriés (cf. Tableau 4.1) comme résultant de suffixation que nous qualifions d'allogène : chacun des désanthroponymiques de (35) et (36) est obtenu par l'adjonction d'un ou plusieurs exposant(s) hérité(s) ou emprunté(s) à autre une langue.

- Les formes de (35) sont des dérivés en *-ix*, *-ax*, *-(i)us*, *-(i)um* et *-el*. *-ix*, *-ax* et *-ium*/*-ius* sont des exposants latins mais, comme nous

allons le voir, selon Blancher (2015), ils sont utilisés pour évoquer dans l'esprit du locuteur des langues fantaisistes par analogie avec *Astérix et Obélix*. Les finales d'anthroponyme en *-o* rappellent les anthroponymes d'origine italienne ou espagnole (*Livio*, *Diego*, *Pedro*). *-aï* et *-ine* sont les transpositions des séquences finales d'anthroponymes russes.

- Les désanthroponymiques de (36) résultent quant à eux de l'adjonction d'un suffixe à la fois sur le *prénom* et sur le *nom de famille* d'un même NPP et, où les suffixes utilisés sur les deux polyonymes peuvent être identiques comme dans *Jérômo Cahuzaco*$_{\text{Npr}}$ (36a) ou non, comme dans *Nicolaï Sarkozine*$_{\text{Npr}}$ (36b).

(35) a. **Sarkozix** a de quoi s'occuper : le retour de **villepinix**, la nomination de son fiston neuneuillix, trouver son propre monument après la grande bibliothèque de **mitrandix** et le musée branlix de **chiraquix**. (*Nicolas Sarkozy*, *Dominique De Villepin*, *François Mitterrand*, *Jacques Chirac*)

b. La France ruinée par **Sarkozyx** est sauvée et enrichie par **Hollandax**. (*Nicolas Sarkozy*, *François Hollande*)

c. **Jospinus** est en exil, **hollandus** est chassé de chez lui par l'implacable ségolénia. (*Lionel Jospin*, *François Hollande*)

d. L'adaptateur metteur en scène Olivier Desbordes a truffé le livret d'allusions superfines à notre politique actuelle "Balladurium, **Mitterrandium**, Chiracium, mysterium". (*François Mitterrand*, *Jacques Chirac*)

(36) a. **Jérômo Cahuzaco** mis en examen. (*Jérôme Cahuzac*)

b. Chers sarkozystes, je ne parlerai pas de monsieur **nicolaï sarkozine** mais vous conseillerai tout simplement d'aller jeter un coup d'œil à l'article paru dernièrement dans Marianne et intitulé "le vrai sarkozy"[...]. (*Nicolas Sarkozy*)

En observant les dérivés de (35a), (35c) et (35d), on constate qu'ils sont créés par analogie avec des noms de gaulois et de romains, comme dans la bande dessinée *Astérix et Obélix* d'A. Uderzo et R. Goscinny. En plus, formellement, ces dérivés mobilisent souvent des polyonymes longs, cf. (37), i.e. des *noms complets*, à l'instar de ce qui est fait dans

la bande dessinée où les formes utilisées comme *bases* sont souvent syntagmatiques, donc longues également : e.g.*Abraracourcix*$_{\text{Npr}}$ (‘à bras raccourcis’), *Ordralphabetix*$_{\text{Npr}}$ (‘ordre alphabétique’) et *Agecanonix*$_{\text{Npr}}$ (‘âge canonique’).

(37) Ainsi, **alain juppix** dénonce la « nullité du débat ». Quel débat, au fait ? Celui de « nos ancêtres les gaulois », lancé par ce **nicolas sarkozix** qui, il y a peu, se vantait d’être « un français de sang mêlé ». (*Alain Juppé, Nicolas Sarkozy*)

Blancher (2015), qui analyse les mécanismes ludiques d’*Astérix et Obélix*, nomme ces plaisanteries sur anthroponymes des *patronimi drôlati sistematici* (cf. aussi Kabatek, 2015). Selon l’auteur, R. Goscinny a développé un modèle de jeu anthroponymique à partir du mythe gaulois *Vercingétorix*$_{\text{Npr}}$ duquel il a extrait la forme suffixale *-ix* /iks/. Le scénariste a ensuite procédé à une systématisation de l’emploi du suffixe pour les personnages d’origine gauloise. Il a opéré de la même manière, mais sur d’autres modèles, pour générer les formes en *-us* (e.g. *Absolumentexclus* ‘absolument exclus’) propres aux référents romains, ou encore en *-en* /ɛn/ (e.g. *Zøøvinsen* ‘Zoo de Vincennes’) pour les vikings et en *-is* /is/ (e.g. *Amonbofis* ‘Ah mon beau fils!’) pour les égyptiens. Le choix d’une séquence suffixale évoque l’appartenance éthnico-culturelle du référent, réelle ou feinte (« dans *Astérix et les Goths*, [les deux héros] deviennent respectivement *Astérus* et *Obélus* afin de se faire passer pour des Romains. » Blancher, 2015, p. 282).

Dans notre corpus, tous les référents de NPP sont français et contemporains. Les différences suffixales (e.g. entre (35b) et (35c)) ne sont donc pas relatives à l’ethnie du référent. Il s’agit plutôt d’attribuer des stéréotypes, ou d’effectuer une typisation ethnique du référent de NPP en lui attribuant des propriétés (souvent supposées) emblématiques d’un peuple. Par exemple, les désanthroponymiques en *-(i)us* et *-(i)um*, formés sur le modèle latin, possèdent parfois une connotation guerrière, ou conquérante comme (38a). Les formes en *-ix* peuvent accentuer le côté gaulois et donc *franco-français* du référent – en admettant que les Français soient d’origine gauloise. C’est l’effet de sens obtenu dans *montebourgix*$_{\text{Npr}}$ (38b) où le contexte fait référence au fait qu’Arnaud Montebourg, ancien ministre de l’économie, est connu pour avoir défendu la

re-localisation de l'industrie française. Il s'est notamment illustré dans une opération de communication avec une marinière *Armox Lux*, devenue symbole politique du *made in France*. La méthode adoptée par les auteurs d'*Astérix et Obélix* pour créer des jeux anthroponymiques est donc détournée par les locuteurs pour créer des occasionnalismes à base de NPP.

(38) a. Mais très rapidement les coriaces de l'opposition abattent les champions de **sarkosius**, en dénichant des malversations qui virent au scandale et causent leur mort politique : blancus, joyandetus, **estrosius** sont ainsi rapidement mis hors combat. (*Nicolas Sarkozy, Christian Estrosi*)

b. Il nous reste notre chef et président, le bien nommé Abraracourcix, **airaultix** (**erotix**?) qui nous prépare des potions magiques amers aux effets aléatoires, et bien sur **montebourgix** qui confond souvent les chefs d'entreprises gaulois avec des légionnaires romains. (*Jean-Marc Ayrault, Arnaud Montebourg*)

Lorsqu'elles ne désignent pas le même référent que le NPP, les formes en *-us* et *-um* font appel dans leur interprétation au caractère savant des dérivés en *-us* et *-um* hérités du (ou calqués sur le) latin. Ils sont obtenus par analogie avec les noms savants de substances chimiques (e.g. *radium*), cf. (39a), de plantes (e.g. *mycélium*) ou d'espèces animales (e.g. *felis catus*), cf. (39b). Ce sont des jeux qui permettent indirectement aux locuteurs d'exprimer leur abjection envers le référent du NPP ou de le tourner en ridicule.

(39) a. Ethan est donc semble-t-il constitué de **nadinemoranium**, la matière la plus dense de l'univers. (*Nadine Morano*)

b. À quand la découverte d'ossements d'une **aubryus** plus socia(b)le sous les terrils de Flandre ? (*Martine Aubry*)

De la même manière que les dérivés en *-ix*, *-ax*, *-(i)us* et *-(i)um*, les formes construites en combinant deux polyonymes empruntent leurs exposants à diverses langues : au latin (*Lionelus Jospinus*$_{\text{Npr}}$), mais aussi au russe, à l'italien ou à l'espagnol comme nous l'avons signalé en analysant (36). Certains peuvent être analysés comme des calques aux

langues casuelles où chaque polyonyme est porteur d'une marque de cas (cf. Tableaux 3.4 et 3.5 pour des exemples de déclinaisons).

4.4.3 Bilan

En plus des 4,24% de dérivés extragrammaticaux dont on peut assurément affirmer qu'ils sont des occasionnalismes, 5,86% des désanthroponymiques de MONOPOLI sont obtenus par des procédés dont la fonction est typiquement de créer des formes ludiques. Nous nous y attendions : au Chapitre 2, nous avons montré que la nature contemporaine des bases anthroponymiques sélectionnées, et surtout le domaine politique dans lequel s'inscrivent les référents de NPP, sont des facteurs favorables à la création occasionnalistique.

Occasionnalisme et extragrammaticalité sont des notions distinctes mais aussi intimement liées puisque les désanthroponymiques extragrammaticaux sont typiquement occasionnalistiques. C'est le cas pour *bayroulette* de (40). C'est un mot-valise constitué du polyonyme *Bayrou* et du lexème *roulette*$_{\text{Nc}}$ qui partagent tous deux la séquence /ru/. (40) est un commentaire situé sous un article du *Figaro* où François Bayrou affirme à propos de la présidentielle de 2012 « Je suis et je serai au rendez-vous ». Le locuteur crée ce mot-valise pour moquer l'obstination de l'homme politique qui se présente, et perd, depuis 10 ans aux élections présidentielles. Le jeu de mots est renforcé par l'expression *Faites vos jeux! Rien n'va plus!* qui est habituellement prononcée par le croupier du casino avant un nouveau lancer de bille (hasardeux) à la roulette.

(40) .....Faites vos jeux!.....Rien n'va plus!.....Il n'y aura qu'un gagnant à la **bayroulette**!...C'est lui! (*François Bayrou*)

D'autre part, les occasionnalismes ne sont pas toujours repérables au moyen de l'extravagance des modes de construction. Ils apparaissent souvent dans des schémas discursifs complexes (présentés en §4.4.1) et un dérivé peut être un occasionnalisme formé par un procédé régulier, comme la suffixation en *-isme*, illustré en (41). Le nom composé *viol-kahnisme*$_{\text{Nc}}$ est construit à partir des noms *viol*$_{\text{Nc}}$ et *kahnisme*$_{\text{Nc}}$. Il s'inscrit dans un jeu de mots complexe où plusieurs niveaux s'imbriquent. Au niveau phonologique, il rime et constitue un paronyme de *volcanisme*

avec lequel il ne diffère que du /j/ (/vjolkanism/,/volkanism/). Au niveau syntaxique, il se présente comme élément dans une structure parallèle où [volcanisme]$_{A'}$ [réel]$_{B'}$ répond au [violkhanisme]$_{A}$ [(sulfureux) présumé]$_{B}$. Au niveau sémantique, le lexique utilisé vient accentuer la comparaison : il y a une métaphorisation du champ lexical du comportement humain (*enfumage*, *sulfureux*) grâce à l'emploi de termes appartenant au champ lexical de la vulcanologie (*feux*, *éruption*, *sulfureux*).

(41) Enfumages sans feux : après l'éruption mentale de **viol-kahnisme** sulfureux présumé, retour au volcanisme réel. (*Dominique Strauss-Kahn*)

Nous verrons donc que l'on retrouve des occasionnalismes dans les exemples des procédés centraux. Avant cela, nous nous intéressons au détournement de certains procédés et aux dérivés obtenus par suffixation évaluative.

4.5 Procédés détournés et procédés marginaux

Les procédés réguliers de composition et de dérivation sont parfois détournés pour répondre aux besoins énonciatifs du locuteur. En (42a), *bolcho-bayrouo-trotsko-villepiniste* possède des caractéristiques d'un composé (Bauer, 2001a) mais est formé à partir de quatre bases ce qui est loin d'être régulier. Le dérivé *macronnade*, cf. (42b), s'analyse formellement comme le résultat de l'application d'un procédé régulier à la base Macron : la suffixation dénominale en *-ade* (Aliquot-Suengas, 2003b). Cependant, sémantiquement, le dérivé désigne toujours le référent de NPP puisque c'est un surnom. Le procédé de suffixation est donc subverti puisqu'il permet habituellement la création de dénominations (préparations culinaires, collectifs, actions, etc.) désignant un autre référent que la base. On remarque que le construit de (42b) possède une interprétation sémantique identique à celles obtenues par des procédés de suffixation marginaux, e.g. (42c), qui forment des surnoms à connotations variées. Dans ce qui suit, nous étudions d'abord l'altération de la composition (§4.5.1), puis les procédés évaluatifs et ceux permettant de créer des surnoms de NPP (§4.5.2).

(42) a. On voit bien que vous êtes des **bolcho-bayrouo-trotsko-villepinistes**. (*François Bayrou, Dominique De Villepin*)

b. Fillon capitaliste libéral, celui qui se fait écrire son programme par les millionnaires comme ses copains Valls et **Macronnade**. (*Emmanuel Macron*)

c. Pour ça il faudrait réviser la constitution, mais **Chiracounet** avait prévu une réforme sur "le statut pénal du chef de l'état" qu'on attend toujours ! (*Jacques Chirac*)

4.5.1 Détournement de la composition

Notre corpus contient 2 072 désanthroponymiques issus de composition qui se réalisent en 4 268 contextes. Nous distinguons trois types de composés selon leur structure morphologique et la relation sémantique qu'entretiennent les constituants. Le type X*suff*Y*suff*, e.g. (43a), correspond à de la composition standard. Les types X(*o*)-(X'(*o*)-)*Y*suff*, e.g. (43b), X(*o*)-(X'(*o*)-)**compatible*, e.g. (43c), consistent en des subversions de la composition. Nous expliquons la structure de ces schémas dans la suite.

(43) a. Mais Dieudonné a bien embarrassé la socialie **hollandaise-ayraultaise**. (*François Hollande, Jean-Marc Ayrault*)

b. Que reprochez-vous à Florian Philippot ? D'animer une tendance **socialo-chevènemento-gaulliste**. (*Jean-Pierre Chevènement*)

c. François Pinault est pourtant un **chiraco-sarko-compatible**... (*Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy*)

4.5.1.1 Composition standard

Le type X*suff*Y*suff* est exemplifié en (44). Les 86 composés de ce type sont formés à partir de deux bases suffixées X et Y. Les suffixes utilisés peuvent être identiques (44a) ou concurrents (44b). À chaque fois, au moins un des constituants est un NPP suffixé et l'autre constituant est un nom ou un adjectif[17]. Ces bases peuvent fonctionner de manière

17. Notre corpus contient un unique composé VN : *lèse-languisme*$_V$.

autonomes en syntaxe. Sémantiquement, la défaite de la *chiraquie-sarkozie* en (44a) s'interprète comme la défaite du gourvernement qui a agrégé les deux régimes 'la chiraquie et la sarkozie'. En (44b), *Le Monde* est qualifié à la fois de *gauchiste*Adj et de *sarkozien*Adj.

(44) a. La défaite du fourbe et de la **chiraquie-sarkosie**. (*Jacques Chirac*, *Nicolas Sarkozy*)

b. Le monde, entiché de Sarkozy et imprégné de gauchisme, serait-il devenu « **gauchiste-sarkozien** » ? (*Nicolas Sarkozy*)

La description de ces composés correspond à la composition standard, que l'on oppose à la composition néoclassique (Villoing, 2012b, cf. §2.5.4.2). Bauer (2001a, p. 695) définit un composé standard comme « une unité lexicale composée de deux ou plusieurs éléments, où chacun peut fonctionner comme un lexème indépendant de l'autre (ou des autres) dans d'autres contextes »[18]. Les constituants des composés X*suff*Y*suff* entretiennent une relation dite *coordinative* telle que définie chez (Scalise *et al.*, 2005). Rappelons que Scalise *et al.* (2005) et Guevara et Scalise (2009) déterminent trois interprétations sémantiques possibles suivant la nature de la relation grammaticale entre les composants X et Y d'un composé. Les composés coordinatifs sont des formations où les constituants sont sur un pied d'égalité, i.e. qu'ils pourraient être séparés par la conjonction de coordination *et*. Les composés appositifs (ou attributifs) sont des formations où un membre modifie l'autre mais celui-ci n'est pas son complément (e.g. un *bourgeois gentilhomme*$_{\text{Nc}}$ cf. Haspelmath et Sims, 2010). Les composés subordinatifs (ou *de subordination* cf. Radimský, 2019) sont des formations où un des constituants est le complément de la tête (e.g. un *timbre-poste* est un 'timbre de/pour la poste'). En comparaison, les paraphrases de (44) que nous avons données *supra* correspondent effectivement à la définition de la coordination.

Le premier patron de composition X*suff*Y*suff* permet donc la formation de composés standards (NN ou AA) dont le sens est coordinatif. Il est tout à fait régulier (cf. Fradin, 2011, *typique* de la composition

18. [En anglais dans le texte] *« A compound can be defined as a lexical unit made up of two or more elements, each of which can function as a lexeme independent of the other(s) in other contexts. ».*

chez Corbin, 1992), contrairement, nous allons le voir, au second type de composition.

4.5.1.2 Compositions itératives

MONOPOLI contient 1 986 désanthroponymiques instanciant les types de composition schématisés X(*o*)-(X'(*o*)-)*Y*suff* et X(*o*)-(X'(*o*)-)**compatible* où les parenthèses indiquent l'optionnalité d'un élément et l'astérisque note que le nombre de constituants à cette position est de 0, 1 ou plus, cf. (45b). La sémantique de X(*o*)-(X'(*o*)-)*Y*suff* est exclusivement coordinative ce qui veut dire que Y*suff* a un type ontologique partagé par les autres constituants tandis que X(*o*)-(X'(*o*)-)**compatible* possède une lecture subordinative.

(45) a. Ainsi, selon une méthode éprouvée, le « camp du bien », pensant pouvoir l'achever, se livre en vain à une exégèse sémantique de sa critique du totem **aubryo-strausskhanien**. (*Martine Aubry, Dominique Strauss-Kahn*)

b. Je serais curieux de savoir comment Bayrou s'imagine l'électeur sarkoziste **bayrouo-compatible**. (*François Bayrou*)

Le composé *aubryo-strausskhanien*$_{\text{Adj}}$ de (45a) présente le format minimal du patron X(*o*)-(X'(*o*)-)*Y*suff* soit : X*o*-Y*suff*. Il comporte l'adjectif *strausskahnien*$_{\text{Adj}}$ et le polyonyme *Aubry* suffixé par /o/. La voyelle intercalaire, typique de la composition savante, est détournée de sa fonction habituelle puisque le radical n'est pas hérité. Cet adjectif s'interprète comme une coordination : 'aubryiste et strausskahnien'. Suivant cette interprétation, on considère que le premier constituant est une forme adjectivale tronquée et suffixée. C'est le sens du composé qui guide notre analyse : comme le composé est coordinatif et que l'on sait que les éléments coordonnés sont de même type morpho-sémantique on en conclut que si Y*suff* est un adjectif dénominal, X l'est également. Dans ces conditions X est effectivement la forme tronquée de l'adjectif relationnel du polyonyme *Aubry*, i.e. *aubryiste*$_{\text{Adj}}$ ou *aubryien*$_{\text{Adj}}$ (attesté avec une plus faible fréquence). Pour la même raison qu'en (45a), i.e. parce le composé (46) est coordinatif, ses constituants sont des formes tronquées de désanthroponymiques de même nature que Y*suff* *bes-*

sonisme$_{\text{Nc}}$. On peut penser qu'il s'agit des formes tronquées de *pasquaïsme*$_{\text{Nc}}$ et *sarkozysme*$_{\text{Nc}}$. Le composé *pasquaïo-sarkozo-bessonisme* illustre aussi que le patron minimal peut être étendu à X*o*-X'*o*-Y*suff*. On peut cumuler les constituants en /o/.

(46) Voilà le fruit de quinze années de **pasquaïo-sarkozo-bessonisme**. (*Nicolas Sarkozy*, *Éric Besson*)

En (47), le dernier constituant *communiste*$_{\text{Adj}}$ conduit à interpréter tous les constituants comme des adjectifs. L'examen de (47) montre également que ce qui compte pour le locuteur/scripteur c'est avant tout la rime en /o/, car *bobo* n'est pas un dérivé suffixé. En plus, l'accumulation de constituants à gauche du composant suffixé final Y*suff* (*communiste*) n'est pas limité à une forme tronquée et suffixée en /o/ puisqu'un des constituants (LGBT) est un sigle. L'objectif du locuteur est d'accumuler le plus de constituants possibles, à la manière d'une rafale, pour se démarquer.

(47) C'est triste que le seul pendant à votre soi-disant pensée unique **bobo-marxo-stalino-taubiro-hollando-demissiono-comploto-lgbt-communiste**, soit juste un propos « anti-système » d'extrême droite. (*Christiane Taubira*, *François Hollande*)

Le dernier type de composition X(*o*)-(X'(*o*)-)**compatible*, cf. (48), s'apparente formellement à celui que nous venons de d'étudier. Comme précédemment, les désanthroponymiques comportent un nombre de constituants X(*o*)-(X'(*o*)-)* non contraint mais, à la place de Y*suff*, ils se terminent par l'adjectif *compatible*$_{\text{Adj}}$. Il y a également une différence sémantique. Un *sarkozyste bayrouo-compatible*, e.g. (48a), est 'compatible avec François Bayrou'. Un ministre *chiraco-sarko-villepino compatible*, e.g. (48b), est un ministre 'compatible avec Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy et Dominique De Villepin (ou leurs idées)'. Cette interprétation respecte un ordre de lecture dit *néoclassique* et *compatible* prend pour compléments les constituants antéposés. Dal et Amiot (2008) ont montré que cet ordre ne se limite pas aux composés néoclassiques et qu'il est notamment privilégié dans les composés formés de la version raccourcie d'un radical en /o/ suivie d'un lexème français. C'est exactement ce qui se passe dans ce dernier type de composition si ce n'est que, sur NPP, le nombre de constituants est variable.

(48) a. Je serais curieux de savoir comment Bayrou s'imagine l'électeur sarkoziste **bayrouo-compatible**. (*François Bayrou*)

b. Je suis un des rares ministres **chiraco-sarko-villepino compatibles**! (*Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy, Dominique De Villepin*)

Ces exemples illustrent comment la composition est détournée pour construire des désanthroponymiques qui viennent servir l'argumentation ou l'humour du scripteur. Plus les constituants sont nombreux, plus l'effet de sens obtenu est celui d'une cacophonie et plus le désanthroponymique est original et remarquable.

4.5.2 Suffixation évaluative et surnoms

Dans MONOPOLI, 569 dérivés nominaux et adjectivaux sont obtenus par suffixation évaluative, au moyen de 10 patrons [19], cf. Figure 4.2. Les formes en *-esque* (*martinaubresque*), *-et* (*boutinette*) et *-eux* (*copéeux*) (Pupier, 1998, p. 58) sont majoritaires et les 7 autres patrons ont des fréquences respectives inférieures à 10%.

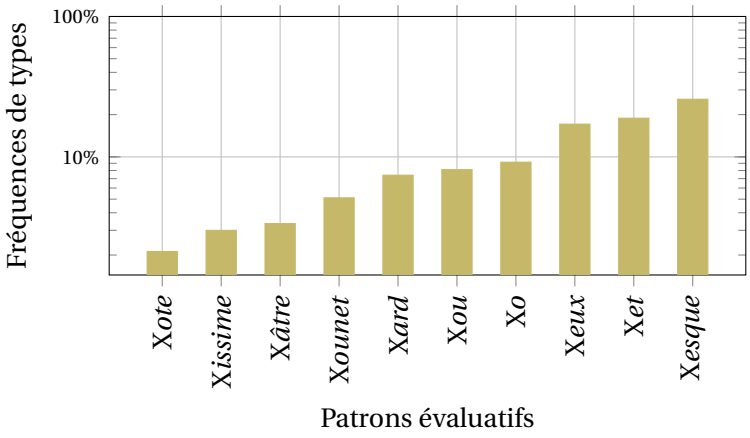

FIGURE 4.2 – Distribution des patrons de suffixation évaluative

19. MONOPOLI ne contient aucun verbe évaluatif. Nous n'en n'avons pas non plus trouvé en marge de notre corpus. Les requêtes `sarkozyoter`, `sarkoziner`, `sarkozeter`, `sarkozasser`, `sarkozouiller` et `hollandoter`, `hollandiner`, `hollandeter`, `hollandasser`, `hollandouiller` (cf. Lignon, 1999; Amiot, 2012; Amiot et Stosic, 2015) donnent des résultats nuls sur Google®. Ces requêtes ont été effectuées le 5 septembre 2021.

La morphologie évaluative (cf. Figure 2.1 Chapitre 2) se situe en marge de la morphologie centrale dans la typologie de la *Morphologie Naturelle*. L'apport sémantique de l'évaluation oscille généralement entre deux couples d'oppositions que l'on situe sur deux axes (deux pôles chez Fradin *et al.*, 2009) : l'axe appréciatif ou pôle référentiel (BON/MAUVAIS) et l'axe mesuratif ou pôle pragmatique (PETIT/GRAND). Nous utilisons le système évaluatif décrit par Amiot et Stosic (2015, p. 114) car il est basé sur les descriptions de Grandi (2002) et Fradin *et al.* (2009), tout en étant plus complet. Pour Amiot et Stosic (2015, p. 114), l'opposition GRAND/PETIT ne rend pas totalement compte des autres oppositions quantitatives possibles : BEAUCOUP/PEU et TROP/PAS ASSEZ. On retrouve, par exemple, TROP/PAS ASSEZ dans le sens de *surcharger*$_{\text{V}}$/*sous-alimentation*$_{\text{Nc}}$ et BEAUCOUP/PEU dans *hyper-excité*$_{\text{Adj}}$ et *pauciflore*$_{\text{Adj}}$ [20] (se dit d'un arbuste qui a peu de fleurs). Ces trois oppositions sont regroupées sous le *pôle référentiel*. Le pôle pragmatique regroupe les modalités BIEN/MAL et l'opposition ANTIPATHIE/EMPATHIE qui nous intéresse particulièrement [21].

Sur NPP, seules les valeurs sémantiques PETIT, EMPATHIE, ANTIPATHIE et BEAUCOUP sont réalisées et c'est autour de ces valeurs que nous organisons la présentation des procédés de suffixation évaluative. Un premier groupe de procédés permet la construction de dérivés superlatifs, i.e. correspondant à la valeur sémantique BEAUCOUP, e.g. (49a). Le second groupe de procédés donne des diminutifs (PETIT, EMPATHIE). Comme nous allons le voir, ceux-ci sont détournés et possèdent la plupart du temps une connotation antipathique, e.g. (49b). Enfin, le dernier groupement contient des dérivés péjoratifs mobilisant la valeur ANTIPATHIE, cf. (49c).

(49) a. Retrouvez bien sûr le seul, l'unique, le grand, le **chiraquissime** Patrick Sébastien ! (*Manuel Valls*)

20. Comme le précise Stump (1993) les procédés évaluatifs ne conservent pas systématiquement la catégorie syntaxique de la base, ni son genre grammatical. Ils ne sont alors pas des évaluatifs prototypiques au sens de Dressler et Barbaresi (1994).
21. Amiot et Stosic (2015, p. 116) ajoutent une opposition dans le pôle pragmatique : INTENSIFICATION ILLOCUTOIRE/ATTÉNUATION ILLOCUTOIRE. Nous n'en parlons pas ici n'étant pas sûre que la morphologie permette de telles variations.

b. Ça aurait été un autre homme, ça aurait eu une autre gueule. Il aurait claqué sa dém', le **woerthounet**. (*Éric Woerth*)

c. Un copain (**bayrouâtre**) m'affirmait hier : si Bayrou avait été présent au second tour, il aurait été élu. (*François Bayrou*)

4.5.2.1 Superlatifs

Les dérivés sur NPP en *-issime* et *-esque* présentent une interprétation superlative, comme l'ont montré Plénat (2002) et Leroy (2005), pour *-issime*, et Plénat *et al.* (2002) ou Paissa et Druetta (2013), pour *-esque*.

(50) a. Le bonhomme tati fier et droit sur son solex revêtu de son uniforme **hulotissime** : pantalon et imperméable trop courts, le chef coiffé d'un galurin et la bouche prolongée de sa pipe. (*Nicolas Hulot*3)

b. Madame taubirage, sous le masque de blanche neige, mademoiselle **duflotesque** sous le masque de la grosse patate. (*Cécile Duflot*)

Pour Plénat (2002), la dérivation en *-issime* sur base anthroponymique produit un superlatif qui « attribue au référent de son nom recteur certaines qualités typiques hors normes du référent du substantif sur lequel il est bâti ». Dans MONOPOLI, 13 dérivés sur 17 correspondent à cette description. Par exemple, *hulotissime* en (50a) s'applique au nom recteur *uniforme*. Le syntagme *uniforme hulotissime* désigne des vêtements typiques d'un écologiste, i.e. prétendument pratiques (*imperméable*), mais vieux (*trop court*).

Les 4 autres dérivés sont des surnoms qui désignent le référent de NPP, e.g. (51). Le dérivé est un surnom que l'on peut qualifier de *hyperbolique* car paraphrasable par 'Hollande tel qu'on le connait, qui fait vraiment du Hollande'. On peut donc ajouter à la description de Plénat (2002), que X*issime* permet aussi la construction de surnoms.

(51) La veille du 6, le **hollandissime** monta aux excès de table pour déjeuner avec la reine Élisabeth, dîner avec Obama puis souper avec Poutine. (*François Hollande*)

Comme la dérivation en *-issime*, les dérivés adjectivaux en *-esque* attribuent au nom recteur une propriété considérée de la base comme hors-norme (Mélis-Puchulu, 1993, Baider et Gezundhajt, 2004). 114 des 176 dérivés en *-esque* sont des adjectifs (52a). Par exemple, *ramaya-desque* est synonyme d'‘opportuniste' : le locuteur utilise le fait que Rama Yade soit passée par des partis politiques de gauche et de droite. Notre corpus comporte aussi 3 surnoms de NPP en *-esque*, cf. (52b). Comme avec le suffixe *-issime*, ces surnoms sont hyperboliques : en (52b), *Taubiresque* peut être glosé par 'Taubira telle qu'on la connaît'.

(52) a. Les détracteurs d'Ayaan Hirsi Ali lui reprochent d'avoir commencé sa carrière politique d'immigrée dans un parti de gauche et d'avoir bifurqué ensuite « par opportunisme » vers un parti de droite aux Pays Bas, pour se mettre finalement maintenant au service d'un think-tank de l'ultra-droite américaine, un parcours très « **rama-yadesque** ». (*Rama Yade*)

b. La **taubiresque**. L'intouchable. Son doux sourire, sa grâce naturelle, sa démarche de gazelle ses yeux reptiliens ! (*Christiane Taubira*)

4.5.2.2 Diminutifs antiphrastiques

Les patrons X*ou*, X*ounet* et X*et* sont diminutifs (Dal, 1997, Fradin, 2003b, Plénat, 2005). Les dérivés correspondant à ces patrons sont essentiellement des surnoms de NPP : c'est le cas des 46 dérivés en *-ou*, e.g. (53a), de 16 des 17 dérivés en *-ounet*[22], e.g. (53b), et de 47 des 106 formes en *-ette*, e.g. (53c). Ces formes correspondent à des hypocoristiques mais sont employées de façon ironique : les locuteurs expriment leur antipathie, leur mépris envers le référent de NPP. Ce détournement se rapproche de l'effet produit avec la figure de style nommée antiphrase qui permet d'exprimer l'inverse de ce que l'on pense.

(53) a. Est-ce que **Vallsou** va parler de Castro comme d'un modèle ? (*Manuel Valls*)

22. Signalons que Plénat (2005) considère que *-ounette* est une variante de *-ette*. La séquence *-oun-* (comme *-in-* de *-inette* ou *-el-* de *-elette*) est considérée comme un interfixe, utilisé pour éloigner des phonèmes trop proches d'un point de vue articulatoire.

b. Et Ruquier de se trémousser pour forcer le trait et l'appeler : Mon **Patrickounet**. (*Patrick Balkany*)

c. Si tu lis les programmes de **fillonnette**, de **juppette**, de **bayrounette** et de tant d'autres, c'est la retraite pas avant 67 ans. (*François Fillon, Alain Juppé, François Bayrou*)

Le patron X*et* permet également la construction de dérivés péjoratifs désignant des référents variés, cf. Tableau 4.4. Le pôle évaluatif PETIT est ici synonyme d'insignifiant (Jurafsky, 1996). Conformément aux conclusions de Dal (1997, p. 26) nos dérivés en *-et* cumulent des propriétés dénotatives et connotatives. Un nouvel individu est désigné dans la réalité et le locuteur/scripteur apporte un avis sur celui-ci.

Enfant du référent du NPP	Et Sarko ne sera plus intouchable d'ici quelques mois, dommage pour la petite **sarkozette** née il y a quelques jours! (*Nicolas Sarkozy*)
Femme du référent du NPP	Sarkozy et **Sarkozette** sont noyés dans la masse... (*Nicolas Sarkozy*)
Partisan(e)	On verra demain si Delphine Batho se qualifiera toute seule de **ayraultette**. (*Jean-Marc Ayrault*)
Plante	Le goulard du golfe que l'on peut planter dans son jardin en évitant de le mélanger avec de la **sarkozette** naine. (*Nicolas Sarkozy*)
Artefact	Pour vous évader à la campagne, achetez une **taubirette**, voiture rapide [...]. (*Christiane Taubira*)

TABLEAU 4.4 – Référents des dérivés en *-et*

4.5.2.3 Surnoms et noms de partisans antipathiques

Nos données comportent 3 types de dérivés péjoratifs instanciant les schémas X*ot* (54a), X*âtre* (54b), X*ard* (54c), X*o* (54d), X*eux* (54e) (Pupier, 1998, Dressler et Kilani Schoch, 2005, Amiot et Stosic, 2015). Ces dérivés sont des noms propres ou communs et des adjectifs. Les

noms renvoient soit au référent de la base NPP, comme en (54a) et (54d), soit à un 'partisan du référent du NPP' avec une connotation péjorative, comme en (54c). Les adjectifs comme *hollandâtre*$_{\text{Adj}}$, *vallsâtre*$_{\text{Adj}}$ et *filloneuse*$_{\text{Adj}}$ qualifient négativement les partisans de François Hollande, Manuel Valls ou François Fillon.

(54) a. « L'essentiel de la hausse des revenus les plus élevés a été réalisé sous le gouvernement de **Lionel Jospinnote** ». (*Lionel Jospin*)

b. Faut-il être **hollandâtre** et **vallsâtre** pour embrasser et faire des courbettes a un criminel de guerre qui fait du steak haché avec le corps des enfants ? (*François Hollande, Manuel Valls*)

c. C'est Françoise Morvan, une "petite célébrité" des colonnes de l'Huma, de Marianne, le Monde, Libé etc., une **mélenchonarde** connue pour sa haine viscérale et sa *reductio ad hitlerum* systématique de toute affirmation populaire bretonne. (*Jean-Luc Mélenchon*)

d. Ceci dit, je préfère Marine à **Dsko**, avec elle au moins, on sait à quoi s'en tenir. (*Dominique Strauss-Kahn*)

e. La secte cathobérale **filloneuse** va devoir furieusement s'agiter la rondelle.. (*François Fillon*)

En français (Dressler et Kilani Schoch, 2005, p. 98), la suffixation en *-o* se distingue de la troncation (e.g. *gynécologue* > *gynéco*) parce qu'elle ajoute du matériel phonique et qu'elle donne des dérivés porteurs d'une connotation péjorative. Elle s'accompagne généralement d'une troncation – raison pour laquelle Bauer et Huddleston (2002) parle d'*embellished clipping* – et permet la création d'un dérivé chargé d'une valeur pragmatique qui exprime une évaluation négative vis-à-vis d'un comportement humain (e.g. *prolétaire*$_{\text{Nc}}$ > *prolo*$_{\text{Nc}}$ Kilani Schoch, 1993). Selon Kilani-Schoch et Dressler (1992, p. 82), elle est peu productive, ce que confirme le faible nombre d'occurrences désanthroponymiques en *-o* de MONOPOLI. Dans notre corpus, le patron X*o* ne construit que des surnoms de NPP à l'exception de deux noms de partisans, e.g. (55b). À chaque fois, la valeur associée au dérivé est dépréciative et familière.

(55) a. ... avec des spécimens comme **Mosco**, **Macro**, **Taubiro**. Ah on les a eu, on est pas prêt de le sentir passer ! (*Pierre Moscovisci, Emmanuel Macron, Christiane Taubira*)

b. Juppé c'est un **chiraco** teinté de rad soc. (*Jacques Chirac*)

4.5.2.4 Bilan

Presque la moitié des dérivés évaluatifs sont des surnoms du référent du NPP. Parmi ceux-ci, on peut distinguer les surnoms hyperboliques en *-esque* et *-issime*, les diminutifs antiphrastiques en *-ou*, *-ounet* et *-et*, et les surnoms antipathiques en *-âtre*, *-eux*, *-o*, *-ard*. De plus, nous avons remarqué (cf. exemples (42b)) que certains dérivés semblent formellement produits par un procédé d'affixation central, mais sont également interprétables comme des surnoms de NPP. Par exemple, *Hollandois*$_{\text{Npr}}$ de (56a), suffixé en *-ois* désigne François Hollande et permet au locuteur d'exprimer son aversion envers lui. Ce mécanisme de détournement n'est pas rare, comme on peut le voir avec les formes en (56b) où la variation suffixale (*-ette*, *-aise*, *-ine*, *-isme*, *-iste*) a une fonction purement comique.

(56) a. C'est marrant de lire les déçus du **hollandois** s'en prendre à Nicolas Sarkozy. (*François Hollande*)

b. Il y a pas mal de prétendants, la **Jupette**, la **Fillonaise**, **Jafarine**, **Bertrandisme**, Lemairisme, **Copéiste**, ils ont leur mot à dire ! (*Alain Juppé, François Fillon, Jean-Pierre Raffarin,Xavier Bertrand, Jean-François Copé*)

Ces dérivés sont connotés, le plus souvent négativement, parce que ce sont des surnoms, mais ils ne sont pas toujours obtenus par des procédés évaluatifs. Au total, 26 patrons permettent de construire des surnoms de NPP : X*ade*, X*age*, X*ais*, X*ard*, X*âtre*, X*erie*, X*esque*, X*ette*, X*eur*, X*eux*, X*ien*, X*ier*, X*in*, X*ique*, X*ite*, X*lâtre*, X*o*, X*oïde*, X*ois*, X*ose*, X*ote*, X*ou*, X*ounet*, X*pathe*, X*phage*, X*phobe*.

En somme, n'importe quel suffixe semble pouvoir être utilisé pour référer au NPP, à la manière des suffixes utilisés dans les procédés évaluatifs formant des surnoms. Ce phénomène vient souligner l'originalité du lexique construit sur base NPP.

4.6 Procédés grammaticaux centraux

Dans cette section, nous analysons les dérivés obtenus par des procédés centraux en les regroupant selon leurs catégories sémantiques. Nous avons en effet annoté les désanthroponymiques au moyen d'un jeu d'étiquettes sémantiques que nous présentons en §4.6.1. Au sein des procédés centraux, le Tableau 4.5 indique que la suffixation est majoritaire. Viennent ensuite la composition néoclassique, la conversion et la préfixation. Ces chiffres sont totalement attendus étant donnée notre méthodologie de constitution de corpus.

Procédés grammaticaux centraux	Types	Occurrences
Suffixation	2 264	38 373
Composition néoclassique	519	2 862
Conversion	131	1 050
Préfixation	274	890

TABLEAU 4.5 – Procédés grammaticaux centraux

4.6.1 Les catégories sémantiques

Pour catégoriser sémantiquement les différents dérivés obtenus, nous utilisons les super-sens du projet *FrSemCor* de Barque *et al.* (2020). Ces super-sens sont une adaptation de l'ontologie *WordNet* (présentée en §1.3.2, Miller, 1995 ; Fellbaum, 1998). Il s'agit d'un jeu de 24 étiquettes sémantiques qui correspondent (presque à l'identique) aux catégories hyperonymiques nominales nommées *First Beginners* dans *WordNet*. Ces 24 catégories (notées en petites capitales) sont regroupées dans la seconde colonne du Tableau 4.6 qui permet de distinguer les étiquettes dédiées aux *entités concrètes*, aux *situations statiques*, aux *situations dynamiques*, aux *groupes, parties, quantités* et aux *autres* noms.

Entités concrètes	ANIMAL, PERSON, PLANT, ARTIFACT, OBJECT, BODY, SUBSTANCE, FOOD
Situations statiques	ATTRIBUTE, FEELING, STATE
Situations dynamiques	ACT, EVENT
Groupes, quantités	GROUP, PART, QUANTITY, INSTITUTION
Autres	COGNITION, COMMUNICATION, RELATION, POSSESSION, PHENOMENON, TIME, TOPS

TABLEAU 4.6 – Catégories sémantiques de *FrSemCor* (Barque *et al.*, 2020)

Les raisons pour lesquelles nous utilisons cette catégorisation sont les suivantes.

Premièrement, il existe de nombreux travaux sur les catégories sémantiques, notamment ceux de Gross (1995), Flaux et Velde (2000), Gross (2008), ou Schnedecker et Aleksandrova (2018), pour ne citer que des travaux relatifs à la sémantique lexicale nominale française. Cependant, ces travaux fournissent rarement un jeu d'étiquettes complet et opératoire pour annoter sémantiquement des dérivés. Dans le cas de *WordNet*, les catégories sont listées (Miller, 1995), donc accessibles, et relativement bien documentées (cf. `https://wordnet.princeton.edu/documentation`).

Au départ, les étiquettes de *WordNet* sont destinées à un usage lexicographique. Mais, comme le précisent Barque *et al.* (2020), elles sont aujourd'hui utilisées dans un nombre croissant d'études consacrées à l'annotation sémantique (e.g. Johannsen *et al.*, 2014, Flekova et Gurevych, 2016). Ce même jeu d'étiquettes est actuellement utilisé en français pour annoter la base de données morphologiques *Demonette2* (Namer *et al.*, 2019). Cela signifie, au moins en partie, que le système d'étiquettes est utilisable et efficace.

Enfin, l'attribution d'une étiquette sémantique à un lexème est souvent le résultat d'un jugement linguistique introspectif, parfois validé par des tests linguistiques, eux aussi introspectifs. Dans *FrSemCor*, les étiquettes ont été attribuées manuellement à un peu moins de 3 000 noms du corpus *Sequoia*[23] (Candito et Seddah, 2012) par plusieurs an-

23. *Sequoia* est un corpus contenant 3 200 phrases issues d'*Europarl*, du corpus l'*Est Républicain*, de *Wikipedia Fr*, et de l'agence européenne du médicament.

notateurs. Suite à cette annotation, Barque *et al.* (2020) ont calculé des scores significatifs permettant d'affirmer que l'accord inter-annotateur est modéré à fort. Les autres projets utilisant ces étiquettes obtiennent des scores similaires (e.g. 70% chez Snyder et Palmer, 2004). Ces chiffres positifs témoignent de l'opérabilité du jeu d'étiquettes sémantiques.

Pour attribuer une catégorie à un désanthroponymique, nous nous basons sur deux caractéristiques : la définition sommaire de la catégorie et un ou plusieurs tests linguistiques largement utilisés par ailleurs.

Le Tableau 4.7 donne les définitions sommaires des entités concrètes. Les étiquettes des entités concrètes sont attribuées à des référents accessibles aux sens (Flaux *et al.*, 1996). On peut commenter leur matière, couleur et dimension (Tribout *et al.*, 2014). Ils sont localisables dans l'espace (nous renvoyons à Koehl, 2012, p. 51 pour un bilan complet sur la distinction concret/abstrait). Les désanthroponymiques concrets répondent positivement aux tests (57a) et (58a). Dans la suite , comme ici, chaque test est accompagné d'un exemple de désanthroponymique qui valide le test, e.g. (57b), et du contexte permettant d'orienter le lecteur sur l'interprétation à attribuer au dérivé, e.g. (57c).

(57) a. Le/la *désanthroponymique* se trouve sur la table/au fond du jardin.

b. *La duflotite se trouve sur la table/au fond du jardin.*

c. Il se plie en 4 pour bien montrer que lui aussi il est bien tombé dans la marmite de **duflotite** quand il était petit. (*Cécile Duflot*)

(58) a. Paul a serré le/la *désanthroponymique* dans ses doigts/ses mains/ses bras.

b. *Paul a serré le duflomètre dans ses doigts/ses mains/ses bras.*

c. **Duflomètre** : Appareil mesurant le degré de lâcheté d'une personnalité politique. (*Cécile Duflot*)

Les noms désignant des artefacts (ARTIFACT) contrairement aux noms d'objets (OBJECT) valident le test (59a) qui utilise des prédicats verbaux propres aux réalisations matérielles humaines (Flaux et Velde, 2000, p. 50).

(59) a. Paul a fabriqué/confectionné ce/cette *désanthroponymique* à tel endroit/à tel moment.

b. *Paul a fabriqué/confectionné ce montebourgmètre chez lui, l'année dernière.*

c. Une occasion aussi de sortir votre **montebourgmètre** pour mesurer le niveau et le sens des interventions gouvernementales (si vous en avez acheté un, la canaille redoute que vous vous soyez fait avoir en investissant dans un de ces trucs qui encombrent inutilement les caisses à outils des luttes). (*Arnaud Montebourg*)

Catégorie	Définition
ANIMAL	être animé non humain
PERSON	humain ou personnage imaginaire
PLANT	entité du règne végétal
ARTIFACT	objet physique non animé fabriqué
BODY	corps ou élément du corps
SUBSTANCE	matière physique fabriquée ou non
FOOD	aliment
OBJECT	objet naturel non créé par l'homme

TABLEAU 4.7 – Catégories sémantiques des entités concrètes

Les situations dynamiques, annotées ACT ou EVENT, cf. Tableau 4.8, valident le test (60a), contrairement aux situations statiques présentées dans la suite. Les noms appartenant à la classe EVENT se distinguent des ACT, car ils ne répondent pas positivement au test d'agentivité donné en (61a). Dans notre typologie, l'agentivité n'est pas systématiquement considérée comme intentionnelle, contrairement à d'autres travaux (e.g. Huyghe et Tribout, 2015).

(60) a. Le *désanthroponymique* a eu lieu à tel moment.

b. *La bachelotisation de la droite a eu lieu en 2010.*

c. La **bachelotisation** de la droite. (*Roselyne Bachelot*)

(61) a. Paul a effectué/a procédé à/a accompli/a commis un *désanthroponymique.*

b. *Paul a effectué/a procédé à/a accompli/a commis une cahuzacade.*

c. À quand la nouvelle **cahuzacade** ? (*Jérôme Cahuzac*)

Catégorie	Définition
ACT	situation dynamique agentive
EVENT	situation dynamique non agentive

TABLEAU 4.8 – Catégories sémantiques des situations dynamiques

Les situations statiques, dont les définitions sont données dans le Tableau 4.9 invalident les tests (60a). Les noms désignant des attributs (ATTRIBUTE) passent le test (62a) contrairement aux états (STATE). La distinction entre ATTRIBUTE et STATE est sensiblement identique à celle effectuée par Carlson (1977) entre *individual level predicate* (ILP) et *stage level predicate* (SLP) (Kratzer, 1995). Les ATTRIBUTE comme les ILP sont des noms de propriétés (constitutives ou provoquées) qui ne possèdent aucune dimension spatio-temporelle. Les SLP comme les STATE sont des noms d'états avec une extension temporelle possible, cf. test (63a). Les noms de sentiments (FEELING) passent le test (64a) permettant de déterminer si le sujet est un *experiencer*.

(62) a. Paul est d'un(e) grand(e) *désanthroponymique*. Paul a fait preuve de *désanthroponymique*/d'un *désanthroponymique* exceptionnel.

b. *Paul a fait preuve d'une douilleterie exceptionnelle.*

c. De la bravitude à la **douilleterie** tout fout le camp ! Les politiques ne savent plus parler français ! Bon, pour Douillet, on n'avait guère d'illusion, mais on espérait mieux de Raoult. (*David Douillet*)

(63) a. Paul est *désanthroponymique* ce matin. Le *désanthroponymique* de Paul a duré deux jours.

b. *La bayroutite de Paul a duré deux mois.*

c. Vous ne seriez pas en train de nous couver une petite **bayroutite** aiguë, par hasard ? (*François Bayrou*)

(64) a. Paul ressent/éprouve du/un *désanthroponymique*.

b. *Paul ressent de la martinophobie.*

c. Une fois de plus vous vous laissez aveugler par votre "**martinophobie**" primaire... (*Martine Aubry*)

Catégorie	Définition
ATTRIBUTE	propriété constitutive d'une entité ou d'une situation
FEELING	état psychologique ou physiologique transitoire
STATE	propriété non constitutive d'une entité ou état résultant

TABLEAU 4.9 – Catégories sémantiques des situations statiques

Le Tableau 4.10 donne des définitions sommaires des *groupes et parties*. L'étiquette INSTITUTION est une nouveauté vis-à-vis du système de *Wordnet*. Les noms d'institutions répondent positivement aux tests donnés en (65a).

(65) a. *Désanthroponymique* a été fondée en 1990. Paul a été nommé à la tête de *désanthroponymique*.

b. *La bayrourie a été fondée en 1990. Paul a été nommé à la tête de la bayrourie.*

c. C'est passible d'un procès en **bayrourie**... (*François Bayrou*)

Catégorie	Définition
GROUP	ensemble d'entités ou groupe (gens)
PART	partie de quelque chose
QUANTITY	objet abstrait numéral
INSTITUTION	institution, organisme

TABLEAU 4.10 – Catégories sémantiques des groupes et parties

La dernière catégorie regroupe des noms qui ne forment pas une catégorie ontologique homogène, comme le laisse entendre la comparaison de leurs définitions respectives, données dans le Tableau 4.11.

Catégorie	Définition
COGNITION	objet mental et objet informationnel
COMMUNICATION	objet linguistique et médium de communication
RELATION	relation non événementielle entre X et Y (e.g. amitié) ou du point de vue de X par rapport à Y (e.g. direction)
POSSESSION	bien immatériel ou bien financier
PHENOMENON	entité qui s'observe à un moment donné, qui est soumise à une forme de temporalité mais qui n'a pas lieu (entre l'événement et l'objet)
TIME	espace temporel ou un repère
TOPS	entité, chose, fait, truc, machin

TABLEAU 4.11 – Autres catégories sémantiques

En l'absence de catégories pour les adjectifs et les verbes nous effectuons les catégorisations suivantes. Les adjectifs qualificatifs sont des PROPERTY, mais ils sont étiquetés plus finement selon la propriété qu'ils dénotent. Les adjectifs relationnels sont étiquetés avec la même étiquette que le nom dont ils sont issus, i.e. bien souvent des noms de personnes (PERSON) puisqu'il permettent l'adjectivisation du syntagme prépositionnel 'de NPP'. Les verbes sont annotés DYNAMIC en vertu du fait qu'aucun verbe de notre corpus n'est statif : ils répondent tous positivement au test (66a) (Vendler, 1967, p. 99).

(66) a. Paul est en train de *desanthroponymique*. Paul est sur le point de *désanthroponymique*.

b. *Paul est en train d'ayrauder.*

c. Alors que l'on interdise à Ayrault d'**ayrauder** et à Taubira de lancer ses propos séparatistes ! (*Jean-Marc Ayrault*)

Dans la suite, nous regroupons les dérivés en 10 classes, cf. (67), suivant la catégorie ontologique à laquelle ils appartiennent, calculée au moyen des tests présentés ci-dessus. Lorsque cela est possible, nous effectuons des catégorisations sémantiques plus fines que celles que nous venons de présenter : les noms désignant des personnes (PERSON) incluent par exemples les partisans et les opposants. Notre méthode d'analyse, centrée sur le sens, nous amène à identifier des cas de concurrences affixales dans notre corpus (e.g. *-ose* et *-ite* pour les noms de ma-

ladies). Les catégories sémantiques les plus fréquentes sont présentées en premier.

(67) a. **Amour, gloire et santé** (§4.6.2)
Partisans et idéologies (§4.6.2.1)
Lieux et langues (§4.6.2.2)
Passion et détestation (§4.6.2.3)
Médecine (§4.6.2.4)

b. **Des paroles et des actes** (§4.6.3)
Verbes (§4.6.3.1)
Noms d'actions (§4.6.3.2)

c. **Sciences et techniques** (§4.6.4)

d. **Propriétés** (§4.6.5)

Dans chaque section, nous nous attendons à trois types de résultats possibles : soit le procédé morphologique utilisé dans MONOPOLI a un comportement identique à celui identifié dans le lexique général, soit le procédé utilisé est détourné de sa fonction régulière, soit les NPP permettent une extension du fonctionnement habituel du procédé.

4.6.2 Amour, gloire et santé

Une partie des procédés centraux permet la création de dérivés qui présentent des humains et des idées positionnées en faveur ou contre le référent du NPP. On y trouve des noms qui désignent des partisans, des opposants, des idéologies, le lieu d'influence du référent ou la langue qu'il utilise, des adorateurs, des détracteurs, la haine ou l'amour envers le référent du NPP, mais aussi des noms de maladies ou de médicaments qui, indirectement, permettent aux locuteurs de nominaliser leur mépris pour un politicien.

4.6.2.1 Idéologies et partisans

Les noms d'idéologies et de partisans constituent une part conséquente de notre corpus. Les dérivés qui désignent les idéologies sont des noms formés par suffixation en *-isme* (68a), ou *-cratie* (68b). Les 158 noms en *-isme* s'alignent sur la description de Roché (2007) et les

20 noms en -*cratie* sur celle de Lasserre (2016, p. 106) qui cite d'ailleurs le désanthroponymique *sarkocratie*$_{\text{Nc}}$ (< *Nicolas Sarkozy*).

(68) a. "Le **vallsisme** est un immobilisme qui fait semblant de bouger", a également affirmé Guillaume Larrivé. (*Manuel Valls*)

b. Il faut dire à ces militants de ne pas confondre démocratie et **aubrycratie**. (*Martine Aubry*)

Les noms qui désignent des partisans, et les adjectifs correspondants, sont obtenus au moyen des patrons présentés dans le Tableau 4.12.

Patrons	Types	Occurrences
X*ien*	478	12 659
X*iste*	323	8 041
X*ais*	52	107
X*ois*	44	573
X*ier*	33	61
X*in*	21	48
X*eur*	17	40
X*ique*	17	40
X*aire*	5	14

TABLEAU 4.12 – Distribution des noms de partisans et d'idéologies

- Parmi ces suffixes, on trouve des exposants attendus, cf. (69). Les plus fréquents sont -*iste* et -*ien* que Lignon (2000) et Lignon et Namer (2018) analysent comme des concurrents sur base anthroponymique pour former des noms de partisans.

(69) a. « C'est une belle équipe qui symbolise le rassemblement », s'est félicité l'**aubryiste**. (*Martine Aubry*)

b. Tiens v'là déjà un **bayroutien** qui file chez Sarko. (*François Bayrou*)

- Les formes en -*ais*, -*ois* de notre corpus (allomorphes de -*ien* pour Lignon et Roché, 2011) donnent aussi des noms de partisans, cf. (70a) et (70b). Habituellement, la suffixation en -*ais* et -*ois* est plutôt neutre, et son emploi est réservé à la formation d'adjectifs (ou

la création de déonymes sur des toponymes). Le patron en -*in* permet aussi d'obtenir des noms de partisans alors qu'il est généralement présenté comme formateur d'adjectifs (Strnadová, 2014b, p. 44).

(70) a. Une fois que tu y mets le pied, tu te rendras compte de ton erreur : ils sont de la même trempe que les autres, **hollandais** (pas hollandistes !), **valsais**, **copéais** et sarkozystes. (*François Hollande*, *Manuel Valls*, *Jean-François Copé*)

b. Doudou et sa joyeuse bande n'ont rien pu faire face à des **montebourgeois** tout simplement meilleurs et surtout plus jeunes... (*Arnaud Montebourg*)

c. Le parti croît. À cause des **Royalins** ? (*Ségolène Royal*)

- La référence (critique) aux partisans de NPP se fait aussi sous forme adjectivale, et notamment avec les procédés de suffixation en -*aire*, -*ique* (Strnadová, 2014b), ou sa variante -*iaque* (Plénat et Roché, 2012), cf. (71a) (71b).

(71) a. Le manque de circonspection basé sur le « je ne suis pas… donc je ne pense pas » permet au moins de distinguer la fichue droite sarkosyenne de la changeuse gauche **hollandaire**. (*François Hollande*)

b. C'est un pur scandale que sa réélection soit assurée d'office connaissant le système **baronique** voire clanique de la politique dans le Var. (*François Baroin*)

- Enfin, les noms de partisans sont aussi formés par suffixation en -*ier* et -*eur* qui sont détournés de leurs fonctions habituelles, cf. (72). Dans le lexique général ces deux procédés permettent notamment d'obtenir des noms d'agents (e.g. *marcher*$_{\text{V}}$/*marche*$_{\text{Nc}}$ > *marcheur*$_{\text{Nc}}$, Huyghe et Tribout, 2015, Wauquier *et al.*, 2020). Dans MONOPOLI, ce sont des noms de partisans : le *filloneur*$_{\text{Nc}}$ est 'un partisan de François Fillon'.

(72) a. Y'a pas un blog style Meetic où on se fait plein de copains style à gauche, un peu **hulotier** avec des pistes pour faire du vélo écolo dans les rond-points ? (*Nicolas Hulot*)

b. Didier Migaud, **fillonneur** du jour. (*François Fillon*)

Comme nous le verrons au Chapitre 5, la préférence pour l'un des affixes possibles pour une catégorie sémantique donnée s'explique rarement par un conditionnement phonologique. En revanche, les structures ludiques dans lesquelles s'inscrivent les dérivés de NPP expliquent en partie les choix des locuteurs et donc la variété des suffixes utilisés pour créer un nom de partisan. Même si ce n'est pas systématique, leur sélection résulte parfois de phénomènes d'attraction et répulsion paronymique ou homonymique. Par exemple, *-ois* est utilisé sur la base *Montebourg*$_{\text{Npr}}$, cf. (73a), par attraction avec *bourgeois*$_{\text{Nc}}$; *-ais* est utilisé sur la base *Hollande*$_{\text{Npr}}$, cf. (73b), par attraction avec le gentilé des Pays-Bas ; *vallseur* en (73c) est sans doute également créé par attraction ; et *-in* est utilisé sur *Royal*$_{\text{Npr}}$ pour faire un jeu de mots avec la marque de croquettes *Royal Canin*$_{\text{Npt}}$, cf. (70c), et pour éviter l'homonyme avec *royaliste*$_{\text{Adj/Nc}}$.

(73) a. On nous expliqua [...] qu'un Aquilino Morel, conseiller **ex-montebourgeois** et finalement "caution" de gauche contre l'autre secrétaire général adjoint ex-banquier avait encore son poids. (*Arnaud Montebourg*)

b. L'humour **hollandais** est décortiqué, analysé et remis en contexte. (*François Hollande*)

c. Je n'ai rien à cacher malgré une surveillance des **vallseur** franchement je n'en ai que faire de ces politiques qui vont nous précipiter dans une guerre. (*Manuel Valls*)

4.6.2.2 Lieux et langues

Les 196 dérivés en *-ie* de MONOPOLI sont des noms qui désignent le lieu où s'exerce la politique du référent de NPP, cf. (74a). Par métonymie, ces dérivés désignent aussi parfois le collectif de partisans/l'entourage du référent du NPP, cf. (74b), ou la politique du référent du NPP comme les noms en *-isme* et *-cratie* (cf. §4.6.2.1), cf. (74c).

(74) a. L'hérétique – c'est son petit nom – est (ou était?) un des consultants politiques du wikio, qui vit quelque part en **bay-**

rousie, cet autre ailleurs de la politique française. (*François Bayrou*)

b. La **Bayrouie** s'inquiète d'une "sarkhollandisation du débat" et dénonce la présence de Nicolas Sarkozy et François Hollande à la télévision "matin, midi, le soir, la nuit, dans les journaux, à toutes les heures". (*François Bayrou*)

c. Il n'y a pas de clivage gauche droite ; il y a des courants politiques centrés autour de personnes qui peuvent appartenir ou non aux mêmes formations politiques. Parmi les réseaux majeurs on a la **Sarkozie** qui est pro-atlantiste, La *Vallsonie* (autrefois réseau de DSK) qui est orienté vers Jérusalem), la **Duflotie** (qui est berliniste), etc. (*Nicolas Sarkozy*, *Manuel Valls*, *Cécile Duflot*)

Les dérivés de (75) sont des noms de langues formés au moyen de *-ais* (75a), *-ien* et *-ois* (75b). Ils sont rares et témoignent aussi de l'appréciation négative des locuteurs envers les référents de NPP puisque le *ségolènais* est à la fois la 'langue de Ségolène Royal' mais aussi la langue qui transmet ses idées, son idéologie.

(75) a. Attendez-vous cependant à ce que, candidat ou pas, il devienne une star de la campagne, l'arbitre, le référent comme on dit en **ségolènais**. (*Ségolène Royal*)

b. Oui, vous l'avez très clairement lu, vu (ou pas), nous avons découvert que le jeu cachait environ 35 GO de ces écoutes en anglais, en français, en allemand, en japonais, en coréen, en polonais, en russe, en **sarkozien** et en **taubirois**. (*Nicolas Sarkozy*, *Christiane Taubira*)

4.6.2.3 Passion et détestation

Les patrons X*lâtre*, X*lâtrie*, X*phage*, X*phile*, X*philie*, X*phobe* et X*phobie*, tous d'origine savante (Cottez, 1982), permettent aux locuteurs/scripteurs de créer des dérivés exprimant l'appréciation ou le dédain (voire la haine) envers le référent de NPP.

Les 46 dérivés en *-lâtre* et 63 en *-phile* de MONOPOLI sont des noms de personnes désignant un adorateur (excessif pour X*lâtre*) du référent

du NPP (ou l'adjectif correspondant), cf. (76a). À l'inverse, les 53 dérivés en *-phobe* de notre corpus sont des noms (et adjectifs) qui désignent des humains qui détestent le référent du NPP, cf. (76b).

(76) a. C'est pas que Raymond soit **mélenchonophile**. Les **mélenchonolâtres** en particulier l'emmerdent passablement. (*Jean-Luc Mélenchon*)

b. Je suis un **macronphobe**, fais je de la **macronphobie**? (*Emmanuel Macron*)

Les 6 dérivés en *-phage* sont plus originaux car ils désignent soit des détracteurs comme X*phobe* soit, à l'extrême inverse, des adorateurs, comme X*lâtre*. Comme le signale Lasserre (2016, p. 110), cela est possible grâce aux différentes métaphorisations de *-phage* qui a pour origine le verbe grec 'manger' (Bouffartigue et Delrieu, 1996, p. 115). Dans *hollandophage* en (77a) *manger* prend métaphoriquement le sens d''éliminer ce qui relève du référent du NPP'. Le sens est différent en (77b) où le *hollandophage* est un 'adorateur du référent du NPP'. Dans ce cas, le sens de *manger* est encore métaphorique et correspond à 'se gargariser des discours de NPP'.

(77) a. Son dernier élan **hollandophage**, dans la roue de Juppé et Le Maire, est un glaviot dans la soupe des pauvres. Jean-Luc a en effet craché sur les nouvelles exonérations fiscales promises par le président aux plus modestes au nom de "la dignité civique à contribuer à l'effort collectif". (*François Hollande*)

b. [Contexte : le scripteur décrit les temps d'audiences des candidats *via* la description des téléspectateurs.] Le **hollandophage** se sera appuyé sept jours et sept heures du candidat socialiste (*François Hollande*)

Les noms *-lâtre*, *-phile*, *-phobe* et *-phage* que nous venons de présenter se structurent en des binômes doublement motivés (Roché, 2011b, cf. §3.4.5.2) avec les dérivés en *-latrie* (16 types), *-philie* (29 types), *-phobie* (46 types) et *-phagie*[24], respectivement. Ces dérivés en *-ie*, e.g.

24. Nous n'avons pas recherché de dérivé en *-phagie* mais un rapide test sur la Toile permet de confirmer la présence de *macronphagie* : « pour le code du travail, il va être profondément reformé en un code d'esclavage comme nos modèles

(78), désignent les sentiments assumés par les référents de leurs bases et, à l'inverse, il est possible d'interpréter chaque nom d'humain sur le sentiment qu'il ressent (e.g. un *barouphile* est un individu qui ressent de la *bayrouphilie*).

(78) a. Les autres hauts-lieux de la **mitterrandolâtrie** ont dû se contenter de bricoles. (*François Mitterrand*)

b. La **macronphilie**, ça commence à bien faire. (*Emmanuel Macron*)

c. Un peu de hauteur de vue dans le débat politique ne saurait nuire et nous change un peu des pains au chocolat et de la **bayrouphobie** des sarkolâtres. (*François bayrou*)

4.6.2.4 Médecine

Un autre moyen pour les locuteurs d'exprimer leur avis à propos des référents des NPP est de créer des noms qui s'apparentent au vocabulaire de la médecine et désignent des malades, des maladies et des médicaments ou substances chimiques en lien avec ces référents. Les noms de maladies interrogent la santé mentale du référent du NPP ou celle de ses partisans. Les noms de substances (chimiques ou dangereuses) sont un moyen de s'en moquer. Dans MONOPOLI, ces noms sont obtenus avec des exposants hérités du grec (e.g. *-pathie*, du grec πάθος 'ce qu'on éprouve de mal, malheur, maladie', Cottez, 1982, p. 307) ou du latin (e.g. *-ide* du latin *-idis*) habituellement utilisés dans des terminologies scientifiques, notamment biomédicales. Nous détaillons chacun des patrons dans ce qui suit en distinguant les malades, les maladies et enfin les substances.

Les noms désignant des malades sont formés avec *-maniaque* (19 types), e.g. (79). Les dérivés en *-maniaque* sont des 'partisans maladifs du référent du NPP'. En revanche, les dérivés en *-pathe* de notre corpus sont détournés de cette fonction puisqu'il s'agit de surnoms du référent du NPP (cf. §4.5.2).

ricains, le travailleur kleenex. La **macronphagie** en marche. » (source consultée le 1 octobre 2021 : `https://lesmoutonsenrages.fr/2017/06/04/la-loi-macron-devait-simplifier-les-prudhommes-elle-les-a-rendus-inaccessibles/`).

(79) Les fautes politiques de Julien Dray, ou les tribulations d'un **mélenchomaniaque**. (*Jean-Luc Mélenchon*)

Les noms de 'maladies causées par le référent du NPP' ou des 'passions effrénées pour le référent du NPP' sont principalement obtenues avec les exposants *-ose* (17 types), *-ite* (81 types), *-manie* ou sa variante formelle *-mania* (85 types). On trouve également quelques noms de maladies en *-ine* (1 type), *-pathie* (4 types), *-ide* (5 types) mais ce sont presque exclusivement des formes hapaxiques. (80) donne un exemple pour chaque type de dérivé. Alors que ces exposants permettent de distinguer entre eux les noms de pathologie dans la terminologie médicale, ils ont un comportement uniforme sur NPP. Par exemple, les noms en *-ite* sont des dérivés où la base désigne spécifiquement le lieu d'une inflammation (e.g. une *bronchite*$_{\text{Nc}}$ est une 'inflammation des bronches'). Les dérivés en *-ose* désignent également des noms de processus pathologiques où la base est l'organe malade, e.g. *dermatose* (Chebouti, 2014), mais la base désigne aussi parfois la manifestation du phénomène (*furoncle*$_{\text{Nc}}$ > *furonculose*$_{\text{Nc}}$), ou encore l'origine de la maladie (*bacille*$_{\text{Nc}}$ > *bacillose*$_{\text{Nc}}$). Lors de jeux sur base anthroponymique, ces distinctions sont non pertinentes.

(80) a. C'est Nathalie Kosciusko-Morizet qui prendra donc le numérique où elle pourra soigner sa **borlose** allergique. (*Jean-Louis Borloo*)

b. C'est pire que la grippe cette **macronite** aiguë, elle se répand dans toutes les rédactions. (*Emmanuel Macron*)

c. Après la lourde défaite des forces de gauche dont le PCF à l'élection présidentielle, et le ballet rose de la **Sarkomania** et de la **Bayroumanie** qui s'en suivit, l'immense succès de la fête de l'Humanité vient en quelque sorte de siffler la fin du "one man show" Sarkozy. (*Nicolas Sarkozy, François Bayrou*)

d. Marrant cette nouvelle maladie qu'est la **sarkozine**. (*Nicolas Sarkozy*)

e. [...] la « **Moranopathie** suraiguë », déjà signalée ici-même, variante de la « Lefèbvrite zadigo-voltairienne » de type sarkoïde. (*Nadine Morano*)

f. [...] que la jungle africaine qui s'est installée à Calais est bien accueillie par la population, que ma **macronide** aiguë est un sentiment de maladie, que le brexit fera descendre l'Angleterre au niveau du Zimbabwe... (*Emmanuel Macron*)

Les locuteurs/scripteurs utilisent les suffixes *-ose*, *-ine* ou *-ite* pour créer des noms de substances. Cottez (1982, p. 295) suppose que le suffixe *-ose* utilisé pour des noms de substance est sécrété du mot-modèle *glucose*, (e.g. *maltose* 'sucre de malt'). On ne retrouve pas ce sens dans les 2 dérivés en *-ose* de MONOPOLI, e.g. la *hollandose* est un 'médicament qui fait l'effet de François Hollande'. 20 noms de substances, e.g. (81b), sont formés par le patron X*ine* et 4 sont formés en *-ite*, e.g. (81c). Comme les substances (médicamenteuses ou plus largement chimiques) les référents des NPP provoquent des réactions. Les noms de substances permettent donc aux locuteurs/scripteurs de verbaliser leurs réactions.

(81) a. Ma prescription est simple : pendant une semaine, avant d'aller au lit, ingurgiter quelques gouttes de "**hollandose**" [...]. (*François Hollande*)

b. Notamment allergique à la **hollandine**, la **vallsine**, la **belkacine**, la ruquiérine, la caronine et autres substances toxiques dérivées de la gauchine. (*François Hollande*, *Manuel Valls*, *Najat Vallaud-Belkacem*)

c. Par contre, d'autres espèces associés telles que jolyitye, **duflotite**, **mamèreite** ou autre **bovéite** (j'en oublie fatalement) présentent un certain risque (mineur toutefois). Ne pas sucer. (*Eva Joly*, *Cécile Duflot*, *Noël Mamère*, *José Bové*)

4.6.3 Des paroles et des actes

Les désanthroponymiques qui permettent de parler des actions des référents de NPP sont des prédicats verbaux (§4.6.3.1) et nominaux (§4.6.3.2).

4.6.3.1 Verbes

Les verbes de notre corpus sont formés par suffixation (82a), préfixation (82b) ou conversion (82c).

(82) a. Seulement voilà, le risque, entre deux présidentielles, c'est de se **bayrouiser**. (*François Bayrou*)

b. L'état n'a rien à légiférer là dedans ; il va falloir **dé-chiraciser** tout ça. (*Jacques Chirac*)

c. Voici venu le temps des « tous pourris » et ce slogan porte désormais un nom celui de Cahuzac… au mieux nous pourrons créer quelques expressions pour enrichir la langue française et dire à nos enfants que « c'est très mal de **cahuzacer** à sa maitresse »… (*Jérôme Cahuzac*)

Le Tableau 4.13 présente la distribution des dérivés verbaux en fonction de leur mode de formation. Les chiffres indiquent que converts et suffixés ont des fréquences comparables. Dans la suite, nous commentons chaque catégorie de procédés avant d'en donner une analyse sémantique.

Patrons	Types	Occurrences
*re*X*iser*	2	2
*anti*X*iser*	2	2
*dé*X*iser*	13	17
X*ir*	14	38
X*er*	114	1 007
X*ifier*	8	25
X*iser*	125	1 034
Total	414	2 139

TABLEAU 4.13 – Distribution des prédicats verbaux

Les verbes préfixés sont minoritaires ce qui était prévisible puisque nous ne les avons pas cherchés. Ils sont presque exclusivement hapaxiques. Tous ces préfixés comportent un suffixe -*iser* et sont traditionnellement analysés comme des *parasynthétiques*, i.e. des dérivés résultant de double affixation simultanée (Darmesteter, 1875, pour un bilan récent Hathout et Namer, 2018b). Les préfixes que nous avons retrouvés sont *re-*, (83a), *anti-* cf. (83b), et *dé-* cf. (83c). Le procédé de préfixation en *re-* apporte une valeur sémantique itérative au verbe de base tandis qu'*anti-* et *dé-* sont privatifs (Amiot, 2008 ; Hathout, 2009). Pour

(Hathout, 2009, p. 85), la préfixation en *anti-* s'applique rarement à des verbes : les 2 verbes en *anti-* de notre corpus sont des synonymes des préfixés en *dé-* .

(83) a. Je connais bien ma fille et je sais que, quand elle sera présidente, elle va se **re-jean-mariniser** (*Jean-Marie Le Pen*)

b. Pourquoi pas névroser, brancher, relooker, **anti-nicolashulotiser**? (*Nicolas Hulot*)

c. Brice Hortefeux souhaitait à tout prix « **dé-mamiser** » le ministère de l'intérieur. (*Michèle Alliot-Marie*)

Chez les converts, la création de néologismes du premier groupe est majoritaire (89,06%). Ce pourcentage est conforme à l'idée rapportée dans Bonami et Boyé (2003), selon qui on ne construit (presque) plus que des verbes du premier groupe. Les quelques exceptions du deuxième groupe, cf. (84), s'expliquent peut-être par l'attirance du /i/ présent dans la base (*Sarkozy*$_{\text{Npr}}$ /sarkozi/ > *sarkozir*$_{\text{V}}$, *Bernard Tapie*$_{\text{Npr}}$ /bɛrnartapi/ > *bernardtapir*$_{\text{V}}$). De plus, les converts en *-ir* apparaissent presque systématiquement dans des rafales. Le dérivé *rocardir*$_{\text{V}}$ en (84a) est entouré de trois verbes concurrents (*rocarder*$_{\text{V}}$, *rocardisationner*$_{\text{V}}$ et *rocardiser*$_{\text{V}}$), et *chiraquir*$_{\text{V}}$ en (84b) appartient à une série de verbes désanthroponymiques (*pompidoler*$_{\text{V}}$, *cotyser*$_{\text{V}}$, *mitterrandiser*$_{\text{V}}$) et de rimes en *-ir* (*rosir*$_{\text{V}}$, *plaisir*$_{\text{Nc}}$).

(84) a. Un député peut rocarder à la tribune, un secrétaire d'état peut **rocardir** son action, un ministre peut rocardisationner, par principe, et un, ou une premier ministre (je ne crois pas qu'on dise une première ministre) peut choisir de se rocardiser avant qu'on le rocardise. (*Michel Rocard*)

b. Et sarko rosir de plaisir...on pourrait en trouver d'autres : pompidoler, **chiraquir**, cotyser, miterrandiser, and so and so. (*Jacques Chirac*)

Leroy et Roger (2014) ont montré que les dérivations en *-iser* et *-ifier* opèrent sur nom propre et certains désanthroponymiques résultant de ces patrons sont bien institutionnalisés, e.g. *pasteuriser*$_{\text{V}}$ (< *Pasteur*$_{\text{Npr}}$). Comme l'ont montré Lindsay et Aronoff (2013) pour l'anglais et Lignon (2013), Namer (2009) et dernièrement Bonami et Thuilier (2019) pour le

français, *-iser* et *-ifier* sont des procédés concurrents. Dans MONOPOLI, comme ailleurs dans le lexique, les verbes en *-iser*, e.g. (85a), sont plus fréquents que les verbes en *-ifier*, e.g. (85b). Selon Lignon (2013), *-ifier* bénéficie d'une niche phonologique et sélectionne de façon privilégiée des bases monosyllabiques, pour que le dérivé atteigne le nombre de syllabes requis par les contraintes de taille (Plénat, 2009b). Cette particularité ne se vérifie pas dans notre corpus où *-ifier* est utilisé sur des bases dissyllabiques et trisyllabiques.

(85) a. *A priori* car Sarko pourrait bien se **jospiniser**. (*Lionel Jospin*)

b. C'est le meilleur show-man pour nous **hollandifier**. (*François Hollande*)

Voyons maintenant le sens de ces verbes. Plag (1999) propose une classification des verbes de l'anglais en étudiant leur relation sémantique avec le nom de base. Ces relations sont présentées par des schémas interprétatifs généraux qui servent à paraphraser le verbe en fonction de sa base (X), e.g. *plumer*$_V$ est *privatif* car il s'agit de 'retirer les plumes (X)'. À ces schémas correspondent diverses étiquettes sémantiques qui ont d'ailleurs été adaptées et améliorées pour le français (e.g. Tribout, 2005 pour les converts). Elles sont présentées dans le Tableau 4.14.

Catégorie	Relation sémantique	Exemple
Locatif	'mettre dans/sur X'	*interligner*, HOSPITALISER
Ornatif	'mettre X dans/sur'	*pommader*, *ioniser*
Privatif	'retirer X'	*écailler*, *plumer*
D'exécution	'faire/exécuter X'	*partager*, *vidanger*
Résultatif	'produire X'	*molarder*, *carboniser*
Similatif	'faire ce que fait X'	*parlementer*, *phagocyter*
Instrumental	'utiliser X'	*boulonner*, *chloroformiser*
Constitutif	'être/constituer X'	*préluder*, *prototyper*
Causatif	'causer X'	*confusionner*, *disgrâcier*
De sentiment	'ressentir X'	*compassionner*

TABLEAU 4.14 – Schémas interprétatifs (Tribout, 2005)

Parmi ces étiquettes, seule l'interprétation *similative* ('faire ce que fait X') est présente dans MONOPOLI. Le Tableau 4.15 présente un échantillon de converts et de suffixés et fournit une paraphrase pour chacun

d'eux.[25]. Plag (1999) note déjà que les désanthroponymiques anglais suffixés X*ize*$_V$ sont particulièrement sujets à l'interprétation similative (il cite *Stalinize* et *Marxize*). Pour l'auteur, c'est le type de sens véhiculé par les noms propres qui conduit à cette interprétation. Le désanthroponymique *bacheloter*$_V$, dans le Tableau 4.15, ne peut s'interpréter qu'en connaissance du sens stéréotypique de la base. Il faut savoir que Roselyne Bachelot a été Ministre de la Santé et a commandé, lors de l'épidémie de grippe de 2009, un nombre conséquent de vaccins qui n'ont pas été utilisés, pour interpréter *bachelotiser*$_V$ comme 'acheter des vaccins'. Pour comprendre *besancenoter*$_V$, le lecteur doit savoir qu'Olivier Besancenot, était postier, avant d'être président du NPA, il interprète alors *besancenoter*$_V$ comme 's'engager en politique'. C'est naturellement le contexte qui oriente vers le stéréotype à sélectionner pour comprendre le dérivé.

Exemple	Contexte
Bachelot > *bacheloter* 'faire ce que fait Rozelyne Bachelot'	**Bacheloter**, acheter par lots de 100 millions, et en prenant une grosse marge de sécurité. (*Roselyne Bachelot*)
Besancenot > *besancenoter* 'faire ce que fait Olivier Besancenot'	Vous considérez comme un acquis de poireauter 45' à un guichet de poste parce que le facteur est trop fainéant (ou trop occupé à **besancenoter**...) pour vous livrer le colis en mains propres ? (*Olivier Besancenot*)
Jospin > *jospinifier* 'faire ce que fait Lionel Jospin'	Les petits candidats de gauche vont-ils imiter Lepage et rejoindre Royal ou la laisseront-ils se **jospinifier** ? (*Lionel Jospin*)
Sarkozy > *sarkozyser* 'faire ce que fait Nicolas Sarkozy'	Je comprend que cela pose problème à certains de voir hollande se **sarkozyser**. (*Nicolas Sarkozy*)

TABLEAU 4.15 – Interprétation des verbes désanthroponymiques

25. Signalons toutefois que les autres types d'interprétation ne nous semblent pas totalement exclues, ou incompatibles, avec les bases anthroponymiques. En effet, la composante stéréotypique fournit potentiellement des types de sens qui peuvent être sélectionnés pour créer chacune de ces catégories.

4.6.3.2 Noms d'actions

MONOPOLI comporte 338 noms désignant une action ou son résultat. 34 sont suffixés en *-age* (86a), 139 en *-ion* (86b), 73 en *-ade* (86c) et 92 en *-erie* (86d). (86) illustre nos propos. Signalons que les noms en *-ion* de notre corpus sont tous de la forme *-isation* ou *-ification* car c'est sous cette forme que nous les avons générés et recherchés sur la Toile. Rappelons qu'ils peuvent être analysés comme déverbaux ou comme résultant de fusion de règles (cf. §2.5.4.5).

(86) a. Je ne serais pas surpris que la Bachelot, après un "**bachelotage** efficace", nous sorte une ou des mesures d'urgence genre *lundi de pentecôte*. (*Roselyne Bachelot*)

b. La **sarkozification** des cerveaux fait des ravages. (*Nicolas Sarkozy*)

c. Il [Éric Besson] écrit cette incroyable **bessonade** : « comme conclusion je citerai Flaubert à la vue de la reconstitution du visage du génocideur et tyran Robespierre : "si le visage est le miroir de l'âme, alors il y a des gens qui ont l'âme bien laide!". (*Éric Besson*)

d. Ah, enfin une **woertherie**! On commençait à s'ennuyer. (*Éric Woerth*)

Les noms en *-age* et *-ion* dénotent des situations dynamiques et répondent aux tests de Huyghe (2014) ou Knittel et Jacquey (2015). En comparaison, les noms en *-ade* (73 types), *-erie* (92 types) ont parfois une lecture résultative (comme c'est le cas dans le lexique général, cf. Flaux et Stosic, 2014). Ils désignent fréquemment un 'acte de parole du référent de NPP' ou une 'loi mise en place par le référent du NPP'. En (86c), il s'agit précisément de la conclusion d'un discours. Les contextes dans lesquels apparaissent ces noms de résultats sont révélateurs de leur proximité sémantique : ils sont souvent modifiés par l'adjectif *nouvelle* ou *dernière*, cf. (87b), ou par le syntagme prépositionnel *de la semaine/du jour*, cf. (87b) .

(87) a. Cette nouvelle « **macronade** » ou « **macronerie** » agace aussi au plus haut point l'ex-député PS Jérôme Guedj. (*Emmanuel Macron*)

b. L'**estrosiade** de la semaine... à moins que ça ne soit une **estrosinerie**! (*Christian Estrosi*)

Le nombre d'occurrences des formes en *-ade* (1 030) est exceptionnellement élevé. Cela est dû au désanthroponymique *raffarinade*$_{\text{Nc}}$, qui désigne les petites formules humoristiques, parfois cyniques de Jean-Pierre Raffarin. Ce dérivé a été fortement médiatisé, il a acquis le statut de mot-modèle et c'est lui qui provoque une augmentation fréquentielle de l'utilisation de ce procédé sur d'autres NPP.

4.6.4 Sciences et techniques

Cette section contient l'analyse des désanthroponymiques qui désignent des noms d'instruments (en *-mètre* et *-scope*), et de spécialistes et de sciences (en *-logue* et *-logie*). Ces éléments sont des constituants néoclassiques (Cottez, 1982) mais sur NPP on s'attend à ce qu'ils perdent leur capacité à créer un terme scientifique, comme nous l'avons déjà remarqué pour les autres désanthroponymiques formés avec un constituant savant.

Les 14 désanthroponymiques en *-scope* et 29 désanthroponymiques en *-mètre* sont des noms communs qui désignent des outils créés par l'homme. Ces artefacts permettent de mesurer ou d'observer à peu près n'importe quoi, pourvu qu'il y ait un rapport avec le référent de NPP. Le *hollandoscope*$_{\text{Nc}}$ désigne l'examen de la politique de François Hollande par *Médiapart*. Le *villepinomètre*$_{\text{Nc}}$ mesure la longueur du cortège réclamant sa démission, cf. (88b). Bauer (1983) indique déjà que ces procédés opèrent sur anthroponymes. Toutefois, contrairement à l'application des mêmes procédés sur des anthroponymes de personnalités scientifiques, où la base indique le créateur de l'instrument de mesure (*Luigi galvani*$_{\text{Npr}}$ > *galvanoscope*$_{\text{Nc}}$), nos dérivés sont systématiquement porteurs d'une charge morphopragmatique ludique.

(88) a. Si l'on en croit le "**hollandoscope**" du site rue 89, le mariage gay est attendu en France dès le 3 juillet... (*François Hollande*)

b. Tout cœur que l'on invente un « **villepinomètre** », comme on avait inventé un « **juppémètre** » à l'époque, pour mesurer

la longueur des cortèges qui s'ébranlent pour vous chasser. (*Dominique De Villepin, Alain Juppé*)

Notre corpus contient 20 dérivés en *-logie*, e.g. (89a), et 22 en *-logue*, e.g. (89b). Dans le lexique savant, les X*logie* sont des noms de disciplines dont la finalité est l'étude de ce que désigne le premier constituant X et les X*logue* sont les noms de spécialistes correspondants. Namer et Villoing (2015a,b) et Lasserre (2016, p. 164) ont montré que *-logue* et *-logie* s'adjoignent aujourd'hui à n'importe quelle base X pour désigner celui qui déblatère sur X (e.g. *chiracologue*), et sur sa prétendue spécialité, la X*logie* (e.g. *chiracologie*). C'est précisément ce sens que l'on retrouve dans nos données puisque la *chevénementologie*$_{\text{Nc}}$, cf. (89a), n'est pas une science à proprement parler et qu'un *mélenchonologue*$_{\text{Nc}}$, cf. (89b), est quelqu'un qui parle beaucoup de Jean-Luc Mélenchon ou de sa politique.

(89) a. Un esthète diplômé en **chevènementologie**, aiguillonne ses co-équipiers virtuels [...]. (*Jean-Pierre Chevènement*)

b. Ses proches l'accompagnent, notamment Laurent Maffeïs, un conseiller dévoué, que son patron décrit comme "le plus grand **mélenchonologue**". (*Jean-Luc Mélenchon*

Namer et Villoing (2015b) ont montré que les dérivés en *-logue* et *-logiste* sont souvent des doublons synonymes (e.g. *ophtalmologue*$_{\text{Nc}}$/*ophtalmologiste*$_{\text{Nc}}$). Dans MONOPOLI, le patron X*logiste* est hapaxique, cf. (90), alors que *-logiste* faisait partie de la liste d'exposants utilisés pour la génération de candidats (cf. (32) Chapitre 2). On peut en conclure que le doublonnage synonymique en *-logue*/*-logiste* est rare sur NPP.

(90) Le Modem mourra de ses contradictions, car Bayrou est un **Bayroulogiste** centriste croyant, non-pratiquant. (*François Bayrou*)

4.6.5 Propriétés

Dans cette section nous étudions les procédés formant des propriétés nominales ou adjectivales. Les noms sont dérivés en *-ité* et les adjectifs, dérivés en *-able* et *-oïde*, permettent d'exprimer respectivement la possibilité et la ressemblance.

Notre corpus contient 14 noms de propriétés dont 12 noms suffixés en *-ité* (occurrences) et 2 en *-erie* (Koehl, 2010). La *moranité*$_{\text{Nc}}$, cf. (91a), est la 'propriété de posséder des caractéristiques identiques à celles de Nadine Morano' (le locuteur effectue un jeu de mots avec *moralité*). En (91b), on comprend, à la fois grâce au contexte, et au sens stéréotypique attaché à François Hollande que la *hollandité*$_{\text{Nc}}$ est la 'propriété de rester naïvement optimiste'. La convocation des stéréotypes du NPP est donc nécessaire pour interpréter pleinement ces constructions. Ces patrons s'appliquent sur base NPP comme sur les bases adjectivales (Dal et Namer, 2010, Koehl, 2012) : c'est une propriété du référent du NPP de base, présente dans le sens stéréotypique, qui est sélectionnée pour être utilisée dans le nom dérivé.

(91) a. La **moranité** de cette personne est très choquante. (*Nadine Morano*)

b. Simon Schama rappelle comment pour les premiers panégyristes patriotiques, la **hollandité** pouvait être assimilée, à la capacité de transformer la catastrophe en coup du bonheur, l'eau en terre sèche et la boue en or. (*François Hollande*)

c. La délicatesse le contraire de la **boutinerie**. (*Christine Boutin*)

MONOPOLI contient 10 adjectifs en *-able*, e.g. (92). Leur interprétation est la suivante. Ce qui est susceptible d'arriver au référent du nom recteur de ces adjectifs (*zone B2*, *Hollande*) est le résultat d'une action ou d'une décision politique imputable au référent du NPP. Par exemple, un logement *duflotable*$_{\text{Adj}}$ est un logement 'susceptible de tomber sous la loi mise en place par Cécile Duflot', cf. (92a). Un candidat *vallsable*$_{\text{Adj}}$ est un candidat 'susceptible de démissionner du gouvernement comme Manuel Valls', cf. (92b). On note le jeu de mots avec le sens métaphorique du verbe *vallser*.

(92) a. Comme prévu, depuis le lancement du dispositif, la zone b2 n'est plus, depuis le 1er juillet, « **duflotable** ». (*Cécile Duflot*)

b. Le stade du "hollande-bashing" est dépassé. Hollande est devenu légalement éjectable, **vallsable** avec sa "creature monster". (*Manuel Valls*)

Lorsqu'elle opère sur des bases verbales la dérivation en *-able* donne des adjectifs qualifiant n'importe quel participant à l'événement décrit par le verbe, sauf l'agent (Fradin, 2003a, Plag, 2003, Hathout *et al.*, 2004). Le procédé de suffixation en *-able* est signalé comme productif (Smith, 2020), mais il donne étonnamment peu de dérivés sur NPP. Ce résultat est en adéquation avec les résultats de Hathout *et al.* (2004) qui montrent effectivement que la base des X*able* est rarement nominale, et rarement anthroponymique. On note que, pour ce patron également, la convocation de stéréotypes de la base dans le dérivé est systématiquement nécessaire. Il faut pour cela que le stéréotype soit très saillant (relatif à une réforme, loi ou action très médiatisée) et les 89 NPP sélectionnés n'en possèdent pas tous (e.g. *Marylise Lebranchu*) ce qui vient peut être expliquer cette absence de résultat.

Les 18 désanthroponymiques *-oïde* sont des adjectifs qui établissent une ressemblance entre le nom recteur et une propriété du référent de NPP, cf. (93a). Le composant *-(o)ïde* est emprunté au grec ειδής 'aspect, forme' (Cottez, 1982, p. 198). Le dérivé est un adjectif généralement paraphrasé par 'de la forme, apparence de X'. Cet adjectif peut aussi être nominalisé par conversion pour produire un nom d'un individu animé dont la propriété est de ressembler au référent du NPP, cf. (93b).

(93) a. Drapée dans une mise en scène de style "**sarkozoïde**" (mais en moins exubérant), elle a suscité l'enthousiasme de son auditoire. (*Nicolas Sarkozy*)

b. **Hollandoïde** : monstre flemmard et peureux volant les gens pour ne rien foutre. (*François Hollande*)

4.6.6 Bilan

Nous venons de présenter les dérivés de MONOPOLI obtenus par des procédés centraux. Trois résultats importants ressortent de cette description du lexique désanthroponymique.

La majeure partie des dérivés permet une appréciation du référent de NPP, de ses idées, de sa politique ou de ses partisans, sans pour autant appartenir à la morphologie évaluative. Elle correspond aux caté-

gories sémantiques les plus fréquentes, cf. Tableau 4.16. La catégorie sémantique des partisans est celle qui présente le plus grand nombre de variations formelles en termes de choix du suffixe utilisé. Sauf les procédés de suffixation en *-eur* et *-ier* tous ces procédés sont déjà largement décrits comme opérant (entre autres) sur bases noms propres.

Ensuite, les dérivés comportant un exposant néoclassique sont en phase avec les conclusions de Lasserre (2016) qui indique notamment que les formes savantes en *-phobe*, *-phile*, *-phage* et *-phobie* sont aujourd'hui détournées pour n'exprimer que l'appréciation envers la base utilisée. Les procédés originaires du monde médical, souvent savants, sont également détournés. Un nom de maladie ou de substance permet, métaphoriquement, d'exprimer une aversion envers le NPP comme l'ont remarqué Dugas (1982) et Schweickard (1992). De la même manière, parmi les dérivés formés par des procédés apparentés à des constituants néoclassiques permettant la création de termes scientifiques tels que les outils, spécialistes ou sciences, aucun n'est voué à s'inscrire dans une terminologie propre à un domaine de spécialité. Comme l'ont montré avant nous Namer et Villoing (2015b) ou Lasserre (2016), parmi d'autres, ces procédés sont utilisés par les locuteurs à des fins ludiques.

Enfin, nous avons remarqué ponctuellement que certains procédés s'appliquent sur NPP comme sur d'autres catégories syntaxiques. Cette extension est possible parce que les procédés ont accès, dans la composante stéréotypique du NPP, aux éléments nécessaires à l'élaboration du sens du dérivé. Par exemple, *-ité* et *-erie* s'appliquent sur base NPP comme sur les bases adjectivales (Dal et Namer, 2010, Koehl, 2012) : c'est une propriété du référent du NPP de base (morale ou physique) qui est sélectionnée pour être utilisée dans le nom dérivé.

SENS	Fréquences	*Exemples*
ACTION	27,17%	*bayroutiser*
PARTISAN	22,01%	*sarkozien*
IDÉOLOGIE	15,72%	*lepénisme*
PASSION	5,51%	*marinophilie*
MALADIE	5,21%	*chiracose*
ADORATEUR	5,08%	*fillonophile*
LIEU	2,71%	*bayrourie*
DÉTRACTEUR	2,28%	*autainophobe*
AVERSION	1,98%	*clémentinophobie*
OUTIL	1,89%	*hollandomètre*
SPÉCIALISTE	1,03%	*cambadélisologue*

TABLEAU 4.16 – Fréquences des principales catégories sémantiques des dérivés centraux de MONOPOLI

4.7 Conclusion

Ce chapitre avait pour objectif de décrire les procédés morphologiques qui ont construit les désanthroponymiques présents dans notre corpus.

En préalable à notre analyse (cf. §4.2), nous avons vu qu'il n'existe pas de travail exhaustif sur la dérivation à base nom propre et, *a fortiori*, à base anthroponyme. Plus spécifiquement, les seuls travaux portant exclusivement sur les noms propres en dérivation (Dugas, 1982, Leroy, 2008) se contentent de faire un recensement des affixes en jeu. Les travaux de la science dite *déonomastique* ne s'intéressent souvent qu'aux relations diachroniques entre des unités lexicales et des noms propres, ce qui rend leurs résultats non pertinents au regard de notre analyse, essentiellement synchronique, et de nos données, contemporaines et néologiques. Nous avons observé que les déonomastiques et les désanthroponymiques sont de plus en plus souvent cités dans des travaux de morphologie. Nous avons finalement montré que certaines hypothèses relatives au comportement morphologique du nom propre étaient fausses : la *communisation*, hypothèse selon laquelle le nom propre devient un nom commun avant une opération constructionnelle, est à la fois inopérante et inutile.

En §4.3, nous avons présenté les formes de MONOPOLI produites par des procédés extragrammaticaux. Nous avons montré que les NPP sont les bases de procédés de mot-valisage, de sécrétion et de composition cachée et souligné la difficulté à distinguer l'un et l'autre des procédés lorsque la fréquence de types est très basse.

En §4.4, nous avons remarqué que les désanthroponymiques s'inscrivent très souvent dans des figures propres aux occasionnalismes et que les stéréotypes contenus dans les sens des NPP sont des éléments qui amènent les locuteurs à effectuer des jeux de mots à partir des NPP. Nous avons vu que les NPP peuvent être sélectionnés par des procédés de suffixation que nous avons qualifié d'*allogène*, c'est-à-dire des procédés qui empruntent leurs exposants à d'autres langues comme le latin, essentiellement à des fins ludiques. Nous avons suggéré que ce mode de formation pourrait être ajouté aux marqueurs d'identification des occasionnalismes présentés par Dal et Namer (2016a).

En §4.5, nous avons vu que la volonté humoristique ou argumentative des locuteurs les amène également à détourner des procédés habituellement qualifiables de réguliers. La composition standard opère sur base NPP. Toutefois, elle est beaucoup moins fréquente que la composition que nous avons qualifiée d'itérative, qui consiste en une subversion de la composition standard. Nous avons aussi remarqué une nouveauté originale : tous les exposants suffixaux peuvent être utilisés pour créer des surnoms de NPP comme en (94) où le dérivé réfère à Rachida Dati.

(94) La **datitienne** serait vraiment bien "finaude". (*Rachida Dati*)

En §4.6, nous avons examiné les procédés grammaticaux centraux. Nous avons montré qu'un large panel de procédés dénotatifs s'applique sur NPP. Parmi eux, certains correspondent aux descriptions existantes (e.g. X*iste*) ou s'appliquent sur base NPP comme sur nom commun (e.g. X*aire*).

Voici un récapitulatif de nos résultats. Nous y différencions les procédés dont le comportement sur NPP est analogue à celui décrit dans la littérature, les procédés morphologiques qui n'étaient pas encore décrits comme opérant sur nom propre, les procédés détournés à des fins ludiques et les nouveaux procédés identifiés dans MONOPOLI.

- Les procédés de mot-valisage, de sécrétion (X*thon*, X*itude*), de suffixation évaluative (X*esque*, X*issime*, X*ette*, X*ote*, X*âtre*, X*ard*, X*et*, X*eux*), de composition standard (e.g. *sarkozie-hollandie*$_{\text{Nc}}$) et de conversion produisent dans MONOPOLI des résultats conformes aux descriptions proposées dans la littérature. Il en va de même pour les patrons de suffixation X*isme*, X*cratie*, X*ie*, X*erie*, X*iste*, X*ien*, X*ais*, X*ois*, X*in*, X*ique*, X*lâtrie*, X*lâtre*, X*iser*, X*ifier*, X*ade*, X*age*, X*erie*, X*ion*, X*able*, X*oïde*.
- Les procédés de suffixation en *-ier*, *-eur*, *-aire*, *-ité* et *-erie* peuvent sélectionner une base NPP pour en dériver des noms et adjectifs de partisans et des noms de propriétés. Leur extension aux bases NPP est possible parce que ces procédés ont accès au contenu stéréotypique du sens de ces NPP. Par exemple, l'accès aux propriétés de Christine Boutin (chrétienne), permet, en plus des indications données dans le contexte, d'expliquer la nominalisation de propriété en *-ité* de (95).

(95) Ma bonté, **boutineté** me perdra ! (*Christine Boutin*)

- Les exposants savants *-phobie*, *-phobe*, *-philie*, *-phile*, *-phage*, *-pathie*, *-maniaque*, *-manie*, *-mania*, *-ide*, *-ine*, *-ose*, *-ite* sont presque systématiquement détournés de leur fonction terminologisante initiale comme cela a déjà été remarqué par d'autres. Les locuteurs métaphorisent leur avis vis-à-vis des référents en créant, par exemple, des pathologies imaginaires à base NPP. Les éléments néoclassiques *-mètre*, *-scope*, *-logue*, *-logie* sont eux-aussi détournés pour répondre à des besoins énonciatifs mais leur fonction est plus ludique qu'appréciative.
- La sécrétion correspondant aux patrons formels X*istan*, X*sphère* X*anoïa*, X*olais*, X*ax*, la post-réduplication partielle à base de *noms de famille* (e.g. *Macroncron*), la pré-réduplication à valeur intensificatrice (e.g. *sarkozo-sarkoziste*$_{\text{Adj}}$), la création de surnoms en *-issime* et *-esque*, le procédé de création de surnoms avec un exposant de suffixation centrale (e.g. *Taubiratière*$_{\text{Npr}}$), la composition itérative (e.g. *bolcho-bayrouo-trotsko-villepiniste*$_{\text{Adj}}$) et la suffixation allogène (e.g. *Sarkozix*$_{\text{Npr}}$) sont autant de procédés dont la description n'a jamais été réalisée à notre connaissance. L'étude

des dérivés de NPP est donc un révélateur de nouveautés morphologiques, comme nous nous y attendions en observant au départ ces données originales.

Beaucoup des dérivés étudiés sont des occasionnalismes purement ludiques. Il s'agit toujours de répondre à un besoin énonciatif qui se distingue de la fonction purement dénominative. Ces occasionalismes occupent souvent une fonction argumentative car, en attribuant des propriétés au référent de NPP, le locuteur donne indirectement son avis sur ce référent ou sa politique. Les dérivés de NPP peuvent également servir à installer une atmosphère divertissante et ainsi créer une connivence avec le lecteur/auditeur (Sablayrolles, 2015). L'analyse des dérivés de NPP confirme que la morphologie ne joue pas seulement un rôle d'enrichissement du lexique à des fins dénominatives : au contraire la morphologie dérivationnelle est un outil énonciatif utilisé par les locuteurs pour véhiculer leurs émotions et faire part de leurs arguments.

Chapitre 5

Analyse formelle et choix du polyonyme

Le jeu des contraintes doit prendre en compte non seulement les paramètres phonologiques mais aussi ce qu'on pourrait appeler une contrainte lexicale : l'intégration du mot construit dans un paradigme doit être assurée par une cohérence formelle qui renforce sa cohérence sémantique.

Roché (2007, p. 51)

Sommaire

5.1 Introduction 369
5.2 Éléments théoriques 373
5.2.1 Théorie de l'optimalité 373
5.2.2 Contraintes en morphologie 377
5.2.2.1 Contraintes formelles 378
5.2.2.2 Contraintes lexicales 382
5.2.3 Bilan 384
5.3 Objectifs 386
5.3.1 Spécificités des NPP 386
5.3.2 Fréquences de sélection des polyonymes 391
5.4 Respect des contraintes identifiées en morphologie . 394

5.4.1 Respect des contraintes formelles dans les désanthroponymiques issus du *NdF* 395
5.4.1.1 $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$ 395
5.4.1.2 $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$ 398
5.4.1.3 $\mathscr{C}_{\text{ANTI-HIATIQUE}}$ 402
5.4.1.4 $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$ 405
5.4.1.5 Bilan 411
5.4.2 Le choix du polyonyme est-il la conséquence de contraintes formelles ? 413
5.4.3 Bilan morphophonologique et graphique 418
5.4.4 Respect des contraintes lexicales 422
5.5 Insuffisance des contraintes identifiées 428
5.6 Choix du polyonyme selon le procédé morphologique 429
5.6.1 Procédés et genres discursifs 433
5.6.2 Polyonymes et genres discursifs 435
5.6.3 Bilan 436
5.7 Choix du polyonyme selon le cotexte 437
5.7.1 Définitions préalables 438
5.7.2 Théorie de l'accessibilité et NPP 441
5.7.3 Accessibilité et dérivation 445
5.7.3.1 Les désanthroponymiques occupent-ils la position de reprise ? 446
5.7.3.2 Le cotexte permet-il l'utilisation de radicaux peu identifiants ? 447
5.7.3.3 Adaptation de la théorie de l'accessibilité 450
5.7.4 Facteurs influant sur la rigidité 451
5.7.4.1 Rareté 452
5.7.4.2 Homonymie 456
5.7.5 Bilan 458
5.8 Choix du polyonyme selon le genre du référent 459
5.8.1 Hiérarchies genrées 459
5.8.2 Femmes *vs* hommes : les chiffres 461
5.8.2.1 Genre du référent en syntaxe 461
5.8.2.2 Genre du référent en dérivation 462
5.9 Avancées théoriques 465
5.9.1 Choix des polyonymes 465
5.9.2 Définition des polyonymes 466
5.10 Conclusion 468

5.1 Introduction

Dans ce chapitre, nous effectuons l'analyse formelle des désanthroponymiques de notre corpus d'étude. Nous cherchons à expliquer les choix, conscients ou non, effectués par les locuteurs/scripteurs pour construire les dérivés de NPP. Parmi ces choix, nous étudions notamment la ou les modification(s) phonique(s) et graphique(s) de la forme du polyonyme dans le construit mais aussi, et surtout, la sélection d'un polyonyme plutôt qu'un autre dans le désanthroponymique.

Comme vu au §2.4, pour construire notre corpus, nous avons adopté une stratégie hypothético-déductive maximale. Nous avons généré plusieurs formes candidates pour un même NPP et un même exposant à partir des différents polyonymes et en envisageant plusieurs modes d'adjonction et plusieurs allographies possibles. Les exemples sous (1) illustrent les différentes méthodes qui ont guidé la phase de génération des candidats.

(1) a. `taubiraiste`, `taubiriste`,`taubiratiste`, [...]

b. `christianiste`, `taubiriste`, `christianetaubiriste`, [...]

c. `christianiste`, `christianniste`, [...]

d. `Darcos` > `darcossiste` (*Xavier Darcos*)
/darkos/ > /darkosist/

e. `Jospin` > `jospiniste` (*Lionel Jospin*)
/ʒospɛ̃/ > /ʒospinist/

En (1a), les candidats sont générés à partir du *nom de famille* de *Christiane Taubira* et du suffixe *-iste*, en utilisant plusieurs modes d'adjonctions. La stratégie utilisée en (1a) est appliquée à chaque polyonyme, cf. (1b). (1c) illustre les cas d'allographie : les graphies `christianiste` et `christianniste` sont homophones non homographes. Cet exemple est l'occasion de rappeler que la ou les variation(s) graphique(s) entre le polyonyme et sa forme dans le désanthroponymique ne sont pas toujours la transposition de variation(s) phonique(s). Les variations graphiques peuvent être mises en place pour respecter la forme phonique du polyonyme, cf. (1d). Parfois, le fait de respecter la forme graphique entraîne une modification phonique : la dénasalisation de la dernière voyelle du

polyonyme *Jospin* dans le désanthroponymique en (1e) n'a pas de traduction graphique. Pour la suite, nous nommons $\mathscr{R}_{\text{base}}$ le radical phonologique de la base, i.e. le radical du polyonyme sous sa forme libre, et $\mathscr{R}_{\text{base}}$' le radical de la base dans le dérivé. Dans *taubiriste*$_{\text{Nc}}$, le $\mathscr{R}_{\text{base}}$ est /tobira/ et le $\mathscr{R}_{\text{base}}$' est /tobir/. $\mathscr{R}_{\text{base}}$ et $\mathscr{R}_{\text{base}}$' peuvent être identiques comme c'est le cas en (1d) (où /darkos/ est présent à la fois dans la base et dans le dérivé) ou différents, malgré leur identité graphique, comme en (1e) (/ʒospɛ̃/ *vs* /ʒospin/). Notre stratégie de constitution de corpus nous permet de capter l'ensemble des formes graphiques que les locuteurs/scripteurs sont susceptibles de construire. Selon le ou les dérivé(s) attesté(s), nous recherchons les mécanismes récurrents qui motivent les formes des constructions sur NPP et qui peuvent être généralisés pour décrire l'architecture du lexique désanthroponymique. Nous nous attendons à ce que la création lexicale suive un modèle intériorisé, qui tende à former des désanthroponymiques respectant un certain nombre de conditions formelles qui sont à déterminer.

Pour effectuer cette analyse formelle, deux approches théoriques sont envisageables. La première approche décrit la création d'un désanthroponymique grâce à l'application à l'input (le NPP) d'un certain nombre de règles orientées afin de générer la forme de sortie. Le modèle génératif de Chomsky et Halle (1968) est un exemple de modèle basé sur l'input. Dans la seconde approche, on cherche à sélectionner un désanthroponymique optimal parmi tous les outputs possibles. La *Théorie de l'Optimalité* (OT) de Prince et Smolensky (1993), dont nous avons fourni quelques éléments en §2.4.1 et qui manipule des contraintes, est un exemple de modèle basé sur l'output.

Dans une approche fondée sur l'input, les règles sont linéaires et orientées. Elles s'appliquent à un input, i.e. à la base de la construction morphologique, lorsque le contexte requis par la règle est présent dans la base, pour donner un output, i.e. le dérivé résultant. Si plusieurs règles sont nécessaires, elles forment alors une dérivation en s'appliquant selon un ordre déterminé. En d'autres termes, une base présente un ou des contexte(s) qui déclenchent (au moins) une règle qui donne une *unique* forme dérivée. Pourtant, nous avons déjà souligné

(cf. §2.4.1.2) que le lexique désanthroponymique présente souvent plusieurs formes dérivées pour une même base et un même patron, e.g. (2). Les désanthroponymiques (2a) à (2c) montrent que pour un même patron X*ien*$_{\text{Adj/Nc}}$, un même NPP, *Alain Juppé*, et un même polyonyme, *Juppé*, les locuteurs/scripteurs créent plusieurs formes désanthroponymiques. En (2a), le $\mathscr{R}_{\text{base}}$ /ʒype/ est concaténé au suffixe /jɛ̃/ sans que l'un ou l'autre ne subissent de variation. Le dérivé de (2b) contient une épenthèse /z/ [1]. Le désanthroponymique de (2c) contient le suffixe *-éen* /eɛ̃/, qui est un allomorphe de *-ien* (Lignon et Roché, 2011). Il est construit avec haplologie de la rime finale de la base et de la voyelle initiale du suffixe. Ces trois exemples montrent que plusieurs outputs sont attestés. Or, cette fluctuation contrevient justement aux principes de l'approche par règles. À partir d'un input unique et de règles orientées, déclenchées par un contexte donné et à appliquer un ordre déterminé, on ne peut qu'obtenir une seule forme de sortie, ou alors, les règles s'appliqueraient dans un ordre aléatoire ou facultatif, ce qui rendrait le modèle totalement inutilisable (à ce propos cf. Plénat, 1997, p. 13). Les formes dérivées concurrentes correspondent chacune, à des degrés différents, à ce que les locuteurs estiment être une forme bien construite. L'important pour les locuteurs/scripteurs n'est pas tant la forme d'input, mais d'arriver à une forme d'output qu'ils considèrent bien formée (en termes, par exemple, de syllabation ou de taille, cf. §5.2.2.1).

(2) a. La guerre est donc officiellement déclarée entre Charles Pasqua, désormais balladurien certifié, et Alain Juppé, obstinément chiraquien ou, en tout cas, trop « **juppéien** » pour faire allégeance au favori de l'élection présidentielle. (*Alain Juppé*)

b. À gauche les rats quittent le pédalo, à droite les rats montent sur le radeau **Juppésien** espérant une part du gâteau. (*Alain Juppé*)

c. C'est ça le gocho jenkulin t'es plus **juppéen**, et bayroutain, que Bismuthain, et Holandais (qui t'as déçu) ! (*Alain Juppé*)

1. Pour des raisons pratiques, nous considérons que les variations sont subies par le radical du polyonyme. Par exemple, l'épenthèse /z/ de /ʒypezjɛ̃/ appartient au radical du polyonyme dans le mot construit (donc à $\mathscr{R}_{\text{base}}$'), i.e. /ʒypez/, nous suivons en cela Roché (2010).

Le second obstacle à l'utilisation d'une approche basée sur l'input concerne la variété des inputs disponibles lorsque l'on construit sur base NPP. Les NPP disposant de plusieurs formes libres, celles-ci sont *a priori* toutes disponibles pour servir d'input. Il semble alors difficile d'utiliser un modèle fondé sur l'input, si l'on ne sait pas quel polyonyme sélectionner en entrée. Si le *nom de famille* est considéré comme l'input, il devient dès lors impossible d'expliquer la construction de dérivés concurrents à partir du *prénom* ou du *nom complet* qui sont pourtant attestés dans MONOPOLI, cf. (3).

(3) a. Après l'ère des privatisations annulant les nationalisations, place à celle de la régionalisation, ou **royalisation**, des entreprises. (*Ségolène Royal*)

b. Nicolas Sarkozy en voie de **ségolènisation** positive. (*Ségolène Royal*)

c. François Morel en voie de **ségolèneroyalisation**? (*Ségolène Royal*)

Pour comprendre ces variations, et ainsi expliquer les choix des locuteurs/scripteurs, il faut donc un modèle non déterministe. Un modèle non déterministe analyse les formes attestées, i.e. l'output de la construction morphologique. On considère alors que ce qui est important pour les locuteurs/scripteurs, c'est la forme produite et non *comment* ils ont réussi à la produire. Un modèle à base de contraintes, tel que celui pratiqué par certains morphologues (e.g. les travaux de l'axe DUMAL, Roché *et al.*, 2011), et inspiré d'OT, répond justement à cette exigence. C'est l'analyse de l'output, ou des outputs attestés, par rapport aux différents outputs possibles qui va nous permettre de déterminer quels sont les principes constructionnels appliqués, consciemment ou non, par les locuteurs/scripteurs. Les différentes fréquences enregistrées pour chacun des types de notre corpus permettent de vérifier quelle forme, parmi toutes celles attestées pour un même patron appliqué à un même polyonyme, est privilégiée, et ainsi les principes qui sont eux aussi privilégiés.

La présentation des éléments théoriques nécessaires pour l'analyse formelle des désanthroponymiques constitue la première section de ce

chapitre (§5.2). Dans la section §5.3, nous nous intéressons aux spécifités formelles des NPP et à la fréquence de sélection des différents polyonymes. Nous vérifions ensuite l'impact des contraintes de bonne formation identifiées en morphologie dans la formation des dérivés de NPP (§5.4). Nous montrons alors (§5.5) que celles-ci sont en réalité insuffisantes pour rendre compte des choix des locuteurs/scripteurs dans la dérivation à base NPP. En conséquence, notre analyse nous amène à définir de nouvelles contraintes (§5.6, § 5.7 et §5.8). Nous terminons ce chapitre par une section qui présente les nouveautés qui se sont dégagées tout au long du chapitre (§5.9) avant de conclure (§5.10).

5.2 Éléments théoriques

Nous choisissons de nous inscrire dans une approche inspirée du modèle phonologique OT. Les contraintes, initialement de nature phonologique, sont adaptées à la morphologie pour expliquer les phénomènes de sandhi interne (i.e. à la frontière entre radical et affixe), les variations du radical et de l'affixe (i.e. le choix d'un allomorphe), mais également la sélection des formes du radical et de l'affixe (i.e. le choix d'un concurrent). En §5.2.1, nous exposons succinctement les principes généraux d'OT en restant, comme c'est le cas dans OT, dans le domaine de la phonologie. Nous présentons ensuite les principales contraintes identifiées pour la morphologie du français pour la dérivation en §5.2.2. Pour clôturer cette section, nous dressons un bilan en §5.2.3 qui récapitule les principes théoriques adoptés.

5.2.1 Théorie de l'optimalité

OT est un modèle de description phonologique centré sur l'output (Prince et Smolensky, 1993 ; pour des bilans récents McCarthy, 2001 ; McCarthy, 2008). Alors que dans un modèle phonologique à base de règles, l'output est obtenu à partir d'une dérivation de la forme d'input, dans OT, le principe général est de sélectionner un output optimal parmi tous les outputs candidats possibles. Cette sélection s'effectue grâce à un ensemble de contraintes phonologiques hiérarchisées (nommé *Con*).

Les candidats possibles sont générés par une fonction, nommée *Gen* (générateur), et sélectionnés grâce à la fonction *Eval* (évaluateur) (nous donnons un exemple *infra*). McCarthy et Prince (1997, p. 58) rappellent les cinq principes généraux qui définissent le modèle OT :

> « a. Universalité : GU [la grammaire universelle] fournit un ensemble *Con* de contraintes qui sont universelles et universellement présentes dans toutes les grammaires particulières.
> b. Violabilité : les contraintes sont violables ; mais la violation est minimale.
> c. Hiérarchisation : les contraintes de *Con* sont hiérarchisées sur la base de chaque langue particulière ; la notion de violation minimale se définit en termes de cette hiérarchie. Une grammaire est une hiérarchisation d'un ensemble de contraintes.
> d. Inclusivité : la hiérarchie des contraintes évalue un ensemble d'analyses candidates que sélectionnent des conditions très générales de bonne formation structurale.
> e. Parallélisme : la satisfaction optimale de la hiérarchie des contraintes se calcule sur la hiérarchie tout entière et sur l'ensemble complet des candidats. [...] »

Pour résumer, les contraintes phonologiques sont universelles et violables mais l'ordonnancement de ces contraintes diffère suivant les langues. L'output est alors la forme optimale parmi un ensemble de possibilités. La forme optimale est celle qui enfreint les contraintes de moins haut niveau dans la hiérarchie de la langue considérée.

Les contraintes phonologiques d'OT se répartissent en deux grandes familles que l'on retrouve en morphologie : les contraintes de fidélité (*faithfulness*) et les contraintes de marque (*markedness*). Nous illustrons nos propos après les avoir présentées.

Les contraintes de fidélité assurent que tout ce qui est dans l'input se retrouve dans l'output. MAX et DEP[2] sont deux sous-familles de

2. MAX est aussi appelée PARSE et DEP est aussi appelée FILL : McCarthy (2004) précise qu'il n'existe pas de convention unifiée pour les noms des contraintes.

contraintes de fidélité.

MAX : tout élément de l'input doit se retrouver dans l'output ce qui peut se traduire par l'interdiction d'effacer d'un segment.

DEP : tout élément de l'output doit se retrouver dans l'input ce qui peut se traduire par l'interdiction d'insérer un segment.

Les contraintes de marque privilégient des formes moins marquées, i.e. plus simples à prononcer (Durand et Lyche, 2001), plus euphoniques. Elles sont qualifiées de *structurales* dans le sens où elles influent sur la structure des syllabes et la nature des phonèmes qui les constituent. *COMPLEXE, *HIATUS et OCP (pour *Obligatory Contour Principle*) sont des exemples de contraintes de marque.

*COMPLEXE : les syllabes ne doivent pas contenir d'éléments complexes.

*HIATUS : la succession de deux voyelles adjacentes est interdite.

OCP : rend compte de la tendance à la dissimilation identifiée en phonologie depuis l'étude de Grammont (1895). Le principe en tant que tel est introduit par Leben (1973) mais l'on doit sa dénomination à Goldsmith (1976). Ce principe interdit la consécution de deux éléments phonologiquement identiques ou proches.

Le Tableau 5.1, ci-après, emprunté à Tranel (2000, p. 52) nous permet d'expliquer la procédure d'analyse du modèle OT et d'exemplifier deux des contraintes présentées. Les contraintes que nous manipulons sont, quant à elles, toutes exemplifiées dans la prochaine section. Le Tableau 5.1 donne la représentation de l'analyse de la liaison dans le groupe nominal *petit anneau* (pour d'autres exemples, nous renvoyons aussi à Durand et Lyche, 2000, p. 132 ou Dal et Namer, 2005). Comme nous ne conservons pas ce formalisme pour notre analyse, la représentation est, volontairement très simplifiée. Elle est néanmoins suffisante pour notre explication. Pour comprendre le Tableau 5.1, il faut expliquer comment manipuler les trois fonctions *Gen*, *Con* et *Eval* citées *supra*.

Gen (pour *générateur*) est la fonction qui génère les outputs candidats, i.e. les formes /pətiano/ et /pətitano/ présentes dans la première colonne.

Con (pour *contraintes*) est la fonction qui contient les contraintes universelles. Le Tableau 5.1 contient deux contraintes *HIATUS et DEP, définies ci-dessus.

Eval (pour *évaluateur*) permet d'évaluer, parmi les candidats générés, quel est celui qui a la forme optimale, notée ☞. Chaque infraction à une contrainte est notée * et ! signifie que l'infraction est rédhibitoire. À l'issue de *Eval*, on peut hiérarchiser les contraintes, ce que l'on note avec des chevrons » (e.g. C1 » C2 » C3 signifie qu'une contrainte C1 domine C2 qui domine C3).

Dans le Tableau 5.1 deux formes sont générées : /pətiano/ et /pətitano/[3]. /pətiano/ présente une succession de voyelles, il enfreint donc *HIATUS, et /pətitano/ comporte une consonne latente, il enfreint donc DEP. /pətitano/ étant la forme attestée, cela nous permet d'établir la hiérarchie *HIATUS » DEP où la contrainte *HIATUS domine la contrainte DEP. /pətitano/, bien qu'enfreignant DEP, est la forme optimale. C'est l'analyse de l'output attesté, au regard de ses concurrents possibles, qui nous conduit à déterminer la hiérarchie des contraintes.

Candidats	*HIATUS	DEP
/pətiano/	*!	
☞/pətitano/		*

TABLEAU 5.1 – Exemple d'analyse dans OT (cf. Tranel, 2000, p. 52)

Nous ne conservons pas le formalisme du Tableau 5.1 pour notre travail. Toutefois, cet exemple d'analyse nous permet d'effectuer deux constatations. Premièrement, une forme optimale peut tout à fait enfreindre une contrainte (et même plusieurs). Deuxièmement, certaines contraintes sont antagonistes : le candidat optimal /pətitano/ respecte la contrainte anti-hiatique mais, ce faisant, il enfreint nécessairement une contrainte de fidélité. Les contraintes peuvent aussi être alliées, comme nous le verrons dans la suite.

3. Nous avons considéré, comme Tranel (2000, p. 52), que la forme phonologique du lexème $\text{PETIT}_{\text{Adj}}$ est celle correspondant au mot-forme masculin *petit* /pəti/. Si l'on considère qu'il s'agit de la forme du féminin *petite* /pətit/, alors il n'y a pas d'infraction à DEP et /pətiano/ provoquerait une infraction à MAX.

5.2.2 Contraintes en morphologie

Suivant les principes établis pour la phonologie par OT, l'analyse des formes morphologiquement construites résulte de l'arbitrage entre différentes contraintes de bonne formation. Pour respecter une ou plusieurs contraintes, les locuteurs/scripteurs appliquent des stratégies réparatrices qui les conduisent, par exemple, à modifier la forme de la base, i.e. $\mathscr{R}_{\text{base}}$, dans le dérivé, et donc à produire $\mathscr{R}_{\text{base}}$'. Ces stratégies, qui peuvent être de nature phonologique, morphologique et/ou lexicale, sont présentées *infra* (cf. aussi §5.3.1). Les principes de l'adaptation d'OT en morphologie sont les suivants.

Les deux familles de contraintes, i.e. les contraintes de fidélité et les contraintes de marque, sont adaptées pour une analyse morphologique et sont qualifiées de morphophonologiques. De plus, si la phonologie explique en partie certains outputs, la forme des dérivés résulte également de la pression du lexique existant, et donc de contraintes de nature lexicale (cf. §5.2.2.2). Les contraintes ne sont donc plus seulement morphophonologiques, mais aussi lexicales (Lignon et Roché, 2011) ou paradigmatiques (Hathout, 2009) et graphiques (Roché et Plénat, 2014). Comme nous travaillons sur des données écrites, nous verrons que les contraintes graphiques sont particulièrement importantes dans le conditionnement de la forme des outputs.

Dans la suite de notre travail, nous ne cherchons pas à déterminer une hiérarchie des contraintes propre au français. Comme nous l'avons démontré en §2.4.1, une hiérarchisation *unique* ne permet pas d'expliquer que plusieurs formes coexistent pour un même NPP, un même polyonyme et un même suffixe (e.g. *Nadine Morano*$_{\text{Npr}}$ > *moranoiser*$_{\text{V}}$, *moraniser*$_{\text{V}}$). Cette multiplicité de formes est la résultante de hiérarchies différentes. Selon les locuteurs/scripteurs, les formes produites respecteront l'une ou l'autre des contraintes. La concurrence entre plusieurs désanthroponymiques est tout à fait compatible avec un modèle où les contraintes répondent à des ordonnancements idiosyncrasiques. Les hiérarchies sont multiples et varient suivant les locuteurs/scripteurs. Elles dépendent de nombreux facteurs, comme l'âge, l'origine géographique, le niveau d'études, ou même le contexte où apparaît le dérivé.

Ajoutons également que les contraintes de nature lexicale, que nous verrons en §5.2.2.2, sont difficilement quantifiables et non binaires, contrairement à la plupart des contraintes morphophonologiques. Pour mesurer la pression du lexique existant, il faudrait connaître le contenu exact de ce lexique qui est souvent propre à une communauté linguistique, voire à un individu. En conséquence, il est difficile de situer les contraintes lexicales dans une hiérarchie. Le principe de respect à des contraintes lexicales est sans doute universel, mais la définition même de ces contraintes est liée à un lexique donné, donc à une langue donnée.

Voyons désormais comment les contraintes, tant morphophonologiques que lexicales, interviennent en morphologie. Pour ce faire, nous suivons principalement les travaux de M. Plénat, instigateur de l'approche à base de contraintes inspirée d'OT, et les travaux des chercheurs qui l'ont suivi, et parmi eux, N. Hathout, S. Lignon ou M. Roché.

5.2.2.1 Contraintes formelles

En morphologie, comme dans OT, il est commun de distinguer les deux grandes familles de contraintes morphophonologiques que sont les contraintes de fidélité et celles de marque. Dans la suite, nous préférons le qualificatif *formelles*, plutôt que *morphophonologiques*, car nous allons voir que les contraintes de fidélité peuvent être de nature graphique.

Les contraintes de fidélité (désormais $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$) sont maximalement satisfaites si la forme libre de la base et la forme de la base utilisée dans le dérivé sont identiques (Roché, 2003, p. 93). Dans (4), les $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$ sont entièrement respectées : il n'y a ni élision, ni adjonction de matériel formel. Le dérivé est formellement constitué du radical du polyonyme *Proust* et du suffixe *-ien* ($\mathscr{R}_{\text{base}} = \mathscr{R}_{\text{base}}$').

(4) *Proust*$_{\text{Npr}}$ > *proustien*$_{\text{Adj/Nc}}$
/prust/ > /prustjɛ̃/

Les contraintes $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$ sont définies sous deux facettes : l'une phonologique (désormais $\mathscr{C}_{\text{F-PHONIE}}$), et l'autre graphique (désormais $\mathscr{C}_{\text{F-GRAPHIE}}$). On discute généralement peu de la graphie des dérivés en morphologie. À notre connaissance, seuls Roché et Plénat (2014) distinguent $\mathscr{C}_{\text{F-PHONIE}}$ et $\mathscr{C}_{\text{F-GRAPHIE}}$. La fidélité, sous sa variante graphique, nous intéresse tout particulièrement car les désanthroponymiques que nous analysons sont, avant tout, des formes graphiques qui apparaissent sur la Toile. Dans (4), les deux $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$ convergent, mais ce n'est pas toujours le cas. En (5a), le respect de la $\mathscr{C}_{\text{F-PHONIE}}$ provoque une infraction à la $\mathscr{C}_{\text{F-GRAPHIE}}$ et inversement en (5b) qui ne présente pas l'allographie qu > c[4]. Cette même allographie est présente dans notre corpus avec le polyonyme *Chirac* qui donne entre autres dérivés *chiraquiste*$_{\text{Adj/Nc}}$ et *chiraciste*$_{\text{Adj/Nc}}$.

(5) a. *chic*$_{\text{Adj}}$ > *chiquissime*$_{\text{Adj}}$
/ʃik/ > /ʃikisim/

b. *chic*$_{\text{Adj}}$ > *chicissime*$_{\text{Adj}}$
/ʃik/ > /ʃisisim/

Les contraintes de marque, qui sont la seconde famille de contraintes formelles, regroupent au moins :

- les contraintes dissimilatives (désormais $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$), qui émanent de OCP défini *supra*,
- les contraintes de taille (désormais $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$), que nous avons brièvement décrites au Chapitre 2 (cf. §2.4.1),
- et les contraintes de syllabation optimale (désormais $\mathscr{C}_{\text{SYLLABATION}}$). Dans OT, ces dernières correspondent notamment aux contraintes *COMPLEXE ($\mathscr{C}_{\text{COMPLEXE}}$) et *HIATUS ($\mathscr{C}_{\text{ANTI-HIATIQUE}}$) que nous avons déjà présentées en §5.2.1.

Les $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$ proscrivent la succession de phonèmes identiques ou proches lors de l'adjonction du suffixe. En construction, plusieurs stratégies (phonologiques ou morphologiques) sont mises en place afin d'éviter cette consécution malheureuse (cf. Plénat *et al.*, 2002 ; Lignon et

4. Notons que le respect de la $\mathscr{C}_{\text{F-GRAPHIE}}$ en (5b) a ceci de particulier que rien ne nous garantit *réellement* que les locuteurs/scripteurs prononcent effectivement /ʃisisim/ plutôt que /ʃikisim/.

Roché, 2011 ; Plénat, 2011). En (6a), le locuteur/scripteur choisit un radical épenthésé en /z/, au lieu de celui attendu en /t/ présent dans les dérivés *nuitée*$_{\text{Nc}}$ (/nɥite/) et *nuitamment*$_{\text{Adv}}$ (/nɥitamɑ̃/). Cette variation permet d'éviter la répétition du /t/ présente dans */nuitɛt/. En (6b), la troncation de la rime finale de la base empêche la succession des deux sifflantes /z/ et /s/ (Plénat, 2009b, p. 59).

(6) a. *nuit*$_{\text{Nc}}$ > *nuisette*$_{\text{Nc}}$
/nɥi/ > /nɥizɛt/ *vs* */nɥitɛt/

b. *milanais*$_{\text{Adj}}$ > *milanissime*$_{\text{Adj}}$
/milanɛ/ > /milanisim/ *vs* */milanɛzisim/

Les réparations provoquées par les $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$ sont parfois plus difficiles à identifier parce que la réparation n'est pas toujours exclusivement phonologique. La forme dérivée est quelquefois inexistante ou supplantée par une forme avec un exposant inattendu (Lignon et Plénat, 2009, p. 65). Lorsque la forme attendue n'est pas produite, le locuteur peut utiliser une paraphrase, ce qui est souvent impossible à détecter. Par exemple, Plénat (2011, p. 147) signale qu'il y a peu de formes préfixées en *re-* sur des bases à initiale /r/ : *il a reri* est beaucoup moins employé que sa paraphrase *il a ri de nouveau*. Lorsque le locuteur choisit un suffixe concurrent, cette stratégie, de nature morphologique, peut également masquer l'effet des $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$. Le dérivé *avionneur*$_{\text{Nc}}$, cf. (7), ne présente pas d'apparente réparation formelle. Il résulte de la concaténation du suffixe *-eur* à la base *avion*$_{\text{Nc}}$, avec une dénasalisation du radical de la base /avjɔ̃/. Or, Roché (1997, p. 48) suggère que, sémantiquement et catégoriellement, le suffixe attendu est *-ier*, car il s'agit de construire un nom d'agent sur un autre nom commun, comme dans *brancard*$_{\text{Nc}}$ > *brancardier*$_{\text{Nc}}$ ou *ciment*$_{\text{Nc}}$ > *cimentier*$_{\text{Nc}}$. Il explique que le choix de *-eur* permet l'évitement de deux yods dans des syllabes adjacentes. Le dérivé ne semble *a priori* pas réparé d'un point de vue formel. C'est en faisant intervenir la sémantique associée à la suffixation en *-eur* que l'on détecte que le dérivé *avionneur*$_{\text{Nc}}$ a subi une réparation, de nature morphologique, sous l'effet des $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$ [5].

5. Dans le même ordre d'idée, Lignon et Plénat (2009) ont montré que, pour des référents d'égale notoriété, on trouve beaucoup plus d'*études raciniennes* que d'*études moliéresques*. Pour éviter la forme dysphonique /moljerjɛ̃/, qui contient deux pala-

(7) *avion*$_{\text{Nc}}$ > *avionneur*$_{\text{Nc}}$
/avjɔ̃/ > /avjɔnœr/ *vs* */avjɔnje/

Les $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$ conditionnent premièrement la taille du radical de la base utilisé dans le dérivé ($\mathscr{R}_{\text{base}}$'), et secondement la taille du dérivé. En dérivation, le $\mathscr{R}_{\text{base}}$' optimal est dissyllabique, afin d'en permettre l'identification dans un dérivé qui, lui, est optimalement trisyllabique (Plénat, 2009b, p. 48). Ces deux $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$ sanctionnent les radicaux trop longs ou trop courts : elles peuvent par exemple amener le locuteur/scripteur à tronquer le $\mathscr{R}_{\text{base}}$ ou l'orienter vers le choix d'un radical ou d'un affixe allomorphe. En (8a), le $\mathscr{R}_{\text{base}}$ est tronqué : la dernière rime de /re.ka.mje/ est supprimée. Le $\mathscr{R}_{\text{base}}$' est optimalement dissyllabique et le dérivé trisyllabique. Le dérivé (8a) est l'occasion de rappeler que les contraintes s'allient parfois pour faire privilégier la même forme. En tronquant $\mathscr{R}_{\text{base}}$ de (8a) les locuteurs respectent les $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$ et ils évitent aussi l'infraction aux $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$ provoquée par la succession de deux voyelles moyennes antérieures (/e/ et /ɛ/) dans */rekamjerɛsk/. C'est l'examen parallèle de dérivés comme (8b) qui montre qu'il y a effectivement un effet des $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$ en (8a). Si (8b) n'est pas tronqué, alors qu'il possède la même finale /je/ que (8a), c'est bien parce que la taille du $\mathscr{R}_{\text{base}}$' et la taille du dérivé sont des paramètres décisifs pour les locuteurs (Plénat, 1997, p. 173).

(8) a. *Récamier*$_{\text{Npr}}$ > *récamiesque*$_{\text{Adj}}$ (Plénat et Roché, 2003)
/re.ka.mje/ > /re.ka.mjɛsk/ *vs* */rekamjerɛsk/

b. *Daumier*$_{\text{Npr}}$ > *daumiéresque*$_{\text{Adj}}$
/do.mje/ > /do.mje.rɛsk/

Les $\mathscr{C}_{\text{SYLLABATION}}$ stipulent qu'une syllabe en français est, optimalement, pourvue d'une attaque consonantique, d'un noyau vocalique et dépourvue de coda et de constituant complexe. La $\mathscr{C}_{\text{ANTI-HIATIQUE}}$, est une des $\mathscr{C}_{\text{SYLLABATION}}$. Pour éviter un hiatus, les locuteurs/scripteurs peuvent notamment insérer une épenthèse entre le radical et le suffixe comme sous (9) (Plénat, 1997).

---

tales, les locuteurs utilisent *-esque* dans /moljerɛsk/. Cependant, ce choix est coûteux car il donne un dérivé avec deux voyelles moyennes antérieures, /e/ et /ɛ/, dans des syllabes adjacentes. On préfère donc la paraphrase *études sur Molière* pour respecter les $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$.

(9) *Hugo*$_{\text{Nc}}$ > *hugolesque*$_{\text{Adj}}$
/ygo/ > /ygolɛsk/ *vs* */ygoɛsk/

L'exemple (9) nous permet également d'introduire les contraintes lexicales. La présence de l'épenthèse s'explique par la $\mathscr{C}_{\text{ANTI-HIATIQUE}}$ mais sa nature par des contraintes lexicales. Si l'on a effectivement besoin d'une attaque, la nature de celle-ci, qui n'est pas l'épenthèse par défaut /t/ (Roché et Plénat, 2014), est conditionnée par l'existence d'*hugolâtre*$_{\text{Adj}}$, dans lequel le /l/ ne joue pas le rôle d'épenthèse mais fait partie de l'exposant (Plénat, 2011, p. 146). C'est ce modèle qui a engendré *hugolien*$_{\text{Adj}}$ /ygoljɛ̃/, *hugolisme*$_{\text{Nc}}$ /ygolism/ ou *hugolissime*$_{\text{Adj}}$ /ygolisim/. De manière générale, le lexique tend ainsi à remplacer les alternances rares par des alternances plus régulières, comme nous le montrons dans la prochaine section.

5.2.2.2 Contraintes lexicales

Les contraintes lexicales font en sorte que le dérivé soit le plus proche possible d'autres unités lexicales reliées sémantiquement et/ou formellement, i.e. proche des unités qui appartiennent à la même série dérivationnelle ou à la même famille dérivationnelle (cf. §3.5.1).

Les contraintes de série (désormais $\mathscr{C}_{\text{SÉRIE}}$) ont pour effet de privilégier la forme qui correspond dans le lexique aux alternances les plus fréquentes dans la même série. Par exemple, pour Roché (2008), la forme *flandricisme*$_{\text{Nc}}$, cf. (10a), résulte de la forte attraction de la série sous (10b) où chaque idiotisme présente la finale *-icisme*. Le dérivé *flandricisme*$_{\text{Nc}}$ viole les $\mathscr{C}_{\text{DISIMILATIVES}}$ car il présente deux fois la séquence /is/. Il viole aussi les $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$ puisque la séquence /is/ *-ic-* ne fait ni partie de la base, ni partie du suffixe. Pourtant, parmi les autres outputs possibles, **flandrisme*$_{\text{Nc}}$ ne viole ni les $\mathscr{C}_{\text{DISIMILATIVES}}$ ni les $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$ et **flamandisme*$_{\text{Nc}}$, qui emprunte le radical du gentilé *Flamand*$_{\text{Npr}}$, permet de respecter les $\mathscr{C}_{\text{DISIMILATIVES}}$, les $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$ et les $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$. Selon Roché (2008), *flandricisme*$_{\text{Nc}}$ fait partie de la série des idiotismes, dans lesquels *atticisme*$_{\text{Nc}}$ a d'abord servi de modèle. À sa suite, la large diffusion de *anglicisme*$_{\text{Nc}}$ a généré la création de nombreux dérivés en

-icisme venant concurrencer les formes en *-isme* existantes. Aujourd'hui, Roché (2008, p. 1851) signale que *walloniscisme*$_{\text{Nc}}$ et *bruxellicisme*$_{\text{Nc}}$ viennent concurrencer les dérivés existants *wallonisme*$_{\text{Nc}}$ et *bruxellisme*$_{\text{Nc}}$. Ils renforcent ainsi la cohésion lexicale de la série.

(10) a. *Flandres*$_{\text{Npr}}$ > *flandricisme*$_{\text{Nc}}$
/flɑ̃dr/ > /flɑ̃.dri.s͡is͡m/ *vs* */flɑ̃.drism/, */fla.mɑ̃.dism/

b. *atticisme*$_{\text{Nc}}$ /atisism/, *gallicisme*$_{\text{Nc}}$ /galisism/, *anglicisme*$_{\text{Nc}}$ /ɑ̃glisism/

Les contraintes de famille (désormais $\mathscr{C}_{\text{FAMILLE}}$) garantissent que le dérivé mobilise un radical déjà présent dans un ou plusieurs lexèmes de la même famille. Le dérivé *hégélianisme*$_{\text{Nc}}$, cf. (11a), a pour base *Hegel*$_{\text{Npr}}$, car il s'interprète comme la 'doctrine de Hegel'. Pourtant, ce dérivé utilise le radical de l'adjectif désanthroponymique *hégélien*$_{\text{Adj}}$ /egeljɛ̃/ (sous sa forme savante : /egeljan/), présent dans la famille dérivationnelle de *Hegel*$_{\text{Npr}}$ dont un extrait est donnée en (11b) (Roché, 2007). Cette substitution paradigmatique, consiste à choisir un autre radical que celui de la forme libre de la base. Ce choix vient renforcer la cohésion familiale. Pour ce dérivé, la substitution est également influencée par les $\mathscr{C}_{\text{SÉRIE}}$ car on trouve dans les noms d'idéologies construits sur anthroponymes un nombre conséquent de finales en *-ianisme*, sur le modèle de *christianisme*$_{\text{Nc}}$, cf. (11c). La plupart des formes de (11c) s'expliquent par le respect des $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$. Les formes évitées sont données en (11d) où les phonèmes qui provoquent l'infraction aux $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$ sont soulignés. Or, pour le nom de doctrine construit à partir d'*Hégel*, aucune $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$ n'empêche la concaténation de *-isme* /ism/ sur *Hégel* /egɛl/ : **hégélisme*$_{\text{Nc}}$ /egelism/. Ceci montre que la forme du dérivé *hégélianisme*$_{\text{Nc}}$ résulte assurément d'une influence de nature lexicale puisqu'elle n'est pas provoquée par le respect des $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$, contrairement aux formes de (11c).

(11) a. *Hégel*$_{\text{Npr}}$ > *hégelianisme*$_{\text{Nc}}$
/egɛl/ > /egeljanism/ *vs* */egelism/

b. Extrait de famille anthroponymique : *hégelien*$_{\text{Adj}}$ /egɛljɛ̃/, *hégelianiste*$_{\text{Nc}}$ /egeljanist/

c. Extrait de série anthroponymique : *christianisme*$_{\text{Nc}}$ /kristjanism/, *érastianisme*$_{\text{Nc}}$ /erastjanism/, *keynesianisme*$_{\text{Nc}}$ /kɛnezjanism/, *cartésianisme*$_{\text{Nc}}$ /kartezianism/

d. Formes évitées : **christisme*$_{\text{Nc}}$ /kristism/, **érastosisme*$_{\text{Nc}}$ /erastozism/, **keynesisme*$_{\text{Nc}}$ /kɛjnezism/ , **decartesisme*$_{\text{Nc}}$ /dekartezism/

5.2.3 Bilan

Un modèle à base de contraintes, tel que celui inspiré de OT pratiqué en morphologie, repose sur un principe indispensable à notre analyse : il est basé sur l'output. L'évaluation des contraintes s'effectue sur la ou les forme(s) désanthroponymique(s) contrairement à un modèle à base de règles fondé sur l'input.

Dans l'adaptation morphologique d'OT, les contraintes répondent à des ordonnancements idiosyncrasiques. Plus spécifiquement, comme les contraintes lexicales dépendent du bagage lexical du locuteur/scripteur, elles sont nécessairement idiosyncrasiques. De plus, les contraintes lexicales ne sont pas quantifiables car elles ne sont pas toujours binaires (i.e. enfreintes *vs* respectées). Un dérivé qui s'inscrit dans une série dérivationnelle ressemble *plus ou moins* aux autres formes de cette série. En comparaison avec les contraintes morphophonologiques, e.g. avec la $\mathscr{C}_{\text{ANTI-HIATIQUE}}$, on sait dire catégoriquement si oui ou non un dérivé présente un hiatus et enfreint ou non la $\mathscr{C}_{\text{ANTI-HIATIQUE}}$. En ce sens, les contraintes lexicales sont à considérer comme des gradients, contrairement à la majeure partie des contraintes morphophonologiques qui sont strictement binaires.

Les contraintes formelles et lexicales sont transgressables et ce principe associé à l'ordonnancement idiosyncrasique permettent d'expliquer l'existence de formes concurrentes. Chaque forme dérivée dépend alors de la sensibilité des locuteurs/scripteurs à l'une ou l'autre des contraintes que nous avons présentées. Dans de nombreux cas, des

formes concurrentes sont effectivement attestées. Cependant, elles présentent souvent des fréquences différentes dans notre corpus. Ainsi, même s'il n'est pas possible d'établir une hiérarchie valable quel que soit le désanthroponymique considéré, quel que soit le locuteur et quel que soit le contexte, les fréquences de types et d'occurrences nous permettent de montrer quelles sont les contraintes les plus respectées et quelles sont les contraintes les plus faibles. On peut considérer que plus une stratégie de réparation est mise en place pour respecter une contrainte, plus cette contrainte est forte chez beaucoup de locuteurs/scripteurs. Les contraintes que l'on situe dans la zone intermédiaire entre les contraintes fortes et faibles ont un comportement fluctuant et difficile à décrire. Nous verrons que, bien souvent, ces contraintes s'allient avec des contraintes fortes, ce qui vient en partie masquer leur manifestation (cf. Plénat, 1997 et exemple (8a) *supra*).

Sauf mention contraire, tous les calculs de fréquences utilisés pour l'analyse des contraintes morphophonologiques, sont effectués sur les désanthroponymiques suffixés[6] et converts (cf. Chapitre 4) soit un total de 3 813 types et 49 194 occurrences. Les formes résultant de composition, de préfixation, de mot-valisage ou d'autres procédés extragrammaticaux sont exclues de ces calculs fréquentiels. Deux raisons nous poussent à nous consacrer aux désanthroponymiques suffixés et converts. Premièrement, en français, les contraintes formelles, telles que nous les avons présentées, sont principalement établies à partir du lexique général suffixé (on peut tout de même trouver des travaux sur d'autres procédés comme Villoing, 2012a qui analyse les $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$ dans les composés). Deuxièmement, la composition, la préfixation, le mot-valisage ou les autres procédés extragrammaticaux sont des types de procédés pour lesquels les contraintes formelles ne sont pas tout à fait les mêmes que pour la suffixation et la conversion (e.g. Plénat, 1993, 2009b à propos des $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$ dans la siglaison en français ; e.g. Mattiello, 2013 à propos des contraintes dans les procédés extra-grammaticaux en anglais).

6. Ici *suffixé* signifie toute forme issue de l'adjonction d'un exposant à droite.

5.3 Objectifs

Pour déterminer les objectifs à atteindre dans ce chapitre, nous revenons d'abord sur les caractéristiques du NPP et sur sa structure en tant qu'unité (§5.3.1) : nous nous interrogeons sur les répercussions de l'existence des polyonymes sur notre analyse formelle. Puis, nous examinons les fréquences d'utilisation de chacun des types de polyonyme dans MONOPOLI (§5.3.2).

5.3.1 Spécificités des NPP

Les dérivés de nom propre n'ont pas fait l'objet d'une analyse formelle spécifique. L'étude de leur forme est souvent faite sur le modèle de ce qui se fait pour les autres catégories syntaxiques et plus précisément des noms communs. Par exemple, Roché (2010, p. 123) analyse la forme de dérivés des polyonymes *Aubry* et *Sarkozy* avec les dérivés de noms communs à finale vocalique.

Or, la spécificité des NPP est qu'ils disposent de plusieurs polyonymes, pouvant, chacun, *a priori*, servir de base aux désanthroponymiques. Comme nous l'avons signalé (cf. §3.6), la notion de base est effective à deux niveaux dans le lexique désanthroponymique. Le dérivé *bayrouiste*$_{\text{Adj/Nc}}$ est construit à partir du NPP *François Bayrou*, en utilisant le *nom de famille Bayrou*. Il y a donc deux niveaux de base morphologique : le NPP et le polyonyme utilisé.

La Figure 5.1 reprend la modélisation partielle de l'anthroponyme que nous avons proposée au Chapitre 3 et donne les valeurs de chaque dimension pour le NPP *François Bayrou*. Les polyonymes comme *Bayrou*, *François* ou *François Bayrou* ne sont pas des radicaux (cf. §3.4.2) mais chacun d'entre eux dispose d'une dimension formelle notée ($F_{\text{Polyonyme}}$) qui lui est propre. Elle correspond à ce que nous avons appelé $\mathscr{R}_{\text{base}}$ (cf. §5.1) [7]. Lors d'une dérivation de NPP, les locuteurs/scripteurs ont donc le choix entre plusieurs polyonymes : *a minima* un *nom de famille* (*Bayrou*), un *prénom* (*François*) et le *nom propre*

7. Nous considérons que les variantes $\mathscr{R}_{\text{base}}$' ne sont pas stockées mais générées en contexte.

complet (*François Bayrou*). Ce choix n'existe pas chez les noms communs ou autres catégories syntaxiques puisqu'il ne s'agit pas de choisir différents radicaux mais bien différentes bases polyonymiques (cf. Chapitre 3). Ces multiples possibilités formelles donnent lieu à une question supplémentaire par rapport à l'analyse formelle de dérivés du lexique général. En plus de devoir expliquer la construction de la forme d'un désanthronponyme à partir d'un polyonyme donné (i.e. comparer $\mathscr{R}_{\text{base}}$ à $\mathscr{R}_{\text{base}}$'), il nous faut également expliquer la sélection du polyonyme choisi, cf. (12).

(12) a. NPP $\rightarrowtail$ Polyonyme $\rightarrowtail$ $\text{F}_{\text{Polyonyme}}$ (= $\mathscr{R}_{\text{base}}$) $\rightarrowtail$ $\mathscr{R}_{\text{base}}$'

b. *François Bayrou* $\rightarrowtail$ Bayrou $\rightarrowtail$ /beru/ $\rightarrowtail$ /berut/ (e.g. dans *bayroutiste*)

François Bayrou			
(Polyonyme)	*Bayrou*	*François*	*François Bayrou*
($\text{F}_{\text{Polyonyme}}$)	/beru/	/frãswa/	/frãswberu/
(Catégorie)	Npr masc.		
(Sens)	François Bayrou		Homme politique, ancien Ministre, Maire de Pau,...

FIGURE 5.1 – Représentation minimale de *François Bayrou*

La construction verbale désanthroponymique à partir du NPP *Nadine Morano* donne plusieurs formes concurrentes, cf. (13) et (14). Ces exemples nous permettent de donner un aperçu de la spécificité de nos données vis-à-vis d'une analyse formelle à base de contraintes.

(13) a. Et la pauvre NKM qui fait tant d'efforts pour se **moranoiser**, elle refoule du goulot ? (*Nadine Morano*)

b. Merci Impat pour votre mélancolique évocation d'un passé maintenant dépassé sinon trépassé, mais avouer ce que vous fîtes en vos jeunes années insouciantes risque de vous **morannoniser**. (*Nadine Morano*)

c. **Moranodiser** : (V) traiter d'un sujet dans le but de manipuler en utilisant tous les moyens possibles afin d'obtenir une apparence de surface satisfaisante. (*Nadine Morano*)

d. Pour qu'ils arrêtent de **moranifier** ces vaillants soldats de la sarkozie triomphante. (*Nadine Morano*)

e. Au point que la bande à Ruquier a demandé samedi soir à Guaino s'il n'était pas en train de se « **moraniser** ». (*Nadine Morano*)

Chacune des formes de (13) respecte une ou plusieurs contraintes auxquelles les locuteurs/scripteurs sont inégalement sensibles.

- Le dérivé /mo.ra.no.iz(e)/ [8] (13a) respecte les $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$. Ce faisant, il enfreint, d'une part, les $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$ (le $\mathscr{R}_{\text{base}}$' est trisyllabique et le dérivé quadrisyllabique) et, d'autre part, la $\mathscr{C}_{\text{ANTI-HIATIQUE}}$ car il présente l'hiatus /oi/.
- En revanche, les dérivés /mo.ra.no.niz.(e)/ (13b) et /mo.ra.no.diz.(e)/ (13c) respectent la $\mathscr{C}_{\text{ANTI-HIATIQUE}}$. Ils contiennent, de fait, des épenthèses, respectivement /n/ et /d/, qui contreviennent aux $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$. Ils enfreignent aussi tous deux les $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$: ils sont quadrisyllabiques et, dans les deux cas, $\mathscr{R}_{\text{base}}$' fait trois syllabes. De plus, le respect de la $\mathscr{C}_{\text{ANTI-HIATIQUE}}$ sous (13b) entraîne une infraction aux $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$ puisque /mo.ra.no.niz.(e)/ contient deux /n/ dans des syllabes adjacentes.
- En (13d), le suffixe -*ifier*, concurrent de -*iser*, est sélectionné. Rappelons (cf. §4.6.3.1) que le choix de ce suffixe dissyllabique est plus rare selon Lignon (2013, p. 8) qui précise qu'il bénéficie d'une niche phonologique en s'appliquant de façon privilégiée sur des bases monosyllabiques ou contenant une sifflante (cf. aussi Bonami et Thuilier, 2019). La troncation de la base, qui permet de respecter la $\mathscr{C}_{\text{ANTI-HIATIQUE}}$ mais enfreint les $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$, ne permet de respecter qu'en partie seulement les $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$. La taille du $\mathscr{R}_{\text{base}}$' est optimale car il est dissyllabique /mo.ran/, mais le dérivé /mo.ra.ni.fi.(e)/ est quadrisyllabique.

8. Le -*er* /e/ de /mo.ra.niz.(e)/ n'est pas comptabilisé dans le décompte syllabique ou phonémique car il est la réalisation de la désinence flexionnelle de l'infinitif.

- Enfin, le dérivé de (13e), qui est le plus fréquent, respecte les contraintes de $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$, de $\mathscr{C}_{\text{SYLLABATION}}$ et enfreint les seules $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$.

L'analyse des dérivés de (13) montre que le jeu des contraintes entraîne une nécessité de réparation qui peut se manifester par une modification formelle du radical du polyonyme sélectionné (e.g. troncation, épenthèse). Mais, l'existence de plusieurs polyonymes disponibles démultiplie les possibilités offertes aux locuteurs/scripteurs puisque ceux-ci peuvent avoir recours à un autre polyonyme. Ils recourent au *nom complet* en (14a) et au *prénom* en (14b). Ces derniers peuvent également être réparés formellement. En (14a), le choix du *nom complet* dans /na.din.mo.ra.niz.(e)/conduit à enfreindre les $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$ bien que le radical du polyonyme soit tronqué dans le dérivé. Cette troncation permet, d'une part, d'éviter l'hiatus mais, d'autre part, déroge aux $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$. En (14b), le choix du *prénom Nadine* /na.din/ permet de respecter l'ensemble des contraintes morphophonologiques précitées [9]. Pourtant, cette forme issue du *prénom* est peu fréquente (nous reviendrons sur cela en §5.7.3).

(14) a. Polony/Ruquier ont trop raison quand ils disent « vous êtes en train de vous **nadinemoraniser** ». (*Nadine Morano*)

b. Il est en train de se **nadiniser**. (*Nadine Morano*)

En synthèse, pour respecter une contrainte, lors de la construction d'un dérivé, les locuteurs/scripteurs peuvent choisir parmi les stratégies réparatrices traditionnelles suivantes.

Les stratégies phonologiques sont celles qui modifient la forme du $\mathscr{R}_{\text{base}}$ dans le dérivé, par exemple, en insérant une épenthèse, en effectuant une troncation ou toute autre modification purement segmentale.

Les stratégies morphologiques permettent la sélection d'un affixe allomorphe ou un affixe concurrent (e.g. *avionneur*$_{\text{Nc}}$ *vs* **avionnier*$_{\text{Nc}}$ cf. §5.2.2.1).

9. La suppression du e graphique final du polyonyme est systématique devant un suffixe à initiale vocalique. Nous considérons qu'elle ne provoque pas une infraction à la $\mathscr{C}_{\text{F-GRAPHIE}}$, cf. §5.4.1.

Les stratégies lexicales reposent sur la sélection d'un radical d'un autre membre de la famille morphologique ou d'un radical savant. Nous utilisons le qualificatif *lexical* pour cette stratégie car nous suivons la définition *famille lexicale* de Hathout (2009, p. 38) (cf. §3.5.1). Cependant, M. Plénat ou M. Roché parlent ici de stratégie de nature *morphologique*. Cette considération dépend de ce que l'on considère comme appartenant à la composante formelle du lexème, notamment nominal : Plénat *et al.* (2008) et Roché (2010) considèrent que les radicaux savants nominaux sont enregistrés dans l'espace thématique du lexème. Pour cette raison, le qualificatif morphologique est approprié. Chez Hathout (2009), *fongique*$_{\text{Adj}}$ est dans la famille lexicale de *champignon*$_{\text{Nc}}$: le dérivé *fongicide*$_{\text{Adj/Nc}}$ /fɔ̃ʒisid/ emprunte donc son radical *fong-* /fɔ̃ʒ/ à un membre de sa famille lexicale. Quoiqu'il en soit, il semble que l'existence d'un radical savant pour un polyonyme ne se présente que très rarement [10] et les NPP de notre liste n'en possèdent pas. Le choix d'un autre polyonyme n'est pas une stratégie lexicale car ils ne sont pas au même niveau que les radicaux (savants ou non) et n'en sont pas des équivalents linguistiques comme nous l'avons démontré en §3.4.2.

La nature même de l'unité anthroponyme donne lieu à un dernier et nouveau type de stratégie réparatrice que nous qualifions de **dénominative**. Le choix d'un polyonyme en construction relève d'une stratégie dénominative car le locuteur/scripteur choisit, parmi les 3 à 6 dénominations possibles (i.e. les polyonymes), pour un même référent de NPP, celle qui fournit un radical qu'il juge optimal. Un des objectifs de ce chapitre est justement de déterminer ce qui rend optimale une forme polyonymique pour les locuteurs/scripteurs, autrement dit, de définir ce qui motive telle ou telle stratégie dénominative.

Les stratégies dénominatives conduisent à sélectionner un autre polyonyme parmi les 3 à 6 formes disponibles. Cette stratégie est

10. On peut ainsi citer *Descartes*$_{\text{Npr}}$ > *cartésien*$_{\text{Adj/Nc}}$ (du latin *Cartesius*), *Germain Nouveau*$_{\text{Npr}}$ > *novélien*$_{\text{Adj/Nc}}$ (du latin *novus*) ou *La bruyère* > *éricoïde*$_{\text{Adj}}$ (du grec *erikos* 'ayant la forme d'une bruyère' selon Dugas, 1982, p. 34). L'existence d'un corrélat latin du polyonyme (*Cartesius*) ou d'un nom commun latin/grec homomorphe au polyonyme (*éricoide*$_{\text{Adj}}$) semblent être des pré-requis à l'existence d'un radical savant.

propre à l'anthroponyme puisque c'est la seule unité qui dispose de cette particularité.

Signalons enfin que plusieurs stratégies peuvent être utilisées conjointement pour obtenir la forme la plus à même de satisfaire les tendances intériorisées par le locuteur concernant le lexique désanthroponymique.

5.3.2 Fréquences de sélection des polyonymes

Les Tableaux 5.2 et 5.3 donnent les pourcentages d'utilisation de chacun des polyonymes dans la construction de désanthroponymiques. Nous distinguons les NPP suivant leur structure interne, i.e. en différenciant ce que nous appelons les *NPP simples* et *complexes*. Ces deux listes sont données en Annexe C.1.

Les NPP simples sont ceux dont le *nom complet* est constitué d'un *prénom* simple ou composé [11] et d'un *nom de famille* simple, comme *Manuel Valls*, *Jean-Louis Borloo* ou encore *Christine Boutin*.

Les NPP complexes sont ceux dont le *nom complet* comprend un *prénom* simple ou composé et une particule ou un article grammaticalisé (*Dominique De Villepin*, *Jean-Marie Le Pen*), et/ou un *nom de famille* composé (*Daniel Cohn-Bendit*). Nous avons déjà remarqué (cf. §2.5.4.1) que cette structure complexe conditionne en partie le nombre de polyonymes disponibles. Les NPP complexes disposent potentiellement de plus de polyonymes que les autres NPP ce qui justifie de les traiter à part : ils ont notamment la particularité de posséder des sigles.

Dans le Tableau 5.2, les fréquences d'utilisation des polyonymes sont calculées sur des NPP simples. Ce tableau indique que l'utilisation du *nom de famille* en dérivation est le cas par défaut lorsque le NPP a une structure simple (87,15%). C'est aussi la forme la plus utilisée en tenant compte des fréquences d'occurrences (97,15%). En comparaison,

11. Parmi les NPP simples, certains donnent lieu à des sigles que nous avons identifiés après notre processus de génération de formes candidates et de collecte : notamment *JLM* (*Jean-Luc Mélenchon*), *JCC* (*Jean-Christophe Cambadélis*) et *JFC* (*Jean-François Copé*). Comme ces sigles n'ont pas été utilisés pour la génération des candidats (cf. Chapitre 2), ces NPP sont comptabilisés dans les NPP simples.

on construit respectivement 6,42% et 6,39% de types sur les *prénoms* et *noms complets*, mais leur fréquence d'utilisation relativement aux occurrences (1,59% et 1,26%) est beaucoup moins élevée : elle est divisée par 6. Ces formes sont majoritairement hapaxiques. Par exemple, les dérivés de (15a) et (15b) sont des hapax dans notre corpus.

(15) a. Je regarde à la TV, Patrick Balkany qui vient d'arriver sur le plateau de L. Ruquier avec une chemise rose et une cravate rose en lui disant que c'est pour lui faire honneur ! Et Ruquier de se trémousser pour forcer le trait et l'appeler : Mon **Patrickounet**. (*Patrick Balkany*)

b. Face à l'islam alain juppéiste ou **alain juppéique** telle est la question ? (*Alain Juppé*)

Polyonymes	Types		Occurrences		*Exemples*
NdF	87,19%	2 934	97,15%	41 282	*sarkoziste*
Prénom	6,42%	216	1,59%	677	*nadinien*
Nom complet	6,39%	215	1,26%	536	*ramayadesque*
Total	100%	3 365	100%	42 495	

TABLEAU 5.2 – Fréquences d'utilisation des polyonymes des NPP simples

Dans le Tableau 5.3, les calculs d'utilisation des différents polyonymes sont effectués sur les NPP complexes. La tendance majoritaire à sélectionner le *nom de famille* est moins remarquable lorsque le NPP a une structure complexe que lorsqu'il a une structure simple. Cependant, si l'on additionne les chiffres des *noms de famille* (avec ou sans particule), *1re* et *2de parties du NdF*, on arrive à 65,76% des types (80,84% des occurrences). Les différentes formes du *nom de famille* sont donc majoritaires. Elles sont suivi du *sigle* et du *prénom*, et enfin du *nom complet*. Trois autres chiffres amènent quelques commentaires.

- Les *sigles* présentent un écart important entre les deux types de fréquences : ils sont les bases de 17,86% des types mais apparaissent plutôt dans des formes hapaxiques puisqu'ils ne représentent que 5,78% des occurrences (e.g. *NKM* > $nkmeur_{\text{Adj/Nc}}$).

- Les *prénoms* sont deux fois plus utilisés pour les NPP complexes que pour les NPP simples (en considérant les types) et leur fréquence d'occurrences est, elle aussi, assez forte (cf. *infra* §5.7.4 et §5.8 pour une analyse de ce résultat).
- La *1re partie du NdF* des *noms de famille* composés est utilisée dans 10,04% des types mais dans 27,85% des occurrences de notre corpus. Cette fréquence d'occurrences forte est la conséquence de la famille polyonymique de dérivés issus du polyonyme *Giscard* de *Valéry Giscard d'Estaing* : ce polyonyme donne relativement peu de types différents – quelques uns sont donnés en (16) –, mais ils sont très fréquents sur la Toile. Par exemple, *giscardien*$_{\text{Adj/Nc}}$ totalise 991 occurrences dans notre corpus et Bing® y associe 8 300 pages à la date de notre collecte. À l'inverse, l'utilisation de la *2de partie du NdF* des *noms de famille* composés est plutôt occasionnelle (6,92% *vs* 1,27%).

(16) *giscarder*$_{\text{V}}$, *giscarderie*$_{\text{Nc}}$, *giscardesque*$_{\text{Adj}}$, *giscardette*$_{\text{Nc}}$, *giscardie*$_{\text{Nc}}$, *giscardien*$_{\text{Adj/Nc}}$, *giscardiser*$_{\text{V}}$, *giscardisme*$_{\text{Nc}}$

Polyonymes	Types		Occurrences		*Exemples*
NdF complet	35,94%	161	39,60%	2 653	*devillepinesque*
Prénom	13,62%	61	13,03%	873	*marinisme*
Nom complet	3,35%	15	0,34%	23	*marinelepenien*
NdF composé					
1re partie du NdF	10,04%	45	27,85%	1 866	*allioter*
2de partie du NdF	6,92%	31	1,27%	85	*belkacemite*
NdF à particule					
particule/article	-	-	-	-	-
2de partie du NdF	12,28%	55	12,12%	812	*drianesque*
Sigle	17,86%	80	5,78%	387	*nkmisation*
Total	100%	448	100%	6 699	

TABLEAU 5.3 – Fréquences d'utilisation des polyonymes des NPP complexes

En somme, pour les NPP simples comme pour les NPP complexes, le *nom de famille* est le polyonyme le plus utilisé en dérivation. D'ailleurs, tous les NPP sélectionnés pour notre étude donnent au moins un dérivé

qui mobilise le *nom de famille*[12] et c'est le seul polyonyme à présenter cette systématicité. Comme le choix du *nom de famille* semble être le cas par défaut, on peut se demander ce qui pousse les locuteurs/scripteurs à utiliser les autres polyonymes. On peut notamment supposer qu'il s'agit de stratégies de réparation dénominatives (cf. §5.3.1) mises en place pour respecter les contraintes de bonne formation. Cela suppose que les désanthroponymiques respectent les contraintes de bonne formation identifiées en morphologie. Il nous faut donc, en amont, vérifier si le choix du *nom de famille* permet quant à lui de respecter les contraintes formelles.

5.4 Respect des contraintes identifiées en morphologie

Les suppositions effectuées grâce aux fréquences des différents polyonymes en §5.3.2 conditionnent l'organisation de la suite du chapitre. Nous débutons notre analyse des contraintes par l'étude des désanthroponymiques issus du *nom de famille* afin de déterminer si ces dérivés respectent ou non les contraintes formelles (§5.4.1). Nous vérifions ensuite si l'emploi des autres polyonymes en dérivation peut être interprété comme une stratégie de réparation dénominative qui serait provoquée par l'infraction à une ou plusieurs contraintes dans la situation par défaut, i.e. lors de l'utilisation du *nom de famille* (§5.4.2). Puis, nous dressons un bilan intermédiaire sur le respect des contraintes formelles (§5.4.3) avant d'étudier les contraintes lexicales (§5.4.4). Le bilan en §5.5 parachève la section 5.4 et conclut sur l'impact des contraintes traditionnelles dans le lexique désanthroponymique.

12. Dans notre base, *Bernard Tapie* et *Chantal Jouanno* n'ont aucun dérivé sur le *nom de famille*. Cependant, une recherche Google® en date du 25 février 2021 donne 1 170 résultats pour `tapisme` (< *Bernard Tapie*) et 1 pour `jouannotesque` (< *Chantal Jouanno*). On peut faire l'hypothèse que les API utilisées pour la collecte (i.e. celles de Bing®, cf. §2.3.2.3) n'ont pas indexé ces pages ou qu'il s'agit de créations postérieures à notre date de collecte.

5.4.1 Respect des contraintes formelles dans les désanthroponymiques issus du *NdF*

Notre analyse formelle des désanthroponymiques construits sur le *nom de famille* respecte le plan suivant. Nous étudions le respect des $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$ (§5.4.1.1), puis les $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$ (§5.4.1.2), les $\mathscr{C}_{\text{SYLLABATION}}$ parmi lesquelles nous nous intéressons plus particulièrement à la $\mathscr{C}_{\text{ANTI-HIATIQUE}}$ (§5.4.1.3), les $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$ (§5.4.1.4), et dressons un bilan (§5.4.1.5).

5.4.1.1 $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$

Les $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$ concourent à faire correspondre la forme du polyonyme dans le dérivé à la forme libre de ce même polyonyme (cf. §5.2.2.1). Elles se divisent en la fidélité graphique ($\mathscr{C}_{\text{F-GRAPHIE}}$) et phonique ($\mathscr{C}_{\text{F-PHONIE}}$). La Figure 5.2 donne les pourcentages de respect à chacune des contraintes dans les dérivés du *nom de famille* (pour les NPP simples et complexes). Précisons que les haplologies respectent les $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$ car la séquence impliquée dans l'haplologie se retrouve à la fois dans la base et le suffixe (e.g. *Filipetti*$_{\text{Npr}}$ /filipɛti/ > *filipettisme*$_{\text{Nc}}$ /filipɛtism/). Nous considérons que la suppression du e graphique final du polyonyme, systématique devant un suffixe à initiale vocalique, ne provoque pas une infraction à la $\mathscr{C}_{\text{F-GRAPHIE}}$. Les formes comme *alliotmarisation*$_{\text{Nc}}$ /aljomarizasjɔ̃/ (< *Alliot-Marie*$_{\text{Npr}}$ /aljomari/), construites sans e graphique et avec une haplologie, respectent donc les $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$.

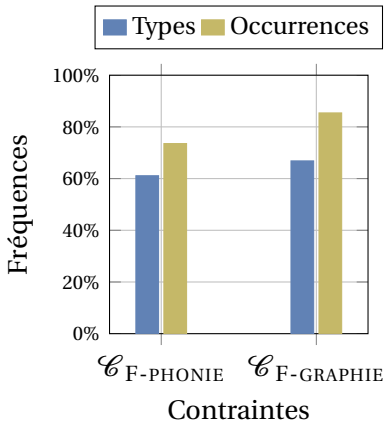

FIGURE 5.2 – Fréquences de respect aux $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$ dans les construits sur le *NdF*

La Figure 5.2 indique que les $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$ sont très largement respectées. Le respect à la $\mathscr{C}_{\text{F-GRAPHIE}}$ (à droite) est manifestement plus important que le respect à la $\mathscr{C}_{\text{F-PHONIE}}$. De plus, la fréquence des occurrences est supérieure à celle des types, ce qui montre que ce résultat n'est que pas le fait de formes hapaxiques.

Le Tableau 5.4, où nous croisons les valeurs, i.e. respect/infraction, des deux $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$, donne à voir qu'elles sont respectées conjointement dans plus de la moitié des désanthroponymiques (ligne B) et que les locuteurs/scripteurs préfèrent enfreindre la $\mathscr{C}_{\text{F-PHONIE}}$ pour respecter la graphie du polyonyme (comparer les lignes C et D). La ligne A indique que si 26,82% des types ne respectent pas la $\mathscr{C}_{\text{F-GRAPHIE}}$, ces formes sont très peu fréquentes puisqu'elles ne représentent que 9,61% des occurrences (notées Occ. dans le tableau).

	$\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$	Types	Occ.	Ex.
A	Infraction à $\mathscr{C}_{\text{F-GRAPHIE}}$ et à $\mathscr{C}_{\text{F-PHONIE}}$	26,82%	9,61%	(17a)
B	Respect de $\mathscr{C}_{\text{F-GRAPHIE}}$ et $\mathscr{C}_{\text{F-PHONIE}}$	54,76%	68,56%	(17b)
C	Respect de $\mathscr{C}_{\text{F-GRAPHIE}}$ infraction à $\mathscr{C}_{\text{F-PHONIE}}$	12,08%	16,84%	(17c)
D	Respect de $\mathscr{C}_{\text{F-PHONIE}}$ infraction à $\mathscr{C}_{\text{F-GRAPHIE}}$	6,34%	4,99%	(17d)
	Total	100%	100%	

TABLEAU 5.4 – Interactions entre les $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$ dans les désanthroponymiques construits sur le *nom de famille*

Les deux $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$ sont enfreintes en (17a) mais respectées en (17b). En (17c), le respect de la $\mathscr{C}_{\text{F-GRAPHIE}}$ provoque une infraction à la $\mathscr{C}_{\text{F-PHONIE}}$. En (17d), le respect de la $\mathscr{C}_{\text{F-PHONIE}}$ provoque une infraction à la $\mathscr{C}_{\text{F-GRAPHIE}}$.

(17) a. *Taubira*$_{\text{Npr}}$ > *taubiresque*$_{\text{Adj}}$
/tobira/ > /tobirɛsk/
Les effroyables conséquences de la justice **taubiresque**! (*Christiane Taubira*)

b. *Chirac*$_{\text{Npr}}$ > *chiracose*$_{\text{Nc}}$
/ʃirak/ > /ʃirakoz/
À moins qu'il ne soit aussi atteint de **chiracose**! (*Jacques Chirac*)

c. *Montebourg*$_{\text{Npr}}$ > *montebourgade*$_{\text{Nc}}$
/mɔ̃tbur/ > /mɔ̃tburgad/
Y aura-t-il quelqu'un pour écrire la **montebourgade**? (*Arnaud Montebourg*)

d. *Chirac*$_{\text{Npr}}$ > *chiraquien*$_{\text{Adj}}$
/ʃirak/ > /ʃirakjɛ̃/
Les « **chiraquiens** » mettent en place une campagne active et féroce. (*Jacques Chirac*)

Les Tableaux 5.5 et 5.6 nous permettent de préciser encore la façon dont les locuteurs/scripteurs appréhendent les $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$ puisqu'ils détaillent les variations du *nom de famille* (i.e. $\mathscr{R}_{\text{base}}$) dans le désanthroponymique en distinguant les cas où l'infraction est déclenchée par un ajout de phonèmes ou de graphèmes de ceux où il y a une suppression de matériel phonique ou graphique.

Variation phoniques	Types	Occ.	Exemple
Aucune	60,97%	73,57%	/ʒypeism/
Ajout de phonème(s)	32,96%	22,55%	/tobiratism/
Suppression de phonème(s)	5,91%	3,84%	/moranɛsk/
Suppression et ajout de phonème(s)	0,16%	0,03%	/beroljɛ̃/
Total	100%	100%	

TABLEAU 5.5 – Variations phoniques de $\mathscr{R}_{\text{base}}$' vis-à-vis de $\mathscr{R}_{\text{base}}$

Variation graphiques	Types	Occ.	Exemple
Aucune	66,72%	85,46%	peilloniste
Ajout de lettre(s)	27,21%	10,66%	darcossisme
Suppression de lettre(s)	5,91%	3,84%	taubirus
Suppression et ajout de lettre(s)	0,16%	0,03%	bayrolien
Total	100%	100%	

TABLEAU 5.6 – Variations graphiques du *NdF* dans le dérivé

Les Tableaux 5.5 et 5.6 montrent que les $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$ sont plus souvent enfreintes en ajoutant du matériel phonique ou graphique qu'en en retirant. On préfère ainsi ajouter une épenthèse (*Taubira*$_{\text{Npr}}$ /tobira/ > *taubiradien*$_{\text{Adj}}$ /tobiradjɛ̃/) ou utiliser une consonne latente (*Voynet*$_{\text{Npr}}$

/vwanɛ/ > *voynetiste*$_{\text{Nc}}$ /vwanɛtist/) plutôt que de tronquer la dernière rime du *nom de famille* (*Taubira*$_{\text{Npr}}$ /tobira/ > *taubirus*$_{\text{Npr}}$ /tobirys/). En d'autres termes, on privilégie la conservation de l'entièreté de la forme du *nom de famille*. Nous verrons dans la section suivante si ce résultat s'explique par la volonté de conserver intacte la forme du polyonyme ou si cela peut trouver son explication dans le respect des $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$.

Pour conclure, les $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$ sont satisfaites dans la majorité des désanthroponymiques issus du *nom de famille*. On peut penser que le maintien de la forme intégrale du polyonyme est primordiale pour les locuteurs/scripteurs parce qu'il y a majoritairement respect des $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$, et surtout de la $\mathscr{C}_{\text{F-GRAPHIE}}$. Les données de notre corpus sont issues de ressources écrites, ce qui explique sans doute le poids de la $\mathscr{C}_{\text{F-GRAPHIE}}$ car ces dérivés sont faits pour être lus (nous y revenons en §5.4.3). Il est important que le locuteur reconnaisse par l'écrit les NPP dont les dérivés sont issus, ce qui vient en partie expliquer cette pression importante.

5.4.1.2 $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$

Nous avons vu au §5.2.2.1 que la taille idéale en dérivation est de deux syllabes pour le $\mathscr{R}_{\text{base}}$', et de trois syllabes pour le dérivé. 55% de nos dérivés sont trisyllabiques avec un radical dissyllabique, cf. (18), ce qui semble respecter les $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$.

(18) *Bové*$_{\text{Npr}}$ > *bovéiste*$_{\text{Nc}}$
/bo.ve/ > /bo.ve.ist/
Je suis un "**bovéiste**" orphelin, alors... (*José Bové*)

Il ne faut pas surestimer ce résultat qui est lié à la nature des éléments qui composent notre corpus :

- la majorité des bases sont dissyllabiques (60%) [13],

13. *Aubry, Autain, Ayrault, Bachelot, Baroin, Bayrou, Bertrand, Besson, Borloo, Boutin, Bové, Buffet, Buisson, Chirac, Copé, Darcos, Dati, Delors, Désir, Douillet, Duflot, Fabius, Fillon, Gollnisch, Guéant, Hamon, Hollande, Hulot, Joly, Jospin, Jouanno, Juppé, Kouchner, Lagarde, Le Foll, Le Pen, Lefebvre, Macron, Mamère, Mégret, Montebourg, Pécresse, Peillon, Pellerin, Poutou, Rocard, Royal, Sapin, Seguin, Strauss-Kahn, Tapie, Touraine, Voynet, Wauquiez* sont dissyllabiques.

- la majorité des suffixes, qui sont par ailleurs parmi ceux les plus utilisés, sont monosyllabiques (54%) [14].

Comme nous venons de voir que sous l'effet de la $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$, notre corpus est majoritairement construit par concaténation, il n'y a donc rien de surprenant à obtenir un tel résultat. Les désanthroponymiques sont donc majoritairement, et pour ainsi dire naturellement, trisyllabiques. Or, si cet état de fait explique la tendance à construire des formes respectant les $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$, cela n'explique pas tout et ne montre pas si oui ou non les locuteurs sont sensibles aux $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$.

Afin de mesurer l'impact des $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$, nous devons tenir compte de la structure syllabique des $\mathscr{R}_{\text{base}}$. En effet, on peut s'attendre à des réactions différentes selon que le $\mathscr{R}_{\text{base}}$ se termine par une voyelle ou une consonne. Si le $\mathscr{R}_{\text{base}}$ a une finale consonantique, on s'attend à ce que le suffixe (majoritairement à initiale vocalique) soit simplement concaténé, ce qui permet de respecter à la fois les $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$ et la $\mathscr{C}_{\text{ANTI-HIATIQUE}}$. En revanche, avec une base à finale vocalique, plusieurs options existent : la concaténation, l'épenthèse et la troncation. Seules les deux premières permettent de ne pas affecter la taille de $\mathscr{R}_{\text{base}}$ dans le dérivé. Conséquemment, nous allons vérifier si la nature de la finale du $\mathscr{R}_{\text{base}}$ a un impact sur le choix du mode d'adjonction en corrélant cette information à la taille du $\mathscr{R}_{\text{base}}$.

La Figure 5.3 [15] est consacrée à la forme des désanthroponymiques construits sur des $\mathscr{R}_{\text{base}}$ à finale vocalique devant les suffixes à initiale vocalique. Les $\mathscr{R}_{\text{base}}$ avec des consonnes latentes sont exclus de ce calcul car nous avons vu que ces consonnes sont massivement conservées sous l'effet de la $\mathscr{C}_{\text{F-GRAPHIE}}$. Ajoutons que lorsqu'une consonne la-

14. Les séquences suffixales monosyllabiques sont : *-able, -ade, -age, -aire, -ais, -aise, -al, -ard, -arde, -âtre, -ax, -el, -er, -ère, -erie, -esque, -eté, -ette, -eur, -euse, -eux, -iaque, -ide, -ie, -ien, -ienne, -ier, -ière, -in, -ine, -ique, -ir, -iser, -isme, -iste, -ite, -ium, -ius, -ix, -o, -ois, -oise, -ose, -ote, -ou, -um, -us,-lâtre, -logue, -mètre, -pathe, -phage, -phile, -phobe, -scope, -sphère, -thèque, -thon.*

15. Ce calcul concerne les NPP : *Alain Juppé, Aurélie Filipetti, Bertrand Delanoé, Christian Estrosi, Christiane Taubira, Éva Joly, François Bayrou, Jean-François Copé, Jean-Louis Borloo, José Bové, Martine Aubry, Marylise Lebranchu, Michèle Alliot-Marie, Nadine Morano, Nicolas Sarkozy, Patrick Balkany, Philippe Poutou, Pierre Moscovici* et *Rachida Dati*. La Figure C.1 en annexe donne le même calcul effectué sur les occurrences.

tente est présente sur le *nom de famille*, celle-ci est utilisée dans 79,66% des types et c'est aussi la stratégie la plus fréquente (90,60% des occurrences). Pour la suite, nous nous servons des notations suivantes.

σ symbolise une syllabe.

N symbolise le nombre de syllabes de $\mathscr{R}_{\text{base}}$.

N(+*x*) donne le pourcentage de cas où $\mathscr{R}_{\text{base}}$' ≥ $\mathscr{R}_{\text{base}}$. Les parenthèses (+*x*) indiquent que l'ajout d'un ou plusieurs phonèmes *x* est facultatif [16].

N-1σ regroupe les dérivés où $\mathscr{R}_{\text{base}}$' < $\mathscr{R}_{\text{base}}$. $\mathscr{R}_{\text{base}}$' est systématiquement moins grand d'une syllabe puisque cette série de données regroupe les formes où la dernière rime est tronquée et celles ayant subi une haplologie.

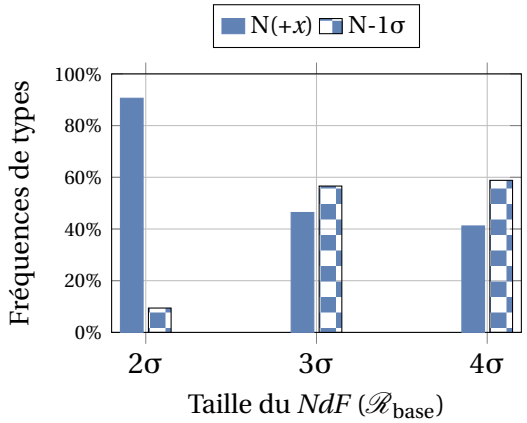

FIGURE 5.3 – Fréquences des tailles de $\mathscr{R}_{\text{base}}$' selon la taille de $\mathscr{R}_{\text{base}}$ excluant les polyonymes avec une consonne latente

La Figure 5.3 montre que les $\mathscr{R}_{\text{base}}$ < 3σ sont majoritairement construits par concaténation avec le suffixe et que la tendance évolue à partir de 3σ. À partir de 3σ, on privilégie la troncation ou l'haplologie (barres en damiers), e.g. (19).

(19) *Sarkozy*$_{\text{Npr}}$ > *sarkozien*$_{\text{Nc}}$ / *Taubira*$_{\text{Npr}}$ > *taubirois*$_{\text{Nc}}$
/sar.ko.zi/ > /sar.ko.zjɛ̃/ /to.bi.ra/ > /to.bi.rwa/

16. La série N(+*x*) regroupe les dérivés formés par concaténation ou qui présentent une dénasalisation, une voyelle thématique, une épenthèse ou encore une consonne latente.

> Oui, vous l'avez très clairement lu, vu (ou pas), nous avons découvert que le jeu cachait environ 35 GO de ces écoutes en anglais, en français, en allemand, en japonais, en coréen, en polonais, en russe, en **sarkozien** et en **taubirois**. (*Nicolas Sarkozy, Christiane Taubira*)

Au vu de ces chiffres, les $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$ semblent avoir un effet non négligeable, mais non totalement explicatif. Si la tendance s'inverse au delà de 2σ, on aurait pu s'attendre à ce que l'évolution des N-1σ soit plus remarquable chez les $\mathscr{R}_{\text{base}}$ de 4σ. On peut se demander si le choix de conserver ou non la taille de $\mathscr{R}_{\text{base}}$ ne dépend pas (également) de la nature du phonème vocalique final de $\mathscr{R}_{\text{base}}$ et du phonème initial du suffixe. Les Tableaux C.1 et C.2 en annexe précisent les tailles des désanthroponymiques selon la taille et le phonème final de $\mathscr{R}_{\text{base}}$. Ils indiquent les tendances suivantes.

- Les finales en /i/, /o/ et /u/ reflètent l'inclination générale de notre corpus. Les dissyllabes présentant ces finales sont majoritairement construits en conservant la finale vocalique. La tendance est moins nette pour les bases à finale /i/ du fait d'une haplologie fréquente avec les initiales des suffixes, mais cela ne contrevient pas à la $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$. En effet, comme nous l'avons dit, la voyelle impliquée dans l'haplologie peut appartenir à la fois à $\mathscr{R}_{\text{base}}$ et au suffixe. Les trisyllabes et plus sont majoritairement tronqués.
- Les finales en /a/ et /e/ ont un comportement sensiblement différent. Alors qu'on s'attend à ce que les bases de plus de 3 σ à finale vocalique soient tronquées, les trisyllabes à finale /a/ conservent leur finale dans le construit, bien que ces formes semblent peu utilisées puisque cette tendance ne se retrouve pas dans les occurrences. De même, les quadrisyllabes à finale /e/ sont généralement dérivés à l'aide d'une épenthèse, ce qui contrevient aux $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$. Cependant, toutes ces formes sont issues du NPP *Délanoé*, qui présente un hiatus en finale. Supprimer la dernière voyelle entrainerait un hiatus (*delanoiste* /dølanoist/), et supprimer les deux dernières voyelles serait une infraction trop importante aux $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$.

La nature des phonèmes de $\mathscr{R}_{\text{base}}$ et des suffixes, mais sans doute

aussi la structure du $\mathscr{R}_{\text{base}}$, ont un impact sur la stratégie adoptée et donc sur la taille $\mathscr{R}_{\text{base}}$'[17].

En somme, on observe que les $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$ exercent une influence sur la forme des dérivés construits sur le *nom de famille*, visible à partir de 3σ. Cependant, le respect de ces contraintes semble moins primordial que la conservation de la forme du polyonyme dans le dérivé puisque 40% des dérivés construits sur des bases de 4σ à finale vocalique préservent tout de même la taille de cette base dans le dérivé (cf. Figure 5.3).

5.4.1.3 $\mathscr{C}_{\text{ANTI-HIATIQUE}}$

Nous venons de voir que plusieurs solutions sont disponibles de façon à éviter un hiatus dans le construit, tout en respectant les $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$: pour les bases à finale vocalique graphique, cela peut être la troncation ou l'épenthèse. Or, parmi les *NdF* dont le $\mathscr{R}_{\text{base}}$ présente une finale vocalique (graphique et phonique), 27,20% (soit 32,47% des occurrences) d'entre eux construisent un dérivé présentant un hiatus et donc une infraction à la $\mathscr{C}_{\text{ANTI-HIATIQUE}}$, cf. (20).

(20) *Taubira*$_{\text{Npr}}$ > *taubiraesque*$_{\text{Adj}}$
/tobira/ > /tobira͡ɛsk/
[...] j'ai bien peur que la loi justice franc maçonne **taubiraesque** hollandesque va passer... (*Christiane Taubira*)

Les Tableaux 5.7 et 5.8 donnent les fréquences des stratégies formelles pour les *noms de famille* à finale vocalique devant les suffixes à initiale vocalique selon la taille de $\mathscr{R}_{\text{base}}$. Ils permettent notamment de distinguer les fréquences d'*épenthèse* et de *concaténation*, ce que nous n'avons pas fait jusqu'alors (en §5.4.1.2 les deux sont sous la série N(+*x*)).

17. Cependant, il est possible de dissocier l'effet de la nature des phonèmes de celui des $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$. Effectivement, si le $\mathscr{R}_{\text{base}}$ en /i/ est dissyllabique, on ne privilégie plus systématiquement l'haplologie (42,22% des occurrences). Cela laisse entendre que les $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$ ont un effet, indépendant de la nature du phonème final de $\mathscr{R}_{\text{base}}$.

	Taille de $\mathscr{R}_{\text{base}}$				
Stratégies	2σ	3σ	4σ	Total	Hiatus
Concaténation	39,34%	15,05%	32,35%	27,20%	*oui*
Épenthèse	51,15%	31,35%	8,82%	39,36%	*non*
Troncation	1,64%	36,05%	0%	18,24%	*non*
Haplologie	7,87%	17,55%	58,82%	15,20%	*non*
Total	100%	100%	100%	100%	

TABLEAU 5.7 – Fréquences de types des stratégies formelles pour les *NdF* à finale vocalique devant les suffixes à initiale vocalique selon la taille de $\mathscr{R}_{\text{base}}$

	Taille de $\mathscr{R}_{\text{base}}$				
Stratégies	2σ	3σ	4σ	Total	Hiatus
Concaténation	75,14%	4,43%	25,81%	32,49%	*oui*
Épenthèse	17%	5,58%	7,74%	10,09%	*non*
Troncation	1,20%	31,68%	0%	19,05%	*non*
Haplologie	6,66%	58,31%	66,45%	38,37%	*non*
Total	100%	100%	100%	100%	

TABLEAU 5.8 – Fréquences d'occurrences des stratégies formelles pour les *NdF* à finale vocalique devant les suffixes à initiale vocalique selon la taille de $\mathscr{R}_{\text{base}}$

Dans les cas de bases à finale vocalique graphique, la construction d'un dérivé se fait en évitant l'hiatus dans près de 70% des cas, à l'aide de différentes réparations dont la distribution est fonction de la taille de $\mathscr{R}_{\text{base}}$. La $\mathscr{C}_{\text{ANTI-HIATIQUE}}$ s'allie avec les $\mathscr{C}_{\text{FIDELITÉ}}$ pour conserver l'entièreté du $\mathscr{R}_{\text{base}}$ quand celui-ci fait moins de 3σ, d'où les taux élevés d'épenthèses (qui permettent de satisfaire les $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$ et la $\mathscr{C}_{\text{ANTI-HIATIQUE}}$) et de concaténations (qui n'enfreignent que la $\mathscr{C}_{\text{ANTI-HIATIQUE}}$). À partir de 3σ, la troncation prédomine (pour respecter la $\mathscr{C}_{\text{ANTI-HIATIQUE}}$ et les $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$), cf. (21). On peut conclure que le choix des modes d'adjonction pour respecter la $\mathscr{C}_{\text{ANTI-HIATIQUE}}$ est conditionné par la taille de $\mathscr{R}_{\text{base}}$.

(21) *Sarkozy*$_{\text{Npr}}$ > *Sarkozounet*$_{\text{Npr}}$
/sarkozi/ > /sarkozunɛ/
Peut-être même qu'il a reçu quelque menue monnaie de la part de Sarkozy pour affirmer son opinion haut et fort, et ainsi influencer

> des milliers de moutons aveugles qui vont suivre notre ami jauni en allant voter pour **sarkozounet**. (*Nicolas Sarkozy*)

Les chiffres des épenthèses des Tableaux 5.7 et 5.8 méritent quelques commentaires. Les épenthèses représentent 39,36% des stratégies pour construire les types, mais elles sont peu représentées dans les occurrences (10,09%). Si les locuteurs/scripteurs choisissent une épenthèse, c'est majoritairement dans des formes occasionnalistiques, et 47,05% de ces désanthroponymiques épenthésés sont d'ailleurs des hapax, comme ceux de (22). Ce pourcentage massif, et les doublons synonymes non homomorphes de formes épenthésées, dont (22) représente un échantillon, sont la preuve de l'incertitude des locuteurs/scripteurs quant au choix de la consonne épenthétique. Si la consonne par défaut pour les épenthèse est bien le /t/ (Roché et Plénat, 2014), (22) illustre d'autres stratégies. La forme de (22a), présente une consonne épenthétique peu fréquente (/l/). La nature de cette consonne peut avoir été influencée par un effet de la série en *-alisme* créés sur le radical adjectival en *-al*/*-el* (e.g. *personnalisme*$_{\text{Nc}}$, *essentialisme*$_{\text{Nc}}$, cf. Roché, 2007, p. 46). Parfois, il n'existe pas de modèle sériel qui permette de sélectionner une épenthèse, cf. (22b). Ainsi, et à l'inverse d'une haplologie, l'insertion d'une épenthèse est un choix qui peut être couteux pour les locuteurs/scripteurs qui doivent parfois choisir une attaque derrière une voyelle finale peu fréquente en français comme /a/ et /o/ [18] et/ou pour laquelle il n'existe pas (ou peu) de modèles (voir à ce propos l'analyse de *bamboulesque*$_{\text{Adj}}$ de Plénat, 2009a ou Plénat et Roché, 2012, p. 1375). Nous reparlons du choix des épenthèses lors de l'analyse des $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$ en §5.4.1.4.

(22) a. *Taubira*$_{\text{Npr}}$ > *taubiral̲isme*$_{\text{Nc}}$
/tobira/ > /tobiral̲ism/
Manipulation politique ? **Taubiralisme** ? (*Christiane Taubira*)

b. *Taubiradisme*$_{\text{Npr}}$ > *taubirad̲isme*$_{\text{Nc}}$
/tobira/ > /tobirad̲ism/

18. /a/ et /o/ sont assez rares comme finales en français : elles représentent respectivement 0,69% et 1,60% des finales des substantifs de *Lexique 3*. Ce calcul est effectué sur un total de 11 458 noms. *Lexique 3* est accessible en ligne : `http://www.lexique.org/`.

> Qui à longueur de semaines, de mois, d'années s'est complu, se complaît dans le dénigrement, la repentance, la stigmatisation, l'amalgame, la caricature, la bien-pensance liberticide, le **Taubiradisme**? (*Christiane Taubira*)

Pour conclure, nous avons montré que si la $\mathscr{C}_{\text{ANTI-HIATIQUE}}$ est assez bien respectée parmi les contraintes formelles (7 hiatus sur 10 sont évités) c'est parce que la $\mathscr{C}_{\text{ANTI-HIATIQUE}}$ s'allie avec des contraintes assez fortes. L'hiatus est évité indirectement car la $\mathscr{C}_{\text{ANTI-HIATIQUE}}$ s'allie souvent avec les $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$ et aussi avec les $\mathscr{C}_{\text{FIDELITÉ}}$. L'essentiel est que la base soit conservée dans son intégralité, ce que permettent l'haplologie et l'épenthèse tout en évitant l'hiatus.

5.4.1.4 $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$

Les $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$ sont enfreintes si deux phonèmes identiques ou proches se retrouvent dans la même syllabe ou dans deux syllabes adjacentes lors de la construction du dérivé (Plénat, 2011). Afin de mesurer l'impact des $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$, nous avons calculé la fréquence, notée $\mathbb{D}_{\text{i}}$, de cas où un dérivé présente deux phonèmes identiques ou proches dans la même syllabe ou dans des syllabes consécutives. Bien qu'il existe de la variation pour la prononciation de certains d'entre eux (e.g. *Bayrou* se prononce tantôt /bajru/ tantôt /beru/), ces cas sont marginaux et n'impactent pas nos résultats. Nous avons calculé deux scores de dissimilation $\mathbb{D}_{\text{i}}1$ et $\mathbb{D}_{\text{i}}2$. Le calcul de fréquence d'infraction $\mathbb{D}_{\text{i}}1$ est effectué sur les phonèmes identiques [19]. Pour calculer le score $\mathbb{D}_{\text{i}}2$, nous considérons les phonèmes identiques ainsi que les phonèmes proches suivants (nous justifions de nos choix ci-après) :

- les couples de voyelles /ɑ̃/ ~ /a/ , /ɔ̃/ ~ /o/, /ɛ̃/ ~ /i/ opposées par la nasalité,
- les couples de consonnes /p/ ~ /b/, /t/ ~ /d/, /k/ ~ /g/, /f/ ~ /v/, /s/ ~ /z/, /ʃ/ ~ /ʒ/ opposées par la sonorité,

19. Les voyelles à double timbre /e/ ~ /ɛ/, /ø/ ~ /œ/ et /o/ ~ /ɔ/, /a/ ~ /ɑ/ et /ɛ̃/ ~ /œ̃/ ont été neutralisées car leur réalisation peut être conditionnée par le contexte phonologique et qu'elles fluctuent selon les variétés régionales de français (Martinet, 1945, Pooley et Kasstan, 2016). Certaines de ces oppositions vocaliques (notamment /a/ ~ /ɑ/ et /ɛ̃/ ~ /œ̃/) ont un très faible rendement et cette opposition est perdue pour de nombreux locuteurs.

- les nasales /m/ ~ /n/[20] opposées par leur lieu d'articulation.

Parmi l'ensemble des oppositions de traits existantes en français, nous n'avons tenu compte que de ces consonnes car elles présentent des alternances fréquentes dans certaines situations distributionnelles, e.g. (23a). Elles sont aussi remarquables (pour certaines) de par leur proximité morphologique, dans le sens où on les retrouve fréquemment dans des paires flexionnelles de mots-formes appartenant au même lexème ou en dérivation dans des paires *base* > *dérivé*, e.g. (23b). Enfin, comme les consonnes sélectionnées, les couples de voyelle orale/voyelle nasale neutralisées dans $\mathbb{D}_i2$ présentent une forte proximité morphologique, e.g. (23c).

(23) Alternances distributionnelles et proximité morphologique

a. *prendre* /prɛ̃dr/ ~ *prend-il* /prɛ̃til/, *je suis* /ʒəsɥi/ ~ *j'suis* /ʃɥi/

b. *veuf*$_{\text{Adj}}$ /vœf/ > *veuvage*$_{\text{Nc}}$ /vøvaʒ/

c. *paysan*$_{\text{Nc}}$ /peizɑ̃/ > *paysannerie*$_{\text{Nc}}$ /peizanri/
fin$_{\text{Adj}}$ /fɛ̃/ > *finesse*$_{\text{Nc}}$ /finɛs/
bon$_{\text{Adj}}$ /bɔ̃/ > *bonnement*$_{\text{Adv}}$ /bɔnmɑ̃/

Pour vérifier l'effet des $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$ nous avons neutralisé assez peu d'oppositions pour $\mathbb{D}_i2$. Il pourrait être intéressant de calculer, par exemple, les fréquences d'infraction en neutralisant les consonnes qui sont proches en terme de mode d'articulation, comme /t/ et /s/, qui partagent leur lieu d'articulation, mais la première est plosive quand la seconde est fricative. Ce travail pourrait aussi être complété par un examen propre à chaque patron morphologique étudié au Chapitre 4. Néanmoins, notre objectif ici est d'indiquer des tendances de respect ou d'infraction aux $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$ et nos calculs nous permettent d'atteindre cet objectif, comme nous allons le voir maintenant.

Pour vérifier combien les $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$ influent sur les choix des locuteurs/scripteurs, nous comparons $\mathbb{D}_i1$ et $\mathbb{D}_i2$ calculés dans notre corpus à des pourcentages *fictifs*. Ils représentent le pourcentage d'infrac-

20. Nous avons laissé /ɲ/ de côté en considérant qu'il peut s'agir de /n/ + /j/. De même, /ŋ/, qui n'est pas toujours considéré comme un phonème du français est absent de notre corpus.

tion à ces contraintes dans une autre base de données que nous appelons dans la suite la *base synthétique*.

La base synthétique est une base fictive composée des mêmes $\mathscr{R}_{\text{base}}$ de NPP que MONOPOLI et des mêmes procédés, mais les désanthroponymiques y sont construits uniquement par concaténation. Par exemple, notre corpus contient 29 occurrences en *-iste* construites sur le polyonyme *Taubira*. Ces 29 occurrences sont la réalisation de 4 types formellement différents *taubiraiste*$_{\text{Adj/Nc}}$ /tobira-ist/, *taubiratiste*$_{\text{Adj/Nc}}$ /tobira-t-ist/, *taubirassiste*$_{\text{Adj/Nc}}$ /tobira-s-ist/ et *taubiriste*$_{\text{Adj/Nc}}$ /tobir-ist/. La base synthétique contient également 29 désanthroponymiques en *-iste* construits sur *Taubira* mais tous résultent d'une concaténation. De fait, les calculs effectués sur cette base sont relatifs à des occurrences, ce qui nous permet de prendre en compte les choix des locuteurs et les fréquences auxquelles les locuteurs ont effectué ces choix. Dans la base synthétique, nous distinguons la concaténation selon qu'elle a lieu à partir de la forme phonique du polyonyme ou de sa forme graphique. Le polyonyme *Bachelot* /baʃlo/ concaténé au suffixe *-iste* /ist/ crée un hiatus lors d'une concaténation phonique (/baʃloist/) mais pas lors d'une concaténation graphique (/baʃlotist/).

Les calculs de $\mathbb{D}_i1$ et $\mathbb{D}_i2$ et la comparaison avec les fréquences d'infraction aux $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$ dans la base synthétique sont donnés dans le Tableau 5.9 [21].

	$\mathbb{D}_i1$	$\mathbb{D}_i2$
MONOPOLI	17,14%	30,83%
Base synthétique		
Concaténation phonique	21,42%	31,22%
Concaténation graphique	21,80%	32,55%

TABLEAU 5.9 – Fréquences d'infractions aux $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$ dans les dérivés du *NdF* : comparaison de MONOPOLI et de la base synthétique

21. Calculés sur les types, les scores de dissimilation $\mathbb{D}_i1$ et $\mathbb{D}_i2$ sont respectivement de 22,30% et 31,77%.

MONOPOLI présente des pourcentages d'infraction aux $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$ assez proches de ceux de la base synthétique. Cette proximité est attendue étant donné les pourcentages de respect aux $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$. Visiblement, les locuteurs/scripteurs ne cherchent pas massivement à éviter la répétition de phonèmes identiques ou proches, et ce, au profit de la conservation du *nom de famille*. Pourtant, plusieurs stratégies sont disponibles afin d'éviter la co-occurrence de phonèmes similaires. Certaines d'entre elles sont purement formelles (la troncation, l'épenthèse, l'insertion d'un interfixe) et dépendent d'autres contraintes comme nous l'avons vu (les $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$ ou les $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$, qui sont particulièrement remarquables dans nos données). D'autres sont morphologiques, comme l'utilisation d'un suffixe concurrent. Dans le cas qui nous occupe, deux suffixes semblent pouvoir aisément entrer en concurrence : les suffixes *-iste* et *-ien*.

Les suffixes *-iste* et *-ien* ont été identifiés comme de potentiels concurrents pour construire des adjectifs relationnels sur base anthroponymique (Lignon et Plénat, 2009). On trouve aussi des noms de partisans construits à l'aide de ces deux suffixes (Lignon et Namer, 2018). Il serait donc possible d'utiliser l'un de ces suffixes quand l'autre est inconvenant d'un point de vue phonologique. Or, on peut constater, notamment en (24), que ce choix n'est pas fait, ou pas systématiquement. Dans (24), nous trouvons une rafale de désanthroponymiques, présentant différentes formes affixales : *-iste*, *-ien*, *-eur* et *-ois*. *-iste* est la forme par défaut mais *-ien* peut facilement s'y substituer. Or, parmi les dérivés, 3 construits en *-iste* (en gras) enfreignent les $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$, ce qui n'aurait pas été le cas avec l'utilisation de *-ien*. Si la forme *kosciusko-morizetien* est peut-être évitée du fait de la difficulté à gérer l'assibilation du /t/ devant *-ien*, rien n'empêchait les formes *sarkozien* et *vallsien*[22].

(24) Désormais, chez les républicains, on est **sarkoziste**, juppéiste, fillionien, mairiste, coppéiste, **kosciusko-morizetiste** à droite et hollandiste, vallseur, ô pardon, **vallsiste**, montebourgeois […] (*Nicolas Sarkozy*, *Nathalie Kosciusko-Morizet*, *Manuel Valls*)

Plus étonnamment *a priori*, on constate que le choix des épen-

22. Les formes en *-eur* et *-ois* s'expliquent par attraction homonymique, cf. §4.6.2.1.

thèses[23] enfreint souvent les $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$. En effet, selon le Tableau 5.10 *infra*, la répétition de la dernière consonne de la base ou de la consonne présente dans le suffixe est loin d'être négligeable dans les cas de construits à l'aide d'épenthèses. Dans 14% des cas on réduplique la consonne de la dernière syllabe de $\mathscr{R}_{\text{base}}$, e.g. (25). Dans 9,87% des cas la consonne choisie est présente dans le suffixe.

(25) a. *Morano*$_{\text{Npr}}$ > *moranoniste*$_{\text{Nc}}$
/morano/ > /mora͟no͟nist/
Je pense que grosse **moranoniste** simiesque est assez à propos. (*Nadine Morano*)

b. *Taubira*$_{\text{Npr}}$ > *taubirarie*$_{\text{Npr}}$
/tobira/ > /tobi͟ra͟ri/
Mais où sommes-nous? En France? Au pays vallsie? Ou hollandie, ou **taubirarie**? (*Christiane Taubira*)

c. *Poutou*$_{\text{Npr}}$ > *poutoutiste*$_{\text{Adj}}$
/putu/ > /pu͟tu͟is͟t͟/
Philippe Poutou passe bien dans les milieux pour la liberté du net (encore cette horrible déclaration ouvriériste **poutoutiste** des archéo-trotskystes). (*Philippe Poutou*)

	Types	Occ.	Exemples	Transcriptions
Polyonyme	13,92%	14%	*taubirarien*	/tobi͟ra͟rjɛ̃/
Suffixe	9,87%	18,60%	*bayroutette*	/beruţɛţ/

TABLEAU 5.10 – Similarité entre les consonnes épenthétiques et les consonnes du $\mathscr{R}_{\text{base}}$ ou du suffixe

La tendance à la sélection d'épenthèses réduplicatives est déjà signalée par Plénat et Roché (2012, p. 1384) qui précisent qu'elles « sont sans doute mieux représentées qu'on ne le croit en français » (e.g. *vendredidesque*$_{\text{Adj}}$ /vãdrədidɛsk/). Pour les auteurs, en l'absence d'une finale consonantique, le locuteur/scripteur va chercher et sélectionner

23. Dans notre corpus, il y a 414 types et 1 047 occurrences épenthésés. Les consonnes épenthétiques sont /s/, /d/, /l/,/r/, /n/, /z/, /t/. /t/, qui est la consonne épenthétique par défaut en français (Roché et Plénat, 2014), est la plus fréquente dans notre corpus. La Figure C.2 en annexe présente le pourcentage de chaque consonne épenthétique.

une consonne au plus près, i.e. soit dans le $\mathscr{R}_{\text{base}}$ soit dans le suffixe. Nos données viennent confirmer cette particularité et, plus spécifiquement, nos chiffres semblent indiquer une préférence pour la sélection d'une consonne présente dans le suffixe. Dans 9,87% des cas le locuteur/scripteur choisit une consonne qui est déjà présente dans le suffixe. Cette consonne est très souvent /t/, (suivie de /n/) ce qui peut s'expliquer de deux façons. D'une part, /t/ est la consonne épenthétique par défaut en français et, d'autre part, la tendance à la réduplication pousse à aller chercher un /t/ s'il est présent dans le suffixe ce qui est souvent le cas dans notre corpus[24]. 21% des suffixes comportent /t/ et, parmi-eux, *-iste* et *-itude* qui sont utilisés fréquemment[25]. En d'autres termes, la tentation est grande pour les locuteurs/scripteurs de faire la réduplication avec cette consonne, puisque c'est la consonne par défaut en français. Quoi qu'il en soit, cette tendance phonologique à la réduplication contrevient au principe dissimilatif.

On peut faire un lien entre l'infraction aux $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$ et le statut énonciatif des désanthroponymiques. Une des particularités de ces dérivés est également d'être des occasionnalismes (cf. §2.2.2) et de servir à des jeux ou à des figures de style comme en (25b) et (25c) où l'on trouve deux rafales dont nous avons souligné les membres (cf. §4.4.1). Les infractions aux $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$ ne concernent pas que des formes occasionnelles. Toutefois, il est indéniable que le non respect des $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$ renforce l'aspect ludique et/ou grotesque de certains occasionnalismes. L'infraction aux $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$, comme à d'autres contraintes formelles, peut être utilisée pour servir les desseins discursifs ou les objectifs énonciatifs du locuteur/scripteur. En tout état de cause, les $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$, à l'œuvre dans le lexique général, ne sont pas opératoires dans les dérivés de NPP alors même que toutes les stratégies identifiées en §5.2.2.1 sont disponibles pour éviter la dysphonie, et que les NPP disposent de plusieurs polyonymes qui sont des possibilités de réparation supplémen-

24. Le /t/ est privilégié quelle que soit la voyelle finale sauf si $\mathscr{R}_{\text{base}}$ se termine par /i/. Dans ce cas, /n/ et /z/ l'emportent et cela s'explique principalement grâce au phénomène de réduplication, e.g. *Balkany*$_{\text{Npr}}$ donne *balkanynie*$_{\text{Npr}}$ et *Sarkozy*$_{\text{Npr}}$ donne *sarkozysable*$_{\text{Adj}}$.

25. Dans MONOPOLI, *-itude* est présent dans 50 types et 317 occurrences, et *-iste* dans 323 types et 8 041 occurrences.

taires.

Pour conclure, les locuteurs/scripteurs ne cherchent pas à éviter la succession de phonèmes identiques et donc à respecter les $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$. Elles ont donc peu de poids lors d'une création désanthroponymique contrairement à ce qui a été montré dans le lexique général (Plénat, 2011, Plénat *et al.*, 2002).

5.4.1.5 Bilan

Nous avons montré en §5.3.2 que parmi l'ensemble des polyonymes disponibles pour un même NPP, les locuteurs/scripteurs sélectionnent majoritairement le *nom de famille*. Les travaux existants en morphologie ont fait état de nombreuses contraintes formelles à l'œuvre dans la construction des dérivés ainsi que des stratégies adoptées pour les respecter (cf. §5.2.2). La sélection d'un autre polyonyme, qui donne un autre radical, est une stratégie dénominative propre aux NPP et induite par la structure de l'unité anthroponyme que nous avons définie (cf. §5.3.1). Nous pouvons donc supposer que, puisque les locuteurs/scripteurs sélectionnent le *nom de famille* plutôt qu'un autre, c'est parce que sa forme satisfait les contraintes de bonne formation. Or, visiblement, cette satisfaction est loin d'être systématique dans le lexique désanthroponymique. L'analyse formelle des dérivés à partir des *noms de famille* de notre corpus a permis d'obtenir les résultats suivants.

Les $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$ sont très importantes dans les dérivés issus des *noms de famille*. La $\mathscr{C}_{\text{F-GRAPHIE}}$ est manifestement plus respectée que $\mathscr{C}_{\text{F-PHONIE}}$ ce qui s'explique sans doute parce que nos données sont issues de ressources écrites. De fait, ce n'est pas une contrainte morphophonologique qui prédomine mais une contrainte de nature graphique. Ceci justifie les nombreuses infractions aux contraintes morphophonologiques classiques. Par exemple, le respect de la $\mathscr{C}_{\text{F-GRAPHIE}}$ provoque une infraction à la $\mathscr{C}_{\text{ANTI-HIATIQUE}}$, et accessoirement aux $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$, en (26).

(26) *Taubira*$_{\text{Npr}}$ > *taubiraisme*$_{\text{Nc}}$
/to.bi.ra/ > /to.bi.ra.ism/
Angle mort de la pensée critique l'aîle gauche du **taubiraisme** a

peut être fusionné avec l'aile centriste des insoumis, faisant gagner une voix à JLM. (*Christiane Taubira*)

À l'inverse, le respect aux $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$ va aussi parfois de pair avec le respect d'autres contraintes. Si la $\mathscr{C}_{\text{ANTI-HIATIQUE}}$ est globalement bien respectée, c'est souvent parce que les locuteurs/scripteurs conservent l'intégralité de la graphie du polyonyme et utilisent une consonne latente comme en (27).

(27) *Besancenot*$_{\text{Npr}}$ > *besancenotesque*$_{\text{Adj}}$
/bəzɑ̃sno/ > /bəzɑ̃snotɛsk/
Mais dire "la cagnotte des patrons" cela fait bien sûr plus révolutionnaire, "**besancenotesque**", "mélanchonesque". (*Olivier Besancenot*)

L'effet des $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$ existe, mais il doit être relativisé tant il est soumis à la $\mathscr{C}_{\text{F-GRAPHIE}}$. Par exemple, nous avons calculé (cf. §5.4.1.2) que la majorité des *noms de famille* quadrisyllabiques avec une finale vocalique (sans consonne latente) sont tronqués dans le dérivé ou subissent une haplologie, cf. (28a). Cependant, si l'on prend en compte l'ensemble des polyonymes ≤ 3σ, les locuteurs/scripteurs préfèrent ajouter une épenthèse, plutôt que tronquer le polyonyme et ce dans le but de conserver la forme entière de la base dans le dérivé, cf. (28b).

(28) a. *Filipetti*$_{\text{Npr}}$ > *filipettiser*$_{\text{V}}$
/fi.li.pe.ti/ > /fi.li.pe.tiz.(e)/
Ils dénoncent la propension de Dominique Gros à « delanoëiser » et « **filipettiser** » Metz, qui devrait devenir une « ville pilote » [...]. (*Aurélie Filippetti*)

b. *Taubira*$_{\text{Npr}}$ > *taubiranesque*$_{\text{Adj}}$
/to.bi.ra/ > /to.bi.ra.nɛsk/
Alors les leçons de morales "**taubiranesques**" de certains derrière leur petit PC ils se les carrent où je pense. (*Christiane Taubira*)

À l'extrême inverse des $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$, les $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$ n'ont que très peu d'effet. Les consonnes épenthétiques sélectionnées sont souvent présentes, soit dans le polyonyme, soit dans le suffixe, et cette redondance conduit à l'infraction des $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$, cf. (29).

(29) *Taubira*$_{\text{Npr}}$ > *taubiranounette*$_{\text{Npr}}$
/to.bi.ra/ > /to.bi.ra.n̲u.n̲ɛt/
Mais cela ne semble pas le but de notre **taubiranounette**. (*Christiane Taubira*)

Pour conclure, contrairement à ce qui a été montré dans le lexique général, les contraintes formelles conditionnent peu la forme des désanthroponymiques. La contrainte la plus forte dans notre corpus est la $\mathscr{C}_{\text{F-GRAPHIE}}$ dont seuls Roché et Plénat (2014) ont signalé l'existence. On peut faire l'hypothèse que l'effet de cette contrainte est sous-estimé en morphologie lors de l'analyse de données écrites (nous développons cette idée en §5.4.3).

En parallèle, nous avons vu (cf. §5.3.2) qu'une minorité de désanthroponymiques est construite sur d'autres polyonymes que le *nom de famille*. Nous avons qualifié la sélection d'un autre polyonyme de stratégie *dénominative* en supposant que le choix d'une dénomination, parmi l'ensemble des polyonymes disponibles, était motivé par des contraintes formelles. Comme la majorité des construits sur le *nom de famille* respecte rarement les contraintes morphophonologiques, on suppose que le choix d'un autre polyonyme, très peu fréquent, ne participe pas d'une stratégie dénominative en vue de respecter les contraintes formelles. D'un autre côté, comme les autres polyonymes sont peu utilisés, et que les contraintes sont peu respectées, on peut aussi penser que leur sélection résulte du faible pourcentage de cas où les contraintes sont respectées. Il convient de vérifier quelle supposition est la plus proche de la réalité en analysant nos données.

5.4.2 Le choix du polyonyme est-il la conséquence de contraintes formelles ?

Pour vérifier si la sélection d'un autre polyonyme que le *nom de famille* participe d'une réparation dénominative provoquée par les contraintes formelles, nous analysons succinctement la $\mathscr{C}_{\text{ANTI-HIATIQUE}}$, les $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$ et les $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$ dans les désanthroponymiques issus du *prénom*, du *nom complet*, des *1re et 2de parties du NdF* et des *sigles*. Avant

cela, nous examinons si les $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$ sont aussi fortes dans ces désanthroponymiques que dans ceux issus du *nom de famille*.

$\mathscr{C}_{\textbf{FIDÉLITÉ}}$ Les fréquences d'infractions aux $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$, données dans le Tableau 5.11, sont encore moins élevées dans les dérivés issus des autres polyonymes que dans les désanthroponymiques issus du *nom de famille*[26]. Il semble impossible de modifier un *sigle*, un *prénom*, ou une partie (déjà réduite) du *nom de famille* sans altérer abusivement la compréhension et rendre le néologisme totalement opaque. Par exemple, tronquer un sigle dans un dérivé comme *nkmesque*$_{\text{Adj}}$ /ɛnkaɛmɛsk/ (< *NKM*$_{\text{Npr}}$ /ɛnkaɛm/) semble improbable. Les $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$ sont donc aussi fortes, sinon plus fortes, dans les désanthroponymiques non issus du *nom de famille*.

	$\mathscr{C}_{\text{F-PHONIE}}$		$\mathscr{C}_{\text{F-GRAPHIE}}$	
Polyonymes	Types	Occ.	Types	Occ.
NdF	38,90%	26,45%	33,16%	14,60%
Autres polyonymes	27,91%	41,85%	18,60%	6,94%

TABLEAU 5.11 – Fréquences d'infractions aux $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$: comparaison entre polyonymes

$\mathscr{C}_{\textbf{ANTI-HIATIQUE}}$ 16,25% des désanthroponymiques construits sur les autres polyonymes que le *nom de famille* présentent un hiatus (soit 8,84% des occurrences). Ces fréquences sont calculées sur les finales vocaliques (excluant les latentes). Ce pourcentage d'infraction à $\mathscr{C}_{\text{ANTI-HIATIQUE}}$ montre qu'on ne va pas (toujours) chercher un autre polyonyme pour éviter l'hiatus. Tout d'abord, seule l'utilisation du *prénom*, cf. (30a), de la *1re partie du NdF* ou d'un *sigle* permettent d'éviter l'hiatus puisque l'utilisation du *nom complet* ou de la *2de partie du NdF* fait conserver exactement les mêmes phonèmes finaux, cf. (30b). De surcroit, le choix d'un autre polyonyme est parfois pire que ne le serait la sélection du *nom de famille* : dans *NVBesque*$_{\text{Adj}}$ en (30c), l'hiatus est provoqué alors

26. La fréquence d'occurrences d'infraction à la $\mathscr{C}_{\text{F-PHONIE}}$ des *Autres polyonymes* est exceptionnellement élevée (41,85%). Ce chiffre est provoqué par la forte fréquence des formes construites sur *Giscard* où la consonne latente est prononcée.

même qu'il était inexistant avec le *nom de famille* (i.e. dans *vallaudbelkacemesque*$_{\text{Adj}}$ /valobɛlkasɛmɛsk/).

(30) a. *Nadine*$_{\text{Npr}}$ > *nadinette*$_{\text{Npr}}$
/nadin/ > /nadinɛt/
C'est bien vu, je capitule : trop balèze du neurone, la **nadinette**. (*Nadine Morano*)

b. *José Bové*$_{\text{Npr}}$ > *josébovéisme*$_{\text{Nc}}$
/ʒozebove/ > /ʒozebove͟ism/
L'abandon du projet de port méthanier du Verdon en Gironde, dans le but naïf de faire plaisir au **josébovéisme** à l'approche d'élections, a été une grande bêtise économique de ceux qui nous dirigent. (*José Bové*)

c. *NVB*$_{\text{Npr}}$ > *NVBesque*$_{\text{Adj}}$
/ɛnvebe/ > /ɛnvebɛ͟ɛsk/
Merci, je cite cette perle **nvbesque**, une fois de plus : il n'y a pas une unique façon d'apprendre. (*Najat Vallaud-Belkacem*)

$\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$ Les pourcentages de la Figure 5.4 montrent que les $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$ sont plus enfreintes dans les désanthroponymiques construits sur les autres polyonymes que dans ceux qui mobilisent le *nom de famille* (cf. §5.4.1.4). Les contextes (31a) et (31b) donnent deux exemples de désanthroponymiques où les phonèmes créant la dysphonie sont soulignés. Les résultats à ces calculs signifient que le choix d'un autre polyonyme n'est pas provoqué par la volonté d'éviter la dysphonie. Ici encore, le choix d'un autre polyonyme entraîne parfois des infractions que nous n'aurions pas constatées avec l'utilisation du *nom de famille*, cf. (31b).

(31) a. *Rachida*$_{\text{Npr}}$ > *rachidade*$_{\text{Nc}}$ (*vs rachiderie*$_{\text{Nc}}$)
/raʃida/ > /raʃi͟da͟d/ (*vs* /raʃidri/)
Le mot **rachidade** qui signifie une bourde, bétise, ânerie, sottise... (*Rachida Dati*)

b. *NKM*$_{\text{Npr}}$ > *nkmisme*$_{\text{Nc}}$ (*vs kosciuskomorizetisme*$_{\text{Nc}}$)
/ɛnkaɛm/ > /ɛnkaɛ͟mi͟sm͟/ (*vs* /kosjyskomorizɛtism/)

> Le **nkmisme** est l'art de faire des conneries en étant persuadé d'être intelligent! (*Nathalie Kosciusko-Morizet*)

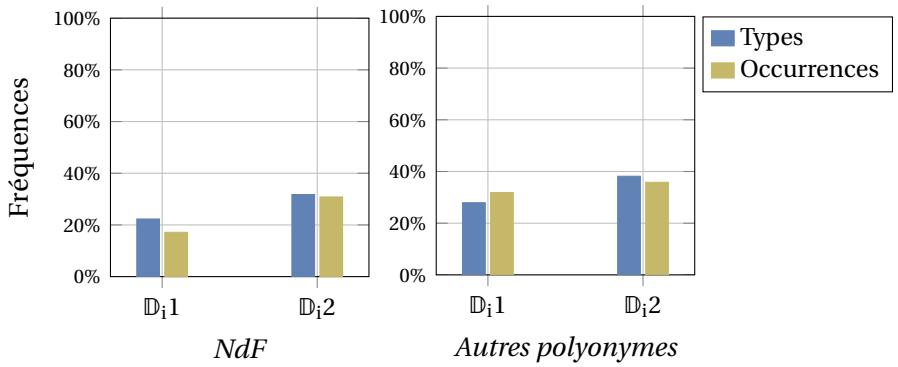

FIGURE 5.4 – Infractions aux $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$: comparaison entre polyonymes

$\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$ Les infractions aux $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$ sont, elles aussi, encore plus fréquentes dans les dérivés issus des autres polyonymes : 76,61% ne sont pas trisyllabiques et/ou ne présentent pas un $\mathscr{R}_{\text{base}}$' dissyllabique (contre 44,46% dans les dérivés du *nom de famille*). Néanmoins, si l'on examine le polyonyme choisi en fonction de la taille du *nom de famille*, cf. Tableau 5.12, on constate que quelques choix sont remarquables et indiquent que les $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$, contrairement aux autres contraintes formelles, influent sur le choix du polyonyme en dérivation.

- Dans les cas où le *nom de famille* = 1σ (e.g. *Yade* /jad/ de *Rama Yade*), on sélectionne 4 à 5 fois plus le *nom complet* que lorsque le *nom de famille* est ≥ 2σ, e.g. (32a) (colonne colorée).
- Si le *nom de famille* ≥ 4σ on ne privilégie plus toujours le *nom de famille* mais parfois aussi une *partie du NdF* ou un *sigle*, e.g. (32b), qui sont nécessairement plus courts que le *nom de famille* (chiffres en gras). Il ne s'agit pas de respecter absolument l'idéal dissyllabique attendu pour $\mathscr{R}_{\text{base}}$' mais de limiter l'infraction aux $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$ en limitant l'écart (en nombre de syllabes) par rapport à cet idéal. Signalons en outre que l'orthographe de certains noms composés (e.g. *Kosciusko-*

Morizet) pousse sans doute aussi les internautes vers l'utilisation du *sigle*.

(32) a. *Rama Yade*$_{\text{Npr}}$ > *ramayadiser*$_{\text{V}}$
/ramajad/ > /ra.ma.ja.diz(e)/
C'est un signal faible mais persistant : Najat Vallaud-Belkacem est en train de se **ramayadiser** de plus en plus. (*Rama Yade*)

b. *NKM*$_{\text{Npr}}$ > *nkmeur*$_{\text{Nc}}$
/ɛnkaɛm/ > /ɛn.ka.ɛ.mœr/
Non aux **nkmeurs**! (*Nathalie Kosciusko-Morizet*)

Taille du NdF	*NdF*	*Prénom*	*Nom complet*	*1re partie du NdF*	*2de partie du NdF*	*NdF sans particule*	*Sigle*
				Polyonyme choisi en dérivation			
1σ	78,02%	1,65%	20,33%	0%	0%	0%	0%
2σ	82,38%	8,89%	5,91%	0,09%	0,47%	2,17%	0,09%
3σ	87,26%	3,74%	3,64%	0%	0,20%	0%	5,16%
4σ	46,23%	0%	2,83%	**37,74%**	2,83%	10,38%	0%
5σ	20%	40%	2,50%	0%	**30%**	7,50%	0%
6σ	17,65%	0%	0%	0%	5,88%	**76,47%**	0%
Total	81,46%	7,19%	5,86%	1,14%	0,79%	2,12%	1,44%

TABLEAU 5.12 – Fréquences du choix du polyonyme en fonction de la taille du *NdF* (fréquences de types)

La taille du polyonyme influe donc quelquefois sur sa sélection en construction. On peut remarquer que certains emplois, bien au contraire, créent des dérivés dont la taille est loin d'être optimale. L'utilisation du *prénom* ou du *nom complet* sont parfois des stratégies pires que ne le serait la sélection du *nom de famille*. En (33a), les *noms complets* sont choisis alors même que les $\mathscr{R}_{\text{base}}$ *Mélenchon* et *Laguiller* font déjà 3 σ et enfreignent donc déjà les $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$. Parfois ces infractions sont la conséquence du caractère occasionnalistique des dérivés : *Arlette Laguillerette* (33b) présente à la fois une rime et un jeu de mots avec *guilleret*$_{\text{Adj}}$.

(33) a. **Jean-luc mélenchonade**, le guignol populiste de service a appelé ses militants incultes à l'insurrection pour la création d'un gouvernement de salut public. (*Jean-Luc Mélenchon*)

b. **Arlette Laguillerette**, ça fait six fois qu'elle se présente, comme Le-Pen d'ailleurs. (*Arlette Laguiller*)

Notre analyse des infractions aux contraintes formelles dans les dérivés issus des autres polyonymes que le *nom de famille* vient confirmer ce que l'étude des dérivés sur le *nom de famille* laissait pressentir. La sélection du *prénom*, du *nom complet*, d'une *partie d'un NdF* ou d'un *sigle* en dérivation répond rarement à un conditionnement strictement morphophonologique. Effectivement, seules les $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$ semblent pouvoir expliquer la sélection d'un autre polyonyme et dans des conditions spécifiques : si le *nom de famille* est monosyllabique, on privilégie l'utilisation du *nom complet*, et si le *nom de famille* est supérieur à 4σ, on va chercher un polyonyme plus court. Cette section nous a donc permis d'expliquer qu'une petite partie des dérivés de NPP est construite sur d'autres polyonymes que le *nom de famille*.

5.4.3 Bilan morphophonologique et graphique

Nous avons mis à l'épreuve des NPP les principales contraintes formelles, i.e. morphophonologiques et graphiques, identifiées dans le lexique général et présentées en §5.2.2.1. Hormis les $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$, et surtout la $\mathscr{C}_{\text{F-GRAPHIE}}$, les NPP respectent peu les contraintes formelles. Ce résultat est surprenant car les locuteurs/scripteurs disposent de multiples stratégies, et notamment d'une stratégie supplémentaire que serait la sélection d'autres formes libres, en comparaison avec le lexique général, pour éviter les dérivés trop courts, trop longs ou dysphoniques.

Au regard des fréquences d'utilisation de chacun des polyonymes dans notre corpus (cf. §5.3.2) nous supposions, d'une part, que le *nom de famille*, qui est le choix par défaut, permettait de respecter maximalement les contraintes formelles ou subissait une réparation phonologique ou morphologique et, d'autre part, que le choix d'un autre polyonyme répondait à une stratégie réparatrice dénominative en vue de

respecter une ou plusieurs contraintes formelles. Voici les principaux résultats obtenus.

Les formes des construits sur le *nom de famille* sont fortement conditionnées par la $\mathscr{C}_{\text{F-GRAPHIE}}$ mais assez peu par les autres contraintes formelles sauf si celles-ci s'allient à la $\mathscr{C}_{\text{F-GRAPHIE}}$. C'est notamment le cas pour la $\mathscr{C}_{\text{ANTI-HIATIQUE}}$ qui est parfois respectée parce que les locuteurs utilisent une consonne latente.

La particularité des anthroponymes est de disposer de plusieurs polyonymes disponibles à partir desquels construire un dérivé. Pourtant, sauf les $\mathscr{C}_{\text{FIDÉLITÉ}}$, les contraintes formelles sont encore moins respectées dans les construits sur les autres polyonymes que dans les désanthroponymiques issus du *nom de famille*[27]. Nous avons illustré avec plusieurs exemples (cf. (30c), (31) et (33)) que les utilisations du *prénom*, du *nom complet*, d'une *partie d'un NdF* ou d'un *sigle* sont parfois des stratégies pires que ne le serait la sélection du *nom de famille*. Les contraintes de $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$ permettent néanmoins quelquefois d'expliquer que l'on vient sélectionner le *nom complet* lorsque le *nom de famille* est monosyllabique (e.g. pour *Jack Lang*, *Rama Yade* et *George Tron*).

Les locuteurs/scripteurs ne choisissent pas non plus d'autres stratégies de réparation notamment morphologiques comme le choix d'un autre suffixe. En (34), le scripteur avait la possibilité de sélectionner *-ien* pour éviter la dysphonie provoquée par la succession des fricatives /s/. Même si *vallsien* est effectivement attesté, MONOPOLI enregistre 14 *vallsien*$_{\text{Nc}}$ contre 52 *vallsiste*$_{\text{Nc}}$ [28].

(34) « Vous le voyez venir se déclarer ici, devant cette salle bien garnie ? Allez, je vous donne rendez-vous dans six mois à l'Elysée ! » balance un **vallsiste**. (*Manuel Valls*)

En substance, aucune stratégie phonologique (modification d'un polyonyme), morphologique (choix d'un affixe concurrent) ou dénomi-

27. En revanche, le type de patron morphologique a un impact sur la sélection du polyonyme que nous étudions en §5.6.

28. Les résultats Google® en date du 13 mars 2021 indiquent la même tendance (1 510 pages pour `vallsien` *vs* 4 830 pages pour `vallsiste`).

native (choix d'un autre polyonyme) n'est concrètement et majoritairement mise en place pour respecter les contraintes morphophonologiques. L'analyse des données de notre corpus révèle que leur effet est faible lors d'une construction désanthroponymique. C'est avant tout la conservation de la graphie du polyonyme, i.e. $\mathscr{C}_{\text{F-GRAPHIE}}$, dans le dérivé qui prime.

Cette tendance à privilégier la graphie est notamment imputable au support sur lequel nous travaillons. Nous analysons des données écrites. De fait, elles sont destinées à être lues. L'identification de la base de construction repose alors en partie sur la bonne graphie du polyonyme utilisé. Les locuteurs/scripteurs conservent la graphie du polyonyme intacte quitte à enfreindre les autres contraintes morphophonologiques qui, habituellement, prévalent souvent en morphologie. L'utilisation des consonnes latentes devant les suffixes, alors même que certaines sont très rares en position d'attaque pré-suffixale, en est la preuve la plus évidente. En (35), le scripteur conserve la consonne latente x du polyonyme qui, prononcée devant une voyelle, fournit l'attaque complexe /ks/ (/ɔrtəføksjɛ̃/). D'une part, les $\mathscr{C}_{\text{SYLLABATION}}$ sont enfreintes car l'attaque est complexe et, d'autre part, la consonne x est rarement prononcée en fin de mot lors d'une dérivation. Généralement, les locuteurs/scripteurs lui préfèrent une substitution paradigmatique et utilisent alors la consonne /z/ (e.g. *heureux*$_{\text{Adj}}$ > *heureusement*$_{\text{Adv}}$, cf. §5.2.2.2).

(35) Mais là, se dire que le militant **hortefeuxien** de base va approuver. (*Brice Hortefeux*)

Les multiples infractions aux contraintes morphophonologiques ont aussi à voir avec le statut des désanthroponymiques dans le lexique. En effet, nous avons montré (cf. Chapitre 2, §2.2.1, §2.2.2) que nos données ont ceci d'original qu'elles sont néologiques, pour la plupart, et qu'elles sont parfois des occasionnalismes. L'infraction aux contraintes morphophonologiques peut justement permettre au locuteur/scripteur de « marquer morphologiquement » leur statut d'occasionnalisme (cf. aussi §4.4.1). En (36a), les répétitions de la consonne /t/ et de la voyelle /u/ provoquent une infraction aux $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$ mais apportent une

connotation sarcastique : le dérivé rime avec la construction à redoublement enfantine ou familière *toutou* synonyme de 'chien'. En (36b), le désanthroponymique, qui enfreint la $\mathscr{C}_{\text{ANTI-HIATIQUE}}$, s'insère dans la rafale de dérivés en -(o)*phobe*. Il est utilisé par le locuteur/scripteur pour servir son argumentation contre l'ancienne Garde des Sceaux Christiane Taubira et contre le mariage homosexuel. Ce sont donc souvent les objectifs énonciatifs des locuteurs/scripteurs qui les amènent à enfreindre les contraintes formelles, consciemment ou non.

(36) a. [...] mais que **poutoutou** aille demander l'aumône aux gentils journaliste du canard ampoulé ! (*Philippe Poutou*)

b. On n'est pas homophobe On est : **taubiraophobe** PMAophobe GPAophobe Hollandeophobe. (*Christiane Taubira*)

Il semble évident que nous avons beaucoup d'occasionnalismes, pour lesquels on peut imaginer que l'envie de transgression (à tout point de vue) est forte. Pour étudier les contraintes formelles, il aurait été intéressant de distinguer les types d'emplois des désanthroponymiques, i.e. en distinguant les dérivés que l'on peut (abusivement) qualifier de *standards* d'une part, et les occasionnalismes, d'autre part. Nous aurions ainsi pu vérifier s'il était possible de déterminer si nos données transgressent les contraintes formelles du fait de la présence massive d'occasionnalismes. Cependant, comme nous l'avons précisé en §4.4.1, il est souvent difficile de juger précisément qu'un dérivé est un occasionnalisme ou non parce que la notion d'occasionnalisme est à voir du côté de la production. En conséquence, la bipartition du corpus en dérivés standards/dérivés occasionnalistiques n'est pas possible. Nous ne pouvons donc pas vérifier si les infractions aux contraintes sont du fait des occasionnalismes ou des anthroponymes et peut-être plus particulièrement des anthroponymes de personnalités politiques françaises.

À cette étape de notre analyse, la contrainte la plus forte est la $\mathscr{C}_{\text{F-GRAPHIE}}$ notamment parce que le canal écrit impose une fidélité écrite entre la base et le construit pour que les locuteurs/scripteurs reconnaissent la personnalité dont il est question. Le respect de la contrainte de fidélité fait directement écho à une des propriétés de l'anthroponyme dégagée au Chapitre 1 : établir un lien univoque avec un référent. Le res-

pect de cette contrainte permet d'expliquer une partie des écarts au système morphotactique du français présents dans le lexique désanthroponymique. Cependant, la $\mathscr{C}_{\text{F-GRAPHIE}}$ n'explique pas ce qui motive la sélection du polyonyme en construction. Nous devons donc chercher d'autres facteurs qui conditionnent les choix (volontaires ou non) des locuteurs/scripteurs parmi les polyonymes disponibles.

Lors de la présentation des contraintes (cf. §5.2.2), nous avons montré que les contraintes lexicales peuvent également conditionner la forme d'output produite par les locuteurs/scripteurs. Nous étudions leur respect dans la prochaine section et cherchons à vérifier si elles expliquent l'utilisation d'un autre polyonyme que le *nom de famille*.

5.4.4 Respect des contraintes lexicales

Nous avons précisé au §5.2.2.2 que les contraintes lexicales sont paradigmatiques : elles poussent les locuteurs/scripteurs à adopter une démarche analogique et renforcent la cohésion au sein de paradigmes lexicaux tels que les familles et séries morphologiques (cf. §3.5.2).

Les $\mathscr{C}_{\text{FAMILLE}}$ conduisent les locuteurs/scripteurs à réutiliser un radical déjà présent dans la famille morphologique (cf. §5.2.2.2). Par exemple, « *plomb* donne *plombesque* parce que le thème /plɔ̃b/ est déjà utilisé dans des dérivés antérieurs, présent dans la famille dérivationnelle du lexème » (Roché et Plénat, 2014, p. 1868). Le même radical est présent dans *plombier*$_{\text{Nc}}$ /plɔ̃bje/ et *plomber*$_{\text{V}}$ /plɔ̃b(e)/. Les $\mathscr{C}_{\text{SÉRIE}}$ ont pour effet de sélectionner le même radical qu'un des radicaux présents dans la série dérivationnelle. Par exemple, ces contraintes conditionnent l'utilisation d'un radical savant ou populaire dans les séries issues du patron X*ité*$_{\text{Nc}}$ selon l'allomorphe utilisé. Selon Roché et Plénat (2014, p. 1865) « *-eux* /ø/ deviendra /øz/ devant *-eté* et /oz/ devant *-ité* », comme en attestent les dérivés sous (37).

(37) a. /ø/ > /ozite/
curieux$_{\text{Adj}}$ /kyrjø/ > *curiosité*$_{\text{Nc}}$ /kyrjozite/
classieux$_{\text{Adj}}$ /klasjø/ > *classiosité*$_{\text{Nc}}$ /klasjozite/

b. /ø/ > /øzte/
classieux$_{\text{Adj}}$ /klasjø/ > *classieuseté*$_{\text{Nc}}$ /klasjøzte/
gracieux$_{\text{Adj}}$ /grasjø/ > *gracieuseté*$_{\text{Nc}}$ /grasjøzte/

Ainsi formulées, c'est un truisme de dire que l'effet des $\mathscr{C}_{\text{FAMILLE}}$ et $\mathscr{C}_{\text{SÉRIE}}$ est omniprésent dans le lexique désanthroponymique. Si on sélectionne fortement le *nom de famille*, quitte à enfreindre largement les contraintes morphophonologiques, c'est que la cohésion des familles et séries désanthroponymiques est très forte.

Dans les familles : 76 familles anthroponymiques sur les 89 extraits de familles de NPP que nous étudions privilégient *systématiquement* le *nom de famille*. (39a) *infra* donne les 13 NPP pour qui ce n'est pas systématique, nous les examinons dans la suite. On trouvera le détail de la fréquence d'utilisation de chaque polyonyme de chaque famille dans l'Annexe C.4.

Dans les séries : l'intégralité des patrons utilisés le sont majoritairement dans des dérivés qui mobilisent le *nom de famille*.

Si les $\mathscr{C}_{\text{FAMILLE}}$ et les $\mathscr{C}_{\text{SÉRIE}}$ tendent à faire sélectionner le *nom de famille*, elles sont donc respectées dans 83,53% des types et 89,31% des occurrences. Ces chiffres sont assez attendus car les formes désanthroponymiques institutionnalisées ou enregistrées dans les dictionnaires sont, elles aussi, souvent construites sur les *noms de famille*. Par mimétisme, mais aussi parce que c'est la forme la plus informative comme nous l'expliquons en §5.7, les locuteurs/scripteurs vont privilégier cette catégorie de polyonyme. On remarque que cette observation est valable pour l'ensemble des anthroponymes (connus et reconnus), et pas seulement les NPP, comme en témoignent les dérivés de *Louis Pasteur*, cf. (38a) ou de *Richard Wagner*, cf. (38b).

(38) a. Pour donner au beurre une stérilité relative, on conseille de **pasteuriser** la crème (...) avant le barattage. (*TLFi*) (*Louis Pasteur*)

b. Disons d'abord un point par lequel la doctrine **wagnérienne** répondait fidèlement à celle du maître français [...]. (*TLFi*) (*Richard Wagner*)

Pourtant, dans 13 familles de NPP, cf. (39a), ce n'est pas le *nom de famille* qui est majoritairement sélectionné. Parmi ceux-ci, nous avons déjà montré (cf. §5.4.2) que la non sélection du *nom de famille* de *Jack Lang* et *Rama Yade* s'explique par des $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$. Ces *noms de famille* monosyllabiques sont visiblement considérés comme trop courts. On leur préfère un polyonyme dont le nombre de syllabes est plus satisfaisant du point de vue de la taille, comme le *nom complet*. Nous avons aussi montré que, toujours du fait de l'influence des $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$, lorsque le *nom de famille* est $\geq 4\sigma$ on préfère une *partie du NdF*, s'il est composé, ou un *sigle*. Cette caractéristique explique la présence de *Michèle Alliot-Marie*, *Najat Vallaud-Belkacem*, *Nathalie Kosciusko-Morizet* et *Valéry Giscard d'Estaing* en (39a). Il nous faut encore expliquer la ou les raisons de la présence des autres NPP dans cette liste, soit ceux restant en (39b).

(39) a. *Arlette Laguiller, Bernard Tapie, Chantal Jouanno, Dominique De Villepin, Harlem Désir, Jack Lang, Michèle Alliot-Marie, Najat Vallaud-Belkacem, Nathalie Kosciusko-Morizet, Philippe De Villiers, Rama Yade, Ségolène Royal, Valéry Giscard d'Estaing*

b. *Arlette Laguiller, Bernard Tapie, Chantal Jouanno, Dominique De Villepin, Harlem Désir, Philippe De Villiers, Ségolène Royal*

Formellement, deux éléments ressortent de l'examen de (39b). D'abord, on trouve des NPP dont (au moins) un des polyonymes possède un homonyme (parfois homophone non homographe) dans le lexique général (*Bernard Tapie*, *Harlem Désir*, *Ségolène Royal*). Nous étudions cette particularité en §5.7.4.2 car elle n'est pas que de nature lexicale et cette section est consacrée à l'analyse des contraintes lexicales. L'homonymie influe en effet sur la rigidité (cf. §1.5.1), i.e. la capacité à référer, du polyonyme. Une autre particularité formelle visible est la présence de particules dans les NPP *Dominique De Villepin* et *Philippe De Villiers*. Voyons comment se comportent les polyonymes avec une particule en dérivation.

Le Tableau 5.13 [29] donne la fréquence d'utilisation des polyonymes

29. Les autres polyonymes des NPP *Dominique De Villepin* et *Philippe De Villiers* ne

de *Dominique De Villepin* et *Philippe De Villiers*. Précisons que *Dominique De Villepin* et *Philippe De Villiers* sont les seuls NPP de notre corpus à posséder une particule avec *Valéry Giscard d'Estaing* dont le *nom de famille* est aussi composé. Les chiffres du Tableau 5.13 montrent que la particule est presque systématiquement supprimée dans les types, e.g. (40a) et (40b). De manière générale, les formes lexicalisées dérivées d'anthroponyme, e.g. (40c) ou (40d), sont, elles aussi, dénuées de particules. Il s'agit en fait d'une spécification de la contrainte familiale ou sérielle : le *nom de famille* est privilégié en dérivation mais, si celui-ci dispose d'une particule, elle doit être supprimée.

	Dominique De Villepin		*Philippe De Villiers*	
	Types	Occurrences	Types	Occurrences
NdF	9,62%	1,61%	33,33%	25%
NdF sans *particule*	90,38%	98,39%	66,67%	75%
Total	100%	100%	100%	100%

TABLEAU 5.13 – Fréquences d'utilisation des polyonymes de *Dominique De Villepin* et *Philippe De Villiers*

(40) a. Bref, pourquoi pas en temps normal, mais qu'est ce que cela va donner si un président nous fait une **villepinade** (comprendre une dissolution surprise de l'assemblée) ? (*Dominique De Villepin*)

b. [...] les **villiersards** (les partisans de l'homme politique, ndlr) sont accusés par les **anti-villiersards** (leurs plus farouches opposants, ndlr) de favoriser une **villiersisation** des esprits, [...]. (*Philippe De Villiers*)

c. Son **gaullisme** s'exprimait surtout dans cette impatience exaspérée. (*TLFi*) (*Charles De Gaulle*)

d. Ces larmes servent de vecteur au « vrai » **mussetien** [...]. [30] (*Alfred De Musset*)

donnent pas de dérivés.

30. Source consultée le 25 mars 2021 : `http://revuepostures.com/fr/articles/diazbrosseau-24`.

Selon l'usage (Grevisse et Goosse, 2008, p. 104 ; Lacroux, 2012), il faut distinguer la particule *de* (ou sa variante élidée *d'*) ou ses variantes contractées *du* et *des* de l'article grammaticalisé *le* ou *la*. La particule dite *nobiliaire* joint le *nom de famille* au *prénom* ou au titre mais n'en fait pas pleinement partie. En syntaxe (nous étudions le choix des polyonymes en syntaxe dans la suite du chapitre, notamment en §5.7), elle peut apparaître ou non, cf. (41a), mais, si le *nom de famille* est monosyllabique elle est généralement maintenue, e.g. (41b). Contrairement à la particule *de*, l'article est décrit comme faisant partie intégrante du *nom de famille*. *Jean de La Fontaine* qui possède une particule et un article illustre tout à fait nos propos. Si le *prénom* est omis, on peut supprimer le *de* de *Jean de La Fontaine* mais il est plus difficile de supprimer le *La*, cf. (41c).

(41) a. Abandonnée par **Musset** pour Pauline Garcia, qui se refuse à lui, elle épousera son frère Paul le 23 mai 1861. [31] (*Alfred De Musset*)

b. Pour tromper l'ennui, **de Gaulle** organise pour ses compagnons de captivité des exposés magistraux sur l'état de la guerre en cours. [32] (*Charles de Gaulle*)

c. En 1652, **La Fontaine** acquiert la charge de maître particulier triennal des eaux et des forêts du duché de Château-Thierry, à laquelle se cumule celle de son père à la mort de celui-ci. [33] (*Jean de La Fontaine*)

Cette convention d'usage syntaxique vient expliquer le maintien des articles grammaticalisés dans les dérivés des NPP du Tableau 5.14 : on privilégie *Le Foll* à *Foll* (e.g. *lefollisme*$_{\text{Nc}}$) et *Le Drian* à *Drian* (e.g. *ledrianisation*$_{\text{Nc}}$). Les $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$ expliquent peut-être aussi les différences de fréquences d'emplois des formes avec et sans article pour les *noms de famille Le Foll* et *Le Drian*, puisque *Foll* est monosyllabique sans article, alors que ce n'est pas le cas pour *Drian* /dri.jɑ̃/, qui est dissylla-

31. Source consultée le 24 mai 2021 : `https://fr.wikipedia.org/wiki/Alfred_de_Musset`.
32. Source consultée le 24 mai 2021 : `https://fr.wikipedia.org/wiki/Charles_de_Gaulle`.
33. Source consultée le 24 mai 2021 : `https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_de_La_Fontaine`.

bique. Ces constatations sur la préservation de la particule ou de l'article questionnent les limites formelles de ce que l'on peut, ou doit, considérer comme le *nom de famille* d'un NPP à l'heure actuelle. Alors que les contraintes morphophonologiques sont peu respectées les locuteurs/scripteurs semblent avoir intériorisé le *bon usage* socio-lexical et raisonnent en morphologie comme en syntaxe. C'est assez inattendu car, en synchronie, rien ne distingue linguistiquement une particule d'un article grammaticalisé, si ce n'est l'homomorphie avec la forme originelle.

	Stéphane Le Foll		*Jean-Yves Le Drian*	
	Types	Occurrences	Types	Occurrences
NdF	60%	87,50%	57,14%	58,33%
NdF sans *article*	40%	12,50%	28,57%	33,33%
Total	100%	100%	100%	100%

TABLEAU 5.14 – Fréquences d'utilisation des polyonymes de *Stéphane Le Foll* et *Jean-Yves Le Drian*

En synthèse, l'utilisation presque systématique du *nom de famille* vient renforcer la cohésion familiale et sérielle du lexique désanthroponymique. On peut, à ce titre, définir une nouvelle contrainte lexicale qui consiste en une spécialisation des contraintes de série et de famille, que nous nommons la *contrainte de type de base* (désormais $\mathscr{C}_{\text{TYPE DE BASE}}$) et définissons sous 17. Nous y intégrons également la spécificité concernant la particule.

Définition 17

$\mathscr{C}_{\text{TYPE DE BASE}}$: le polyonyme qui sert à former le radical d'un dérivé de NPP est le *nom de famille* (sans particule).

La $\mathscr{C}_{\text{TYPE DE BASE}}$ associée aux $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$ permettent d'expliquer à la fois le choix par défaut, et donc majoritaire, du *nom de famille* dans les désanthroponymiques mais aussi, une partie des stratégies de réparation dénominatives (nous reviendrons sur les motivations de cette contrainte en §5.7). En effet, sur les 13 familles de NPP qui ne privilégient pas le *nom de famille* complet, cf. (39a) : les locuteurs/scripteurs

utilisent le *nom complet* dans six familles pour répondre aux $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$ et utilisent majoritairement le *nom de famille* sans particule pour respecter la $\mathscr{C}_{\text{TYPE DE BASE}}$ dans deux autres familles anthroponymiques (*Dominique De Villepin*, *Philippe De Villiers*). Il reste 5 familles[34] pour lesquelles nous ne pouvons pas expliquer les choix des polyonymes en dérivation grâce aux contraintes traditionnellement utilisées en morphologie.

5.5 Insuffisance des contraintes identifiées

Dans les travaux qui s'intéressent aux formes des dérivés en français, où l'on trouve parfois des dérivés de noms propres, celles-ci s'expliquent soit grâce à des contraintes de nature formelle, soit grâce à des contraintes de nature lexicale. Par exemple, pour Lignon et Plénat (2009), si la forme **matignonienne* /matiɲɔnɛn/, attendue pour un adjectif relationnel à partir de la base *Matignon*$_{\text{Npr}}$, est supplantée par *matignonnesque*$_{\text{Adj}}$ /matiɲɔnɛsk/ (aberrante au sens de Roché, 1997), c'est pour des raisons morphophonologiques. Le dérivé *matignonnesque*$_{\text{Adj}}$ respecte les $\mathscr{C}_{\text{DISSIMILATIVES}}$ contrairement à la forme attendue. Lignon *et al.* (2014) expliquent la construction de *hollandianisme*$_{\text{Nc}}$ (< *Hollande*$_{\text{Npr}}$), sur le radical adjectival *hollandien*$_{\text{Adj}}$, par la pression de la $\mathscr{C}_{\text{SÉRIE}}$ favorisant les formes en -*ianisme* (cf. §5.2.2.2).

Seulement, nous avons vu que la dérivation à base NPP ne respectait que très marginalement, voire pas du tout, les contraintes formelles identifiées habituellement en morphologie, exceptées la $\mathscr{C}_{\text{TYPE DE BASE}}$ et la $\mathscr{C}_{\text{F-GRAPHIE}}$. Il peut arriver que certains polyonymes autres que le *nom de famille* soient sélectionnés pour répondre à des $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$ (e.g. *ramayadiste*$_{\text{Adj}}$), mais ces cas demeurent marginaux. Les contraintes traditionnellement manipulées en morphologie ne permettent pas d'expliquer l'ensemble des cas de sélection d'autres polyonymes que le *nom de famille*. Il nous faut donc examiner des caractéristiques d'un autre ordre pour déterminer ce qui explique les stratégies de construction des locu-

34. Les 5 familles sont celles des NPP : *Arlette Laguiller*, *Bernard Tapie*, *Chantal Jouanno*, *Harlem Désir*, et *Ségolène Royal*.

teurs/scripteurs. Trois paramètres sont examinés dans la suite du chapitre.

La naturalité des procédés morphologiques : nous allons vérifier si la naturalité du procédé intervient dans la sélection du polyonyme (cf. définitions §2.5.4). On s'attend, hypothétiquement, à ce que moins un procédé est central, moins il sélectionne le polyonyme par défaut selon la $\mathscr{C}_{\text{TYPE DE BASE}}$, i.e. le *nom de famille*.

Les critères de sélection d'un polyonyme en syntaxe : nous avons souligné que le choix du polyonyme existe aussi en syntaxe (cf. Chapitre 2 §2.5.1 et Chapitre 3, §3.4.2). L'autonomie syntaxique est d'ailleurs une propriété définitoire des polyonymes (cf. Définition 8). Nous avons déjà mobilisé des informations qui nous viennent de la syntaxe. En effet, l'emploi facultatif de la particule nobiliaire et le maintien de l'article grammaticalisé lors de l'utilisation d'un *nom de famille* sont des caractéristiques valables, à la fois en syntaxe lors de l'emploi libre des polyonymes, et en dérivation, lors du choix de la forme radicale du dérivé. Nous chercherons à vérifier si les autres critères de choix pour un polyonyme en syntaxe sont transposables en morphologie.

Les propriétés du référent : les anthroponymes entretiennent des liens forts avec les humains porteurs de la dénomination, i.e. avec des entités extralinguistiques. Rappelons que c'est leur fonction linguistique que de permettre l'identification d'un référent unique, contrairement aux noms communs qui s'appliquent à des classes d'individus (cf. §1.5.5). On s'attend donc à ce que des caractéristiques référentielles, et notamment le genre du référent, aient une incidence sur le choix du polyonyme.

5.6 Choix du polyonyme selon le procédé morphologique

Rappelons que chaque patron morphologique opère de façon privilégiée sur le *nom de famille* (cf. §4.1). Toutefois, si l'on regroupe les pro-

cédés selon leur naturalité [35] (Dressler et Kilani Schoch, 2005), il est possible de dégager des tendances significatives. Le Tableau 5.15 donne la fréquence d'utilisation de chaque polyonyme selon la naturalité du procédé morphologique qui a permis d'obtenir le désanthroponymique [36]. Trois chiffres sont particulièrement remarquables (en gras) : 15% des *prénoms* et 17% des *sigles* sont sélectionnés dans des procédés que nous avons qualifiés d'évaluatifs (cf. §4.5.2) et 32% des *noms complets* sont utilisés dans des procédés extragrammaticaux (cf. §4.5.2). Même si le *nom de famille* reste majoritaire, on observe que les tendances varient selon la naturalité du procédé. Nous étudions plus en détail ce fléchissement dans la suite, en débutant par l'analyse de la sélection des prénoms dans les procédés évaluatifs.

	NdF	*Prénom*	*Nom complet*	*NdF sans particule*	*1re partie du NdF*	*2de partie du NdF*	*Sigle*
Centraux	83%	75%	56%	86%	92%	76%	75%
Évaluatifs	8%	**15%**	12%	9%	4%	3%	**17%**
Extragram.	9%	10%	**32%**	5%	4%	22%	8%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

TABLEAU 5.15 – Fréquences d'utilisation des polyonymes selon la naturalité du procédé

Nous avons montré au Chapitre 4 que la suffixation évaluative sur base anthroponymique englobe une dimension morphopragmatique (quantitative ou qualitative) au sens de Dressler *et al.* (2017). Pour Dressler *et al.* (2017, p. 495) un patron morphologique est pertinent au regard de la morphopragmatique s'il contient une variable pragmatique nécessaire à la description de sa signification. Par exemple, nous avons montré en §4.5.2.2 que X*ou*$_{\text{Npr}}$ et X*ounet*$_{\text{Npr}}$ sont des évaluatifs diminutifs utilisés de manière ironique de la part des locuteurs/scripteurs pour exprimer leur antipathie envers le référent de NPP, cf. (42). X*ou*$_{\text{Npr}}$

35. Nous renvoyons à la section 2.5.4 pour des définitions et au Chapitre 4 pour l'analyse de chacun des patrons de notre corpus selon cette tripartition.
36. Les fréquences d'occurrences, qui sont sensiblement identiques à celles du Tableau 5.15, sont disponibles dans le Tableau C.5 en annexe.

et X*ounet*$_{\text{Npr}}$ sont deux patrons qui mobilisent le *prénom* dans respectivement 13,04% et 20,69% des types de leurs séries anthroponymiques, e.g. (42a) et (42b).

(42) a. Où es-tu, trou du heuh, **harlemou**? (*Harlem Désir*)

b. Faut pas te chauffer la casserole, **rachidounette**, sinon l'ébullition démarre au quart de tour. (*Rachida Dati*)

La sélection du *prénom* s'explique par les variations pragmatiques que ces patrons morphologiques permettent d'obtenir. Lors de la création des hypocoristiques les locuteurs/scripteurs vont d'abord, plus que pour d'autres types de dérivés, privilégier le *prénom* par analogie avec le lexique existant : les surnoms sont généralement issus du *prénom* e.g. *Max*$_{\text{Npr}}$ > *Maxou*$_{\text{Npr}}$, *Lilie*$_{\text{Npr}}$ > *Lilou*$_{\text{Npr}}$ (Plénat, 1999b, 2003). De plus, l'utilisation du *prénom* vient renforcer la proximité entre locuteur/scripteur et référent, déjà provoquée par l'utilisation des suffixes diminutifs. Il y a donc un alignement entre la valeur morphopragmatique du patron de construction et les valeurs pragmatiques du polyonyme. Comme le *prénom* est moins formel qu'un *nom de famille*, dans le sens où il est utilisé dans des registres informels, il sera utilisé dans des patrons qui sont réservés à des emplois, eux aussi, informels.

On peut expliquer l'utilisation du *sigle* dans des procédés évaluatifs grâce au même argument. Le sigle peut indiquer une proximité – ce n'est pas systématique – entre locuteur/scripteur et référent, voire, dans certains contextes, une déconsidération du locuteur/scripteur pour le référent du NPP. C'est donc une dénomination plutôt familière. Par exemple, un journaliste d'information sur une chaîne nationale n'utilisera pas *JMLP* (pour Jean-Marie Le Pen) en terme d'adresse lors d'une interview. Le *sigle* sera alors privilégié pour construire des dérivés informels comme les évaluatifs, e.g. (43a) et (43b).

(43) a. Et je trouve que "**nkmette**" est un très bon candidat aussi... (*Nathalie Kosciusko-Morizet*)

b. France 2 a annulé l'invitation de MLP pour faire un spéciale **dskette**, les pauvres ils doivent bien favoriser leur candidat potentiel après tout. (*Dominique Strauss-Kahn*)

Le Tableau 5.15 indique que le *nom complet* est davantage sélectionné si le procédé est extragrammatical (32%). Deux patrons extragrammaticaux (cf. §4.3) mobilisent fortement ce polyonyme : en premier lieu le patron X*ix*$_{\text{Npr}}$ qui permet d'obtenir des surnoms à connotation gauloise, cf. (44a), et ensuite X*us*X'*us* qui donne des surnoms de NPP porteurs de différentes connotations, notamment romaines, cf. (44b). Ces deux patrons que nous avons analysés en §4.4.2 empruntent leurs exposants à d'autres langues. Ils suivent le modèle des dérivés présents dans la bande dessinée *Astérix et Obélix* où l'on utilise généralement (sauf pour *Astérix* et *Obélix*), des formes longues qui peuvent être considérées comme des *noms complets* ou des unités polylexématiques (e.g. *assurancetourix*, *Claudius Bouilleurdecrus*). En utilisant le *nom complet*, le locuteur/scripteur utilise aussi une forme réservée à un emploi formel ou administratif. Il y a donc un décalage entre le niveau de formalité de la dénomination utilisée et le type de procédé morphologique, ludique et récréatif. La dénomination complète est détournée pour servir le jeu énonciatif du locuteur/scripteur puisqu'il s'agit de se moquer du référent. Le locuteur/scripteur joue ici sur le décalage entre les valeurs pragmatiques portées par le polyonyme et celles véhiculées par le procédé.

(44) a. **Martinaubrix** qui n'a pas d'idées mais elle dit que s'ils votent pour elle comme chef du village à la place de l'ignoble Sarkozix… elle effacera tout ! (*Martine Aubry*)

b. Or, "c'est un combat que j'ai gagné" dixit **manuellus vallsus**. (*Manuel Valls*)

En synthèse, la naturalité du procédé morphologique, et donc le patron morphologique en jeu, ont un impact sur le choix du polyonyme en dérivation. Le choix par défaut, reste le *nom de famille* et cette pression est très forte, mais les procédés évaluatifs et extragrammaticaux font parfois infléchir cette tendance.

On peut faire l'hypothèse que la nature du procédé morphologique dépend également du genre discursif dans lequel apparaît le dérivé. On s'attend en effet à ce qu'un procédé extragrammatical n'apparaisse pas, ou peu, dans des genres formels comme dans des articles de journaux

comme *Le Monde* ou *Courrier International*. À l'inverse, et toujours *a priori*, on peut considérer qu'un message public sur un réseau social ou sur un forum soit plus à même de contenir un jeu de mots issu d'un procédé extragrammatical. Or, si le choix du polyonyme dépend du procédé et que le procédé, lui, dépend du genre discursif, on pourrait conclure que le choix du polyonyme dépend aussi du genre discursif. Nous étudions cette hypothèse dans les deux prochaines sections en vérifiant d'abord si le procédé est conditionné par le genre discursif.

5.6.1 Procédés et genres discursifs

Nous n'avons pas trouvé d'analyse quantitative qui teste l'hypothèse selon laquelle le genre discursif conditionne la naturalité d'un procédé. Dressler *et al.* (2017, p. 497) vont néanmoins en ce sens lorsqu'ils affirment que :

> « les significations pragmatiques sont particulièrement véhiculées au cours du discours interactionnel informel (au sein d'un groupe restreint ou dans l'intimité), dans lequel les attitudes, les émotions et les croyances des participants sont mises en avant. Le type et l'intensité de ces significations/effets sont régulés par l'engagement épistémique et les jugements évaluatifs des participants. » [37]

En d'autres termes, les procédés évaluatifs sont plus fréquents dans les genres informels, restreints et intimes. Si on élargit cette présomption, cela sous-entend que certains contextes favorisent certains types de procédés en termes de naturalité.

Pour vérifier que la naturalité du procédé dépend du genre discursif nous avons analysé un échantillon de notre corpus. Cet échantillon comprend 100 mots-valises, typiquement extragrammaticaux, et 100 désanthroponymiques centraux issus des patrons X*iste*$_{\text{Adj/Nc}}$ et X*ien*$_{\text{Adj/Nc}}$ (ces listes sont disponibles en annexe C.6). Nous avons choisi

37. [En anglais dans le texte :] *« Pragmatic meanings are especially conveyed during informal interactional discourse (in-group or intimate), in which participants' attitudes, emotions, and beliefs are foregrounded. The type and intensity of these meanings/effects are regulated by the participants' epistemic commitment and evaluative judgements. ».*

ces deux patrons car les désanthroponymiques qui s'y apparentent sont souvent pragmatiquement neutres. Chaque désanthroponymique a été catégorisé selon qu'il apparaît dans : un *blog* (ou site personnel), un *forum*, un *journal* (national ou régional), un *commentaire* (sous un article de blog ou de journal) ou un *réseau social*. Les résultats de la catégorisation de cet échantillon sont présentés dans la Figure 5.5.

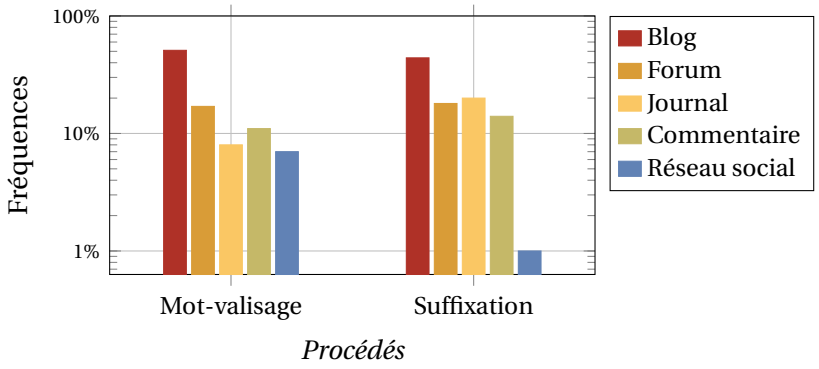

FIGURE 5.5 – Genres discursifs et naturalité du procédé morphologique

Les différences entre le mot-valisage et la suffixation ne sont pas éclatantes mais elles existent. Les fréquences concernant les contextes *blog*, *forum*, et *commentaire* sont sensiblement identiques. Toutefois, les mots-valises apparaissent deux fois moins dans les journaux, i.e. dans les ressources formelles, que les dérivés suffixés. Par exemple, le mot-valise de (45a) est issu d'un *blog* et le dérivé de (45b) est issu d'un *journal* (*L'Express*). Il conviendrait de vérifier cette tendance sur un plus large corpus mais ces quelques résultats laissent entendre qu'il existe effectivement un lien entre la naturalité du procédé et le genre discursif.

(45) a. **Dufloraison** : étape du développement de la bêtise humaine consistant à cacher son inconsistance derrière une robe à fleurs. (*Cécile Duflot*)

b. Macron, "un rond-de-cuir devenu brutus" selon un **vallsiste** : ses proches répondent. (*Manuel Valls*)

Plus on s'écarte de la protypicité représentée par la morphologie centrale, moins l'utilisation des polyonymes s'aligne sur les contraintes identifiées jusqu'alors et notamment sur la $\mathscr{C}_{\text{TYPE DE BASE}}$. Moins le genre discursif est formel, plus il est possible d'utiliser un autre polyonyme

que le *nom de famille*. L'objectif de la prochaine section est de vérifier s'il existe un lien entre le type de polyonyme et le genre discursif.

5.6.2 Polyonymes et genres discursifs

Les polyonymes sont des dénominations d'un même référent qui partagent leur sens bipartite. En littérature (e.g. Dunkling, 1990, Sabbatorsi, 2014), ils sont analysés parmi les termes d'adresse au même titre que les pronoms. En sociologie ou en anthropologie (e.g. Bozon, 1987, Bromberger, 1982 et Coulmont, 2014), on insiste souvent sur les informations qu'une dénomination véhicule. Par exemple, le *prénom* est souvent porteur d'information concernant l'âge, le sexe, la nationalité ou l'origine du référent. Ces indications nous font en quelque sorte entrer dans l'intimité du référent. Pour cette raison, on s'attend à ce que le polyonyme soit conditionné par le genre discursif. L'hypothèse est qu'un genre informatif formel ne contient pas ou peu de *prénoms* et qu'un genre d'opinion informel en contient beaucoup.

Pour vérifier si le genre discursif a un impact sur le choix du polyonyme nous avons analysé un échantillon de notre corpus en classant les contextes de 100 dérivés issus du *prénom* et de 100 dérivés issus du *nom de famille* (ces listes sont disponibles en annexe C.7). Les résultats sont présentés dans la Figure 5.6.

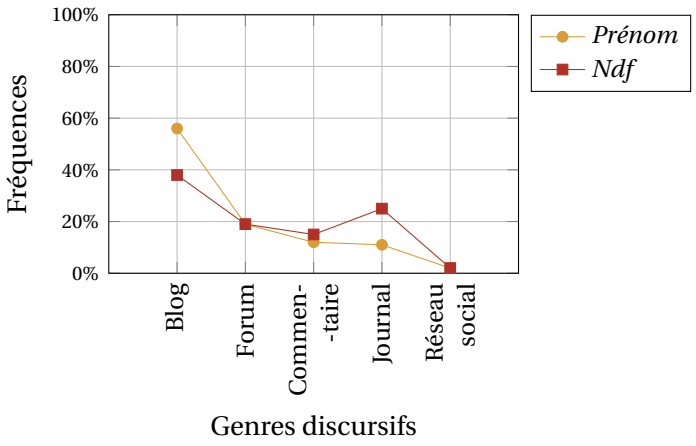

FIGURE 5.6 – Fréquences des différents genres discursifs dans 100 dérivés du *prénom* et 100 dérivés du *NdF*

La Figure 5.6 indique que les *prénoms* sont plus fréquemment utilisés dans des désanthroponyiques situés dans des *blogs*, cf. (46a) (`http://incarnation.blogspirit.com`). On observe une préférence des *prénoms* pour les blogs alors que cette tendance s'inverse pour les journaux, où le *nom de famille* est proportionnellement plus utilisé que le *prénom*, cf. (46b) (`http://lelab.europe1.fr`). En revanche, dans les autres registres, la répartition est équivalente. Là où les journaux d'information privilégient l'utilisation du *nom de famille* (notamment pour s'inscrire dans la ligne du lexique désanthroponymique institutionnalisé), les *blogs* ou *forums* présentent une plus grande liberté. Même si ces chiffres doivent être confirmés par une analyse quantitative dans un corpus plus large que le nôtre, on peut déjà affirmer qu'il existe un lien entre le genre discursif et le choix du polyonyme.

(46) a. La **Clémentinerie** du moment… Il faudrait dire à Clémentine Autain que ce sont les soldats d'une armée COMMUNISTE qui ont commis ces saloperies… (*Clémentine Autain*)

b. Le très **vallsiste** luc carvounas prend le chemin de nombreux soutiens de l'exécutif qui jettent l'éponge. (*Manuel Valls*)

5.6.3 Bilan

Le choix du polyonyme utilisé en dérivation dépend de la nature du procédé qui dépend aussi du genre discursif et donc plus généralement de l'effet pragmatique recherché par le locuteur/scripteur. L'effet pragmatique désiré influence le choix du polyonyme et cet effet pragmatique est visible à travers le procédé utilisé (§5.6.1) mais il est aussi en partie conditionné par le genre discursif. On peut formuler cette nouvelle contrainte d'effet pragmatique ($\mathscr{C}_{\text{EFFET PRAGMATIQUE}}$) comme suit :

Définition 18

$\mathscr{C}_{\text{EFFET PRAGMATIQUE}}$: le polyonyme qui sert à former le radical d'un dérivé de NPP répond aux exigences pragmatiques du genre discursif considéré et à la visée énonciative du locuteur/scripteur.

Si le procédé morphologique s'écarte des critères définitoires de la morphologie centrale donnés en (35), i.e. celle que nous avons qualifiée de prototypique (cf. §2.5.4), on s'attend à ce qu'un autre polyonyme que le *nom de famille* puisse être utilisé. Cette contrainte morphopragmatique au sens de Dressler *et al.* (2017) n'est pourtant pas forte au sein du lexique désanthroponymique. Si elle permet d'expliquer quelques choix du polyonyme, elle n'est pas suffisante pour expliquer de manière systématique les choix effectués. Par exemple, la Figure 5.6 indique que les *prénoms* et les *noms de famille* sont utilisés aussi fréquemment l'un que l'autre dans des forums.

Ajoutons pour finir que cette nouvelle contrainte, pareillement à certaines contraintes lexicales (cf. §5.2.2.2), n'est pas binaire alors que $\mathscr{C}_{\text{TYPE DE BASE}}$ est binaire. Il s'agit plutôt d'une tendance qui influe sur le choix d'un polyonyme en dérivation. Elle est plus ou moins respectée sans que l'on puisse assurément trancher d'un côté ou de l'autre. Cette constatation est vraie pour d'autres contraintes, même morpho-phonologiques, comme par exemple les $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$. On constate que l'approche à base de contraintes, héritée du modèle phonologique OT, doit être adaptée et élargie pour rendre compte des choix effectués dans le lexique désanthroponymique. D'une part, les contraintes ne sont plus seulement formelles et lexicales et, d'autre part, elles doivent être vues comme des principes généraux ou des tendances plutôt que comme des contraintes binaires.

5.7 Choix du polyonyme selon le cotexte

Nous avons déjà souligné (cf. §3.4.2) que les polyonymes sous leur forme libre n'ont pas la même probabilité d'apparition selon le contexte. Dans cette section, nous étudions plus spécifiquement les caractéristiques du *cotexte*, i.e. du matériel linguistique, qui entoure une occurrence polyonymique en syntaxe, pour déterminer ce qui motive la décision (consciente ou non) d'utiliser un polyonyme plutôt qu'un autre en syntaxe. Nous vérifions que chaque élément qui conditionne l'utilisation d'un polyonyme en syntaxe est transposable pour expliquer le choix du polyonyme utilisé dans le dérivé morphologique.

En discours (oral ou écrit), les polyonymes sont des unités référentielles qui s'inscrivent dans des ensembles plus grands contenant d'autres unités linguistiques (pronoms personnels ou groupes nominaux) permettant, elles aussi, de référer au NPP. Pour déterminer la probabilité d'apparition d'un polyonyme plutôt qu'un autre suivant ce cotexte, il faut d'abord distinguer trois notions qui ont à voir avec la référence et la réactivation de la référence en discours : l'*anaphore*, la *coréférence* et la *chaîne de référence*. Après avoir présenté ces éléments théoriques (§5.7.1) nous cherchons à savoir si ce qui détermine l'utilisation d'un polyonyme en syntaxe suivant le cotexte (§5.7.2) est identique à ce qui détermine son utilisation comme radical en dérivation (§5.7.3 et §5.7.4) et clôturons cette section par un bilan (§5.7.5).

5.7.1 Définitions préalables

Pour définir l'*anaphore*, la *coréférence* et la *chaîne de référence* nous suivons principalement les bilans de Schnedecker (2019, 2021) fondés sur les travaux de J.-C. Milner et M. Charolles. Précisons que ces trois notions ne se situent pas vraiment au même plan : l'anaphore et la coréférence sont des relations sémantico-référentielles entre des unités linguistiques ; leur opposition et leurs définitions ne font pas toujours consensus (Stoyanov *et al.*, 2009) ; le terme *chaîne de référence* désigne un groupement d'unités qui partagent entre elles certaines propriétés référentielles.

L'anaphore est une relation qui s'établit entre deux unités linguistiques A et B présentes successivement dans le même cotexte, e.g. entre le syntagme *de marchandises dangereuses* et le pronom *elles* indicés en (47). L'unité anaphorique B (*elles*) n'est interprétable que dans la mesure où elle reprend entièrement ou partiellement l'antécédent A (Milner, 1982, p. 32). De fait, B peut référer à un individu (ici le référent de *marchandises*) mais n'est jamais *autonome* du point de vue la référence. Seules sont autonomes les expressions qui, d'une part, peuvent figurer à l'initiale d'un texte sans susciter d'interrogation et, d'autre part, ne provoquent pas de questionnement du type *lequel*?/*laquelle*? (Schnedecker, 2021, p. 13).

(47) Un suremballage ne doit pas contenir [**de marchandises dangereuses**]$_A$ réagissant dangereusement entre [**elles**]$_B$. (Gardelle *et al.*, 2019, p. 1, c'est nous qui annotons)

La coréférence est une relation qui s'établit entre *au moins* deux unités linguistiques qui se trouvent avoir la même référence (Milner, 1982, p. 32). A et B sont coréférents en (48a). Les unités A et B de (47) sont aussi coréférentes. Pour renvoyer au même référent, les unités linguistiques doivent être en capacité de référer à un individu, de manière autonome ou non (contrairement à l'anaphore où les propriétés référentielles de B sont contraintes car B n'a pas de référence autonome). Une unité linguistique B peut également être dans une relation d'anaphore avec A sans pour autant que A et B soit coréférentes. Ce sont des anaphores *non co-référentielles* ou *indirectes* (Schnedecker, 2021, p. 16). En (48b), *le maire* est un syntagme anaphorique. Le *village* est antécédent, mais indirectement, car chacun sait, et peut inférer, que s'il y a un *village*, une personne y exerce souvent la fonction de *maire*. Il y a ici ce que l'on nomme une *anaphore associative fonctionnelle* (Kleiber, 2001a) : A et B ne sont pas coréférents, et B est le nom d'une fonction fréquemment associée au référent de A.

(48) a. [**Un chat**]$_A$ est entré dans le jardin et [**le félin**]$_B$ a tué un oiseau.

b. Nous entrâmes dans [**le village**]$_A$ et demandâmes à voir [**le maire**]$_B$. (Kleiber, 2001a, c'est nous qui annotons)

Les chaînes de référence sont des groupements d'unités linguistiques constitués d'*au moins* trois éléments coréférentiels, anaphoriques ou non, qui permettent la réinstanciation d'un référent dans le discours. Les éléments indicés *i* de (49) constituent une chaîne de référence qui renvoie au référent introduit par la dénomination *Jean-Marc*.

(49) **Jean-Marc**$_i$ anime la soirée d'anniversaire. **Il**$_i$ est prêt à chanter toute la nuit et **sa**$_i$ prestation promet d'être rocambolesque.

Les noms propres, et de fait les NPP et polyonymes, ont un comportement singulier dans les relations d'anaphore et de coréférence et nous

expliquons pourquoi dans ce qui suit. Nous utilisons l'extrait d'article de (50) pour illustrer nos propos.

(50) [**Nicolas Sarkozy**$_{\text{i}}$]$_{A1}$ visé par une enquête du parquet financier sur l'utilisation de grosses coupures. Selon « Mediapart », [**l'ex-chef de l'Etat**$_{\text{i}}$]$_{B1}$ a fait un usage régulier de billets de 500 euros. [...] Une perquisition menée fin 2017 à Paris a mis au jour un usage régulier, par [**Nicolas Sarkozy**$_{\text{i}}$]$_{A2}$, de liquide en grosses coupures, conduisant à l'ouverture d'une enquête par le Parquet national financier (PNF). Révélée par Mediapart, cette nouvelle affaire visant [**l'ancien président de la République**$_{\text{i}}$]$_{B2}$ a été confirmée, jeudi 13 juin, à l'Agence France-Presse (AFP) par une source judiciaire. [...] Dans son article publié mercredi, Mediapart rapporte qu'au cours des dernières années, [**Sarkozy**$_{\text{i}}$]$_{A3}$ a « systématiquement » retiré de [**son**$_{\text{i}}$]$_{B3}$ compte des espèces en billets de 500 euros. [38]

(50) contient trois anaphores avec un polyonyme : chaque couple anaphorique AB est noté entre crochet et un indice (A/B suivi de 1, 2 ou 3) relie les membres A et B du couple [39]. Les polyonymes peuvent fixer la référence et constituer l'antécédent A mais, comme ils sont autonomes du point de vue de la référence, ils ne sont jamais des expressions anaphoriques B. En conséquence, nous n'utiliserons plus cette notion que nous avons présentée dans le seul but de la distinguer de la coréférence.

Par définition, les polyonymes d'un même NPP sont tous coférérentiels. De fait, ils interviennent dans des chaînes de référence : les syntagmes nominaux et le déterminant en gras et co-indicés *i* de (50) sont les maillons d'une même chaîne de référence. Comme nous allons le voir maintenant, selon le type de polyonyme, e.g. *prénom* ou *nom de famille*, leur probabilité d'apparition en tant que premier ou *n*ième élément de la chaîne est différente.

(51a) est le titre d'un article et (51b) un extrait du même article. Les occurrences de *Nico* puis de *Nicolas* en (51b) sont des réactivations co-

38. Source consultée le 26 novembre 2019 : `https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/06/14/nicolas-sarkozy-vise-par-une-enquete-du-parquet-financier-sur-l-utilisation-de-grosses-coupures_5476137_3224.html`.
39. Il est aussi possible de considérer que chaque B est anaphorique de n'importe quel A, il n'existe pas de consensus à ce propos (Landragin, 2007).

référentielles du référent Nicolas Sarkozy introduit par le *nom complet* dans le titre en (51a).

(51) a. **Nicolas Sarkozy** : Les secrets de jeunesse d'un président

b. SOLDAT **NICO**
En 1978, il est appelé sous les drapeaux. [...] **Nicolas** passe deux heures par jour la cireuse à l'étage des officiers. [40]

Dans cet exemple, les locuteurs/scripteurs ont la possibilité d'utiliser des formes réduites, par exemple le *nom de famille* seul, le *prénom* (*Nicolas*) seul ou un *surnom* (*Nico*), parce que la chaîne de référence comporte, en amont, des expressions plus complètes. Le référent est introduit dans le discours grâce au titre et au *nom complet*, il est de fait accessible dans l'espace mental du lecteur : le référent est dit *saillant*. Ariel (1990), en étudiant une plus grande quantité d'exemples, généralise ces observations dans ce que l'on nomme la *Théorie de l'accessibilité*.

5.7.2 Théorie de l'accessibilité et NPP

Selon Ariel (1990, p. 69) :

> « [...] le choix de l'expression référentielle dépend du degré d'accessibilité de la représentation mentale du référent dans l'esprit du destinataire à un moment donné du discours. » [41]

Grâce à une étude en corpus [42], Ariel (1990) classe les différentes expressions référentielles sur une échelle d'accessibilité basée sur trois critères rappelés par Schnedecker (2005, p. 87).

L'informativité : moins le référent est accessible dans le cotexte, plus l'expression comporte d'information lexicale. En d'autres termes, si le référent est peu accessible, on peut ajouter de l'information

40. Source consultée le 31 octobre 2019 : `https://www.francedimanche.fr/actualites/nicolas-sarkozy-les-secrets-de-jeunesse-d-un-president`.
41. [En anglais dans le texte] *« the choice of a referring expression is dependent on the Accessibility status the mental representation of the referent is assumed to have for the addressee at the current stage of the discourse. »*.
42. Les textes considérés sont des extraits de *The Curate's Wife* d'Emily Hilda Young (1934), *The Little Disturbances of Man* de Grace Paley (1980), *Trouble on the Set*, et *Women in Nineteenth Century Egypt* de Judith E. Tucker (1985).

lexicale comme le nom commun *président* dans le syntagme *le président Emmanuel Macron.*

La rigidité : moins le référent est accessible dans le cotexte plus l'expression est univoque. Par exemple, si le référent est peu accessible, on utilisera un *nom complet* car il est moins ambigu et donc plus rigide qu'un pronom personnel comme *il*, nécessairement anaphorique.

Le degré dit d'atténuation : plus le référent est accessible dans le cotexte plus l'expression a de chances d'être brève, atone, etc. Ainsi, le pronom atone *il* est utilisé si le référent est fortement accessible.

L'échelle d'accessibilité – également valable pour un discours oral – est reproduite dans la Figure 5.7. Nous empruntons la traduction de Schnedecker (2005, p. 130) et nous ajoutons un exemple pour chaque niveau afin d'illustrer chaque type d'unité linguistique considéré.

Accessibilité basse
Nom propre complet avec modifieur (*le Président Emmanuel Macron*)
Nom propre complet (*Emmanuel Macron*)
Description définie longue (*l'actuel Président de la République Française*)
Description définie brève (*le Président*)
NdF (*Macron*)
Prénom (*Emmanuel*)
Démonstratif d'éloignement avec modifieur (*cet admirable président là*)
Démonstratif de proximité avec modifieur (*cet exécrable président-ci*)
Démonstratif d'éloignement (*ce président-là*)
Démonstratif de proximité (*ce président-ci*)
Pronom tonique avec geste (*lui a réformé l'assurance chomage* + geste)
Pronom tonique (*lui a réformé l'assurance chomage*)
Pronom atone (*il a réformé les retraites*)
Pronom clitique (*des français l'ont admiré*)
Réfléchis, traces QU- et accords (*Emmanuel Macron qui a réformé les retraites*)
Accessibilité haute

FIGURE 5.7 – Échelle d'accessibilité selon Ariel (1990, p. 73)

Dans notre travail, seules les trois expressions soulignées nous intéressent. Selon cette échelle, le *nom complet* est privilégié par rapport au *nom de famille*, qui est privilégié par rapport au *prénom*, si le référent n'est pas (ou peu) accessible dans la mémoire du locuteur/scripteur.

Cela revient à dire que le choix du polyonyme est concomitant à sa position en tant que maillon dans la chaîne de référence, mais pas seulement, parce que nous verrons *infra* qu'il existe une hiérarchie concernant les dénominations sélectionnées comme reprise.

Pour compléter la Figure 5.7, nous devons ajouter les polyonymes que nous avons recensés et qui sont absents de cette échelle, à savoir : les parties du *nom de famille*, le *sigle* et le *surnom*. La Figure 5.8 présente l'adaptation de l'échelle d'Ariel (1990) aux polyonymes qui nous intéressent (à gauche) et donne un exemple pour le NPP *Najat Vallaud-Belkacem* (à droite). Pour l'établir nous admettons les propriétés suivantes.

- Le *NdF sans particule* (e.g. *Villepin*) se situe au même niveau que le *nom de famille* complet puisque nous avons montré que c'est la forme privilégiée si le *nom de famille* a une particule, et ce en morphologie mais aussi en syntaxe (cf. §5.4.4). Rappelons que l'usage veut que la particule ne soit pas considérée comme faisant partie intégrante du *nom de famille* contrairement à l'article grammaticalisé (e.g. *De Villepin vs Le Foll*).
- Les *parties du NdF* et le *sigle* sont plus rigides que le *prénom*. Leur degré de biunivocité est supérieur à celui du *prénom* car ils sont portés par un nombre plus restreint d'individus (e.g. comparer *Belkacem* et *NKM* à *François*, nous revenons sur ce paramètre en §5.7.4.1).
- Le *sigle* est plus rigide que les *parties du NdF* car il est formé à partir du *nom complet* du référent. Nous n'avons pas connaissance d'un *sigle* de NPP possédant un homonyme qui soit également un polyonyme (e.g. *DSK* ne désigne que le référent Dominique Strauss-Kahn alors que *Kahn* peut référer à Jean-François Kahn ou Axel Kahn).
- À l'inverse, nous supposons que le *surnom*, qui peut être partagé par d'autres individus ou réservé à une communauté linguistique proche du référent, est très peu identifiant et requiert une haute accessibilité du référent. De plus, il n'a parfois rien à voir formellement avec les autres polyonymes ce qui réduit son informativité

(e.g. le surnom *Lulu* de Najat Vallaud-Belkacem).

Il convient de préciser que le degré de notoriété du référent influe directement sur la rigidité des différents polyonymes (cf. §5.7.4). On suppose que plus la personnalité est connue, plus ses polyonymes sont identifiants. L'échelle est identique quel que soit le NPP, mais tous les *prénoms* n'ont pas le même degré de rigidité. Par exemple, le *prénom Nicolas* active plus facilement l'image mentale du référent Nicolas Sarkozy que celle du référent Nicolas Dupont-Aignan (nous revenons sur les facteurs de modification de l'échelle en §5.7.4). Cette échelle ne renseigne pas sur la fréquence, haute ou basse, d'utilisation de chacun des polyonymes en discours. On suppose d'ailleurs que le *nom complet* n'est pas la forme la plus fréquente. L'échelle indique seulement la probabilité supposée d'utilisation d'un polyonyme suivant le degré d'activation, ou la saillance, d'un référent dans l'esprit des locuteurs/scripteurs. Le contexte sous (52) illustre en partie cette échelle puisque l'on y trouve successivement le *nom complet* qui introduit le référent dans notre espace mental, puis le *nom de famille* et enfin le *prénom* (utilisé dans syntagme dénominatif *le grand Jacques*), qui sont des réactivations du référent, saillant depuis l'apparition du premier polyonyme.

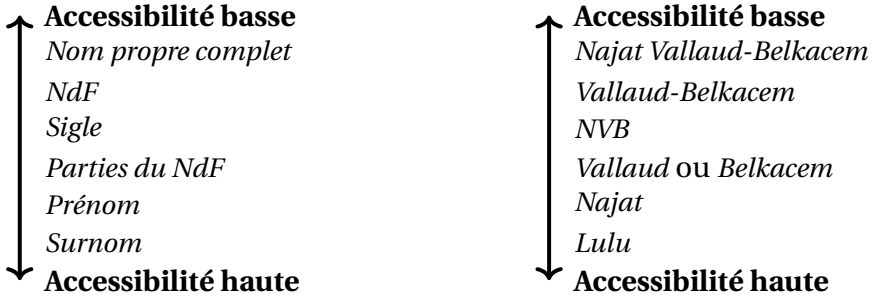

FIGURE 5.8 – Échelle d'accessibilité des polyonymes

(52) **Jacques Chirac** et le temple de Kwara-Kuru. [...] **Chirac** en 1997, juste avant de partir pour le Viet-Nâm. Un homme en forme.[...] C'est ainsi que je retrouve le Grand **Jacques** à X (petit village vietnamien, aujourd'hui disparu). [43]

43. Source consultée le 5 aout 2021 : `https://supercyanuregeant.fr/jacques-chirac-et-le-temple-de-kwara-kuru/`.

Ariel (1990, p. 215) montre également qu'il existe une hiérarchie lors de la reprise d'un référent déjà introduit, cf. (53). Si le référent est déjà introduit dans le cotexte, grâce au *nom complet*, par exemple, le *nom de famille* est privilégié en reprise coréférente, vient ensuite le *nom complet* et enfin le *prénom*. Nous verrons en §5.8 qu'il est possible de détailler deux échelles de reprise selon le genre du référent.

(53) Hiérarchie des reprises : *NdF* > *Nom complet* > *Prénom*

Pour conclure, la théorie de l'accessibilité, appliquée aux NPP, peut être résumée de la manière suivante. Le choix du polyonyme en syntaxe est conditionné par l'accessibilité du référent dans la mémoire du locuteur/scripteur (cf. Figure 5.8). Le *nom de famille* est la forme privilégiée en tant que reprise, i.e. comme second maillon d'une chaîne de référence. Notre objectif est maintenant de vérifier que le polyonyme utilisé dans un dérivé répond à un conditionnement cotextuel similaire.

5.7.3 Accessibilité et dérivation

Si la théorie de l'accessibilité est valable en dérivation, on s'attend à ce que le *nom de famille* soit sélectionné si le référent est déjà introduit, i.e. en partie accessible, et si le dérivé occupe la position d'une reprise référentielle. On imagine aussi que le *nom complet* est utilisé comme radical dans des textes où le référent a une accessibilité basse, i.e. n'est pas encore introduit. Enfin, on suppose que la sélection d'un autre polyonyme que le *nom de famille* ou le *nom complet* comme radical est possible si, et seulement si, le référent est rendu accessible par la présence d'expressions plus identifiantes dans le cotexte du dérivé. Pour vérifier ces suppositions, nous étudions les cotextes des dérivés. Plus exactement, nous avons comptabilisé chacun des polyonymes apparaissant avant ou après le dérivé à chacune des adresses URL retenues pour notre corpus et voici les résultats obtenus [44].

44. Sur l'ensemble des cotextes collectés en 2016, 4% d'URL n'existent plus en mai 2021 et 40% des URL ne renvoient plus la forme dérivée attendue parce que, par exemple, l'article ou le commentaire a été supprimé. Les décomptes de polyonymes présentés dans la suite reposent donc sur l'analyse de 30 604 URL et autant de cotextes (i.e. le texte d'une page Web).

5.7.3.1 Les désanthroponymiques occupent-ils la position de reprise?

Dans 70% des cotextes étudiés un polyonyme (au moins) apparaît avant et/ou après la forme dérivée, quel que soit le radical utilisé. Ce chiffre important est la preuve que les désanthroponymiques s'inscrivent très souvent dans des chaînes de référence contenant en amont ou aval des polyonymes coréférents[45]. Pour les NPP simples, comme pour les NPP complexes, c'est le *nom de famille* qui est le polyonyme le plus utilisé en syntaxe. Dans 33% des cotextes des dérivés de NPP simples, il y a au moins un *nom de famille* avant le dérivé (54a) et dans 41% des cotextes il y a un *nom de famille* après le dérivé. Dans 30% des cotextes, il y a au moins un *nom complet* avant le dérivé quel que soit le radical utilisé, e.g. (54b).

(54) a. Aubry, ça suffit! [...] Enfin, contrairement à l'affirmation contenue dans le préambule **aubrien**, Lagarde est rien moins que respectable. (*Martine Aubry*)

b. Goethe à rome Familière, réelle et imaginaire, la Rome antique de Xavier Darcos est un voyage à la découverte de l'auteur, de ses goûts et de ses rêves [...]. La Rome que nous allons visiter est donc une Rome **darcosienne**, qui reflète un tempérament et une culture particuliers. (*Xavier Darcos*)

Sans que nos chiffres traduisent avec exactitude la théorie de l'accessibilité, puisque sinon il devrait systématiquement y avoir un *nom complet* au début de chaque cotexte, ils nous permettent de répondre à la question qui nous occupe. Comme dans 70% des cotextes un polyonyme est présent autour du dérivé et que le *nom complet* est beaucoup utilisé, on peut dire que les cotextes des désanthroponymiques sont majoritairement discriminants et que les dérivés occupent des positions de reprises.

De plus, à la manière des anaphores associatives (cf. §5.7.1) où le référent n'est pas introduit textuellement mais est présupposé par association, des éléments cotextuels peuvent rendre accessible un référent de

45. Le Tableau C.6 en annexe donne les fréquences de cas où apparaît une catégorie de polyonymes avant ou après le dérivé selon que le NPP est simple ou complexe.

NPP. Par exemple, en (55) le groupement politique UMP et l'activation du référent Jean-François Copé participent à rendre saillant le référent du NPP *Nicolas Sarkozy* dans l'esprit du lecteur. Cette présupposition est possible parce que Nicolas Sarkozy est proche de Jean-François Copé et que tous deux ont fait partie de l'UMP. Le lecteur interprète alors sans peine le désanthroponymique *sarkozyste*$_{\text{Nc}}$ parce que Nicolas Sarkozy est rendu très saillant.

(55) Crise interne à l'UMP : Copé est **copéiste** et non **sarkozyste**. (*Jean-François Copé*, *Nicolas Sarkozy*)

Comme les cotextes participent à rendre accessibles les référents, il est possible d'introduire les NPP dans les dérivés sous une forme non totalement informative et donc sous la forme privilégiée en reprise, i.e. le *nom de famille*. Ce résultat est en corrélation avec les chiffres de notre corpus : si le *nom de famille* est presque systématiquement utilisé en dérivation (cf. §5.3.2) c'est parce que le dérivé occupe souvent la position de reprise référentielle (seuls 30% des cotextes ne contiennent aucun des polyonymes du NPP utilisé comme base).

5.7.3.2 Le cotexte permet-il l'utilisation de radicaux peu identifiants ?

Rappelons notre hypothèse. On s'attend à ce que moins la forme utilisée comme $\mathscr{R}_{\text{base}}$' soit informative (e.g. un *prénom* : *françoisiste*$_{\text{Nc}}$) plus le cotexte contienne un polyonyme très informatif (e.g. le *nom complet* : *François Hollande*).

Le Tableau 5.16 donne la fréquence de chacune des catégories de polyonyme présente dans le cotexte du dérivé suivant le type de polyonyme utilisé comme $\mathscr{R}_{\text{base}}$ (première colonne). Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que les pourcentages sont effectués sur des nombres de cotextes très différents (donnés dans la dernière colonne).

$\mathscr{R}_{base}$	*NdF*	*Prénom*	*Nom complet*					Total	Nombre de cotextes
NPP simples									
NdF	41,14%	23,17%	35,69%	–	–	–	–	100%	30 049
Prénom	31,91%	29,73%	38,36%	–	–	–	–	100%	1 426
Nom complet	34,54%	29,32%	36,14%	–	–	–	–	100%	498

$\mathscr{R}_{base}$	*NdF*	*Prénom*	*Nom complet*	*1re partie du NdF*	*2de partie du NdF*	*NdF sans particule*	*Sigle*	Total	Nombre de cotextes
NPP complexes									
NdF	31,81%	12,05%	27,07%	13,97%	0,30%	2,66%	12,14%	100%	5 304
Prénom	29,23%	26,15%	24,62%	6,15%	0%	7,69%	6,15%	100%	65
Nom complet	30%	40%	20%	0%	0%	10%	0%	100%	10
1re partie du NdF	11,96%	11,96%	20,35%	42,94%	0,31%	1,12%	11,35%	100%	978
2de partie du NdF	15,23%	14,90%	18,87%	23,84%	0,66%	6,95%	19,54%	100%	302
NdF sans particule	20,57%	19,58%	28,49%	0,11%	0%	27,72%	3,52%	100%	909
Sigle	9,23%	16,67 %	18,21%	10,51%	0%	9,49%	35,90%	100%	390

TABLEAU 5.16 – Fréquences des polyonymes à proximité des désanthroponymiques selon le $\mathscr{R}_{\text{base}}$ utilisé

L'analyse du Tableau 5.16 donne deux résultats significatifs [46].

Premièrement, le *nom complet* est plus particulièrement utilisé (38,36%) avant les dérivés du *prénom* qui sont peu identifiants, cf. (56). Le dérivé *najatounette*$_{\text{Npr}}$ de (56a) est désambiguïsé grâce au cotexte. Sans cotexte le dérivé *christinien*$_{\text{Adj}}$ de (56b) est, lui aussi, relativement opaque : il est difficile de reconnaître la base de construction morphologique. C'est parce qu'il apparaît dans une chaîne de référence (soulignée), qui utilise un polyonyme très identifiant, que son utilisation est possible.

(56) a. Chère Najat Vallaud-Belkacem, L'année dernière à cette même place, on dépoilait gentiment Manuel Valls, alors considéré *via* un sondage estival comme l'homme politique qui faisait le plus fantasmer les femmes. [...] Un sondage à la con chassant l'autre, c'est toi, **Najatounette**, qui écope cette saison de la première place du podium à la question "Avec quel(le) homme ou femme politique aimeriez-vous partir en vacances ?" (*Najat Vallaud-Belkacem*)

b. L'auteur-compositeur-interprête, Francis Lalanne, apporte un soutien pour le moins inattendu à Christine Boutin, récemment évincée du gouvernement. Cependant, quoiqu'assez peu « **christinien** », je préfère quand même la mère Boutin à la Morano. (*Christine Boutin*)

Deuxièmement, le Tableau 5.16 indique que les polyonymes utilisés comme radicaux dérivationnels sont souvent précédés ou suivis du même type de polyonyme.

- 35,90% des construits sur les *sigles* ont au moins un *sigle* dans le cotexte qui entoure le dérivé.
- 41,14% des dérivés sur le *nom de famille* (des NPP simples) comportent au moins une fois le *nom de famille* dans leur cotexte, e.g. (57a).

46. Nous ne tenons pas compte des 40% de *prénoms* entourant les dérivés basés sur le *nom complet* des NPP complexes car ce chiffre est calculé à partir de 10 contextes.

- 36,14% des dérivés sur le *nom complet* (des NPP simples) comportent au moins une fois le *nom complet* dans leur cotexte, e.g. (57b).

(57) a. Selon Maxime, Aubry recueille 48,68%, contre 51,32 à Royal. [...] 53% pour Royal, selon un proche de François Hollande, un autre éléphant lui donne du « 52-53 certain ». Un **aubriste**, lui, reste à 50-50. (*Martine Aubry*)

b. Jack Lang, notre prochain leader maximo. [...] Sur Boulez, cette phrase : il est un "artiste de la modernité et du changement". Tout le **jacklangisme** là-dedans : Boulez n'importe pas parce que grand chef-d'orchestre, parce que grand compositeur, non : parce que moderne et parce qu'il change. (*Jack Lang*)

Pour résumer, on utilise souvent en dérivation le même polyonyme que l'on utilise en syntaxe. Cela laisse entendre que les choix effectués en morphologie et en syntaxe sont motivés par les mêmes contraintes.

Les résultats chiffrés confirment en partie nos suppositions. Lorsqu'ils sont utilisés comme radicaux, les polyonymes qui se situent haut dans l'échelle d'accessibilité (i.e. ceux peu identifiants) sont souvent à proximité de formes plus identifiantes comme le *nom complet*. Les $\mathscr{R}_{\text{base}}$' issus des *prénoms* sont, plus souvent que les autres $\mathscr{R}_{\text{base}}$' des autres polyonymes, à proximité des *noms complets*.

5.7.3.3 Adaptation de la théorie de l'accessibilité

La *théorie de l'accessibilité* ainsi que la *hiérarchie des reprises* sont des éléments théoriques transposables en dérivation. Ils y occupent même une place fondamentale. Si le *nom de famille* est utilisé majoritairement en dérivation c'est à la fois parce que c'est une forme identifiante et que les contextes des dérivés sont ceux des reprises. Les désanthroponymiques sont souvent des réactivations d'un référent déjà introduit. Il n'est pas impossible de sélectionner d'autres polyonymes que le *nom de famille* si le dérivé s'inscrit dans un texte où le référent est très accessible, car activé par des expressions identifiantes. L'utilisation du *prénom* est dans ce cas possible.

La forme choisie pour construire le dérivé doit donc être la plus accessible possible au niveau cotextuel. Plus exactement, si une forme est appropriée dans une chaîne de référence, alors elle peut être utilisée comme radical pour construire un dérivé dont la base est une unité qui a cette même référence. Le lexique désanthroponymique met en lumière une nouvelle contrainte discursive que nous nommons *contrainte d'accessibilité* (désormais $\mathscr{C}_{\text{ACCESSIBILITÉ}}$) et définissons comme suit :

Définition 19

$\mathscr{C}_{\text{ACCESSIBILITÉ}}$: le polyonyme qui sert à former le radical d'un dérivé de NPP est obtenu à partir d'une expression susceptible d'occuper la position du dérivé dans une chaîne de référence.

Nous venons de montrer que ce qui est valable en syntaxe libre l'est également en construction. Les polyonymes, utilisés comme base, répondent au même conditionnement que lorsqu'ils sont utilisés librement en tant qu'expressions référentielles. Personne jusqu'alors n'avait fait le lien entre les positions des expressions linguistiques dans les chaînes de référence et le type de base ou de radical utilisé en dérivation. Cette absence de résultat antérieur est naturelle car personne, à notre connaissance, n'avait considéré l'anthroponyme comme nous l'avons fait, i.e. comme une unité linguistique qui comporte un ensemble de polyonymes qui partagent certaines de leurs propriétés fondamentales (notamment leur catégorie syntaxique et leur sens bipartite).

Dans la suite, nous examinons quelques uns des facteurs qui influent sur l'accessibilité d'un polyonyme.

5.7.4 Facteurs influant sur la rigidité

La $\mathscr{C}_{\text{ACCESSIBILITÉ}}$ utilise l'échelle d'accessibilité d'Ariel (1990). Les niveaux qui constituent cette échelle sont en partie hiérarchisés suivant la rigidité des dénominations, i.e. le lien entre une dénomination opaque et un individu unique (cf. §1.5.1, Kripke, 1980). Or, nous avons déjà signalé que la notoriété du référent peut influer sur la rigidité. *A priori*,

on peut supposer que plus la personnalité est connue, plus il est facile d'utiliser un polyonyme peu identifiant (i.e. bas dans l'échelle d'accessibilité) et, qu'à l'inverse, moins la personnalité est connue, moins il est possible d'utiliser un polyonyme peu identifiant. Nous n'avons pas pu quantifier le lien entre utilisation des polyonymes et notoriété, cette dernière étant difficilement mesurable. Toutefois, l'examen de quelques exemples montre que plus la personnalité est connue, plus il est possible d'utiliser un polyonyme peu identifiant. Par exemple, les seuls construits à partir du prénom *François* attestés dans notre corpus sont des dérivés du NPP *François Hollande* (*vs Fillon*, *Baroin*, *Bayrou*), cf. (58). La fonction de Président de la République procure sans doute une notoriété nécessaire pour utiliser le *prénom*.

(58) a. Ni Ségolèniste, ni **Francoisien**, ni Martinien, ni Arnaudiste etc... je suis à l'écoute de tous et de chacun pour faire ma propre opinion. (*François Hollande*)

b. Charly Hennessy repousserait les morues en dessous de Cognac et ça serait la Fête du Slip tous les jours en **Françoisie**. (*François Hollande*)

Outre la notoriété, on peut ajouter que la forte fréquence d'une dénomination (§5.7.4.1) et son homonymie avec d'autres unités du lexique (§5.7.4.2) sont des facteurs qui rendent parfois ambiguë une dénomination. Ces deux caractéristiques sont quant-à elles, quantifiables et observables.

5.7.4.1 Rareté

Il existe des listes (ouvertes) de *prénoms* (e.g. *Pierre*, *Paul*, *Jeanne*) ou *noms de famille* (e.g. *Marchal*, *Dupond*), en français. Selon la distinction que nous avons introduite en §1.5, ceux-ci sont *désincarnés*, i.e. qu'ils ne réfèrent pas à un individu particulier. Ce ne sont donc pas (encore) des polyonymes mais de simples formes phoniques et graphiques qui sont potentiellement chargées d'informations relatives à la communauté linguistique qui les utilise. Par exemple, *Paul* est un *prénom* dit *judéo-chrétien*, francophone et masculin.

Chaque humain est baptisé, le plus souvent en puisant dans ce stock,

ou dans celui d'une autre langue, pour les *prénoms*, et en héritant d'un *nom de famille*. Le référent baptisé possède alors un anthroponyme constitué des différentes formes qui deviennent *incarnées*. Comme elles réfèrent au même individu, ce n'est qu'à ce stade qu'elles acquièrent le statut de polyonymes (cf. Définition 8). Les fréquences des *formes polyonymiques*, i.e. des formes utilisées comme polyonymes, dépendent du nombre de référents baptisés avec ces noms. On peut penser que ces fréquences influent sur le caractère biunivoque du nom propre : plus une forme polyonymique est rare, moins sa référence est opaque, plus elle sera utilisée. La rareté d'une forme peut donc avoir un effet sur le niveau de rigidité d'un polyonyme et sa sélection en syntaxe et en construction. Les *noms de famille* sont normalement plus rares que les *prénoms* et, de fait, leur emploi se trouve favorisé. En contrepartie, on suppose qu'une fréquence très basse rend éventuellement possible l'utilisation d'un *prénom*.

Pour mesurer plus précisément si la rareté a une influence effective sur le choix du radical issu du *prénom* en dérivation nous avons utilisé les données de l'*Institut National de la Statistique et des Études Économiques*[47] (INSEE). Ces données sont : l'ensemble des 34 265 *prénoms* attribués aux 108 974 873 enfants nés en France (hors Mayotte), depuis 1900 jusqu'à 2019. Nous avons calculé les fréquences des *prénoms* qui y sont enregistrés pour ensuite les comparer aux fréquences d'utilisation des *prénoms* des NPP qui donnent des dérivés sur le *prénom*.

Les résultats de ces calculs sont présentés dans la Figure 5.9 qui donne à la fois la fréquence du *prénom* du NPP selon l'INSEE (barres rouges) et la fréquence d'utilisation de ce même *prénom* dans notre corpus de dérivés (barres bleues). Elle montre, par exemple, que *Dominique* est parmi les *prénoms* de notre liste de NPP les plus fréquents. La Figure 5.9 indique aussi que *Ségolène* est le prénom le plus utilisé en dérivation dans notre corpus : sur l'ensemble des construits sur le *prénom*, 33% des types sont issus de *Ségolène*.

47. Les données de l'INSEE sont accessibles à cette adresse, consultée le 20 mai 2021 : `https://www.insee.fr/fr/statistiques/2540004`.

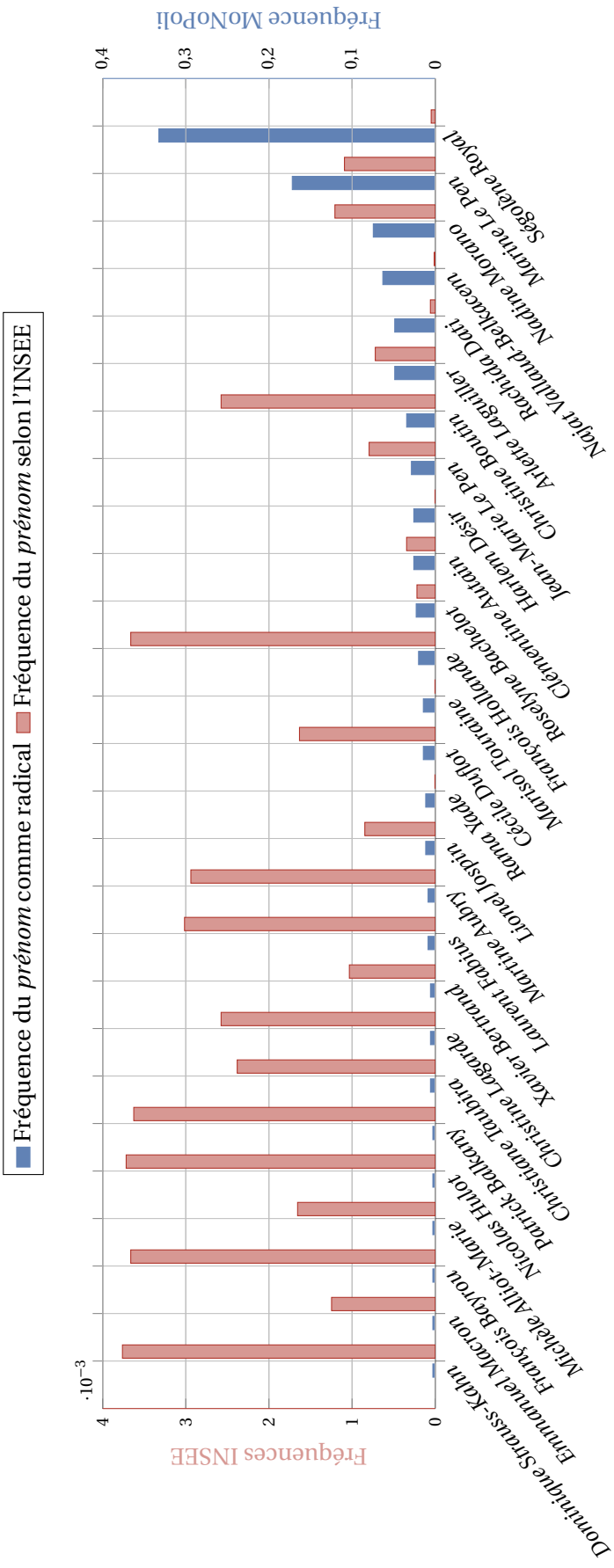

NPP

FIGURE 5.9 – Comparaison des fréquences des *prénoms* dans la langue et de l'utilisation des *prénoms* comme radicaux

Comme le laisse présager l'observation du graphique, les deux séries de données présentent un coefficient de corrélation important.

Le coefficient de *Spearman* (noté ρ) est un coefficient qui donne la corrélation entre deux séries de données, autrement dit, la dépendance entre deux variables. Le coefficient de *Spearman* varie de -1 à 1. Une corrélation avec un résultat positif ($\rho \approx 1$) indique que si les valeurs d'une série augmentent, les valeurs de l'autre série augmentent corrélativement. Une corrélation négative ($\rho \approx -1$) indique que si les valeurs d'une série augmentent les valeurs de l'autre série diminuent inversement.

Dans notre analyse $\rho \approx -0{,}6$. Ainsi, les séries présentent un coefficient négatif : quand l'une augmente l'autre diminue.

Les résultats de cette comparaison tendent à montrer que, sauf quelques *prénoms* comme *Marine* et *François* (nous y revenons dans la suite), moins le *prénom* est donné, i.e. plus il est rare dans la langue, plus il est rigide. Il remonte dans l'échelle d'accessibilité, il est donc plus utilisé comme radical en dérivation. Par exemple, 15,49% des désanthroponymiques construits sur *Najat Vallaud-Belkacem* (42,25% occurrences) le sont sur son *prénom* comme en (58). Ce chiffre est favorisé par la faible fréquence du prénom *Najat* dans la langue [48].

(58) a. Elle va **najater** en eaux troubles ! (*Najat Vallaud-Belkacem*)

b. Je décide d'envoyer un tweet rageur aux amis de la fabrique (Emmanuel Laurentin) et à Brice Couturier par la même occasion lui qui sait parfois prendre ses distances face à cette **najatocratie** triomphante. (*Najat Vallaud-Belkacem*)

En conclusion, la rareté d'un polyonyme influe sur sa place dans l'échelle d'accessibilité. Cette rareté se reporte sur les NPP : certains prénoms sont remarquables du côté des politiciens parce que portés (à ce jour) par un référent unique (e.g. *Jean-Marie*, *Najat*). Nous avons signalé en commentant la Figure 5.9 que bien que *Marine* ne soit pas rare, il est tout de même fréquemment sélectionné comme radical en dérivation.

48. Il n'arrive qu'au rang 3 297/33 305 ce qui fait qu'il est très rigide. Il n'y a que 33 305 rangs car certains des 34 265 *prénoms* du fichier INSEE présentent la même fréquence.

Cela a à voir avec le caractère homonymique des formes polyonymiques que nous examinons dans la prochaine section.

5.7.4.2 Homonymie

Nous avons déjà souligné en §5.4.4 qu'une partie des NPP pour qui on ne sélectionne pas systématiquement le *nom de famille* possède des homonymes. On le voit d'ailleurs lors de l'utilisation des polyonymes en syntaxe : Marine Le Pen et Hillary Clinton utilisent souvent leurs *prénom* pour éviter la confusion avec leurs homonymes respectifs, i.e. Bill Clinton et Jean-Marie Le Pen. C'est notamment le cas sur les affiches de campagne reproduites dans la Figure 5.10. Même si *Hillary Clinton* ne fait pas partie de notre liste de NPP, il est intéressant de constater que notre démonstration est valable pour les autres personnalités politiques et les autres langues dont la culture et le système anthroponymique sont assez proches.

FIGURE 5.10 – Affiches de campagne de femmes politiques : Marine Le Pen et Hillary Clinton

On suppose, comme jusqu'alors, que si l'homonymie a un effet en syntaxe, elle est également un des facteurs qui conditionne le choix du radical en dérivation. Le Tableau 5.17 montre deux types d'homonymie : *Marine Le Pen* et *Jean-Marie Le Pen* possèdent un homonyme dans le paradigme des NPP, *Marine Le Pen*, *Ségolène Royal* et *Jack Lang* possèdent un homonyme ailleurs dans le lexique (*Lang*$_{\text{Npr}}$ et *langue*$_{\text{Nc}}$ sont homophones non homographes) [49].

49. Les familles des autres NPP homonymiques (i.e. *Patrick Buisson*, *Bernard Tapie*, et *Georges Tron*) sont trop petites pour que les chiffres soient représentatifs.

NPP	*NdF*	*Prénom*	*Nom complet*
Marine Le Pen	52,22%	37,78%	10%
Jean-Marie Le Pen	73,91%	21,74%	4,35%
Ségolène Royal	41,49%	52,13%	6,38%
Jack Lang	44,19%	–	55,81%

TABLEAU 5.17 – Fréquences de types d'utilisation des polyonymes de NPP possédant un homonyme

Les chiffres du Tableau 5.17 démontrent que l'utilisation d'un autre polyonyme que celui qui possède un homonyme est souvent (mais pas systématiquement) une stratégie privilégiée pour éviter l'ambiguïté. On utilise fréquemment le *prénom* de *Marine Le Pen*, e.g. (59a), pour l'homonymie avec son père[50] et le *prénom* de *Ségolène Royal*, e.g. (59b), pour l'homonymie avec l'adjectif (couplé avec la rareté du *prénom*). *Marine* est fréquemment utilisé alors même qu'il possède un homonyme chez les noms communs. On peut supposer que l'homonymie avec une unité du lexique général est moins importante que l'homonymie avec un autre NPP. Cette sélection dépend aussi de la thématique dans laquelle s'inscrit l'homonyme. La pénalisation de *Royal* et *Le Pen* est sans doute favorisée par le domaine politique de leurs homonymes respectifs qui créent une ambiguïté supplémentaire. Le *nom de famille* de *Jack Lang* est lui aussi évité mais ce n'est pas systématique. On remarque que sur ces 4 NPP, l'utilisation des *prénoms* est plus fréquente chez les femmes (nous étudions la sélections selon le genre du référent en §5.8).

(59) a. On a le droit d'être hollandais, sarkozyste, mélenchonien ou **marinesque**. (*Marine Le Pen*)

b. À peine élue candidate socialiste, Ségolène Royal sort une nouvelle **ségolénade** : Nous allons gravir la montagne jusqu'à la victoire. (*Ségolène Royal*)

c. Ça c'est des arguments fumeux à la Jack Lang, la **jacklangisation** promoteur des tags qui nous a foutu dedans depuis 30 ans. (*Jack Lang*)

50. On privilégie sans doute le *nom de famille* de *Jean-Marie Le Pen* parce qu'il était présent en politique avant sa fille et que c'est un homme, cf. §5.8.2.2.

Un autre facteur qui influe sur l'échelle d'accessibilité est donc l'existence d'homonymes. Ces derniers pénalisent l'univocité du polyonyme et réorganisent la hiérarchie d'accessibilité des polyonymes. Nous distinguons l'homonymie de la rareté car la rareté ne permet pas à elle seule d'expliquer que le *prénom Marine* de *Marine Le Pen* soit fortement sélectionné alors qu'il est par ailleurs très fréquent en français et possède un homonyme chez les noms communs (cf. Figure 5.9).

5.7.5 Bilan

Le cotexte a une forte influence sur le choix du polyonyme à la fois en syntaxe mais aussi en dérivation. La $\mathscr{C}_{\text{ACCESSIBILITÉ}}$ stipule que le radical optimal est obtenu à partir d'un polyonyme qui occuperait la position du dérivé dans une chaîne de référence. Par exemple, le verbe *dufloter*$_{\text{V}}$ de (60) occupe la position de reprise car le référent est rendu saillant (et introduit dans le discours) par l'utilisation du *nom complet*, il est, optimalement, construit sur le *nom de famille*.

(60) Je viens d'entendre sur BFM que la ministre Cécile Duflot n'a pas souhaité s'exprimer suite aux propos d'Arnaud Montebourg et de Manuel Valls. D'autres le font pour elle... les twitteurs se déchaînent. **Dufloter** : verbe - action de rester en suspension au dessus de ses convictions pour pouvoir respirer l'air de la trahison (*Cécile Duflot*)

Nous avons aussi remarqué que l'échelle d'accessibilité varie occasionnellement suivant des facteurs référentiels et linguistiques. La notoriété d'un référent, la fréquence de sa dénomination dans la langue et l'homonymie d'un polyonyme sont trois paramètres qui réorganisent parfois la hiérarchie d'accessibilité des polyonymes proposée dans la Figure 5.8.

- Alors que *François* est un polyonyme peu identifiant, il est tout de même utilisé comme base dans la famille de *François Hollande* et ce, parce que le référent de ce NPP jouit d'une certaine notoriété.
- *Vallaud-Belkacem* ou *Belkacem* sont souvent supplantés par *Najat* car ce *prénom* est rare et que, dans le contexte politique, elle est seule à le porter.

- Bien que le *prénom Marine* soit peu identifiant, il est couramment privilégié sur *Le Pen*, pour éviter l'ambiguïté provoquée par l'homonymie avec *Jean-Marie Le Pen*.

L'analyse du cotexte nous a non seulement permis d'expliquer le cas par défaut, i.e. la sélection majoritaire du *nom de famille* dans notre corpus mais aussi la plupart des cas qui s'écartent de ce choix attendu.

Il nous reste à vérifier si d'autres paramètres, cette fois strictement référentiels, influent sur la sélection du polyonyme. Dans la théorie sur l'accessibilité, Ariel (1990) ne se limite pas à l'échelle d'accessibilité présentée dans la Figure 5.7 et à la hiérarchie des reprises donnée sous (53). L'auteur constate que les expressions utilisées comme reprises sont différentes selon que le référent est un homme ou une femme. Nous examinons les répercussions du genre du référent sur le choix du polyonyme dans la prochaine section.

5.8 Choix du polyonyme selon le genre du référent

L'objectif de cette section est de vérifier si le genre du référent a des conséquences sur la sélection des polyonymes à la fois en syntaxe, mais aussi en dérivation. Pour cela nous présentons brièvement quelques éléments théoriques (§5.8.1) avant d'analyser quantitativement le choix du polyonyme dans notre corpus (§5.8.2).

5.8.1 Hiérarchies genrées

Ariel (1990, p. 216) donne deux échelles de reprise basées sur le genre du référent. Elles sont reproduites en (61) et (62) où le symbole / signale que deux dénominations se situent au même niveau hiérarchique. Nous les exemplifions en (63) et (64) avec les polyonymes des référents Nadine Morano et Éric Besson.

(61) **La hiérarchie pour les femmes** : *NdF* > *pronom* > *nom complet* > *description définie* > *prénom* / *titre de courtoisie* et *NdF*[51]

51. [En anglais dans le texte] « *The female hierarchy : Last Name* > *pronoun* > *Full*

(62) **La hiérarchie pour les hommes** : *NdF > pronom > nom complet > description définie > fonction + NdF > prénom / description anaphorique / nom complet + modifieur*[52]

(63) **La hiérarchie pour les femmes appliquée à Nadine Morano** : *Morano > elle > Nadine Morano > la femme politique originaire de Toul > Nadine / Madame Morano*

(64) **La hiérarchie pour les homme appliquée à Éric Besson** : *Besson > il > Éric Besson > un homme de droite > le ministre Besson > Éric / cet ancien ministre / Éric Besson l'ex mari de Yasmine Tordjman*

La comparaison des échelles montre que le *prénom* est plus facilement utilisé si le référent est une femme. En effet, grâce à ses relevés en corpus Ariel (1990, p. 212) montre que le *prénom* des femmes est utilisé plus fréquemment que celui des hommes mais aussi que ces derniers sont souvent désignés par leur fonction, contrairement aux femmes. Si l'on en croit la hiérarchie présentée, les femmes ne sont même jamais présentées par leur fonction. La conclusion d'Ariel (1990) est qu'il existe une discrimination sociale qui tend à faire privilégier les dénominations dont l'accessibilité est forte même lorsque les référents ne sont pas saillants. En d'autres termes, si les référents des anthroponymes sont des femmes, le locuteur/scripteur se permet d'établir une proximité avec ce référent.

Cette différence dans le choix de la dénomination selon le genre des référents est confirmée dans les travaux de Schnedecker (2003), Schnedecker (2005) et plus récemment Atir et Ferguson (2018). Ces derniers s'appuient également sur des décomptes en corpus relevant de différents genres discursifs. Atir et Ferguson (2018) montrent que, que ce

Name > Anchored Description > First Name / Courtesy Title + Name.
The male hierarchy : Last Name > Pronoun > Full Name > Independent Def. Desc. > Occupational Title + Name > First Name / Anchored Description / Full Name + Description ».

52. [En anglais dans le texte] *« The female hierarchy : Last Name > pronoun > Full Name > Anchored Description > First Name / Courtesy Title + Name.*
The male hierarchy : Last Name > Pronoun > Full Name > Independent Def. Desc. > Occupational Title + Name > First Name / Anchored Description / Full Name + Description ».

soit des étudiants, à propos de leurs professeurs, ou dans un contexte politique, dans des propos tenus par des commentateurs, les locuteurs/scripteurs sont plus de deux fois plus susceptibles d'utiliser un *nom de famille* seul en parlant d'un homme que lorsqu'il s'agit d'une femme. Et, plus particulièrement, leur analyse quantitative du corpus de commentateurs politiques [53] montre que les femmes sont plus fréquemment désignées par leur *prénoms* que les hommes. On peut donc conclure qu'il existe un biais lié au genre du référent lors du choix d'une dénomination.

5.8.2 Femmes *vs* hommes : les chiffres

Nous avons calculé les fréquences d'utilisation de chaque type de polyonyme suivant le genre du référent. Ce calcul est effectué d'une part pour les polyonymes utilisés sous leur forme libre en syntaxe, i.e. grâce à l'indexation effectuée dans les cotextes des désanthroponymiques (déjà utilisée en §5.7.3), et, d'autre part, en dérivation, en calculant les fréquences des radicaux utilisés dans les dérivés.

5.8.2.1 Genre du référent en syntaxe

La Figure 5.18 donne les fréquences des polyonymes en syntaxe selon le genre du référent. ♀ donne les fréquences des polyonymes qui réfèrent à des femmes et ♂ donne les fréquences des polyonymes qui réfèrent à des hommes. Nous mélangeons ici les calculs effectués sur les NPP simples et complexes [54].

	NdF	*Prénom*	*Nom complet*	*Sigle*	Total
♀	42,65%	**17,10%**	**38,71%**	1,53%	100%
♂	**52,26%**	12,63%	30,58%	4,53%	100%

TABLEAU 5.18 – Fréquences des polyonymes en syntaxe selon le genre du référent

53. Il s'agit de transcriptions de programmes de radio américains..
54. Les chiffres *NdF* incluent ici les occurrences du *nom de famille*, avec et sans particule, et des *1re* et *2de parties du NdF*.

Les chiffres en gras indiquent les valeurs qui nous intéressent plus particulièrement. En syntaxe, le *nom de famille* est plus utilisé si le référent est un homme que si c'est une femme. À l'inverse, le *prénom* et le *nom complet* sont plus employés si le référent est une femme que si c'est un homme, cf. (65a). En (65b), le référent féminin Nadine Morano est désigné par son *prénom* alors que Nicolas Sarkozy, est désigné par son *nom de famille*.

(65) a. La faiblesse de Martine c'est qu'elle est raisonnable, qu'elle n'a pas un ego de la taille du Stade de France, qu'elle va peut-être donner un doigt et Ségolène lui prendra le bras. (*Martine Aubry, Ségolène Royal*)

b. Sarkozy exige des regrets de Nadine. On atteint le summum de la bêtise humaine. Au secours ! On ne m'y reprendra plus de voter à droite ![55]

Le genre du référent tend à faire privilégier le *nom de famille* pour faire référence aux hommes et le *prénom* pour faire référence aux femmes. L'utilisation du *prénom* pour les femmes reflète sans aucun doute le sexisme de notre société et constitue directement un moyen de sa mise en œuvre. Ces premiers chiffres montrent que les résultats des analyses effectuées sur l'anglais sont transposables au français pour les NPP pour ce qui est de l'emploi des polyonymes en syntaxe. Voyons ce qu'il en est en dérivation.

5.8.2.2 Genre du référent en dérivation

Nous focalisons notre analyse sur les dérivés construits sur les *prénoms*. La Figure 5.11 présente la répartition des désanthroponymiques construits sur le *prénom* selon le genre du référent de NPP. La différence est considérable : les dérivés de *prénoms* sont majoritairement, pour ne pas dire presque exclusivement, dérivés de *prénoms* féminins qui seront détaillés dans la suite. La différence entre les fréquences de types et d'occurrences montre aussi que les désanthroponymiques issus du *prénom*

55. Source consultée le 24 octobre 2020 : `https://blogs.lexpress.fr/chroniques-politiques-marquise-sevigne/2015/10/02/et-jai-crie-crie-nadine-pour-quelle-degage/`.

sont plus utilisés lorsque le référent est une femme. Pour un type donné, les dérivés de *prénoms* d'hommes sont beaucoup moins utilisés que les dérivés de *prénoms* de femmes.

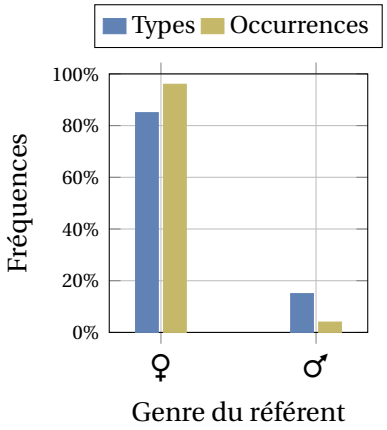

FIGURE 5.11 – Fréquences des désanthroponymiques construits sur le *prénom* selon le genre du référent

La Figure 5.12 [56] classe les dix NPP qui donnent le plus de dérivés issus du *prénom*. Le premier NPP est *Ségolène Royal* mais cette préférence est également favorisée par la rareté de son *prénom* et l'homonymie du *nom de famille* (cf. §5.7.4). Sur ces dix NPP, neuf réfèrent à des femmes. Le premier *prénom* masculin ne se classe qu'à la 7^{e} position. Il s'agit de *Jean-Marie* du NPP *Jean-Marie Le Pen* pour lequel nous avons déjà souligné (cf. Tableau 5.17) qu'il s'agit d'éviter l'ambiguïté homonymique avec le *nom de famille* de sa fille *Marine Le Pen*. Ces chiffres montrent qu'il existe une tendance assez forte qui pousse à privilégier le *prénom* lorsque le NPP réfère à une femme, e.g. (66). Cette inclination est favorisée si le *prénom* est rare et/ou que le *nom de famille* possède un homonyme.

(66) a. On peut aussi sortir du système **najatesque** en faisant l'école à la maison, c'est infiniment mieux et démontré par les chiffres. (*Najat Vallaud-Belkacem*)

b. Dans l'article "Besancenot **arlettisé**" de Libération (1), le journaliste Pierre MARCELLE dénonce les bricolages au

56. La Figure C.3 présente les fréquences d'occurrences des dix NPP qui donnent le plus de dérivés issus du *prénom*.

montage de l'émission de Thierry Ardisson. (*Arlette Laguiller*)

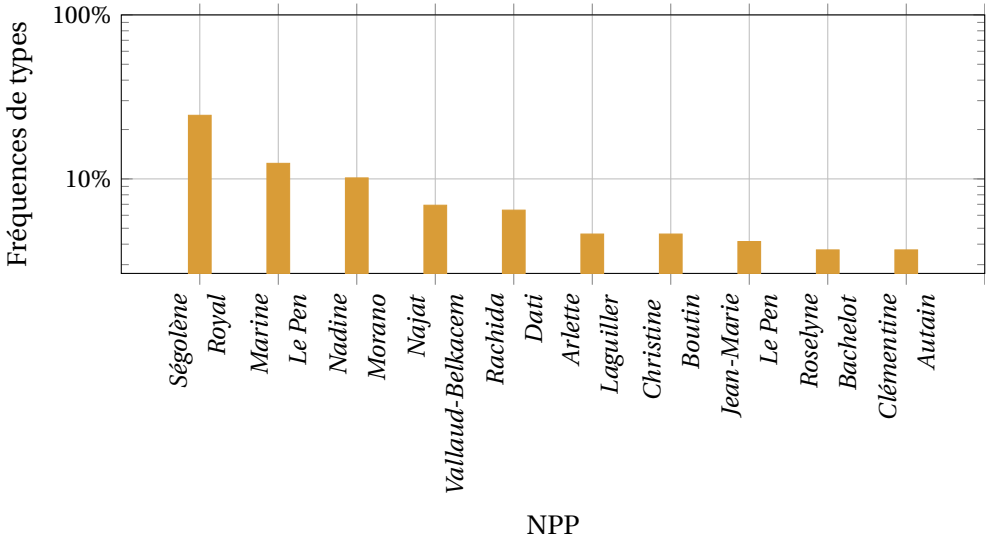

FIGURE 5.12 – Distribution des dérivés issus du *prénom*

On peut conclure que la tendance identifiée en syntaxe concernant le choix des expressions référentielles selon le genre du référent est transposable en morphologie. En comparant les chiffres obtenus en syntaxe (Tableau 5.18) à ceux obtenus en dérivation (Figure 5.11), on peut même souligner que la morphologie est plus sensible au genre du référent. Les dérivés de NPP sont ainsi soumis à une contrainte référentielle qui tend à privilégier le *nom de famille* pour faire référence aux hommes et le *prénom* pour faire référence aux femmes.

Définition 20

$\mathscr{C}_{\text{GENRE DU RÉFÉRENT}}$: le polyonyme qui sert à former le radical d'un dérivé de NPP est le *nom de famille* quand le référent est un homme et le *prénom* quand le référent est une femme.

5.9 Avancées théoriques

Avant de conclure ce chapitre, nous nous proposons de faire un bilan des paramètres qui motivent le choix d'un polyonyme (§5.9.1). Nous verrons que ces paramètres permettent de compléter la définition de polyonyme entamée depuis le premier chapitre (§5.9.2).

5.9.1 Choix des polyonymes

L'examen des contraintes formelles et lexicales dans le lexique désanthroponymique au début du chapitre ne nous a pas permis d'expliquer totalement ni la forme de ces dérivés, ni le choix du polyonyme utilisé comme base. Nous avons alors supposé que l'analyse de la naturalité des procédés, du cotexte des polyonymes, et des caractéristiques du référent nous permettrait de déterminer ce qui conditionne l'utilisation des différents polyonymes en dérivation. Nous avons effectivement montré que chacun de ces critères impacte les choix des locuteurs/scripteurs ce qui nous a amenée à définir trois nouvelles contraintes : la $\mathscr{C}_{\text{EFFET PRAGMATIQUE}}$, la $\mathscr{C}_{\text{ACCESSIBILITÉ}}$ et la $\mathscr{C}_{\text{GENRE DU RÉFÉRENT}}$.

Ces nouvelles contraintes convergent pour expliquer que le *nom de famille* est le polyonyme favorisé en dérivation. Même si un *nom complet* peut être nécessaire en première occurrence, c'est la forme brève la plus identifiante, parce qu'elle répond aux $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$ et qu'elle est plus facilement suffisante pour identifier le référent, comme en (67). Pour les NPP dont les référents sont des hommes, cette contrainte s'allie à celle du $\mathscr{C}_{\text{GENRE DU RÉFÉRENT}}$ pour sélectionner le *nom de famille*. Dans notre corpus 75% des NPP réfèrent à des hommes, pour lesquels le *nom de famille* est le polyonyme le plus attendu selon la $\mathscr{C}_{\text{GENRE DU RÉFÉRENT}}$ qui de fait, est souvent satisfaite.

(67) En 2007, alors que Ségolène Royal était candidate, la **jospinie** et la **rocardie** – quelque peu flétries par le temps – ont eu des mots très durs vis à vis de la candidate socialiste, la faisant passer pour une dinde aux yeux de l'opinion. (*Lionel Jospin*, *Michel Rocard*)

En revanche, quand le genre du référent est féminin, le *prénom* est souvent sélectionné. Dans certains cas, cela s'allie avec la $\mathscr{C}_{\text{ACCESSIBILITÉ}}$

ou la $\mathscr{C}_{\text{EFFET PRAGMATIQUE}}$, si par exemple le *prénom* est rare et qu'il est utilisé dans un procédé évaluatif ou un schéma discursif occasionnalistique. Les nouvelles contraintes nous permettent donc aussi d'expliquer la sélection du polyonyme dans le cas où ce n'est pas le *nom de famille*. En (68), l'utilisation *prénom* de Najat Vallaud-Belkacem est conditionnée par :

- la $\mathscr{C}_{\text{ACCESSIBILITÉ}}$ car le *prénom* succède l'occurrence du *nom complet* présent dans le cotexte du forum,
- la $\mathscr{C}_{\text{EFFET PRAGMATIQUE}}$ car le *prénom* permet au locuteur/scripteur de faire un jeu de mots avec l'expression idiomatique *nager en eau trouble*,
- et enfin, par la $\mathscr{C}_{\text{GENRE DU RÉFÉRENT}}$ car Najat Vallaud-Belkacem est une femme.

(68) Najat Vallaud-Belkacem pour l'Education Nationale. [...] Elle va **najater** en eaux troubles ! (*Najat Vallaud-Belkacem*)

Si l'on généralise nos résultats, on peut dire que, par défaut, c'est le *nom de famille* qui est utilisé en dérivation. L'utilisation minoritaire (cf. §5.3.2) des autres polyonymes s'explique par des éléments fondamentalement extralinguistiques, ou à la limite entre le linguistique et l'extralinguistique pour ce qui relève de la pragmatique. Le choix du polyonyme répond à des conditionnements de nature :

- morphophonologique (dans une moindre mesure les $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$ pèsent sur ce choix : surtout lorsque le *nom de famille* est monosyllabique),
- morpho-pragmatique (la naturalité du procédé et le genre de texte),
- cotextuelle (e.g. accessibilité du référent, i.e. position du polyonyme dans la chaîne de référence),
- et référentielle (e.g. genre du référent).

5.9.2 Définition des polyonymes

Dans le Chapitre 1, nous avons montré la nécessité de nommer les différentes parties qui constituent un NPP en français et avons opté pour

la dénomination de *polyonyme*. Les polyonymes sont des unités syntaxiques autonomes coréférentielles qui partagent un même sens bipartite (un sens dénominatif instructionnel et un sens stéréotypique) et une même catégorie syntaxique (Npr). Depuis ce chapitre, nous avons progressivement enrichi la définition de polyonyme en montrant d'abord qu'ils peuvent être sélectionnés comme base de construction morphologique. Ils sont également interchangeables en syntaxe sans provoquer d'agrammaticalité mais cette substitution peut créer un décalage pragmatique. Nous avons aussi pu voir que leur nombre et leurs formes sont des éléments semi-prédictibles et semi-implicatifs (cf. §3.6) : l'existence d'un *nom de famille* composé conduit à prédire trois polyonymes supplémentaires (les *parties du NdF* et un *sigle*) et implique qu'ils sont formellement apparentés. Enfin, en morphologie, un même patron dérivationnel peut opérer sur n'importe quel type de polyonyme. Il n'existe pas de patron strictement réservé à un type de polyonyme ou, à l'inverse, qui sélectionnerait une unique catégorie de polyonyme autre que le *nom de famille*. Nous avons toutefois constaté que certains procédés, notamment les évaluatifs, acceptent plus facilement d'autres polyonymes que le *nom de famille*.

Dans ce chapitre nous avons encore progressé dans la description de ces unités atypiques. Le *nom de famille* semble être sélectionné par défaut et la sélection d'un autre polyonyme n'intervient que dans 20% des cas et reste donc très minoritaire.

Le choix par défaut s'explique principalement grâce au modèle d'Ariel (1990). Le *nom de famille* constitue l'unité de reprise par défaut, c'est la forme la plus fréquente en syntaxe, comme en morphologie.

Les choix exceptionnels dépendent aussi de la théorie de l'accessibilité : si le référent est saillant, car introduit par des polyonymes de basse accessibilité, tels que le *nom complet* ou le *nom de famille*, on peut, dans la suite du discours, utiliser des polyonymes ambigus, comme un *surnom*. Nous avons vu que les locuteurs/scripteurs cherchent parfois à aligner la valeur morphopragmatique d'un patron avec la valeur pragmatique d'un polyonyme.

Les *prénoms*, plus adaptés à un registre informel, sont plus utilisés dans des patrons évaluatifs, eux aussi réservés à un registre moins formel. En somme, **les polyonymes qui partagent sens et catégorie n'ont pas les mêmes propriétés pragmatiques**. Ces propriétés, que nous avons pu mettre en évidence grâce à notre analyse des désanthroponymiques, doivent être ajoutées à la définition des polyonymes.

Les polyonymes d'un même NPP s'organisent en un micro-paradigme lexical. Chaque NPP, et chaque anthroponyme français est une unité complexe qui dispose de cette organisation. Comme les polyonymes n'ont pas les mêmes propriétés pragmatiques/cotextuelles, les cellules du paradigme, sont définies par des valeurs pragmatiques/cotextuelles différentes. L'activation d'une cellule, en dérivation, pour créer un désanthroponymique, ou en syntaxe, pour désigner le référent, dépend de la sensibilité du locuteur/scripteur aux contraintes que nous avons analysées tout au long de ce chapitre. On peut donc compléter la définition de polyonyme 8 donnée au Chapitre 2 comme suit.

Définition 21

Polyonyme : membre (alias ou non) d'une liste de noms propres désignant le même référent. Chaque polyonyme peut être utilisé librement en syntaxe et la forme de chaque polyonyme peut être utilisée comme radical en dérivation. Les polyonymes s'organisent en un paradigme lexical dont les cellules sont définies par des propriétés pragmatiques/cotextuelles différentes. Ces propriétés dépendent du locuteur, de la culture et de la langue considérée.

5.10 Conclusion

Pour notre analyse formelle, nous avons choisi d'utiliser une approche à base de contraintes héritée du modèle phonologique OT.

Le principe d'OT est le suivant. Des contraintes phonologiques hiérarchisables et violables permettent de sélectionner, parmi un ensemble de formes possibles, la forme optimale, i.e. celle enfreignant des contraintes de plus bas niveau que ses concurrentes. L'attestation dans le lexique de cette forme optimale, au regard des formes possibles, permet d'identifier la nature des contraintes en jeu et leur hiérarchie.

L'adaptation d'OT en morphologie nécessite à la fois l'introduction de contraintes non spécifiquement (morpho)phonologique, i.e. l'introduction de contraintes lexicales, mais aussi l'abandon de la hiérarchisation des contraintes. Effectivement, (i) les contraintes lexicales ne sont pas quantifiables dans le sens où elles ne sont pas toujours binaires (respectées ou non) et (ii) la production de formes concurrentes, e.g. (69), qui satisfont des hiérarchies de contraintes différentes, montrent que les ordonnancements de contraintes sont idiosyncrasiques. Les fréquences des formes de notre corpus nous ont néanmoins permis d'identifier quelles contraintes sont faibles et quelles contraintes sont fortes dans le lexique désanthroponymique.

(69) a. Il est de bon ton, ou plutôt de bonnes teintes échologiques, de promouvoir les jeux en boisé : jeux sains, dépourvus de composants chimiques pouvant déteindre dans la bouche de votre chérubin et lui transmettre, outre le virus de la facilité labiale (qui se caractérise à l'adolescence par une prédilection pour la fast food), des pertubateurs endocriniens (n'ayant rien à voir avec les pertubateurs endoctrinés qui ne se manifestent qu'en cas de **Taubiraite** aigue), des cancers au sale comble et une phobie de tout ce qui est chinois (lui compliquant son existence future de consommateur frustré). (*Christiane Taubira*)

b. Ne retenir que Pétain de la France démontre que vous êtes contaminé par la **taubiranite** aiguë qui ravage les esprits les plus faibles. (*Christiane Taubira*)

c. La **taubirite**, virus exotique qui n'atteint que les blanches colombes, et blanchit la bave de crapaud. (*Christiane Taubira*)

Les poids des différentes contraintes amènent chaque locu-

teur/scripteur à procéder à la réparation qu'il juge la plus optimale sur les formes dérivées. Ces réparations peuvent être phonologiques (e.g. insérer une épenthèse) morphologiques (e.g. utiliser un suffixe allomorphe) ou lexicales (e.g. utiliser un radical savant). À ce titre, nos données sont exceptionnelles parce qu'en plus de ces solutions, les réparations des désanthroponymiques peuvent être **dénominatives**, c'est-à-dire que l'on peut aussi choisir un autre polyonyme (cf. §5.3.1). L'existence des polyonymes stratifie l'analyse de la forme des désanthroponymiques. Pour chaque construction, les locuteurs/scripteurs ont le choix entre plusieurs polyonymes, e.g. (70), et ont ensuite le choix de réparer le polyonyme choisi comme en (70c) (*vs* (70d)).

(70) a. D'accord pour agir (au lieu d'élire) mais SURTOUT surtout sans passer par l'EG, les mélanchonistes, la Fase **Clémentinesque**, la LCR , les Trotskars de tout poil. (*Clémentine Autain*)

b. Pendant ce temps, à gauche on dissertait sur un smic à 1 500 euros pendant ou en fin de mandat présidentiel ou sur la démocratie à la gauche de la gauche dans des inpensées bovesques ou **clémentinautinesque**. (*Clémentine Autain*)

c. Pensez-nous a nous égayer plus souvent. Je suggère Duflot comme prochain sujet. Puis Arthaud. Puis Lienemann. Et pour finir clôturer le bal des gauches désintéressées : une chronique **Autainesque**. (*Clémentine Autain*)

d. Pour ceux qui veulent échapper à la propagande **autinesque**. (*Clémentine Autain*)

Concernant ce choix nous avons montré que les locuteurs/scripteurs sélectionnent majoritairement le *nom de famille* des NPP en dérivation (cf. §5.3.2). Pourtant, cette utilisation contrevient souvent aux contraintes formelles (cf. §5.4). La disponibilité d'un grand nombre de formes libres permettrait idéalement de respecter l'ensemble des contraintes morphophonologiques mais ce n'est pas la stratégie choisie par les locuteurs. Les contraintes morphophonologiques n'ont pas non plus permis d'expliquer que dans une minorité de cas, c'est un autre polyonyme que le *nom de famille* qui est sélectionné.

Nous en avons conclu que le choix d'un autre polyonyme n'est pas une réparation dénominative conditionnée par des contraintes morphophonologiques. Parmi les contraintes formelles, seule la $\mathscr{C}_{\text{F-GRAPHIE}}$ est très forte. D'une part, elle fait directement écho à l'accessibilité du référent qui conditionne aussi le choix du polyonyme en syntaxe. D'autre part, son respect est conditionné par la nature de notre corpus construit à partir de ressources écrites.

Si les contraintes de nature morphophonologique traditionnelles sont bien établies dans le lexique, elles semblent, pour les NPP, se heurter à plusieurs contraintes de nature différente et notamment lexicales comme ailleurs dans le lexique (cf. §5.4.4). Les séries anthroponymiques institutionnalisées contiennent toutes des dérivés construits sur le *nom de famille* (sans particule) ce qui nous a conduit à définir la $\mathscr{C}_{\text{TYPE DE BASE}}$.

Définition 17

$\mathscr{C}_{\text{TYPE DE BASE}}$: le polyonyme qui sert à former le radical d'un dérivé de NPP est le *nom de famille* (sans particule).

Comme la $\mathscr{C}_{\text{TYPE DE BASE}}$ n'explique pas la sélection d'un autre polyonyme que le *nom de famille*, nous avons choisi d'élargir notre analyse en étudiant des paramètres extérieurs à la morphophonologie et au lexique. Nous avons examiné les répercussions de la naturalité des procédés morphologiques sur le choix du polyonyme. Nous avons étudié le choix des formes de NPP en syntaxe afin de vérifier si des caractéristiques observées en syntaxe permettent d'expliquer les choix effectués en morphologie dérivationnelle. Finalement, nous avons considéré l'impact des caractéristiques du référent sur le choix du polyonyme en syntaxe et en dérivation.

Nous avons montré que les locuteurs/scripteurs cherchent parfois à aligner les valeurs pragmatiques d'un procédé avec celle d'un polyonyme (cf. §5.6). Par exemple, le *prénom*, i.e. une dénomination que l'on peut qualifier d'informelle car elle est plus souvent utilisée dans des registres familiers, est particulièrement sélectionné par les procédés évaluatifs, eux aussi informels. Nous avons aussi montré que la na-

turalité du procédé utilisé dépend du genre discursif. Par exemple, les mots-valises apparaissent moins fréquemment dans des journaux que les dérivés centraux. Ces liens, entre polyonyme et procédé d'une part, et d'autre part, entre procédé et genre discursif, nous ont permis de montrer que le type de polyonyme dépend du genre discursif et donc plus largement de l'effet pragmatique recherché par le locuteur/scripteur. Nous avons alors défini une contrainte pragmatique.

Définition 18

$\mathscr{C}_{\text{EFFET PRAGMATIQUE}}$: le polyonyme qui sert à former le radical d'un dérivé de NPP répond aux exigences pragmatiques du genre discursif considéré et à la visée énonciative du locuteur/scripteur.

En syntaxe (cf. §5.7), le choix d'une expression référentielle, et donc d'un polyonyme, est conditionné par la saillance du référent dans l'esprit du locuteur/scripteur. Si le référent n'a jamais été introduit, le *nom complet* est la forme qui permet la référence la plus univoque. En reprise, c'est le *nom de famille* qui est privilégié car c'est la forme à la fois la plus brève et la plus informative. La contrainte d'accessibilité, dont la définition est rappelée ci-dessous, permet de maintenir la fonction sociolinguistique de l'anthroponyme même dans les désanthroponymiques : établir un lien univoque avec un référent. En ce sens, la contrainte d'accessibilité prédomine nécessairement sur les autres contraintes. Il est nécessaire, et c'est le rôle du nom propre, d'établir un lien univoque avec un référent sans quoi la communication est en échec. En construction, cela se traduit par une nette préférence pour l'utilisation du *nom de famille* comme radical car les dérivés occupent majoritairement la position de reprise. De plus, la notoriété d'un référent, la rareté d'un polyonyme et son homonymie avec d'autres polyonymes ou d'autres unités lexicales peuvent venir modifier occasionnellement l'échelle d'accessibilité (cf. §5.7.4). Idéalement, pour être parfaitement identifiant, le polyonyme qui sert à former le radical d'un dérivé de NPP doit être rare et ne doit pas posséder d'homonyme. Plus le référent est connu, plus une forme brève et peu identifiante gagne en univocité : à

l'inverse, le polyonyme qui sert à former le radical d'un dérivé de NPP est d'autant plus explicite que la personnalité est peu connue et réciproquement. Cela permet de conserver l'univocité qui existe entre une dénomination et un référent, en d'autres termes de conserver le caractère onymique dans le désanthroponymique.

Définition 19

$\mathscr{C}_{\text{ACCESSIBILITÉ}}$: le polyonyme qui sert à former le radical d'un dérivé de NPP est obtenu à partir d'une expression susceptible d'occuper la position du dérivé dans une chaîne de référence.

Enfin, nous avons montré que la morphologie, comme la syntaxe, est le lieu de discriminations genrées puisque le *prénom* est privilégié chez les NPP dont le référent est une femme, cf. Définition 20.

Définition 20

$\mathscr{C}_{\text{GENRE DU RÉFÉRENT}}$: le polyonyme qui sert à former le radical d'un dérivé de NPP est le *nom de famille* quand le référent est un homme et le *prénom* quand le référent est une femme.

Les contraintes morphopragmatiques, cotextuelles et référentielles expliquent le choix majoritaire du *nom de famille* en dérivation mais aussi les écarts à ce cas par défaut. Grâce à notre analyse, nous sommes désormais en mesure de prévoir ou d'expliquer la sélection d'un polyonyme, à la fois en syntaxe, mais également en dérivation.

En somme, nous avons montré qu'un ensemble de contraintes pèse sur les constructions désanthroponymiques mais aussi sur les polyonymes à l'état libre. La morphologie est donc le lieu d'arbitrage de contraintes linguistiques générales : morphophonologiques, lexicales, discursives et référentielles. Ce sont les particularités de l'unité lexico-référentielle qu'est l'anthroponyme, i.e. l'existence d'un ensemble de polyonymes, qui nous ont permis d'obtenir ce résultat et d'arriver à cette conclusion.

Comme en témoignent les exemples sous (71), notre analyse semble pouvoir être élargie à tous les noms de personnalités politiques, mais aussi aux noms de personnalités littéraires (71a), sportives (71b), médiatisées (71c), et aux anthroponymes de manière générale, même moins connus ou inconnus (71d).

(71) a. Sujet : Le **BHlisme** ça existe ? (Bernard-Henri Lévy)

b. **Yannicknoade** : action consistant à donner des lecons de vertu tout en faisant l'inverse de ce que l'on conseille. (*Yannick Noah*)

c. Depuis 3 jours on se fait "**Léomerder**" à longueur de temps ! La Gauche hystérise les Lycéens fainéant qui se donnent 2 j de repos. (*Léonarda Dibrani*)

d. Mathilde : SigneDuLion : Être Lion c'est plus qu'un signe et un caractère. C'est un style de vie.
En réponse : le **mathildisme** écoute, quoi d'autre sinon.

Notre analyse a montré que la morphologie met en lumière des contraintes identifiées ailleurs dans la langue. Notre recherche soulève ainsi de nombreuses questions qui, à notre connaissance, n'ont pas fait l'objet d'une analyse particulière. Par exemple, Fox (1987), qui étudie le choix des expressions référentielles dans des textes narratifs (*Alien*, *Le retour du Jedi*), montre qu'elles sont dépendantes du genre de texte, mais aussi, qu'elles marquent les frontières des unités textuelles au sein d'un même texte (e.g. le passage de description du référent à une nouvelle action du référent, etc.). Pham (2017, p. 74) montre que la saillance de l'image mentale d'un référent peut aussi dépendre de la position de l'expression référentielle dans la phrase ou de sa fonction syntaxique. Dans son dictionnaire des termes d'adresses, Dunkling (1990, p. 23) affirme que le genre du locuteur/scripteur et de l'allocutaire (dans le cadre d'un échange) ont aussi un impact sur le choix de l'expression dénominative. Il serait intéressant d'étudier, corpus à l'appui, si la position du dérivé, sa fonction syntaxique, ou des caractéristiques référentielles propres au locuteur/scripteur ont un impact sur le choix du polyonyme comme radical. Enfin, nous pourrions vérifier nos propositions concernant la sélection des polyonymes par une étude quantitative sur l'utilisation de polyonymes en syntaxe.

Conclusion générale

Dans cette thèse, notre objectif était de décrire le comportement de l'anthroponyme comme base de construction morphologique. Pour cela, nous avons analysé un corpus d'environ 6 500 mots construits sur des Noms propres de Personnalités Politiques (NPP). Ces désanthroponymiques sont enregistrés dans notre base de données MoNoPoli. Voici les résultats que nous avons obtenus.

Au Chapitre 1, nous avons élaboré notre définition de l'anthroponyme en mettant les définitions existantes à l'épreuve des données. Nous avons montré qu'il est à la fois possible et indispensable de décrire l'anthroponyme comme une unité porteuse d'un sens. Pour l'interprétation d'un NPP en contexte, mais aussi pour comprendre le sens d'un désanthroponymique, deux types de sens sont nécessaires : un sens *dénominatif instructionnel* (Gary-Prieur, 2016) et un sens que nous avons qualifié de *stéréotypique* (Putnam, 1975). Ce sens bipartite se construit en discours où l'on associe d'abord un nom propre à un individu unique, (c'est l'*acte de baptême* de Kripke, 1980), puis, des connaissances sur ce référent sont acquises progressivement *a posteriori* et elles viennent remplir la composante stéréotypique du sens du NPP. Ce sens composé se distingue de celui des noms communs principalement parce qu'il se constitue *a posteriori* de la connaissance du référent. Un nom commun renvoie à une classe de référents et il n'est attribué à un référent que parce que l'on sait *a priori* que ce référent valide certaines propriétés. Par ailleurs, nous avons observé qu'en français un anthroponyme individuel se compose de plusieurs dénominations que nous avons nom-

mées polyonymes et qui sont, *a minima*, le *prénom*, le *nom de famille* et le *nom complet*. Les polyonymes sont des unités formellement différentes qui partagent la même composante sémantique bipartite puisqu'elles s'appliquent au même référent. Ces unités sont autonomes en syntaxe et nous avons montré que chacune d'entre elles sert de base en dérivation.

Au Chapitre 2, nous avons mené une réflexion sur les propriétés discursives des désanthroponymiques afin d'élaborer la méthode de constitution de corpus la plus à même de rassembler une quantité massive de dérivés. Les désanthroponymiques sont souvent des néologismes parce que les NPP qui en sont les bases désignent des référents contemporains. Les désanthroponymiques sont souvent des occasionnalismes car les référents des anthroponymes sont des personnalités politiques. En effet, les politiciens ont un rôle sociétal qui fait que les locuteurs/scripteurs se positionnent pour ou contre eux, ou commentent leurs activités. Ces avis et ce positionnement s'expriment spontanément dans des actes langagiers, des réactions à chaud, lors de commentaires concernant l'actualité ou lors d'échanges et de tribunes contradictoires. Ces contextes favorisent l'apparition des occasionnalismes qui sont des mots créés spontanément pour répondre à un besoin immédiat, c'est-à-dire remplir une fonction énonciative spécifique, comme faire rire ou choquer. Le caractère néologique et occasionnel des désanthroponymiques fait que le Web était la seule ressource envisageable pour en trouver massivement et alimenter notre base MONOPOLI. À l'instar d'autres morphologues avant nous (e.g. Tanguy et Hathout, 2003, Namer, 2003), notre approche de constitution de corpus est hypothético-déductive : nous avons généré des formes construites hypothétiques pour ensuite vérifier leur attestation sur la Toile et réunir ainsi un peu plus de 55 000 contextes contenant chacun une occurrence de dérivé de NPP. Nous avons donc adopté une approche extensive (Plénat *et al.*, 2002) : c'est l'étendue de notre corpus et la variété des formes désanthroponymiques qui s'y trouvent qui nous ont permis d'obtenir nos résultats.

Au chapitre 3, nous avons cherché à déterminer quel modèle théo-

rique était le plus pertinent pour analyser des dérivés de NPP et quelle unité morphologique était capable de rendre compte des propriétés de l'anthroponyme dégagées depuis le Chapitre 1. Nous avons évalué plusieurs caractéristiques de modèles, appartenant chacun à des approches différentes de la morphologie et manipulant des unités différentes : le morphème et le lexème. Aucune de ces deux unités ne possède les qualités requises pour décrire les polyonymes et le sens bipartite de l'anthroponyme. Le morphème est une forme en lien biunivoque avec un sens unique. Or, l'anthroponyme regroupe plusieurs polyonymes qui ne sont pas *que* des formes et partagent un sens bipartite. Le lexème est défini par une dimension formelle, une dimension catégorielle et une dimension sémantique. En d'autres termes, aucune dimension n'est prévue pour accueillir les polyonymes qui sont un ensemble d'unités lexicales à la fois syntaxiquement autonomes et sémantiquement co-référentielles. Toutefois, si l'anthroponyme n'est pas un lexème, car les dimensions de ce dernier sont insuffisantes, les dimensions du lexème peuvent être intégrées à la structure de l'anthroponyme comme unité linguistique. Nous avons ainsi proposé de modéliser l'anthroponyme avec une dimension supplémentaire au lexème, contenant les polyonymes, et offert de partitionner la dimension sémantique. Dès lors qu'aucune unité manipulée en morphologie n'est efficace pour décrire l'anthroponyme, aucun modèle manipulant ces mêmes unités n'est opératoire tel quel pour modéliser le lexique désanthroponymique. De plus, nous avons montré que les approches morphémiques (Hockett, 1954) ne sont pas équipées pour une analyse pleinement satisfaisante des phénomènes de décalage sens/forme en général, et qui s'observent aussi dans les désanthroponymiques. La morphologie lexématique (Fradin, 2003a) permet, quant à elle, de rationaliser la construction morphologique puisqu'elle consiste à abstraire des schémas généraux (règles) en corrélant formellement, catégoriellement et sémantiquement des séries de lexèmes. Toutefois, par définition, ces schémas sont binaires et orientés : ils ne rendent pas compte de la co-interprétation possible de deux désanthroponymiques (*lepeniste* ↔ *lepenisme*). Enfin, les approches paradigmatiques de la morphologie (Bonami et Strnadová, 2019) incluent chaque dérivé dans un ré-

seau. Cette organisation exprime les relations formelles et sémantiques multiples, avec d'autres formes construites, et notamment les membres des familles et séries morphologiques tout en rendant possible l'analyse d'apparentes irrégularités (e.g. vide lexical, surabondance, concurrence ou synonymie). Cependant, même les notions de famille et de série ne sont pas transposables directement dans le lexique désanthroponymique. Elles doivent être dédoublées pour rendre compte de la co-construction systémique de dérivés sur chacun des polyonymes (*Nadine Morano* > *nadiniser*, *moraniser*, *nadinemoraniser*). Nous avons distingué la *famille anthroponymique*, qui subsume plusieurs *familles polyonymiques* et plusieurs *séries familiales*, de la *série anthroponymique*, qui, elle, englobe plusieurs *séries polyonymiques*. Ces définitions structurent hiérarchiquement le lexique désanthroponymique.

Au Chapitre 4, nous avons montré que les locuteurs/scripteurs s'approprient, manipulent, et déforment parfois les procédés constructionnels réguliers à des fins énonciatives humoristiques ou argumentatives. En examinant les données de MONOPOLI, nous avons recensé 10 types de procédés de construction différents : la suffixation, la préfixation, la conversion, la composition standard, la suffixation évaluative, le mot-valisage, la réduplication, la sécrétion, la composition cachée et la composition itérative. Ces types généraux renferment des procédés nouveaux comme le patron de sécrétion X*istan* (*Wauquiez* > *wauquiezistan*) ou la pré-réduplication partielle intensificatrice (*sarkozo-sarkozyste*). En utilisant l'échelle de la *Morphologie Naturelle* de Dressler et Kilani Schoch (2005), nous avons montré que les dérivés vont du plus régulier et sémantiquement neutre (*Macron* > *macronien*), au plus ludique et inattendu (*Duflot* > *duflodocus*), en passant par de nombreux dérivés marginaux impliqués dans des processus morpho-pragmatiques, c'est-à-dire évaluatifs (*Marine* > *marinard*). De plus, nous avons vu que la volonté humoristique ou argumentative des locuteurs les pousse à créer (ou au moins utiliser) des procédés qui ne sont pas listés ou situés sur l'échelle de la *Morphologie Naturelle*. Ainsi, orthogonalement à la typologie de Dressler et Kilani Schoch (2005), nous avons vu que les désanthroponymiques s'inscrivent dans des structures (ou sont obtenus par des procédés) qui peuvent servir de marqueurs d'occasionnalismes (e.g.

la suffixation allogène, *Sarkozy* > *sarkozix*). L'anthroponyme est donc indéniablement une base de construction morphologique largement exploitée à des fins dialectiques et divertissantes.

Au Chapitre 5, nous avons utilisé un modèle à base de contraintes inspiré de Prince et Smolensky (1993) pour analyser la forme des désanthroponymiques et, surtout, expliquer le choix du polyonyme en construction. En effet, le problème était de déterminer pourquoi et comment s'effectue la sélection parmi les polyonymes lors d'un processus morphologique, c'est-à-dire dans un dérivé. D'abord, nous avons montré que les contraintes morphophonologiques traditionnelles ne sont pas effectives dans le lexique désanthroponymique. Elles ne permettent, ni d'expliquer tout à fait la forme des dérivés, ni de comprendre comment se fait le choix d'un polyonyme parmi la liste de dénominations disponibles pour un dérivé. Ensuite, nous avons argumenté que le choix entre les polyonymes répond à des exigences, non seulement formelles ou lexicales, mais surtout co-textuelles (position dans la chaîne de référence), pragmatiques (type de texte) et référentielles (genre du référent). Ce résultat nous a permis d'apporter des arguments objectifs à ce qui n'était qu'un pressentiment : les polyonymes, qui partagent une même catégorie syntaxique et un même sens bipartite diffèrent au niveau pragmatique. Nous avons vu que des caractéristiques discursives, en d'autres termes, syntaxiques, permettent d'expliquer le choix du polyonyme en morphologie (l'accessibilité du référent, cf. Ariel, 1990). Comme une partie des théories et des facteurs qui expliquent le choix d'une dénomination en syntaxe (saillance du référent, présence de la particule, genre du référent) sont transposables en morphologie, cela laisse entendre que la syntaxe et la morphologie répondent parfois aux mêmes exigences. Il faut souligner que c'est la particularité de notre objet d'étude qui nous a permis de déterminer cette superposition de facteurs décisifs entre construction phrastique et construction morphologique. En effet, ce n'est que parce que l'anthroponyme regroupe plusieurs unités lexicales syntaxiquement autonomes, et que ces mêmes unités sont des bases dérivationnelles, que nous avons pu effectuer une comparaison de l'utilisation des formes en syntaxe et en morphologie, et, finalement, découvrir ces points communs.

Les résultats obtenus dans chacun de ces chapitres convergent vers (au moins) trois questionnements fondamentaux auxquels nous avons en partie répondu ou pour lesquels nous avons une piste de réponse.

Quelles sont les unités manipulées par la morphologie ? Nous avons montré que l'anthroponyme est une unité sélectionnée par la morphologie et même par une grande variété de procédés différents. Or, nous avons précisé que ce n'est pas un lexème. On peut donc légitimement se demander à quels types d'unité la morphologie constructionnelle a accès pour créer des mots nouveaux, et le niveau d'abstraction de ces unités. En effet, l'anthroponyme se situe à un niveau d'abstraction supérieur au lexème (par exemple nominal) puisque qu'il renferme des unités lexicales syntaxiquement autonomes qui s'organisent autour d'un même référent. Cependant, de manière asymétrique, chacune des deux unités (lexème et anthroponyme) est une base en morphologie constructionnelle. Notre recherche a donc montré indirectement que la morphologie constructionnelle opère sur plusieurs types d'unités différentes et peut-être à des niveaux d'abstraction différents.

Qu'est-ce qu'un nom propre ? Nous avons présenté l'anthroponyme comme une catégorie de nom propre permettant de référer à un humain, en l'opposant aux autres catégories de noms propres. Notre analyse morphologique a permis de compléter cette définition en y ajoutant des propriétés linguistiques (l'ensemble des polyonymes et le sens bipartite). Nous avons donc défini une catégorie de nom propre, mais une seule. Les résultats, à la fois concernant la définition de l'anthroponyme, mais aussi concernant l'aspect intentionnel et argumentatif des dérivés, ne sont vraisemblablement pas transposables pour l'ensemble des autres catégories de noms propres (i.e. toponymes, ergonymes, pragmonymes, zoonymes ou phytonymes). Cela montre que la catégorie nom propre contient des unités dont les propriétés définitoires et le comportement morphologique sont très hétérogènes. Il conviendra de les décrire indépendamment les unes des autres.

Y-a-t-il plusieurs systèmes morphologiques chez le sujet parlant ? Nous avons montré que l'unité anthroponyme possède une structure plus complexe que celle d'un lexème. Cela implique que les modèles

morphologiques peinent à rendre compte du lexique désanthroponymique qui, comparé au lexique déverbal ou dénominal est démultiplié. Chaque dérivation, chaque composition peut simultanément opérer sur chacune des unités lexicales composant l'anthroponyme, c'est-à-dire chacun des polyonymes. Le lexique désanthroponymique s'organise donc en *n*-uplets qui provoquent, à la manière des doublons synonymiques dans le reste du lexique, une surabondance presque systématique. Nous avons également montré que la réalisation effective de cette dé-multiplication est conditionnée par des critères discursifs, pragmatiques et référentiels. De fait, on peut se demander si le lexique désanthroponymique est obtenu par le même système morphologique que le lexique dénominal qui, lui, est régi par des contraintes de nature formelle et lexicale.

Les problématiques que nous venons de formuler donnent lieu à deux pistes de recherche majeures.

Il peut être intéressant de continuer à étudier des dérivés de noms propres pour préciser le caractère hétérogène de la catégorie. D'abord, une différence pourrait être faite au sein même des anthroponymes en distinguant, par exemple, les noms d'auteurs des noms de personnalités politiques. En effet, les dérivés de NPP sont porteurs de connotations traduisant les avis des locuteurs/scripteurs français vis-à-vis des référents de NPP, et l'on peut prédire que d'autres types de référents ne mobilisent pas, ou pas autant, l'appréciation des locuteurs. Ensuite, nous pourrions étendre notre description à d'autres catégories de noms propres. Un des objectifs de cette analyse serait de préciser si la notion de polyonyme est une caractéristique spécifique aux anthroponymes, et inhérente au système de dénomination défini par la législation française, ou si d'autres unités possèdent des dimensions définitoires similaires, c'est-à-dire regroupent un ensemble d'unités lexicales autonomes en syntaxe et co-référentielles.

La seconde piste de recherche concerne l'universalité de notre définition de l'anthroponyme. Nos résultats sont valables pour le français et, comme la majorité des langues européennes possèdent un système anthroponymique identique au nôtre, nous nous attendons à obtenir les

mêmes résultats dans ces langues. Cependant, cette étude doit être menée pour confirmer notre supposition. On peut imaginer que le comportement des locuteurs envers les personnalités politiques diffère suivant les sociétés et cultures, ce qui conduirait à obtenir des résultats différents. Par exemple, les Français sont connus pour leur caractère revendicatif, et ils sont souvent dépeints comme tels dans la presse internationale. Ils expriment *via* la création morphologique une dimension appréciative envers les référents de NPP. Est-ce qu'une autre culture politique va se traduire dans la langue de ses citoyens par des résultats moins expressifs ou moins variés dans la production morphologique à base des NPP dont les référents sont des personnalités dont les actes et idées sont cruciaux pour leur vie ?

En 1995, Marc Wilmet intitulait son article *Pour en finir avec le nom propre ?* Nos questionnements, et les pistes que nous venons de présenter, semblent montrer que les Sciences du Langage, et plus particulièrement la morphologie, sont loin d'en avoir fini avec le nom propre, et avec l'anthroponyme.

Bibliographie

AGAFONOV, C., GRASS, T., MAUREL, D., ROSSI-GENSANE, N. et SAVARY, A. (2006). La traduction multilingue des noms propres dans PROLEX. *Meta*, 51(4):622–636.

ALIQUOT-SUENGAS, S. (2003a). Les dérivés français à référence collective. *Langages*, 37(152):33–50.

ALIQUOT-SUENGAS, S. (2003b). La productivité actuelle de la forme constructionnelle -ade. *Langue française*, 140(1):38–55.

AMIOT, D. (2008). La catégorie de la base dans la préfixation en dé-. *Dans* FRADIN, B. (éd.) : *La raison morphologique. Hommage à Danielle Corbin*, 1–15. John Benjamins Publishing Company, Amsterdam, Philadelphia.

AMIOT, D. (2012). De la localisation à l'évaluation : des verbes préfixés évaluatifs au sens bien particulier. *Corela. Cognition, représentation, langage*, 12.

AMIOT, D. et FLAUX, N. (2005). Les adverbes en -ment dérivés des noms propres de personne. *Dans* GOES, J. (éd.) : *L'adverbe : un pervers polymorphe*, 69–87. Artois Presses Université, Arras.

AMIOT, D. et STOSIC, D. (2015). Morphologie aspectuelle et évaluative en français et en serbe. *Lexique*, 22:111–142.

ANCELLE, T. (2020). Nommons correctement le mal : la covidose ? *Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France*, 2.

ANDERSON, S. R. (1992). *A-morphous morphology*. Cambridge University Press, Cambridge, New York, Melbourne.

APRESJAN, J. D. (1974). Regular polysemy. *Linguistics*, 12(142):5–32. Published Onligne : 2009.

ARCAMONE, M. G., BERGMANN, H., BREMER, D., BILLY, P.-H., BROZOVIĆ RONČEVIĆ, D., CAFFARELLI, E., COATES, R., GERRITZEN, D., HAUSNER, I., HARVALÍK, M., KADMON, N., KOOPMAN, A., KREMER, D., KUHN, J., NYSTRÖM, S. et WAHLBERG, M. (2010). List of Key Onomastic Terms.

ARIEL, M. (1990). *Accessing Noun-Phrase Antecedents*. Routledge, London, New York.

ARNDT-LAPPE, S. (2014). Analogy in suffix rivalry : the case of English -ity and -ness. *English Language & Linguistics*, 18(3):497–548.

ARONOFF, M. (1976). *Word Formation in Generative Grammar*. The MIT Press, Cambridge, London.

ARONOFF, M. (1994). *Morphology by itself - Stems and inflectional classes*. The MIT Press, Cambridge, London.

ARONOFF, M. (2007). In the Beginning was the Word. *Language*, 83(4): 803–830.

ARONOFF, M. (2018). Morphology and words : A memoir. *Dans* BONAMI, O., BOYÉ, G., DAL, G., GIRAUDO, H. et NAMER, F. (éds) : *The lexeme in descriptive and theoretical morphology*, 3–17. Language Science Press, Berlin.

ARONOFF, M. (2019). Competitors and Alternants in Linguistic Morphology. *Dans* RAINER, F., GARDANI, F., DRESSLER, W. U. et LUSCHÜTZKY, H. C. (éds) : *Competition in Inflection and Word-Formation*, 39–66. Springer International Publishing, Cham.

ATIR, S. et FERGUSON, M. J. (2018). How gender determines the way we speak about professionals. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 115(28):7278–7283.

BAAYEN, R. H. (2009). Corpus linguistics in morphology : morphologycal productivity. *Dans* LÜDELING, A. et KYTO, M. (éds) : *Corpus Linguistics : An International Handbook*, 899–919. De Gruyter Mouton, Berlin, New York.

BACHIMONT, B., CHARLET, J. et TRONCY, R. (2004). Ontologies pour le Web sémantique. *Information, interaction, intelligence*, Hors série:69–100.

BAIDER, F. et GEZUNDHAJT, H. (2004). Le suffixe -esque : grammaticalisation de l'atypique ? *Linguistik Online*, 19(2).

BALNAT, V. (2017). *L'appellativisation du prénom. Étude contrastive allemand-français*. Habilitation à diriger des recherches, Université de Strasbourg, Strasbourg.

BARONI, M., BERNARDINI, S., FERRARESI, A. et ZANCHETTA, E. (2009). The WaCky Wide Web : A Collection of Very Large Linguistically Processed Web Crawled Corpora. *Language Resources and Evaluation*, 43(3):209–226.

BARQUE, L., HAAS, P., HUYGHE, R., TRIBOUT, D., CANDITO, M., CRABBÉ, B. et SEGONNE, V. (2020). FrSemCor : Annotating a French corpus with supersenses. *Dans LREC-2020*, Marseille, France.

BASSET, L. (2004). Platon et la distinction nom/verbe. *L'imaginer et le dire. Scripta Minora*, 32(1):295–314.

BAT-EL, O. (1996). Selecting the best of the worst : The grammar of Hebrew blends. *Phonology*, 13:283–328.

BAT-EL, O. (2006). Blend. *Dans* BROWN, K. (éd.) : *Encyclopedia of Language & Linguistics*, vol. 2, 66–70. Elsevier, Oxford.

BAUER, G. (1985). *Namenkunde des Deutschen*. Peter Lang AG, Internationaler Verlag der Wissenschaften, Bern, New York.

BAUER, L. (1983). *English Word-Formation*. Cambridge University Press, Cambridge.

BAUER, L. (1997). Derivational paradigms. *Dans* BOOIJ, G. et van MARLE, J. (éds) : *Yearbook of Morphology 1996*, 243–256. Springer, Dordrecht.

BAUER, L. (2000). System vs. norm : coinage and institutionalization. *Dans* BOOIJ, G., LEHMANN, C. et MUGDAN, J. (éds) : *Morphology : an International Handbook of Inflection and Word Formation*, 832–840. De Gruyter, Berlin, New York.

BAUER, L. (2001a). Compounding. *Dans* HASPELMATH, M., TEILBANDE, Z., KONIG, E., OESTERREICHER, W. et WOLGANG, R. (éds) : *Language Typology and Language Universals : an International Handbook*, vol. 1, 695–707. Mouton de Gruyter, The Hague.

BAUER, L. (2001b). *Morphological Productivity*. Cambridge University Press, Cambridge.

BAUER, L. et HUDDLESTON, R. (2002). Lexical word-formation. *Dans* PULLUM, G. K. et HUDDLESTON, R. (éds) : *The Cambridge Grammar of the English Language*, 1621–1722. Cambridge University Press, Cambridge.

BECKER, T. (1993). Back-formation, cross-formation, and 'bracketing paradoxes' in paradigmatic morphology. *Dans* BOOIJ, G. et MARLE, J. V. (éds) : *Yearbook of Morphology 1993*, 1–26. Springer Netherlands, Dordrecht.

BENGTSSON, A. N. (2019). L'évolution du suffixe –issime : un inventaire et une fréquence des formes attestées dans Frantext. *Bergen Language and Linguistics Studies*, 10(1):17–17.

BERGMAN, M. K. (2001). White Paper : The Deep Web : Surfacing Hidden Value. *Journal of Electronic Publishing*, 7(1).

BINET, A. M. (2009). Les hétéronymes de Fernando Pessoa (1888-1935) : de l'éclatement identitaire aux métamorphoses du Moi. *Dans Métamorphoses et identité*. Odin éditions, Paris.

BLANCHER, M. (2015). « Ça est un bon mot! » ou l'humour (icono-)textuel à la Goscinny. *Dans* WINTER-WROEMEL, E. et ZIRKER, A. (éds) : *Enjeux du jeu de mots : Perspectives linguistiques et littéraires*, 273–290. De Gruyter, Berlin, München, Boston.

BLEVINS, J. P. (2006). Word-Based Morphology. *Journal of Linguistics*, 42(3):531–573.

BLEVINS, J. P. (2013). Word-Based Morphology from Aristotle to Modern WP (Word and Paradigm Models). *Dans* KEITH, A. (éd.) : *The Oxford Handbook of the History of Linguistics*, 375–395. Oxford University Press, Oxford.

BLEVINS, J. P. (2016). *Word and paradigm morphology*. Oxford University Press, Oxford.

BLOOMFIELD, L. (1926). A Set of Postulates for the Science of Language. *Language*, 2(3):153–164.

BOAS, F. (éd.) (1911). *Handbook of American Indian languages*. Government Printing Office, Washington.

BOCHNER, H. (1993). *Simplicity in Generative Morphology*. Mouton de Gruyter, Berlin, New York.

BONAMI, O. (2014). *La structure fine des paradigmes de flexion Études de morphologie descriptive, théorique et formelle*. Habilitation à diriger des recherches, Paris Diderot, Paris.

BONAMI, O. et BOYÉ, G. (2003). Supplétion et classes flexionnelles. *Langages*, 152:102–126.

BONAMI, O. et BOYÉ, G. (2005). Construire le paradigme d'un adjectif. *Recherches linguistiques de Vincennes*, 34:77–98.

BONAMI, O., BOYÉ, G., DAL, G., GIRAUDO, H. et NAMER, F. (2018). *The lexeme in descriptive and theoretical morphology*. Language Science Press, Berlin.

BONAMI, O., BOYÉ, G. et KERLEROUX, F. (2009). L'allomorphie radicale et la relation flexion-construction. *Dans* FRADIN, B., KERLEROUX, F. et PLÉNAT, M. (éds) : *Aperçus de morphologie*, 103–126. Presses Universitaires de Vincennes, Saint-Denis.

BONAMI, O. et STRNADOVÁ, J. (2019). Paradigm structure and predictability in derivational morphology. *Morphology*, 28(2):167–197.

BONAMI, O. et THUILIER, J. (2019). A statistical approach to rivalry in lexeme formation : French *-iser* and *-ifier*. *Word Structure*, 12(1):4–41.

BONAMI, O. et TRIBOUT, D. (2012). Underspecification and the semantics of lexeme formation.

BOOIJ, G. (1997). Autonomous morphology and paradigmatic relations. *Dans* BOOIJ, G. et van MARLE, J. (éds) : *Yearbook of Morphology 1996*, 35–53. Springer, Dordrecht.

BOOIJ, G. (2010). Construction Morphology. *Language and Linguistics Compass*, 4(7):543–555.

BOOIJ, G. et MASINI, F. (2015). The role of second order schemas in the construction of complex words. *Dans* BAUER, L., KÖRTVÉLYESSY, L. et ŠTEKAUER, P. (éds) : *Semantics of complex words*, vol. 47, 47–66. Springer, Heidelberg.

BOSREDON, B. et GUÉRIN, O. (2005). Le Cluny, le Champollion : d'un emploi non prototypique de nom propre modifié. *Langue française*, 146:9–22.

BOTTINEAU, T. (2010). Les valeurs sémantiques du suffixe français -âtre, marqueur d'opérations sur le plan notionnel. *Syntaxe et semantique*, 11(1):35–54.

BOUFFARTIGUE, J. et DELRIEU, A.-M. (1996). *Les racines grecques*. Belin, Paris.

BOZON, M. (1987). Histoire et sociologie d'un bien symbolique, le prénom. *Population*, 42(1):83–98.

BRÉAL, M. (1897). *Essai de sémantique : science des significations*. Librairie Hachette, Paris.

BRINTON, L. et TRAUGOTT, E. (2005). *Lexicalization and Language Change*. Cambridge University Press, New York.

BROMBERGER, C. (1982). Pour une analyse anthropologique des noms de personnes. *Langages*, 16(66):103–124.

BRUNSCHWIG, J. (1984). Remarques sur la théorie stoïcienne du nom propre. *Histoire Épistémologie Langage*, 6(1):3–19.

BUCHI, v. (1991). Contribution à l'étude des déonomastiques galloromans : Index des éponymes dans le FEW. *Nouvelle revue d'onomastique*, 17(1):139–152.

BUCHI, v. (2002). Stand und Perspektiven der wortgeschichtlichen Behandlung von Deonomastika in der französischen Lexikographie. *Dans* KREMER, D. (éd.) : *Onomastik. Akten des 18. Internationalen Kongresses für Namenforschung (Trier, 12.-17. April 1993)*, vol. V, 249–260, Tübingen. Niemeyer.

BUZASSYOVA, K. (1999). 'Tvorivost' a reprodukovanost' v jazyku'. *Pange Lingua SAV*, 131–147.

BYBEE, J. (2003). Mechanisms of Change in Grammaticization : The Role of Frequency. *Dans* JOSEPH, B. D. et JANDA, R. D. (éds) : *The Handbook of Historical Linguistics*, 602–623. Blackwell Publishing Ltd, Oxford.

CALLE, V. et NOSRÉE, P. (2011). *Je Comprends tout! CP Français*. Nathan, Paris.

CAMPOS MARTÍN, N. (2009). Lexicographie et traduction (1) : les différents types de dictionnaires : cassement et typologie. *Entre Culturas. Revista De Traducción Y Comunicación Intercultural*, 1:317–349.

CANDITO, M. et SEDDAH, D. (2012). Le corpus Sequoia : annotation syntaxique et exploitation pour l'adaptation d'analyseur par pont lexical. *Dans TALN 2012 - 19e conférence sur le Traitement Automatique des Langues Naturelles*, Grenoble, France.

CARLSON, G. N. (1977). *Reference to Kinds in English*. Thèse de doctorat, University of Massachusetts, Amherst.

CARROLL, J. M. (1983). Toward a functional theory of names and naming. *Linguistics*, 21(2):341–371.

CARSTAIRS-MCCARTHY, A. (1994). Inflection Classes, Gender, and the Principle of Contrast. *Language*, 70(4):737–788.

CARTIER, E. (2017). Neoveille, a Web Platform for Neologism Tracking. *Dans Proceedings of the Software Demonstrations of the 15th Conference of the European Chapter of the Association for Computational Linguistics*, 95–98, Valencia, Spain. Association for Computational Linguistics.

CARTIER, E. (2018a). *Dynamique lexicale des langues : éléments théoriques, méthodes automatiques, expérimentations en français contemporain*. Habilitation à diriger des recherches, Université Paris 13, Paris.

CARTIER, E. (2018b). Noms propres et innovations lexicales Étude linguistique et statistique à partir de Néoveille. *Cahiers de lexicologie*, 113(2):203–224.

CARTIER, E. (2019). Néoveille, plateforme de repérage et de suivi des néologismes en corpus dynamique. *Neologica*, 13:25.

CARTIER, E. et SABLAYROLLES, J.-F. (2008). Neologia, une base de donnée pour la gestion des néologismes. *Dans* CABRÉ, T., DOMÈNECH, O., ESTOPÀ, R., FREIXA, J. et LORENTE, M. (éds) : *Actes del I Congrés International de Neologia de les Llengües Romàniques*, 759–767, Barcelona, Université Pompeu Fabra. IULA.

CARTONI, B. et NAMER, F. (2012). Linguistique contrastive et morphologie : les noms en -iste dans une approche onomasiologique. *Dans Actes du 3eme Congrès Mondial de Linguistique Française*, 1245–1260, Lyon. ILF.

CHEBOUTI, K. (2014). *Le vocabulaire médical du point de vue des trois fonctions primaires*. Thèse de doctorat, Université Paris 13.

CHINCHOR, N. (1998). Named Entity Task Definition. *Dans Proceedings of the 7th Message Understanding Conference (MUC-7)*, Fairfax.

CHOMSKY, N. (1965). *Aspects of the Theory of Syntax*. The MIT Press, Cambridge, London.

CHOMSKY, N. et HALLE, M. (1968). *The Sound Pattern of English*. Harper & Row, New York, Evanston, London.

CHOVANOVA, I. (2011). *Morphologie constructionnelle du slovaque et éléments de comparaison avec le français : les adjectifs dénominaux construits par composition et dérivation*. Thèse de doctorat, Université de Lorraine.

CLEESE, J. et BOOTH, C. (1989). *The complete Fawlty Towers*. Methuen, London.

COL, G. et APTEKMAN, J. (2016). Sémantique instructionnelle : propositions et études de cas. *Corela. Cognition, représentation, langage*, 19.

CORBETT, G. G. (2007). Canonical Typology, Suppletion, and Possible Words. *Language*, 83(1):8–42.

CORBETT, G. G. (2010). Canonical derivational morphology. *Word Structure*, 3(2):141–155.

CORBIN, D. (1992). Hypothèse sur les frontières de la composition nominale. *Cahiers de Grammaire*, 17:26–55.

CORBIN, D. et CORBIN, P. (1991). Un traitement unifié du suffixe -ier(e). *Lexique*, 10:61–145.

CORBIN, D. et PLÉNAT, M. (1992). Note sur l'haplologie des mots construits. *Langue Française*, 96(1):101–112.

COSERIU, E. (1955). El plural en los nombres proprios. *Revista Brasileira de Filologia*, 1:1–15.

COTTEZ, H. (1982). *Dictionnaire des structures du vocabulaire savant : éléments et modèles de formation*. Le Robert, Paris.

COULMONT, B. (2014). III. Les usages sociologiques. *Dans Sociologie des prénoms*, 57–86. La Découverte, Paris.

CRUSE, D. A. (1995). Polysemy and related phenomena from a cognitive linguistic viewpoint. *Dans* SAINT-DIZIER, P. et VIEGAS, E. (éds) : *Computational Lexical Semantics*, 33–49. Cambridge University Press, Cambridge.

CRYSTAL, D. (2008). *A dictionary of linguistics and phonetics*. Wiley-Blackwell.

DAILLE, B., FOUROUR, N. et MORIN, E. (2000). Catégorisation des noms propres : une étude en corpus. *Cahiers de Grammaire*, 25:115–129.

DAL, G. (1997). *Grammaire du suffixe -et(te)*. Didier Erudition, Paris.

DAL, G. (2003a). Analogie et lexique construit : quelles preuves ? *Cahiers de Grammaire*, 28:9–30.

DAL, G. (2003b). Productivité morphologique : définitions et notions connexes. *Langue Française*, 140:3–23.

DAL, G. (2018). Les adverbes en -ment du français : lexèmes ou mots-formes ? *Dans* BONAMI, O., BOYÉ, G., DAL, G., GIRAUDO, H. et NAMER, F. (éds) : *The lexeme in descriptive and theoretical morphology*, 87–118. Language Science Press, Berlin.

DAL, G. et AMIOT, D. (2008). La composition néoclassique en français et l'ordre des constituants. *Dans* AMIOT, D. (éd.) : *La composition dans une perspective typologique*, 89–113. Artois Presses Université, Arras.

DAL, G., HATHOUT, N., LIGNON, S., NAMER, F. et TANGUY, L. (2018). Toile versus dictionnaires : Les nominalisations du français en-age et en-ment. *Dans* NEVEU, F., HARMEGNIES, B., HRIBA, L. et PRÉVOST, S. (éds) : *SHS Web of Conferences*, vol. 46. EDP Sciences.

DAL, G., LIGNON, S., NAMER, F. et TANGUY, L. (2004). Toile contre dictionnaires : analyse morphologique en corpus de noms déverbaux concurrents. *Dans Colloque International sur "Les noms déverbaux" (affiche) - 23-25 sept., Université de Lille 3 - Villeneuve d'Ascq.*

DAL, G. et NAMER, F. (2005). L'exception infirme-t-elle la notion de règle ? Ou le lexique construit et la théorie de l'optimalité. *Faits de langues*, 25:123–130.

DAL, G. et NAMER, F. (2010). French Property Nouns based on Toponyms or Ethnic Adjectives : a case of base variation. *Dans* RAINER, F., DRESSLER, W. U., KASTOVSKY, D. et LUSCHÜTZKY, H. C. (éds) : *Variation and change in Morphology*, 53–74. John Benjamins, Amsterdam.

DAL, G. et NAMER, F. (2012). Faut-il brûler les dictionnaires ? Ou comment les ressources numériques ont révolutionné les recherches en morphologie. *Dans SHS Web Conferences*, vol. 1, 1261–1276. EDP Sciences.

DAL, G. et NAMER, F. (2014). Adjectifs positifs en -able et négatifs en in- correspondants en français : ou pourquoi seuls sont importables les ordinateurs portables. *Dans SHS Web of Conferences*, vol. 8, 1741–1754. EDP Sciences.

DAL, G. et NAMER, F. (2015a). La fréquence en morphologie : pour quels usages ? *Langages*, 197(1):47–68.

DAL, G. et NAMER, F. (2015b). Internet. *Dans* MÜLLER, P. O., OHNHEISER, I., OLSEN, S. et RAINER, F. (éds) : *Word-Formation :An International Handbook of the Languages of Europe*, 2372–2386. De Gruyter Mouton, Berlin, New York.

DAL, G. et NAMER, F. (2016a). À propos des occasionnalismes. *Dans* NEVEU, F., BERGOUNIOUX, G., CÔTÉ, M. H., FOURNIER, J.-M., PRÉVOST, S. et HRIBA, L. (éds) : *SHS Web of Conferences*, vol. 27, 1–18, Tours, France. EDP Sciences.

DAL, G. et NAMER, F. (2016b). Productivity. *Dans* STUMP, G. et HIPPISLEY, A. (éds) : *The Cambridge Handbook of Morphology*. Cambridge University Press, Cambridge.

DAL, G. et NAMER, F. (2018). Playful nonce-formations in French : Creativity and productivity. *Dans* ARNDT-LAPPE, S., BRAUN, A., MOULIN, C. et WINTER-FROEMEL, E. (éds) : *Expanding the Lexicon Linguistic Innovation, Morphological Productivity, and Ludicity*, 203–228. De Gruyter, Berlin, Boston.

DARMESTETER, A. (1875). *Traité de la formation des mots composés dans la langue française comparée aux autres langues romanes et au latin*. Honoré Champion, Paris.

DAUDE, J. (2002). Les substantifs abstraits de qualité. *Dans* KIRCHER-DURAND, C. (éd.) : *Grammaire fondamentale du latin, tome IX : création lexicale : la formation des noms par dérivation lexicale*, 225–305. Peeters Publishers, Leuven, Paris.

DÍAZ-NEGRILLO, A. (2014). Neoclassical compounds and final combining forms in English. *Linguistik Online*, 68(6).

DELAPLACE, D. (2008). Le suffixe -ard dans le Trésor de la Langue Française. *Dans* FRADIN, B. (éd.) : *La raison morphologique : Hommage à la mémoire de Danielle Corbin*. John Benjamins Publishing, Amsterdam, Philadelphia.

DELL, F. et SELKIRK, E. (1978). Morphologically conditioned phonological alternations. *Dans* KEYSER, S. (éd.) : *Recent Transformational Studies in European Languages*, 1–51. The MIT Press, Cambridge, London.

DOWNING, P. (1977). On the Creation and Use of English Compound Nouns. *Language*, 53(4):810–842.

DRESSLER, W. U. (2000). Extragrammatical vs marginal morphology. *Dans* DOLESCHAL, U. et THORNTON, A. (éds) : *Marginal and Extragrammatical Morphology*, 1–10. Lincom Europa, Müchen.

DRESSLER, W. U. et BARBARESI, L. M. (1994). *Morphopragmatics*. De Gruyter Mouton.

DRESSLER, W. U., BARBARESI, L. M. et HUANG, Y. (2017). Pragmatics and Morphology. *Dans The Oxford Handbook of Pragmatics*. Oxford University Press, Oxford.

DRESSLER, W. U. et KILANI SCHOCH, M. (2005). *Morphologie naturelle et flexion du verbe français*. Gunter Narr Verlag, Tübingen.

DUBOIS, J. (1962). *Etude sur la dérivation suffixale en français moderne et contemporain*. Larousse, Paris.

DUGAS, J.-Y. (1982). Le provignement dans les noms propres. *Travaux de terminologie et de linguistique*, 1:21–40.

DUNKLING, L. (1990). *A Dictionary of Epithets and Terms of Address*. Taylor & Francis Routledge, London, New-York.

DURAND, J. et LYCHE, C. (2000). Chapitre 7 : La phonologie : des phonèmes à la théorie de l'optimalité. *Dans La parole, des modèles cognitifs aux machines communicantes*, 193–238. Hermès, Paris.

DURAND, J. et LYCHE, C. (2001). Des règles aux contraintes en phonologie générative. *Revue québécoise de linguistique*, 30(1):91–154.

EGGERT, E. (2002). *La dérivation toponymes-gentilés en français : mise en évidence des régularités utilisables dans le cadre d'un traitement automatique*. Thèse de doctorat, Université de Tours.

ENGEL, P. (1984). Le sens d'un nom propre. *Archives de Philosophie*, 47(3):431–448.

FABRE, P. (1987). Théorie du nom propre et recherche onomastique. *Cahiers de praxématique*, 8:9–25.

FELLBAUM, C. (1998). *WordNet : An Electronic Lexical Database*. The MIT Press, Cambridge, London.

FLAUX, N. (1991). L'antonomase du nom propre ou la mémoire du référent. *Langue française*, 92(1):26–45.

FLAUX, N. (2000). Nouvelles remarques sur l'antonomase. *Lexique*, 15: 117–144.

FLAUX, N., GLATIGNY, M. et DIDIER, S. (1996). *Les noms abstraits : histoire et théories*. Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve-d'Ascq.

FLAUX, N. et STOSIC, D. (2014). Les noms d'idéalités et la nominalisation. *Dans* GOES, J., LACHET, C. et MASSET, A. (éds) : *NominalisationS*, 19–38. Artois Presses Université, Artois.

FLAUX, N. et VELDE, D. V. d. (2000). *Les noms en français : esquisse de classement*. Ophrys, Paris.

FLEKOVA, L. et GUREVYCH, I. (2016). Supersense Embeddings : A Unified Model for Supersense Interpretation, Prediction, and Utilization. *Dans Proceedings of the 54th Annual Meeting of the Association for Computational Linguistics (Volume 1 : Long Papers)*, 2029–2041, Berlin, Germany. Association for Computational Linguistics.

FOX, B. A. (1987). Anaphora in popular written English narratives. *Dans* TOMLIN, R. S. (éd.) : *Coherence and Grounding in Discourse*, 157–175. John Benjamins Publishing Company.

FRADIN, B. (1999). La suffixation en -et est-elle évaluative ? *Silexicales*, 2:37–47.

FRADIN, B. (2000). Combining forms, blends and related phenomena. *Dans* DOLESCHAL, U. et THORNTON, A. M. (éds) : *Extragrammatical and Marginal Morphology*, 11–59. Lincom Europa, München.

FRADIN, B. (2003a). *Nouvelles approches en morphologie*. Presses Universitaires de France, Paris.

FRADIN, B. (2003b). Le traitement de la suffixation en -et. *Langages*, 37(152):51–77.

FRADIN, B. (2008). Les adjectifs relationnels et la morphologie. *Dans La raison morphologique. Hommage à la mémoire de Danielle Corbin.*, 69–91. John Benjamins Publishing Company, Amsterdam.

FRADIN, B. (2011). Compounding in French. *Dans* LIEBER, R. et ŠTEKAUER, P. (éds) : *The Oxford Handbook of Compounding*, 417–435. Oxford University Press, Oxford.

FRADIN, B. (2015). Blending. *Dans* MÜLLER, P. O., OHNHEISER, I., OLSEN, S. et RAINER, F. (éds) : *Word-Formation – An International Handbook of the Languages of Europe*, vol. Volume 1, 386. De Gruyter Mouton, Berlin, New York.

FRADIN, B. (2019). Competition in Derivation : What Can We Learn from French Doublets in -age and -ment? *Dans* RAINER, F., GARDANI, F., DRESSLER, W. U. et LUSCHÜTZKY, H. C. (éds) : *Competition in Inflection and Word-Formation*, 67–93. Springer International Publishing, Cham.

FRADIN, B., DAL, G., GRABAR, N., LIGNON, S., NAMER, F., TRIBOUT, D. et ZWEIGENBAUM, P. (2008). Remarques sur l'usage des corpus en morphologie. *Langages*, 171(3):34–59.

FRADIN, B. et KERLEROUX, F. (2009). L'identité lexémique. *Dans* FRADIN, B., MONTERMINI, F. et PLÉNAT, M. (éds) : *Aperçus de morphologie du français*, 83–102. Presses Universitaires de Vincennes, Saint-Denis.

FRADIN, B. et MARANDIN, J.-M. (1979). Autour de la définition : de la lexicographie à la sémantique. *Langue française*, 43(1):60–83.

FRADIN, B., MONTERMINI, F. et PLÉNAT, M. (2009). Morphologie grammaticale et extragrammaticale. *Dans Aperçus de morphologie du français*, 22–45. Presses Universitaires de Vincennes, Saint-Denis.

FRANCART, T. (2013). Ontologie, Thesaurus et Taxonomie sur le web de données.

FREGE, G. (1950). *The Foundations of Arithmetic : A Logico-Mathematical Enquiry into the Concept of Number*. Northwestern University Press, Evanston, Ill.

FREGE, G. (1971). *Ecrits logiques et philosophiques*. Editions du Seuil, Paris.

GAETA, L. (2010). deonomastici. *Dans Enciclopedia dell'Italiano*. Treccani.

GARDELLE, L., ROSSI, C. et VINCENT-DURROUX, L. (2019). La gestion de l'anaphore en discours : complexités et enjeux. *Cahiers de praxématique*, 72.

GARDIN, B., LEFÈVRE, G., TARDY, M. et MORTUREUX, M.-F. (1974). A propos du « sentiment néologique ». *Langages*, 8(36):45–52.

GARDINER, A. (1954). *The theory of proper Names. A controversial Essay*. Oxford University Press, Londres.

GARY-PRIEUR, M.-N. (1971). La notion de connotation(s). *Littérature*, 4:96–107.

GARY-PRIEUR, M.-N. (1991). La modalisation du nom propre. *Langue française*, 92(1):46–63.

GARY-PRIEUR, M.-N. (1994). *Grammaire du Nom propre*. Presses Universitaires de France, Paris.

GARY-PRIEUR, M.-N. (1996). Figurations de l'individu à travers différentes constructions du nom propre en français. *Cahiers de praxématique*, 27:57–72.

GARY-PRIEUR, M.-N. (2000). Les noms propres et le pluriel. *Lexique*, 15:63–76.

GARY-PRIEUR, M.-N. (2016). Le nom propre comme catégorie de la grammaire. *Langue française*, 190:45–64.

GHOMESHI, J., JACKENDOFF, R., ROSEN, N. et RUSSELL, K. (2004). Contrastive Focus Reduplication in English (The Salad-Salad Paper). *Natural Language & Linguistic Theory*, 22(2):307–357.

GOLDSMITH, J. (1976). *Autosegmental phonology*. Thèse de doctorat, MIT.

GRAMMONT, M. (1895). *La dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes et dans les langues romanes*. Imprimerie Darantière, Dijon, France.

GRANDI, N. (2002). *Morfologie in contatto. Le costruzioni valutative nelle lingue del Mediterraneo*. Franco Angeli, Milano.

GÉRARD, C. (2018). Variabilité du langage et productivité lexicale : Problèmes et propositions méthodologiques. *Neologica*, 12:23–45.

GÉRARD, C., BRUNEAU, L., FALK, I. et BERNHARD, D. (2017). Le Logoscope : observatoire des innovations lexicales en français contemporain. *La neología en las lenguas románicas : recursos, estrategias y nuevas orientaciones*, 15.

GRASS, T. (2014). Les dérivés de noms propres en allemand moderne, une approche traductionnelle. *Dans* KALTZ, B. (éd.) : *Regards croisés sur les mots non simples*, 193–207. ENS Éditions, Lyon.

GREVISSE, M. et GOOSSE, A. (2008). *Le bon usage. Grammaire française*. De Boeck Duculot, Bruxelles.

GRIES, S. (2004). Shouldnt it be breakfunch ? A quantitative analysis of blend structure in English. *Linguistics*, 42:639–667.

GROSS, G. (1995). À propos de la notion d'humain. *Linguisticae investigationes*, 17:71–91.

GROSS, G. (2008). Les classes d'objets. *Lalies*, 28:111–165.

GRÉSILLON, A. (1984). *La règle et le monstre : le mot-valise. Interrogations sur la langue, à partir d'un corpus de Heinrich Heine*. Niemeyer, Tübingen.

GUEVARA, E. et SCALISE, S. (2009). Searching for Universals in Compounding. *Dans* SCALISE, S., MAGNI, E. et BISETTO, A. (éds) : *Universals of Language Today*, 101–128. Springer Netherlands, Dordrecht.

GUZ, W. (2010). *Register variation and lexical innovation : a study of English nominalizations*. Wydawnictwo KUL, Lublin.

HANSEN, B., HANSEN, K., NEUBERT, A. et SCHENTKE, M. (1990). *Englische Lexikologie : Einführung in Wortbildung und lexikalische Semantik*. Verl. Enzyklopädie, Leipzig.

HARRIS, Z. S. (1942). Morpheme Alternants in Linguistic Analysis. *Language*, 18(3):169–180.

HASPELMATH, M. (2011). The indeterminacy of word segmentation and the nature of morphology and syntax. *Folia Linguistica*, 45(1):31–80.

HASPELMATH, M. et SIMS, A. D. (2010). *Understanding morphology*. Hodder Education, London.

HASSELROT, B. (1972). *Étude sur la Vitalité de la Formation Diminutive Française au XXe Siècle*. Almqvist & Wiksell, Uppsala.

HATHOUT, N. (2009). *Contributions à la description de la structure morphologique du lexique et à l'approche extensive en morphologie*. Habilitation à diriger des recherches, Université Toulouse-Le Mirail, Toulouse.

HATHOUT, N. (2011). Une approche topologique de la construction des mots : propositions théoriques et application à la préfixation en anti. *Dans* ROCHÉ, M., BOYÉ, G., HATHOUT, N., LIGNON, S. et PLÉNAT, M. (éds) : *Des unités morphologiques au lexique*, 251–317. Lavoisier, Paris.

HATHOUT, N. et NAMER, F. (2018a). Defining paradigms in word formation : concepts, data and experiments. *Lingue e linguaggio*, XVII(2).

HATHOUT, N. et NAMER, F. (2018b). La parasynthèse à travers les modèles : des RCL au ParaDis. *Dans* BONAMI, O., BOYÉ, G., DAL, G., GIRAUDO, H. et NAMER, F. (éds) : *The lexeme in descriptive and theoretical morphology*. Language Science Press, Berlin.

HATHOUT, N., PLÉNAT, M. et TANGUY, L. (2004). Enquête sur les dérivés en -able. *Cahiers de Grammaire*, 28:49–90.

HÉBERT, L. (1996). Fondements théoriques de la sémantique du nom propre. *Dans* LÉONARD, M. et NARDOUT-LAFARGE, E. (éds) : *Le texte et le nom*, 41–53. Xyz, Montréal.

HÉBERT, L. (2007). *Dispositifs pour l'analyse des textes et des images*. Presses Universitaires de Limoges, Limoges.

HEINZELMANN, M. (1977). Les changements de la dénomination latine à la fin de l'Antiquité. *Publications de l'École Française de Rome*, 30(1): 19–24.

HERBERT, F. (2012). *Dune*. Pocket, Paris.

HOCKETT, C. F. (1954). Two Models of Grammatical Description. *Word*, 10(2-3):210–234.

HOCKETT, C. F. (1958). *A course in modern linguistics*. Macmillan, New York.

HOHENHAUS, P. (1998). Non-lexicalizability as a characteristic feature of nonce-formation in English and German. *Lexicology*, 4(2):237–280.

HOHENHAUS, P. (2004). Identical Constituent Compounding – a Corpus-based Study. *Folia Linguistica*, 38(3-4):297–332.

HOHENHAUS, P. (2005). Lexicalization and institutionalization. *Dans* ŠTEKAUER, P. et LIEBER, R. (éds) : *Handbook of Word-Formation*, 353–370. Springer, Dordrecht.

HOHENHAUS, P. (2007). How to do (even more) things with nonce words (other than naming). *Dans* MUNAT, J. (éd.) : *Lexical Creativity, Texts and Contexts*, 15–38. John Benjamins Publishing Company, Amsterdam, Philadelphia.

HOHENHAUS, P. (2015). Anti-naming through non-word-formation. *SKASE Journal of Theorical Linguistics*, 12(3):272–291.

HUDDLESTON, R. et PULLUM, G. K. (2002). *The Cambridge Grammar of the English Language*. Cambridge University Press, Cambridge.

HUGUIN, M. (2015). *Lexèmes morphologiquement construits sur base de noms propres de personnalités politiques*. Mémoire de Master, Université de Lorraine, Nancy.

HUGUIN, M. (2018a). Anthroponymes et création lexicale. Ou pourquoi Moranono s'éloigne du canon dérivationnel. *Cahiers de Lexicologie*, 113(2).

HUGUIN, M. (2018b). Morphologie et organisation du lexique : la catégorie nominale, comparaison des déonomastiques et des dénominaux. *Dans SHS Web of Conferences*, vol. 46. EDP Sciences.

HUYGHE, R. (2014). La sémantique des noms d'action : quelques repères. *Cahiers de Lexicologie*, 105:181–201.

HUYGHE, R. et TRIBOUT, D. (2015). Noms d'agents et noms d'instruments : le cas des déverbaux en -eur. *Langue française*, 185(1):99–112.

IACOBINI, C. (1999). I prefissi dell'italiano. *Dans* MIONO, BENINCÀ et VANELLI (éds) : *Atti del XXXI Congresso della Società di Linguistica Italiana*, 369–399, Padova.

INKELAS, S. (2014). Non-Concatenative Derivation. *Dans* LIEBER, R. et PAVOL, t. (éds) : *The Oxford Handbook of Derivational Morphology*, 169–190. Oxford University Press, Oxford.

JACKENDOFF, R. (1975). Morphological and Semantic Regularities in the Lexicon. *Language*, 51(3):639–671.

JACKENDOFF, R. (2002). *Foundations of Language : Brain, Meaning, Grammar, Evolution*. Oxford University Press, New York.

JESPERSEN, O. (1924). *The Philosophy of Grammar*. George Allen and Unwin LTD, London.

JESPERSEN, O. (1949). *A Modern English Grammar, Part VII Syntax*. George Allen & Unwin ltd-Ejnar Munksgaard, London, Copenhagen.

JOHANNSEN, A., HOVY, D., MARTÍNEZ ALONSO, H., PLANK, B. et SØGAARD, A. (2014). More or less supervised supersense tagging of Twitter. *Dans Proceedings of the Third Joint Conference on Lexical and Computational Semantics (*SEM 2014)*, 1–11, Dublin, Ireland. Association for Computational Linguistics and Dublin City University.

JONASSON, K. (1990). Métaphores in absentia et la lexicalisation des noms propres. *Dans Actes du onzième congrès des romanistes Scandinave*, 261–271, Trondheim 13-17 août 1990.

JONASSON, K. (1991). Les noms propres métaphoriques : construction et interprétation. *Langue française*, 92(1):64–81.

JONASSON, K. (1994). *Le nom propre : construction et interprétation*. Duculot, Louvain-la-Neuve.

JOURNET-DIALLO, O. (2001). Noms d'ancêtres, noms d'amis, noms de dérision. *Spirale*, 19(3):51–60.

JURAFSKY, D. (1996). Universal Tendencies in the Semantics of the Diminutive. *Language*, 72(3):533–578.

KABATEK, J. (2015). Wordplay and Discourse Traditions. *Dans* ZIRKER, A. et WINTER-WROEMEL, E. (éds) : *Wordplay and Metalinguistic / Metadiscursive Reflection : Authors, Contexts, Techniques, and Meta-Reflection*, 213–228. De Gruyter, Berlin, München, Boston.

KASTOVSKY, D. (1986). The problem of productivity in word formation. *Linguistics*, 24:585–600.

KATRANIDES, A. (1970). Some Rules for Modern Greek Nicknames. *Word*, 26(3):402–409.

KERLEROUX, F. et FRADIN, B. (2003a). Quelle base pour les procédés constructionnels de la Morphologie ? *Silexicales*, 3:76–84.

KERLEROUX, F. et FRADIN, B. (2003b). Troubles with lexemes. *Dans* GEERT, B., CESARIS, J. D. et RALLI, S. S. . A. (éds) : *IULA-Universitat Pompeu Fabra*, 177–196, Barcelona. IULA-Universitat Pompeu Fabra (Barcelona).

KILANI SCHOCH, M. (1988). *Introduction à la morphologie naturelle*. Peter Lang, Berne.

KILANI SCHOCH, M. (1993). Les maos ne sont pas des gauchos : abréviations et formation en -o du français branché. *Bulletin CILA Approches linguistiques de l'interaction*, 57:45–59.

KILANI-SCHOCH, M. et DRESSLER, W. U. (1992). Prol-o, intell-o, gauch-o et les autres. Proprietes formelles de deux operations du français parlé. *Romanistisches Jahrbuch*, 43(1992):65–86.

KILANI-SCHOCH, M. et DRESSLER, W. U. (1999). Perspective morpho-pragmatique sur les formations en -o du français branché. *Dans Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain, Recherches lexico-sémantiques IV*, 55–66. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

KIRCHER, C. (2010). Le suffixe latin -osus et le suffixe français -eux. *Studia Philologia*, 4:99–110.

KLEIBER, G. (1981). *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*. Klincksieck, Paris.

KLEIBER, G. (1984). Dénomination et relations dénominatives. *Langages*, 19(76):77–94.

KLEIBER, G. (1990). *La Sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*. Presses Universitaires de France, Paris.

KLEIBER, G. (1991). Du nom propre non modifié au nom propre modifié : le cas de la détermination des noms propres par l'adjectif démonstratif. *Langue Française*, 92:82–103.

KLEIBER, G. (2001a). *L'anaphore associative*. Presses Universitaires de France, Paris.

KLEIBER, G. (2001b). Remarques sur la dénomination. *Cahiers de praxématique*, 36(36):21–41.

KLEIBER, G. (2007). Sur le rôle cognitif des noms propres. *Cahiers de Lexicologie*, 91(2):151–165.

KLEIBER, G. (2016). Noms propres : dénomination et catégorisation. *Langue française*, 190:29–44.

KNITTEL, M.-L. et JACQUEY, E. (2015). Les nominalisations : des propriétés linguistiques à l'étude en corpus. *Verbum*, 36(1).

KOEHL, A. (2010). Les noms de propriété adjectivale en -eur et -esse : un modèle évolutif original. *Dans Actes du 2ème Congrès Mondial de Linguistique Française*, 991–1007. EDP Sciences.

KOEHL, A. (2012). *La construction morphologique des noms désadjectivaux suffixés en français*. Thèse de doctorat, Université de Lorraine.

KOEHL, A. et LIGNON, S. (2014). Property nouns with -ité and -itude : formal alternation and morphopragmatics or the sad-itude of the Aité. *Morphology*, 24(4):351–376.

KOENIG, J.-P. (1999). *Lexical Relations*. Center for the Study of Language and Inf, Stanford, Calif.

KRATZER, A. (1995). Stage-Level and Individual-Level Predicates. *Dans* CARLSON, G. et PELLETIER, F. (éds) : *The Generic Book*, 125–175. University of Chicago Press, Amherst.

KRIPKE, S. (1980). *Naming and Necessity*. Basil Blacwell Ltd, Oxford.

LA STELLA, E. (1982). Deonomastica : lo studio dei vocaboli derivati da nomi propri. *Le lingue del mondo*, 47(1):13–18.

LACROUX, J.-P. (2012). *Orthographe & Typographie françaises, Dictionnaire raisonné*. Quintette, Paris.

LALANDE, A. (1997). *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*. Presses Universitaires de France, Paris.

LALLOT, J. (1985). Denys le Thrace : Technē Grammatikē. Introduction, traduction, notes. *Histoire Épistémologie Langage*, 6(1):1–104.

LALLOT, J. (1988). Origines et développement de la théorie des parties du discours en Grèce. *Langages*, 23(92):11–23.

LAMOTTE, L. et BESCHERELLE, L.-N. (1841). *Grammaire de l'Académie, ou Principes de grammaire française*. Librairie De H. Delloye, Paris.

LANDRAGIN, F. (2007). L'anaphore à antécédent flou : une caractérisation et ses conséquences sur l'annotation des relations anaphoriques.

LASSERRE, M. (2016). *De l'intrusion d'un lexique allogène. L'exemple des éléments néoclassiques.* Thèse de doctorat, Université Jean Jaurès, Toulouse.

LASSERRE, M. et MONTERMINI, F. (2014). Pour une typologie des lexèmes construits : entre composition, composition néoclassique et affixation. *Dans SHS Web of Conferences*, vol. 8, 1797–1812. EDP Sciences.

LAUGESEN, A. T. (1974). Mots dérivés de noms d'auteurs. *Revue Romane*.

LÜDELING, A., EVERT, S. et BARONI, M. (2007). Using web data for linguistic purposes. *Dans* HUNDT, M., NESSELHAUF, N. et BIEWER, C. (éds) : *Corpus Linguistics and the Web*, 7–24. Rodopi, Amsterdam, New York.

LEBEN, W. R. (1973). *Suprasegmental Phonology*. Thèse de doctorat, MIT, Cambridge.

LECOMTE-HILMY, A. (1989). Du statut linguistique des noms propres dans cinq dictionnaires français. *Cahiers de lexicologie*, 54(1):7–32.

LEECH, G. (2007). New resources, or just better old ones ? The Holy Grail of representativeness. *Dans* HUNDT, M., NESSELHAUF, N. et BIEWER, C. (éds) : *Corpus Linguistics and the Web*, 133–151. Rodopi, Amsterdam, New York.

LEEMAN-BOUIX, D. (1992). Deux classes d'adjectifs en -ble. *Langue française*, 96(1):44–64.

LEHMAN, A. et MARTIN-BERTHET, F. (2000). *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie.* Nathan, Paris.

LEHRER, A. (1970). Notes on lexical gaps. *Journal of Linguistics*, 6(2):257–261.

LEHRER, A. (1996). Identifying and interpreting blends : An experimental approach. *Cognitive linguistics*, 7(4):359–390.

LEHRER, A. (1998). Scapes, Holics, and Thons : The Semantics of English Combining Forms. *American Speech*, 73(1):3–28.

LEROY, S. (2000). Quels fonctionnements discursifs pour l'antonomase du nom propre ? *Cahiers de praxématique*, 35:87–113.

LEROY, S. (2004). *Le nom propre en français.* Ophrys, Paris.

LEROY, S. (2005). Les dérivés de noms propres dans le TLFi : quelles bases pour quels sens ? *Dans Corela. Cognition, représentation, langage*.

LEROY, S. (2008). Les noms propres et la dérivation suffixale. *Neuphilologische Mitteilungen*, 109:55–71.

LEROY, S. et ROGER, C. (2014). Les verbes construits en is(er) sur bases noms propres. *Dans* VILLOING, F., LEROY, S. et DAVID, S. (éds) : *Foisonnements morphologiques. Etudes en hommage à Françoise Kerleroux*, 229–248. Presses Universitaire de Paris Ouest, Paris.

LÖFSTRÖM, J. et SCHNABEL, B. (2010). Comment analyser et comparer les toponymes de différentes langues dans une perspective synchronique. *Nouvelle revue d'onomastique*, 52(1):291–318.

LIEBER, R. (1980). *On the Organization of the Lexicon*. Thèse de doctorat, MIT, New York.

LIGNON, S. (1999). Suffixasser ou suffixouiller ? *Silexicales*, 2:117–126.

LIGNON, S. (2000). *La suffixation en ien – Aspects sémantiques et phonologiques*. Thèse de doctorat, l'Université de Toulouse II – Le Mirail, Toulouse.

LIGNON, S. (2002). L'adjectif en -ien comme révélateur de phénomène de concurrence. *BULAG*, 27:135–150.

LIGNON, S. (2013). -iser and -ifier suffixations in French : Verify data to verize hypotheses ? *Dans* N. HATHOUT, F. Montermini, J. T. (éd.) : *Selected Proceedings of the 7th Décembrettes : Morphology in Toulouse*, Morphology in Toulouse. Selected proceedings of Décembrettes 7., Toulouse, France. Lincom Europa.

LIGNON, S. et NAMER, F. (2018). Catégories d'humains entre dictionnaire et usage : le wagnérien est-il un partisan ou un spécialiste ? *Dans* SCHNEDECKER, C. et MIHATSH, W. (éds) : *Nouvelles approches en sémantique lexicale : les noms d'humains (théorie, méthodologie, classification)*, 224–242. De Gruyter, Berlin, Boston.

LIGNON, S., NAMER, F. et VILLOING, F. (2014). De l'agglutination à la triangulation ou comment expliquer certaines séries morphologiques. *Dans* NEVEU, F., BLUMENTHAL, P., HRIBA, L., GERSTENBERG, A., MEINSCHAEFER, J. et PRÉVOST, S. (éds) : *SHS Web of Conferences*, vol. 8, 1813–1835. EDP Sciences.

LIGNON, S. et PLÉNAT, M. (2009). Echangisme suffixal et contraintes phonologiques. *Dans* FRADIN, B., KERLEROUX, F. et PLÉNAT, M. (éds) : *Aperçu de morphologie du français*, 65–81. Presses Universitaires de Vincennes, Paris.

LIGNON, S. et ROCHÉ, M. (2011). Entre histoire et morphophonologie, quelle distribution pour -ien vs -éen? *Dans* ROCHÉ, M., BOYÉ, G., HATHOUT, N., LIGNON, S. et PLÉNAT, M. (éds) : *Des unités morphologiques au lexique*, 191–250. Hermès, London.

LINDSAY, M. et ARONOFF, M. (2013). Natural selection in self-organizing. *Dans* HATHOUT, N., MONTERMINI, F. et TSENG, J. (éds) : *Selected Proceedings of the 7th Décembrettes : Morphology in Toulouse*, Studies in Theoretical Linguistics, 22, München. Lincom Europa.

LIPKA, L. (1992). *An Outline of English Lexicology : lexical structure, word semantics, and word formation.* Niemeyer, Tübingen.

LOMBARD, A. et HUYGHE, R. (2020). Catégorisation comme néologisme et sentiment des locuteurs. *Langue francaise*, 207(3):123–138.

LYONS, J. (1968). *Introduction to theoretical linguistics.* Cambridge University Press, Cambridge.

LYONS, J. (1977). *Semantics : 1.* Cambridge University Press, Cambridge.

MANDOLA, M. (2017). *Les équivalents français des noms géographiques polonais : l exonymisation en français des toponymes du territoire de la Pologne.* Thèse de doctorat, Université de Rennes 2, Rennes.

MARCONI, D. (1997). *La Philosophie du langage au XXème siècle.* Editions de l'Eclat, Paris.

MARTIN, R. (1983). La notion d' univers de croyance dans la définition du nom propre. *Linx*, 9(1):7–28.

MARTIN, R. (1987). *Langage et croyance : les "univers de croyance" dans la théorie sémantique.* Editions Mardaga, Bruxelles.

MARTIN, R., PELLAT, J.-C. et RIOUL, R. (2004). *Grammaire méthodique du francais.* Presses Universitaires de France, Paris.

MARTINET, A. (1945). *La prononciation du français contemporain : témoignages recueillis en 1941 dans un camp d'officiers prisonniers.* Librairie Droz, Paris.

MASINI, F. et AUDRING, J. (2018). Construction Morphology. *Dans* MASINI, F. et AUDRING, J. (éds) : *The Oxford Handbook of Morphological Theory*. Oxford University Press, Oxford.

MATTHEWS, P. H. (1974). *Morphology*. Cambridge University Press, Cambridge.

MATTHEWS, P. H. (1976). *Inflectional Morphology : A Theoretical Study Based on Aspects of Latin Verb Conjugation*. Cambridge University Press, Cambridge.

MATTIELLO, E. (2007). Combining forms and blends : The case of scape. *Dans* JOTTINI, L., DEL LUNGO, G. et DOUTHWAITE, J. (éds) : *Cityscapes : Islands of the Self. Language Studies*, vol. 2, 115–130, Cagliari. CUEC.

MATTIELLO, E. (2013). *Extra-grammatical Morphology in English, Abbreviations, Blends, Reduplicatives, and Related Phenomena*. De Gruyter Mouton, Berlin, Boston.

MATTIELLO, E. (2017). *Analogy in Word-formation : A Study of English Neologisms and Occasionalisms*. De Gruyter Mouton, Berlin, Boston.

MATTIELLO, E. (2018). Paradigmatic morphology splinters, combining forms, and secreted affixes. *SKASE Journal of Theoretical Linguistics*, 15(1):2–22.

MAUREL, D. et TRAN, M. (2005). Une ontologie multilingue des noms propres. *Corela. Cognition, représentation, langage*, HS-2.

MAYO, B., SCHEPPING, M.-T., SCHWARZE, C. et ZAFFANELLA, A. (1995). Semantics in the derivational morphology of Italian : implications for the structure of the Iexicon. *Linguistics*, 33(5):883.

MCCARTHY, J. et PRINCE, A. S. (1997). L'émergence du non-marqué. L'optimalité en morphologie prosodique. *Langages*, 31(125):55–99.

MCCARTHY, J. J. (2001). *A Thematic Guide to Optimality Theory*. Cambridge University Press, Cambridge.

MCCARTHY, J. J. (éd.) (2004). *Optimality Theory in Phonology : A Reader*. Blackwell Publishing Ltd, Malden, Oxford, Victoria.

MCCARTHY, J. J. (2008). *Doing Optimality Theory*. Blackwell Publishing Ltd, Malden, Oxford, Victoria.

MCCARTHY, J. J. et PRINCE, A. S. (1995). Faithfulness and Reduplicative Identity. *University of Massachusetts Occasional Papers*, 18:249–384.

MENANT, F. (2011). Le nom, document d'histoire sociale ou l'anthroponymie comme outil de classement social.

MILL, J. S. (1882). *A System of Logic*. Harper & Brothers, New York.

MILLER, G. A. (1995). WordNet : a lexical database for English. *Communications of the ACM*, 38(11):39–41.

MILLER, P. H. et SAG, I. (1997). French clitic movement without clitics or movement. *Natural Language and Linguistic Theory*, 15(3):573–639.

MILNER, J.-C. (1982). *Ordres et raisons de langue*. Seuil, Paris.

MÉLIS-PUCHULU, A. (1993). Les adjectifs en -esque : D'abord des adjectifs construits. *L'Information Grammaticale*, 58:33–39.

MOLINO, J. (1982). Le nom propre dans la langue. *Langages*, 66:5–20.

MONTERMINI, F. (2018). Les affixes dérivationnels ont-ils des allomorphes ? Pour une modélisation de la variation des exposants dans une morphologie à contraintes. *Dans* BONAMI, O., BOYÉ, G., DAL, G., GIRAUDO, H. et NAMER, F. (éds) : *The lexeme in descriptive and theoretical morphology*, 423–465. Language Science Press, Berlin.

MORAVCSIK, E. (1978). Reduplicative Constructions. *Dans* GREENBERG, J. H. (éd.) : *Universals of Human Language*, 297–334. Stanford University Press, Standford.

MUGDAN, J. (2015). Units of word-formation. *Dans* MÜLLER, P. O., OHNHEISER, I., OLSEN, S. et RAINER, F. (éds) : *An International Handbook of the Languages of Europe*, 235–301. De Gruyter, Berlin, München, Boston.

NAMER, F. (2003). WaliM : valider les unités morphologiquement complexes par le Web. *Silexicales*, 3:142–150.

NAMER, F. (2009). *Morphologie, lexique et traitement automatique des langues : l'analyseur DériF*. Hermes Science Publications, Paris.

NAMER, F., BARQUE, L., BONAMI, O., HAAS, P., HATHOUT, N. et TRIBOUT, D. (2019). Demonette2 - Une base de données dérivationnelles du français à grande échelle : premiers résultats. *Dans Actes de la Conférence sur le Traitement Automatique des Langues Naturelles (TALN) PFIA*, Toulouse.

NAMER, F. et VILLOING, F. (2015a). Composition néoclassique en –logue et en –logiste : les noms en –logue sont ils encore des noms de spécialistes ? *Verbum*, 34(2):213–231.

NAMER, F. et VILLOING, F. (2015b). Sens morphologiquement construit et procédés concurrents : les noms de spécialistes en -logue et -logiste. *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 35-36:7–26.

NEWMAN, P. et AHMAD, M. (1992). Hypocoristic Names in Hausa. *Anthropological Linguistics*, 34:159–172.

OGDEN, C. K. et RICHARDS, I. (1923). *Meaning Of Meaning*. Harcourt, Brace & World, Inc., New York.

OLSEN, S. (2014). Delineating derivation and compouding. *Dans* LIEBER, R. et ŠTEKAUER, P. (éds) : *The Oxford Handbook of Derivational Morphology*, 26–49. Oxford University Press, Oxford.

PAISSA, P. et DRUETTA, R. (2013). De Berlusconi à... berlusconiesque : polymorphies du nom propre dans le discours médiatique français. *Dans* GEYMONAT, F. (éd.) : *Linguistica applicata con stile. In traccia di Bice Mortara Garavelli*, 105–127. Edizioni dell'Orso, Alessandria.

PEIRCE, C. S. et BUCHLER, J. (1940). *Philosophical Writings of Peirce*. Dover Publication, New York.

PERRET, M. (2002). Fonctionnement discursif de l'autonymie dans les premiers textes en français (XIIe et XIIIe siècles). *Linx. Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre*, 47:55–63.

PHAM, T. N. (2017). *Résolution des anaphores nominales pour la compréhension automatique des textes*. Thèse de doctorat, Université de Paris 13, Paris.

PLAG, I. (1999). *Morphological Productivity : Structural Constraints in English Derivation*. Walter de Gruyter, Berlin, New York.

PLAG, I. (2003). *Word-Formation in English*. Cambridge University Press, Cambridge.

PLÉNAT, M. (1993). Observations sur le mot minimal en français. Note sur l'oralisation des sigles. *Dans* PLÉNAT, M. et LAKS, B. (éds) : *De Natura sonorum - Essais de phonologie*, 143–172. Presses Universitaires de Vincennes, Saint-Denis.

PLÉNAT, M. (1997). Analyse morpho-phonologique d'un corpus d'adjectifs dérivés en -esque. *Journal of French Language Studies*, 7(2):163–179.

PLÉNAT, M. (1999a). Distribution des suffixes évaluatifs en français. *Silexicales*, 2:179–188.

PLÉNAT, M. (1999b). Prolégomène à une étude variationniste des hypocoristiques à redoublement en français. *Cahier de Grammaire*, 24:183–219.

PLÉNAT, M. (2002). Jean-Louis Fossat : fossatissime. Note sur la morphophonologie des dérivés en -issime. *Cahiers d'Etudes Romanes (CERCLID)*, 11/12:229–248.

PLÉNAT, M. (2003). L'optimisation des attaques dans les hypocoristiques espagnols. *Langages*, 37(152):78–101.

PLÉNAT, M. (2005). Rosinette, cousinette, putinette, starlinette, chipinette Décalage, infixation et épenthèse devant -ette. *Dans Questions de classification en linguistique : méthodes et descriptions. Mélanges offerts au Professeur Christian Molinier*, 275–298. Peter Lang, Berne.

PLÉNAT, M. (2008). Quelques considérations sur la formation des gentilés. *Dans* FRADIN, B. (éd.) : *La raison morphologique. Hommage à la mémoire de Danielle Corbin.*, 155–174. John Benjamins, Amsterdam, Philadelphia.

PLÉNAT, M. (2009a). Le conditionnement de l'allomorphie radicale en français. *Mémoires de la société linguistique de Paris*, 17:119–140.

PLÉNAT, M. (2009b). Les contraintes de taille. *Dans* PLENAT, M., FRADIN, B. et KERLEROUX, F. (éds) : *Aperçus de morphologie du français*, 47–64. Presses Universitaires de Vincennes, Saint-Denis.

PLÉNAT, M. (2011). Enquête sur divers effets des contraintes dissimilatives en français. *Dans* ROCHÉ, M., BOYÉ, G., HATHOUT, N., LIGNON, S. et PLÉNAT, M. (éds) : *Des unités morphologiques au lexique*, 145–190. Hermès, Paris.

PLÉNAT, M., DURAND, J., HABERT, B. et LAKS, B. (2008). Le thème L de l'adjectif et du nom. *Dans Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française*, 1613–1626, Paris. ILF.

PLÉNAT, M., LIGNON, S., SERNA, N. et TANGUY, L. (2002). La conjecture de Pichon. *Corpus et recherches linguistiques*, 1:105–150.

PLÉNAT, M. et ROCHÉ, M. (2003). Prosodic constraints on suffixation in French. *Dans* BOOIJ, G., DECESARIS, J., RALLI, A. et SCALISE, S. (éds) : *Topics in Morphology. Selected Papers from the Third Mediterranean Morphology Meeting*, 285–299, Barcelona.

PLÉNAT, M. et ROCHÉ, M. (2012). Elements de morphologie quotidienne - Contribution à l'étude des conditionnements de l'épenthèse présuffixale. *Dans SHS Web of Conferences*, vol. 1, 1369–1386. EDP Sciences.

POLGE, H. (1974). Noms propres et noms de nombres. *Revue internationale d'onomastique*, 26:135–143.

PONSONNET, M. (2018). Expressive values of reduplication in Barunga Kriol (northern Australia). *Studies in Language. International Journal sponsored by the Foundation "Foundations of Language"*, 42(1):226–255.

POOLEY, T. et KASSTAN, J. (2016). Les variétés régionales nonméridionales de France : nivellement ; dédialectalisation ; supralocalisation. *Sociolinguistica*, 30(1):175–198.

POUNDER, A. (2000). *Process and Paradigms in Word-Formation Morphology*. De Gruyter Mouton, Berlin, Boston.

PRINCE, A. et SMOLENSKY, P. (1993). Optimality theory : constraint interaction in generative grammar. *Technical Report, Rutgers University Center for Cognitive Science and Computer Science Department.*

PRUVOST, J. et SABLAYROLLES, J.-F. (2016). *Les néologismes*. Presses Universitaires de France, Paris.

PULGRAM, E. (1954). Theory of Names. *Beiträge zur Namenforschung*, 5(1):149– 196.

PUPIER, P. (1998). Une première systématique des évaluatifs en franç… – Revue québécoise de linguistique – Érudit. *Revue québécoise de linguistique*, 26(1):51–78.

PUSTEJOVSKY, J. (1996). *The Generative Lexicon*. The MIT Press, Cambridge, London.

PUTNAM, H. (1975). The meaning of "Meaning". *Dans* GUNDERSON, K. (éd.) : *Language, mind and knowledge*, 131–193. University of Minnesota Press, Minneapolis.

QUEMADA, B. (1967). *Les Dictionnaires du français moderne, 1539-1863 : étude sur leur histoire, leurs types et leurs méthodes*. Didier, Paris, Bruxelles, Montréal.

QUIRK, R., GREENBAUM, S., LEECH, G. et SVATVIK, J. (1985). *A Comprehensive Grammar of the English Language*. Longman, London, New-York.

RACCAH, P.-Y. (2002). La semántica de los puntos de vista : hacia una teoría científica y empírica de la construcción del sentido. *Letras de Hojes*, 129:45–71.

RADIMSKÝ, J. (2019). Les composés N-N de subordination : un paradigme émergent. *Studia Romanica Posnaniensia*, 46(1):167–180.

RAIMY, E. (2012). *The Phonology and Morphology of Reduplication*. De Gruyter Mouton, Berlin, Boston.

RAINER, F. (2007). El papel de la analogía en la evolución de los patrones lexicogenésicos. *Dans Fundación Duques de Soria, Seminario de lengua española*, 1–37, Soria, Spanien.

RASTIER, F. (1987). *Sémantique interprétative*. Presses Universitaires de France, Paris.

RASTIER, F. (1999). Dalla significazione al senso : per una semiotica senza ontologia. *Dans* BASSO, P. et CORRAIN, L. (éds) : *Eloquio del senso*, 213–240. Costa & Nolan, Ancona.

RATHERT, M. et ALEXIADOU, A. (2010). *The Semantics of Nominalizations across Languages and Frameworks*. Walter de Gruyter, Berlin, New York.

RÉCANATI, F. (1983). La sémantique des noms propres : remarques sur la notion de « désignateur rigide». *Langue française*, 57(1):106–118.

REBOUL, A. (2001). Foundations of reference and predication. *Dans* HASPELMATH, M., KÖNIG, E., RAIBLE, W. et OESTERREICHER, W. (éds) : *Language typology and language universals. An international handbook*, vol. 1, 509–522. De Gruyter, Berlin.

REY, A. (1976). Néologisme : un pseudo-concept ? *Cahiers de lexicologie*, 28(1):5–19.

REY, A. et ROBERT, P. (éds) (2003). *Le Petit Robert 2 Dictionnaire des Noms Propres*. Le Robert, Paris.

REY-DEBOVE, J. (1971). *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*. De Gruyter Mouton, Berlin, Boston.

REY-DEBOVE, J. (1978). *Le métalangage : étude linguistique du discours sur le langage*. Le Robert, Paris.

RICHELET, C.-P. (1680). *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue françoise*. Jean Herman Widerhold, Genève.

ROBINS, R. H. (1959). In Defence of Wp. *Transactions of the Philological Society*, 58(1):116–144.

ROCHÉ, M. (1997). Briard, bougeoir et camionneur : dérivés aberrants, dérivés possibles. *Silexicales*, 1:241–250.

ROCHÉ, M. (2003). De la « bonne formation » des dérivés en -on. *Cahiers de Grammaire*, 28:91–112.

ROCHÉ, M. (2006). La dérivation en -ier(e) en ancien français. *Lexique*, 17:44.

ROCHÉ, M. (2007). Logique lexicale et morphologie : la dérivation en -isme. *Dans Selected Proceedings of the 5th Décembrettes : Morphology in Toulouse*, 45–58, Somerville, MA. Cascadilla Proceedings Project.

ROCHÉ, M. (2008). Structuration du lexique et principe d'économie : le cas des ethniques. *Dans* DURAND, J., HABERT, B. et LAKS, B. (éds) : *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française*, 145. ILF.

ROCHÉ, M. (2009). Un ou deux suffixes ? Une ou deux suffixations ? *Dans* PLÉNAT, M., FRADIN, B. et KERLEROUX, F. (éds) : *Aperçus de morphologie du français*, 143–173. Presses Universitaires de Vincennes, Saint-Denis.

ROCHÉ, M. (2010). Base, thème, radical. *Recherches linguistiques de Vincennes*, 39:95–134.

ROCHÉ, M. (2011a). Pression lexicale et contraintes phonologiques dans la dérivation en -aie du français. *Linguistica*, 51(1):5–22.

ROCHÉ, M. (2011b). Quel traitement unifié pour les suffixations en -isme et en -iste ? *Dans* ROCHÉ, M., BOYÉ, G., HATHOUT, N., LIGNON, S. et PLÉNAT, M. (éds) : *Des unités morphologiques au lexique*, 69–139. Lavoisier, Paris.

ROCHÉ, M., BOYÉ, G., HATHOUT, N., LIGNON, S. et PLÉNAT, M. (2011). *Des unités morphologiques au lexique*. Lavoisier, Paris.

ROCHÉ, M. et PLÉNAT, M. (2014). Le jeu des contraintes dans la sélection du thème présuffixal. *Dans SHS Web Conferences*, vol. 8, 1863–1878. EDP Sciences.

ROCHÉ, M. et PLÉNAT, M. (2016). De l'harmonie dans la construction des mots français. *Dans SHS Web Conferences*, vol. 27. EDP Sciences.

RONNEBERGER-SIBOLD, E. (2006). Lexical Blends : Functionally Tuning the Transparency of Complex Words. *Folia Linguistica*, 40(1-2):155–181.

RUBINO, C. (2005). Reduplication : Form, function and distribution. *Dans* HURCH, B. (éd.) : *Studies on Reduplication*, 11–30. Mouton de Gruyter, Berlin, Boston.

RUSSELL, B. (1905). On Denoting. *Mind*, 14(56):479–493.

SABBATORSI, M. (2014). *Les termes d'adresse dans des romans victoriens*. Thèse de doctorat, Toulon.

SABLAYROLLES, J.-F. (2000). *Néologie en français contemporain Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*. Honoré Champion, Paris.

SABLAYROLLES, J.-F. (2002). Fondements théoriques des difficultés pratiques du traitement des néologismes. *Revue francaise de linguistique appliquee*, 7(1):97–111.

SABLAYROLLES, J.-F. (2009). Néologie et classes d'objets. *Neologica*, 3:25–36.

SABLAYROLLES, J.-F. (2015). Néologismes ludiques : études morphologique et énonciativo-pragmatique. *Dans* WINTER-WROEMEL, E. et ZIRKER, A. (éds) : *Enjeux du jeu de mots : perspectives linguistiques et littéraires*, 189–216. De Gruyter, Berlin, München, Boston.

SASSEN, A. (1981). Morfologische produktiviteit in het Iicht van niet-additieve woordafleiding. *Forum der Letteren*, 22:126–142.

SAUSSURE, F. d. (1916). *Cours de linguistique générale*. Payot & Rivage, Paris.

SAVARY, A., MANICKI, L. et BARON, M. (2013). Populating a multilingual ontology of proper names from open sources. *Journal of Language Modelling*, 1(2):189–225.

SCALISE, S. et BISETTO, A. (2011). The Classification of Compounds. *Dans* ŠTEKAUER, P. et LIEBER, R. (éds) : *The Oxford Handbook of Compounding*, 34–53. Oxford University Press, Oxford.

SCALISE, S., BISETTO, A. et GUEVARA, E. (2005). Selection in Compounding and Derivation. *Dans* DRESSLER, W. U., KASTOVSKY, D., PFEIFFER, O. E. et RAINER, F. (éds) : *Morphology and its demarcations : Selected papers from the 11th Morphology meeting, Vienna, February 2004*, 133–150. John Benjamins Publishing Company, Amsterdam, Philadelphia.

SCHNEDECKER, C. (2003). La question du nom propre répété dans la théorie dite du centrage et ses problèmes. *Journal of French Language Studies*, 13(1):105–134.

SCHNEDECKER, C. (2005). Les chaînes de référence dans les portraits journalistiques : éléments de description. *Travaux de linguistique*, 51(2):85–133.

SCHNEDECKER, C. (2019). De l'intérêt de la notion de chaîne de référence par rapport à celles d'anaphore et de coréférence. *Les cahiers de praxématique*, 72.

SCHNEDECKER, C. (2021). *Les chaînes de référence en français*. Ophrys, Paris.

SCHNEDECKER, C. et ALEKSANDROVA, A. (2016). Les noms d'humains en -aire : essai de classification. *Dans* NEVEU, F., BERGOUNIOUX, G., CÔTÉ, M.-H., FOURNIER, J.-M., PRÉVOST, S. et HRIBA, L. (éds) : *Actes du 5ième congrès mondial de linguistique française*, Actes du congrès mondial de linguistique française, Tours, France. ILF.

SCHNEDECKER, C. et ALEKSANDROVA, A. (2018). Les noms d'humains en -aire à base verbale sont-ils (tous) agentifs ? *Dans* SCHNEDECKER, C. et MIHATSH, W. (éds) : *Nouvelles approches en sémantique lexicale : les noms d'humains (théorie, méthodologie, classification)*, 102–134. De Gruyter, Berlin, Boston.

SCHULTE, M. (2015). *The Semantics of Derivational Morphology : A Synchronic and Diachronic Investigation of the Suffixes -age and -ery in English*. Narr Verlag, Tübingen.

SCHULTINK, H. (1961). Produktiviteit als morphologisch phenomeen. *Forum der Lettren*, 2:110–125.

SCHWEICKARD, W. (1992). *"Deonomastik". Ableitungen auf der Basis von Eigennamen im Französischen.* De Gruyter, Tübingen.

SEARLE, J. R. (1958). Proper Names. *Mind*, 67(266):166–173.

SEARLE, J. R. (1972). *Les actes de langage. Essai de philosophie du langage.* Hermann, Paris.

SEIDL, C. (2004). Deantroponimici. *Dans* GROSSMANN, M. et RAINER, F. (éds) : *La Formazione Delle Parole in Italiano*, 409–419. Max Niemeyer Verlag, Berlin, Boston.

SIGURÐSSON, K. (2005). Incremental crawling with Heritrix. *Dans Proceedings of the 5th I nternational Web Archiving Workshop (IWAW'05)*, Vienne.

SILVERBERG, R. (1985). *Up the Line.* Ballantine Books Inc.

SIMS, A. D. (2006). *Minding the gaps : Inflectional defectiveness in a paradigmatic theory.* Thèse de doctorat, The Ohio State University, Columbus.

SINCLAIR, J. (1996). Preliminary recommendations on Corpus Typology. Rapport préliminaire, Expert Advisory Group on Language Engineering Standards.

SMITH, C. A. (2020). A Case Study of -some and -able Derivatives in the OED3 : Examining the Diachronic Output and Productivity of Two Competing Adjectival Suffixes. *Lexis*, 16.

SNYDER, B. et PALMER, M. (2004). The English all-word task. *Dans Proceedings of the 3rd International Workshop on the Evaluation of Systems for the Semantic Analysis of Text*, Barcelona, Spain.

STOYANOV, V., GILBERT, N., CARDIE, C. et RILOFF, E. (2009). Conundrums in noun phrase coreference resolution : making sense of the state-of-the-art. *Dans Proceedings of the Joint Conference of the 47th Annual Meeting of the ACL and the 4th International Joint Conference on Natural Language Processing of the AFNLP : Volume 2*, 656–664, USA. Association for Computational Linguistics.

STRAWSON, P. (1950). On referring. *Mind*, 59:320–344.

STRNADOVÁ, J. (2014a). Multiple Derivation in French Denominal Adjectives. *Dans* AUGENDRE, S., COUASNON-TORLOIS, G., LEBON, D., MICHARD, C., BOYÉ, G. et MONTERMINI, F. (éds) : *Proceedings of the 8th Décembrettes*, Bordeaux.

STRNADOVÁ, J. (2014b). *Les réseaux adjectivaux. Sur la grammaire des adjectifs dénominaux en français*. Thèse de doctorat, Université Paris Diderot (Paris 7) & Univerzita Karlova, Paris, Prague.

STUMP, G. (2017). Rule conflation in an inferential-realizational theory of morphotactics. *Acta Linguistica Academica*, 64(1):79–124.

STUMP, G. T. (1993). How peculiar is evaluative morphology? *Journal of linguistics*, 29(1):1–36.

STUMP, G. T. (2001). *Inflectional Morphology : A Theory of Paradigm Structure*. Cambridge University Press, Cambridge, New York, Melbourne.

SWANEPOEL, P. (1996). Dictionary typologies : A pragmatic approach. *Dans* van STERKENBURG, P. (éd.) : *A Practical Guide to Lexicography (Terminology and Lexicography Research and Practice)*, 44–71. John Benjamins Publishing Company, Amsterdam, Philadelphia.

TANGUY, L. (2012). *Complexification des données et des techniques en linguistique : contribution du TAL aux solutions et aux problèmes*. Habilitation à diriger des recherches, Université Toulouse-Le Mirail, Toulouse.

TANGUY, L. (2013). La ruée linguistique vers le Web. *Texto !*, 18(4):34.

TANGUY, L. et HATHOUT, N. (2003). Webaffix : Une boîte à outils d'acquisition lexicale à partir du Web. *Revue québéquoise de linguistique*, 32(1):61–84.

TEILGÅRD LAUGESEN, A. (1974). Mots dérivés de noms d'auteurs. *Revue Romane*, 9(2):255.

ŠTEKAUER, P. (2002). On the Theory of Neologisms and Nonceformations. *Australian Journal of Linguistics*, 22(1):97–112.

ŠTEKAUER, P. (2014). Derivational paradigms. *Dans* LIEBER, R. et ŠTEKAUER, P. (éds) : *The Oxford Handbook of Derivational Morphology*, 354–369. Oxford University Press, Oxford, New York.

TEUBERT, W. (2009). La linguistique de corpus : une alternative [version abrégée]. *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, 27:185–211.

THORNTON, A. M. (2012). Reduction and maintenance of overabundance. A case study on Italian verb paradigms. *Word Structure*, 5(2): 183–207.

TODARO, G. (2017). *Nomi (e aggettivi) che diventano verbi tramite prefissazione : quel che resta della parasintesi*. Thèse de doctorat, Université Toulouse Jean Jaurès & Università Roma TRE, Toulouse, Rome.

TOMASZEWICZ, E. (2008). Novel Words with Final Combining Forms in English. A Case for Blends in Word Formation. *Poznan Studies in Contemporary Linguistics*, 44(3):363–378.

TOURATIER, C. (2012). Chapitre I. Notions théoriques de base pour procéder à l'analyse en morphèmes d'un énoncé. *Dans Morphologie et morphématique : Analyse en morphèmes*, 11–24. Presses universitaires de Provence, Aix-en-Provence.

TRAN, M. (2006). *Prolexbase. Un dictionnaire relationnel multilingue de noms propres : conception, implémentation et mise en ligne*. Thèse de doctorat, Université de Tours, Tours.

TRANEL, B. (2000). Aspects de la phonologie du français et la théorie de l'optimalité. *Langue française*, 126(1):39–72.

TRIBOUT, D. (2005). Problèmes de compositionnalité en morphologie dérivationnelle : le cas de la conversion. *Verbum*, 37(2):235–255.

TRIBOUT, D. (2010). *Les conversions de nom à verbe et de verbe à nom en français*. Thèse de doctorat, Université Paris Diderot (Paris 7), Paris.

TRIBOUT, D. (2012). Verbal stem space and verb to noun conversion in French. *Word Structure*, 5(1):109–128.

TRIBOUT, D., BARQUE, L., HAAS, P. et HUYGHE, R. (2014). De la simplicité en morphologie. *Dans SHS Web of Conferences*, vol. 8, 1879–1890. EDP Sciences.

VAN LANGENDONCK, W. (2007). *Theory and Typology of Proper Names*. De Gruyter Mouton, Berlin, Boston.

VAN MARLE, J. (1984). *On the paradigmatic dimension of morphological creativity*. Foris Publications, Dordrecht.

VAXELAIRE, J. L. (2005a). Nom propre et lexicographie française. *Corela. Cognition, représentation, langage*, HS-2.

VAXELAIRE, J.-L. (2005b). *Les noms propres : une analyse lexicologique et historique*. Honoré Champion, Paris.

VENDLER, Z. (1967). *Linguistics in Philosophy*. Cornell University Press, Ithaca, New-York.

VILLOING, F. (2002). *Les mots composés [VN] N/A du français : réflexions épistémologiques et propositions d'analyse*. Thèse de doctorat, Université Paris 10, Nanterre.

VILLOING, F. (2012a). Contraintes de taille dans les mots composés : quand la phonologie entre en concurrence avec les contraintes morphologiques. *Dans Actes du 3ème Congrès Mondial de Linguistique Française*, vol. 1, 1425–1440, Lyon, France. ILF.

VILLOING, F. (2012b). French compounds. *Probus*, 24(1):29–60.

VUILLAUME, M. (2018). Ici, un déictique pas tout à fait comme les autres. *Langue francaise*, 197(1):5–34.

WARREN, B. (1990). The Importance of Combining Forms. *Dans* DRESSLER, W. U., LUSCHÜTZKY, H. C., PFEIFFER, O. E. et RENNISON, J. R. (éds) : *Contemporary Morphology*, 111–132. Mouton de Gruyter, Berlin, New York.

WARREN, B. (1999). Aspects of referential metonymy. *Dans* RADDEN, G. et PANTHER, K.-U. (éds) : *Metonymy in Language and Thought*. John Benjamins Publishing.

WAUQUIER, M., HATHOUT, N. et FABRE, C. (2020). Contributions of distributional semantics to the semantic study of French morphologically derived agent nouns. *Dans* J. AUDRING, N. K. . C. M. (éd.) : *Online Proceedings of the 12th Mediterranean Morphology Meeting (MMM12) Ljubljana (Slovenia), June 27-30, 2019*, vol. 12, 111–122, Slovenia.

WILMET, M. (1991). Nom propre et ambiguïté. *Langue française*, 92(1): 113–124.

ŚWIĄTEK, D. (2014). The Notion of "Nonce Formation" Revisited. *Studia Neofilologizne*, 10:207–221.

WUNDERLICH, D. et FABRI, R. (1995). Minimalist Morphology : An Approach to Inflection. *Zeitschrift für Sprachwissenschaft*, 14(2):236–294.

YERMÈCHE, O. (2017). L'état civil algérien : une politique de francisation du système anthroponymique algérien ? *Dans* DAKHLIA, J. (éd.) : *Trames de langues : Usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb*, 489–497. Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, Tunis.

ZABEEH, F. (1968). *What is in a Name ? An Inquiry into the Semantics and Pragmatics of Proper Names*. Springer Netherlands, The Hague.

ZWICKY, A. M. et PULLUM, G. K. (1987). Plain morphology and expressive morphology. *Dans Proceedings of the Thirteenth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, 330–340.

Annexes

Annexe A

Biographies

Michèle Alliot-Marie

Prénom : Michèle
Nom : Alliot-Marie
Sexe : Feminin
Date de Naissance : 1946
Parti(s) Politique(s) : Les Républicains
Fonction(s) occupée(s) : Ministre

Biographie PR2016 © 2016 Le Petit Robert de la langue française
Femme politique française (Villeneuve-le-Roi 1946). Députée (1988-2012), elle fut ministre de la Jeunesse et des Sports (1993-1995) dans le gouvernement Balladur, succéda à Ph. Séguin à la présidence du RPR (1999-2002) et devint ministre de la Défense (2002-2007). F. Fillon la nomma ministre de l'Intérieur (2007-2009), ministre de la Justice (2009-2010) puis ministre des Affaires étrangères (2010-2011). Elle est députée européenne depuis 2014 [à 2019 à 2019. Elle est membre du bureau politique des Républicains depuis 2015.]

Martine Aubry

Prénom : Martine
Nom : Aubry
Sexe : Feminin
Date de Naissance : 1950
Parti(s) Politique(s) : Parti Socialiste
Fonction(s) occupée(s) : Ministre, Maire

Biographie PR2016 © 2016 Le Petit Robert de la langue française
Femme politique française (Paris 1950). Fille de Jacques Delors, membre du Parti socialiste, maître des requêtes au Conseil d'État, ministre du Travail (1991-1993) puis ministre de l'Emploi et de la Solidarité dans le gouvernement Jospin de 1997 à 2000, elle fit adopter plusieurs lois visant à lutter contre le chômage (réduction du temps de travail à 35 h par semaine en 2000, emplois-jeunes). Elle est maire de Lille depuis 2001 et a été Première secrétaire du PS de 2008 à 2012.

Clémentine Autain

Prénom : Clémentine
Nom : Autain
Sexe : Feminin
Date de Naissance : 1973
Parti(s) Politique(s) : Ensemble!, La France insoumise
Fonction(s) occupée(s) : Député

Biographie Wikipédia ⓒ
Clémentine Autain, née le 26 mai 1973 à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), est une femme politique française. Elle est également codirectrice, avec Roger Martelli, du trimestriel Regards et a été co-secrétaire de la Fondation Copernic. Elle est aujourd'hui porte-parole d'Ensemble!, l'une des composantes du Front de gauche. Elle fut conseillère de Paris (apparentée PCF) à la mairie de Paris, chargée de la jeunesse, de 2001 à 2008. Elle est depuis 2012 la suppléante du député François Asensi et depuis 2014 conseillère municipale de la ville de Sevran. Depuis

décembre 2015, elle est conseillère régionale d'Île-de-France.

Jean-Marc Ayrault

Prénom : Jean-Marc
Nom : Ayrault
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1950
Parti(s) Politique(s) : Parti Socialiste
Fonction(s) occupée(s) : Premier Ministre

Biographie PR2016 © 2016 Le Petit Robert de la langue française
Homme politique français (Maulévrier, Maine-et-Loire 1950). Professeur d'allemand, député depuis 1986, maire de Saint-Herblain (1973-1976) puis de Nantes (1989-2012), président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, il a été Premier ministre de 2012 à 2014 sous la présidence de F. Hollande et ministre des Affaires étrangères à partir de 2016.

Roselyne Bachelot

Prénom : Roselyne
Nom : Bachelot
Sexe : Femme
Date de Naissance : 1946
Parti(s) Politique(s) : Union pour un Mouvement Populaire
Fonction(s) occupée(s) : Ministre

Biographie Wikipédia ©
Roselyne Bachelot-Narquin, née Narquin le 24 décembre 1946 à Nevers (Nièvre), est une femme politique et animatrice de télévision et de radio française. Docteur en pharmacie de formation, Roselyne Bachelot est ministre de l'Écologie et du Développement durable entre 2002 et 2004, dans les gouvernements Raffarin I et II, sous la présidence de Jacques Chirac. Ministre de la Santé des gouvernements Fillon I et II de mai 2007 à novembre 2010 sous la présidence de Nicolas Sarkozy,

elle est nommée ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale, le 14 novembre 2010, dans le gouvernement François Fillon III. Entre octobre 2012 et juin 2016, elle est co-animatrice dans l'émission Le Grand 8, diffusée sur D8. Depuis 2016, elle anime 100% Bachelot sur RMC.

Patrick Balkany

Prénom : Patrick
Nom : Balkany
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1948
Parti(s) Politique(s) : Les Républicains
Fonction(s) occupée(s) : Député

Biographie Wikipédia ©

Patrick Balkany, né le 16 août 1948 à Neuilly-sur-Seine, est un homme politique français. Cofondateur du RPR, il devient ensuite membre de l'UMP puis des Républicains. Maire de Levallois-Perret de 1983 à 1995 et depuis 2001, il est député de la 5e circonscription des Hauts-de-Seine de 1988 à 1997 et depuis 2002. Depuis décembre 2013, Patrick Balkany et sa femme Isabelle sont poursuivis à travers plusieurs affaires judiciaires, notamment pour déclarations mensongères, blanchiments de fraudes fiscales et corruption.

François Baroin

Prénom : François
Nom : Baroin
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1965
Parti(s) Politique(s) : Les Républicains
Fonction(s) occupée(s) : Ministre de l'Intérieur

Biographie Wikipédia ©

François Baroin, né le 21 juin 1965 à Paris (XIIe), est un journaliste,

avocat et homme politique français. [...] Il est maire de Troyes depuis 1995. Président de l'Association des maires de France depuis 2014, il est élu sénateur de l'Aube la même année, après quatre mandats consécutifs à l'Assemblée nationale. Il adhère ensuite à la création de l'UMP, et occupe les fonctions de ministre de l'Outre-Mer puis de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire dans le gouvernement Villepin entre 2005 et 2007. Nommé ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État dans le deuxième gouvernement Fillon en 2010, il prend le titre de porte-parole du gouvernement, tout en conservant ses fonctions ministérielles, au sein du troisième gouvernement Fillon. L'année suivante, en 2011, il est nommé ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, fonction qu'il conserve jusqu'à la défaite de Nicolas Sarkozy à l'élection présidentielle de 2012.

François Bayrou

Prénom : François
Nom : Bayrou
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1951
Parti(s) Politique(s) : Mouvement Démocrate
Fonction(s) occupée(s) : Ministre

Biographie PR2016 © 2016 Le Petit Robert de la langue française
Homme politique français (Bordères, Pyrénées-Atlantiques 1951). Député (1986-1999, 2002-2012), secrétaire général de l'UDF (1989-1994), il fut président du CDS (1994) qu'il transforma en Force démocrate en 1995. Ministre de l'Éducation nationale (1993-1997), il dut renoncer à son projet de réforme de la loi Falloux. Candidat de l'UDF, qu'il présidait depuis 1998, à l'élection présidentielle en 2002, il n'obtint que 6,86% des voix, mais arriva troisième à celle de 2007 avec 18,57% des voix. Il refonda aussitôt son parti en UDF-Mouvement démocrate (MoDem). Il a recueilli moins de 10% des voix à l'élection présidentielle de 2012 et a été battu aux législatives qui l'ont suivie.

Xavier Bertrand

Prénom : Xavier
Nom : Bertrand
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1965
Parti(s) Politique(s) : Les Républicains
Fonction(s) occupée(s) : Ministre

Biographie PR2016 © 2016 Le Petit Robert de la langue française
Homme politique français (Châlons-sur-Marne 1965). Il s'engagea au RPR puis à l'UMP et fut plusieurs fois député entre 2002 et 2009 et depuis 2012. Il fut ministre de la Santé (2005-2007), ministre du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité (2007-2009) après avoir été le porte-parole de Nicolas Sarkozy pendant la campagne présidentielle de 2007 puis ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé (2010-2012). Il a été secrétaire général de l'UMP de décembre 2008 à novembre 2010.

Olivier Besancenot

Prénom : Olivier
Nom : Besancenot
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1974
Parti(s) Politique(s) : Nouveau Parti Anticapitaliste
Fonction(s) occupée(s) : Président de Parti politique

Biographie PR2016 © 2016 Le Petit Robert de la langue française
Homme politique français (Levallois-Perret 1974). Employé à la Poste, il a adhéré en 1991 à la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) qu'il a représentée à l'élection présidentielle de 2002 (4,25% des voix au 1_{er} tour) et en 2007 (4,08% au 1_{er} tour). Il en a été le porte-parole (jusqu'en 2011) avec Alain Krivine qui l'a soutenu dans son initiative lancée en 2008 de transformer la Ligue en un Nouveau Parti anticapitaliste (NPA).

Eric Besson

Prénom : Eric
Nom : Besson
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1958
Parti(s) Politique(s) : Union pour un Mouvement Populaire
Fonction(s) occupée(s) : Ministre

Biographie Wikipédia ©

Éric Besson, né le 2 avril 1958 à Marrakech (Maroc), est un homme politique français. Il commence par travailler dans le secteur privé, et adhère au Parti socialiste en 1993. Maire de Donzère (Drôme) depuis 1995, il est député de la deuxième circonscription de la Drôme de 1997 à 2007. Il démissionne de son mandat de secrétaire national à l'économie du PS, puis rejoint l'équipe de campagne du candidat UMP Nicolas Sarkozy au soir du premier tour de l'élection présidentielle de 2007, pour y coordonner le « pôle gauche ». Nommé secrétaire d'État chargé de la Prospective et de l'Évaluation des politiques publiques en 2007, il est élu secrétaire général adjoint de l'UMP en 2009. Ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire du gouvernement François Fillon II de janvier 2009 à novembre 2010, il est ministre chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique du gouvernement Fillon III de novembre 2010 à mai 2012. Il gère actuellement la société Éric Besson Consulting, qu'il a fondée en mai 2012.

Jean-Louis Borloo

Prénom : Jean-Louis
Nom : Borloo
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1951
Parti(s) Politique(s) : Union des Démocrates Indépendants
Fonction(s) occupée(s) : Ministre

Biographie PR2016 © 2016 Le Petit Robert de la langue française
Homme politique français (Paris 1951). Député (1993-2002, 2007, 2012-2014), il fut maire de Valenciennes de 1989 à 2002 puis, associé à l'UMP, ministre de 2002 à 2010. Président du Parti radical de 2007 à 2014, il a créé en 2012 l'Union des démocrates indépendants (UDI), parti de centre droit, dont il a été le président jusqu'en 2014. Il a initié le rapprochement de son parti avec le Modem au sein d'une plateforme politique commune en novembre 2013. En avril 2014, il a décidé de mettre un terme à ses fonctions et à ses mandats politiques, considérant que son état de santé ne lui permettait plus d'assumer ses responsabilités d'homme politique.

Christine Boutin

Prénom : Christine
Nom : Boutin
Sexe : Femme
Date de Naissance : 1944
Parti(s) Politique(s) : Parti Chrétien-Démocrate
Fonction(s) occupée(s) : Ministre

Biographie Wikipédia ⓒ
Christine Boutin, née Christine Martin le 6 février 1944 à Levroux (Indre), est une femme politique française. Élue députée (UDF) des Yvelines en 1986, elle se fait notamment connaître au niveau national en 1998 par son opposition à l'instauration du PACS lors des débats parlementaires; elle s'oppose par la suite au mariage homosexuel. Christine Boutin se réclame des valeurs catholiques et de la « droite humaniste ». Après avoir fondé son propre mouvement, le Forum des républicains sociaux (FRS), elle se présente à l'élection présidentielle de 2002, à laquelle elle arrive avant-dernière en recueillant 1,19% des suffrages au premier tour. Elle est ministre du Logement et de la Ville, puis uniquement du Logement, du 18 mai 2007 au 23 juin 2009. Lors de son départ du gouvernement, le FRS devient le Parti chrétien-démocrate (PCD).

José Bové

Prénom : José
Nom : Bové
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1953
Parti(s) Politique(s) : Europe écologie Les Verts
Fonction(s) occupée(s) : Député

Biographie Wikipédia ⓒ
Joseph Bové, dit José Bové, né le 11 juin 1953 à Talence (Gironde), est un agriculteur et homme politique français; il est l'une des figures du mouvement altermondialiste. Syndicaliste agricole de la Confédération paysanne et de Via Campesina, il est connu pour ses prises de position contre les OGM et ses actions d'arrachage illégal de plantations OGM, qualifiées de désobéissance civile par ses défenseurs. Il a été candidat à l'élection présidentielle française de 2007 où il a recueilli 1,32% des voix. Tête de liste Europe Écologie pour la circonscription Sud-Ouest en France lors des élections européennes de 2009, il est élu député européen le 7 juin 2009. Il est actuellement vice-président de la commission Agriculture et développement rural au Parlement européen.

Marie-George Buffet

Prénom : Marie-George
Nom : Buffet
Sexe : Femme
Date de Naissance : 1949
Parti(s) Politique(s) : Parti Communiste Français
Fonction(s) occupée(s) : Ministre

Biographie PR2016 © 2016 Le Petit Robert de la langue française
Femme politique française (Sceaux 1949). Elle adhéra au parti communiste en 1969. En 1997, elle devint membre du secrétariat national du PCF et ministre de la Jeunesse et des Sports (jusqu'en 2002). Elle fut secrétaire nationale du PCF de 2001 à 2010 et est députée depuis 2002.

Candidate à l'élection présidentielle en 2007, elle obtint 1,93% des voix.

Patrick Buisson

Prénom : Patrick
Nom : Buisson
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1949
Parti(s) Politique(s) : Les Républicains
Fonction(s) occupée(s) : Conseiller du président

Biographie Wikipédia ©

Patrick Buisson, né le 19 avril 1949 à Paris, est un journaliste et conseiller politique français. Spécialiste des études d'opinion, il est aussi directeur général de la chaîne Histoire depuis 2007. Il a été conseiller de l'ancien président de la République Nicolas Sarkozy.

Jérôme Cahuzac

Prénom : Jérôme
Nom : Cahuzac
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1952
Parti(s) Politique(s) : Parti Socialiste
Fonction(s) occupée(s) : Ministre

Biographie Wikipédia ©

Jérôme Cahuzac, né le 19 juin 1952 à Talence (Gironde), est un homme politique français. Membre du Parti socialiste (PS), il est maire de Villeneuve-sur-Lot, député de Lot-et-Garonne et président de la commission des Finances, de l'Économie générale et du Contrôle budgétaire à l'Assemblée nationale jusqu'en 2012. Sous la présidence de François Hollande, il exerce la fonction de ministre délégué chargé du Budget auprès du ministre de l'Économie et des Finances, au sein des gouvernements Ayrault I et II, du 16 mai 2012 au 19 mars 2013. À cette date, il démissionne après des accusations de fraude fiscale. Il est ensuite exclu

du PS et renonce à retrouver son mandat de député. En décembre 2016, il est condamné en première instance à trois ans d'emprisonnement ferme et cinq ans d'inéligibilité pour « fraude fiscale » et « blanchiment de fraude fiscale » dans l'affaire de ses comptes cachés en Suisse et à Singapour.

Jean-Christophe Cambadélis

Prénom : Jean-Christophe
Nom : Cambadélis
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1951
Parti(s) Politique(s) : Parti Socialiste
Fonction(s) occupée(s) : Président de parti politique

Biographie Wikipédia ©

Jean-Christophe Cambadélis, né le 14 août 1951 à Neuilly-sur-Seine, est un homme politique français. D'abord militant d'extrême gauche au sein du courant trotskiste lambertiste, il est actif dans le syndicalisme étudiant et préside l'Union nationale des étudiants de France – Indépendante et démocratique (UNEF-ID) de 1980 à 1984. Il entre au Parti socialiste en 1986 : député de Paris de 1988 à 1993, il l'est à nouveau depuis 1997. Au sein du PS, il s'illustre notamment par son opposition au Front national et, dans les années 1990, par son rôle dans la construction de la coalition de la gauche plurielle. Il est un temps le bras droit de Dominique Strauss-Kahn. Le 15 avril 2014, il devient premier secrétaire du Parti socialiste, en remplaçant Harlem Désir, qui est entré au gouvernement de Manuel Valls. Le 28 mai 2015, il est directement élu par les militants du Parti socialiste, lors de la préparation du congrès de Poitiers.

Bernard Cazeneuve

Prénom : Bernard
Nom : Cazeneuve
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1963
Parti(s) Politique(s) : Parti Socialiste
Fonction(s) occupée(s) : Premier Ministre

Biographie Wikipédia ⓒ
Bernard Cazeneuve, né le 2 juin 1963 à Senlis dans l'Oise, est un homme d'État français, membre du Parti socialiste et Premier ministre depuis le 6 décembre 2016. Député de la Manche, maire de Cherbourg-Octeville et président de la communauté urbaine de Cherbourg, il abandonne ces mandats en 2012, après sa nomination comme ministre délégué aux Affaires européennes dans le gouvernement Jean-Marc Ayrault. L'année suivante, il devient ministre délégué au Budget à la suite de la démission de Jérôme Cahuzac. Nommé, le 2 avril 2014, ministre de l'Intérieur dans les gouvernements Manuel Valls I et II, il est confronté à une vague sans précédent de terrorisme islamiste qui a endeuillé la France entre janvier 2015 et juillet 2016. Après la démission de Manuel Valls, candidat à la primaire socialiste de 2017 dans la perspective de la prochaine élection présidentielle, il succède à ce dernier au poste de Premier ministre.

Jean-Pierre Chevènement

Prénom : Jean-Pierre
Nom : Chevènement
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1939
Parti(s) Politique(s) : Parti Socialiste
Fonction(s) occupée(s) : Ministre de l'Intérieur

Biographie PR2016 © 2016 Le Petit Robert de la langue française
Homme politique français (Belfort, 1939). Ancien élève de l'ENA, membre du Parti socialiste, maire de Belfort (1983-1997 ; 2001-2007),

député (1973-1981 ; 1986-1988 ; 1991-1997 ; 2000-2002) et sénateur (2008-2014), il fut plusieurs fois ministre, notamment de l'Éducation nationale (1984-1986) et de la Défense (1988-1991). En désaccord avec le PS, il est le fondateur en 1992 du Mouvement des citoyens d'inspiration socialiste, républicaine et souverainiste, devenu le Mouvement républicain et citoyen (MRC) en 2003. Il fut ministre de l'Intérieur (1997-2000) dans le gouvernement Jospin, mais démissionna en réaction aux accords de Matignon sur la Corse. Candidat à l'élection présidentielle de 2002, il obtint 5,34% des voix.

Jacques Chirac

Prénom : Jacques
Nom : Chirac
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1932
Parti(s) Politique(s) : Union pour un Mouvement Populaire
Fonction(s) occupée(s) : Président de la République Française

Biographie PR2016 © 2016 Le Petit Robert de la langue française
Homme d'État français (Paris 1932). Collaborateur de G. Pompidou, plusieurs fois député de 1967 à 1995, ministre de l'Agriculture (1972), puis de l'Intérieur (1974), il soutint V. Giscard d'Estaing à l'élection présidentielle de 1974, face à J. Chaban-Delmas, et devint Premier ministre (1974-1976). Après sa démission, il fonda le Rassemblement pour la République (RPR) qui remplaça l'UDR (1976) et dont il s'attacha à faire évoluer l'héritage gaulliste, notamment en matière de construction européenne. Maire de Paris (1977-1995), Premier ministre (1986-1988) sous F. Mitterrand, battu par ce dernier à l'élection présidentielle de 1988, il fut élu président de la République le 7 mai 1995 avec 52,64% des voix contre 47,36% à L. Jospin. Profitant de la mobilisation de la gauche contre J.-M. Le Pen présent au deuxième tour, il fut réélu en 2002 avec plus de 82% des voix (UMP). Soutenu par une grande partie de l'opinion dans son refus à l'ONU (2003) d'une intervention militaire en Irak, il fut en revanche affaibli par le non au référendum sur la constitution

européenne en mai 2005. En 2011, il fut condamné à deux ans de prison avec sursis pour détournements de fonds publics et abus de confiance sur des emplois litigieux à la Ville de Paris.

Daniel Cohn-Bendit

Prénom : Daniel
Nom : Cohn-Bendit
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1945
Parti(s) Politique(s) : Europe Ecologie Les Verts
Fonction(s) occupée(s) : Député

Biographie PR2016 © 2016 Le Petit Robert de la langue française
Homme politique franco-allemand (Montauban 1945). Né de parents juifs allemands réfugiés en France, étudiant à Nanterre en 1968, il participa à la création du « Mouvement du 22 mars », organisation gauchiste à l'origine des événements de mai 68 dont il devint l'un des principaux acteurs. Expulsé vers l'Allemagne, il rompit avec l'anarchie et se joignit aux Verts allemands en 1984, fut élu conseiller municipal à Francfort en 1989 et député européen en 1994. Il fut réélu au Parlement européen en 1999 en tant que tête de liste du parti français des Verts (devenu Europe Écologie-Les Verts en 2010), en 2004 en tant que Vert allemand, et en 2009 à nouveau comme eurodéputé français pour le groupe des Verts/Alliance libre européenne (qu'il coprésida de 2002 à 2014). Il se définit comme un libéral libertaire, position qu'il considère plus réaliste que celle des traditionnels partis écologistes de gauche, et défend un renforcement des institutions européennes.

Jean-François Copé

Prénom : Jean-François
Nom : Copé
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1964
Parti(s) Politique(s) : Les Républicains
Fonction(s) occupée(s) : Président de parti politique

Biographie PR2016 © 2016 Le Petit Robert de la langue française
Homme politique français (Boulogne-Billancourt 1964). Maire de Meaux à partir de 1995 et député RPR (1995-1997) puis UMP (depuis 2007), il fut membre du gouvernement de 2002 à 2007. Nommé secrétaire général de l'UMP en novembre 2010, il en fut le président de 2012 à sa démission en 2014 en raison d'une affaire de surfacturations au sein du parti.

Xavier Darcos

Prénom : Xavier
Nom : Darcos
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1947
Parti(s) Politique(s) : Union Pour un Mouvement Populaire
Fonction(s) occupée(s) : Ministre

Biographie Wikipédia ⓒ
Xavier Darcos, né le 14 juillet 1947 à Limoges (Haute-Vienne), est un universitaire, haut fonctionnaire, homme de lettres, académicien, ambassadeur et homme politique français. Ancien sénateur maire de Périgueux, il a été ministre délégué à l'Enseignement scolaire (2002-2004), puis au Développement, à la Coopération et à la Francophonie (2004-2005), ministre de l'Éducation nationale (2007-2009), et du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville (2009-2010).

Rachida Dati

Prénom : Rachida
Nom : Dati
Sexe : Femme
Date de Naissance : 1965
Parti(s) Politique(s) : Les Républicains
Fonction(s) occupée(s) : Ministre

Biographie Wikipédia ©

Rachida Dati, née le 27 novembre 1965 à Saint-Rémy (Saône-et-Loire), est une femme politique française, membre de la formation politique Les Républicains. Magistrate et conseillère de Nicolas Sarkozy, elle devient sa porte-parole lors de la campagne pour l'élection présidentielle de 2007. Après la victoire de Nicolas Sarkozy à l'élection présidentielle, elle est nommée ministre de la Justice, garde des Sceaux au sein des gouvernements François Fillon I et II jusqu'au 23 juin 2009. Ce qui en fait la première personnalité politique née de parents immigrés maghrébins à avoir occupé une fonction régalienne dans un gouvernement français. Le 29 mars 2008, elle est élue maire du 7e arrondissement de Paris. [Elle a été députée européenne entre 2009 et 2019.].

Dominique De Villepin

Prénom : Dominique
Nom : De Villepin
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1953
Parti(s) Politique(s) : République Solidaire
Fonction(s) occupée(s) : Premier Ministre

Biographie PR2016 © 2016 Le Petit Robert de la langue française

Homme politique français (Rabat 1953). Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et de la Francophonie en 2002 puis ministre de

l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales (2004-2005) dans le gouvernement Raffarin, il fut Premier ministre de juin 2005 à mai 2007. Il quitta l'UMP en 2011 pour fonder le parti République solidaire.

Philippe De Villiers

Prénom : Philippe
Nom : De Villiers
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1949
Parti(s) Politique(s) : Mouvement pour la France
Fonction(s) occupée(s) : Député, Président de parti politique

Biographie Wikipédia ©

Philippe de Villiers, né le 25 mars 1949 à Boulogne (Vendée), est un homme politique et écrivain français. Sous-préfet, il crée dans les années 1970 le parc d'attractions du Puy du Fou (alors « La Cinéscénie »). Il démissionne de la sous-préfecture à la suite de l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République, et occupe la fonction de secrétaire d'État à la Culture de 1986 à 1987, dans le gouvernement Chirac II. Il est ensuite député, président du conseil général de la Vendée et député européen. Fondateur et président du Mouvement pour la France (MPF), parti politique souverainiste, il se présente aux élections présidentielles de 1995 et de 2007. Durant sa carrière politique et dans ses ouvrages, il met en avant les racines chrétiennes de la France et critique la montée en puissance de l'islam.

Bertrand Delanoé

Prénom : Bertrand
Nom : Delanoé
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1950
Parti(s) Politique(s) : Parti Socialiste
Fonction(s) occupée(s) : Député

Biographie PR2016 © 2016 Le Petit Robert de la langue française
Homme politique français (Tunis 1950). Député socialiste de Paris (1981-1986), il fut maire de Paris de 2001 à 2014. Il mit en œuvre une politique écologique avec l'installation de vélos et de voitures en libre-service (Velib' et Autolib') et organisa des événements culturels et de loisirs (Nuit blanche, Paris Plages).

Jacques Delors

Prénom : Jacques
Nom : Delors
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1925
Parti(s) Politique(s) : Parti Socialiste
Fonction(s) occupée(s) : Député, Ministre, Président de la Comission Européenne

Biographie PR2016 © 2016 Le Petit Robert de la langue française
Homme politique français (Paris 1925). Après une carrière à la Banque de France (1945-1962) et au Plan, il entra au cabinet du Premier ministre J. Chaban-Delmas (1969-1972) pour les affaires sociales et culturelles. Membre du Parti socialiste (1974), député européen (1979-1981), ministre de l'Économie et des Finances de 1981 à 1984, il proposa en 1982 une pause dans les réformes sociales et un plan de rigueur instaurant un blocage des prix et des salaires. Président de la Commission européenne de Bruxelles (1985-1994), il se fit le partisan d'une union politique, économique et monétaire de l'Europe et contribua à l'élaboration du traité de Maastricht.

Harlem Désir

Prénom : Harlem
Nom : Désir
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1959
Parti(s) Politique(s) : Parti Socialiste
Fonction(s) occupée(s) : Président de parti politique

Biographie PR2016 © 2016 Le Petit Robert de la langue française
Homme politique français (Paris 1959). Cofondateur en 1984 de SOS Racisme qu'il dirigea jusqu'en 1992, il adhéra au Parti socialiste en 1994 et fut élu député européen en 1999. Il accéda au poste de premier secrétaire du PS en 2012 après la démission de M. Aubry; poste qu'il occupa jusqu'en 2014, où il intégra le gouvernement de M. Valls comme secrétaire d'État aux Affaires européennes.

David Douillet

Prénom : David
Nom : Douillet
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1969
Parti(s) Politique(s) : Les Républicains
Fonction(s) occupée(s) : Ministre

Biographie PR2016 © 2016 Le Petit Robert de la langue française
Judoka français (Rouen 1969). Premier non-japonais à devenir à la fois champion du monde en catégorie lourds et en toutes catégories (1995), il fut également champion du monde (1993, 1997) et champion olympique (1996, 2000) chez les lourds, devenant ainsi l'un des judokas les plus titrés de l'histoire de ce sport. Il est député UMP [entre 2009 et 2017] et fut ministre des Sports dans le gouvernement Fillon (2011-2012).

Cécile Duflot

Prénom : Cécile
Nom : Duflot
Sexe : Femme
Date de Naissance : 1975
Parti(s) Politique(s) : Europe Ecologie Les Verts
Fonction(s) occupée(s) : Ministre

Biographie Wikipédia ©

Cécile Duflot, née le 1er avril 1975 à Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne), est une femme politique française. Secrétaire nationale des partis écologistes Les Verts de 2006 à 2010 et Europe Écologie Les Verts (EELV) de 2010 à 2012. Aux élections législatives de 2012, elle est élue députée de la sixième circonscription de Paris. Elle laisse ce mandat à sa suppléante peu après avoir été nommé ministre du Logement et de l'Égalité des territoires dans le premier et le second gouvernement Jean-Marc Ayrault, poste qu'elle occupe ainsi du 16 mai 2012 au 31 mars 2014. Elle retrouve ensuite son mandat de députée.

Nicolas Dupont-Aignan

Prénom : Nicolas
Nom : Dupont-Aignan
Sexe : Femme
Date de Naissance : 1961
Parti(s) Politique(s) : Debout la France
Fonction(s) occupée(s) : Président de parti politique

Biographie Wikipédia ©

Nicolas Dupont-Aignan, né le 7 mars 1961 à Paris (XVe), est un homme politique français. Il est successivement membre du RPR, du RPF et de l'UMP, avant de fonder et présider Debout la France (DLF), anciennement Debout la République, parti se réclamant du gaullisme et du souverainisme. Il est maire de Yerres (Essonne) depuis 1995 et député

depuis 1997. À la suite de son départ de l'UMP, il siège à l'Assemblée nationale en tant que non-inscrit. Candidat à l'élection présidentielle de 2012, il recueille 643 900 voix, soit 1,79% des suffrages exprimés. Il est également candidat à l'élection présidentielle de 2017.

Christian Estrosi

Prénom : Christian
Nom : Estrosi
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1955
Parti(s) Politique(s) : Les Républicains
Fonction(s) occupée(s) : Ministre

Biographie Wikipédia ⓒ
Christian Estrosi, né le 1er juillet 1955 à Nice, est un sportif motocycliste et homme politique français, membre du parti Les Républicains. Ancien président du conseil général des Alpes-Maritimes, membre de plusieurs gouvernements, maire de Nice et député des Alpes-Maritimes, il est actuellement [président de la métropole Nice Côte d'Azur. Il a été Président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur entre 2015 et 2017.]

Laurent Fabius

Prénom : Laurent
Nom : Fabius
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1946
Parti(s) Politique(s) : Parti Socialiste
Fonction(s) occupée(s) : Premier Ministre

Biographie PR2016 © 2016 Le Petit Robert de la langue française
Député socialiste depuis 1978, il a été, après l'arrivée de la gauche au pouvoir, ministre du Budget (1981-1983), puis de l'Industrie et de la Recherche (1983-1984). Premier ministre de 1984 à 1986, il poursuivit

une politique de restructuration industrielle, mais dut faire face à une aggravation du chômage et de la crise sociale ainsi qu'au scandale du Rainbow Warrior en 1985. Partisan de la modernisation de la gauche, il fut premier secrétaire du parti socialiste (1992-1993), président de l'Assemblée nationale (1988-1992; 1997-2000) et ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie (2000-2002). En 1999, L. Fabius a été relaxé à l'issue du procès pour homicide involontaire sur des personnes contaminées lors de transfusions de sang n'ayant pas subi de test de dépistage du virus du sida en 1984 et 1985. En désaccord avec son parti, il défendit le non au référendum sur la Constitution européenne (2005). Il fut nommé ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement Ayrault en mai 2012, reconduit dans le gouvernement Valls en 2014, et préside le Conseil constitutionnel depuis 2016.

Aurélie Filipetti

Prénom : Aurélie
Nom : Fillipeti
Sexe : Femme
Date de Naissance : 1976
Parti(s) Politique(s) : Parti Socialiste
Fonction(s) occupée(s) : Ministre

Biographie Wikipédia ⓒ

Aurélie Filippetti, née le 17 juin 1973 à Villerupt en Meurthe-et-Moselle, est une femme politique et romancière française. Membre du Parti socialiste, elle est élue députée de Moselle en 2007, puis réélue en 2012. Elle fut ministre de la Culture et de la Communication, du 16 mai 2012 au 25 août 2014 dans les gouvernements Ayrault I et II, puis Valls I.

François Fillon

Prénom : François
Nom : Fillon
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1954
Parti(s) Politique(s) : Rassemblement Pour la République, Union Pour un mouvement Populaire, Les Républicains
Fonction(s) occupée(s) : Premier Ministre, Ministre

Biographie PR2016 © 2016 Le Petit Robert de la langue française
Homme politique français (Le Mans 1954). Membre du RPR puis de l'UMP, il fut député (1981-1993 ; 1997-2002 ; 2012-), maire de Sablé-sur-Sarthe (1983-2001) et dirigea plusieurs ministères à partir de 1993 : de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (1993-1995), des Technologies de l'information et de la Poste, puis ministre délégué chargé de la Poste, des Télécommunications et de l'Espace (1995-1997), ministre des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité (2002-2004), de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (2004-2005). Au lendemain de son élection à la présidence de la République (2007), Nicolas Sarkozy le nomma Premier ministre, poste que F. Fillon occupa durant la totalité du mandat présidentiel, jusqu'en 2012.

Valéry Giscard d'Estaing

Prénom : Valéry
Nom : Giscard d'Estaing
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1926
Parti(s) Politique(s) : Union pour la Démocratie Française
Fonction(s) occupée(s) : Président

Biographie PR2016 © 2016 Le Petit Robert de la langue française
Homme d'État français (Coblence 1926). Polytechnicien, ancien élève

de l'ENA, inspecteur des finances (1954), membre du Centre national des indépendants et paysans (CNI), il fut élu député en 1956 et nommé secrétaire d'État aux Finances (1959-1962) puis ministre des Finances (1962-1966). Il fut l'instigateur du plan de stabilisation de 1963 (restriction des crédits, blocage des prix, contrôle des changes) pour enrayer l'inflation. Ayant quitté le CNI passé à l'opposition, il fonda la Fédération nationale des républicains indépendants, alliée à la majorité gaulliste, qu'il présida de 1966 à 1974. Ministre de l'Économie et des Finances (1969-1974) sous la présidence de G. Pompidou, il devint président de la République en mai 1974, élu par 50,81% des voix contre F. Mitterrand. Il marqua son passage à la tête de l'État par son souci de libéraliser la société civile et de « décrisper » la vie politique. France, République (Ve). Battu par F. Mitterrand en mai 1981, président du Conseil régional d'Auvergne (1986-2004) et de l'UDF (1988-1996), favorable à l'union économique et politique de l'Europe, il a dirigé la liste commune UDF-RPR lors des élections européennes de 1989 (28,87% des voix). Souhaitant une France gouvernée au centre et qui bénéficierait d'une « société libérale avancée », il a publié Démocratie française (1976) et Le Pouvoir et la Vie (1988-1991). Il a présidé de décembre 2001 à juillet 2003 la Convention sur l'avenir de l'Europe qui a donné jour au projet de Constitution européenne.

Bruno Gollnisch

Prénom : Bruno
Nom : Gollnisch
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1950
Parti(s) Politique(s) : Front National
Fonction(s) occupée(s) : Député

Biographie Wikipédia cc

Bruno Gollnisch-Flourens, né le 28 janvier 1950 à Neuilly-sur-Seine, est un universitaire et homme politique français. Il est député du Rhône de 1986 à 1988 et député européen depuis 1989. Longtemps secrétaire général, délégué général, puis vice-président du Front national, il dirige la campagne de Jean-Marie Le Pen lors de l'élection présidentielle de

2002.

Claude Guéant

Prénom : Claude
Nom : Guéant
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1945
Parti(s) Politique(s) : Les Républicains
Fonction(s) occupée(s) : Ministre de l'Intérieur

Biographie Wikipédia ©

Claude Guéant, né le 17 janvier 1945 à Vimy (Pas-de-Calais), est un haut fonctionnaire et homme politique français. Ancien préfet, il devient secrétaire général de la présidence de la République française le 16 mai 2007, jour de l'investiture de Nicolas Sarkozy. Il quitte ses fonctions le 27 février 2011 pour devenir ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration, fonction qu'il exerce jusqu'au 10 mai 2012.

Benoît Hamon

Prénom : Benoît
Nom : Hamon
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1967
Parti(s) Politique(s) : Parti Socialiste
Fonction(s) occupée(s) : Ministre

Biographie Wikipédia ©

Benoît Hamon, né le 26 juin 1967 à Saint-Renan (Finistère), est un homme politique français. Président du Mouvement des Jeunes socialistes de 1993 à 1995, il est député européen de 2004 à 2009 et porte-parole du Parti socialiste de 2008 à 2012. Élu député de la onzième circonscription des Yvelines en 2012, il est membre du gouvernement du 16 mai 2012 au 25 août 2014, en tant que ministre délégué à

l'Économie sociale et solidaire et à la consommation puis ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Benoît Hamon remporte la primaire citoyenne de 2017 devant Manuel Valls, et devient ainsi le candidat du Parti socialiste à l'élection présidentielle de 2017.

François Hollande

Prénom : François
Nom : Hollande
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1954
Parti(s) Politique(s) : Parti Socialiste
Fonction(s) occupée(s) : Président de la République Française

Biographie PR2016 © 2016 Le Petit Robert de la langue française
Homme d'État français (Rouen 1954). Député (1988-1993 ; 1997-2012) et maire de Tulle (2001-2008), il succéda à Lionel Jospin comme premier secrétaire du Parti socialiste (1997-2008) et remporta l'élection présidentielle de 2012 face à N. Sarkozy. À l'intérieur, il ne put endiguer la montée du chômage (ce qui fit décroître sans discontinuer sa cote de popularité), et sa politique sociale libérale divisa le camp socialiste. Il décida de l'intervention militaire de la France au Mali et en Centrafrique en 2013, en Irak en 2014 et, après les attentats revendiqués par Daech à Paris en novembre 2015, en Syrie.

Brice Hortefeux

Prénom : Brice
Nom : Hortefeux
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1958
Parti(s) Politique(s) : Les Républicains
Fonction(s) occupée(s) : Ministre de l'Intérieur

Biographie Wikipédia ©

Brice Hortefeux, né le 11 mai 1958 à Neuilly-sur-Seine, est un homme politique français, membre des Républicains. Ministre délégué aux Collectivités territoriales dans le gouvernement Dominique de Villepin, il est ministre de l'Immigration (2007-2009), du Travail (2009) puis de l'Intérieur (2009-2011) des trois gouvernements François Fillon. Il siège actuellement au Parlement européen.

Nicolas Hulot

Prénom : Nicolas
Nom : Hulot
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1955
Parti(s) Politique(s) : Europe Ecologie Les Verts
Fonction(s) occupée(s) : Ministre

Biographie PR2016 © 2016 Le Petit Robert de la langue française

Journaliste et écologiste français (Lille 1955). Il a contribué à sensibiliser le grand public aux questions écologiques, notamment grâce à son émission télévisée Ushuaia Nature et à plusieurs ouvrages (Pour un pacte écologique, 2006). Sa Fondation pour la Nature et l'Homme créée en 1990 milite pour la préservation du patrimoine naturel et pour le changement des comportements individuels et collectifs. [Après avoir refusé le ministère de l'Écologie successivement proposé par les présidents Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy et François Hollande, il accepte en 2017 d'être nommé ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, au sein des gouvernements Philippe I et II, sous la présidence d'Emmanuel Macron. En désaccord avec plusieurs mesures prises par l'exécutif, il quitte le gouvernement quinze mois plus tard.]

Eva Joly

Prénom : Eva
Nom : Joly
Sexe : Femme
Date de Naissance : 1943
Parti(s) Politique(s) : Europe Ecologie Les Verts
Fonction(s) occupée(s) : Député

Biographie PR2016 © 2016 Le Petit Robert de la langue française
Magistrate et femme politique franco-norvégienne (Oslo 1943). Juge d'instruction au pôle financier du tribunal de grande instance de Paris (1992-2002), elle a instruit notamment l'affaire Elf (concernant des détournements de fonds des caisses du groupe Elf) et a relaté son expérience d'immigrée norvégienne, son ascension professionnelle et sa bataille contre la corruption dans Notre affaire à tous (2000). Elle a ensuite occupé en Norvège le poste de conseillère du gouvernement, chargée de la lutte contre le blanchiment d'argent et la corruption internationale. Elle a été élue députée européenne sur la liste Europe Écologie en 2009. Elle fut la candidate d'Europe-Écologie-Les Verts à l'élection présidentielle française de 2012.

Lionel Jospin

Prénom : Lionel
Nom : Jospin
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1937
Parti(s) Politique(s) : Parti Socialiste
Fonction(s) occupée(s) : Premier Ministre

Biographie PR2016 © 2016 Le Petit Robert de la langue française
Homme politique français (Meudon 1937). Premier secrétaire du Parti socialiste de 1981 à 1987 et de 1995 à 1997, il fut ministre de l'Éducation nationale de 1988 à 1992. Candidat à l'élection présidentielle de 1995, il obtint 47,36% des voix contre 52,64% à Jacques Chirac. Lors de la

victoire de la gauche aux législatives anticipées de juin 1997, il devint Premier ministre tandis que débutait une période de cohabitation avec le président Chirac. [...] Battu au 1er tour de la présidentielle de 2002, il s'est officiellement retiré de la vie politique.

Chantal Jouanno

Prénom : Chantal
Nom : Jouanno
Sexe : Femme
Date de Naissance : 1969
Parti(s) Politique(s) : Parti Radical, Union des Démocrates et Indépendants
Fonction(s) occupée(s) : Ministre

Biographie Wikipédia ©
Chantal Jouanno, née le 12 juillet 1969 à Vernon (Eure), est une femme politique française et ancienne karatéka. Collaboratrice de Nicolas Sarkozy, elle préside l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (2008-2009). Elle intègre ensuite le gouvernement Fillon III, successivement comme secrétaire d'État chargée de l'Écologie le 21 janvier 2009, puis ministre des Sports le 14 novembre 2010, jusqu'à sa démission, au lendemain de son élection, le 25 septembre 2011, comme sénatrice UMP de Paris. Elle est également conseillère régionale d'Île-de-France. Elle est membre de l'UDI depuis 2012.

Alain Juppé

Prénom : Alain
Nom : Juppé
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1945
Parti(s) Politique(s) : Les Républicains
Fonction(s) occupée(s) : Premier Ministre

Biographie PR2016 © 2016 Le Petit Robert de la langue française
Homme politique français (Mont-de-Marsan 1945). Inspecteur des finances (1973), président du RPR (1994-1997), il fut ministre du Budget (1986-1988) du gouvernement Chirac lors de la première cohabitation. Ministre des Affaires étrangères (1993-1995) du gouvernement Balladur, il joua un rôle diplomatique actif dans les négociations internationales sur le conflit en Bosnie. En 1995, il fut nommé Premier ministre par Jacques Chirac (mai), et élu maire de Bordeaux (juin). [...] Il présida l'UMP de sa création en 2002 jusqu'à 2004. À cette date, il quitta la mairie de Bordeaux — qu'il retrouva en 2006 — après une condamnation à un an d'inéligibilité pour « prise illégale d'intérêt » dans le dossier des emplois fictifs du RPR. N'ayant pas été réélu député en juin 2007, il démissionna du premier gouvernement Fillon où il occupait depuis un mois les fonctions de ministre d'État, ministre de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables. Lors du remaniement de novembre 2010, il fut nommé ministre de la Défense et succéda à M. Alliot-Marie aux Affaires étrangères (2011-2012).

Nathalie Kosciusko-Morizet

Prénom : Nathalie
Nom : Kosciusko-Morizet
Sexe : Femme
Date de Naissance : 1973
Parti(s) Politique(s) : Les Républicains
Fonction(s) occupée(s) : Ministre

Biographie Wikipédia CC
Nathalie Kosciusko-Morizet (souvent désignée par ses initiales NKM), née le 14 mai 1973 dans le 15e arrondissement de Paris, est une femme politique française. Membre du parti Les Républicains, elle est députée de la quatrième circonscription de l'Essonne et présidente du groupe Les Républicains au Conseil de Paris. Elle exerce auparavant les fonctions de conseillère régionale d'Île-de-France, maire de Longjumeau, secrétaire d'État chargée de l'Écologie, puis chargée de la Prospective et du Développement de l'Économie numérique et enfin ministre de

l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement. Elle est également secrétaire générale adjointe de l'UMP et porte-parole de Nicolas Sarkozy lors de l'élection présidentielle de 2012. [...] Elle se présente à la primaire de la droite et du centre de 2016, de laquelle elle sort quatrième.

Bernard Kouchner

Prénom : Bernard
Nom : Kouchner
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1939
Parti(s) Politique(s) : Parti Socialiste
Fonction(s) occupée(s) : Ministre

Biographie PR2016 © 2016 Le Petit Robert de la langue française
Médecin et homme politique français (Avignon 1939). Il est l'un des fondateurs en 1971 de Médecins sans frontières (MSF) et de Médecins du monde (1980). Secrétaire d'État à l'Action humanitaire (1988-1992), puis ministre de la Santé et de l'Action humanitaire (1992-1993) et député européen socialiste (1994-1997), il défend l'idée d'un « droit d'ingérence humanitaire » pour venir en aide aux populations victimes des guerres et des famines. Secrétaire d'État (1997-1999) puis ministre délégué à la Santé (2001-2002), il fut le haut représentant de l'ONU au Kosovo en 1999 et 2000. Ancien ministre de la gauche socialiste, il fut néanmoins ministre des Affaires étrangères et européennes des deux premiers gouvernements Fillon (2007-2010).

Christine Lagarde

Prénom : Christine
Nom : Lagarde
Sexe : Femme
Date de Naissance : 1956
Parti(s) Politique(s) : Union pour un Mouvement Populaire
Fonction(s) occupée(s) : Ministre, Présidente du Fonds Monétaire Internationnal

Biographie Wikipédia cc
Christine Lagarde, née le 1er janvier 1956 à Paris, est une femme politique, avocate et femme d'affaires française, directrice générale du Fonds monétaire international (FMI) [de 2011 à 2019. Elle est Présidente de la Banque Centrale Européenne depuis 2019.] Après un diplôme de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, une formation en droit et une carrière au sein du cabinet d'avocats d'affaires international américain Baker McKenzie, elle occupe le poste de ministre déléguée au Commerce extérieur de 2005 à 2007 et celui de ministre de l'Agriculture et de la Pêche en 2007. Elle est ensuite ministre de l'Économie de 2007 à 2011, ce qui fait d'elle la première femme à occuper ce poste dans un pays du G8.

Arlette Laguiller

Prénom : Arlette
Nom : Laguiller
Sexe : Femme
Date de Naissance : 1940
Parti(s) Politique(s) : Lutte Ouvrière
Fonction(s) occupée(s) : Député

Biographie PR2016 © 2016 Le Petit Robert de la langue française
Femme politique française (Paris 1940). Principale responsable entre 1968 et 2008 du comité central de Lutte ouvrière (LO), organisation trotskiste née de mai 68, elle fut en 1974 la première femme candidate à

l'élection présidentielle à laquelle elle obtint 2,3% des voix. Elle se présenta consécutivement aux cinq autres échéances présidentielles : 1981 (2,3%), 1988 (1,99%), 1995 (5,3%), 2002 (5,75%), 2007 (1,33%). Fidèle à l'idéologie révolutionnaire marxiste, elle forma une liste commune avec la Ligue communiste révolutionnaire d'Alain Krivine, lors des élections européennes de 1999, et fut députée européenne jusqu'en 2004.

Jack Lang

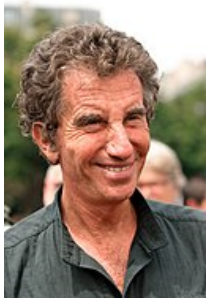

Prénom : Jack
Nom : Lang
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1939
Parti(s) Politique(s) : Parti Socialiste
Fonction(s) occupée(s) : Ministre

Biographie PR2016 © 2016 Le Petit Robert de la langue française
Juriste et homme politique français (Mirecourt 1939). Directeur du théâtre universitaire de Nancy (où il créa un festival mondial) de 1963 à 1972, député socialiste (1986-1988, 1997-2000, 2002-2012), maire de Blois (1989-2001), député européen (1994-1997), il a été ministre de la Culture (1981-1986 ; 1988-1993) et de l'Éducation nationale (1992-1993 ; 2000-2002). Fondateur de la Fête de la musique (1982), il a encouragé toutes les formes de création, incitant l'État et les régions à passer commande aux artistes.

Jean-Yves Le Drian

Prénom : Jean-Yves
Nom : Le Drian
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1947
Parti(s) Politique(s) : Parti Socialiste
Fonction(s) occupée(s) : Ministre

Biographie Wikipédia ⓒ
Jean-Yves Le Drian, né le 30 juin 1947 à Lorient (Morbihan), est un homme politique français. Membre du Parti socialiste, il est notamment

maire de Lorient de 1981 à 1998 et président du conseil régional de Bretagne de 2004 à 2012. En septembre 2010, il devient président de la Conférence des régions périphériques maritimes d'Europe. Ayant déjà été, sous François Mitterrand entre 1991 et 1992, secrétaire d'État à la Mer dans le gouvernement d'Édith Cresson, il est nommé le 16 mai 2012 ministre de la Défense dans le gouvernement de Jean-Marc Ayrault. Il redevient président du conseil régional de Bretagne en 2015.

Stéphane Le Foll

Prénom : Stéphane
Nom : Le Foll
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1960
Parti(s) Politique(s) : Parti Socialiste
Fonction(s) occupée(s) : Ministre

Biographie Wikipédia ©

Stéphane Le Foll, né le 3 février 1960 au Mans (Sarthe), est un homme politique français membre du Parti socialiste. Il est nommé ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt le 16 mai 2012 dans le gouvernement Jean-Marc Ayrault. Il est élu député de la 4e circonscription de la Sarthe, un siège précédemment occupé par François Fillon, le 17 juin 2012. Le 2 avril 2014, il conserve le ministère de l'agriculture dans le gouvernement Valls I et devient porte-parole du gouvernement, fonctions dans lesquelles il est reconduit le 27 août 2014, dans le gouvernement Valls II.

Jean-Marie Le Pen

Prénom : Jean-Marie
Nom : Le Pen
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1928
Parti(s) Politique(s) : Front National
Fonction(s) occupée(s) : Député, Président de Parti

Biographie PR2016 © 2016 Le Petit Robert de la langue française
Homme politique français (La Trinité-sur-Mer 1928). Député poujadiste puis indépendant (1956; 1958-1962; 1986-1988) et président du Front national de 1972 à 2011. Il a été candidat à l'élection présidentielle de 1974 (à laquelle il obtint 0,75% des voix), 1988 (14,38%), 1995 (15%), 2002 (16,86%) et 2007 (10,44%). Député européen à partir de 1984, il fut déchu de son mandat en 2003 mais réélu en 2004 et en 2009. Sa fille, Marine Le Pen lui a succédé à la tête du parti en 2011.

Marine Le Pen

Prénom : Marine
Nom : Le Pen
Sexe : Femme
Date de Naissance : 1968
Parti(s) Politique(s) : Front National
Fonction(s) occupée(s) : Député, Présidente de Parti

Biographie PR2016 © 2016 Le Petit Robert de la langue française
Femme politique française (Neuilly-sur-Seine 1968). Nommée vice-présidente du Front national en 2003, elle a succédé à son père, J.-M. Le Pen, à la présidence du parti en 2011. Adepte du protectionnisme économique et d'une sortie de l'euro pour la France, elle a obtenu 17,90% des voix à l'élection présidentielle de 2012. [De nouveau candidate à l'élection présidentielle de 2017, elle se qualifie pour le second tour, qu'elle perd face à Emmanuel Macron en obtenant 33,9% des voix. Lors des élections législatives qui suivent, elle est élue députée dans la onzième circonscription du Pas-de-Calais.]

Marylise Lebranchu

Prénom : Marylise
Nom : Lebranchu
Sexe : Femme
Date de Naissance : 1947
Parti(s) Politique(s) : Parti Socialiste
Fonction(s) occupée(s) : Ministre, Député

Biographie Wikipédia ©

Marylise Lebranchu, née Perrault, le 25 avril 1947 à Loudéac (Côtes-du-Nord), est une femme politique française membre du Parti socialiste. Elle est maire de Morlaix entre 1995 et 1997, députée entre 1997 et 2012, secrétaire d'État entre 1997 et 2000 et Garde des Sceaux, ministre de la Justice entre 2000 et 2002. Elle est du 16 mai 2012 au 3 juin 2014 ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction publique. Elle perd le 3 juin 2014 le portefeuille de la réforme de l'État au profit du secrétaire d'État Thierry Mandon. À la suite du remaniement gouvernemental de février 2016, elle quitte le gouvernement et retrouve son siège de députée.

Frédéric Lefebvre

Prénom : Frédéric
Nom : Lefebvre
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1963
Parti(s) Politique(s) : Les Républicains
Fonction(s) occupée(s) : Député

Biographie Wikipédia ©

Frédéric Lefebvre, né le 14 octobre 1963 à Neuilly-sur-Seine, est un homme politique Français, membre de l'UMP puis des Républicains. Un temps porte-parole de l'UMP, il est député de la dixième circonscription des Hauts-de-Seine de 2007 à 2009, en tant que suppléant d'André Santini. Dans le gouvernement Fillon III, de 2010 à 2012, il est secrétaire

d'État chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme, des Services, des Professions libérales et de la Consommation. Il est élu député de la première circonscription des Français établis hors de France en 2013.

Emmanuel Macron

Prénom : Emmanuel
Nom : Macron
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1977
Parti(s) Politique(s) : En Marche!
Fonction(s) occupée(s) : Ministre, Président de la République Française

Biographie Wikipédia ©

Emmanuel Macron, né le 21 décembre 1977 à Amiens, est un homme politique, ancien haut fonctionnaire et ancien banquier d'affaires français. Diplômé de l'ENA en 2004, il devient inspecteur des finances avant de commencer en 2008 une carrière de banquier d'affaires chez Rothschild Cie. Membre du Parti socialiste entre 2006 et 2009, il est nommé secrétaire général adjoint de la présidence de la République auprès de François Hollande en 2012 puis ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique en 2014 dans le gouvernement Manuel Valls II. En avril 2016, il fonde le mouvement politique « En marche! » puis démissionne de ses fonctions de ministre en août de la même année. Trois mois plus tard, le 16 novembre, il annonce sa candidature à l'élection présidentielle de 2017. [Il l'emporte au second tour face à la candidate du Front national, Marine Le Pen, avec 66,1% des suffrages exprimés. À 39 ans, il devient le plus jeune président français.]

Noël Mamère

Prénom : Noël
Nom : Mamère
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1948
Parti(s) Politique(s) : Europe Écologie Les Verts
Fonction(s) occupée(s) : Député

Biographie Wikipédia ©

Noël Mamère, né le 25 décembre 1948 à Libourne (Gironde), est un ancien journaliste et homme politique français, partisan d'une écologie politique. Membre des Verts, puis d'Europe Écologie Les Verts (EELV), il est maire de Bègles (Gironde) depuis 1989 et député de la troisième circonscription de la Gironde depuis 1997. Candidat à l'élection présidentielle française de 2002, il obtient 5,25%, soit le meilleur score réalisé par un candidat écologiste lors d'un tel scrutin. Il quitte EELV en 2013.

Bruno Mégret

Prénom : Bruno
Nom : Mégret
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1949
Parti(s) Politique(s) : Mouvement National Républicain
Fonction(s) occupée(s) : Député

Biographie Wikipédia ©

Bruno Mégret, né le 4 avril 1949 à Paris, est un haut fonctionnaire et homme politique français. Après avoir été membre du Rassemblement pour la République (RPR), puis dirigé son propre mouvement, les Comités d'action républicaine (CAR), il rejoint dans les années 1980 le Front national (FN), dont il devient l'un des principaux dirigeants. Après sa rupture avec Jean-Marie Le Pen en 1998, il fonde le Mouvement national républicain (MNR), parti classé à l'extrême droite et qui se réclame de la « droite nationaliste et conservatrice ».

Jean-Luc Mélenchon

Prénom : Jean-Luc
Nom : Mélenchon
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1951
Parti(s) Politique(s) : Front De Gauche, France Insoumise
Fonction(s) occupée(s) : Ministre, Président de parti politique

Biographie PR2016 © 2016 Le Petit Robert de la langue française
Homme politique français (Tanger 1951). Sénateur puis député européen socialiste, ministre dans le gouvernement de L. Jospin, il fut membre de l'aile gauche du PS avant de le quitter en 2008, le jugeant trop tourné vers le centre et menant une politique trop libérale. Il fonda le Parti de gauche et représenta le Front de gauche (alliance entre son parti et le Parti communiste) à l'élection présidentielle de 2012, où il obtint 11,10% des voix. [En 2016, il fonde le mouvement La France insoumise (LFI) et se présente à l'élection présidentielle de 2017, à laquelle il termine à nouveau en quatrième position, avec 19,58% des suffrages exprimés. Il est ensuite élu député des Bouches-du-Rhône.]

François Mitterrand

Prénom : François
Nom : Mitterrand
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1916
Parti(s) Politique(s) : Parti Socialiste
Fonction(s) occupée(s) : Président de la République Française

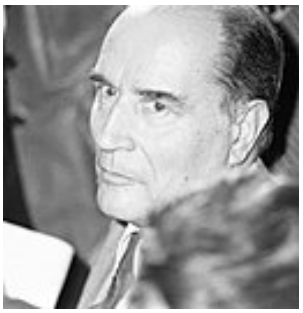

Biographie PR2016 © 2016 Le Petit Robert de la langue française
Homme d'État français (Jarnac 1916 Paris 1996). Député de l'Union démocratique et socialiste de la Résistance pour la Nièvre (1946-1958, et à partir de 1962), sénateur (1959-1962), il fut successivement ministre

des Anciens Combattants (1947-1948), secrétaire d'État à la présidence du Conseil (1948-1949), ministre de la France d'outre-mer (1950-1951). Ministre d'État dans le cabinet Laniel (1953), il démissionna en raison de son désaccord sur la politique coloniale qu'il voulait voir s'orienter dans un sens plus libéral. Ministre de l'Intérieur (cabinet Mendès France, 1954-1955), puis de la Justice (cabinet Guy Mollet, 1956-1957), il vota contre l'investiture du général de Gaulle en juin 1958 et entra dans l'opposition. Candidat à la présidence de la République (1965), il parvint à mettre le général de Gaulle en ballottage. Il contribua à la création de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (FGDS, 1966). De nouveau candidat, en mai 1974, à la présidence de la République, il obtint 49,19% des voix contre 50,81% à V. Giscard d'Estaing, mais fut élu le 10 mai 1981 avec 51,75% des voix et réélu le 8 mai 1988 avec 54,01% des voix. Ses deux présidences furent notamment marquées à l'extérieur par une accélération de la construction européenne (Acte unique européen [1986] ; traité de Maastricht [1991]), la participation française à la guerre du Golfe (1991), et à l'intérieur par la réalisation d'importantes réformes (abolition de la peine de mort, décentralisation, entre autres), une double cohabitation avec une majorité de droite (1986-1988 ; 1993-1995) et la persistance d'une crise économique aiguë génératrice de chômage.

Arnaud Montebourg

Prénom : Arnaud
Nom : Montebourg
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1962
Parti(s) Politique(s) : Parti Socialiste
Fonction(s) occupée(s) : Ministre

Biographie Wikipédia ©

Arnaud Montebourg, né le 30 octobre 1962 à Clamecy (Nièvre), est un homme politique français. Avocat de profession, il adhère au Parti socialiste en 1985. Il est député à l'Assemblée nationale, élu dans la sixième circonscription de Saône-et-Loire, de 1997 à 2012. il est également président du conseil général de Saône-et-Loire de 2008 à 2012. À partir

du congrès de Reims de 2008, il est secrétaire national du Parti socialiste chargé de la rénovation. Arrivé en troisième position du premier tour de la primaire citoyenne de 2011, il est nommé, l'année suivante, ministre du Redressement productif dans les gouvernements Ayrault. Il devient ministre de l'Économie, du Redressement productif et du Numérique dans le gouvernement Valls I, en avril 2014.

Nadine Morano

Prénom : Nadine
Nom : Morano
Sexe : Femme
Date de Naissance : 1963
Parti(s) Politique(s) : Union pour un Mouvement Populaire, Les Républicains
Fonction(s) occupée(s) : Ministre

Biographie Wikipédia ©

Nadine Morano, née le 6 novembre 1963 à Nancy, est une femme politique française, membre du parti Les Républicains (LR). Ancienne députée de Meurthe-et-Moselle, elle est successivement secrétaire d'État chargée de la Famille (2008-2009), puis de la Famille et de la Solidarité (2009-2010) auprès du ministre du Travail, dans le gouvernement Fillon II, et ministre délégué auprès du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé, chargée de l'Apprentissage et de la Formation professionnelle (2010-2012), dans le gouvernement Fillon III.

Pierre Moscovici

Prénom : Pierre
Nom : Moscovici
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1957
Parti(s) Politique(s) : Parti Socialiste
Fonction(s) occupée(s) : Ministre

Biographie Wikipédia ©

Pierre Moscovici, né le 16 septembre 1957 dans le 15e arrondissement de Paris, est un homme politique français. Il est Commissaire européen depuis le 1er novembre 2014. Membre du Parti socialiste, il est député européen entre 1994 et 1997 puis entre 2004 et 2007, période au cours de laquelle il est vice-président du Parlement européen. Il est ministre chargé des Affaires européennes entre 1997 et 2002 dans le gouvernement Lionel Jospin. Il est nommé ministre de l'Économie, des Finances et du Commerce extérieur en mai 2012 dans le gouvernement Jean-Marc Ayrault I, puis ministre de l'Économie et des Finances en juin 2012 au sein du gouvernement Jean-Marc Ayrault II. Il est ensuite député de la quatrième circonscription du Doubs, parlementaire en mission auprès du Premier ministre, chargé d'évaluer la contribution des politiques européennes à la croissance et à l'emploi. [De 2014 à 2019, il est], il devient commissaire européen aux Affaires économiques et financières, à la Fiscalité et à l'Union douanière au sein de la commission Juncker. [En 2020, il est nommé Premier Président à la Cour des Comptes.]

Valérie Pécresse

Prénom : Valérie
Nom : Pécresse
Sexe : Femme
Date de Naissance : 1967
Parti(s) Politique(s) : Les Républicains
Fonction(s) occupée(s) : Ministre

Biographie Wikipédia ©

Valérie Pécresse, née Roux le 14 juillet 1967 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), est une femme politique française. Conseillère d'État de 1992 à 2015, elle est conseillère de Jacques Chirac et enseigne à Institut d'études politiques de Paris pendant six ans. À l'occasion des élections législatives de 2002, elle est élue députée des Yvelines. Elle est réélue en 2007, mais quitte ses fonctions après son entrée au gouvernement. Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de 2007 à 2011, elle mène la réforme de l'autonomie des universités. Elle est ensuite ministre du Budget, des Comptes publics et de la Réforme de l'État et

porte-parole du gouvernement de 2011 à 2012. Le 18 décembre 2015, cinq ans après une tentative infructueuse, elle est élue présidente du conseil régional d'Île-de-France. Elle abandonne le mois suivant son mandat de députée, qu'elle avait retrouvé après la fin de ses fonctions ministérielles.

Vincent Peillon

Prénom : Vincent
Nom : Peillon
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1960
Parti(s) Politique(s) : Parti Socialiste
Fonction(s) occupée(s) : Ministre

Biographie Wikipédia ©

Vincent Peillon, né le 7 juillet 1960 à Suresnes (Seine), est un homme politique français. Membre dirigeant du Parti socialiste (PS), il est ministre de l'Éducation nationale dans le gouvernement Ayrault du 16 mai 2012 au 31 mars 2014. Il est député européen de 2004 à 2012 puis à partir de 2014. Il est candidat à la primaire de la belle alliance populaire de 2017.

Fleur Pellerin

Prénom : Fleur
Nom : Pellerin
Sexe : Femme
Date de Naissance : 1973
Parti(s) Politique(s) : Parti Socialiste
Fonction(s) occupée(s) : Ministre

Biographie Wikipédia ©

Fleur Pellerin, née Kim Jong-sook le 29 août 1973 à Séoul en Corée du Sud, est une femme politique, femme d'affaires et ancienne haute fonctionnaire française. Conseillère référendaire à la Cour des comptes de 2003 à 2016 et présidente du Club XXIe siècle de 2010 à 2012, ministre déléguée aux PME, à l'Innovation et à l'Économie numérique dans les

deux gouvernements Jean-Marc Ayrault du 16 mai 2012 au 2 avril 2014, elle est nommée secrétaire d'État chargée du Commerce extérieur, du Développement du tourisme et des Français de l'étranger dans le premier gouvernement Manuel Valls, le 9 avril 2014. Elle est ministre de la Culture et de la Communication dans le deuxième gouvernement de Manuel Valls du 26 août 2014 au 11 février 2016. Quelques mois après son départ du gouvernement, elle quitte la haute fonction publique pour rejoindre le secteur privé en prenant la tête d'un fonds d'investissement. Fleur Pellerin est la première personnalité d'origine asiatique à être ministre dans un gouvernement français.

Florian Philippot

Prénom : Florian
Nom : Philippot
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1981
Parti(s) Politique(s) : Front National
Fonction(s) occupée(s) : Député

Biographie Wikipédia ©

Florian Philippot, né le 24 octobre 1981 à Croix, est un haut fonctionnaire et homme politique français. Après avoir été battu aux élections législatives de 2012 et aux élections municipales de 2014 à Forbach, il est élu député européen cette même année. [Aux élections législatives de 2017, une nouvelle fois, il ne parvient pas à faire son entrée à l'Assemblée nationale, alors que l'extrême droite obtient une dizaine de députés. Dans les mois qui suivent, tandis que sa ligne « sociale-souverainiste » et son influence au sein du FN suscitent une opposition croissante en interne, il quitte la formation et fonde son propre parti, Les Patriotes.]

Philippe Poutou

Prénom : Philippe
Nom : Poutou
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1967
Parti(s) Politique(s) : Nouveau Parti Anti-capitaliste
Fonction(s) occupée(s) : Président de parti

Biographie Wikipédia ©
Philippe Poutou, né le 14 mars 1967 à Villemomble, est un ouvrier, syndicaliste et homme politique d'extrême gauche français. Candidat du Nouveau Parti anticapitaliste (NPA) à l'élection présidentielle de 2012, il recueille 1,15% des voix. Il est à nouveau candidat au scrutin présidentiel de 2017[, où il obtient 1,09% des voix. Tête de la liste « Bordeaux en luttes » soutenue par le NPA, La France insoumise et des Gilets jaunes aux élections municipales de 2020 à Bordeaux, il est élu conseiller municipal à l'issue du second tour. En 2021, il est investi une troisième fois par son parti pour la présidentielle de 2022.]

Jean-Pierre Raffarin

Prénom : Jean-Pierre
Nom : Raffarin
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1948
Parti(s) Politique(s) : Les Républicains
Fonction(s) occupée(s) : Premier Ministre

Biographie PR2016 © 2016 Le Petit Robert de la langue française
Homme politique français (Poitiers 1948). Président du Conseil régional de Poitou-Charentes à partir de 1988, il fut ensuite ministre des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce et de l'Artisanat (1995-1997) alors qu'il accédait à la direction de l'UDF, et sénateur (1997-2002,

2005-). Vice-président de Démocratie libérale en 1997, il soutint J. Chirac pour sa réélection en adhérant à l'UMP et accéda au poste de Premier ministre (2002-2005).

Michel Rocard

Prénom : Michel
Nom : Rocard
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1930
Parti(s) Politique(s) : Parti Socialiste
Fonction(s) occupée(s) : Premier Ministre

Biographie PR2016 © 2016 Le Petit Robert de la langue française
Homme politique français (Courbevoie 1930). Inspecteur des finances (1958), il prit part à la création du Parti socialiste unifié unifié (PSU), qu'il dirigea de 1967 à 1974 et participa aux événements de mai 1968. Candidat à l'élection présidentielle (1969), plusieurs fois député entre 1969 et 1993, il entra au Parti socialiste en 1974 et devint maire de Conflans-Sainte-Honorine (1977-1994). Après l'accession de la gauche au pouvoir, il fut ministre d'État, chargé du Plan et de l'Aménagement du territoire (1981-1983), puis de l'Agriculture (1983-1985). Premier ministre de 1988 à 1991. [...] Il fut sénateur de 1995 à 1997, et député européen de 1994 à 2009.

Ségolène Royal

Prénom : Ségolène
Nom : Royal
Sexe : Femme
Date de Naissance : 1953
Parti(s) Politique(s) : Parti Socialiste
Fonction(s) occupée(s) : Ministre

Biographie PR2016 © 2016 Le Petit Robert de la langue française
Femme politique française (Dakar 1953), députée socialiste (1988-1992 ; 1993-1997 ; 2002-2007). Ministre de l'Environnement d'avril 1992 à mars

1993, deux fois ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance entre 2000 et 2002 et présidente de la région Poitou-Charentes de 2004 à 2014. Candidate à l'élection présidentielle de 2007, elle obtint 46,94% des voix et fut battue par N. Sarkozy. En 2014, elle a été nommée ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie dans le gouvernement de M. Valls puis ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, chargée des Relations internationales sur le climat à partir de 2016.

Michel Sapin

Prénom : Michel
Nom : Sapin
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1952
Parti(s) Politique(s) : Parti Socialiste
Fonction(s) occupée(s) : Ministre

Biographie Wikipédia ©

Michel Sapin, né le 9 avril 1952 à Boulogne-Billancourt, est un homme politique français. Membre du Parti socialiste depuis 1975, il est élu député de l'Indre en 1981, puis des Hauts-de-Seine en 1986, avant de retrouver son poste pour l'Indre en 2007. Sous la présidence de François Mitterrand, il est ministre délégué auprès du ministre de la Justice de mai 1991 à avril 1992, puis ministre de l'Économie et des Finances jusqu'à mars 1993. Lors de la troisième cohabitation, il est ministre de la Fonction publique et de la Réforme de l'État de mars 2000 à mai 2002. Plusieurs fois adjoint au maire d'Argenton-sur-Creuse, il en est le maire de 1995 à 2001, de 2002 à 2004, puis de 2007 à 2012. Il est aussi, président du Conseil régional du Centre de 1998 à 2000 et de 2004 à 2007. Sous la présidence de François Hollande, il est ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social de mai 2012 à mars 2014. Le 2 avril 2014, il est nommé ministre des Finances et des Comptes publics puis le 30 août 2016, il est nommé ministre de l'Économie et des Finances à la suite de la démission d'Emmanuel Macron dont il reprend le portefeuille.

Nicolas Sarkozy

Prénom : Nicolas
Nom : Sarkozy
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1955
Parti(s) Politique(s) : Les Républicains
Fonction(s) occupée(s) : Président de la République, Ministre

Biographie PR2016 © 2016 Le Petit Robert de la langue française
Homme politique français (Paris 1955). Maire de Neuilly-sur-Seine (1983-2002), député (1988-1993 ; 1995-2002 ; 2005), secrétaire général du RPR (1998-1999), il fut ministre du Budget (1993-1995) puis de la Communication (1994-1995) dans le gouvernement Balladur. J.-P. Raffarin le nomma ministre de l'Intérieur (2002-2004) puis de l'Économie et des Finances en mars 2004. N. Sarkozy démissionna en novembre pour prendre la direction de l'UMP. Il revint au ministère de l'Intérieur dans le gouvernement Villepin (2005-2007) et fut élu président de la République avec 53,06% des voix, face à S. Royal, en mai 2007. En rupture avec ses prédécesseurs, il donna une nouvelle image de la présidence aussi bien dans le domaine privé (remariage avec la chanteuse Carla Bruni) que dans le domaine public avec une omniprésence (« hyperprésidence ») s'exprimant par une implication personnelle dans tous les domaines de la vie politique. Il fut battu à l'élection présidentielle de mai 2012 par F. Hollande, avec 48,38% des voix. À partir de 2013, il est entendu par la justice au sujet de plusieurs affaires politico-financières. Il est à nouveau élu président de l'UMP fin 2014.

Philippe Seguin

Prénom : Philippe
Nom : Seguin
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1943
Parti(s) Politique(s) : Rassemblement Pour la République
Fonction(s) occupée(s) : Député, Ministre

Biographie PR2016 © 2016 Le Petit Robert de la langue française
Homme politique français (Tunis 1943). Député RPR (1978-2002) et maire d'Épinal (1983-1997), il fut ministre des Affaires sociales et de l'Emploi de 1986 à 1988. Opposé au traité de Maastricht sur la construction européenne, il se posa en défenseur de la tradition nationaliste, populaire et sociale du gaullisme. Il a été président de l'Assemblée nationale (1993-1997), président du RPR (1997-1999). Il présida la Cour des comptes de 2004 à sa mort [en 2010].

Dominique Strauss-Kahn

Prénom : Dominique
Nom : Strauss-Kahn
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1949
Parti(s) Politique(s) : Parti Socialiste
Fonction(s) occupée(s) : Ministre, Président du Fonds Monétaire International

Biographie PR2016 © 2016 Le Petit Robert de la langue française
Homme politique français (Neuilly-sur-Seine 1949). Député socialiste à partir de 1986, il fut ministre délégué (1991-1992) puis ministre de l'Industrie et du Commerce extérieur (1992-1993) et maire de Sarcelles (1995-1997). Ministre de l'Économie et des Finances dans le gouvernement de Lionel Jospin de 1997 à 1999, il fit procéder à la privatisation ou à l'ouverture de capital de nombreuses entreprises dont France Tele-

com et Air France. Il accéda au poste de directeur du Fonds monétaire international en 2007 mais, inculpé d'agression sexuelle à l'encontre d'une femme de chambre par le parquet de New York en mai 2011, il dut démissionner. Il bénéficia finalement d'un non-lieu et fut autorisé à rentrer en France en septembre 2011.

Bernard Tapie

Prénom : Bernard
Nom : Tapie
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1943
Parti(s) Politique(s) : Parti Radical de Gauche
Fonction(s) occupée(s) : Ministre

Biographie Wikipédia ©

Bernard Tapie est un homme d'affaires français, né le 26 janvier 1943 dans le 20e arrondissement de Paris. Il a été successivement ou simultanément, dirigeant d'un groupe d'entreprises (notamment sportives), dirigeant d'un club de football, chanteur, animateur de télévision, écrivain, homme politique, ou encore acteur.

Christiane Taubira

Prénom : Christiane
Nom : Taubira
Sexe : Femme
Date de Naissance : 1952
Parti(s) Politique(s) : Walwari
Fonction(s) occupée(s) : Ministre de la Justice

Biographie Wikipédia ©

Christiane Taubira, née le 2 février 1952 à Cayenne (Guyane), est une femme politique française. Elle commence sa carrière politique comme militante indépendantiste, puis participe à la création du parti politique guyanais Walwari. Députée de la première circonscription de la Guyane

de 1993 à 2012, elle est à l'origine de la loi tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité. Candidate du Parti radical de gauche (PRG) à l'élection présidentielle de 2002, elle arrive en 13e position du premier tour de scrutin, avec 2,32% des voix. Elle est garde des Sceaux, ministre de la Justice du 16 mai 2012 au 27 janvier 2016, dans les gouvernements Jean-Marc Ayrault I et II, puis Manuel Valls I et II. À ce titre, elle défend au Parlement le projet de loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe. Son travail à la tête du ministère de la Justice est salué par la gauche alors que l'opposition juge sa politique pénale laxiste.

Marisol Touraine

Prénom : Marisol
Nom : Touraine
Sexe : Femme
Date de Naissance : 1959
Parti(s) Politique(s) : Parti Socialiste
Fonction(s) occupée(s) : Ministre de la Santé

Biographie Wikipédia ©

Marisol Touraine, née le 7 mars 1959 dans le 13e arrondissement de Paris, est une femme politique française, députée socialiste et ministre des Affaires sociales et de la Santé dans le gouvernement Jean-Marc Ayrault puis dans le gouvernement Valls I2. Elle est reconduite dans ses fonctions dans le gouvernement Valls II, élargies au portefeuille des Droits des femmes. En tant que ministre, elle porte un projet de loi dite de « modernisation du système de santé », adopté par l'Assemblée nationale en décembre 2015.

Georges Tron

Prénom : Georges
Nom : Tron
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1957
Parti(s) Politique(s) : Les Républicains
Fonction(s) occupée(s) : Député

Biographie Wikipédia 🅭

Georges Tron, né le 1er août 1957 à Neuilly-sur-Seine (Seine) , est un homme politique français, membre du parti Les Républicains. Maire de Draveil (Essonne), député à plusieurs reprises, il est aussi secrétaire d'État chargé de la Fonction publique du 22 mars 2010 au 29 mai 2011. [Il quitte cependant le gouvernement Fillon III l'année suivante en raison d'accusations d'agressions sexuelles et de viols portées par deux anciennes employées de sa commune. Dans cette affaire, il est acquitté en première instance en 2018, mais reconnu coupable en appel en 2021 pour les accusations de l'une des plaignantes. Condamné à cinq ans d'emprisonnement, dont trois ferme, assortis d'une peine d'inéligibilité de six ans, il est incarcéré. Il se pourvoit en cassation contre cet arrêt.]

Najat Vallaud-Belkacem

Prénom : Najat
Nom : Vallaud-Belkacem
Sexe : Femme
Date de Naissance : 1977
Parti(s) Politique(s) : Parti Socialiste
Fonction(s) occupée(s) : Ministre

Biographie Wikipédia 🅭

Najat Vallaud-Belkacem, née Najat Belkacem le 4 octobre 1977 à Beni Chiker, dans la région du Rif, au nord-est du Maroc, est une femme politique française. Elle est porte-parole de Ségolène Royal pour l'élection présidentielle de 2007 et en vue de la Primaire citoyenne de 2011, puis de François Hollande pour l'élection présidentielle de 2012. De 2004 à

2008, elle est conseillère régionale en Rhône-Alpes, vice-présidente du conseil régional chargée de la culture, puis présidente de la commission culturelle. De 2008 à 2013, elle est conseillère municipale de Lyon, adjointe aux grands événements, à la jeunesse et à la vie associative. Elle est ministre des Droits des femmes et porte-parole du gouvernement dans les gouvernements Jean-Marc Ayrault, dont elle est la benjamine, de 2012 à 2014. Confirmée ministre des Droits des femmes dans le gouvernement Valls I en avril 2014, elle est nommée par ailleurs ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Elle est la première femme à détenir le portefeuille de ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Manuel Valls

Prénom : Manuel
Nom : Valls
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1962
Parti(s) Politique(s) : Parti Socialiste
Fonction(s) occupée(s) : Premier Ministre

Biographie PR2016 © 2016 Le Petit Robert de la langue française
Homme d'État français (Barcelone 1962). Fils d'exilés franquistes, il obtint la nationalité française à vingt ans et s'engagea au Parti socialiste. Il remporta la mairie d'Evry en 2001, fut élu député en 2002 et, sous la présidence de F. Hollande, fut ministre de l'Intérieur (2012-2014) puis Premier ministre (2014). [Il démissionne à la fin de l'année 2016 de ses fonctions de Premier ministre pour se présenter à la primaire citoyenne de 2017, qu'il perd au second tour face à Benoît Hamon. Lors de l'élection présidentielle de 2017, contrairement à l'engagement qu'il avait pris durant la primaire, il soutient Emmanuel Macron. Réélu député, il quitte ensuite le PS pour s'apparenter au groupe La République en marche (LREM) à l'Assemblée nationale. En 2018, il annonce son retrait de la vie politique française après s'être déclaré candidat aux élections municipales de 2019 à Barcelone, sa ville natale.]

Dominique Voynet

Prénom : Dominique
Nom : Voynet
Sexe : Femme
Date de Naissance : 1958
Parti(s) Politique(s) : Europe Écologie Les Verts
Fonction(s) occupée(s) : Ministre

Biographie PR2016 © 2016 Le Petit Robert de la langue française
Femme politique française (Montbéliard 1958). Secrétaire nationale des Verts de 2001 à 2003, elle fut ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement de 1997 à 2001, sénatrice de 2004 à 2011 et maire de Montreuil-sous-Bois (2008-2014). Elle a été candidate à l'élection présidentielle et a obtenu 3,32% des voix en 1995 et 1,57% en 2007.

Laurent Wauquiez

Prénom : Laurent
Nom : Wauquiez
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1975
Parti(s) Politique(s) : Les Républicains
Fonction(s) occupée(s) : Ministre

Biographie Wikipédia ⓒ
Laurent Wauquiez, né le 12 avril 1975 à Lyon, est un homme politique français, membre du parti Les Républicains (ex-UMP). Devenu député en 2004 en remplacement de Jacques Barrot, dont il était le suppléant, il est nommé secrétaire d'État auprès du Premier ministre et porte-parole du gouvernement après les élections législatives de 2007, puis secrétaire d'État chargé de l'Emploi après les élections municipales de 2008, à la suite desquelles il est élu maire du Puy-en-Velay. En 2010, il devient ministre chargé des Affaires européennes, avant d'être nommé ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en 2011. À nouveau député de la Haute-Loire depuis 2012, il est secrétaire général de l'UMP

de 2014 à 2015 et vice-président des Républicains depuis 2015. Il est élu président du conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes en janvier 2016.

Eric Woerth

Prénom : Eric
Nom : Woerth
Sexe : Homme
Date de Naissance : 1956
Parti(s) Politique(s) : Les Républicains
Fonction(s) occupée(s) : Ministre

Biographie Wikipédia 🅭

Éric Woerth, né le 29 janvier 1956 à Creil (Oise), est un homme politique français. Ministre du Budget puis du Travail des deux premiers gouvernements François Fillon, de 2007 à 2010, et maire de Chantilly de 1995 à 2017, il est actuellement député et président de la commission des Finances de l'Assemblée nationale. Il est mis en examen pour « complicité de financement illégal de campagne électorale » depuis mai 2018, dans le cadre de l'affaire Sarkozy-Kadhafi.

Rama Yade

Prénom : Mame Ramatoulaye
Nom : Yade
Sexe : Femme
Date de Naissance : 1976
Parti(s) Politique(s) : Union des Démocrates et Indépendants
Fonction(s) occupée(s) : Secrétaire d'état, Président de parti politique

Biographie Wikipédia 🅭

Mame Ramatoulaye Yade, dite Rama Yade, née le 13 décembre 1976 à Dakar, est une femme politique française. Elle est secrétaire d'État chargée des Affaires étrangères et des Droits de l'homme de 2007 à 2009, secrétaire d'État chargée des Sports jusqu'en 2010 dans le gouverne-

ment Fillon II, puis conseillère régionale d'Île-de-France de 2010 à 2015. Le 21 avril 2016, elle se déclare candidate à l'élection présidentielle de 2017 sous la bannière de son propre mouvement politique indépendant La France qui ose.Elle ne parvient pas à réunir les 500 parrainages d'élus nécessaires pour pouvoir se présenter.

Annexe B

Constitution du corpus et de MONOPOLI

B.1 Répertoire des patrons de construction

Le Tableau B.1 donne, pour chaque patron dont une des séquences suffixales est utilisée pour la génération des candidats (cf. Chapitre 2), trois informations, à savoir :

- s'il est identifié dans des procédés opérant sur Npr ailleurs que dans notre travail et, le cas échéant un exemple (ligne nommée *Base Npr*),
- s'il est identifié comme opérant sur base anthroponymique et le cas échéant un exemple (*Base anthrop.*),
- et finalement un ou plusieurs exemple(s) d'étude(s) portant sur le patron considéré (*Réf.*).

L'absence d'information ou d'exemple est signalée par le symbole ✗.

Patron	X*able*$_{\text{Adj}}$
Base Npr	*(Prix) Goncourt*$_{Npr}$ > *Goncourable*$_{\text{Adj}}$ (Leroy, 2008)
Base anthrop.	*Loana Petrucciani*$_{\text{Npr}}$ > *loanable*$_{\text{Adj}}$ (Hathout *et al.*, 2004)

Suite sur la page suivante

TABLEAU B.1 - Suite

Réf.	Fradin (2003a), Hathout *et al.* (2004), Dal et Namer (2014)
Patron	X*ade*$_{\text{Nc/Npr}}$
Base Npr	*Aubenas*$_{\text{Npr}}$ (ville) > *Aubenades*$_{\text{Npr}}$ (événement) (Aliquot-Suengas, 2003a)
Base anthrop.	*Jules Raymond Mazarin*$_{\text{Npr}}$ > *mazarinade* (pièce) (Dugas, 1982, Leroy, 2008, Schweickard, 1992)
Réf.	Aliquot-Suengas (2003a)
Patron	X*age*$_{\text{Nc}}$
Base Npr	*Alpes*$_{\text{Npr}}$ > *alpage*$_{\text{Nc}}$ (*TLFi*)
Base anthrop.	*Marivaux*$_{\text{Npr}}$ > *marivaudage*$_{\text{Nc}}$ (Dugas, 1982, Leroy, 2008, Schweickard, 1992)
Réf.	Schulte (2015), Dal *et al.* (2018, 2004)
Patron	X*aire*$_{\text{Adj/Nc}}$
Base Npr	*Moscou*$_{\text{Npr}}$ > *moscoutaire*$_{\text{Adj}}$ (Leroy, 2008)
Base anthrop.	*Ciceron*$_{\text{Npr}}$ > *catilinaire*$_{\text{Nc}}$ (discours) (Schweickard, 1992)
Réf.	Eggert (2002), Schnedecker et Aleksandrova (2016)
Patron	X*ais*$_{\text{Adj/Nc}}$
Base Npr	*Lyon*$_{\text{Npr}}$ > *lyonnais*$_{\text{Adj/Nc}}$ (Leroy, 2008)
Base anthrop.	✗
Réf.	Plénat (2008)
Patron	X*al*$_{\text{Adj}}$
Base Npr	*Provence*$_{\text{Npr}}$ > *provençal*$_{\text{Adj}}$ (Leroy, 2008)
Base anthrop.	*Minerve*$_{\text{Npr}}$ > *minerval*$_{\text{Adj}}$ (Leroy, 2008, Schweickard, 1992)
Réf.	Fradin (2008), Plénat et Roché (2012), Strnadová (2014a), Strnadová (2014b)

Suite sur la page suivante

TABLEAU B.1 - Suite

Patron	X*ard*1$_{\text{Adj/Nc}}$ (évaluatif)
Base Npr	*Bloc des gauches*$_{\text{Npr}}$ > *blocard*$_{\text{Adj/Nc}}$ (*TLFi*)
Base anthrop.	*Alfred Dreyfus*$_{\text{Npr}}$ > *dreyfusard*$_{\text{Adj/Nc}}$ (Dugas, 1982, Leroy, 2008, Schweickard, 1992)
Réf.	Delaplace (2008)
Patron	X*ard*2$_{\text{Adj/Nc}}$
Base Npr	*Savoie* > *savoyard*$_{\text{Adj/Nc}}$ (Leroy, 2008)
Base anthrop.	*Georges Pompidou*$_{\text{Npr}}$ > *pompidoulard*$_{\text{Adj/Nc}}$ (Leroy, 2008)
Réf.	Delaplace (2008)
Patron	X*âtre*$_{\text{Adj/Nc}}$
Base Npr	✗
Base anthrop.	*Molière*$_{\text{Npr}}$ > *moliérâtre*$_{\text{Adj/Nc}}$ (Dugas, 1982, Teilgård Laugesen, 1974)
Réf.	Bottineau (2010)
Patron	X*ax*$_{\text{Npr}}$
Base Npr	✗
Base anthrop.	✗
Réf.	✗
Patron	X*cratie*$_{\text{Nc/Npr}}$
Base Npr	*MacDo*$_{\text{Npr}}$ > *macdocratie*$_{\text{Nc}}$ (Lasserre, 2016)
Base anthrop.	*Nicolas Sarkozy*$_{\text{Npr}}$ > *sarkocratie*$_{\text{Nc}}$ (Lasserre, 2016)
Réf.	Bauer (1983), Plag (2003), Olsen (2014), Lasserre (2016)
Patron	X*erie*$_{\text{Nc}}$
Base Npr	*Pentagone*$_{\text{Npr}}$ > *pentagonerie*$_{\text{Nc}}$ (Leroy, 2008)
Base anthrop.	*Tartuffe*$_{\text{Npr}}$ > *tartufferie*$_{\text{Nc}}$ (Dugas, 1982, Leroy, 2008, Schweickard, 1992)
Réf.	Koehl (2010), Schulte (2015)

Suite sur la page suivante

TABLEAU B.1 - Suite

Patron	X*esque*$_{\text{Adj}}$
Base Npr	*Matignon*$_{\text{Npr}}$ > *matignonesque*$_{\text{Adj}}$ (Leroy, 2008)
Base anthrop.	*Gargantua*$_{\text{Npr}}$ > *gargantuesque*$_{\text{Adj}}$ (Dugas, 1982, Leroy, 2008, Schweickard, 1992, Teilgård Laugesen, 1974)
Réf.	Bauer (1983), Mélis-Puchulu (1993), Plénat (1997), Plénat *et al.* (2002)
Patron	X*et*$_{\text{Adj/Nc/Npr}}$
Base Npr	*Peugeot*$_{\text{Npr}}$ > *peugette*$_{\text{Npr}}$ (Plénat, 2005)
Base anthrop.	*Richard Nixon*$_{\text{Npr}}$ > *nixonette*$_{\text{Nc}}$ (Dugas, 1982, Teilgård Laugesen, 1974)
Réf.	Dal (1997), Fradin (1999, 2003b), Plénat (2005)
Patron	X*eur*1$_{\text{Adj/Nc}}$
Base Npr	✗
Base anthrop.	✗
Réf.	Rathert et Alexiadou (2010), Huyghe et Tribout (2015), Wauquier *et al.* (2020)
Patron	X*eur*2$_{\text{Nc}}$
Base Npr	✗
Base anthrop.	✗
Réf.	Koehl (2010)
Patron	X*eux*1$_{\text{Adj}}$
Base Npr	*Vigeois*$_{\text{Npr}}$ (commune) > *vigeoyeux*$_{\text{Adj}}$ (Leroy, 2008)
Base anthrop.	✗
Réf.	Kircher (2010)
Patron	X*eux*2$_{\text{Adj/Nc}}$
Base Npr	✗

Suite sur la page suivante

TABLEAU B.1 - Suite

Base anthrop.	*Napoléon Bonaparte*$_{\text{Npr}}$ > *bonaparteux*$_{\text{Adj/Nc}}$ (Schweickard, 1992)
Réf.	Kircher (2010)
Patron	X*iaque*$_{\text{Adj/Nc}}$
Base Npr	*Bosnie*$_{\text{Npr}}$ > *bosniaque*$_{\text{Adj/Nc}}$ (Leroy, 2008)
Base anthrop.	*Dyonisos*$_{\text{Npr}}$ > *dyonisiaque*$_{\text{Adj}}$ (Schweickard, 1992)
Réf.	Plénat et Roché (2012)
Patron	X*icien*$_{\text{Adj/Nc}}$
Base Npr	*Facebook*$_{\text{Npr}}$ > *facebookicien*$_{\text{Adj/Nc}}$ (Lignon *et al.*, 2014)
Base anthrop.	*Aristote*$_{\text{Npr}}$ > *aristotélicien*$_{\text{Adj/Nc}}$ (Schweickard, 1992)
Réf.	Lignon *et al.* (2014)
Patron	X*ide*1$_{\text{Nc}}$
Base Npr	*Lion*$_{\text{Npr}}$ (constellation) > *léonides*$_{\text{Nc}}$ (étoiles fillantes) (*TLFi*)
Base anthrop.	*Napoléon Bonaparte*$_{\text{Npr}}$ > *napoléonide*$_{\text{Nc}}$ (nom d'un membre de la famille) (Dugas, 1982, Schweickard, 1992)
Réf.	Cottez (1982)
Patron	X*ide*2$_{\text{Nc}}$ (maladie)
Base Npr	✗
Base anthrop.	✗
Réf.	Cottez (1982)
Patron	X*ie*$_{\text{Nc/Npr}}$
Base Npr	*Turc*$_{\text{Npr}}$ > *Turquie*$_{\text{Npr}}$ (*TLFi*)
Base anthrop.	*Vladimir Nabokov*$_{\text{Npr}}$ > *Nabokovie*$_{\text{Npr}}$ (Dugas, 1982, Leroy, 2008, Schweickard, 1992)
Réf.	Plag (2003)

Suite sur la page suivante

TABLEAU B.1 - Suite

Patron	X*ien*$_{\text{Adj/Nc}}$
Base Npr	*Corrèze*$_{\text{Npr}}$ > *corrézien*$_{\text{Adj/Nc}}$ (Dugas, 1982, Leroy, 2008)
Base anthrop.	*Napoléon Bonaparte*$_{\text{Npr}}$ > *napoléonien*$_{\text{Adj/Nc}}$ (Dugas, 1982, Leroy, 2008, Schweickard, 1992, Teilgård Laugesen, 1974)
Réf.	Lignon (2000), Lignon (2002), Lignon et Roché (2011), Lignon et Namer (2018)
Patron	X*ier*$_{\text{Adj/Nc}}$
Base Npr	*Cap-Horn*$_{\text{Npr}}$ > *cap-hornier*$_{\text{Adj/Nc}}$ (Leroy, 2008)
Base anthrop.	✗
Réf.	Corbin et Corbin (1991), Roché (2006)
Patron	X*ification*$_{\text{Nc}}$
Base Npr	✗
Base anthrop.	*Otto von Bismarck*$_{\text{Npr}}$ > *bismarkification*$_{\text{Nc}}$ (Dugas, 1982)
Réf.	Lignon *et al.* (2014)
Patron	X*ifier*$_{\text{V}}$
Base Npr	*Nazi*$_{\text{Npr}}$ > *nazifier*$_{\text{V}}$ (*TLFi*)
Base anthrop.	*Marcel Proust*$_{\text{Npr}}$ > *proustifier*$_{\text{V}}$ (Dugas, 1982, Leroy, 2008)
Réf.	Lignon (2013), Lindsay et Aronoff (2013), Bonami et Thuilier (2019)
Patron	X*in*$_{\text{Adj/Nc}}$
Base Npr	*Périgord*$_{\text{Npr}}$ > *périgourdin*$_{\text{Adj/Nc}}$ (Dugas, 1982, Leroy, 2008)
Base anthrop.	*Pierre de Ronsard*$_{\text{Npr}}$ > *ronsardin*$_{\text{Adj/Nc}}$ (Dugas, 1982, Leroy, 2008, Schweickard, 1992)
Réf.	✗
Patron	X*ique*$_{\text{Adj}}$

Suite sur la page suivante

TABLEAU B.1 - Suite

Base Npr	*Balkans*$_{\text{Npr}}$ > *balkanique*$_{\text{Adj}}$ (Leroy, 2008)
Base anthrop.	*Pythagore*$_{\text{Npr}}$ > *pythagorique*$_{\text{Adj}}$ (Dugas, 1982, Leroy, 2008, Schweickard, 1992, Teilgård Laugesen, 1974)
Réf.	Strnadová (2014a), Strnadová (2014b)
Patron	X*isation*$_{\text{Nc}}$
Base Npr	✗
Base anthrop.	*Jacques Chaban-Delmas*$_{\text{Npr}}$ > *chabanisation*$_{\text{Nc}}$ (Dugas, 1982, Schweickard, 1992)
Réf.	Lignon *et al.* (2014), Namer et Villoing (2015a)
Patron	X*iser*$_{\text{V}}$
Base Npr	*Balkans*$_{\text{Npr}}$ > *balkaniser*$_{\text{V}}$ (Leroy, 2008)
Base anthrop.	*Sganarelle*$_{\text{Npr}}$ > *sganarelliser*$_{\text{V}}$ (Dugas, 1982, Leroy, 2008, Schweickard, 1992, Teilgård Laugesen, 1974)
Réf.	Namer (2009), Plag (1999), Lignon (2013), Bonami et Thuilier (2019)
Patron	X*isme*$_{\text{Nc}}$
Base Npr	*Blakans*$_{\text{Npr}}$ > *balkanisme*$_{\text{Nc}}$ Roché (2007)
Base anthrop.	*Emmanuel Kant*$_{\text{Npr}}$ > *kantisme*$_{\text{Nc}}$ (Dugas, 1982, Leroy, 2008, Schweickard, 1992, Teilgård Laugesen, 1974)
Réf.	Roché (2007, 2011b), Lignon *et al.* (2014)
Patron	X*issime*$_{\text{Adj}}$
Base Npr	*Madrid*$_{\text{Npr}}$ > *madrilènissime*$_{\text{Adj}}$ (Bengtsson, 2019)
Base anthrop.	*Maurice Béjart*$_{\text{Npr}}$ > *béjartissime*$_{\text{Adj}}$ (Dugas, 1982)
Réf.	Plénat (1999a), Bengtsson (2019)
Patron	X*istan*$_{\text{Npr}}$
Base Npr	*Ouzbek* > *Ouzbekistan*$_{\text{Npr}}$ (*TLFi*)

Suite sur la page suivante

TABLEAU B.1 - Suite

Base anthrop.	✗
Réf.	✗
Patron	X*iste*$_{\text{Adj/Nc}}$
Base Npr	*Brive-la-Gaillarde*$_{\text{Npr}}$ > *briviste*$_{\text{Adj/Nc}}$ (Leroy, 2008)
Base anthrop.	*Napoléon Bonaparte*$_{\text{Npr}}$ > *bonapartiste*$_{\text{Adj/Nc}}$ (Dugas, 1982, Leroy, 2008, Schweickard, 1992, Teilgård Laugesen, 1974)
Réf.	Roché (2007), Roché (2011b), Cartoni et Namer (2012), Lignon et Namer (2018)
Patron	X*isterie*$_{\text{Nc}}$
Base Npr	✗
Base anthrop.	✗
Réf.	cf. X*iste*, X*erie*
Patron	X*ite*$_{\text{Nc}}$
Base Npr	*Trémola*$_{\text{Npr}}$ (vallée du Piemont) > *trémolite*$_{\text{Nc}}$ (minéral)
Base anthrop.	*George W. Bush*$_{\text{Npr}}$ > *bushite*$_{\text{Nc}}$ (Dugas, 1982, Leroy, 2008, Schweickard, 1992)
Réf.	Chebouti (2014)
Patron	X*ité*$_{\text{Nc}}$
Base Npr	*Belgique*$_{\text{Npr}}$ > *belgicité*$_{\text{Nc}}$ (Dal et Namer, 2010)
Base anthrop.	*Bouddha*$_{\text{Npr}}$ > *bouddhéité*$_{\text{Nc}}$ (*TLFi*)
Réf.	Aronoff (1976), Dal et Namer (2010), Koehl et Lignon (2014), Arndt-Lappe (2014)
Patron	X*itude*$_{\text{Nc}}$
Base Npr	*Corse*$_{\text{Npr}}$ > *corsitude*$_{\text{Nc}}$ (Koehl et Lignon, 2014)
Base anthrop.	*Charles de Batz de Castelmore D'artagnan*$_{\text{Npr}}$ > *D'artagnanitude*$_{\text{Nc}}$ (Koehl et Lignon, 2014)
Réf.	Koehl et Lignon (2014)

Suite sur la page suivante

TABLEAU B.1 - Suite

Patron	X*ium*$_{\text{Nc/Npr}}$
Base Npr	*Berkeley*$_{\text{Npr}}$ > *Berkélium*$_{\text{Nc}}$ (élément découvert à Berkeley) (*TLFi*)
Base anthrop.	*Dimitri Mendeleïev*$_{\text{Npr}}$ > *mendélévium*$_{\text{Nc}}$ (Schweickard, 1992)
Réf.	✗
Patron	X*ius*$_{\text{Nc/Npr}}$
Base Npr	✗
Base anthrop.	✗
Réf.	✗
Patron	X*ix*$_{\text{Nc/Npr}}$
Base Npr	✗
Base anthrop.	✗
Réf.	✗
Patron	X*lâtre*$_{\text{Adj/Nc}}$
Base Npr	*A(a)mericain/Amérique*$_{\text{Npr}}$ > *americano-lâtre*$_{\text{Adj/Nc}}$ (Schweickard, 1992)
Base anthrop.	*Victor Hugo*$_{\text{Npr}}$ > *hugolâtre*$_{\text{Adj/Nc}}$ (Dugas, 1982, Schweickard, 1992, Teilgård Laugesen, 1974)
Réf.	Lasserre (2016)
Patron	X*lâtrie*$_{\text{Nc}}$
Base Npr	*Allemagne*$_{\text{Npr/Adj}}$ > *germanolâtrie*$_{\text{Nc}}$ (Schweickard, 1992)
Base anthrop.	*Victor Hugo*$_{\text{Npr}}$ > *hugolâtrie*$_{\text{Nc}}$ (Dugas, 1982, Schweickard, 1992)
Réf.	✗
Patron	*leptique*$_{\text{Nc/Adj}}$
Base Npr	✗
Base anthrop.	✗
Réf.	✗

Suite sur la page suivante

TABLEAU B.1 - Suite

Patron	X*logie*$_{\text{Nc}}$
Base Npr	*Alscace*$_{\text{Npr}}$ > *alsacologie*$_{\text{Nc}}$ (Schweickard, 1992)
Base anthrop.	*Adolf Hitler*$_{\text{Npr}}$ > *hitlérologie*$_{\text{Nc}}$ (Dugas, 1982, Schweickard, 1992)
Réf.	Lasserre (2016), Tomaszewicz (2008)
Patron	X*logiste*$_{\text{Nc}}$
Base Npr	✗
Base anthrop.	*François bayrou* > *bayroulogiste*$_{\text{Nc}}$ (Lignon *et al.*, 2014)
Réf.	Lignon *et al.* (2014), Namer et Villoing (2015a), Lasserre (2016)
Patron	X*logue*$_{\text{Nc}}$
Base Npr	*R(r)uss(i)e*$_{\text{Npr}}$ > *russologue*$_{\text{Nc}}$ (Schweickard, 1992)
Base anthrop.	*Richard Nixon*$_{\text{Npr}}$ > *nixologue*$_{\text{Nc}}$ (Dugas, 1982, Schweickard, 1992)
Réf.	Namer et Villoing (2015a), Lasserre (2016)
Patron	X*mania*$_{\text{Nc}}$
Base Npr	✗
Base anthrop.	✗
Réf.	Mattiello (2013)
Patron	X*maniaque*$_{\text{Adj/Nc}}$
Base Npr	*A(a)nglais*$_{\text{Npr}}$ > *anglomaniaque*$_{\text{Adj/Nc}}$ (Schweickard, 1992)
Base anthrop.	*Robert Schuman*$_{\text{Npr}}$ > *shumanniaque*$_{\text{Adj/Nc}}$ (Dugas, 1982, Schweickard, 1992)
Réf.	Mattiello (2013)
Patron	X*manie*$_{\text{Nc}}$
Base Npr	*A(a)rabe*$_{\text{Npr}}$ > *arabomanie*$_{\text{Nc}}$ (Schweickard, 1992)

Suite sur la page suivante

TABLEAU B.1 - Suite

Base anthrop.	*Justin Trudeau*$_{\text{Npr}}$ > *trudeaumanie*$_{\text{Nc}}$ (Dugas, 1982, Schweickard, 1992)
Réf.	Mattiello (2013)
Patron	X*mètre*$_{\text{Nc}}$
Base Npr	✗
Base anthrop.	✗
Réf.	Lasserre (2016), Tomaszewicz (2008)
Patron	X*o*$_{\text{Nc/Npr}}$
Base Npr	✗
Base anthrop.	✗
Réf.	Kilani-Schoch et Dressler (1992) , Kilani-Schoch et Dressler (1999)
Patron	X*oïa*$_{\text{Nc}}$
Base Npr	✗
Base anthrop.	✗
Réf.	✗
Patron	X*oïde*$_{\text{Nc}}$
Base Npr	*Arménie*$_{\text{Npr}}$ > *arménoïde*$_{\text{Nc}}$ (*TLFi*)
Base anthrop.	✗
Réf.	Dal et Amiot (2008), Lasserre (2016)
Patron	X*ois*$_{\text{Adj/Nc}}$
Base Npr	*Lille*$_{\text{Npr}}$ > *lillois*$_{\text{Adj/Nc}}$ (Leroy, 2008)
Base anthrop.	*Habsbourg*$_{\text{Npr}}$ > *habsbourgeois*$_{\text{Adj/Nc}}$ (Leroy, 2008, Schweickard, 1992)
Réf.	Plénat (2008), Roché et Plénat (2016)
Patron	X*ose*$_{\text{Nc}}$
Base Npr	*Covid*$_{\text{Npr}}$ > *covidose*$_{\text{Nc}}$ (Ancelle, 2020)
Base anthrop.	✗
Réf.	Chebouti (2014)
Patron	X*ot*$_{\text{Adj/Nc}}$

Suite sur la page suivante

TABLEAU B.1 - Suite

Base Npr	*Chypre* > *chypriote*$_{\text{Adj/Nc}}$ (Leroy, 2008)
Base anthrop.	✗
Réf.	✗
Patron	X*ou*$_{\text{Adj/Nc/Npr}}$
Base Npr	✗
Base anthrop.	✗
Réf.	Hasselrot (1972) selon Amiot et Stosic (2015)
Patron	X*ounet*$_{\text{Adj/Nc/Npr}}$
Base Npr	✗
Base anthrop.	✗
Réf.	✗
Patron	X*pathe*$_{\text{Adj/Nc}}$
Base Npr	✗
Base anthrop.	✗
Réf.	✗
Patron	X*pathie*$_{\text{Adj/Nc}}$
Base Npr	✗
Base anthrop.	✗
Réf.	✗
Patron	X*phage*$_{\text{Adj/Nc}}$
Base Npr	*Turquie ou T(t)urc*$_{\text{Npr}}$ > *turcophage*$_{\text{Adj/Nc}}$ (Lasserre, 2016)
Base anthrop.	*Nathalie Arthaud*$_{\text{Npr}}$ > *arthaudphage*$_{\text{Adj/Nc}}$ (Dugas, 1982)
Réf.	Lasserre (2016)
Patron	X*phile*$_{\text{Adj/Nc}}$
Base Npr	*Pologne (ou polonais)*$_{\text{Npr}}$ > *polonophile*$_{\text{Adj/Nc}}$ (Schweickard, 1992)
Base anthrop.	*Jean-Luc Gordard*$_{\text{Npr}}$ > *godarophile*$_{\text{Adj/Nc}}$ (Dugas, 1982, Schweickard, 1992)

Suite sur la page suivante

TABLEAU B.1 - Suite

Réf.	Lasserre (2016), Tomaszewicz (2008)
Patron	X*philie*$_{\text{Nc}}$
Base Npr	*Pologne*$_{\text{Npr}}$ > *polonophilie*$_{\text{Nc}}$ (Schweickard, 1992)
Base anthrop.	*Emile Zola*$_{\text{Npr}}$ > *zolaphilie*$_{\text{Nc}}$ (Schweickard, 1992)
Réf.	Lasserre (2016)
Patron	X*phobe*$_{\text{Adj/Nc}}$
Base Npr	*Montréal (ou montréalais)*$_{\text{Npr}}$ > *montréalophobe*$_{\text{Adj/Nc}}$ (Schweickard, 1992)
Base anthrop.	*John Fitzgerald Kennedy*$_{\text{Npr}}$ > *kennedyphobe*$_{\text{Adj/Nc}}$ (Dugas, 1982, Schweickard, 1992)
Réf.	Bauer (1983), Lasserre (2016)
Patron	X*phobie*$_{\text{Nc}}$
Base Npr	*Pologne (ou polonais)*$_{\text{Npr}}$ > *polonophobie*$_{\text{Nc}}$ (Schweickard, 1992)
Base anthrop.	*Emile Zola*$_{\text{Npr}}$ > *zolaphobie*$_{\text{Nc}}$ (Schweickard, 1992)
Réf.	Bauer (1983), Lasserre (2016)
Patron	X*phrénie*$_{\text{Nc}}$
Base Npr	✗
Base anthrop.	✗
Réf.	✗
Patron	X*rama*$_{\text{Nc}}$
Base Npr	✗
Base anthrop.	✗
Réf.	Mattiello (2007)
Patron	X*scope*$_{\text{Nc}}$
Base Npr	✗

Suite sur la page suivante

TABLEAU B.1 - Suite

Base anthrop.	*Luigi Galvani*$_{\text{Npr}}$ > *galvanoscope*$_{\text{Nc}}$ (Bauer, 1983)
Réf.	Bauer (1983), Plag (2003)
Patron	X*sphère*$_{\text{Nc}}$
Base Npr	*Twitter*$_{\text{Npr}}$ > *twittosphère*$_{\text{Nc}}$ (Lasserre, 2016)
Base anthrop.	*Dieudonné M'Bala M'Bala*$_{\text{Npr}}$ > *Dieudosphère*$_{\text{Nc}}$ (Lasserre, 2016)
Réf.	Lasserre (2016)
Patron	X*thèque*$_{\text{Nc}}$
Base Npr	✗
Base anthrop.	✗
Ref.	✗
Patron	X*thon*$_{\text{Nc/Npr}}$
Base Npr	*Grenelle de l'environnement*$_{\text{Npr}}$ > *Grenellé-thon*$_{\text{Nc/Npr}}$ (Lasserre, 2016)
Base anthrop.	*Cyril Hanouna*$_{\text{Npr}}$ > *Hanounathon*$_{\text{Nc/Npr}}$ (Lasserre, 2016)
Ref.	Lehrer (1998), Mattiello (2013), Lasserre (2016), Tomaszewicz (2008)
Patron	X*um*$_{\text{Nc/Npr}}$
Base Npr	✗
Base anthrop.	✗
Ref.	✗
Patron	X*us*$_{\text{Nc/Npr}}$
Base Npr	✗
Base anthrop.	✗
Ref.	✗

TABLEAU B.1 – Répertoire des patrons

B.2 Programme de génération des candidats

Notre méthode consiste à générer des candidats désanthroponymiques ($\mathcal{G}$(Candidat)) grâce à un programme informatique (en langage *Perl*), pour ensuite les utiliser comme requêtes sur la Toile. Toute la procédure d'extraction de désanthroponymiques avec ces $\mathcal{G}$(Candidat) s'applique à des contenus textuels. Par conséquent, les règles de construction des candidats dérivés de NPP combinent des chaînes de caractères graphiques. Notre méthode, qui mêle des variations purement graphiques et des variations graphiques induites par des changements phoniques, nous a conduit à définir 36 règles implémentées dans notre programme de génération de formes candidates. La description de chaque règle (cf. §2.6) est graphico-centrée puisqu'il s'agit soit de concaténer la graphie du polyonyme et de la séquence suffixale, soit de supprimer et/ou d'ajouter des lettres lors de cette combinaison. Chaque règle s'interprète phonologiquement et les tableaux B.2 à B.5 récapitulent les différentes règles qui correspondent aux variations/altérations phonologiques présentes dans les candidats. ∅ note que la variation phonologique n'est pas présente dans notre liste de candidats. Ainsi, le Tableau B.2 indique que la règle de concaténation $\Re 1$ peut correspondre (si elle est appliquée seule) : à une concaténation phonologique ou à une assibilation, ou à un dévoisement, ou à une dénasalisation, ou à un changement d'aperture ou encore à la réalisation d'une consonne latente. Chacune des variations phonologiques de la dernière colonne est présentée en §2.4.2.

N°	$\Re$	$\mathcal{G}$(Candidat)	Correspondances phonologiques
1	*Concaténation*	`chiracade`	Concaténation
		`chiracien`	Assibilation
		∅	Dévoisement
		`villepinade`	Dénasalisation
		`bachelotien`	Changement aperture
		`bachelotard`	Réalisation latente

TABLEAU B.2 – Règle de production de l'output

N°	$\Re$	$\mathscr{G}$(Candidat)	Correspondances phonologiques
2	*Suppression de* `e/es`	`marinade`	$\emptyset$
3	*Troncation*	`taubirien`	Troncation
		`sarkoziste`	Haplologie
4	*Suppression vocalique*$_1$	`autiniste`	Dénasalisation
		`touriniste`	Changement aperture
5	*Suppression vocalique*$_2$	`autaniste`	Dénasalisation
		`touraniste`	Changement aperture
		`baroniste`	Troncation et dénasalisation

TABLEAU B.3 – Règles de variations graphiques I : suppressions

N°	$\Re$	$\mathscr{G}$(Candidat)	Correspondances phonologiques
6	*Voyelle thématique*	`taubiraophobe`	Voyelle thématique
7	*Doublement consonantique*	`darcossien`	$\emptyset$
8/15	*Epenthèse*	`copétiste`	Epenthèse
16	*Alternance*	`montebourgeois`	Réalisation latente
	`c/g > ce/ge`	`chiraceade`	Assibilation
17	*Alternance*	`montebourguiste`	Réalisation latente
	`c/g > cu/gu`	`bricuesque`	Occlusivation
18	*Alternance*	$\emptyset$	Réalisation latente
	`c > cqu`	`bricquiste`	Occlusivation
19	*Alternance*	`chirachien`	Palatalisation
	`c > ch`		

TABLEAU B.4 – Règles de variations graphiques II : ajouts

N°	$\Re$	$\mathscr{G}$(Candidat)	Correspondances phonologiques
20	*Alternance* `c > qu`	∅ `briquiste`	Réalisation latente Occlusivation
21	*Alternance* `qu > c`	∅ `dominicien`	Réalisation latente Assibilation
22	*Alternance* `c > ç`	∅ `chiraçage`	Réalisation latente Assibilation
23	*Ré-accentuation* `è/ê > é`	`ségoléniste`	Changement aperture
24	*Accentuation* `eC > èC`	`buffètiste`	Changement aperture
25	*Désaccentuation* `â/î/ô/û > a/i/o/u`	∅	Postériorisation
26	*Alternance* `euC > oC`	`florisme`	Postériorisation
27	*Alternance* `eC > aC`	`buffatiste`	Changement aperture
28	*Alternance* `eu > ou`	∅	Postériorisation
29	*Alternance* `eur > eus`	`fleusiste`	Alternance fréquente
30	*Alternance* `Vx > Vc`	`hortefeuciste`	Epenthèse
31	*Alternance* `Vx > Vs`	`hortefeusien`	Epenthèse
32	*Alternance* `ou > ol`	`bayroliste`	Changement aperture et ajout de phonème
33	*Alternance* `f > v`	∅	Voisement
34	*Alternance* `eau > ell`	∅	Alternance fréquente
35	*Alternance* `eau > el`	∅	Alternance fréquente
36	*Alternance* `eur > ric`	∅	Alternance fréquente

TABLEAU B.5 – Règles de variations graphiques III : substitutions

Annexe C

Analyse formelle et choix du polyonyme

C.1 Les NPP simples et complexes

La liste sous (1a) donne les NPP simples et la liste sous (1b) les NPP complexes (cf. §5.3.2).

(1) a. *Martine Aubry, Clémentine Autain, Jean-Marc Ayrault, Roselyne Bachelot, Patrick Balkany, François Baroin, François Bayrou, Xavier Bertrand, Olivier Besancenot, Eric Besson, Jean-Louis Borloo, Christine Boutin, José Bové, Marie-George Buffet, Patrick Buisson, Jérôme Cahuzac, Jean-Christophe Cambadélis, Bernard Cazeneuve, Jean-Pierre Chevènement, Jacques Chirac, Jean-François Copé, Xavier Darcos, Rachida Dati, Bertrand Delanoé, Jacques Delors, Harlem Désir, David Douillet, Cécile Duflot, Christian Estrosi, Laurent Fabius, Aurélie Filippetti, François Fillon, Bruno Gollnisch, Claude Guéant, Benoît Hamon, François Hollande, Brice Hortefeux, Nicolas Hulot, Eva Joly, Lionel Jospin, Chantal Jouanno, Alain Juppé, Bernard Kouchner, Christine Lagarde, Arlette Laguiller, Jack Lang, Marylise Lebranchu, Frédéric Lefebvre, Emmanuel Macron, Noël Mamère, Bruno Mégret, Jean-Luc Mélenchon, François Mitterrand, Arnaud Montebourg, Nadine Morano, Pierre Moscovici, Valérie Pécresse,*

Vincent Peillon, Fleur Pellerin, Florian Philippot, Philippe Poutou, Jean-Pierre Raffarin, Michel Rocard, Ségolène Royal, Michel Sapin, Nicolas Sarkozy, Philippe Seguin, Bernard Tapie, Christiane Taubira, Marisol Touraine, Georges Tron, Manuel Valls, Dominique Voynet, Laurent Wauquiez, Eric Woerth, Rama Yade

b. *Michèle Alliot-Marie, Daniel Cohn-Bendit, Dominique De Villepin, Philippe De Villiers, Nicolas Dupont-Aignan,Valéry Giscard d'Estaing, Nathalie Kosciusko-Morizet, Jean-Yves Le Drian, Stéphane Le Foll, Jean-Marie Le Pen, Marine Le Pen, Najat Vallaud-Belkacem, Dominique Strauss-Kahn*

C.2 Les $\mathscr{C}_{\text{TAILLE}}$

La Figure C.1 est le pendant de la Figure 5.3 pour les fréquences d'occurrences. Elle donne les fréquences de modes d'adjonction des finales vocaliques selon la taille du $\mathscr{R}_{\text{base}}$.

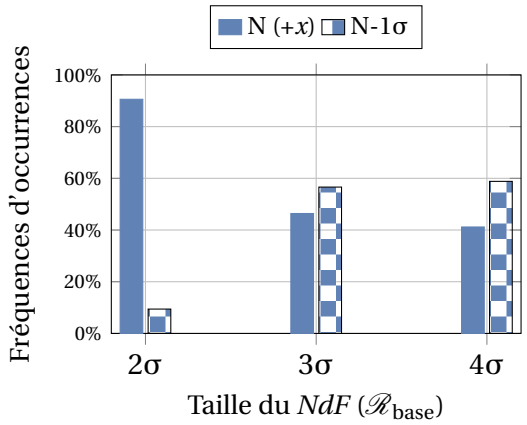

FIGURE C.1 – Mode d'adjonction des polyonymes à finale vocalique excluant les polyonymes avec les voyelles nasales ou une consonne latente

Le Tableau C.1 renseigne sur la taille $\mathscr{R}_{\text{base}}$' selon la taille et le dernier phonème de $\mathscr{R}_{\text{base}}$. Il donne le nombre de désanthroponymiques concernés dans la dernière colonne. Par exemple, sur les 103 désanthroponymiques issus d'un *nom de famille* trisyllabique qui se finissent par /a/, 41,67% ont subi une troncation ou une haplologie. Le Tableau C.2

reproduit le même calcul en comptabilisant les occurrences [1]. Précisons également que sur les 90 formes de suffixes utilisées (cf. §2.5.2) : 29 possèdent un /i/ à leur initiale, 10 un /a/, 5 un /o/, 5 un /u/ et 3 un /e/. Cette précision permet de savoir si les chiffres correspondant à N-1σ sont des haplologies.

Dernier phonème de $\mathscr{R}_{\text{base}}$	Taille de $\mathscr{R}_{\text{base}}$'	Taille de $\mathscr{R}_{\text{base}}$ (N) 2σ	3σ	4σ	Types
/a/	N (+*x*)	0%	58,33%	0%	59
	N-1σ	0%	41,67%	0%	44
/e/	N (+*x*)	100%	0%	100%	109
	N-1σ	0%	0%	0%	0
/i/	N (+*x*)	50%	42,50%	27,59%	96
	N-1σ	50%	57,50%	72,41%	132
/o/	N (+*x*)	78,57%	41,79%	0%	45
	N-1σ	21,43%	58,21%	0%	44
/u/	N (+*x*)	100%	0%	0%	128
	N-1σ	0%	0%	0%	0

TABLEAU C.1 – Fréquences des tailles de $\mathscr{R}_{\text{base}}$' selon la taille et le dernier phonème de $\mathscr{R}_{\text{base}}$ (calculs sur les types)

1. Notre corpus contient un seul *nom de famille* dont le $\mathscr{R}_{\text{base}}$ se termine en /y/ : il s'agit de *Lebranchu*$_{\text{Npr}}$ qui donne une unique forme dérivée *lebranchuesque*$_{\text{Adj}}$. Pour cette raison, nous n'avons pas jugé pertinent de la faire figurer dans les tableaux C.1 et C.2.

Dernier phonème de $\mathscr{R}_{base}$	Taille de $\mathscr{R}_{base}$'	Taille de $\mathscr{R}_{base}$ (N) 2σ	3σ	4σ	Occ.
/a/	N (+x)	0%	21,23%	0%	121
	N-1σ	0%	78,77%	0%	449
/e/	N (+x)	100%	0%	100%	1 036
	N-1σ	0%	0%	0%	0
/i/	N (+x)	57,78%	7,68%	29,45%	510
	N-1σ	42,22%	92,32%	70,55%	3 076
/o/	N (+x)	80%	12,14%	0%	162
	N-1σ	20%	87,86%	0%	47
/u/	N (+x)	100%	0%	0%	990
	N-1σ	0%	0%	0%	0

TABLEAU C.2 – Fréquences des tailles de $\mathscr{R}_{base}$' selon la taille et le dernier phonème de $\mathscr{R}_{base}$ (calculs sur les occurrences)

C.3 Fréquences des épenthèses

La Figure C.2 présente le pourcentage de chaque consonne épenthétique dans les désanthroponymiques issus du *nom de famille*.

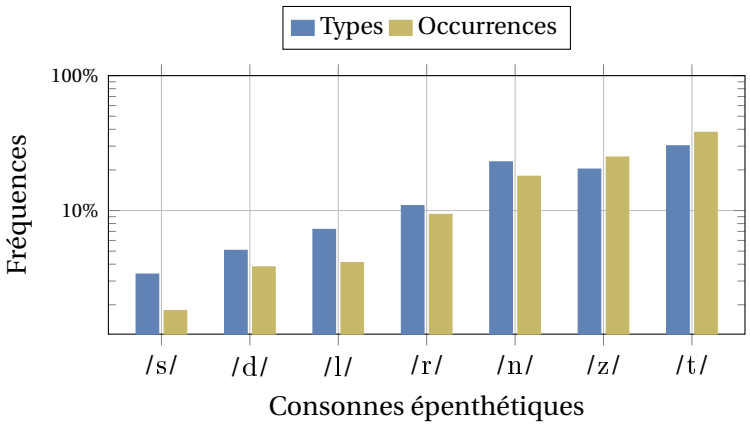

FIGURE C.2 – Fréquences de sélection des consonnes épenthétiques dans les construits sur le *NdF*

C.4 Les $\mathscr{C}_{\text{LEXICALES}}$

Les Tableaux C.3 et C.4 donnent le détail de la fréquence d'utilisation (en%) de chaque polyonyme de chaque famille de NPP étudiée quel que soit le procédé morphologique en jeu ou sa naturalité. Le premier donne les fréquences de types et le second les fréquences d'occurrences.

NPP	*NdF*	*Prénom*	*Nom complet*	*NdF sans particule*	*1re partie du NdF*	*2de partie du NdF*	*Sigle*
Alain Juppé	98%	0%	2%	0%	0%	0%	0%
Arlette Laguiller	17%	74%	9%	0%	0%	0%	0%
Arnaud Montebourg	92%	0%	8%	0%	0%	0%	0%
Aurélie Filippetti	71%	0%	29%	0%	0%	0%	0%
Benoît Hamon	96%	0%	4%	0%	0%	0%	0%
Bernard Cazeneuve	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Bernard Kouchner	96%	0%	4%	0%	0%	0%	0%
Bernard Tapie	0%	0%	100%	0%	0%	0%	0%
Bertrand Delanoé	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Brice Hortefeux	90%	0%	10%	0%	0%	0%	0%
Bruno Gollnisch	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Bruno Mégret	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Cécile Duflot	92%	7%	1%	0%	0%	0%	0%
Chantal Jouanno	0%	0%	100%	0%	0%	0%	0%
Christian Estrosi	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Christiane Taubira	98%	1%	1%	0%	0%	0%	0%
Christine Boutin	73%	11%	16%	0%	0%	0%	0%
Christine Lagarde	91%	6%	3%	0%	0%	0%	0%
Claude Guéant	91%	0%	9%	0%	0%	0%	0%
Clémentine Autain	45%	41%	14%	0%	0%	0%	0%
Daniel Cohn-Bendit	78%	0%	0%	0%	0%	22%	0%
David Douillet	89%	0%	11%	0%	0%	0%	0%
Dominique De Villepin	6%	0%	1%	93%	0%	0%	0%
Dominique Strauss-Kahn	52%	1%	0%	0%	2%	8%	37%
Dominique Voynet	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Emmanuel Macron	98%	0%	1%	0%	0%	0%	0%

Suite sur la page suivante

NPP	*NdF*	*Prénom*	*Nom complet*	*NdF sans particule*	*1re partie du NdF*	*2de partie du NdF*	*Sigle*
Éric Besson	91%	0%	9%	0%	0%	0%	0%
Éric Woerth	97%	0%	3%	0%	0%	0%	0%
Eva Joly	87%	0%	13%	0%	0%	0%	0%
Fleur Pellerin	80%	0%	20%	0%	0%	0%	0%
Florian Philippot	98%	0%	2%	0%	0%	0%	0%
François Baroin	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
François Bayrou	99%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
François Fillon	96%	0%	4%	0%	0%	0%	0%
François Hollande	91%	2%	7%	0%	0%	0%	0%
François Mitterrand	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Frédéric Lefebvre	90%	0%	10%	0%	0%	0%	0%
Georges Tron	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Harlem Désir	29%	53%	18%	0%	0%	0%	0%
Jack Lang	50%	0%	50%	0%	0%	0%	0%
Jacques Chirac	98%	0%	2%	0%	0%	0%	0%
Jacques Delors	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Jean-Christophe Cambadélis	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Jean-François Copé	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Jean-Louis Borloo	96%	0%	4%	0%	0%	0%	0%
Jean-Luc Mélenchon	99%	0%	1%	0%	0%	0%	0%
Jean-Marc Ayrault	96%	0%	4%	0%	0%	0%	0%
Jean-Marie Le Pen	76%	16%	6%	0%	0%	0%	2%
Jean-Pierre Chevènement	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Jean-Pierre Raffarin	99%	0%	1%	0%	0%	0%	0%
Jean-Yves Le Drian	50%	0%	13%	38%	0%	0%	0%
Jérôme Cahuzac	98%	0%	2%	0%	0%	0%	0%
José Bové	84%	0%	16%	0%	0%	0%	0%
Laurent Fabius	98%	2%	0%	0%	0%	0%	0%
Laurent Wauquiez	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Lionel Jospin	96%	2%	2%	0%	0%	0%	0%
Manuel Valls	96%	0%	4%	0%	0%	0%	0%
Marie-George Buffet	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Marine Le Pen	63%	31%	6%	0%	0%	0%	0%

Suite sur la page suivante

NPP	*NdF*	*Prénom*	*Nom complet*	*NdF sans particule*	*1re partie du NdF*	*2de partie du NdF*	*Sigle*
Marisol Touraine	54%	38%	8%	0%	0%	0%	0%
Martine Aubry	85%	3%	13%	0%	0%	0%	0%
Marylise Lebranchu	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Michel Rocard	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Michel Sapin	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Michèle Alliot-Marie	32%	5%	5%	0%	5%	5%	50%
Nadine Morano	70%	15%	14%	0%	0%	0%	0%
Najat Vallaud-Belkacem	18%	43%	8%	0%	0%	25%	6%
Nathalie Kosciusko-Morizet	16%	0%	0%	0%	0%	5%	79%
Nicolas Dupont-Aignan	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Nicolas Hulot	81%	1%	17%	0%	0%	0%	0%
Nicolas Sarkozy	93%	0%	7%	0%	0%	0%	0%
Noël Mamère	96%	0%	4%	0%	0%	0%	0%
Olivier Besancenot	98%	0%	2%	0%	0%	0%	0%
Patrick Balkany	98%	2%	0%	0%	0%	0%	0%
Patrick Buisson	97%	0%	3%	0%	0%	0%	0%
Philippe De Villiers	50%	0%	0%	50%	0%	0%	0%
Philippe Poutou	94%	0%	6%	0%	0%	0%	0%
Philippe Seguin	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Pierre Moscovici	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Rachida Dati	49%	30%	21%	0%	0%	0%	0%
Rama Yade	18%	24%	59%	0%	0%	0%	0%
Roselyne Bachelot	72%	21%	5%	0%	0%	0%	0%
Ségolène Royal	43%	47%	10%	0%	0%	0%	0%
Stéphane Le Foll	60%	0%	0%	40%	0%	0%	0%
Valérie Pécresse	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Valéry Giscard d'Estaing	1%	0%	0%	0%	96%	2%	1%
Vincent Peillon	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Xavier Bertrand	82%	7%	11%	0%	0%	0%	0%
Xavier Darcos	96%	0%	4%	0%	0%	0%	0%

TABLEAU C.3 – Fréquences de types de chaque polyonyme par famille anthroponymique

NPP	*NdF*	*Prénom*	*Nom complet*	*NdF sans particule*	*1re partie du NdF*	*2de partie du NdF*	*Sigle*
Alain Juppé	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Arlette Laguiller	19%	67%	14%	0%	0%	0%	0%
Arnaud Montebourg	99%	0%	1%	0%	0%	0%	0%
Aurélie Filippetti	71%	0%	29%	0%	0%	0%	0%
Benoît Hamon	99%	0%	1%	0%	0%	0%	0%
Bernard Cazeneuve	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Bernard Kouchner	99%	0%	1%	0%	0%	0%	0%
Bernard Tapie	0%	0%	100%	0%	0%	0%	0%
Bertrand Delanoé	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Brice Hortefeux	94%	0%	6%	0%	0%	0%	0%
Bruno Gollnisch	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Bruno Mégret	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Cécile Duflot	97%	2%	0%	0%	0%	0%	0%
Chantal Jouanno	0%	0%	100%	0%	0%	0%	0%
Christian Estrosi	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Christiane Taubira	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Christine Boutin	90%	3%	6%	0%	0%	0%	0%
Christine Lagarde	97%	2%	1%	0%	0%	0%	0%
Claude Guéant	98%	0%	2%	0%	0%	0%	0%
Clémentine Autain	44%	41%	15%	0%	0%	0%	0%
Daniel Cohn-Bendit	88%	0%	0%	0%	0%	12%	0%
David Douillet	90%	0%	10%	0%	0%	0%	0%
Dominique De Villepin	2%	0%	0%	98%	0%	0%	0%
Dominique Strauss-Kahn	80%	0%	0%	0%	0%	2%	18%
Dominique Voynet	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Emmanuel Macron	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Éric Besson	98%	0%	2%	0%	0%	0%	0%
Éric Woerth	99%	0%	1%	0%	0%	0%	0%
Eva Joly	91%	0%	9%	0%	0%	0%	0%
Fleur Pellerin	83%	0%	17%	0%	0%	0%	0%
Florian Philippot	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
François Baroin	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%

Suite sur la page suivante

NPP	*NdF*	*Prénom*	*Nom complet*	*NdF sans particule*	*1re partie du NdF*	*2de partie du NdF*	*Sigle*
François Bayrou	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
François Fillon	99%	0%	1%	0%	0%	0%	0%
François Hollande	99%	0%	1%	0%	0%	0%	0%
François Mitterrand	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Frédéric Lefebvre	95%	0%	5%	0%	0%	0%	0%
Georges Tron	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Harlem Désir	23%	58%	19%	0%	0%	0%	0%
Jack Lang	45%	0%	55%	0%	0%	0%	0%
Jacques Chirac	99%	0%	1%	0%	0%	0%	0%
Jacques Delors	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Jean-Christophe Cambadélis	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Jean-François Copé	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Jean-Louis Borloo	98%	0%	2%	0%	0%	0%	0%
Jean-Luc Mélenchon	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Jean-Marc Ayrault	99%	0%	1%	0%	0%	0%	0%
Jean-Marie Le Pen	94%	5%	1%	0%	0%	0%	0%
Jean-Pierre Chevènement	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Jean-Pierre Raffarin	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Jean-Yves Le Drian	54%	0%	8%	38%	0%	0%	0%
Jérôme Cahuzac	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
José Bové	93%	0%	7%	0%	0%	0%	0%
Laurent Fabius	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Laurent Wauquiez	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Lionel Jospin	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Manuel Valls	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Marie-George Buffet	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Marine Le Pen	47%	52%	1%	0%	0%	0%	0%
Marisol Touraine	57%	30%	13%	0%	0%	0%	0%
Martine Aubry	91%	1%	8%	0%	0%	0%	0%
Marylise Lebranchu	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Michel Rocard	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Michel Sapin	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Michèle Alliot-Marie	48%	4%	2%	0%	5%	2%	39%

Suite sur la page suivante

NPP	*NdF*	*Prénom*	*Nom complet*	*NdF sans particule*	*1re partie du NdF*	*2de partie du NdF*	*Sigle*
Nadine Morano	75%	11%	14%	0%	0%	0%	0%
Najat Vallaud-Belkacem	18%	42%	4%	0%	0%	33%	3%
Nathalie Kosciusko-Morizet	6%	0%	0%	0%	0%	4%	90%
Nicolas Dupont-Aignan	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Nicolas Hulot	94%	0%	6%	0%	0%	0%	0%
Nicolas Sarkozy	99%	0%	1%	0%	0%	0%	0%
Noël Mamère	98%	0%	2%	0%	0%	0%	0%
Olivier Besancenot	99%	0%	1%	0%	0%	0%	0%
Patrick Balkany	99%	1%	0%	0%	0%	0%	0%
Patrick Buisson	99%	0%	1%	0%	0%	0%	0%
Philippe De Villiers	40%	0%	0%	60%	0%	0%	0%
Philippe Poutou	97%	0%	3%	0%	0%	0%	0%
Philippe Seguin	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Pierre Moscovici	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Rachida Dati	49%	23%	27%	0%	0%	0%	0%
Rama Yade	9%	17%	74%	0%	0%	0%	0%
Roselyne Bachelot	84%	13%	2%	0%	0%	0%	0%
Ségolène Royal	39%	57%	4%	0%	0%	0%	0%
Stéphane Le Foll	88%	0%	0%	13%	0%	0%	0%
Valérie Pécresse	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Valéry Giscard d'Estaing	0%	0%	0%	0%	100%	0%	0%
Vincent Peillon	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Xavier Bertrand	92%	3%	5%	0%	0%	0%	0%
Xavier Darcos	99%	0%	1%	0%	0%	0%	0%

TABLEAU C.4 – Fréquences d'occurrences de chaque polyonyme par famille anthroponymique

C.5 Choix du polyonyme selon le procédé morphologique

Le Tableau C.5 donne la fréquence d'utilisation de chaque polyonyme selon la naturalité du procédé morphologique qui a permis d'obtenir le désanthroponymique. Les fréquences de types, qui sont sensiblement identiques, sont disponibles dans le Tableau 5.15.

Procédés	*NdF*	Prénom	*Nom complet*	*NdF sans particule*	*1re partie du NdF*	*2de partie du NdF*	*Sigle*
Centraux	87%	84%	53%	86%	91%	87%	84%
Evaluatifs	8%	9%	13%	9%	1%	1%	9%
Extragram.	6%	6%	34%	4%	8%	12%	7%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

TABLEAU C.5 – Fréquences d'occurrences d'utilisation des polyonymes selon la naturalité du procédé

C.6 Procédés et genres discursifs

(2a) donne 100 désanthroponymiques issus de mot-valisage. (2b) donne 100 désanthroponymiques issus de suffixation. Ces deux listes ont été utilisées en §5.6.1 pour comparer les fréquences d'emplois des différents procédés selon le genre discursif.

(2) a. *avantlagardiste, balkanyère, bayroulette, bayrounaise, bayroutaise, bayrouteur, bayrouzina, borloolique, boutinade, boutinique, cécilier, cécilité, chiracal, christineboutintion, copéide, copénible, dominiqueurfou, duflocage, duflodocus, duflol, dufloraison, duflotaïne, duflotextile, duflotière, duflotille, duflotomobile, fillonnaire, francmacronnerie, guéanteur, hollandard, hollander, hollandicotinoïde, hollandine, hollandouille, hulotté, jospinel, juppéère, juppéter, jusquauboutinisme, jusquauboutiniste, kahnard, kouchnerade, kouchnerite, lagarder, lepenible, macronade, macronette, macronnette, maranorexie, mélenchorage, montebourgade, morânerie, moranoblir, moranofutur, moranogastrique, moranoïa, moranoiaque, moranoïaque, moranono, moranotor, moranus, opportunmacronisme, pécressitude, ramanier, royaleté, royalité, royalté, sarkolepenible, sarkozaire, sarkozette, sarkozozo, sarkozytaire, ségolènaire, ségolénine, ségotoritaire, taubiraciste, taubirage, taubiraide, taubiralité, taubiranerie, taubiranière, taubiratage, taubiraté, taubiratus, taubiraus, taubirax, taubirier*

b. *sarkozyziste, seguiniste, seguiniste, seguiniste, dskéenne, dskien, dskien, dskien, dskienne, dskienne, dskienne, dskiste, dskiste, dskiste, kahnien, kahnienne, kahnienne, straussienne, strausskahnien, strausskahnien, strausskahnien, strausskahnien, strausskahnienne, strausskahnienne, strausskahnienne, strausskahnienne, strausskahniste, strausskahnnien, strausskahnnienne, strausskahnnienne, strausskahnnienne, bernardtapienne, bernardtapiste, christianetaubiradiste, taubiradienne, taubiraéenne, taubiraien, taubiraienne, taubiraiste, taubiranéenne, taubiranien, taubiranienne, taubirarienne, taubirasien, taubirasienne, taubirassien, taubirassienne, taubirassiste, taubiratienne, taubiratiste, taubirien, taubirien, taubirienne, taubiriste, taubiriste, taubiriste, marisolien, marisolienne, tourainien, tourainienne, tronienne, tronniste, belkacemien, belkacemienne, belkacemiste, najatien, najatien, najatienne, najatienne, najatiste, najatvallaudbelkacemien, nvbéienne, nvbiste, vallaudbelkacemien, vallaudbelkacemienne, vallaudbelkacemmienne, manuelvallsien, vallséen, vallsien, vallsien, vallsien, vallsien, vallsienne, vallsienne, vallsiste, vallsiste, vallsiste, vallssien, vallssienne, vallssiste, voynetiste, voynetiste, voynettiste, wauquiezien, wauquiezienne, wauquieziste, woerthien, woerthienne, woerthiste, ramayadiste*

C.7 Polyonymes et genres discursifs

(3a) donne 100 désanthroponymiques construits sur des prénoms. (3b) donne 100 désanthroponymiques construits sur des *NdF*. Ces deux listes ont été utilisées en §5.6.2 pour comparer les fréquences d'emplois des différents polyonymes selon le genre discursif.

(3) a. *arletter, arletter, cécilette, cécilienne, cécilou, christianage, christinette, christinie, christinien, christinir, christinisme, christiniste, christinophobe, christinophobie, christinou, clémentinerie, clémentinesque, clémentinienne, clémentinisme, clémentiniste, clémentinoïde, clémentinoïde, clémentino-*

phobe, clémentinophobie, françoiser, françoisie, françoisien, françoisienne, françoisisme, françoisité, françoissitude, harlemerie, harlemisation, harlemiste, harlemitude, harlemthon, harlemus, laurentiste, laurentus, lioneliste, lionelix, marisolite, martinomania, martinophobie, najatien, najatien, najatienne, najatocratie, najatounette, nicolesque, patrickounet, rachidade, rachidaphobie, rachidathon, rachidatienne, rachidatique, rachidatisme, rachider, rachidesque, rachidette, rachidien, rachidique, rachidisation, rachido, rachidounette, ramatisation, roselynade, roselyner, roselynette, roselynien, roselynote, roselynounette, ségolènisé, ségolènisé, ségoléniser, ségolèniser, ségolènisme, ségolènissime, ségoléniste, ségoléniste, ségolénite, ségolènite, ségolènité, ségolènium, ségolénix, ségolènnien, ségolènnien, ségolénoïde, ségolénoïde, ségolènolâtre, ségolènolâtre, ségolènolâtrie, ségolènomaniaque, ségolènophage, ségolènophile, ségolènophilie, ségolènophobe, ségolènounette, xavierage, xavierien

b. *aubryiser, aubryisme, aubryiste, aubryiste, aubryiste, aubrymania, aubrymaniaque, aubrymètre, aubryniste, aubryolâtre, aubryphile, aubryphilie, aubryphobie, aubryser, aubrysien, aubrysien, aubrysienne, aubrysite, aubryssienne, aubrythèque, exaubriste, autainerie, autainisation, autainisme, montebourgie, montebourgien, montebourgien, montebourgien, montebourgienne, montebourgienne, montebourgisation, montebourgisé, montebourgiser, montebourgisme, montebourgiste, montebourgiste, montebourgite, montebourgmania, montebourgmètre, montebourgois, montebourgois, montebourgois, montebourgoise, montebourgolâtre, montebourgophobie, montebourgphobie, montebourguer, montebourguienne, montebourguienne, montebourguiste, nonmontebourgeois, moranade, moranage, moraner, moranerie, moranerie, poutouisation, poutouiser, poutouisme, poutouiste, poutouiste, poutounade, poutounien, poutousien, poutousienne, poutoutien, poutoutiste, antiraffarinien, antiraffarinisme, raffarinade,*

raffarinade, raffarinade, raffarinage, raffarinais, raffarinateur, raffariner, raffarinerie, raffarinerie, raffarineur, raffarinien, raffarinien, raffarinien, raffarinienne, raffarinisation, raffarinisé, raffariniser, raffarinisme, raffariniste, raffariniste, raffariniste, raffarinite, raffarinnade, raffarinnage, raffarinnerie, raffarinnien, raffarinniste, raffarinoïde, raffarinois, raffarinolâtre, raffarinologie

C.8 Polyonymes en contexte

Le Tableau C.6 donne les fréquences de cas où apparaît une catégorie de polyonyme avant ou après le dérivé selon que le NPP est simple ou complexe.

Polyonyme	Nb avant	Fréquence	Nb après	Fréquence
NdF	8 249	33,14%	10 240	41,14%
Prénom	4 024	16,17%	5 480	22,02%
Nom complet	7 731	31,06%	8 209	32,98%
Nb de contextes	24 888	100%	24 888	100%
NdF	1 380	24,14%	1 634	28,59%
Prénom	604	10,57%	755	13,21%
Nom complet	1 360	23,79%	1 371	23,99%
NdF sans particule	267	4,67%	353	6,18%
1re partie du NdF	1 075	18,81%	618	10,81%
2de partie du NdF	17	0,30%	11	0,19%
Sigle	645	11,28%	817	14,29%
Nb de contextes	5 716	100%	5 716	100%

TABLEAU C.6 – Fréquences des polyonymes en syntaxe à proximité des désanthroponymiques

C.9 Genre

La Figure C.3 présente les fréquences d'occurrences des dix NPP qui donnent le plus de dérivés issus du *prénom*. Elle est le pendant de la Figure 5.12 qui présente les fréquences de types.

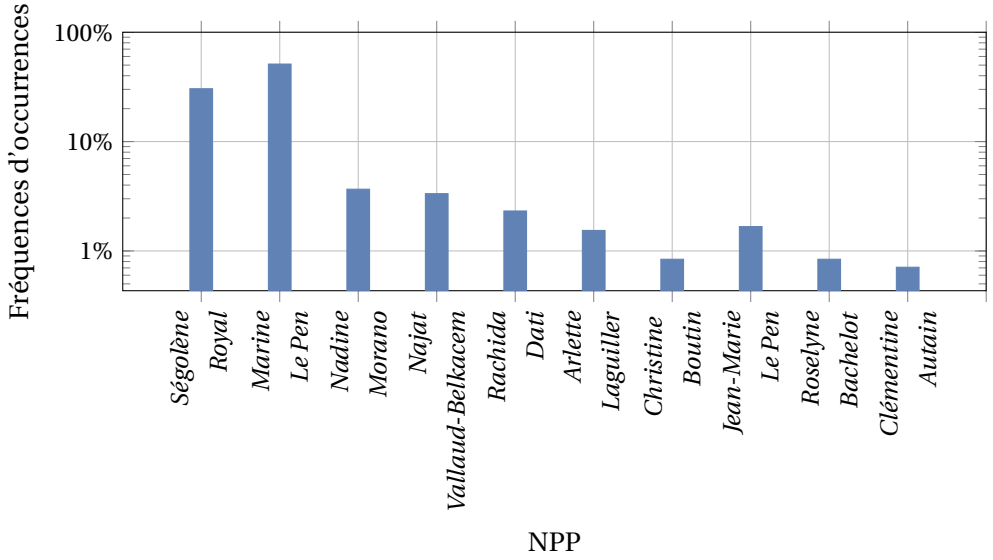

FIGURE C.3 – Distribution des dérivés issus du *prénom* (occurrences)